Objectifs Suds

Migrants des Suds

Sous la direction de

Virginie Baby-Collin
Geneviève Cortes
Laurent Faret
Hélène Guétat-Bernard

IRD Éditions

Presses universitaires de la Méditerranée

Migrants des Suds

Objectifs Suds

Les défis du développement

Collection généraliste consacrée aux grandes questions contemporaines relatives au développement et à l'environnement. À travers des synthèses ou des éclairages originaux, elle rend compte des recherches pluridisciplinaires menées par l'IRD en partenariat avec les pays du Sud pour répondre aux défis de la mondialisation et mettre en œuvre les conditions du co-développement.

L'IRD souhaite ainsi répondre aux attentes d'un large public en lui offrant le résultat des réflexions des chercheurs et en l'informant de manière rigoureuse sur les grands enjeux contemporains.

Directeur de collection : Benoît Antheaume
benoit.antheaume@ird.fr

Derniers volumes parus :

Aires protégées, espaces durables ?
C. Aubertin, E. Rodary (éd.)

Les marchés de la biodiversité
C. Aubertin, F. Pinton, V. Boisvert (éd.)

Le monde peut-il nourrir tout le monde ?
Sécuriser l'alimentation de la planète
B. Hubert, O. Clément (éd.)

La mondialisation côté Sud
Acteurs et territoires
J. Lombard, E. Mesclier, S. Velut (éd.)

ONG et biodiversité
Représenter la nature ?
C. Aubertin (éd.)

Le territoire est mort
Vive les territoires !
B. Antheaume, F. Giraut (éd.)

Les virus émergents
J.-F. Saluzzo, L. Vidal, J.-P. Gonzalez

Développement durable
Doctrines, pratiques, évaluations
J.-Y. Martin (éd.)

Migrants des Suds

Sous la direction de

Virginie BABY-COLLIN

Geneviève CORTES

Laurent FARET

Hélène GUETAT-BERNARD

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Objectifs Suds

Marseille, 2009

Préparation éditoriale
Yolande Cavallazzi

Mise en page
Bill Production

Corrections
Marie-Odile Charvet Richter

Coordination
Catherine Plasse

Maquette de couverture
Maquette intérieure
Aline Lugand – Gris Souris

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2009

ISBN IRD : 978-2-7099-1668-4
ISBN Pulm : 978-2-84269-866-9
ISSN : 1958-0975

Sommaire

Présentation des auteurs 9

Introduction générale 15
Geneviève Cortes et Laurent Faret

Partie 1
La construction du transnational 27
Introduction
Stéphane De Tapia

Chapitre 1
Espace frontalier et articulation d'espaces sociaux transnationaux entre Mexique et États-Unis 35
Cristóbal Mendoza

Chapitre 2
La circulation migratoire de footballeurs en Europe 59
Flux transnationaux de joueurs africains
Raffaele Poli

Chapitre 3
Circulations migratoires des élites économiques dans l'ouest du Cameroun 77
Le cas des « antiquaires »
Honoré Mimche et Zénabou Tourère

Chapitre 4
Processus historiques urbains et réseaux migratoires marocains à Turin, Italie 97
Giovanni Semi

Partie 2
Trajectoires et ruptures géopolitiques 119
Introduction
Luc Cambrézy

Chapitre 5
Les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre 127
Politiques des États et projets des migrants
Kira Kaurinkoski

Chapitre 6
Les impacts de l'opération *Guardián* (États-Unis) sur les flux et modèles migratoires mexicains 145
Luis Miguel Rionda et Boris Marañón

Chapitre 7
« Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire 167
Réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires
Sylvie BREDELOUP

Chapitre 8
Vers le nord ou vers le sud :
les chemins de l'émigration nicaraguayenne 187
Lucile MÉDINA-NICOLAS

Partie 3
Le migrant, un acteur du développement ? 209
Introduction
Hervé DOMENACH

Chapitre 9
Migrations internationales et mobilisation des ressources 217
les Maliens de l'extérieur et la problématique du développement
Seydou KEÏTA

Chapitre 10
Transferts migratoires,
trajectoires de mobilité et développement 237
Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique
Virginie BABY-COLLIN, Geneviève CORTES et Laurent FARET

Chapitre 11
Circuits, projets migratoires et envois d'argent
des migrants mexicains du Veracruz 261
Francis MESTRIES

Chapitre 12
L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabé
en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires 279
Alain BONNASSIEUX

Chapitre 13
Le principe du rendement décroissant 297
La migration de retour comme une nouvelle émigration ?
Jorge DURAND

Partie 4
Mise en projets et stratégies 319
Introduction
Catherine QUIMINAL

Chapitre 14
Dynamiques intrafamiliales et migration internationale 327
Obligations et ancrages des migrants du Veracruz (Mexique)
Alberto DEL REY POVEDA et André QUESNEL

Chapitre 15
Les âges de la migration 349
Cycle de vie, projets et rapports à l'espace des migrants népalais en Inde
Tristan BRUSLÉ

Chapitre 16
Stratégies scolaires et circulation des néo-immigrants dans les banlieues étasuniennes 367
David GIBAND

Partie 5
Cultes et rituels en mouvement 385
Introduction
Chantal BORDES-BENAYOUN

Chapitre 17
Espaces et mémoire 393
Circulation du *vodou* haïtien à partir de la Guyane
Maud LAËTHIER

Chapitre 18
Migration bolivienne en Argentine et religiosité populaire 413
Pratiques culturelles, réseaux et cohésion sociale
Susana María SASSONE

Chapitre 19
Vivants et morts dans les migrations mexicaines 431
Un système de relations inscrit dans la mobilité
Françoise LESTAGE

Conclusion générale 453
Virignie BABY-COLLIN et Hélène GUETAT-BERNARD

Bibliographie générale 461

Résumés 469

Abstracts 487

Présentation des auteurs

Virginie Baby-Collin
virginie.baby-collin@univ-provence.fr
géographe, maître de conférence à l'université de Provence, membre de l'UMR Telemme (UMR 6570, « Temps, espaces et langages en Europe méridionale et méditerranéenne », Aix-en-Provence). Ses recherches portent sur les métropoles latino-américaines et méditerranéennes, les pratiques citadines, la construction de l'urbanité et les territorialités des groupes de migrants internationaux, entre Amérique latine et Europe méridionale (Espagne et France méditerranéenne).

Alain Bonnassieux
alain.bonnassieux@univ-tlse2.fr
sociologue, chercheur/ingénieur de recherche au laboratoire Dynamiques rurales (UMR 1926, MEN et MAP) à Toulouse (UTM, Enfa, Ensat). Il travaille sur les constructions identitaires et territoriales, les mobilités spatiales et la gestion des ressources (notamment l'eau) en Afrique de l'Ouest.

Chantal Bordes-Benayoun
chantal.bordes@univ-tlse2.fr
directrice de recherche au CNRS, elle enseigne la sociologie à l'université de Toulouse II-le Mirail et à l'EHESS. Membre du Centre d'anthropologie sociale du laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (Lisst), elle conduit des travaux croisant la sociologie des migrations et des relations intereth-niques, la sociologie des religions et l'étude du fait juif contemporain. Elle a fondé et dirigé le laboratoire Diasporas à Toulouse et avec Patrick Cabanel la revue *Diasporas, histoire et sociétés* (Presses universitaires du Mirail).

Sylvie Bredeloup
sylvie.bredeloup@univ-provence.fr
directrice de recherche à l'IRD (UMR laboratoire Population-Environnement-Développement de l'université de Provence). Elle explore les relations entre mobilités spatiales, identités sociales et territoires urbains. Elle travaille dans le champ de la sociologie des migrations africaines en interrogeant notamment les figures de l'aventurier dans la migration, les nouvelles migrations entre la Chine et l'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, RPC). Elle coordonne l'équipe « Circulations migratoires entre l'Afrique et le monde arabe et recompositions socio-spatiales » au sein du LPED.

Tristan Bruslé
tristan.brusle@free.fr
chargé de recherche au CNRS (UPR 299, « Milieux, Sociétés et Cultures en Himalaya »). Il s'intéresse aux migrations internationales de travail, à partir de l'exemple népalais. Ses principaux terrains de recherche sont le Népal, l'Inde et le Qatar.

Luc Cambrézy
Luc.Cambrezy@ird.fr
géographe, directeur de recherche à l'IRD (UMR Ceped, université Paris-Descartes, Ined, IRD). Il travaille sur les migrations et mobilités en milieu rural ; les questions d'accès à la terre et les conflits de territoires ; les crises, conflits, asile et accueil des réfugiés en Afrique et en Amérique latine.

Geneviève Cortes
Geneviève.cortes@univ-montp3.fr
géographe, maître de conférence habilitée à diriger des recherches à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Ses recherches portent sur les migrations et les mobilités spatiales dans leurs liens avec les constructions territoriales et les enjeux du développement en Amérique latine et en Europe. Elle est directrice du laboratoire MTE « Mutations des territoires en Europe », unité mixte de recherche du CNRS et de l'université de Montpellier-III.

Stéphane De Tapia
stephane.detapia@misha.fr
directeur de recherche au CNRS, chargé de cours au département d'Études turques de l'université de Strasbourg et chargé d'une mission pour l'enseignement du turc à l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Il travaille sur la définition et le fonctionnement des champs migratoires turcs entre l'Europe occidentale, la Turquie et l'Asie centrale.

Alberto del Rey
adelrey@usal.es
docteur en démographie (UAB, Espagne), chercheur au Centre d'études démographiques (CED) de l'Université autonome de Barcelone (UAB). Il a travaillé plusieurs années sur les questions de famille et migration au Mexique. Il mène actuellement des travaux concernant l'impact de la migration sur la fécondité en Espagne.

Hervé Domenach
domenach@wanadoo.fr
démographe-économiste, directeur de recherches à l'IRD (UMR laboratoire Population Environnement et Développement de l'université de Provence), il étudie les processus migratoires, les distributions spatiales de population et les mutations territoriales. Membre du comité de rédaction de la *Revue européenne des migrations internationales*, co-directeur de la collection « Populations » aux éditions L'Harmattan, il est enseignant associé à l'IAR (université d'Aix-Marseille-III) et consultant pour l'Amérique latine de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Jorge Durand
jdurand@princeton-edu
professeur d'anthropologie à l'université de Guadalajara et spécialiste de la migration mexicaine aux États-Unis. Depuis 1982, il co-dirige, avec Douglas Massey, de l'université de Princeton, le programme de recherches « Mexican Migration project ».

Laurent Faret
faret@univ-paris-diderot.fr
géographe, professeur à l'université Paris-Diderot. Ses recherches portent sur les dynamiques migratoires et les transformations territoriales en Amérique latine. Il est directeur de la revue *L'Ordinaire latino-américain* et responsable de l'axe « Circulations, réorganisations des territoires et gouvernance » de l'UMR Sedet « Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps ».

David Giband
giband@univ-perp.fr
maître de conférences en géographie, université Via Domitia Perpignan, UMR-FRE 302. Il travaille dans les champs de la géographie urbaine et sociale, l'éducation, les questions de gouvernance, des minorités, dans les contextes métropolitains étasuniens (Philadelphie, New York, Chicago, Minenapolis, Saint Paul).

Hélène Guetat-Bernard
phguetat@aol.com
géographe et socio-économiste, maître de conférence habilitée à diriger des recherches à l'université Toulouse-le Mirail. Ses recherches portent sur les rapports de genre et le développement rural et agricole, les mobilités spatiales et les modes d'habiter en France, au Brésil et en Afrique centrale. Elle est directrice adjointe du laboratoire Dynamiques rurales (UMR 1926, MEN et MAP), coresponsable de l'axe « Construction sociale du territoire et modes d'habiter » et de la collection « Ruralités nord-sud » aux Presses universitaires du Mirail.

Kira Kaurinkoski
kaurinkoski@yahoo.fr
anthropologue, membre associé à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (UMR 6591, Aix-en-Provence). Ses recherches portent sur les diasporas grecques post-soviétiques et les migrations transnationales de l'ex-Union soviétique vers les pays méditerranéens (la Grèce et Chypre), l'intégration culturelle, les constructions identitaires et les appartenances.

Seydou Keïta
seydml@yahoo.fr
anthropologue, attaché de recherche au Centre national de la recherche scientifique et technologique, à Bamako au Mali. Il mène des recherches dans les domaines des « Migrations et développement », « Institutions et gouvernance des ressources naturelles » au Mali.

Maud Laëthier
laethier.maud@wanadoo.fr
anthropologue, elle a soutenu en 2007 une thèse intitulée « Être haïtien et migrant en Guyane française » (EHESS-Paris). Elle poursuit ses recherches sur les réseaux migratoires haïtiens entre Haïti, le Suriname et la Guyane dans le cadre d'un post-doctorat à l'IRD. Elle collabore au programme de recherche « Dynamiques des circulations migratoires et mobilités transfrontalières entre Guyane, Surinam, Brésil, Guyana et Haïti » (ANR-AIRD, *Les Suds, aujourd'hui*, 2007).

Françoise Lestage
francoise.lestage@univ-paris-diderot.fr
anthropologue, professeur à l'université Paris-Diderot/Paris-VII et chercheur à l'Urmis, unité de recherche Migrations et Société (UMR 7032). Ses recherches portent sur l'ethnicité, en particulier l'indianité dans les Amériques hispaniques, sur les dynamiques familiales, sociales et étatiques induites par les situations migratoires des Mexicains ainsi que sur les usages de la mort et le rapport à la mort en milieu migrant mexicain. Depuis 2007, elle est directrice de l'UFR de sciences sociales de Paris-Diderot/Paris-VII.

Boris Marañón
bolin88@servidor.unam.mx
économiste, docteur en études latino-américaines et chercheur à l'Institut de recherche en économie de l'Université nationale autonome de Mexico (Unam). Ses travaux portent sur l'insertion des populations mexicaines dans l'économie et les marchés du travail, l'économie sociale ainsi que sur la gestion des ressources naturelles.

Lucile Médina-Nicolas
lucile.medina@univ-montp3.fr
maître de conférences en géographie à l'université Paul-Valéry Montpellier-III et chercheur au sein du laboratoire Mutations des territoires en Europe (Montpellier). Elle consacre ses travaux aux dynamiques transfrontalières, qu'il s'agit de l'analyse des interactions sociales et économiques (migrations, constructions identitaires) ou de la mise en place par le politique de processus de développement transnationaux (coopérations transfrontalières), sur des terrains centraméricains.

Cristóbal Mendoza
cristobalmendozaperez@yahoo.com.mx
lecteur et chercheur en géographie à l'Université autonome métropolitaine-Iztapalapa de la ville de Mexico. Il travaille sur les migrations transnationales entre les États-Unis et le Mexique dans une perspective comparative internationale avec d'autres contextes, notamment africains.

Francis Mestries
mestries@yahoo.com.mx
professeur de sociologie, il coordonne le groupe de recherche en sociologie rurale à l'Universidad Autónoma Metropolitana, Mexico. Ses recherches au

Mexique (Zacatecas, Veracruz, Chiapas) portent sur la crise agricole et la migration internationale au Mexique, les unités domestiques paysannes et les réseaux migratoires, les mouvements paysans et les politiques agricoles, et les agro-industries.

Honoré Mimche
h_mimche@yahoo.fr
enseignant-chercheur en sociologie. Il travaille à l'Iford (Institut de formation et de recherche démographique) de l'université de Yaoundé-II au Cameroun. Ses champs de recherche concernent les liens entre migration, famille, éducation et santé en Afrique noire.

Raffaele Poli
raffaele.poli@unine.ch
docteur en géographie des universités de Neuchâtel et de Franche-Comté, collaborateur scientifique au Centre international d'étude du sport et maître-assistant à l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique de l'université de Lausanne.

André Quesnel
Andre.quesnel@ird.fr
démographe, directeur de recherche à l'IRD, UMR 201 Développement et Sociétés, université Paris-I/Ledes-IRD. Il a travaillé principalement sur les questions de peuplement, migration et développement en milieu rural en Afrique et en Amérique latine. Il travaille actuellement sur les questions de mobilité et relations intergénérationnelles au sud du Mexique.

Catherine Quiminal
catherine.quiminal@univ-paris-diderot.fr
professeure émérite à Urmis (Unité de recherche migrations et sociétés) de l'université Paris-Diderot. Elle travaille sur les transformations induites par la migration tant au niveau du politique dans les pays d'origine et d'installation qu'au niveau économique. Elle s'intéresse aux rapports de genre en situation migratoire. Les flux étudiés concernent les migrants et migrantes d'origine subsaharienne en direction de l'Europe mais aussi de l'Afrique du Sud.

Luis Miguel Rionda
riondal@gmail.com
professeur à l'université de Guanajuato au Mexique et membre du Système national de chercheurs (SNI) depuis 1991. Il est spécialiste en études de la migration internationale des travailleurs mexicains depuis 1982. Il a travaillé parmi des migrants indigènes (Oaxaca) et métisses (Michoacan, Guanajuato). Il étudie aussi la dynamique régionale de la politique mexicaine.

Susana M. Sassone
susana_sassone@yahoo.com.ar
docteur en géographie (Universidad Nacional de Cuyo), chercheuse au Conicet (Consejo Nacional de Investigaciones Cientìlficas y Técnicas). Elle travaille au Imhicihu (Instituto Multidisciplinario de Historia y Ciencias Humanas) de

Buenos Aires. Ses champs de recherche en géographie humaine portent plus particulièrement sur les migrations nationales argentines (entre la région métropolitaine de Buenos Aires et les régions du Nordeste et de Patagonie). Elle travaille aussi à l'échelle internationale sur les migrations entre la Bolivie et l'Espagne.

Giovanni Semi
giovanni.semi@unimi.it
sociologue, maître de conférences à l'université de Milan. Il s'intéresse aux dynamiques spatiales des mondes marchands, à l'ethnographie urbaine et à l'entreprenariat ethnique.

Zenabou Tourère
zenabou@yahoo.fr
économiste, chercheuse au CNE (Centre national d'éducation) du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation du Cameroun. Ses recherches s'inscrivent plus particulièrement dans le champ de l'économie du développement et des rapports de genre et développement en Afrique centrale.

Introduction générale

Geneviève CORTES

Laurent FARET

Les dynamiques de migration internationale sont depuis longtemps porteuses d'enjeux sociaux forts, tant pour les sociétés émettrices des flux que pour les sociétés réceptrices. S'il n'est en rien nouveau, le fait a pris une nouvelle importance dans le contexte de la mise en relation multiforme des sociétés et des territoires que le processus de mondialisation sous-tend. La visibilité des questions migratoires, les interrogations que les déplacements de population posent et la façon dont les acteurs politiques ou les opinions publiques s'emparent des débats autour de ces questions apparaissent de plus en plus comme les témoignages d'une transformation profonde des dynamiques sociales et économiques en ce début du XXIe siècle.

Globalisation, fractures et compétences migratoires

On peut considérer que le phénomène migratoire se situe à un moment spécifique marqué par un triple contexte. En premier lieu, en s'inscrivant dans le processus global de mondialisation, les mobilités humaines continuent à participer, comme elles l'ont fait tout au long de l'histoire mais sans aucun doute aujourd'hui de façon plus poussée, à la mise en relation des sociétés à une échelle globale. À ce sujet, il est sans doute vain de chercher à savoir si la migration est produite par la mondialisation ou si la migration est l'une des facettes de ce processus global. Il est plus important de constater combien les flux migratoires s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte où a pris place un ensemble d'autres flux, matériels et immatériels, entre des territoires marqués par un fort niveau d'interdépendance réciproque.

Pour autant, et en deuxième lieu, frontières et fractures à l'échelle mondiale continuent, à la fois en les produisant et en les limitant, à faire de la migration des hommes un processus à part, marqué par des champs de force, des contraintes, des recompositions, concourant à en faire un miroir des évolutions du Monde. Ainsi les dynamiques de la migration internationale, si elles participent bien de l'éventail des mobilités et des flux contemporains, présentent des spécificités qui ne permettent en aucun cas de les englober dans ce processus de façon neutre et indifférenciée. Les recompositions à l'échelle mondiale donnent à la migration des hommes un caractère spécifique, précisément parce que le reste des mobilités se fait de façon de plus en plus fluide, de plus en plus rapide, et qui plus est dans un contexte qui tend à les valoriser très largement. L'inégale distribution des ressources et des pôles majeurs de développement, la mise en place de politiques restrictives de la part des États ou, dans un autre domaine, les capacités variables des individus et des groupes à recourir à la mobilité restent des facteurs de différenciation forts qui ne s'estompent pas.

En troisième lieu, les groupes en migration se déplacent avec leur histoire, leurs valeurs et leurs pratiques. Ils rappellent, dans le contexte d'aujourd'hui, que leurs mobilités s'inscrivent forcément dans des temporalités et des formes sociales spécifiques, qui imprègnent les territoires et les sociétés qu'ils investissent. Si ce dernier point n'est pas nouveau, il répond à des logiques différentes aujourd'hui dans la mesure où les groupes en mouvement développent des compétences à s'organiser selon de nouvelles formes d'articulation sociale et territoriale, où les expériences dans les lieux d'installation peuvent plus facilement s'articuler avec le maintien de liens dans les régions de départ, où l'évolution des technologies de transport et de communication offre aux groupes multi-localisés des possibilités nouvelles, où les mobilisations collectives occupent aujourd'hui une place qui transcende largement la somme des expériences individuelles.

La complexification migratoire au prisme des logiques d'acteurs et des trajectoires

En postulant que la complexification des systèmes migratoires est l'une des tendances fortes des dynamiques contemporaines, le

parti pris de l'ouvrage est d'éclairer les mécanismes qui la sous-tendent en s'attachant au redéploiement des logiques et des systèmes d'acteurs. Il s'agit de réexaminer, d'une part, comment *le jeu des différents acteurs* de la migration s'organise dans un environnement où les interrelations entre les dynamiques qui produisent et supportent la mobilité sont de plus en plus croisées. Il s'agit d'autre part de produire une lecture dialectique des *trajectoires de la migration* en accordant du sens aux mécanismes et aux « temps » de la formulation et de la réalisation des projets migratoires. Car si des formes plus complexes existent et se déploient, c'est en grande partie parce que des acteurs organisés ont pu produire, de façon plus ou moins formelle, plus ou moins pérenne, plus ou moins contrainte, des dispositifs nouveaux dans lesquels les formes de mobilité s'articulent à un ensemble de dynamiques sociales qu'elles contribuent à redéfinir en profondeur.

Mais qui sont ces acteurs de la mobilité internationale ? De toute évidence, et en premier lieu, les migrants eux-mêmes, à l'origine et au cœur des processus. Lire de manière dialectique l'évolution des réalités migratoires et des enjeux qui les accompagnent suppose d'analyser les pratiques des individus et des groupes en migration dans le contexte des logiques structurelles et des évolutions historiques dans lesquelles ces mobilités s'inscrivent. L'hypothèse qui préside alors l'ouvrage est que l'observation de ces pratiques migratoires permet de comprendre, de façon fine, le défi posé par la complexification des dynamiques. Partir de « l'acteur migrant » positionné, le considérer dans un ensemble de champs qui relèvent du politique, de l'économique, du social et du culturel, c'est chercher à comprendre comment la mise en œuvre de son projet renvoie à la fois à des conjonctures spécifiques et à des systèmes de valeur. C'est chercher à lire de façon aussi plurielle que possible la signification de ses pratiques et de ses stratégies, à interroger de ce fait les modes de validation de son expérience migratoire. C'est aussi saisir la complexification des profils migratoires qui, loin de répondre au modèle unique d'une migration temporaire d'hommes en âge de travailler, majoritairement peu qualifiés et en provenance des zones rurales, tendent de plus en plus à se diversifier. Participent désormais des mouvements migratoires les femmes et les familles, sans que ces mobilités relèvent toujours du seul regroupement familial mais

constituent aussi des flux de travailleurs spécifiques ; des populations jusqu'alors concernées de façon plus limitée, en particulier celles de niveaux de formation intermédiaire ou supérieure ; enfin, des migrants provenant des aires urbaines, quand la ville avait d'abord eu vocation à être dans ces pays d'origine, à toutes les échelles, le réceptacle traditionnel des migrations internes.

Au-delà du migrant lui-même qui, en tant qu'individu, vit l'expérience du déplacement et de l'ailleurs, il s'agit de tenir compte en second lieu des autres types et niveaux d'acteurs de la migration et, en particulier, de ceux qui relèvent des organisations collectives et des réseaux sociaux. Si la famille (proche et élargie) constitue le référent incontournable des logiques migratoires individuelles – et cela demeure d'autant plus valable dans les sociétés des Suds – la communauté d'appartenance, les associations, les collectifs de migrants participent pleinement de cette complexification du système d'acteurs. Enfin, la nécessité de placer les logiques des migrants en regard des contextes plus larges qui les englobent, tant du point de vue économique que du point de vue des mesures politiques qui ont vocation à les encadrer, nous conduit à considérer des acteurs « exogènes » aussi divers que l'État, les entreprises ou encore, par exemple, les organismes intervenant dans les transferts monétaires (banques, coopératives, etc.).

S'interroger parallèlement, comme corollaire des logiques d'acteurs sur les « trajectoires » associées aux mobilités internationales, c'est tenter de décrypter les différents parcours, les divers cheminements sociaux et spatiaux construits « dans et par » la migration. *Les trajectoires spatio-temporelles*, tout d'abord, qui renvoient plus spécifiquement à l'élargissement et à la diversification des formes de la mobilité, sont probablement le domaine dans lequel la complexification migratoire est la plus manifeste. Il est désormais largement acquis que les temporalités de toute migration sont multiples, que la réversibilité des flux est partie prenante de la migration, que les mobilités s'inscrivent dans un cadre où installation, retours, reprise de mobilité, double résidence constituent les battements d'un processus inscrit dans les évolutions d'un environnement plus large. Combinaisons de facteurs et multiplicité des motivations ont ainsi contribué à définir des formes migratoires plurielles où les anciennes catégories entrent en

résonance, rendant parfois floue la limite entre des catégories usuelles que l'histoire de chaque flux invite à reconsidérer. Des processus de déplacements forcés et de recherche d'asile laissent par exemple place – ou au contraire viennent succéder – à des logiques relevant de l'exode économique. Des formes de séjour temporaire s'articulent avec l'existence de vastes communautés résidantes, installées depuis plus longtemps et servant de point d'appui pour d'éventuelles nouvelles formes de dispersion. De même, des statuts légaux multiples peuvent coexister au sein des familles, conduisant à des perspectives d'installation et de devenir souvent complexes et indécises.

Enfin, la complexification des systèmes migratoires s'observe dans une distribution géographique des flux devenue très hétérogène, avec des mouvements largement imbriqués les uns aux autres, associant mobilité des travailleurs avec déplacement des proches, pratiques de retour-visite ou de tourisme : quand certains espaces de polarisation à l'étranger sont devenus mondiaux, les rapports traditionnels de déplacement entre des pays voisins ou marqués par des liens historiques ne constituent plus qu'une partie du paysage migratoire. C'est ainsi que la multiplication des destinations au gré de contextes économiques et politiques variables, de même que la circulation entre les différents pôles atteints à l'étranger donnent lieu à des trajectoires complexes, sur des distances de plus en plus importantes. Il en résulte, alors, une interrogation plus large sur les *trajectoires territoriales* produites par la migration, sur le devenir de ces espaces et de ces lieux « pris » dans les turbulences migratoires, soumis à des transformations plus ou moins rapides, plus ou moins lisibles, dans le cadre des circulations qui les traversent. Les mutations affectent tout autant les espaces frontaliers comme lieu de passage, de transit ou d'installation, que les villes ou quartiers comme lieux réceptacles des migrants, ou encore les régions d'origine où se pose la question de l'impact des transferts de biens et d'argent sur le développement local ou régional.

Ainsi, de quelle façon se construisent les trajectoires des migrations internationales ? Dans quel rapport avec l'environnement des flux et selon quelles temporalités ? À partir de quelles caractéristiques spécifiques et en regard de quels objectifs se développent-elles ? Comment mobilisent-elles des niveaux différents

articulant logiques individuelles, familiales, sociales ? Au-delà des dynamiques propres à chaque situation migratoire, de la singularité des logiques d'acteurs et des trajectoires, c'est la façon dont les individus et les groupes migrants ont apporté des réponses au contexte macroéconomique et géopolitique de leur mobilité, également la façon dont ils se sont projetés eux-mêmes comme sujets de cet environnement et de ses transformations permanentes, qui constituent le fil directeur de l'ouvrage. On le voit, le projet est ici de décaler le regard depuis un cadre explicatif classique, celui des déterminants macro-économiques, exprimés en termes de forces d'attraction et de répulsion, de prise en compte globale des flux, vers une approche où la question des projets migratoires, des initiatives et des ajustements occupe une place plus importante. Pour autant, le but des analyses développées ici n'est pas de construire une lecture en opposition, insensible au rôle des déterminants d'une macro-analyse, mais bien de la compléter, à un moment où précisément la variété des formes de la migration et la diversité des cadres du mouvement rendent nécessaire cet élargissement des grilles d'analyse : la lecture et l'interprétation des stratégies ne peuvent se faire que dans un cadre continuellement marqué par les enjeux socio-économiques et géopolitiques qui entourent les acteurs et participent des trajectoires migratoires.

Il est alors entendu que les hommes et les femmes dont il est question dans cet ouvrage ne forment pas un seul et même ensemble, et la diversité des situations analysées le rappelle constamment. Ils partagent pourtant un élément commun, celui d'avoir expérimenté une mobilité spatiale au-delà de frontières nationales. En cela, ils se sont inscrits, de façon plus ou moins intentionnelle, plus ou moins maîtrisée, dans un autre rapport à la fois à leur milieu d'origine et aux environnements dans lesquels ils se trouvent projetés dans les pays de destination. Ce sont des expériences d'inscription socio-identitaire, économique ou politique spécifiques, de territorialités et de temporalités autres qu'ils ont eu à vivre. Identifier et comprendre ces formes d'inscription constituent sans aucun doute des enjeux à l'heure d'analyser, plus globalement, la place qu'occupent les migrations internationales et les mobilités humaines dans le monde actuel.

Croiser les regards, saisir les pluralités migratoires des Suds

Cet ouvrage collectif, fruit d'une partie des échanges et des débats scientifiques qui se sont tenus, en mars 2005 à Toulouse, à l'occasion du colloque « Circulations et territoires dans la migration internationale »[1], joue sur trois registres d'analyse.

Nous faisons le choix d'une approche centrée de façon dominante sur *les migrations impulsées dans les pays du Sud*. Il ne s'agit pas pour autant de questionner le fait migratoire dans le seul cadre des rapports Nord-Sud mais également dans celui des reconfigurations qui se jouent au sein des Suds, à des échelles territoriales variées, celles des nations, des régions, des métropoles, etc. C'est la raison pour laquelle une certaine place est donnée aux trajectoires Sud-Sud, tant on sait que c'est aujourd'hui à la fois l'une des dimensions essentielles de l'évolution des systèmes migratoires à l'échelle mondiale et le terrain d'une accumulation de connaissances encore fortement lacunaires. Il n'est pas inutile de rappeler par ailleurs combien *les Suds,* pour utiliser le vocable de plus en plus communément admis, constituent un ensemble composite, dont l'hétérogénéité se retrouve dans les dimensions migratoires de façon tout aussi marquée qu'elle s'observe dans la variété des processus et des rythmes du développement économique ou humain. Si cette hétérogénéité des niveaux de développement demeure une composante majeure des configurations migratoires, la lecture par les acteurs et les trajectoires en autorise le dépassement.

Le projet a ainsi pour ambition de mettre en regard des questionnements posés dans des contextes nationaux et internationaux variés, portant sur des flux en provenance d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie en articulation avec des espaces d'installation dans ces mêmes régions tout comme en Europe et en Amérique du Nord. De même, l'enjeu du propos est d'explorer une pluralité de

[1] Cette rencontre a été organisée par les équipes Cirus-Cieu, Ipealt et Dynamiques rurales de l'université de Toulouse le Mirail et l'équipe MTE de l'université Paul-Valéry de Montpellier. Elle a bénéficié du soutien du CNRS, du ministère des Affaires étrangères, de l'AUF, du Fasild, du conseil régional Midi-Pyrénées et de la mairie de Toulouse.

situations migratoires (migrations économiques, légales ou illégales, déplacements forcés, retours, etc.) qui concernent diverses catégories d'acteurs en mobilité (paysans, citadins, footballeurs, antiquaires, etc.). En cela, l'ouvrage permet des mises en parallèle et des confrontations d'expériences, mais invite aussi à replacer les analyses dans des contextes précis : motivations, contraintes et modalités migratoires ne sont pas les mêmes selon les environnements culturels, politiques et économiques dans lesquels s'inscrivent les flux.

Enfin, prétendre à un positionnement par les jeux d'acteurs nécessite de prendre le risque d'un croisement des perspectives disciplinaires et d'en exploiter les complémentarités. Les auteurs de cet ouvrage, géographes, démographes, anthropologues et sociologues, mobilisent ainsi les appareils théoriques et méthodologiques qui sont les leurs pour éclairer les différents registres et facettes de la mobilité internationale. L'intention est d'associer des chercheurs issus de milieux de pensée distincts, des Nords comme des Suds, permettant un décloisonnement des regards et une diversité d'interprétation. Au-delà, les analyses développées ici ont en commun d'être fondées sur des études de cas, des travaux de terrain où enquêtes et observations fines donnent à voir la complexité des processus à l'œuvre et la panoplie des échelles pour les appréhender.

Décliner plusieurs entrées thématiques

La première partie de l'ouvrage, intitulée *La construction du transnational* et introduite par S. De Tapia, aborde la question des formes d'articulation et d'interdépendance auxquels les flux migratoires participent dans les contextes économiques contemporains. Les conditions et les modalités de construction d'espaces transnationaux de mobilité, tout comme la spécificité des dynamiques migratoires qui en résultent, sont ici revisitées à partir de cas singuliers comme les mobilités internationales de footballeurs (contribution de R. Poli) ou des antiquaires africains (H. Mimche et Z. Tourère), ou en se centrant sur la qualification de certains espaces frontaliers (C. Mendoza sur le cas Mexique-États-Unis) ou urbains (G. Semi à propos des Marocains à Turin).

La deuxième partie, intitulée *Trajectoires et ruptures géopolitiques* est introduite par L. Cambrézy. Elle s'intéresse à la production de dynamiques migratoires spécifiques là où une recomposition des environnements politiques conduit à des mises en mouvement forcées de populations et génère des dispositifs fortement contraignants pour la mobilité internationale. Alors que la situation des rapatriés burkinabé de Côte d'Ivoire (S. Bredeloup) relève du premier cas, les entraves de la politique états-unienne à la mobilité des migrants mexicains (L. M. Rionda et B. Marañón) relève du second. Dans le cadre d'une reconfiguration d'espaces politiques régionaux, c'est la question du rapport entre les trajectoires et les politiques d'encadrement des flux qui est posée pour les Grecs de l'ex-Union soviétique (K. Kaurinkoski) et les Nicaraguayens au Costa Rica et aux États-Unis (L. Médina).

La troisième partie, intitulée *Le migrant, un acteur du développement* et introduite par H. Domenach, permet d'interroger la portée des formes migratoires actuelles et des types de liens entretenus avec les régions d'origine sur le processus de développement dans ces régions. Dans quelle mesure la migration peut-elle apparaître comme une dynamique participative du développement ? Et quel rôle joue l'acteur migrant dans cette dynamique ? Ces questions sont posées en termes différents, entre formes socioéconomiques d'action, possibilités d'inscription politique et reconfiguration du sentiment identitaire dans le cas des Maliens de l'extérieur (S. Keïta), des Burkinabé en Afrique de l'Ouest (A. Bonnassieux) et des Mexicains aux États-Unis (F. Mestries). Une approche comparée s'intéresse au rapport entre les formes migratoires et les modes d'investissement des transferts monétaires dans les cas boliviens et mexicains (V. Baby-Collin, G. Cortes, L. Faret). À partir d'une perspective plus théorique, la question du rendement décroissant de la migration et son effet sur les retours est posée (J. Durand).

La quatrième partie, intitulée *Mise en projets et stratégies* et introduite par C. Quiminal, traite des modes d'organisation des collectifs en migration et des logiques de structuration des flux qui en découlent à différentes échelles. Les stratégies et les modes opératoires des acteurs individuels sont ici placés dans l'environnement social qui leur donne sens, à l'échelle des familles, des communautés locales d'origine ou au sein des dispositifs sociaux développés dans la migration. Pour les Népalais en Inde (T. Bruslé) et les

migrants originaires de Veracruz au Mexique (A. del Rey et A. Quesnel), cycles de vie et rapports familiaux sont des clefs de lecture des formes migratoires. Dans le cas de différents groupes migrants à Philadelphie (D. Giband), les stratégies scolaires observées relèvent aussi de la mobilisation différenciée de compétences sociales.

La cinquième et dernière partie, intitulée *Cultes et rituels en mouvement* et introduite par C. Bordes-Benayoun, aborde la thématique de la permanence et de la recomposition des dynamiques culturelles qui entourent et supportent les pratiques migratoires. À travers des questions comme l'attache à la terre des origines, la mise en mouvement des symboles et des référents religieux ou l'inscription de la mobilité dans la mémoire collective, les enjeux identitaires et sociaux sont questionnés. Les cas mobilisent ici un éventail de dimensions largement entrecroisées autour des pratiques populaires religieuses des Boliviens en Argentine (S. Sassone), des stratégies mémorielles ancrées sur un capital religieux chez les Haïtiens en Guyane (M. Laëthier) et des attitudes et pratiques liées à la mobilité des défunts au Mexique (F. Lestage).

Au final, le lecteur pourra regretter certains silences de l'ouvrage. Par exemple, une approche plus spécifique des enjeux politiques et citoyens de la migration internationale. À la lumière des recompositions économiques, sociales et culturelles analysées, qu'en est-il du positionnement du migrant au regard des questions de citoyenneté, de ses droits, de sa participation politique ? À une échelle plus collective, où et comment se pose la question de la reconnaissance institutionnelle des migrants ? Ces dimensions sont pourtant transversales dans l'ouvrage, en filigrane dans plusieurs contributions. La situation d'illégalité, et donc de marginalité juridique et sociale de nombreux migrants des Suds, le durcissement des contrôles migratoires et ses conséquences à la frontière mexicaine, les impositions aux mobilités burkinabé, les formes imparfaites de reconnaissance collective des Maliens et des Nicaraguayens renvoient, dans des registres différents, à la question des migrants en tant que sujets d'un corps social et politique que leurs expériences font éclater.

Enfin, le parti pris de l'ouvrage engageant le lecteur dans une réflexion sur « l'acte migratoire » et les trajectoires sociales et ter-

ritoriales que trace le migrant invite de manière implicite à un repositionnement des démarches et des dispositifs méthodologiques. Là aussi, les apports croisés des différentes contributions méritent d'être relevés. Nombreux sont les auteurs qui, à partir d'enquêtes de terrain, développent des outils de mesure des flux et des transferts (de biens, d'argent, d'information), proposent de nouvelles catégorisations d'acteurs, ainsi que des lectures originales de la combinaison des temporalités et des échelles spatiales de la mobilité. La richesse des contributions procède également du souci de pénétrer « l'intimité des mondes migratoires » : restituer les itinéraires et les moments des parcours, rendre compte de récits d'expériences, décrypter les discours et les pratiques en observant les migrants dans leurs lieux et leurs milieux. Ces lectures démographiques, sociologiques, anthropologiques et géographiques, souvent attentives aux micro-phénomènes, permettent ainsi d'éclairer les mécanismes subtils qui fondent les processus décisionnels, les enchevêtrements relationnels, les stratégies et les modes d'organisation des individus, des familles et des groupes en déplacement. C'est la substance même des mobilités internationales et leurs pulsations dans le monde d'aujourd'hui qui sont mises à jour.

Partie 1

La construction du transnational

La migration est sans doute aussi vieille que l'humanité. Dès les premiers âges des hominidés, la mobilité est liée au besoin d'assurer au groupe comme à l'individu membre du groupe les conditions minimales de la survie et de la reproduction de l'espèce, dans un monde parfois hostile et toujours changeant. Ce ne sera que bien plus tard qu'il sera question de limites fixes, de bornes et de frontières, quand bien même tout ce qui vit est amené à déterminer son territoire. Sans aucunement faire ici l'historique de la civilisation, de la culture, de la mobilité ou de la migration, force est de constater que la nation, qui nous semble si évidente, n'est qu'un développement très récent de la territorialisation d'un groupe humain. Elle est mieux ancrée dans les cultures européennes et issues de la culture occidentale (Amérique du Nord, du Centre et du Sud, Australie-Nouvelle-Zélande…) que dans bien des cultures et civilisations non européennes, où la notion d'État est ancienne – comme la Chine, la Corée, le Japon ou le Viêt-nam. Ces dernières ont pourtant construit également leur identité sur une équation culture-langue-religion-territoire tout aussi ancienne (sinon plus) qu'en Europe, née de l'Antiquité gréco-latine, par ailleurs fortement remaniée par les invasions barbares que les descendants des principaux intéressés appellent simplement les *Völkerwanderungen* ou « migrations de peuples » et les historiens français les « Grandes invasions » ou les « Invasions barbares ». Aussi la notion de national, opposée à transnational, mérite-t-elle d'être dûment interrogée, qu'il s'agisse de populations externes faisant irruption dans la « stabilité » de l'État-nation de type européen (dont on soulignera à nouveau le caractère relativement récent) ou de populations vivant dans le cadre « national » d'États encore plus récents nés de la colonisation européenne, quelles que soient leurs bases historiques par ailleurs : Irak, Égypte, Iran, Corées, Mexique ou Pérou, pour ne citer que ceux-là, ont des racines historiques et culturelles bien plus ancrées dans le passé que bien des États européens.

Cette partie se compose de quatre contributions. Cristóbal Mendoza étudie le rôle de l'espace frontalier dans l'articulation des espaces transnationaux Mexique-États-Unis. Raffaele Poli analyse la circulation des joueurs dans l'espace européen du football professionnel. Honoré Mimche et Zénabou Tourère se

penchent sur la circulation migratoire des élites économiques de l'Ouest-Cameroun et, en particulier, le cas des antiquaires. Enfin, Giovanni Semi présente les réseaux migratoires marocains et les processus historiques urbains à Turin. Ces contributions sont de fait très diverses, tant par les populations étudiées (footballeurs africains du Centre-Ouest du continent, antiquaires de l'ethnie bamoun au Cameroun, Mexicains, Marocains) que par leur inscription spatiale (transcontinentale, transfrontalière, bilatérale) et l'échelle de l'observation (transcontinentale, continentale, locale). Il est difficile d'y faire la part entre transnationalisme, circulation migratoire, migration internationale, mobilités entravées par des frontières exogènes ou espace circulatoire. Le fait certain est bien, selon l'expression d'Alain Tarrius, l'apparition d'un paradigme migratoire, mais il est ici, comme d'ailleurs tout au long de l'ouvrage, particulièrement polymorphe et multi-dimensionnel.

La question posée par Giovanni Semi (continuité du modèle migratoire ou rupture et discontinuité de ce même modèle ?) est tout sauf anodine. Il n'est donc de transnational que confronté au national, qu'il soit transnational de facture récente comme les diasporas ouvrières ou prolétaires (dirait Gildas Simon ou Gabriel Sheffer) ou hérité de périodes antérieures comme les vieilles diasporas ou diasporas archétypales (selon la définition d'Alain Médam), ou encore pseudo-diasporas (lorsque le territoire national, sous l'effet d'événements externes, se rétracte sous les pieds des populations dispersées par l'histoire ou l'économie). C'est le cas des Turcs issus de l'Empire ottoman à Chypre et dans les Balkans, des Russes des nouvelles républiques indépendantes, des Maures et Touaregs des indépendances d'après l'Afrique Occidentale française, des Kurdes ottomans devenus citoyens de nouveaux États ou encore des Peuls tout à coup fractionnés par de nouvelles frontières internationales qu'ils n'ont aucunement souhaitées ou qui ne correspondent pas à leurs pratiques de l'espace.

Les quatre contributions mettent en exergue des formes parfois très sophistiquées de précarité sociale et d'instabilité géographique liées à la migration. Précarité sociale ou précarité juridique ne signifient pas pauvreté : antiquaires camerounais comme footballeurs d'Afrique subsaharienne « s'en sortent plu-

tôt bien », comparés à leurs compatriotes restés au pays, mais cette ascension sociale, sanctionnée par des revenus bien supérieurs à ceux de leurs proches et voisins, reste fragile. Pour l'instant, rien n'indique une réelle stabilisation, ni dans l(es)'espace(s) d'accueil, ni dans l'espace d'origine et de retour éventuel. Les Mexicains étudiés par Cristóbal Mendoza sont, ou paraissent *a priori*, plus proches du migrant classique et les Marocains de Turin en situation intermédiaire entre les deux modèles. Dans tous les cas, les distinctions habituelles d'immigré, émigré, régulier, irrégulier, voire migrant temporaire ou en transit, sont peu opérantes.

Cristóbal Mendoza propose d'abord une revue des concepts et des théories en cours dans les recherches américaines et mexicaines sur les flux migratoires sud-nord, entre Mexique et États-Unis. Sa contribution est suivie d'une riche bibliographie sur le thème du transnationalisme, repris sous de nombreuses dénominations. Les interrogations des chercheurs sont à la fois très proches de celles des Européens, mais jouent de fait un rôle important dans la définition de nouveaux concepts européens. Les concepts et notions abordés et interrogés, ici centrés sur le cas d'école mexicain (apport d'une enquête originale sur les agglomérations frontalières mexicano-américaines : Tijuana, Mexicali, Nogales…), sont ceux d'hyperespace ou espace-tiers, de communautés, de localités et d'espaces transnationaux, de champ/espace/circuit migratoire transnational, de réseau migratoire, de lieu transfrontalier… Les résultats de l'enquête montrent que, si une partie des migrants se trouve très proche des schémas les plus classiques de la migration internationale de travail, il faut impérativement tenir compte de la démographie et de la pyramide des âges comme de « l'effet-frontière », fortement renforcé par les autorités étatsuniennes. Cet « effet-frontière », très fort entre Mexique et États-Unis, est également apparu sur les rives de la Méditerranée et en Europe de l'Est, sous le coup de la définition de l'espace « Schengen ». Il est donc difficile dans le cas mexicain de faire la part entre nouvelles migrations et effet-frontière. Toujours est-il que l'auteur montre bien la diversification des flux migratoires mexicains depuis quelques années, diversification comparable à ce que l'on observe sur d'autres continents.

Raffaele Poli applique dans l'exemple de l'étude des footballeurs africains professionnels (et candidats à ce métier) les notions de migration transnationale et de circulation migratoire. Pour être très spécifique (faibles effectifs, migrants jeunes et exclusivement masculins, fortes rémunérations espérées, forte mobilité), cette migration illustre bien les nouvelles tendances et nouveaux flux migratoires. La question de l'autonomie réelle des migrants est ici posée face au fonctionnement du marché spécifique de recrutement de joueurs professionnels. Les migrants sont ici confrontés à un marché libre, faiblement réglementé dans les faits (alors qu'il existe une réglementation assez contraignante favorable aux joueurs). Une typologie des espaces est présentée : « espace plate-forme », « espace d'aboutissement », « espaces tremplin », « espace relais », permettant de comprendre le fonctionnement de cette migration. Cet exemple, encore une fois très spécifique, montre les effets de la mondialisation, où, sur une part de rêve des jeunes Africains essayant de se hausser au niveau international (hauts salaires, célébrité, considération), se jouent des mécanismes de marché purement économiques.

Honoré Mimche et Zénabou Tourère, dans leur contribution sur les « antiquaires », montrent comment une ethnie, les Bamoun, un groupe relativement marginalisé dans l'économie nationale du Cameroun, réussit à inverser une situation de crise en valorisant d'abord un savoir-faire ancien, y compris par les exclus de la modernité économique. Une nouvelle classe sociale « privilégiée » de migrants est née, en mobilisant ce savoir-faire traditionnel de la forge et une capacité de construction de réseaux migratoires sur un vaste espace, allant de l'Afrique au Moyen-Orient, aux États-Unis et au continent européen. On pense aux nombreux travaux maintenant classiques sur les Mourides sénégalais comme à ceux, récents, d'Alessandro MONSUTTI (2004) sur les Hazaras d'Afghanistan, où la mobilité et la construction de réseaux reposant avant tout sur la confiance entre individus, au-delà d'un premier cercle familial et ethnique, permet de gérer intelligemment une situation de crise profonde comme la marginalité économique pour les Bamoun ou la longue guerre civile pour les Hazaras. La migration chez les Bamoun est presque exclusivement masculine, spécialisée sur un commerce très spécifique d'antiquités « réelles », au sens d'objets anciens vendus

comme tels, ou d'artisanat reposant sur des productions traditionnelles qui, tout en gardant une authenticité de facture, s'adaptent aux demandes des marchés. La migration repose aussi sur des filières migratoires spécialisées par quartiers de résidence dans la ville au centre de la région d'émigration : Foumban. Les migrants se désignent d'après leur destination principale et les quartiers se réorganisent autour de ces spécialisations. Les migrants circulant sans cesse, les catégories classiques d'immigrés, émigrés ou même de migrants en transit n'ont pas de sens, ce qui est un autre point commun avec l'étude d'A. Monsutti.

Giovanni Semi, à partir d'une description détaillée des acteurs et du fonctionnement du marché du quartier de Porta Palazzo (Turin), s'interroge sur la définition actuelle du transnationalisme, appliquant la notion de circulation aux populations immigrées ou migrantes successives qui ont animé le quartier depuis 1853, date de la fondation du marché. Il aborde la question, qui lui semble centrale, de la vision des chercheurs autour de la relation entre continuité et discontinuité dans les processus historiques de circulation de migrants entre pays d'origine et lieux d'arrivée. Le contraste s'organise autour d'un lieu (relativement) fixe dans son implantation urbaine et ses caractéristiques sociales (malgré des populations qui se sont succédé, des migrants internes italiens aux courants actuels, très diversifiés de Marocains, Chinois, Mexicains, Philippins, Albanais…) et un fonctionnement très fluide reposant sur des interrelations entre populations, stables et instables, intégrées et non intégrées, nouvelles et anciennes, qui se côtoient sans heurts manifestes, où la confiance est la norme de base des relations entre individus et groupes. L'interrogation porte aussi sur l'émergence d'une économie de bazar (en référence aux travaux d'Alain Tarrius (1995) ou ceux de Michel Péraldi (2001) à Marseille-Belsunce). La question de la « nouveauté » de ce mode de relations interethniques est fondamentale, car, se référant aux travaux des historiens turinois, Giovanni Semi fait remarquer que ce type de relations existe depuis longtemps, même si la diversification des acteurs présents ou la modification des horizons des migrants, venus de plusieurs continents et non plus de plusieurs régions d'Italie ou du bassin méditerranéen, peut être justement le fait nouveau.

Si l'on peut se référer, une fois encore, à la thèse d'Alessandro Monsutti ou au petit ouvrage de Stéphane DUFOIX (2003) simplement intitulé *Les diasporas*, je dirais que « circulation migratoire », comme « transnationalisme » ou « diaspora », commence à « parler tout seul », tant les acceptions de cette expression, plus française (et peut-être assez facilement appréhendée en espagnol) qu'anglo-saxonne, commence à envahir le lexique de la « migratologie »[1]. Autant pris isolément, migration, mobilité, circulation, ont des sens reconnus et relativement bien cernés, autant circulation migratoire, diaspora ou transnationalisme, désignent des phénomènes migratoires fortement divergents, le point commun étant la nouveauté de la forme migratoire ou de la population intéressée.

Stéphane DE TAPIA

[1] Pour reprendre un terme, néologisme un tantinet provocateur, mais riche de sens, de Hervé DOMENACH : « De la migratologie », 1996.

Chapitre 1

Espace frontalier et articulation d'espaces sociaux transnationaux entre Mexique et États-Unis

Cristóbal MENDOZA

Le rôle de l'espace et des lieux comme éléments d'analyse, d'interprétation et de compréhension des processus migratoires est l'objet d'un débat qui reste à conduire dans la littérature démographique. Dans un grand nombre d'études sur les migrations internationales, les espaces sont réduits à des lieux d'origine (généralement situés dans des pays moins développés) ou de destination (dans des pays au niveau de développement supérieur) et l'installation à l'étranger est conçue comme un processus progressif, au cours duquel les personnes construisent des réseaux sociaux dans le lieu de destination et perdent contact avec leur communauté d'origine. L'importance donnée à ce cadre de référence bipolaire masque la manière dont les migrants permanents maintiennent le contact avec les gens et les communautés qu'ils ont laissés derrière eux (Rouse, 1992).

Cette manière traditionnelle d'aborder la question a été réfutée par des études qui préfèrent une lecture transnationale du flux migratoire international. Une grande partie de ces travaux se centrent sur la migration Mexique-États-Unis. Dans ce sens, Kearney (1991) souligne que la migration internationale vers les États-Unis

est devenue une caractéristique structurelle basique de certaines communautés mexicaines, devenues réellement transnationales. De telles communautés défient ainsi la portée fondatrice des États-nations dont elles transcendent les limites : les migrations se produisent dans des espaces globaux comportant de multiples dimensions, composées de sous-espaces interdépendants, sans limites et souvent fragmentés (KEARNEY, 1995).

Les réflexions de M. Kearney à propos de l'espace impliquent deux présupposés qui sont, d'une manière ou d'une autre, présents dans les textes anthropologiques sur le transnationalisme. Premièrement, la construction de la communauté transnationale implique une remise en cause de la définition même de l'État-nation, à tel point que certains auteurs ont parlé de sa disparition, et de celle d'un espace compris dans des limites géographiques ou territoriales. Ainsi, les flux migratoires et la construction de communautés transnationales prendraient place dans un hypothétique « troisième espace », un « hyper-espace » ou des « transnations délocalisées ». Autant d'espaces qui, dans tous les cas, se situent en dehors des dynamiques nationales (GUPTA et FERGUSON, 1992 ; APPADURAI, 1996). Deuxièmement, les localités (transnationales) sont des constructions sociales et culturelles (des communautés), et non des espaces géographiques.

Cette discussion théorique autour de l'espace, qui a impliqué dans plusieurs cas la négation de celui-ci, s'est vue, dans une certaine mesure, contrebalancée par les études empiriques réalisées par des anthropologues et des sociologues sur le transnationalisme. En ce sens, bien que l'anthropologie préfère le concept de « communauté », non délimitée par des limites territoriales précises, sinon comme un ensemble de relations sociales et d'identités communes, la grande majorité des études empiriques se centrent sur des localités concrètes, situées dans des États-nations différents, que les auteurs nomment « localités transnationales », c'est-à-dire des territoires avec des limites administratives très précises (par exemple, ROUSE, 1991 ; GOLDRING, 1992 ; SMITH, 1998). Ainsi, dans la littérature empirique sur le transnationalisme, les « communautés transnationales » et les « localités transnationales » prennent concrètement place sur des territoires situés dans deux États-nations distincts qui, malgré l'absence de contiguïté territoriale, sont connectés par des liens sociaux intenses qui se traduisent par des espaces « neutres » d'interrelation, où circulent des personnes, des biens, des idées et des capitaux.

En continuité avec ce qui précède, ce chapitre s'interroge tout d'abord sur le potentiel analytique de la notion d'espace transnational pour étudier les migrations Mexique-États-Unis. Concrètement, il s'agit de rediscuter le concept d' « espace social transnational » et de centrer l'étude sur les réseaux sociaux comme élément clé de la compréhension de ces espaces. Ensuite, et toujours au sein de cet exposé théorique, il s'agit de réfléchir sur la manière dont la frontière nord du Mexique à été traitée dans la littérature sociodémographique, et comment ont été étudiés, dans ce même corpus, les changements démographiques à cette frontière. Au cours des années 1990, on est passé d'une explication de la région en fonction de sa proximité avec les États-Unis à un regard radicalement différent : l'espace frontalier est désormais intégré aux analyses à l'échelle nationale et, en général, on en conclut que l'évolution démographique au Nord est le reflet de changements structuraux connus par le Mexique dans son ensemble. Après avoir présenté les aspects théoriques pertinents pour le débat, les données de l'Enquête de migration à la frontière nord (Emif) sont utilisées afin d'évaluer la pertinence des réseaux sociaux comme élément explicatif de la trajectoire des migrants de l'intérieur du pays. Nous nous interrogeons enfin sur la variation du profil démographique des migrants selon que leur destination finale est la frontière nord du Mexique ou les États-Unis.

Espaces sociaux transnationaux

Le transnationalisme, selon la définition classique de Glick Schiller *et al.* (1992), désignerait les processus à partir desquels les migrants construisent des champs sociaux entre leurs pays d'origine et de destination. En relevant la centralité du concept d'« espace (ou champ) social transnational »[1], Kivisto (2001) propose de le distinguer clairement comme une des trois lectures

[1] Marina Ariza (2002) affirme que la différence entre « espace social » et « champ social » n'est qu'une simple question de préférence et d'école de pensée. Ceux qui se situent dans la lignée de la pensée française (Bourdieu) préfèrent le concept de « champ social ». En revanche, les auteurs des écoles du nord et du centre de l'Europe (comme Faist ou Kivisto) optent pour le concept d' « espaces sociaux ».

possibles de la migration transnationale (les deux autres étant la proposition du phénomène faite par l'anthropologie culturelle et la conception du transnationalisme comme une théorie de moyenne portée). Cependant, à la différence d'autres espaces transnationaux (politiques ou économiques, selon la taxonomie proposée par PORTES *et al.*, 1999), le concept d'« espace social transnational » pose de façon particulière la question de sa définition précise et les possibilités de sa mesure[2].

Cela dit, il semble évident qu'une première approche du concept d'« espace social transnational » soit possible à partir de la notion de « réseaux migratoires », plus facilement quantifiable. Dans ce sens, les écrits sociodémographiques sur les migrations sont à l'origine d'un apport important en démontrant que la consolidation et l'affermissement des réseaux sociaux entre migrants, ex-migrants et non-migrants, entre des aires d'expulsion et de réception, sont fondamentaux pour comprendre la continuité et l'expansion du flux migratoire dans les régions d'origine (MASSEY, 1990 ; MASSEY *et a*l., 1991). De la même manière, en diminuant les risques liés au déplacement, l'expansion des réseaux dans les lieux d'origine implique un élargissement du flux migratoire à des groupes considérés comme moins enclins à l'émigration (voir, par exemple, PORTES et SENSENBRENNER, 1993, MASSEY *et al.*, 1998), cela étant lié au fait que le capital social en circulation augmente avec l'expansion et le développement de ces réseaux.

Les approches sociodémographiques, cependant, s'intéressent au rôle des réseaux à des moments concrets, que ce soit à l'occasion d'une enquête ou au moment d'interpréter la migration actuelle ou passée, sans tenir compte des processus de création et de destruction de ces liens sociaux. En effet, comme l'a démontré MENJÍVAR (2000) à partir d'un important travail ethnographique à San Francisco, les réseaux peuvent s'affaiblir ou même disparaître au fil du temps, ce qui fut le cas des réseaux de migrants salvadoriens de cette ville. Liée en partie à la situation de précarité pro-

[2] Le transnationalisme politique a été, par exemple, abordé à travers le vote des Mexicains à l'étranger ou le nombre de personnes affiliées à des associations d'immigrés aux États-Unis. La dimension économique, pour sa part, peut être étudiée à partir du montant des transferts monétaires de la migration ou de la permanence de commerces créés par des migrants de retour.

Tableau 1.
Une typologie des espaces sociaux transnationaux.

Durée	**Intensité**	
	Faible	Forte
Courte durée	*Dispersion et assimilation* Rupture des liens avec le pays d'origine, généralement intégration rapide dans le pays de réception	*Échange et réciprocité transnationale* Conservation des liens entre la communauté d'origine et la première génération, souvent migration de retour
Longue durée	*Réseaux transnationaux* Les liens sociaux sont utilisés dans certains domaines (commerce, religion, politique)	*Communautés transnationales* Réseau dense de réseaux communautaires sans localisation concrète, entre l'origine et la destination

Source : FAIST, 1999 : 44.

fessionnelle et économique dans laquelle vivaient ces personnes, l'absence de réciprocité entre les membres du groupe a conduit à cet affaiblissement.

Dans cette lignée, T. FAIST (1999) propose une typologie des espaces sociaux transnationaux à partir de la permanence des réseaux (qu'elle soit de courte ou de longue durée) et de l'intensité de ceux-ci (faible ou forte) (tabl. 1).

La classification de T. Faist révèle la pertinence de la corrélation entre la temporalité et l'intensité des réseaux, corrélation qui relève de situations différentes, de l'intégration aux sociétés de destination à la construction de communautés transnationales. On peut aussi souligner l'élément historique de cette classification (durée courte/longue), qui implique l'aspect dynamique de la formation de contacts et de liens sociaux. Cependant, un élément absent de cette classification réside dans le fait que les réseaux s'articulent à des échelles différentes : individus, familles, foyers et communautés (GRASMUCK et PESSAR, 1991).

Ainsi, l'une des conséquences de la migration serait que l'unité familiale se fractionne en plusieurs cellules disséminées, à l'étranger et dans le pays d'origine, ou s'intègre et fusionne avec d'autres

unités familiales, composant ainsi des foyers polynucléaires qui maintiennent entre eux un contact continu, grâce à la subsistance des réseaux familiaux. Ces différents fragments interagissent comme une entité commune, de telle manière que la nouvelle structure familiale ainsi constituée met en adéquation plusieurs réalités locales et l'environnement international, formant ainsi ce que l'on appelle des familles transnationales multilocales (GLICK SCHILLER *et al.*, 1992 ; GUARNIZO, 1997). Ces familles transnationales multilocales peuvent, selon T. FAIST (2000), prendre deux formes. La première serait constituée par des familles avec les parents et quelques enfants dans le pays de destination, et d'autres enfants ou tous les enfants dans le pays d'émigration, à la charge de parents ou d'amis. La deuxième résulterait de la migration de retour, les parents d'un certain âge retournent dans leur pays d'origine alors que les enfants, une fois adultes, et les petits-enfants, décident de rester dans le pays d'immigration (FAIST, 2000). Dans une perspective plus fonctionnelle, J. PALERM (2002) utilise le concept de « foyer transfrontalier » pour se référer à la multirésidence des immigrés mexicains aux États-Unis, individus que cet auteur qualifie de « travailleurs binationaux » se déplaçant périodiquement entre le Mexique et les États-Unis.

À l'échelle communautaire, l'importance des réseaux dans la construction des espaces sociaux transnationaux a été explorée par différents auteurs. Par exemple, dans une étude déjà classique et à partir de la comparaison de l'histoire de deux communautés mexicaines migrantes (Las Ánimas, Zacatecas et Guadalupe, Michoacán), R. MINES et D. MASSEY (1985) analysent la manière dont les différences de construction des réseaux sociaux, dans ces communautés, influent sur le type de migration. D'une façon similaire, L. GOLDRING (1992) compare deux circuits migratoires et conclut que les circuits migrants transnationaux sont des lieux d'expérience sociale et peuvent être des unités d'analyse utiles en vue de réaliser des études migratoires comparées. Selon cet auteur, plusieurs niveaux d'analyse coexistent et interagissent sous le concept de « circuit migratoire transnational » : des localités et des régions avec des histoires différentes, des formes d'organisation sociale, des institutions qui régulent l'accès aux ressources et des modes d'accès différenciés à certaines de ces ressources, notamment la terre.

L'espace frontalier comme espace intermédiaire dans la migration Mexique-États-Unis

Les textes reposant sur le concept d'« espace social transnational » sont généralement centrés sur ses dimensions sociales et esquivent sa dimension géographique. En parallèle, ils soulignent que les réseaux sociaux et les échanges qui « circulent » dans ces réseaux sont les éléments fondateurs des espaces en question. En ce sens, la perspective transnationale n'a pas montré d'intérêt pour une étude des lieux situés entre l'origine et la destination des flux, lieux qui pourtant forment une unique communauté transnationale, si l'on examine les liens sociaux que cette perspective analytique considère. Cela constitue un changement significatif par rapport à certaines études classiques sur les migrations, notamment aux modèles économistes, qui incluaient la question de la distance comme l'une des variables prises en compte à l'heure de décider d'une migration. La distance et l'espace intermédiaire semblent ne plus compter et certains mouvements migratoires se produisent même, selon différents auteurs, dans un espace sans base territoriale (par exemple Gupta et Ferguson, 1992 ; Appadurai, 1996).

Cette interprétation des espaces intermédiaires mérite d'être revue, particulièrement dans le cas de la migration Mexique-États-Unis où la migration vers les villes frontalières du nord du Mexique est, bien souvent, un pas précédant la migration internationale. Ce pas antérieur est logiquement influencé par l'existence de la frontière internationale. À partir du processus de militarisation que celle-ci connaît depuis les années 1990, les villes frontalières sont devenues dans de nombreux cas des lieux de rétention de la migration vers les États-Unis (voir par exemple, Massey *et al.*, 2002). L'image de villes de passage, de villes frontalières (trouvant ses racines dans la littérature, le cinéma et l'imaginaire populaire), tend à masquer le fait que ces villes sont, en elles-mêmes, des lieux de destination pour les migrations internes. De même, elles peuvent être réceptrices d'une migration internationale, particulièrement de personnes d'origine mexicaine nées aux États-Unis.

Depuis la perspective régionale, certains auteurs ont tenté de conceptualiser une « région frontalière » qui inclurait autant les territoires mexicains qu'états-uniens situés des deux côtés de la ligne internationale. Le débat sur l'existence ou non d'une région frontalière n'est pas exempt de polémique. Pour certains auteurs (par exemple, BUSTAMANTE, 1989 ; HERZOG, 1990) une unique région frontalière existe, basée sur la contiguïté géographique dans laquelle s'inscrit une série d'échanges intenses. Pour d'autres, le concept de « région frontalière » n'a ni bases solides ni cadre théorique de référence (par exemple, ALEGRÍA, 2000). En parallèle, bien que sans aboutir à des résultats concrets, une discussion a eu lieu sur la définition et la zone d'extension de la zone frontalière Mexique-États-Unis (voir, à ce propos, HAM-CHANDE et WEEKS, 1992 ou ZENTENO et CRUZ, 1992). Dans une analyse démographique de la région frontalière visant à explorer l'éventuelle diffusion géographique d'événements démographiques sur le territoire, C. MENDOZA (2001) conclut, pour sa part, que la ligne internationale sépare deux systèmes sociodémographiques distincts et que le nombre de migrants semble être l'unique trait sociodémographique commun bien que les caractéristiques du flux migratoire et ses impacts sur le territoire varient d'un côté et de l'autre de la frontière.

En lien avec les approches antérieures, les premières études de la sociodémographie du nord du Mexique expliquaient les supposés changements démographiques de la région en fonction de sa proximité avec les États-Unis (BUSTAMANTE, 1989 ou HAM-CHANDE et WEEKS, 1992). On expliquait dans ce contexte que le modèle de transition démographique du nord du Mexique se situait à une phase très avancée par rapport au reste du pays (COUBÈS, 2000). Cependant, depuis les années 1990, on assiste à un changement de point de vue : la frontière est mise en comparaison avec le reste du pays et l'on conclut, en général, que les changements du Nord sont le reflet de changements structurels enregistrés dans l'ensemble du Mexique (par exemple, l'étude de QUILODRÁN (1998) sur la nuptialité), bien que le Nord soit, bien souvent, à l'avant-garde des changements sociodémographiques et économiques du pays (DELAUNAY, 1995).

Selon ces textes, les villes frontalières du nord du Mexique ne sont pas singulières puisqu'elles présentent des traits démogra-

phiques communs à l'ensemble des villes du pays, mais leur singularité tient au fait qu'elles reçoivent un volume considérable de personnes, migrantes ou non, qui visitent ces villes. Le point que nous voulons précisément mettre en avant ici est le rôle joué par les villes frontalières dans la construction d'un espace transnational Mexique-États-Unis. Dans ce dernier, les localités sont à la fois destination et point de traversée de migrations venant tant de l'intérieur du pays que des États-Unis. Nous pouvons nous baser, pour explorer cette dimension, sur l'Enquête migration à la frontière nord (Emif), dont l'objectif est précisément de quantifier le flux qui traverse les villes frontalières du nord du Mexique.

L'Enquête sur la migration à la frontière nord (Emif)

L'Enquête sur la migration à la frontière nord du Mexique, mise en place par plusieurs institutions mexicaines[3], se présente sous la forme de quatre questionnaires reliés entre eux et correspondant au même cadre théorique et conceptuel. L'Emif quantifie et caractérise quatre flux migratoires selon leur provenance : depuis l'intérieur du Mexique (« flux sud »), depuis les villes frontalières, depuis les États-Unis et le flux des migrants déportés par la patrouille frontalière du service d'Immigration et de Naturalisation des États-Unis (« migrants déportés »). L'analyse présentée ici porte sur les données issues de l'enquête sur les flux provenant du Sud, c'est-à-dire les migrants qui arrivent à la frontière depuis l'intérieur du Mexique soit pour demeurer dans la région frontalière, soit pour utiliser celle-ci comme point de traversée (de manière légale ou non) vers les États-Unis[4]. Au sein de

[3] L'Emif est réalisée en collaboration avec le *Consejo Nacional de Población, la Secretaría de Trabajo y Previsión Social*, et le *Colegio de la Frontera Norte*. Les enquêtes sont réalisées dans les principales villes frontalières du nord du Mexique (d'ouest en est, Tijuana, Nogales, Ciudad Juárez, Piedras Negras, Nuevo Laredo, Reynosa et Matamoros) depuis 1993.

[4] La population qui fait l'objet du questionnaire « provenant du Sud » inclut des personnes âgées de plus de 12 ans, qui ne sont pas nées aux États-Unis, qui arrivent dans une des villes de l'échantillon, n'ont pas de résidence dans cette ville frontalière ni aux États-Unis et sont sans date fixe de retour.

ces flux, l'Emif permet de faire la distinction entre deux types de mouvement : le flux des migrants qui, lorsqu'on leur pose la question sur leur intention de séjour, déclarent vouloir passer aux États-Unis (« migrants en transit ») et le flux de ceux qui désirent rester, même temporairement, dans la ville frontalière mexicaine où est réalisée l'enquête (« migrants frontaliers »)[5]. Sept relevés ont été réalisés entre 1993 et 2003. Nous utilisons ici les données des phases 1 à 6, c'est-à-dire couvrant une période qui va de 1993 à 2001. La méthodologie utilisée pour chaque phase étant comparable, les données ont été rassemblées par année.

Les réseaux migratoires dans la construction des espaces sociaux transnationaux

Comme signalé plus haut, la littérature scientifique insiste sur l'importance des réseaux sociaux pour la compréhension de la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des idées et, en cela, sur la fonction de ces réseaux dans la construction des espaces sociaux transnationaux. Dans ce sens, l'Emif comporte plusieurs questions qui permettent une approche en termes d'analyse des réseaux sociaux.

Une première appréciation est permise par la question qui porte sur le fait d'avoir ou non des amis ou des parents dans la ville frontalière de référence (fig. 1). Si l'enquête ne permet pas de détailler le degré de parenté ni la durée de la relation d'amitié, elle permet d'établir le pourcentage de personnes qui ont un ami ou un parent, autant pour ceux qui sont en transit vers les États-Unis que pour les migrants qui ont fait le choix de vivre, même temporairement, dans ces villes frontalières. Les résultats sont assez significatifs : la moitié des migrants frontaliers interrogés entre 1996-2001 avaient des amis ou de la famille à la frontière nord du Mexique. De plus, un renforcement de ce paramètre est nettement observable durant la seconde moitié des années 1990. Les

[5] Les migrants frontaliers sont ceux qui déclarent que leur visite à la frontière du pays est motivée par un travail, la recherche de travail ou un changement de résidence. Les migrants en transit vers les États-Unis sont ceux qui déclarent que la raison de leur « visite » à la frontière nord du Mexique est de passer dans le pays voisin. Les autres personnes enquêtées sont des individus de passage dans le nord du Mexique pour une raison spécifique (visite de parents, achats) ou des étudiants.

Figure 1.
Migrants venus de l'intérieur du pays qui déclarent avoir des amis ou de la famille dans la ville d'enquête, 1996-2001 (en %).

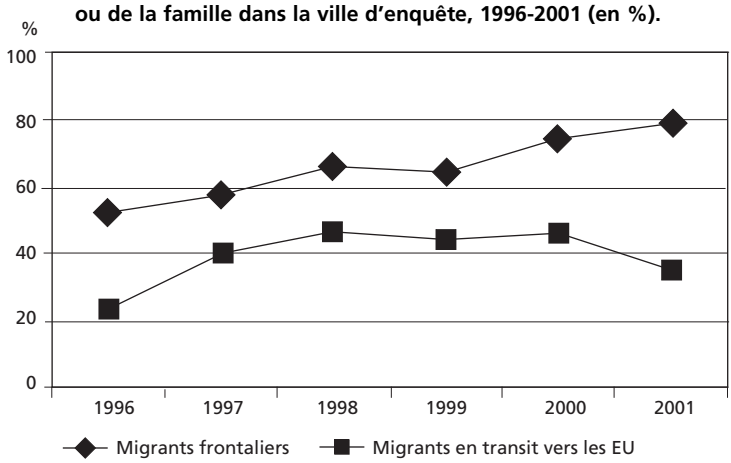

Note : n'inclut pas les migrants qui visitent la ville pour la première fois, ni ceux qui l'avaient visitée avant 1991.
Source : Emif, phases 1 à 6.

migrants en transit vers les États-Unis ne montrent de leur côté aucune tendance claire du point de vue de l'évolution de cet indicateur, mais on peut noter que celui-ci reste toujours inférieur aux données recueillies pour les migrants frontaliers. Il est possible de suggérer, à partir de ces données, que plus le nombre d'amis ou de liens familiaux à la frontière nord est faible, plus la probabilité que les migrants poursuivent leur chemin jusqu'aux États-Unis est grande. Si le fait d'avoir de la famille à la frontière nord du Mexique ne semble pas réduire, au moins en principe, la probabilité de passage au États-Unis, les migrants qui se dirigent vers la frontière choisissent précisément cette destination parce qu'ils disposent là d'un appui familial ou amical. À l'inverse, ce facteur aurait peu d'influence chez les migrants internationaux pour qui la frontière est un simple lieu de passage. Ce point sera repris ultérieurement, lors de l'analyse des probabilités de passage des différents types de migrants.

La question de l'aide apportée par la famille et les amis lors du dernier voyage du migrant permet d'aller plus loin dans l'analyse (tabl. 2). Les données sont distribuées ici entre les deux types de migrants (frontaliers ou en transit vers les États-Unis) et ne portent que sur les migrants qui déclarent avoir de la famille ou des

Tableau 2.
Type d'aide apportée par la famille ou les amis lors de la dernière migration dans la ville d'enquête, 1996-2001 (en %).

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Migrants frontaliers						
Prêt d'argent						
Oui	29,0	25,6	25,8	21,6	22	16,9
Non	71,0	74,4	74,2	78,3	77,1	83,1
Logement et/ou alimentation						
Oui	79,2	83,3	83,2	79,7	76,7	88,3
Non	20,8	16,7	16,8	20,2	23,2	11,7
Aide pour trouver du travail						
Oui	43,7	40,4	41,8	32,9	28,9	33,4
Non	56,3	59,6	58,2	67,1	71	66,6
Contrat						
Oui	3,1	1,8	9,2	4,9	3,8	0,8
Non	96,9	98,2	90,8	95	95,4	99,2
Migrants en transit						
Prêt d'argent						
Oui	0,9	8,4	27,1	12	9,3	8,9
Non	99,1	91,6	72,9	84,5	90,6	91
Logement et/ou alimentation						
Oui	38,7	83	77	59,8	75,3	58,9
Non	61,3	17	23	39,8	24,6	41
Aide pour trouver du travail						
Oui	0,0	18,3	34,6	17,5	6,2	2,8
Non	100,0	81,7	65,4	79,3	93,7	97,1
Contrat						
Oui	0,0	0,0	0,1	0,8	0,2	0,6
Non	100,0	100,0	99,9	95,9	99,7	99,3

Note : proportions calculées sur la totalité des personnes qui déclarent avoir de la famille et des amis dans la ville de l'enquête. Le tableau n'inclut pas les « ne sait pas/ne répond pas ».
Source : Emif, phases 1 à 6.

amis à la frontière nord du Mexique. Il est intéressant de souligner que ceux qui sont en transit vers les États-Unis ont non seulement moins de contact avec les villes frontalières mais que leurs réseaux dans ces villes sont aussi d'une qualité sensiblement inférieure (en termes d'aide apportée) à ceux des migrants frontaliers qui désirent rester, au moins temporairement, dans le nord du Mexique. Ainsi, à l'exception de 2001, entre 20 et 25 % des migrants frontaliers enquêtés entre 1996 et 2000 ont reçu une certaine forme d'aide financière de leur famille pour réaliser leur migration antérieure. Pour les migrants en transit vers les États-Unis,

cet indicateur se réduit à 10 % des cas et surtout est très irrégulier. Alors que les migrants frontaliers sont caractérisés par une situation homogène du point de vue de l'aide reçue de leur famille et amis au long de la période d'étude, ceux qui sont en transit présentent des profils très hétérogènes dans le temps. Ce point de l'hétérogénéité des situations constitue la différenciation essentielle entre les deux groupes considérés dans ce travail.

L'aide à la recherche d'emploi est un indicateur fort de la qualité des réseaux. Dans la période 1996-1998, plus de 40 % des migrants frontaliers ont obtenu une aide pour trouver du travail lors de leur dernière visite (et autour de 30 % en 1999-2001). Dans le cas des migrants en transit, l'aide n'atteint jamais 20 % du total, sauf en 1998 (tabl. 2). Il semble alors clair que la solidité des réseaux dans les villes frontalières fait partie des éléments importants pour comprendre la décision d'une personne de rester au Mexique ou de poursuivre son chemin vers les États-Unis. Cependant, il faut prendre ici en compte le fait qu'une partie des migrants frontaliers qui veulent rester dans le nord du pays désirent également aller aux États-Unis dans le futur. Concrètement, 35 % des migrants frontaliers ont exprimé leur intention d'immigrer aux États-Unis (pour la période 1993-1997). Cependant, ce chiffre est descendu à moins de 20 % en 1998-2001. Ces données indiquent que les villes frontalières ont, de plus en plus, su retenir un pourcentage croissant du flux qui se dirige vers le nord (le terme incluant ici autant les villes frontalières que les États-Unis), au long des années 1990.

Probabilité de passage aux États-Unis

Nous nous sommes intéressés jusqu'à maintenant au rôle des réseaux de connaissance pour comprendre l'établissement et le transit à la frontière nord du Mexique. Dans le but de définir le migrant type qui a la plus forte probabilité de traverser la frontière internationale, nous présentons ici les résultats de deux modèles de régression logistique. Dans ces deux analyses, la variable dépendante est l'intention de passage et les variables indépendantes incluent le sexe, l'âge (codifié par groupe d'âge), l'année de réalisation de l'enquête, l'expérience de travail dans les trente jours précédant la migration, le fait d'avoir ou non des amis et de la famille à la frontière nord et la provenance géographique (codifiée en quatre aires régionales)[6]. Le premier modèle se réfère exclusivement

aux migrants frontaliers qui désirent rester au Mexique au moins temporairement et dont une partie désire traverser en direction du pays voisin dans le futur. Le second modèle s'intéresse autant aux migrants frontaliers qu'à ceux qui ont déjà décidé de leur passage en arrivant à la frontière (les migrants en transit)[7].

Le genre, en premier lieu, est hautement significatif (< 0,01, voir tableau en annexe). Dans le cas des migrants frontaliers (modèle 1), la probabilité pour qu'une femme passe la frontière est deux fois plus faible que pour un homme (0,53). En revanche, dans le modèle 2, les probabilités de passage des femmes, bien que plus faibles aussi, se rapprochent davantage de celles des hommes (0,96). L'année de passage est elle aussi hautement significative (< 0,01). Les probabilités pour qu'un migrant passe la frontière, en comparaison avec 1993, année de référence, sont différentes entre le modèle 1 et le modèle 2. Ce dernier ne montre pas une évolution temporelle claire ; au contraire, il semblerait que le flux soit stable au long de la décennie. Par contre, si l'on observe seulement les migrants frontaliers (modèle 1), l'évolution est distincte : alors que dans la période 1994-1997 les probabilités de passage sont semblables à celles de 1993, à partir de 1998 elles sont toujours inférieures à celles de 1993. Ce que nous avions noté précédemment paraît alors observable : les villes frontalières retiennent un pourcentage plus important du flux qui se dirige au nord pendant la deuxième moitié des années 1990.

Les deux modèles montrent aussi que la probabilité de passage augmente avec l'âge, bien que cette progression soit plus marquée dans le modèle 2. Il paraît alors logique de penser que les personnes plus âgées, qui sont aussi plus susceptibles que les plus jeunes d'avoir les documents nécessaires au passage de la frontière, se déplacent plus fréquemment entre le Mexique et les États-Unis[8].

[6] Régions Ouest, frontière nord, périphérie et Centre, selon la régionalisation proposée par DURAND, 1998.

[7] On peut souligner que le modèle 1 prédit mieux que le modèle 2 les probabilités de passage, comme on peut l'observer sur les logarithmes de vraisemblance, plus réduits dans le premier modèle.

[8] Une analyse de contingence entre le fait d'avoir des documents pour passer la frontière internationale et l'âge montre que le pourcentage de personnes ayant des documents migratoires est supérieur dans les groupes de personnes majeures, et inférieur dans le groupe des 12-19 ans.

Quant à la provenance des migrants, la région Ouest (région de provenance migratoire historique) sert ici de catégorie de référence. En comparaison avec la région traditionnelle de migration, les probabilités de passage se réduisent de moitié dans le cas des migrants en provenance de la région Centre, et à un quart seulement lorsque l'origine est la région de la frontière ou les États de la périphérie (États du Chiapas et du golfe du Mexique, sauf Tamaulipas). Ici, les différences entre les deux modèles ne sont pas très marquées. De la même façon, le fait d'avoir travaillé antérieurement dans les lieux d'origine ou d'avoir des amis ou de la famille à la frontière affecte négativement, en les réduisant, les intentions de passage, de 40 % et 30 % dans chacun des deux modèles.

Ancienneté, caractéristiques et destination du flux vers le Nord

Dans le paragraphe précédent, nous avons pu signaler en quoi la solidité des réseaux intervient de façon importante dans le choix du migrant de rester ou non dans les villes frontalières du nord du Mexique. Nous avons vu aussi que les caractéristiques démographiques diffèrent selon la destination. Pour aller plus loin dans ce sens, on peut se demander si les villes frontalières du nord du Mexique et les États-Unis présentent des potentiels d'attraction variables selon les caractéristiques démographiques des migrants.

À la différence des points antérieurs, les données sont ici groupées selon la destination finale des migrants (et non la destination temporaire). Ainsi, les migrants frontaliers indiquant un souhait de passer la frontière des États-Unis dans le futur sont additionnés aux « migrants en transit ». Dans ce sens, le tableau 3 permet de distinguer deux profils clairement différents parmi les migrants frontaliers, incluant ceux qui désirent rester dans le nord du Mexique et ceux qui se dirigent vers les États-Unis. On trouve au sein de ce dernier groupe des individus plus âgés, une proportion plus importante de personnes mariées et de personnes provenant de la région Ouest du Mexique. À l'inverse, le migrant dont la destination finale est la frontière nord du Mexique est plus jeune, la probabilité qu'il soit célibataire est plus élevée et son origine géographique est moins marquée. On peut aussi observer des différences du point de vue de l'intégration professionnelle des groupes avant la migration.

Tableau 3.
Profils démographiques des migrants selon leur destination finale.

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Migrants vers les États-Unis									
Femmes (%)	3,9	3,0	2,7	4,6	3,8	18,9	13,5	18,8	16,6
Âge moyen (années)	31,0	30,3	31,3	31,9	32,3	31,7	33,9	36,3	35,7
Chefs de foyer (%)	66,3	69,5	67,1	69,1	71,1	52,4	64,0	67,0	70,7
Mariés (%)	57,5	56,9	60,7	63,8	63,4	50,6	57,4	70,0	65,0
Célibataires (%)	39,1	34,8	35,5	33,5	32,0	44,0	35,0	24,4	26,7
Provenance : ouest du Mexique (%)	48,4	61,5	55,7	50,7	61,2	37,5	47,0	43,3	46,2
Travail 30 jours avant migration actuelle (%)	66,1	70,0	56,8	49,2	56,3	85,8	86,5	89,3	88,0
Effectif	450 265	134 702	354 573	179 352	248 405	202 975	414 960	362 840	137 707
*Migrants frontaliers**									
Femmes (%)	9,2	4,7	8,2	7,1	9,8	11,7	14,7	13,4	11,8
Âge moyen (années)	27,5	26,4	27,4	30,5	28,0	28,2	29,1	29,8	28,4
Chefs de foyer (%)	54,3	52,0	52,1	61,6	51,5	44,8	51,8	52,9	55,0
Mariés (%)	42,2	50,4	45,4	53,7	46,0	35,6	43,2	45,9	42,7
Célibataires (%)	51,3	46,1	50,6	42,0	48,5	55,2	49,5	44,3	46,6
Provenance : ouest du Mexique	26,6	36,0	30,5	23,8	33,4	25,3	25,0	23,0	28,6
Travail 30 jours avant migration actuelle (%)	72,4	78,8	72,5	72,5	72,1	79,0	90,0	88,7	93,0
Effectif	530 339	190 298	415 539	191 121	267 903	325 760	527 564	507 495	172 152

Source : Emif, phases 1 à 6.
* Migrant qui désire travailler ou chercher du travail à la frontière du Mexique et ne désire pas passer aux États-Unis.

Ces profils sont intéressants sous différents aspects. En premier lieu, ils soulignent d'une certaine manière à nouveau l'importance des réseaux, étant donné que la région qui alimente le flux principal vers les États-Unis est celle qui présente une tradition migratoire de près de 100 ans (CARDOSO, 1980 ; DURAND *et al.*, 2001). Deuxièmement, les données montrent que la migration vers le pays voisin est le fait de personnes adultes (non des jeunes) qui, bien que mariées, voyagent seules. Si la faible quantité de femmes est à noter, c'est aussi l'importance de son évolution sur la période d'observation qui appelle l'attention. Concernant le changement de résidence vers les villes frontalières du nord du Mexique, celui-ci peut probablement être associé à une rupture avec le milieu familial et à une intégration sur le marché du travail frontalier, considéré comme très dynamique en comparaison avec les marchés de travail des migrants à l'intérieur du pays (voir, par exemple, ZAVALA DE COSÍO, 1997).

Conclusion

Ce chapitre constitue une première réflexion autour de l'articulation de l'espace frontalier, entendu comme l'ensemble des villes frontalières du nord du Mexique, dans la construction des espaces sociaux transnationaux. Cette réflexion a été menée dans une perspective sud-nord, c'est-à-dire dans la perspective des individus qui, de l'intérieur du pays, se dirigent vers le nord. Cette discussion a permis de pointer, en premier lieu, la nécessité d'incorporer les villes frontalières du nord du Mexique, espaces intermédiaires, à une réflexion plus générale sur l'espace de la migration transnationale Mexique-États-Unis. Par ailleurs, on a exposé les données de l'Emif qui mesurent le flux migratoire dans les principales villes frontalières du nord du Mexique. Celles-ci s'érigent, selon la méthodologie de l'enquête, en points d'observation des déplacements sud-nord autant que nord-sud. Mettre en relation ces deux questions, l'une théorique et l'autre empirique, n'est pas tâche facile ; on a fait le choix de retenir pour cela le fil conducteur que représentent les réseaux migratoires qui, en accord avec la littérature, sont un élément clé pour comprendre la construction des espaces sociaux transnationaux.

Ce chapitre constitue à nos yeux une innovation dans la mesure où le phénomène transnational est abordé à partir d'une enquête qui évalue les flux de migration. L'idée sous-jacente est que les espaces sociaux transnationaux s'implantent dans des lieux unis par le déplacement des migrants, à la base des circuits migratoires tels que développés sous le concept proposé par L. Goldring (1992) ou R. Mines et D. Massey (1995). Ces circuits migratoires donnent un « caractère » particulier aux lieux qui les constituent, de la même manière que les lieux peuvent moduler l'intensité et le volume des flux migratoires.

Les données de l'Emif sont assez révélatrices. D'un côté, elles réaffirment le profil classique du migrant aux États-Unis, des hommes qui, bien que mariés ou chefs de famille, voyagent seuls. Cependant, l'âge moyen, de 35 ans, est supérieur à celui enregistré par les enquêtes qui se basent sur des stocks de migrants (voir, par exemple, Marcelli et Cornelius, 2001, ou Mendoza, 2006), étant donné que l'Emif, rappelons-le, mesure le déplacement et

que la mobilité augmente avec l'âge, comme le montrent nos données. Les femmes, quant à elles, atteignent au point le plus haut seulement 19 % du total du flux en direction des États-Unis. Cette donnée est intéressante car, en réfléchissant à la construction des espaces sociaux transnationaux, on perd trop souvent de vue le sujet démographique. Dans une perspective territoriale, ce ne sont pas les jeunes, les femmes ni les familles qui construisent ces espaces d'interrelation sociale, sinon des hommes d'âge moyen (30-50 ans, modèle 1, tableau en annexe) qui se déplacent le plus fréquemment entre le Mexique et les États-Unis. L'élément démographique est aussi déterminant du fait que les migrants qui composent le flux qui se dirige vers les villes frontalières sont plus jeunes et avec moins d'obligations familiales. L'espace frontalier comme lieu de destination attire, pour autant, un type de personnes ayant des caractéristiques différentes de celles du migrant qui se dirige vers les États-Unis.

D'un autre côté, la frontière nord-mexicaine semble retenir de manière croissante, au fil des années 1990, une partie du flux en direction du nord (entendu ici comme la frontière mexicaine et les États-Unis). Il est probable que ce fait soit directement lié à la mise en place de contrôles accrus, à partir du milieu des années 1990, et à la militarisation de la ligne frontalière de la part des autorités états-uniennes (VILA, 2000 ; MASSEY *et al.*, 2002).

En somme, nous avons essayé ici d'ouvrir des pistes d'analyse sociodémographique sur un thème rarement traité comme l'articulation des espaces intermédiaires dans la migration transnationale. Avant tout, ce travail amène à souligner la pertinence des réseaux sociaux dans l'orientation des flux vers une destination ou une autre, en fonction de la solidité de ces mêmes réseaux dans les différents lieux. Malheureusement, ce type d'enquêtes ne prend en compte l'existence des réseaux qu'à un moment donné et ne permet donc pas une approche du caractère changeant de ces relations sociales, notamment selon les contextes rencontrés localement. À nouveau, les relations sociales ne sont pas étrangères au lieu.

Ensuite, le cycle de vie des personnes est aussi une clé pour comprendre comment se structurent les espaces migratoires. Les migrants les plus jeunes, majoritairement célibataires et avec une moindre probabilité de pouvoir compter sur des documents

migratoires, sont ceux qui optent le plus fréquemment pour la permanence dans les villes frontalières. Il est de ce point de vue surprenant de constater que la migration à la frontière nord du Mexique a été seulement considérée soit comme une étape précédant le passage aux États-Unis, soit comme un élément dans la régulation du marché du travail et des salaires, et que l'on ait jamais pris en compte le rôle « libérateur », d'« aventure » que peuvent jouer ces villes pour certains jeunes provenant de l'intérieur du pays. La migration à la frontière nord du Mexique peut être une option pour ceux qui désirent briser les codes traditionnels du Mexique rural ou des villes petites et moyennes, en particulier dans les zones sans tradition de migration aux États-Unis, en évitant les confrontations familiales et le risque de traverser la frontière.

Enfin, en référence à la question spatiale, on peut souligner le fait que l'espace frontalier est bien intégré dans l'espace transnational qui se constitue à partir de la migration Mexique-États-Unis, contribuant même à donner à la frontière une identité en tant que telle, à travers des milliers d'images (villes de passage, villes de migrants, le Nord). Cependant, nous devrions être capables de dépasser cet imaginaire, qui suppose au fond que la migration se fait toujours dans le sens sud-nord, et comme l'exprime Kearney (1995) répond à une logique centre-périphérie réduisant le phénomène migratoire à un mouvement bipolaire, dans ce cas d'un pays moins développé vers un autre au niveau de vie supérieur. Nous devrions dépasser ces images parce que les données de l'Emif présentent une réalité bien plus complexe. Le pari est alors de tenter d'intégrer ces « espaces intermédiaires », ces lieux de frontière, dans une reconsidération générique des espaces transnationaux qui se forment à partir de la migration Mexique-États-Unis. Nous avons ici réfléchi à partir du déplacement des personnes dans la direction sud-nord, mais sans doute faudrait-il en plus intégrer les déplacements dans d'autres directions et s'interroger sur les types de migrants à la frontière nord du pays (ne pas supposer, par exemple, que la migration soit toujours professionnelle). Si un territoire permet bien la reconceptualisation de la migration au-delà du mouvement bipolaire auquel M. Kearney faisait référence, c'est précisément celui que composent les villes frontalières du nord du Mexique.

Références bibliographiques

ALEGRÍA T., 2000 – Juntos, pero no revueltos. *Revista Mexicana de Sociología*, 62 (2) : 89-107.

ARIZA M., 2002 – Migración, familia y transnacionalidad en el contexto de la globalización: algunos puntos de reflexión. *Revista Mexicana de Sociología*, LXIV (4) : 53-84.

BUSTAMANTE J., 1989 – Frontera México-Estados Unidos: Reflexiones para un marco teórico. *Frontera Norte*, 1 (1) : 7-24.

CARDOSO L., 1980 – *Mexican emigration to the United States, 1897-1931*. Tucson, University of Arizona Press, 192 p.

COUBÈS M.-L., 2000 – Demografía fronteriza: cambio en las perspectivas de análisis de la población en la frontera México-Estados Unidos. *Revista Mexicana de Sociología*, 62 (2) : 109-123.

DELAUNAY D., 1995 – « Quelques identités démographiques de la *frontera norte* mexicaine ». *In* Gondard P., Revel-Mouroz J. (eds) : *La frontière Mexique-États-Unis : mutations économiques, sociales et territoriales*, Paris, Éd. de l´IHEAL : 119-138.

DURAND J., 1998 – « ¿Nuevas regiones migratorias? ». *In* Zenteno R. M. (ed.) : *Población, desarrollo y globalización*, Ve Reunión de Investigación Sociodemográfica en México, Ciudad de México, Sociedad Mexicana de Demografía/El Colegio de la Frontera Norte : 101-116.

DURAND J., MASSEY D. S., ZENTENO R. M., 2001 – Mexican immigration to the United States: Continuties and changes. *Latin American Research Review*, 36 (1) : 107-127.

HAM-CHANDE R., WEEKS J. (eds.), 1992 – *Demographic Dynamics of the U.S.-Mexico Border*. El Paso, The University of Texas.

HERZOG L., 1990 – *Where North Meets South: Cities, Space and Politics on U.S.-Mexico Border*. Austin, University of Texas, 289 p.

MARCELLI E. A., CORNELIUS W., 2001 – The changing profile of Mexican migrants to the United States: New evidence from California and Mexico. *Latin American Research Review*, 36 (3) : 105-131.

MASSEY D. S., ALARCÓN R., DURAND J., GONZÁLEZ H., 1991 – *Los Ausentes: El Proceso Social de la Migración Internacional en el*

Occidente de México. Ciudad de México, Consejo Nacional para la Cultural y las Artes, Alianza Editorial, 397 p.

Massey D. S., Durand J., Malone N. J., 2002 – *Beyond Smoke and Mirrors: Mexican Immigration in an Era of Economic Integration*. New York, Russell Sage Foundation, 199 p.

Mendoza C., 2001 – Sociodemografía de la región fronteriza México-Estados Unidos: Tendencias recientes. *Papeles de Población*, 30 : 31-64.

Mendoza C., 2006 – « ¿Nuevos patrones de migración México-Estados Unidos? Características del flujo migratorio de una región expulsora tradicional (Michoacán) y una «emergente» (Veracruz) en los noventa ». *In* Escobar A. (ed.) : *Memorias del Primer Congreso Nacional de Migración. Dinámicas Tradicionales y Emergentes de la emigración mexicana*, Buenos Aires, Antropofagia.

Menjívar C., 2000 – *Fragmented Ties: Salvadoran Immigrant Networks in America*. Berkeley, University of California Press, 301 p.

Mines R., 1981 – *Developing a Community Tradition of Migration: A Field Study in Rural Zacatecas, Mexico, and California Settlement Areas*. San Diego, University of California. Program in United States-Mexican Studies, 219 p.

Mines R., Massey D. S., 1985 – Patterns of migration to the United States from two Mexican communities. *Latin American Research Review*, 20 (2) : 104-123.

Palerm J. V., 2002 – « Immigrant and migrant farmworkers in the Santa Maria Valley ». *In* Vélez-Ibáñez C. G., Sampaio A. (eds.) : *Transnational Latina/o Communities: Politics, Processes, and Cultures,* Lanham, Rowman & Littlefield Publishers : 247-272.

Quilodrán J., 1998 – *Le mariage au Mexique : évolution nationale et typologie régionale*. Louvain la Neuve, Bruylant Academia/ L'Harmattan, 256 p.

Rouse R., 1992 – « Making sense of settlement: Class transformation, cultural struggle, and transnationalism among Mexican migrants in the United States ». *In* Glick Schiller N., Basch L., Blanc-Szanton C. (eds.) : *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*, New York, Annals of the New York Academy of Sciences, 645 : 25-52.

SMITH R. C., 1998 – « Transnational localities: Community, technology and the politics of membership within the context of Mexico and US migration ». *In* Smith M. P., Guarnizo L. E. (eds.) : *Transnationalism from Below*, New Brunswick, Transaction Publishers, Comparative Urban & Community Research 6 : 196-240.

VILA P., 2000 – *Crossing Borders, Reinforcing Borders: Social Categories, Metaphors, and Narrative Identities on the U.S.-Mexico Frontier*. El Paso, University of Texas Press, 290 p.

ZAVALA DE COSÍO M. E., 1997 – Cambios demográficos y sociales en la frontera norte de México: Familia y mercado de trabajo. *Documents d´Anàlisi Geogràfica*, 30 : 93-120.

ZENTENO R., CRUZ R., 1992 – « A geodemographic definition of the northern border of Mexico ». *In* Ham-Chande R., Weeks J. R. (eds.) : *Demographic Dynamics of the U.S.-Mexico Border*, El Paso, The University of Texas : 29-42.

Annexe

Modèles de régression logistique d'estimation de probabilité de passage aux États-Unis

	Modèle 1 Migrants frontaliers		Modèle 2 Migrants frontaliers et en transit vers les États-Unis	
	B	Exp(B)	B	Exp(B)
Sexe				
Femmes	- 0,65	0,53	- 0,043	0,96
Âge				
20-24	0,06	1,06	0,18	1,20
25-29	0,55	1,73	0,51	1,66
30-34	0,95	2,58	0,84	2,32
35-39	1,01	2,73	0,96	2,61
40-44	1,00	2,71	1,03	2,81
45-49	1,08	2,95	1,22	3,39
50 et plus,	1,04	2,82	1,35	3,84
Année				
1994	- 0,07	0,94	- 0,26	0,77
1995	- 0,08	0,92	- 0,12	0,89
1996	- 0,14	0,87	- 0,05	0,95
1997	- 0,10	0,90	- 0,08	0,93
1998	- 0,55	0,58	- 0,17	0,84
1999	- 0,75	0,47	- 0,02	0,99
2000	- 0,95	0,39	- 0,15	0,86
2001	- 1,26	0,29	- 0,03	0,97
Provenance *				
Frontière	- 1,46	0,23	- 1,09	0,34
Périphérie	- 1,51	0,22	- 1,61	0,20
Centre	- 0,53	0,59	- 0,61	0,54
A travaillé 30 jours avant la migration	- 0,51	0,60	- 0,52	0,60
Famille ou amis à la frontière	- 0,35	0,70	- 0,29	0,75
Constante	0,13	1,14	0,37	1,45
2 log likehood		17,465		33,015

Note : Catégories de référence : hommes, 12-19 ans, année 1993, provenance de l'ouest du Mexique, n'a pas travaillé les 30 jours antérieurs à sa migration et n'a pas de famille ou d'amis à la frontière nord du pays.

* Région Ouest : Aguascalientes, Colima, Durango, Guanajuato, Jalisco, Michoacán, Nayarit, San Luis Potosí et Zacatecas.

Frontière : Basse-Californie Nord, Basse-Californie Sud, Chihuahua, Coahuila, Nuevo León, Sinaloa, Sonora et Tamaulipas.

Centre : District féderal, État de México, Guerrero, Hidalgo, Morelos, Puebla, Querétaro, Tlaxcala et Oaxaca.

Périphérie : Campeche, Chiapas, Quintana Roo, Tabasco, Veracruz et Yucatán.

Chapitre 2

La circulation migratoire de footballeurs en Europe

Flux transnationaux de joueurs africains

Raffaele POLI

Dans le milieu académique anglo-saxon, la notion de transnationalisme a profondément marqué l'émergence d'un nouveau paradigme dans l'étude des migrations (PORTES *et al.*, 1999 ; PORTES, 1999 ; VERTOVEC, 1999 ; FAIST, 2000 ; FIBBI, 2002 ; VERTOVEC, 2003). Dans le cadre de cette nouvelle approche, l'accent s'est déplacé de l'étude des différentes manières par lesquelles les migrants sont assimilés ou s'intègrent dans leurs « sociétés d'accueil » à l'analyse des différentes modalités par lesquelles ces migrants tissent des liens « transnationaux » entre zones de départ et zones d'arrivée, que ce soit au niveau économique, politique ou culturel. Nina GLICK SCHILLER, Linda BASCH et Cristina SZANTON BLANC ont défini le transnationalisme dans l'étude des migrations comme « the process by which immigrants forge and sustain simultaneous multi-stranded social relations that link together their societies of origin and settlement » (1995 : 48).

En France, le concept de circulation migration a été également forgé pour rendre compte de nouvelles formes de migrations (MA MUNG *et al.*, 1998 ; TARRIUS, 2001 ; TARRIUS, 2004). En faisant référence « à la mobilité physique des hommes, avec leur itinéraire, leur moyen de transport et la pratique effective et affective de

l'espace parcouru » (MA MUNG *et al.*, 1998 : 3), cette notion permet de porter l'attention sur des acteurs dont les mouvements s'apparentent plus à la mobilité qu'à l'émigration (POTOT, 2003), tels que les commerçants « à la valise », les étudiants, les scientifiques, les prostituées, les requérants d'asile, les élites expatriées ou encore les travailleurs temporaires. En étudiant les migrations dans une optique circulatoire, pour reprendre les termes d'Alain Tarrius, « nous rencontrons des individus capables d'entrer-sortir momentanément ou durablement dans des univers de normes qui leur sont étrangers sans pour autant quitter les leurs » (TARRIUS, 2001 : 47).

Ce chapitre propose d'appliquer le concept de circulation migratoire au cas des joueurs de football professionnels en Europe. Ces derniers, comme les autres groupes de population mentionnés, connaissent une forte mobilité tant à l'échelle nationale qu'internationale. Pour les footballeurs, intégrés dans un marché du travail où la capacité à être mobile est un capital à faire valoir (POLI, 2004 a), l'insertion classique basée sur la sédentarité dans les lieux d'émigration n'est pas possible.

Dans le « paradigme de la mobilité » proposé par Alain TARRIUS (1989), les individus apparaissent comme étant eux-mêmes acteurs de leur migration. En effet, ils se trouvent à la base de la création de territoires circulatoires, une notion définie comme « la socialisation d'espaces supports à des pratiques de mobilité » (2001 : 45). Dans le cas des footballeurs professionnels, nous avons relevé que leur circulation reflète plutôt le fonctionnement du marché du travail dans lequel ils évoluent. Imbriqués dans des réseaux de transfert composés de dirigeants de clubs et d'agents de joueurs, il n'est pas rare qu'ils doivent changer de lieu de travail du jour au lendemain, de manière parfois complètement inattendue. Ce constat est particulièrement vrai pour les joueurs africains, surtout au début de leur carrière. Dans le marché du travail européen des footballeurs, ils tendent en effet à remplir le rôle de main-d'œuvre « bon marché » et sont souvent engagés dans une optique spéculative afin d'être ultérieurement retransférés. C'est notamment à ce niveau que réside la spécificité du cas étudié : le footballeur professionnel n'est le plus souvent pas seulement un travailleur-migrant, mais prend aussi la valeur d'une « marchandise ».

Il ne s'agit cependant pas de présenter les footballeurs uniquement comme étant des victimes d'un « système » qu'ils ne maîtrisent pas. En effet, comme nombre d'autres groupes de migrants qui,

pour différentes raisons, sont obligés à « bouger », les joueurs de football adoptent des stratégies pour tirer profit de cette contrainte. Mentalement, ils ont intégré la variable circulation à leur projet migratoire. Au cours des entretiens effectués auprès de seize joueurs (dix Camerounais et six Sénégalais) qui évoluent ou ont évolué en tant que professionnels en Suisse, à une exception près, ces derniers ont tous souligné leur disponibilité immédiate à poursuivre leur carrière professionnelle dans des villes ou des pays dont les clubs étaient à même de leur offrir des conditions sportives et financières plus intéressantes. Le propos d'Hervé Tum, ancien joueur du FC Bâle qui évolua ensuite au FC Metz, résume bien un point de vue largement partagé par ses collègues : « pour moi la Suisse, la France ou l'Europe, c'est la même chose. Il n'y pas d'attachement particulier. Je suis là, je fais un travail. Je peux avoir des relations avec des gens, mais je ne suis pas lié à un lieu. Si je me lie, c'est comme si je venais me finaliser là, m'enfermer, alors que, pour moi, le futur se situe ailleurs »[1].

La question de la possibilité des travailleurs de choisir de circuler ou non mériterait d'être davantage approfondie pour l'ensemble des groupes de populations « circulantes » susmentionnés. Cet aspect est d'autant plus intéressant à étudier dans le cadre particulier du football professionnel que les travailleurs que sont les joueurs sont presque toujours placés dans les clubs par des agents de joueurs, qui jouent le rôle d'intermédiaires et apparaissent ainsi comme de véritables prescripteurs des trajectoires. Très souvent, la reconstruction de la trajectoire de carrière d'un joueur permet en effet de mettre en évidence les liens tissés par son ou ses divers agents, et ne relève pas directement de choix qu'il a lui-même opérés.

Dans ce chapitre, nous avons choisi de mettre l'accent sur l'analyse des divers facteurs d'ordre structurel qui se trouvent à la base de la forte mobilité des joueurs. Pour ce faire, nous nous sommes essentiellement basés sur les informations récoltées par la lecture des règlements de la Fifa régissant les migrations internationales des footballeurs, directives dont nous avons vérifié l'application empirique par une trentaine d'entretiens en face-à-face avec des informateurs privilégiés (joueurs africains, entraîneurs euro-

[1] Entretien, Bâle, août 2003.

péens, journalistes sportifs, responsables de la Fifa et de l'UEFA). Nous avons également intégré à l'analyse des données d'ordre économique provenant de diverses sources, la presse sportive notamment, ainsi que des statistiques sur les flux de joueurs africains que nous avons nous-même produites à partir d'annuaires de football spécialisés et de sites Internet[2]. Ces statistiques, comme nous l'expliquerons plus tard, ont été élaborées en sélectionnant l'échantillon de joueurs africains présents dans des clubs professionnels de huit pays européens lors de la saison 2002-2003. Si, du fait de la nature des sources mobilisées, les chiffres avancés peuvent ne pas être toujours exacts, elles permettent quand même de fournir une vision claire et fiable des tendances observées.

Dans un premier temps, il s'agit de présenter le fonctionnement du marché du travail européen des footballeurs et de comprendre en quoi la manière dont le football est structuré d'un point de vue économique et juridique favorise la mobilité professionnelle. Deuxièmement, nous illustrons ce fonctionnement de manière spatiale par l'analyse longitudinale de 708 trajectoires de carrière de joueurs africains évoluant pour des clubs européens. Nous serons ainsi à même d'établir une typologie des espaces de la circulation intra-européenne des footballeurs africains. Enfin, dans la conclusion, nous proposons une redéfinition de la notion de circulation migratoire afin d'en faire un outil conceptuel capable de rendre compte de la situation des joueurs de football professionnels, les Africains en Europe en particulier.

Les facteurs structurels de la circulation de joueurs dans le football européen

Différents facteurs d'ordre juridique, économique, sociologique et géographique permettent de saisir les logiques sous-jacentes à la circulation de joueurs dans l'espace européen du football profes-

[2] Il s'agit notamment de l'annuaire *A-Z del Futbol Europeo* et des sites www.soccerassociation.com, www.eufo.de et www.transfermarkt.de.

sionnel et le rôle rempli par les joueurs africains dans ce marché du travail particulier. Conçue comme un va-et-vient entre réflexions théoriques et données empiriques, cette première partie fournit des clés de lecture permettant une meilleure compréhension des résultats de l'étude quantitative présentée dans la deuxième partie de ce chapitre.

Le cadre juridique de la circulation de joueurs

Le transfert de joueurs représente un enjeu majeur dans le football professionnel européen. Si le passage d'un footballeur d'un club à un autre a été très longtemps soumis au paiement d'une indemnité, même lorsque son contrat était arrivé à échéance, cette situation a changé à partir de décembre 1995. En effet, par l'arrêt « Bosman », la Cour de justice des communautés européennes a décrété que tous les joueurs en fin de contrat sont libres de s'engager avec un autre club sans le versement d'aucune compensation financière. Ce changement a provoqué une accélération de la mobilité des footballeurs. En effet, si les clubs ont commencé à proposer de plus longs contrats aux joueurs[3], ils n'ont le plus souvent pas agi dans le but de les garder plus longtemps dans leurs contingents, mais plutôt de les transférer avant que leur contrat n'arrive à échéance. De plus, l'arrêt mentionné a décrété la libre circulation des footballeurs possédant un passeport communautaire dans les pays faisant partie de l'Union européenne, ce qui a facilité le développement des flux internationaux. Auparavant, en effet, toute présence étrangère dans les clubs était limitée par des quotas, ce qui n'est désormais plus le cas que pour les joueurs non communautaires.

Les changements réglementaires en matière de transfert de footballeurs favorisent ces derniers en termes de gain de pouvoir vis-à-vis des clubs. Ainsi, depuis 1995, les salaires des plus grandes vedettes ont fortement augmenté. En outre, ce nouveau cadre juridique a largement profité à un autre type d'acteurs : les agents de joueurs. Ces derniers, véritables faiseurs de réseaux, ont massivement investi le milieu du football professionnel, dans lequel ils

[3] Pour réagir contre cette dérive, la Fifa a désormais fixé à cinq ans la durée maximale d'un contrat.

jouent le rôle d'intermédiaires pour négocier le passage d'un footballeur d'un club à un autre. En échange de ce travail, ils prélèvent un pourcentage sur les salaires de leurs clients. De plus, pour chaque transfert réalisé, ils négocient avec le club acquéreur un pourcentage sur le montant de la transaction effectuée[4]. En tirant bénéfice des transferts effectués, l'agent a ainsi tout intérêt à ce que ses protégés connaissent une forte mobilité. De même, la pratique courante du paiement d'une « prime à la signature » incite le joueur à changer de club chaque fois qu'il en a la possibilité.

Dualisation économique et circulation

L'augmentation des indemnités payées par les grands clubs pour le transfert de joueurs est liée à l'accroissement des recettes intervenu grâce à la vente des droits de télévision. L'augmentation la plus importante a eu lieu dans des pays possédant un bassin de « supporters-consommateurs » très vaste, comme l'Angleterre, l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne. Le cas anglais, où les montants payés par les télévisions sont les plus élevés au monde, illustre bien l'importance grandissante des recettes liées à la vente des droits de retransmission des matchs dans les budgets des clubs. Au niveau des équipes du plus haut niveau de compétition, la *Premier League*, la part de la vente des droits de télévision est passée de 8,8 % en 1992 à 43,6 % en 2003 (MICHIE et OUGHTON, 2004).

L'accroissement différentiel des montants provenant de la vente des droits de télévision selon l'attractivité des ligues a provoqué une dualisation économique entre les championnats d'élite des pays cités et les ligues faisant partie d'autres fédérations européennes. Un fossé économique tend en outre à se creuser entre différentes ligues du même pays. En France, par exemple, lors de la saison 2004-2005, les clubs de Ligue Un ont reçu en moyenne 4,3 fois plus d'argent que les clubs de Ligue Deux (14,2 millions d'euros contre 3,3 millions). D'importantes inégalités se manifestent aussi à l'intérieur d'une même ligue du même pays. En Italie, les clubs de

[4] Parfois, les agents négocient une somme forfaitaire sur la transaction ou un pourcentage sur le montant réalisé lors de la « revente » du joueur. Ces types d'accord, bien que courants, sont interdits par le règlement sur le statut et le transfert de joueurs de la Fifa, selon lequel l'agent ne peut être rétribué que par son client, c'est-à-dire le joueur.

Série A, le plus haut niveau de compétition national, ont globalement reçu 1,6 milliard d'euros pour la période 2002-2005[5]. La répartition de cette somme est cependant loin d'être équitable. Pour la saison 2004-2005, par exemple, le club qui a reçu le plus d'argent pour les droits de retransmission de ses matchs, la Juventus Turin (68 millions d'euros), a perçu presque quatorze fois plus d'argent que le club le moins bien payé, l'AC Siène (5 millions d'euros).

À l'instar de la nouvelle législation en matière de transfert de joueurs, la dualisation économique du football européen contribue également à accroître leur circulation. D'une part, la concentration des richesses permet aux grands clubs de recruter toujours plus de joueurs, en stimulant un turnover de plus en plus frénétique. D'autre part, elle oblige un nombre croissant de clubs à « vendre » leurs meilleurs éléments pour assurer leur développement ou parfois même leur simple survie. Ainsi, la stratégie de former ou d'acquérir des jeunes joueurs dans une optique spéculative de revente afin de réaliser une plus-value s'est généralisée. Par exemple, entre la saison 1995-1996 et la saison 1999-2000, une période pendant laquelle le fossé économique avec les clubs anglais et italiens s'est creusé, les clubs français ont réalisé un bénéfice global de 169 millions d'euros grâce au seul transfert de footballeurs[6].

Recrutement en Afrique, système de prêts et circulation

Les clubs dont la stratégie vise à l'obtention d'une plus-value par une multiplication de transferts cherchent à recruter dans des continents où le rapport entre la qualité et le prix des joueurs est particulièrement favorable, comme en Afrique et en Amérique latine. Le club suisse de Neuchâtel Xamax, par exemple, a réalisé d'importants bénéfices en engageant et en revendant des joueurs africains tels que le Camerounais Timothée Atouba, le Ghanéen Alex Tachie-Mensah ou encore les Sénégalais Papa Bouba Diop et Malick Diop. En 2003, le club a conclu un accord avec l'équipe sénégalaise de Djaaraf Dakar prévoyant le transfert gratuit de deux joueurs en échange de la moitié de la somme réalisée lors

[5] *La Gazzetta dello Sport*, 18.01.2005.

[6] *France Football*, 04.02.2003.

d'une éventuelle revente. Plus généralement, la part de joueurs africains par rapport à l'ensemble de joueurs étrangers recrutés par les clubs professionnels et semi-professionnels suisses est passée de 9,3 % pour la période de 1977 à 1982 à 29,4 % de 1997 à 2002 (POLI, 2004 b ; POLI, 2005).

L'engagement de joueurs africains est aussi intéressant pour les clubs européens dans la mesure où, confrontés au problème de l'obtention d'un permis de travail pour rester en Europe, ils se contentent bien souvent de salaires en dessous de toute norme légale. Lors de leur passage à Neuchâtel Xamax, par exemple, le Camerounais Timothée Atouba et le Sénégalais Henri Camara ont déclaré avoir reçu un salaire mensuel d'environ 1 500 euros (POLI, 2004 a). Or, l'administration fédérale est censée veiller à ce qu'un salaire minimal d'environ 3 300 euros soit versé à tout joueur non communautaire évoluant dans un club du plus haut niveau de compétition national[7].

Le transfert de joueurs depuis l'Afrique n'est cependant pas l'apanage des clubs dont les possibilités économiques sont limitées. En effet, les grands clubs européens ratissent eux aussi les pays africains. Dans leur cas, cependant, le but n'est le plus souvent pas d'y recruter des joueurs afin de les utiliser de suite lors des matchs de leur équipe première, mais plutôt de favoriser leur éclosion en les intégrant d'abord dans leurs sélections juvéniles. Ce cas de figure est particulièrement présent en France et en Italie, pays où l'âge moyen d'arrivée de joueurs africains, autour de 18 ans, est particulièrement bas[8]. En outre, les clubs européens les plus puissants concluent des accords avec des clubs de niveaux inférieurs pour le « prêt » ou la « location »[9] de jeunes joueurs, généralement d'une durée d'une année, visant à favoriser leur développement. Sur le plan de la circulation des footballeurs, l'existence d'un tel système de prêts implique des fréquents mouvements d'aller-retour entre la

[7] Le salaire minimal mentionné constitue un montant brut. Les clubs gardent ainsi la possibilité d'opérer toutes sortes de déductions (loyer, transport, nourriture), ce qui laisse la porte ouverte aux abus.

[8] La précision de ce chiffre doit être relativisée dans la mesure où la pratique de modifier l'âge des joueurs africains afin de les « rajeunir » est courante.

[9] Le terme prêt est utilisé en Suisse et en France. Le terme location est en vogue en Belgique.

ville du club qui détient les droits du joueur et différentes autres agglomérations, généralement de taille plus réduite.

Ajax Amsterdam, par exemple, prête chaque année au club belge de Germinal Beerschot des joueurs ghanéens et sud-africains, pays où le club néerlandais dispose de centres de formation. La même stratégie est adoptée, entre autres, par Chelsea Londres avec le club de Westerlo ou par Manchester United avec Anvers. Dans le cadre d'un partenariat ayant comme finalité le prêt de joueurs africains, les clubs belges sont particulièrement intéressants tant pour des critères juridiques – il n'existe aucun quota qui limite la présence de footballeurs non communautaires – que pour des critères sportifs, le niveau relativement modeste du championnat belge, à l'instar de celui du championnat suisse, permettant une meilleure adaptation au style de jeu européen du jeune joueur fraîchement transféré depuis l'Afrique.

En France, l'AS Monaco, qui parraine une Académie pour jeunes footballeurs à Dakar, a transféré de nombreux joueurs sénégalais et les a placés dans différents clubs de l'Hexagone évoluant dans des niveaux de compétition inférieurs (Troyes, Fréjus, Épinal, Châteauroux, Sedan). Une partie de ces footballeurs ont par la suite été réintégrés dans les rangs du club de la Principauté. D'autres, par contre, n'ayant pas connu le développement attendu, se sont vus dans l'obligation de chercher du travail ailleurs, en poursuivant leur trajectoire de carrière de manière descendante du point de vue du niveau de compétition.

Les trajectoires de joueurs africains en Europe

Cette deuxième partie analyse les dynamiques spatiales de la circulation de joueurs africains dans des clubs français, belges, allemands, italiens, suisses, néerlandais, anglais et espagnols. Ces pays ont été choisis en fonction de leur importance en tant qu'espaces de la circulation des footballeurs cités. Au total, les trajectoires de carrière de 708 joueurs ont été reconstruites. Dans un souci comparatif, les joueurs ont été sélectionnés en fonction de leur présence dans un club d'un des huit pays mentionnés lors de la saison 2002-2003.

Carte 1.

Les flux de joueurs africains vers l'Europe.

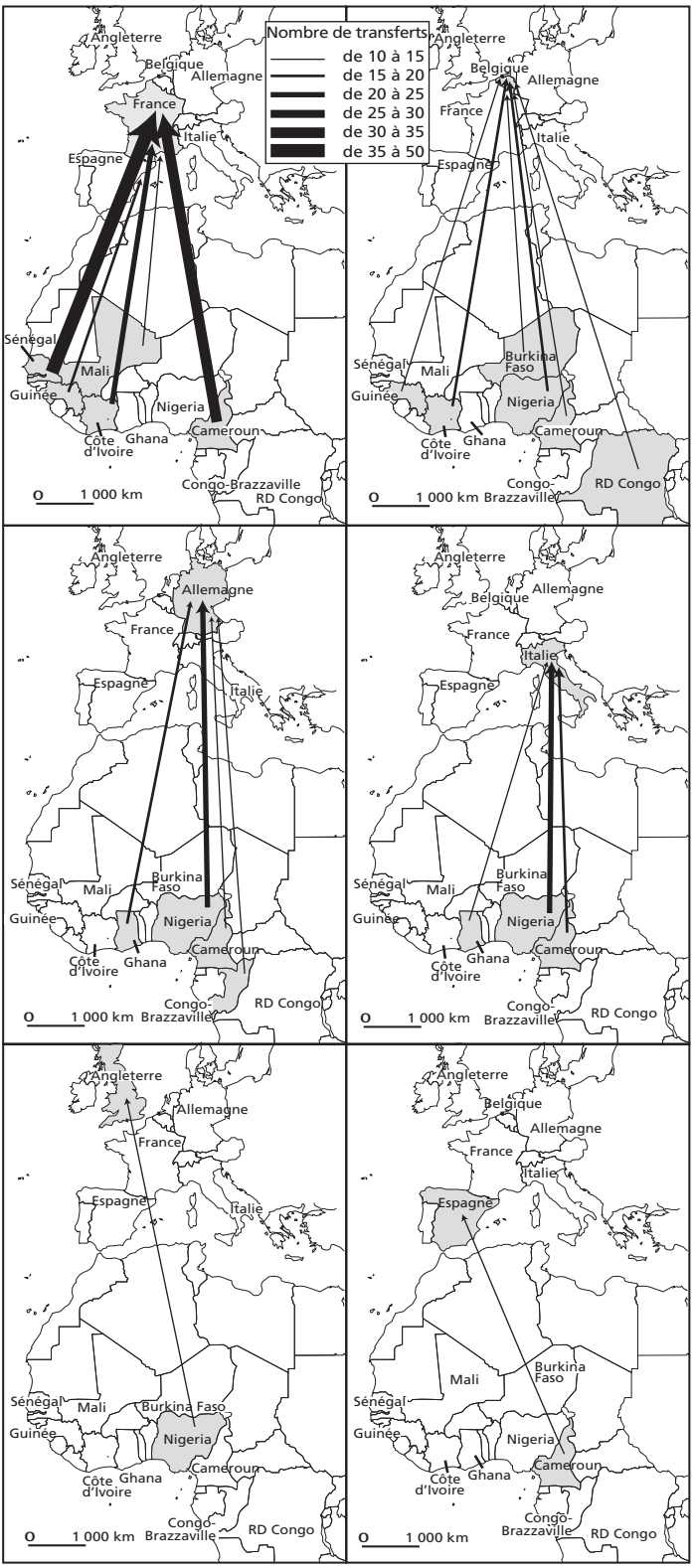

Fait avec Philcarto - http://perso.club-internet.fr/philgeo
Raffaele Poli, Institut de géographie, université de Neuchâtel, 2006

Les flux entrants de joueurs depuis l'Afrique

Avant d'aborder la question de la circulation de joueurs africains en Europe dans une perspective longitudinale, il est utile de montrer de manière cartographique les principaux flux entrants de joueurs depuis l'Afrique (carte 1). Dans un souci de lisibilité, seuls les flux composés d'au moins dix joueurs sont illustrés par la carte.

Bien que décolonisés depuis plus de quarante ans, la plupart des pays faisant autrefois partie de l'Afrique-Occidentale française (A.-O.F.) continuent à entretenir des liens privilégiés avec la France. Au niveau des flux de footballeurs, ce constat est particulièrement frappant en ce qui concerne les joueurs sénégalais. Les Maliens se dirigent eux aussi presque exclusivement vers la France, tandis que les Ivoiriens et les Guinéens, tout en étant bien représentés en France, sont aussi recrutés par des clubs belges. Les Camerounais, enfin, s'ils sont fortement présents en France, attirent aussi les convoitises d'équipes belges, allemandes, italiennes et espagnoles. À l'image des Camerounais, les Nigérians sont aussi recrutés en nombre par des clubs de différents pays européens : l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique. Les Ghanéens sont essentiellement transférés par des clubs allemands et italiens. Les Congolais, enfin, sont recrutés de manière privilégiée par des équipes belges (République démocratique du Congo) ou allemandes (Congo-Brazzaville).

Figure 1.
Pays d'arrivée des joueurs africains.

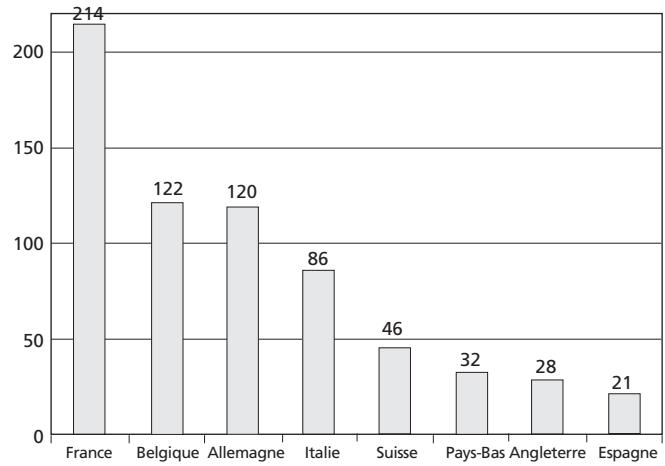

Au niveau des pays recruteurs, presque les deux tiers des 708 joueurs africains dont nous avons reconstruit les trajectoires de carrière ont été transférés par un club français, belge ou allemand (fig. 1). Ces trois pays jouent le rôle d'espaces plate-forme lors de la phase d'arrivée de footballeurs depuis l'Afrique.

La circulation intra-européenne de joueurs africains

Afin d'analyser les trajectoires de carrière des joueurs africains en Europe dans une perspective longitudinale, nous avons calculé leur présence moyenne pays par pays et saison après saison. Compte tenu de la diminution constante de l'échantillon, due entre autres à la sortie prématurée du circuit professionnel des joueurs concernés, nous nous sommes arrêtés à la douzième saison après l'arrivée en Europe des footballeurs appartenant au groupe étudié. Pour une meilleure lisibilité des résultats obtenus, nous avons regroupé les données en trois blocs de quatre saisons. Le tableau 1 présente l'évolution entre les quatre premières et les quatre dernières saisons prises en compte.

Si, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, la France et la Belgique jouent un rôle évident d'espace plate-forme pour le transfert de joueurs depuis l'Afrique, le pourcentage de joueurs africains dans ces pays décroît au fil des saisons. Ce constat est aussi valable pour tous les autres pays pris en compte, sauf pour l'Allemagne et l'Angleterre. Ces deux pays sont, en effet, les seuls qui présentent une circulation intra-européenne de joueurs africains positive (tabl. 2). Ils jouent en ce sens le rôle d'espaces d'aboutissement.

Le solde global légèrement négatif s'explique par un plus grand nombre de départs que d'arrivées de joueurs africains vers d'autres pays européens ou à proximité (Turquie, Portugal, Israël notamment), vers des pays arabes ou asiatiques (Qatar, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Chine) ou vers des pays africains où des championnats professionnels existent (Tunisie, Afrique du Sud).

La carte 2 illustre la direction des principaux flux intra-européens de joueurs africains. Dans un souci de clarté, nous n'avons pris en compte que les flux qui concernent dix joueurs au moins.

Tableau 1.
Évolution de la présence africaine par pays (en % par rapport à la présence totale).

	Moyenne saison 1-4	Moyenne saison 9-12	Évolution
France	31,3	20,1	- 11,2
Allemagne	19,8	33,9	14,1
Belgique	17,4	13,1	- 4,3
Italie	11,7	5,0	- 6,7
Suisse	7,5	4,3	- 3,2
Pays-Bas	5,2	4,0	- 1,2
Angleterre	4,2	16,8	12,6
Espagne	3,0	2,8	- 0,2
Total	**100,0**	**100,0**	**0**

Tableau 2.
Ratio entre nombre de flux entrant et sortant.

	Ratio	Nombre de mouvements
Angleterre	2,07	86
Allemagne	1,57	90
Suisse	0,87	86
Italie	0,87	99
Espagne	0,80	36
Pays-Bas	0,75	56
France	0,69	174
Belgique	0,65	124
Total	**0,92**	**751**

Carte 2.
Circulation intra-européenne des joueurs africains.

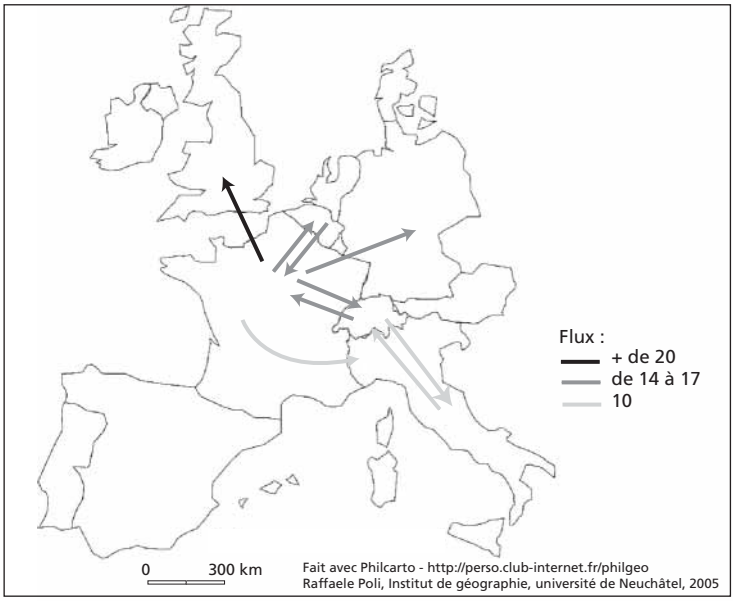

Comme l'indique la carte, le championnat français fonctionne comme un espace tremplin[10] permettant aux joueurs africains de rejoindre les clubs anglais, actuellement les plus riches d'Europe. Il est également possible de constater qu'après leur arrivée en France, de nombreux joueurs africains repartent vers des clubs suisses, belges, allemands et italiens. Il s'agit le plus souvent de mobilités ascendantes, aboutissant à une amélioration du niveau de compétition et des conditions salariales du joueur transféré.

En outre, la carte montre que la Belgique et la Suisse fonctionnent aussi comme espaces tremplin pour des joueurs africains rejoignant ensuite des clubs français. Entre la Suisse et la France, et encore plus en ce qui concerne les flux entre la Suisse et l'Italie, il s'agit souvent d'une circulation d'aller-retour de joueurs recrutés par des clubs français ou italiens et prêtés à des clubs suisses afin qu'ils acquièrent de l'expérience. Plus que d'espace tremplin, nous pouvons ainsi qualifier la Suisse d'espace relais ou « intermédiaire » (PÉROUSE, 2004).

Selon le modèle émergeant de l'illustration cartographique, la trajectoire connue par Henri Camara prend une valeur idéale-type. En effet, ce joueur sénégalais a d'abord été recruté par un club français, le Racing Club de Strasbourg, avant d'être rapidement prêté à Neuchâtel Xamax puis à Grasshopper Club Zurich. Après deux saisons en Suisse, Camara est retourné en France, au CS Sedan, où il est resté deux saisons, pour finalement rejoindre un club anglais, Wolverhampton.

Joueurs africains et circulation transnationale

Si le chapitre précédent s'est concentré sur la dimension internationale des flux intra-européens de joueurs africains, il est opportun de préciser que ce type de circulation ne concerne pas tout le monde. En effet, une étude récente (POLI et RAVENEL, 2005) montre que par rapport aux joueurs d'autres origines, les footballeurs africains en Europe tendent à rester plus longtemps confinés dans un même pays. À partir d'une base de données comprenant les tra-

[10] Cette appellation a été utilisée au cours des entretiens par les joueurs africains eux-mêmes.

jectoires de 1 091 joueurs qui se trouvaient en dehors du pays où ils ont été formés lors de la saison 2002-2003, dont 220 Africains, nous avons calculé un ratio de mobilité internationale : le nombre de transferts entre deux clubs appartenant au même pays divisé par le nombre de transferts internationaux. Une valeur supérieure à 1 indique donc une mobilité plutôt nationale qu'internationale. Or, si le ratio des joueurs communautaires était de 0,81, celui des joueurs africains était de 2,46.

Cet écart s'explique tout d'abord par le fait que les joueurs africains ne disposent pas de la liberté de circuler à l'intérieur des pays de l'Union européenne. Leur présence dans les clubs européens continue en effet à être juridiquement limitée, que ce soit par des quotas (Allemagne, France, Espagne, Suisse), par des restrictions dans l'obtention de permis de travail (Angleterre, Italie) ou par l'imposition faite aux clubs de leur verser un salaire minimal plus élevé que pour les joueurs communautaires (Belgique, Pays-Bas). Ces obstacles juridiques constituent sans doute un frein pour la circulation intra-européenne des Africains.

Cependant, les critères juridiques ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte. En effet, d'après les entretiens effectués, il apparaît également que le transfert de joueurs africains est souvent organisé par des intermédiaires isolés, ne disposant pas de réseaux sociaux couvrant un grand nombre de pays. Ce constat se reflète dans la sous-représentation de joueurs africains parmi les clients des plus grandes sociétés européennes de placement, possédant plusieurs sièges et collaborateurs dans différents pays. L'insertion précaire des joueurs africains dans les réseaux de transfert transnationaux semble également constituer un facteur expliquant leur confinement à l'intérieur d'un même pays.

Enfin, partant d'Afrique à un très jeune âge et intégrant le marché du travail européen « par le bas », les joueurs africains tendent à circuler longtemps à l'échelle nationale avant d'être éventuellement engagés par un club d'élite leur fournissant une meilleure vitrine pour un nouveau départ à l'étranger. La forte circulation à l'intérieur d'un même pays, situation caractérisant les trajectoires de carrière des joueurs africains en Europe, contribue à faire augmenter la valeur du ratio entre mobilité nationale et mobilité internationale. C'est donc plus un cumul de handicaps et non pas une simple raison juridique qui fait qu'au cours de leur carrière

dans les clubs européens les footballeurs africains s'affranchissent moins bien des frontières que leurs collègues d'autres origines évoluant à l'étranger, les communautaires en particulier.

Conclusion

Le marché du travail européen des footballeurs professionnels implique une importante circulation du personnel qui en fait partie, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Dans ce marché particulier, la circulation des joueurs peut être définie comme une séquence de courts séjours dans différentes villes effectués dans le contexte d'un environnement économique structurellement organisé pour la rendre rentable, au sein duquel les transferts s'accompagnent d'un échange de capitaux, dont profitent en grande partie les intermédiaires isolés ou organisés en sociétés de placement qui dirigent les flux.

Dans le système de transferts en vigueur, la diversité des montants en jeu reflète l'existence de grandes inégalités financières entre les clubs de ligues de divers pays, entre clubs de différentes ligues du même pays, ainsi qu'entre clubs d'une même ligue d'un même pays. Ces disparités, qui ne cessent de s'accroître notamment en raison de la répartition inégale des droits de télévision, ainsi que de l'abolition du versement obligatoire d'une indemnité pour les joueurs en fin de contrat, stimulent la circulation des joueurs et obligent un nombre croissant de clubs à poursuivre une stratégie spéculative visant à réaliser une plus-value à travers la revente d'un joueur fraîchement transféré.

Dans le cadre de cette stratégie, les Africains, en tant que joueurs talentueux dont le coût de transfert est relativement bas, sont particulièrement recherchés. En les recrutant, les clubs européens se donnent également les moyens de pratiquer une politique de dumping salarial. En effet, au début de leur carrière en Europe, les joueurs africains, imbriqués dans des réseaux migratoires qu'ils ne contrôlent le plus souvent pas, confrontés aux problèmes de l'obtention d'un permis de travail, à la pression des intermédiaires et des proches restés au pays et méconnaissant les normes légales pouvant les protéger, se trouvent ainsi mis à mal

dans la négociation des contrats. Cette situation donne lieu à toutes sortes d'abus et de discriminations.

Intégrant le plus souvent le football professionnel européen « par le bas », à partir de centres de formation ou de clubs ne faisant pas partie de l'élite continentale, la circulation dans une optique ascendante est pour le joueur africain en Europe une condition essentielle pour rejoindre les équipes les plus riches. Par conséquent, le projet migratoire de ces joueurs est caractérisé par une grande disponibilité à changer de ville et de pays et par une faible volonté à s'enraciner dans les différents lieux de transit. Leur plan de carrière est plutôt animé par l'espoir d'accéder à des clubs leur garantissant des meilleures conditions salariales et leur ouvrant les portes de la célébrité.

Le modèle idéal typique de la circulation intra-européenne ascendante ne concerne cependant qu'une partie réduite des joueurs africains, la plupart d'entre eux restant confinés dans les niveaux inférieurs du football professionnel, abandonnant ce métier quelques années après leur arrivée ou n'arrivant tout simplement pas à y accéder. Bien que n'étant pas au centre de ce chapitre, la question de l'exploitation et de la discrimination à l'égard des joueurs africains mérite d'être soulevée.

D'un point de vue spatial, la mobilité des joueurs africains en Europe reflète des logiques à la fois historiques et économiques. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que ce sont deux des anciennes puissances coloniales, la France et la Belgique, qui remplissent le rôle d'espaces plate-forme. Ce premier type d'espace caractérise les pays qui attirent le plus grand nombre de joueurs africains directement depuis l'Afrique. Un deuxième type d'espace identifié, l'espace tremplin, caractérise les pays d'où les joueurs africains repartent vers des pays offrant des débouchés professionnels plus intéressants. Dans ce cas, la logique est éminemment économique. C'est le différentiel de richesses existant entre championnats de divers pays qui se trouve à la base des espaces tremplin. De même, un troisième type d'espace, dit d'aboutissement, reflète l'existence d'une hiérarchie des championnats européens en termes économiques. Si, dans les espaces tremplin, le pourcentage de joueurs africains présents dans un pays par rapport à leur nombre total diminue au fil des saisons, dans les espaces d'aboutissement ce même pourcentage aug-

mente. Un dernier type d'espace identifié, l'espace relais ou intermédiaire, définit les pays où le joueur ne fait que transiter avant de retourner dans le pays d'où il est venu.

Cette typologie n'est pas à considérer comme exclusive : un pays peut par exemple jouer à la fois le rôle d'espace plate-forme et d'espace tremplin. C'est notamment le cas de la France, pays dont les clubs continuent à recruter le plus grand nombre de joueurs depuis l'Afrique. En même temps, une partie, certes minoritaire, de joueurs africains recrutés en Afrique par des clubs français repart ensuite vers des championnats plus riches, tels que la Serie A italienne ou la *Premiership* anglaise.

Références bibliographiques

MICHIE J., OUGHTON C., 2004 – *Competitive Balance in Football: Trends and Effects*. London, The Sports Nexus, 38 p.

PÉROUSE J.-F., 2004 – *La complexité de la migration de transit à Istanbul*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 31 p.

POLI R., 2004 a – *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*. Neuchâtel, CIES, 157 p.

POLI R., 2004 b – Les footballeurs africains en Suisse. Victimes de discrimination salariale. *TANGRAM*, 8 : 79-84.

POLI R., 2005 – « Les professionnels africains dans les clubs suisses de football : des "pionniers" maghrébins à l'exode et la circulation des joueurs d'Afrique noire (1960-2002) ». *In* Bott S., David T., Lützelschwab C., Schaufelbuehl J. M. : *Suisse-Afrique (XVIIIe-XXe siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster, LIT Verlag : 283-296.

POLI R., RAVENEL L., 2005 – Les « frontières » de la libre circulation dans le football européen : vers une mondialisation des flux de joueurs ? *Espace Population Société,* 2 : 293-303.

Chapitre 3

Circulations migratoires des élites économiques dans l'ouest du Cameroun

Le cas des « antiquaires »

Honoré MIMCHE

Zénabou TOURÈRE

La globalisation des économies et les changements socio-économiques qui ont cours depuis la fin de la décennie 1990 en Afrique se sont accompagnés d'une intensification des réseaux et flux migratoires entre les pays du continent et, plus largement, entre le Sud et le Nord, diversifiant par ailleurs les formes de circulations migratoires. Bien qu'ils ne soient en rien nouveaux, comme en atteste d'ailleurs la dense bibliographie qui a été développée sur la thématique (SIMMONS, 1995 ; RUSSELL, 1996), ces mouvements humains continuent de prendre une ampleur parfois inédite dans le contexte de mondialisation qui les sous-tend. Les importantes dynamiques de reconfiguration et de complexification à l'échelle mondiale des flux de personnes entre États, devenues des variables significatives dans les efforts de théorisation (SIMMONS, 2002), participent à la construction de configurations migratoires renouvelées, dans lesquelles les dynamiques de franchissement de multiples frontières, de va-et-vient, d'accélération des mouvements de capitaux, de modèles et de pratiques deviennent des lignes d'analyse particulièrement fécondes. Mettant en relation des espaces

socioéconomiques distincts, les processus de migration internationale entraînent une implication de pays et régions restés jusque-là isolés du champ de la migration internationale (LUTUTALA, 1995 ; SIMMONS, 1995 ; CASELLI, 2003). Dans nombre de cas, la mobilité constitue d'une part une réponse à des situations de crise et apparaît d'autre part comme l'une des composantes, particulièrement active, du processus de mondialisation socio-économique. Depuis deux décennies, les flux migratoires internes et la mobilité depuis l'Afrique vers le monde développé ont pris une place nouvelle dans les questionnements sur l'évolution du continent. Élément de transformation des environnements sociaux, la question migratoire est aussi au cœur des discours politiques et idéologiques, en Afrique comme en Europe.

La constitution de formes de mobilité aux logiques particulières, produits de la crise observée au Sud et de la paupérisation croissante d'une partie de la population, place la question des nouvelles configurations migratoires au cœur de l'analyse. Comme le relève d'ailleurs GÉRARD (2002 : 7), « l'originalité du phénomène migratoire en ce début de siècle réside dans l'apparition de nouvelles logiques migratoires à l'échelle de la planète. Les choses sur ce plan ont bien évolué depuis le milieu du XXe siècle et même les années 1960-1970 ». Ces formes migratoires renouvelées peuvent être appréhendées sous plusieurs angles : soit par l'analyse des profils des nouveaux candidats à la migration et des mobiles de leur déplacement, soit par l'observation des territoires sur lesquels les circulations migratoires prennent place. Dans l'étude des processus socio-démographiques de mobilité, et au-delà de la seule question de l'amplification des phénomènes, l'élargissement des bassins migratoires est une dimension à laquelle il convient d'être attentif aujourd'hui. Quelle que soit la manière dont sont analysés les flux, il apparaît qu'ils participent à la déconstruction des ordres territoriaux nationaux avec l'ensemble des stratégies qui les sous-tendent. Dans ce sens, les transformations des enjeux, des logiques et des dynamiques migratoires contemporaines confrontent les sciences sociales à de nouveaux défis théoriques et empiriques.

De ce point de vue, la migration internationale dans le contexte africain garde toute sa spécificité de facteur de dé/reconstruction des espaces transnationaux (PLIEZ, 2004 ; ROITMAN, 2004). La

sociologie se doit désormais d'intégrer cette notion pour une analyse approfondie des dynamiques de population et de reconfiguration sociale (WESTWOOD et PHIZACKLEA, 2001 ; SIMMONS, 2002 ; RAYAPROL, 2005). En se diversifiant avec le processus de mondialisation, les formes d'articulation et d'interdépendance des contextes économiques contemporains et les schémas de la migration internationale contribuent à une hybridation et une trans-nationalisation des cultures : les flux tendent des passerelles culturelles et socio-économiques entre les pays, en dépit de politiques de migration de plus en plus restrictives.

Migrations et mobilités dans l'Ouest-Cameroun

Au Cameroun, comme dans bien d'autres sociétés africaines, on assiste à l'irruption de nouveaux acteurs du fait migratoire et à de nouvelles formes de mobilité : mobilités au féminin, migrations clandestines, demandeurs d'asile, migrations forcées (LALOU, 1996 ; BONNASSIEUX, 2005). Au-delà des changements dans les caractéristiques socio-démographiques des migrants (sexe, âge, statut familial, statut professionnel)[1], cette complexification de la nouvelle dynamique migratoire s'exprime par la diversification des formes spatiales du mouvement migratoire : élargissement des destinations, multiplication des lieux d'émigration, complexification du processus migratoire par la multiplication des relais migratoires, diversification de la mobilité professionnelle des migrants et intensification des échanges entre espaces du déplacement contribuent à la construction du transnational. Concernant ce dernier aspect,

[1] Dans la partie occidentale du Cameroun, les structures sociales traditionnelles ont toujours conféré aux hommes le statut de chef de ménage, ce qui les a toujours prédisposés à une grande mobilité spatiale. Mais depuis qu'on assiste à une recomposition des questions de genre par la mixité sur le marché du travail, le processus migratoire se désexualise avec pour conséquence la grande mobilité des femmes entrepreneurs et femmes d'affaires. De même, la mobilité dont il est question dans ce texte est devenue une affaire des cadets sociaux. On semble assister à une révolution dont l'expression immédiate est la grande mobilité sociale des cadets sociaux.

la mobilité des personnes est devenue un vaste processus de transferts de biens, de capitaux, d'idées et de pratiques. Les territoires et les sociétés sont continuellement façonnés par les pratiques des acteurs du fait migratoire (SIMMONS, 2002).

À travers un cas spécifique, celui des antiquaires originaires de la partie occidentale du Cameroun, ce texte s'intéresse à des formes socio-spatiales émergentes et aux formes de reconfiguration de l'espace local générées par la circulation migratoire d'individus que l'on peut considérer comme des élites économiques. Par leurs mobilités et les réseaux sociaux et économiques qu'ils mobilisent, ces populations spécialisées dans la commercialisation et l'exportation des objets d'art sont à la base de la constitution d'une nouvelle classe bourgeoise. Être *antiquaire* est devenu localement un indicateur de réussite sociale, voire un *ethos de classe*. Même si les statistiques font largement défaut pour ce groupe, l'approche des flux migratoires internationaux dont ils sont les acteurs peut se prêter à une observation sociologique de nature qualitative.

Les déplacements des antiquaires revêtent deux dimensions géographiques : il s'agit soit de mobilité spatiale (déplacements d'individus ou de groupes de personnes du lieu d'origine vers d'autres lieux, avec éventuellement retour au pays natal), soit de migrations, c'est-à-dire de déplacements plus ou moins définitifs d'individus avec des niveaux variables de relâchement des liens avec leur région d'origine. Dans ce sens, la néo-bourgeoisie que constitue le groupe des antiquaires se caractérise par une ubiquité résidentielle qui fait d'eux des personnes géographiquement instables mais inscrites dans une dynamique d'attachement aux pays d'immigration et au terroir (entendu comme le lieu d'origine). L'élargissement de leurs espaces de vie et la circulation sur ces espaces conduisent à un processus de multipolariation de ces acteurs sociaux et à une « transnationalité » due à leur appartenance conjointe à plusieurs pôles socio-culturels.

En nous intéressant aux pratiques sociales qui sous-tendent la circulation migratoire et aux formes de transfert et capitalisation qu'elles génèrent, nous visons ici à mesurer la façon dont la mobilité des antiquaires influence le développement et la polarisation des territoires locaux, conférant à ces individus de nouveaux statuts d'acteurs de développement local et de changement social dans les espaces d'origine.

Carte 1.
Carte de situation de la région étudiée.

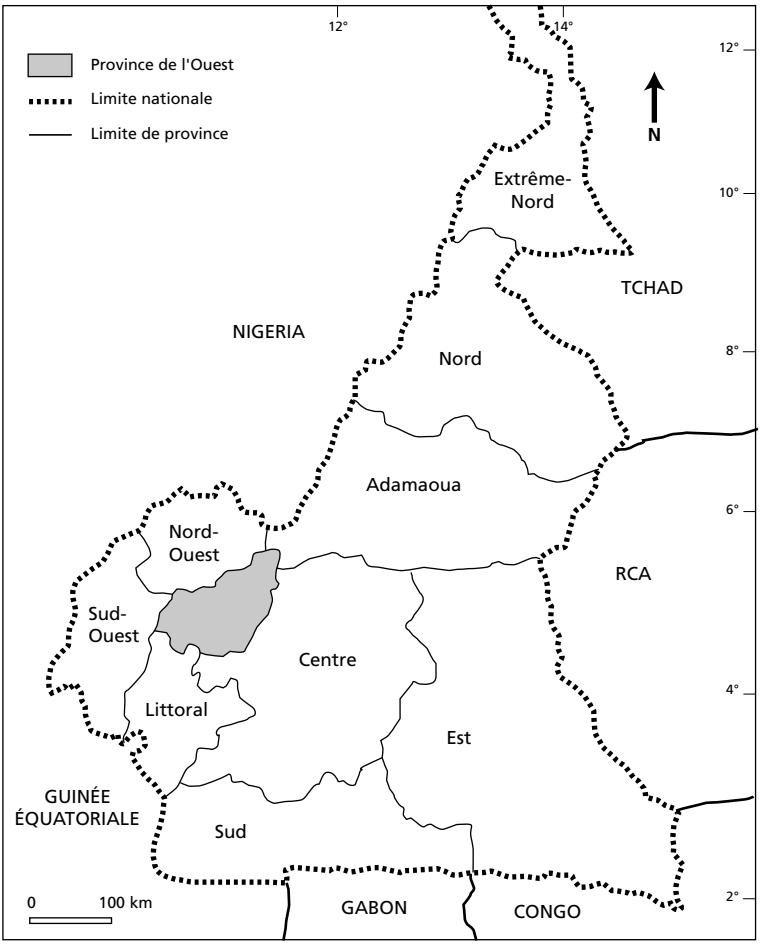

Source : nouvelle carte administrative du Cameroun

Situé au cœur du pays, l'Ouest-Cameroun (carte 1) désigne à la fois une province administrative et la région montagneuse (CHAMPAUD, 1983). Mais c'est plus la dimension administrative qui définit ici l'espace concerné par cette étude. Il s'agit d'une mosaïque socio-démographique de populations autochtones et allogènes (venues soit de l'intérieur, soit de l'extérieur du pays). Parmi les groupes autochtones repartis dans les huit départements de la province administrative, notre étude se focalise plus particulièrement sur le groupe Bamoun. Contrairement à leurs voisins Bamiléké, plus connus pour leur dynamisme (NDONGMO, 1981), les Bamoun sont rarement reconnus pour leur participation dans le domaine économique.

Être antiquaire-migrant : un itinéraire alternatif d'accumulation et de promotion sociale pour les jeunes

Les individus auxquels nous nous intéressons ici sont exploitants et exportateurs d'objets d'art anciens vers les villes côtières intérieures et principalement vers l'étranger. Identifiés sous le label d'*antiquaires*, ces actifs ont connu une forme de réussite qui s'est développée à la faveur du contexte de crise que connaît le Cameroun depuis plus d'une décennie. L'activité d'antiquaire résulte à l'origine d'un effort de valorisation de la forge en pays bamoun. Les activités de négoce d'œuvres d'art, pour lesquelles un intérêt croissant n'a cessé de se développer au-delà du pays, ont émergé à côté des modalités traditionnelles d'ascension socio-économique (soit par l'héritage, l'école et le mariage, soit à travers des activités économiques traditionnelles). Les trajectoires des individus insérés dans cette activité s'apparentent localement à de nouvelles formes de réussite et de promotion sociale, conduisant à des stratégies d'insertion jusqu'alors beaucoup moins connues. Historiquement, ce sont d'abord les descendants de forgerons qui se sont lancés dans cette pratique, avant d'être rejoints par des exclus du système éducatif en situation de rupture avec le marché du travail local ou national, à la recherche d'une stratégie alternative pour faire face à la crise et assurer leur promotion sociale. En cela, la dynamique de construction de cette catégorie d'acteurs économiques est représentative d'observations plus générales, telles que celles conduites par GESCHIERE et KONINGS (1993 : 9), « dans certaines régions du Cameroun, de nouvelles catégories d'entrepreneurs ont vu le jour : ils développent des modes d'accumulation qui persistent malgré la crise actuelle ou sont même renforcés par cette crise ».

Se plaçant dans une perspective essentiellement ethno-méthodologique (COULON, 1987 ; 2004), la réflexion produite ici s'appuie sur des observations menées depuis 2001 et sur des entretiens réalisés auprès de cette population d'antiquaires dans la région de départ et dans les lieux d'accueil, notamment à Foumban, Yaoundé, Douala, Paris, Bruxelles et Liège. L'analyse se place dans

le contexte du renouvellement de la sociologie des migrations, à partir du regard porté sur les pratiques de « l'acteur migrant » (ses stratégies, ses projets, ses systèmes de valeur, etc.), sans pour autant négliger les enjeux socio-économiques et (géo)politiques qui l'entourent et participent des trajectoires migratoires. L'objectif est de s'éloigner d'approches ayant longtemps réduit les migrants à de simples exécutants des déterminismes sociaux et téléguidés par les structures normatives. Dans ce sens, nous postulons que le phénomène des antiquaires est un mode d'accumulation basé sur la commercialisation d'objets d'art anciens dont le principal ressort est une mise à profit de différentes mobilités spatiales. L'activité s'appuie sur l'élargissement de l'espace migratoire des entrepreneurs et conduit au développement de formes de circulation migratoire spécifiques.

Avant d'aller plus loin, le débat sur ce phénomène doit être resitué dans le cadre spécifique de l'histoire économique et sociale du Cameroun, dont on ne peut faire abstraction si l'on veut le rendre intelligible. Depuis son accession à l'indépendance, le Cameroun a connu une croissance économique relativement importante jusqu'à la fin de la décennie 1970 (EZO'O BIZEME et KOMON, 1996). Ce contexte économique, doublé d'une stabilité politique interne, a favorisé une nette amélioration des conditions de vie des populations camerounaises, en accentuant une immigration étrangère de peuples voisins (Nigeria, Niger, Centrafrique, Tchad). La progression massive de l'offre scolaire, suivie d'une nette augmentation du taux de scolarisation (TSAFAK, 2000 ; AERTS *et al.*, 2000), s'accompagne d'une insertion socio-professionnelle assez facile pour les diplômés du secondaire et du supérieur par l'entrée dans la vie active soit dans le secteur privé, soit dans l'administration publique, qui constitue un « débouché naturel ».

Mais au milieu des années 1980, l'entrée du pays dans une zone de turbulences durables conduit à une situation nouvelle. Alors que le contexte de prospérité qu'avait connu le pays dans la première décennie de l'indépendance avait institué des modes classiques de promotion sociale des jeunes, la crise est venue saper les espoirs de ces derniers, avec pour conséquence la naissance de nouveaux modes d'accumulation (ELA, 1994). Dans cette situation d'essoufflement, « les autorités camerounaises cherchent à définir de nouvelles stratégies de développement » (CEA, 2003 : 65) et

l'application des premiers programmes d'ajustement structurel s'en trouve justifiée. Elle est suivie d'une dévaluation du franc CFA, une « pilule » dont les effets sociaux seront encore plus difficiles à digérer pour les Camerounais (COURADE, 1994). Dès lors, le contexte de crise devient particulièrement fertile à l'émergence de nombreuses stratégies de survie chez les nouveaux damnés du pays et constitue à la fois un révélateur des dynamiques sociales et un vecteur de la clochardisation des couches les plus vulnérables (KENGNE FODOUOP et METTON, 2001 ; MIMCHE, 2006). On observe notamment le développement du secteur informel et une irruption des cadets sociaux dans les espaces et les secteurs socio-économiques où ils étaient jadis peu représentés. À côté de l'intensification des migrations clandestines vers *l'eldorado européen*[2], d'autres voies d'ascension sociale s'offrent aux jeunes localement (ELA, 1998). Dans ce contexte, l'irruption des antiquaires constitue véritablement la renaissance des « lieux d'invention où, sans tambour ni tam-tam, les acteurs anonymes et les systèmes d'organisation tentent de réagir aux contraintes internes et aux pressions extérieures » (ELA, 1994 : 15-16).

Élargissement des espaces migratoires et construction des territoires en réseaux

Comme on l'a observé ailleurs dans le monde, « de véritables "territoires circulatoires" se créent, au travers des frontières et sur des distances de plus en plus étendues » (SIMON, 2002). Avec le développement de diverses formes de mobilité, les migrations internationales au départ du Cameroun ont connu une mutation

[2] La presse camerounaise se fait l'écho de cette évasion clandestine des jeunes désemparés à destination de l'Europe en mettant en exergue une diversification des réseaux et des filières à l'œuvre (*Mutations* n° 1436 du jeudi 30 juin 2005 *; Le Messager* n° 1913 du 4 juillet 2005 et n° 1914 du 5 juillet 2005 *; Mutations* n° 1438 du 4 juillet 2005). À titre d'illustration, *Cameroon Tribune* (mercredi 26 juin 2002 :16) relève que « leur destination privilégiée est l'Europe qui exerce sur ces jeunes désespérés une véritable fascination… Les plus astucieux et les plus courageux se livrent à cette aventure, faisant preuve de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité ».

importante. De nouvelles dynamiques ont émergé depuis plus d'une décennie pour alimenter des couloirs migratoires reconfigurés. Pour les antiquaires, la diversification des flux migratoires contemporains s'est traduite par de nouveaux courants établis en dehors des couloirs migratoires traditionnels, en élargissant le bassin de la mobilité à tous les continents. C'est cette complexification de la migration qui fait des antiquaires aujourd'hui un élément clé de l'économie locale et même régionale.

Les courants migratoires des élites économiques et leurs déterminants sociaux

C'est la découverte de nouveaux espaces de commerce qui a favorisé au cours de ces dernières années la modification des destinations géographiques et des modalités migratoires des antiquaires. Ceux qui étaient longtemps restés restreints à la simple exploration des marchés intérieurs et au travail de sculpture du bois pour les touristes étrangers sont partis à la conquête de nouveaux marchés transcontinentaux. Désormais, ces individus explorent tous les continents pour proposer leur culture dans un espace mondialisé, faisant des cultures locales des réalités hybrides et transnationales objet d'acculturation. Les courants migratoires sont multiples, avec la création sur chacun d'eux de sites relais ou de transit.

La migration intra-africaine ou Sud/Sud

Pour la vente des produits d'art camerounais, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Kenya, le Nigeria et surtout l'Afrique du Sud constituent les principaux marchés au sein du continent. Si les pays de l'Afrique occidentale étaient traditionnellement la cible privilégiée des migrants-antiquaires, la chute du régime raciste et la montée d'une démocratie en Afrique du Sud ont réorienté les flux vers cette « forteresse africaine ». Ce retournement de situation a fait de l'Afrique du Sud le nouveau pôle africain de l'immigration antiquaire. En raison du volume des capitaux que cette nouvelle destination migratoire a permis de générer, les flux de déplacements se sont considérablement accrus vers cette destination au cours des dernières années. Cette conquête intra-continentale a modifié la carte de la circulation migratoire : le franchissement de la boucle kenyane et le passage par la République démocratique du Congo ont redessiné les parcours, ces régions devenant des espa-

ces de transit des flux. L'émergence de l'activité des antiquaires dans les villes de ces pays de transit est fonction du type d'agence de transport et des opérateurs aériens qui assurent la mobilité des commerçants. C'est ainsi que de nouveaux flux prennent corps pour élargir l'espace de la circulation migratoire des antiquaires.

L'eldorado européen

Hors du continent, c'est d'abord vers l'Occident que les antiquaires ont développé leurs migrations internationales. Longtemps restée comme le principal pôle de cette migration, la France deviendra par la suite un pays relais pour les candidats à l'émigration occidentale lorsque de nouveaux pays du Nord s'y prêteront : ce sont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et dans une moindre mesure la Hollande et l'Espagne. Les principales zones d'immigration sont des pays desquels sont exportés les principaux produits vers le Cameroun. La multiplication des pays de transit en Europe rend plus complexes le champ et la circulation migratoire des antiquaires, d'autant que les trajectoires migratoires sont aujourd'hui fragilisées par des politiques d'immigration devenues de plus en plus rigides dans les pays tels que la France, l'Allemagne et l'Italie. Les déplacements sont davantage sous-tendus par des logiques de destinations alternatives qui déterminent finalement l'insertion migratoire de même que de multiples réseaux sociaux déployés par ces commerçants de l'art comme stratégie d'immigration. Les trajectoires migratoires et la circularité reposent sur des « capitaux » divers, parmi lesquels l'appui sur des groupes à caractère religieux, musulmans notamment, des systèmes de parenté, l'appartenance à des groupes socioprofessionnels, des réseaux d'entraide à caractère ethnique… Dans bien des cas, cette donne est la résultante de l'expression de la crise des systèmes migratoires internationaux africains depuis la transformation des politiques d'immigration en Europe.

En Europe on peut distinguer deux types de déplacement : les migrations quasi définitives et la circulation. Dans le premier cas, les déplacements constituent une partie intégrante des logiques familiales et de solidarité (LOCOH, 1993). La nuptialité facilite l'insertion définitive des migrants qui sont désormais assistés dans leur activité traditionnelle par les tiers restés au pays. Ce sont des membres du système de parenté qui assurent le ravitaillement en objets d'art. La recherche d'une conjointe répondant à une straté-

gie de nationalisation est reconnue comme une démarche courante pour les immigrants.

Un nouvel élargissement migratoire

La transformation des contextes migratoires liée aux recompositions politiques en Europe a contribué à une nouvelle diversification des parcours migratoires des antiquaires. Les États-Unis deviennent un nouveau pôle d'immigration, bien que les commerçants se confrontent à d'importantes difficultés d'obtention de visas dues aux restrictions des conditions de séjour depuis les événements terroristes de septembre 2001. Par ailleurs, le Moyen Orient est devenu une nouvelle destination migratoire. Alors que la région n'avait guère été explorée par les originaires de l'Ouest-Cameroun que dans le cadre du pèlerinage, cette partie du monde devient un important espace commercial pour les antiquaires. Dubaï apparaît là comme le lieu de principale exploration des destinations orientales pour cette élite économique.

Une migration principalement jeune, masculine et basée sur des réseaux sociaux

La nature de la migration antiquaire permet de mettre en évidence quelques caractéristiques socio-démographiques essentielles, parmi lesquelles le sexe, l'âge et le niveau d'instruction. Malgré l'essai de féminisation des couloirs migratoires vers l'Afrique occidentale, la circulation des antiquaires est restée un phénomène typiquement masculin. Si cette prédominance repose en premier lieu sur la division traditionnelle du travail et des systèmes matrimoniaux au Cameroun, elle est aussi due à l'endurance physique qu'implique le transport de biens qui est inhérent à cette forme de mobilité. Par ailleurs, il s'agit d'une migration qui concerne avant tout les jeunes générations (25-45 ans), soit les catégories de population les plus précarisées par le contexte de crise. Même si l'on est toujours tenté de postuler – comme le font bon nombre de théories de la migration internationale – que la migration africaine draine hors des pays d'origine les éléments les mieux éduqués (RICCA, 1990), les migrants antiquaires sont généralement des personnes peu ou pas instruites, pour lesquelles la sortie du système éducatif correspond au contexte de crise mentionné précédemment.

Du point de vue des logiques sociales, les éléments d'organisation des dynamiques migratoires des antiquaires correspondent à des dynamiques qui ont aussi été observées dans d'autres contextes. L'installation des premiers groupes familiaux de migrants à l'étranger est un déterminant des courants et flux migratoires futurs. Dans ce sens, il y a un lien étroit entre la constitution des réseaux d'immigration et les quartiers d'origine et appartenances familiales de ces antiquaires. Du point de vue des stratégies commerciales, chaque groupe cherche à faire d'une entité géographique ou socio-spatiale sa chasse gardée. C'est ce qui explique le développement des logiques familiales de reproduction par des réseaux d'assistance aux jeunes migrants, visant à asseoir sur certaines régions un certain monopole. Ainsi dans la ville camerounaise de Foumban, les destinations des antiquaires en Europe peuvent varier en fonction de leur quartier d'habitation. Les originaires d'un quartier ou les membres d'une même famille s'approprient des localités en Europe, créant ainsi une concurrence qui explique en partie l'extension du champ/bassin migratoire à tous les continents aujourd'hui. C'est ce type de facteurs qui justifie des dénominations telles que « Chicago boy », « Marseillais », « le Parisien », « Santiago », « Georges Bush », « Dubai » ou « Tabou Ley » qui sont couramment utilisées localement. Traduisant les logiques de conquête du marché mondial, ces appellations révèlent surtout des modes d'appropriation des systèmes socio-spatiaux selon le quartier d'origine des migrants et des logiques transnationales. L'organisation spatiale de la ville de Foumban présente désormais ce découpage en fonction des zones d'émigration.

Construction du transnational et dynamiques de recomposition socio-spatiale

Il semble aujourd'hui difficile d'analyser les processus et les stratégies migratoires sans interroger le développement des identités transnationales et des doubles nationalités, de même que l'existence de « communautés transnationales ». Dans le contexte africain, la crise ivoirienne et l'invention du concept d'*« ivoirité »*

renseignent suffisamment sur ce sujet. À ce propos, on peut considérer que, à la faveur de leurs différentes formes de mobilité et d'ancrage, les antiquaires du Cameroun répondent à un contexte où l'on assiste à « l'apparition de communautés multiculturelles [et transnationales], de liens sociaux et de solidarité transnationaux et de doubles citoyennetés juridiques ou de fait » (SIMMONS, 2002 : 26). Pour les migrants antiquaires, chercher à acquérir la nationalité du pays d'immigration apparaît concrètement comme une stratégie pour une « ubiquité résidentielle » accrue, de même qu'un instrument pour faciliter le développement de vastes réseaux migratoires impliquant la parenté. Par ailleurs, la recherche d'une double nationalité confère à ces derniers de nouveaux droits dans le pays d'adoption : droits fonciers, accès au marché du travail, droit à l'éducation. Comme le signale KASTORYANO (2000 : 358), le transnationalisme apparaît désormais comme « l'expression institutionnelle d'une appartenance multiple : il fait du pays d'origine un pôle d'identité, du pays de résidence une source de droit et du nouvel espace transnational un espace d'action politique associant ces deux pays et parfois d'autres encore ». La multinationalité permet aux populations de contourner les lois nationales des pays d'accueil, d'éviter la stigmatisation ou la marginalisation afin de réclamer le droit d'appartenance (droit à la citoyenneté) à une même entité socio-politique en bénéficiant désormais des mêmes attentions de l'État que toutes les autres composantes sociologiques nationales. Dans ce sens, elle favorise la participation des « migrants » à la vie des deux entités territoriales en remettant « aussi en cause le principe de l'allégeance unique exigée des membres d'une communauté politique » (KASTORYANO, 2000 : 354). Pouvant aussi être une stratégie facilitant l'intégration dans l'administration pour les générations issues de l'immigration, la recherche de multinationalité est une stratégie d'autochtonisation, surtout dans les pays développés. L'intensification des réseaux migratoires entre le Sud et le Nord participe à « l'émergence de nouveaux territoires et de nouvelles citoyennetés qui sont le fruit d'une «intégration par le bas» » (FALL, 2004 : 2). En clair, la recherche des identités transnationales apparaît comme une nouvelle modalité de construction d'espaces transnationaux de mobilité (SIMMONS, 2002).

Dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, nombre des transformations socio-territoriales contemporaines résultent de façon significative des logiques multiformes de la mobilité, dont les migrations internationales font indiscutablement partie. Les flux migratoires génèrent des infrastructures qui contribuent à la structuration de l'espace local et donnent lieu à de puissantes dynamiques de transformation des territoires et des sociétés. Les transferts de biens, de capitaux, de technologies, de modèles architecturaux constituent des formes d'acculturation qui déstructurent et restructurent les espaces sociaux locaux. Dans les villes comme dans les campagnes des Grassfields du Cameroun, on assiste à une dynamique de reconfiguration socio-spatiale dans laquelle le rôle des antiquaires, en position d'élites économiques dans la perspective des sociétés locales, est significatif. Le « retour au village » s'accompagne de la valorisation d'une homogamie de classe qui détermine de nouvelles logiques et stratégies résidentielles. Ainsi, l'influence des migrants antiquaires sur les territoires locaux peut être envisagée par leurs rapports sociaux à l'espace et les pratiques spatiales émergentes. La région de l'Ouest est aujourd'hui travaillée par une logique de recomposition résidentielle déjà facilitée par la conception traditionnelle selon laquelle « la valeur d'un homme se mesure par sa capacité à bâtir sa propre maison »[3]. Dans cette perspective, les schémas d'organisation de l'espace habité des villages comme des villes sont en pleine transformation. C'est l'ère des « duplex » et de la ségrégation socio-spatiale, permise par l'ampleur des flux d'argent générés par les migrants. Chez les élites économiques issues de la migration, deux modèles de comportements résidentiels divergents peuvent être relevés : d'une part, la tendance au repli identitaire par le développement des investissements mobiliers au sein de grandes concessions familiales ; d'autre part, l'émergence d'une conscience de classe dont la matérialisation est le retrait dans de nouveaux quartiers résidentiels en constitution dans les périphéries des villes.

Dans le premier cas, ces pratiques résidentielles correspondent à des stratégies de mobilité sociale sur le plan traditionnel par l'acquisition de titres nobiliers (à travers l'héritage), alors que dans le

[3] Cette expression est issue du contexte local.

second cas, la mobilité sociale est procurée par cette identification de soi à un nouveau groupe de référence, à savoir la classe bourgeoise principalement constituée d'intellectuels, d'hommes d'affaires et de hauts cadres de l'administration. Le développement de ces quartiers résidentiels est à la base de la construction d'un ethos de classe. Par ailleurs, il s'ensuit des dynamiques de conflits intra-familiaux induits par de nouvelles formes de solidarité organique qui semblent se substituer à la solidarité mécanique traditionnelle. Cette émergence d'une conscience de classe a un impact sur les dynamiques de recomposition de la migration et de ses trajectoires, celles-ci reproduisant désormais les systèmes familiaux ou les affinités géographiques des zones de départ. En effet, le regroupement en zones résidentielles et le retrait de la famille souche peuvent fragiliser dans certains cas les pratiques de migration en réseau familial et faciliter plutôt des réseaux trans-familiaux. Chez les antiquaires, ces dernières formes sont perceptibles pour l'accès au crédit et pour l'obtention de certaines facilités liées au déplacement.

Recomposition sociale liée à la migration

Au-delà de la simple mobilité des personnes, la migration est un vaste processus d'échanges, de transfert de biens, de capitaux, de technologies et de pratiques[4]. Dans le cas des antiquaires, la diversification des objets destinés à l'exportation a eu pour effet une spécialisation fonctionnelle des quartiers/villages dans la fabrication des objets d'art. L'intensité du processus migratoire dépend alors de cette capacité de mise sur le marché et de marketing. Les transferts de biens, de pratiques et de technologies qui sont associés à ces commercialisations sont à leur tour des vecteurs de la mobilité.

[4] C'est en interrogeant en profondeur ce processus de transfert des biens que l'on se rend bien compte des visages masqués de ce nouvel itinéraire d'accumulation au Cameroun. En effet, les trajectoires d'échanges semblent bien reproduire des réseaux de trafic de stupéfiants et parfois même d'exportation des ossements humains.

Généralement, ce sont des groupes constitués depuis longtemps à l'étranger qui entretiennent les transferts de biens : vêtements, meubles, appareils électroniques, appareils électroménagers, voitures d'occasion, etc. Les grandes villes camerounaises sont aujourd'hui prises sous les effets de cette offre de biens parfois peu onéreux et qui correspondent facilement à la bourse du camerounais paupérisé depuis la dévaluation du franc CFA. Ces échanges établissent et pérennisent les liens entre les zones d'accueil et celles d'origine des migrants, tout en structurant davantage les champs migratoires par les réseaux sociaux qui se déploient en conséquence. Les transferts de biens intègrent des logiques capitalistes plus larges impliquant la mobilité sociale des femmes restées longtemps dans la sphère domestique. Cette irruption dans la vie économique accroît leur visibilité en tant qu'agents économiques.

« Métier masculin », la migration dans l'Ouest-Cameroun n'en est pas moins un facteur de transformation des rôles sociaux des hommes et des femmes. Dans la plupart des cas, la migration des hommes conduit à un processus de mobilité sociale pour les femmes, notamment à travers la féminisation de la figure de chef de ménage. Au-delà de cette dimension sociologique, la mobilité des femmes se traduit par l'acquisition d'une autonomie financière relative car ce sont les femmes qui, dans certains cas, se chargent désormais de la commercialisation des produits importés (vêtements, bijoux en or, appareils électriques ou électroménagers, etc.). Un autre domaine dans lequel le transfert de biens est tout aussi explicite de ce point de vue est celui de la vente de véhicules. Certains véhicules importés sont transformés en taxi localement et placés sous la tutelle des épouses. Les revenus que génèrent l'ensemble de ces activités économiques leur facilitent une mobilité sociale et l'amélioration de leur statut traditionnel. En Afrique de l'Ouest, on sait que c'est la commercialisation du textile et de vêtements féminins qui constitue la principale orientation dans l'usage des biens de consommation transférés par les migrants.

En marge de la recomposition des rôles de genre, la dynamique sociale est aussi transformée par des logiques d'interdépendance entre les différents groupes qui constituent la société locale. De ce point de vue, l'apparition et l'organisation de collectifs de migrants et le rôle pris par ces structures sont significatifs. Les antiquaires sont aujourd'hui regroupés au sein d'associations de défense de

leurs intérêts et de développement local. Dans bien des cas, ce sont ces réseaux qui procèdent au recrutement de nouveaux candidats à la migration internationale sous forme d'aides multiformes. Les plus jeunes sollicitent auprès des anciens une assistance financière pour leurs déplacements, aides qui prennent la forme de prêts, de crédits au sein des tontines et servent à l'obtention des frais de voyage pour ceux qui ont déjà pu accumuler les produits destinés à l'exportation. Comme nous le dit un antiquaire à propos des plus jeunes, « il peut arriver que nous les aidions à obtenir un billet d'avion dans une agence de voyages où nous sommes déjà un client fidèle, et une fois à l'étranger ils sont tenus de transférer les fonds pour que le versement soit assuré car nous on émet le billet à crédit »[5]. C'est à travers ce système de « tutorat » que les flux migratoires s'intensifient, en élargissant le champ. Les nouveaux migrants sont encouragés à découvrir de nouveaux espaces commerciaux et il s'agit parfois d'une des conditions d'obtention de l'aide auprès des anciens migrants. L'exploration d'un marché par un groupe de personnes (par une famille de préférence) leur permet d'en acquérir le monopole pour l'exportation des produits. Cette nouvelle forme de perpétuation de la circulation conduit soit à une tendance à l'immigration définitive (en particulier face aux restrictions des conditions d'obtention de visas et de séjour dans l'Union européenne), soit au prolongement des trajectoires migratoires, la découverte de nouveaux marchés étant rendue nécessaire par l'affaiblissement de la demande de produits d'art. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'émergent les flux migratoires vers l'Afrique du Sud et l'Orient.

Conclusion

L'intensification de la circulation migratoire des antiquaires de l'Ouest-Cameroun et les stratégies transnationales qui la sous-tendent traduisent le déclin du principe de l'intangibilité des frontières nationales dans le contexte de la mondialisation. Formant une catégorie d'élites économiques dont l'émergence et

[5] Entretien, homme adulte, Yaoundé, novembre 2004.

la mobilité sont des spécificités de notre époque, les antiquaires migrants sont à l'origine de la constitution d'une nouvelle classe bourgeoise qui connaît depuis environ une décennie une mobilité sociale significative. La logique capitaliste sur laquelle reposent leurs stratégies d'accumulation est intrinsèquement mêlée à leur fluidité spatiale : leur grande propension à migrer et à évoluer dans des contextes « d'instabilité géographique » les a conduits à la conquête de nouveaux espaces de commerce et d'exploration des mobilités qui leur sont associées.

Cette migration-mobilité des antiquaires est apparue au terme de nos analyses comme une dynamique migratoire de nature économique dont les horizons dépassent aujourd'hui les frontières du seul continent africain. La découverte de l'Amérique et de l'Orient montre l'extension du champ d'une migration destinée d'abord à l'exportation des objets d'art camerounais. Sa principale implication est une nouvelle configuration de l'espace sur la base d'une insertion poussée dans les dynamiques de l'économie de marché.

La société d'origine autant que le territoire de cette population sont façonnés par ces circulations migratoires. La mobilité des antiquaires s'accompagne d'un vaste réseau de transferts de biens qui se constitue tant dans les lieux de départ que dans les zones d'accueil. La circulation migratoire est devenue une interaction sociale entre ces différents pôles de la migration internationale, avec pour corollaire un processus d'acculturation qui découle du transfert de technologie, de croyances et de modèles résidentiels. Vecteurs d'une recomposition rapide et profonde des dynamiques sociales, ces transferts produisent dans les zones de départ une paupérisation significative du tissu social traditionnel. Le phénomène des antiquaires est devenu un nouvel indicateur de mobilité sociale, tant sur le plan traditionnel, à travers notamment l'acquisition de titres nobiliers, que sur le plan social : la possession et l'usage de nombreux capitaux sociaux et économiques contribuent à conférer à ces migrants et à leurs familles de nouveaux statuts sociaux.

Références bibliographiques

AERTS J.-J. *et al.*, 2000 – *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*. Paris, Karthala, 287 p.

BONNASSIEUX A., 2005 – « Migrations et frontières en Afrique : quelles représentations ? ». Université de Toulouse-Le Mirail, Café Géographique du 19-01-2005, *http://www.cafe-geo.net/cafe2/article.php3*

CASELLI G., 2003 – « Les migrations internationales au XXe siècle. Le cas des pays occidentaux ». *In* Caselli G., Vallin J., Wunsch G. : *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration,* Paris, INED, vol. IV : 13-53.

CEA, 2003 – *Les économies de l'Afrique centrale*. Maisonneuve et Larose, 246 p.

CHAMPAUD J., 1983 – *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*. Paris, Orstom, n° 98, 508 p.

COULON A., 1987 – *L'éthnométhodologie*. Paris, PUF, 127 p.

COULON A., 2004 – *L'école de Chicago*. Paris, PUF, 127 p.

COURADE G. (dir.), 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.

ELA J.-M., 1994 – *Afrique. Irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent*. Paris, L'Harmattan, 266 p.

ELA J.-M., 1998 – *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en-bas*. Paris, L'Harmattan, 425 p.

EZO'O BIZEME M., KOMON J.-P., 1996 – La crise économique continue. *Africa Development,* 21 (2-3) : 67-77.

FALL P. D., 2004 – *État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation*. Unesco, 22 p.

GÉRARD C., 2002 – *Migrations en Méditerranée*. Paris, Ellipses, 128 p.

GESCHIERE P., KONINGS P. (dir.), 1993 – *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*. ASC-Karthala, Paris, 396 p.

KASTORYANO R., 2000 – « Immigration, communautés transnationales et citoyennetés ». *In* : *La migration internationale*, Revue internationale des sciences sociales, Paris, Unesco : 353-359.

KENGNE F., METTON A. (éd.), 2001 – *Économie informelle et développement dans les pays du Sud à l'ère de la mondialisation*. Presses universitaires de Yaoundé, 391 p.

LALOU R., 1996 – « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise ». *In* Coussy J., Vallin J. (dir.) : *Crise et popu-*

lation en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques, Paris, Ceped, EHESS, Insee, Orstom, université de Paris-VI : 345-373.

LOCOH T., 1993 – « Solidarités et survies des populations africaines : quel rôle pour la famille, l'État et les autres acteurs sociaux ». *In* Chastelend J.-C., Véron J., Barbieri M. (dir.) : *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, Paris, Ined/PUF, 13 : 215-221.

LUTUTALA M. B., 1995 – « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs ». *In* Gérard H., Piché V. : *Sociologie des populations,* Montréal, PUM/Aupelf-Uref : 391-416.

MIMCHE H., 2006 – « Les populations camerounaises face à la privatisation du chemin de fer ». *In* Chaléard J.-L. *et al.* : *Le chemin de fer en Afrique,* Paris, Karthala, Prodig : 241-254.

NDONGMO J.-L., 1981 – *Le dynamisme Bamiléké*. Yaoundé, université de Yaoundé, 2 vol., 423 p. et 293 p.

PLIEZ O., 2004 – Le bassin du lac Tchad, un espace migratoire polarisé par la Libye ? *Politique africaine*, 94, dossier *Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations :* 42-58.

RAYAPROL A., 2005 – « Being American : Learning to be Indian : Gender and Generation in the Transnational Migration ». *In* Meenakshi T. : *Transnational migration and Politics of Identity,* Sage Publications Inc : 130-149.

RICCA S., 1990 – *Migrations internationales en Afrique. Aspect légaux et administratifs*. Paris, L'Harmattan, OIT, 278 p.

ROITMAN J., 2004 – Introduction au thème : les recompositions du bassin du lac Tchad. *Politique africaine*, 94, dossier *Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations* : 7-22.

SIMON G., 2002 – Penser globalement les migrations. Ceras, revue *Projet* n° 272.

TSAFAK G., 2000 – *L'enseignement secondaire au Cameroun. Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves.* Yaoundé, PUY, 281 p.

WESTWOOD S., PHIZACKLEA A., 2001 – *Trans-Nationalism and the Politics of Belonging.* London, Routledge, 184 p.

Chapitre 4

Processus historiques urbains et réseaux migratoires marocains à Turin, Italie

Giovanni SEMI

« À Porta Palazzo est passée et ne cesse de passer
la longue file des hommes et des jeunes qui n'ont personne.
Ils sont peu nombreux, si on les compare au nombre total
des immigrés, mais année après année ils se renouvellent.
Cette zone de la ville les attire pour plusieurs raisons :
elle est au centre de Turin, très proche de Via Roma et de la gare,
on y retrouve le vieux et grand marché, il y a la mairie
et tous les bureaux administratifs les plus importants.
Mais les raisons principales sont la présence de traiteurs
et auberges à bon marché, et aussi pour les années passées
la possibilité d'y trouver une mansarde ou un petit appartement
assez rapidement (avant le congestionnement actuel,
car les Piémontais quittaient le centre pour la périphérie
ou les quartiers nouveaux), la présence des « coopératives »
et de recruteurs pour différents types de travail,
la présence d'un grand nombre de gens du Sud.
Cette dernière raison est en elle-même importante :
le sentiment de confiance dont profite l'immigré
qui vient d'arriver, la possibilité de retrouver
des gens du village, sûrement quelqu'un de la même région,
et le fait de trouver des lieux de rencontre
et de connaissance (la place, qui le dimanche
est pleine d'hommes aux vêtements de couleur sombre,
réunis en petits groupes, parlant des mêmes choses
dans des dialectes différents ; les petits cafés,
dont celui qui est fréquenté par les gens
de la Sardaigne, ou l'autre par les gens de Foggia
ou de Palerme). L'aspect des bâtiments est typique du Nord,
mais les cours et l'animation produisent
une atmosphère où on sent le Sud,
bien que certains caractères turinois demeurent »

(Fofi, 1976 : 102-103).

Au début des années 1960, Goffredo Fofi, un intellectuel italien qui penchera bientôt vers la critique cinématographique et littéraire, écrit un livre sur l'immigration des paysans du sud de l'Italie à Turin. Issue d'une enquête de terrain, cette œuvre demeura longtemps l'une des références obligatoires pour ceux qui s'occuperont de migration interne ou du cas turinois. Ce livre parlait du même quartier turinois dont, quarante ans après, je voulais faire mon terrain, dans le cadre d'une thèse de doctorat (SEMI, 2004 a), le quartier de Porta Palazzo. Ce qui surprend, à la lecture du livre de Fofi, c'est que très peu de choses ont changé entre les années 1950 et 1960 et le début du XXIe siècle. Les mêmes raisons expliquent, aujourd'hui comme hier, le choix de ce quartier pour les nouveaux arrivants (le logement, le travail et la nourriture à bas prix, le fait de retrouver les gens du village, etc.). On retrouve également une continuité dans certains processus économiques et sociaux (comme l'existence du plus grand marché régional au centre du quartier). Tout cela contribue à donner le sentiment du temps qui s'arrête à Porta Palazzo.

Or, la continuité ne peut pas faire oublier trois changements majeurs : le fait que les immigrés actuels ne sont plus des nationaux, que la ville de Turin n'est plus la même que celle des années 1950 et, en dernier lieu, que la façon d'aborder les migrations a aussi changé et cela d'une double façon : non seulement la population « autochtone » – fréquemment les hommes politiques et les journalistes – considère que les immigrés actuels sont radicalement différents des anciens immigrés nationaux, mais la théorie à laquelle il est souvent fait référence sur les migrations internationales nous dit également que le cadre général a radicalement changé (PORTES, 1999 ; FAIST, 2000).

Dans ce texte, je suivrai un fil conducteur tout d'abord généalogique. L'histoire d'un quartier d'immigration est esquissée depuis sa construction jusqu'à nos jours pour éclairer les rapports entre ville en tant que projet public (et politique) et quartier en tant qu'espace de vie quotidienne pour ses (nouveaux) habitants. L'histoire de la succession de vagues de migrants dans le quartier de Porta Palazzo permettra de mettre en avant les continuités avec le passé mais aussi de souligner les aspects nouveaux, voire spécifiques, par exemple le cas de l'émergence du processus « d'économie de bazar ».

Porta Palazzo et la ville de Turin : bref parcours historique

L'espace urbain qui est connu dans la ville de Turin sous le nom de « Porta Palazzo » peut être décrit à partir de la place « della Repubblica », celle-là même qui est occupée pendant toute la semaine par le plus grand marché à ciel ouvert d'Europe. Autour de cette place, on retrouve deux autres aires, l'une au nord, « Borgo Dora » et l'autre au sud, « Quadrilatero Romano », qui forment ensemble Porta Palazzo en tant que quartier commercial et résidentiel du centre-ville de Turin (carte 1).

La « Piazza della Repubblica » est un bon exemple de ce que l'on a qualifié de « production sociale de l'espace » (LEFEBVRE, 1974) : les conditions matérielles de constitution d'un territoire en un espace identifiable et stratégique y sont nettement observables. Cette place est initialement née en raison de la disparition de la muraille fortifiée du centre de Turin, que Napoléon fit abattre dans toutes les principales villes reconquises sur les Autrichiens en 1800. La Piazza della Repubblica est néanmoins fille indirecte

Carte 1.
L'espace urbain de « Porta Palazzo ».

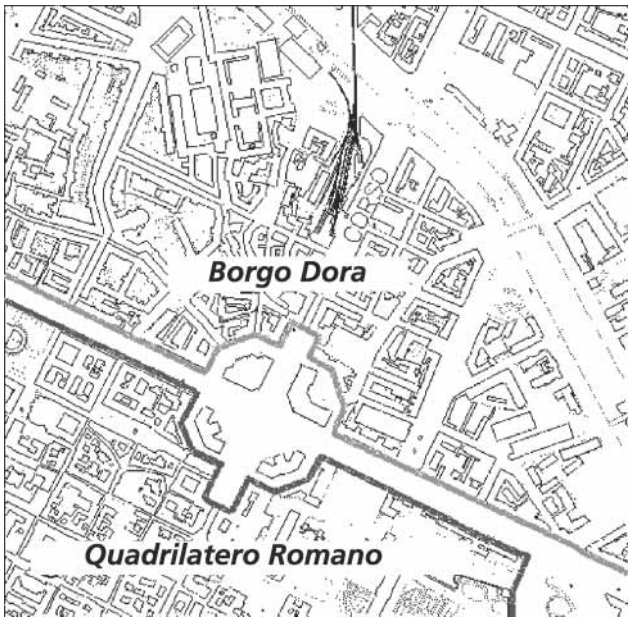

de l'expansion économique et démographique du centre de la Maison de Savoie, dont l'expansion d'influence aux bourgs limitrophes était nécessaire. Du point de vue architectural, cet espace naît entre 1826 et 1837 et résulte d'une myriade de projets qui, dès 1808, année de la présentation d'un plan d'embellissement du gouvernement napoléonien, ont continué à se succéder souvent de manière juxtaposée et désordonnée. Au cours de la première moitié du XIXe siècle, Turin était en effet une ville encore trop petite pour attirer les investissements et les intérêts immobiliers, sans lesquels le Royaume de Savoie n'aurait pu soutenir financièrement le projet de la remodeler selon ses besoins.

La forme octogonale, la remarquable dimension (51 300 m^2) et le dessin architectonique fragmentaire témoignent des différentes volontés de production de l'espace qui ont conduit à concevoir la place comme une zone commerciale et marchande, une zone de transit mais aussi de promenade, un lieu de travail mais aussi de distraction. À la différence de la place marchande, les zones du Quadrilatère romain et du Borgo Dora ont connu des évolutions différentes. Alors que la première a suivi toutes les vicissitudes du développement du centre historique originel de la ville, celle du Borgo Dora est, comme son nom l'indique, le fruit d'une expansion de la ville vers l'extérieur. Alors qu'aux époques romaine et médiévale cette vaste zone constituait un ensemble de districts ruraux, la zone du Borgo Dora vit à partir du XVe siècle la naissance de l'industrie turinoise, en raison de la force motrice que l'on pouvait tirer de la rivière Dora. Le premier exemple de quartier populaire manufacturier de la ville se développe alors. Appelé également « Borgo del pallone »[1], ce territoire fut progressivement intégré à la ville en sa qualité de zone industrielle et aire de distraction, en raison des nombreux « bistrots » et des espaces liés au jeu que l'on pouvait y fréquenter.

Le rapport entre la forme du développement urbain turinois, la constitution d'un centre-ville et les changements sociaux qui ont accompagné ces deux processus crée cet amalgame spatial que l'on nomme « Porta Palazzo », même s'il n'existe aucune entité

[1] Il semble que dès le XVIIIe siècle, on y jouait à un jeu de ballon (BIANCHI, 1991 : 48). De là dérive probablement le nom de l'actuel marché aux puces du Balôn.

administrative qui corresponde à ce nom. Selon la vision de l'historienne de l'urbanisme Donatella Calabi, un élément fondamental qui peut contribuer à éclaircir la nature de cet amalgame est justement le marché :

« Qui a examiné et comparé un grand nombre de plans de ville a souvent mis en évidence une correspondance entre l'aire circonscrite, spécialisée à des fins mercantiles, et des lieux de plus grande discontinuité (physique et/ou chronologique) du tissu urbain. […] Le marché semble se poser souvent comme trait d'union entre deux mondes ; se situer où l'agglomération est constituée de parties juxtaposées ; jouer dans la topographie urbaine le même rôle que le port assume dans la géographie économique d'un territoire » (CALABI, 1993 : 48).

Comme a pu l'observer cette chercheuse, dans les villes européennes d'Anvers, de Londres, de Paris ou de Venise, le marché a mis en relation des mondes urbains différents. Dans le cas de Porta Palazzo, l'aire marchande qui occupe tous les jours avec ses activités la superficie de la Piazza della Repubblica continue encore aujourd'hui à constituer un trait d'union entre deux mondes, l'un indissolublement lié au centre historique, l'autre incorporé à celui-ci suivant le rôle joué par le marché et les conceptions historiques du quartier. Au cours des cinquante dernières années en particulier, le Quadrilatère romain et le Borgo Dora se sont soudés au marché, tant dans la mémoire historique que dans les pratiques sociales ou dans les représentations publiques, comme faisant partie de l'aire de Porta Palazzo. L'urbanisation turinoise plus récente, celle de l'après-guerre, s'est fondée de façon croissante sur les arrangements et sur les modifications nécessaires pour faire de Turin une ville fonctionnellement fordiste. L'édification de quartiers-dortoirs en croissance rapide et convulsive dans les zones périphériques, l'expansion des zones résidentielles autour des installations industrielles et la naissance d'une viabilité fonctionnelle dans cette transformation fordiste de la ville ont fait de Turin la *one-company town* qui s'est développée jusqu'à la moitié des années 1970 (BAGNASCO, 1986).

Le développement démographique de la ville, comme illustré dans le tableau 1, a été significatif. La période qui va de 1853 à 1930 marque le début d'une forte urbanisation turinoise, avec des flux provenant principalement des campagnes alentours puis,

Tableau 1.
Population résidant dans la commune de Turin, 1853-2001.

Année	Résidents
2001	865 263
1991	962 507
1981	1 117 154
1971	1 167 968
1961	1 025 882
1951	719 300
1930	600 000
1903	360 000
1853	160 000

Source : Mairie de Turin.

avec le début du siècle, des régions septentrionales. On parle d'environ « 400 000 immigrés et fils d'immigrés » qui concourent à la constitution du premier prolétariat urbain turinois (GRIBAUDI, 1987 : XV). C'est ce que nous pourrions appeler sommairement la « première vague ». Par la suite, à partir de l'après-guerre, la force d'attraction de l'industrie mécanique turinoise domine encore plus le développement urbain et se traduit, dans un premier temps, par un développement démographique à nouveau marqué par l'arrivée d'une vague de travailleurs non autochtones. Avec l'arrivée de la deuxième vague de travailleurs migrants nationaux, provenant cette fois des régions du sud de l'Italie, Turin devient non seulement la principale ville industrielle italienne, mais également la troisième plus grande ville méridionale d'Italie (CASTRONOVO, 1987).

Entre 1951 et 1971, soit en seulement vingt ans, la population de Turin augmente de façon très importante jusqu'à dépasser le seuil du million d'habitants[2], chiffre qui s'est progressivement réduit à un peu plus de 800 000 à ce jour. Pendant la période fordiste de la ville, la conception du centre historique et sa mise en valeur, sa récupération et « marchandisation » n'étaient pas au centre du débat public. En particulier, l'appropriation par les classes populaires de l'aire résidentielle du centre n'a jamais été mise en discussion

[2] En 1971, 50 % des résidents de la « province » de Turin y étaient nés, alors que 36,7 % étaient nés dans une autre région et 11 % dans une autre province piémontaise (BONIFAZI *et al.*, 2001 : 13).

jusqu'à une époque récente. Alors que les classes supérieures s'installaient de préférence dans des contextes suburbains – comme ce fut le cas avec la zone collinaire ou dans des zones spécifiques du centre, comme dans le quartier de la Crocetta[3] – la zone du marché de Piazza della Repubblica, une bonne partie du Quadrilatère romain et le Borgo Dora sont ainsi restés unifiés sous l'étiquette centrale et populaire de « Porta Palazzo ». Un des ciments utilisés par les pouvoirs publics pour « tenir uni » l'ensemble de ces trois mondes a été justement ce qui divise aujourd'hui ce quartier : la présence d'une vaste et identifiable population « étrangère ». Le mouvement migratoire et les répercussions sociales et culturelles qui en ont découlé ont en effet modelé le contexte d'évolution de cet espace urbain, permettant une identification entre l'idée d'altérité et un quartier du centre historique. Porta Palazzo a été en effet avant tout un quartier populaire de travailleurs immigrés, mais aussi de marginaux et de déviants, de pauvres et d'exclus. Dans la conception fordiste de la ville, l'attraction et l'intégration de vagues successives de nouveaux résidents se sont produites dans un contexte de relatif désintérêt pour la conception esthétique du centre historique, alors que l'esthétique de l'usine et du modernisme de la technique étaient beaucoup plus prégnants. Avec la fin de Turin en tant que ville fordiste, on a pu noter deux changements concomitants et radicaux : d'une part, l'arrivée de la troisième vague d'immigrés, cette fois provenant de régions extranationales ; d'autre part, le « retour en ville » de projets, de politiques publiques et d'investissements (PINSON, 2002).

Porta Palazzo aujourd'hui

L'hétérogénéité sociale et culturelle à Porta Palazzo est une caractéristique récurrente depuis longtemps. Précisément, l'histoire de cet espace urbain peut être reconstruite et présentée en s'intéres-

[3] Autant dans la zone collinaire que dans la zone de la Crocetta, le taux d'occupation des logements par des entrepreneurs libéraux et des dirigeants d'entreprise indique une sur-représentation de ces groupes par rapport au total des travailleurs (PETSIMERIS, 1998 : 459).

sant à deux dimensions : d'une part, la genèse et le développement du marché quotidien, dont l'origine remonte à 1835 ; d'autre part, le processus complexe d'installation urbaine de populations étrangères pendant la même période. Le quartier s'est enrichi de biens, de produits et de savoir-faire nouveaux, en même temps qu'il s'est enrichi de la diversité des personnes qui y ont habité. Piémontais, Vénitiens, Calabrais, Siciliens, Marocains, Chinois, Nigérians et Roumains sont les principaux acteurs de ce processus qui dure depuis plus d'un siècle.

Depuis une dizaine d'années, on a assisté à une série de changements notables, notamment le renouveau commercial et une réhabilitation urbanistique et sociale de cette zone. La présence d'un pourcentage significatif de population étrangère est essentielle dans ces deux processus. Suite et grâce au développement d'un réseau de commerces « ethniques »[4], une augmentation de la demande de biens connotés culturellement s'est amorcée de la part de la population étrangère résidente et également d'un nombre croissant de ceux que Patrick Simon a appelés les « multiculturels » (SIMON, 1995), cette fraction de la classe moyenne, souvent composée de jeunes artistes, d'intellectuels, d'architectes, de graphistes entre autres, « consommateurs » de diversité culturelle. Mais le développement commercial renouvelé d'une zone considérée comme en crise au début des années 1990 a eu comme conséquence paradoxale une conflictualité croissante, précisément liée à l'émergence, entre autres paramètres, de l'*ethnic business* et à la visibilité retrouvée de l'Étranger.

Simultanément, l'intérêt pour la récupération du centre urbain, associé à la volonté d'offrir des réponses au thème de l'insécurité urbaine a conduit à l'élaboration d'une série de politiques d'intervention sur cette zone. ALLASINO *et al.* (2000) ont distingué cinq types de réponses portant sur : la sécurité et l'ordre public ; la réhabilitation urbaine et les infrastructures ; les services sociaux, les initiatives interculturelles et la médiation des conflits ; les

[4] Le pourcentage de licences commerciales enregistrées au nom de citoyens étrangers dans la zone de Porta Palazzo est de 11,62 %, à mettre en relation avec le taux de 2 % en moyenne pour Turin (BELLUATI et BOCCO, 2001 : 23). On ne peut par ailleurs exclure une sous-estimation de ces chiffres liée à l'utilisation de prête-noms ou de conjoints de nationalité italienne.

politiques pour le développement et enfin les projets intégrés. Dans une perspective urbaine plus ample et attentive aux transformations du territoire dans son ensemble, on assiste à un investissement qui est à la fois économique et symbolique d'une ville toujours plus complexe dans les changements de l'espace urbain et de son économie, qualifiée par Sharon ZUKIN (1995) d'« économie symbolique ». Au niveau local, par exemple, une vaste gamme d'interventions précises et visant à augmenter la valeur symbolique et économique de l'espace ont été réalisées dans le but de diversifier les offres et les usages et enfin de modifier la population. Connu sous le nom de *gentrification*, il s'agit d'un processus qui, dans le cas de Porta Palazzo, non seulement « produit l'espace » mais également, à travers les usages qu'il en consent et nie, définit d'une certaine façon les utilisateurs légitimes (ATKINSON, 2003 ; LEY, 1996 ; SMITH, 1996, 2003 ; ZUKIN, 1991, 1995).

C'est de cette façon que, dans la zone au sud de Porta Palazzo, on commence à parler de « Quartier latin » (SEMI, 2004 b, 2005) alors qu'au nord, les médias locaux utilisent les mots de « ghetto », « médina » ou « casbah » (SEMI, 2006). La frontière qui sépare les deux territoires de ce même quartier n'est pas un fleuve, comme peut être la Seine pour diviser la Rive gauche de la Rive droite à Paris, mais une rue, corso Regina Margherita. Comme s'ils revisitaient de façon postmoderne les murs d'enceinte ou les fossés de la ville médiévale qui démarquaient effectivement cette zone de la ville, le passage souterrain de Regina Margherita et la ligne de tramway (avec ses arrêts) brisent le vide urbanistique représenté par la Piazza della Repubblica qui occupe le centre de cet espace, marquant ainsi la séparation entre le Quadrilatère romain et le « lungo Dora » (le long de la rivière Dora), entre la *gentrification* et une sorte d'enclave.

Le processus de réhabilitation qui prend au sud de Piazza della Repubblica l'aspect cité ci-dessus, recouvre au nord plutôt celui du contrôle social policier, généralement porteur d'une forte tension, voire de l'abandon dans certains cas. Intérêts de marché, intérêts publics et interactions sont donc différents. La remise à neuf de certains édifices ou le soutien de quelques activités artisanales, comme dans la zone du marché du Balôn, s'accompagne d'une présence accrue des forces de police (avec l'évacuation

d'immeubles occupés illégalement ou se trouvant dans des conditions vétustes), mais ne présente pas encore de processus comparable à celui développé dans le Quadrilatère romain.

L'aire de Borgo Dora – comprise entre la rivière Dora au nord, corso Regina Margherita au sud, les boulevards XX settembre à l'est et XI febbraio à l'ouest – est un ensemble de lieux et d'espaces caractérisés par une dégradation visible des habitations, une forte présence de population immigrée et de hauts niveaux de pauvreté. Une série de conduites marginales, voire illégales comme la consommation et la vente de produits stupéfiants, le recel d'articles volés ou encore simplement de fortes visibilité et présence dans les espaces publics comme les rues et la place complètent le tableau. La zone de la marginalité est aussi facilement identifiable et opposable à celle de la réhabilitation. L'image d'une zone abandonnée à elle-même est néanmoins fausse. En parallèle de ce processus d'abandon apparent, on observe le développement d'une autre forme de services et d'activités commerciales, dirigés surtout vers la population étrangère résidant dans le quartier. Deux mosquées, presque une trentaine de boucheries islamiques, de bazars et de nombreuses autres activités (*phone-centers*, coiffeurs, grossistes, banques spécialisées dans le transfert d'argent à l'étranger, restaurants, bars) rendent cet espace beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. En bref, les deux « âmes commerciales », celle traditionnelle et celle « ethnique », sont à la base des rapports sociaux qui définissent cet espace.

La naissance d'une économie de bazar

Les vagues migratoires des années 1920 et 1930, puis celle des années 1950 et 1960, bien que différentes entre elles, puisaient dans les régions italiennes et étaient marquées par l'absorption fordiste de la main-d'œuvre qui s'urbanisait. On assistait au double phénomène d'une urbanisation des modes de vie pour des individus et des familles au passé rural et d'une intégration sociale et économique dans l'espace de la grande ville fordiste. Bien que ce modèle ait été sans nul doute plus complexe que ce

que l'on admettait à l'époque[5] et que chaque vague entraînait des processus sociaux tout à fait spécifiques (PUGLIESE, 2002), ces vagues migratoires sont de plus en plus considérées comme radicalement différentes de celles qui, dans les années 1980 et surtout 1990, ont caractérisé le panorama migratoire italien. Il y a bien sûr lieu de signaler ici la différence des origines géographiques qui caractérise les migrations récentes : l'aire du Maghreb, la Chine et les Philippines, l'Est européen (Albanie, Roumanie et Ukraine), sont les lieux d'origine de la plupart des immigrés récents en Italie. On pourrait ajouter les différents traits culturels qui sont de plus en plus pris en compte pour argumenter la discontinuité par rapport au passé.

Il est satisfaisant de noter que le clivage entre Italiens du Sud et Italiens du Nord, entre paysans et citadins, s'est réduit jusqu'à faire oublier que dans les années 1950 et 1960 les gens du Sud étaient tous nommés de façon péjorative « *napuli* » (dans la mesure où l'on ne reconnaissait à la complexité du sud de l'Italie qu'un lieu, la ville de Naples, pouvant identifier tous les gens des Pouilles, de Campanie, de Sicile, de Calabre et de Sardaigne !). De même, le « racisme » quotidien s'exprimait selon des formes très proches des actuelles (on ne louait pas les appartements aux « *Napuli* », comme on ne le fait pas maintenant aux familles marocaines) et le marché du travail urbain distinguait très précisément ses travailleurs selon des catégories ethnoculturelles plutôt que selon le jeu de l'offre et de la demande. Tout cela rappelé, il est remarquable de constater que, à l'heure actuelle, les vagues migratoires des Roumains, des Marocains, des Albanais et des Chinois, pour ne citer que les groupes les plus importants numériquement, constituent en tant que telles un phénomène nouveau (tabl. 2).

Après avoir rappelé qu'il existe des traits communs entre les vagues migratoires, l'exemple développé ci-dessous permet de montrer qu'il existe également des éléments allant dans le sens de la discontinuité. Le processus de naissance d'une « économie de bazar » à Porta Palazzo fait partie de ceux-ci.

[5] En particulier du point de vue de la circulation migratoire. Pour la plupart des immigrés italiens il ne s'agissait pas de la première expérience migratoire familiale car plusieurs des immigrés dans le nord de l'Italie avaient des parents en Amérique du Sud, du Nord, en Australie ou dans le reste de l'Europe.

Tableau 2.
Population étrangère résidente à Turin selon la nationalité, en 2001 et 2002.

Pays	2001	2002
Maroc	10 034	10 796
Roumanie	5 237	6 637
Pérou	3 085	3 414
Albanie	2 483	2 912
Chine	2 110	2 449
Philippines	1 717	1 814
Égypte	1 424	1 604
Nigeria	1 511	1 601
Tunisie	1 050	1 134
Brésil	9 74	1 032
France	944	1 027
Sénégal	978	1 015
Total	**31 547**	**35 435**

Source : Mairie de Turin.

On considère par l'expression « économie de bazar » un phénomène qui associe l'établissement de certaines activités économiques au sein d'un espace urbain précis et la naissance et le développement de rapports sociaux spécifiques à ce type d'activités (GEERTZ, 1978 ; PÉRALDI, 2001). Les activités concernées sont principalement commerciales mais, s'agissant d'une forme économique autonome, il faut signaler le rôle de toutes les activités qui s'établissent à côté du commerce : la distribution avant tout, mais aussi les service légaux, ceux pour l'aide financière à la création d'entreprises (qu'elles soient formelles ou informelles), etc. Dans plusieurs cas, comme dans celui du commerce du textile, commerce et distribution sont étroitement liés à la production assurée dans d'autres systèmes économiques urbains gérés par d'autres immigrés (c'est le cas des Chinois dans la région de Prato-Florence et de Naples, mais aussi des entreprises italiennes de Biella qui vendent « au noir » aux commerçants marocains de Turin).

À côté du mécanisme économique, on observe une série de rapports sociaux spécifiques, dont plusieurs auteurs ont remarqué le caractère cosmopolite, lié à la confiance plutôt qu'à des identités figées (PÉRALDI, 2001 ; TARRIUS, 2002 ; SCHMOLL, 2004). Selon ces auteurs, l'acte marchand, l'échange, n'est qu'une situation urbaine dont l'existence même n'est possible que s'il y a une série préalable de relations sociales d'interconnaissance, de confiance, de « société »

(MANRY et PÉRALDI, 2004). Dans les échanges marchands plus petits et apparemment événementiels, on retrouve l'entrecroisement des trajectoires sociales des partenaires avec l'histoire des échanges passés et le renouveau continu du pacte commercial.

La naissance d'un tel processus s'est produite à Porta Palazzo en raison de la nature commerciale du quartier et, comme on l'a vu, parce qu'il s'agit du lieu par excellence des activités sociales des immigrés récemment établis à Turin. Ce sont les Marocains, avec des commerçants chinois, qui ont permis le développement de cette économie. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas, au démarrage, d'un fait « communautaire », voire « ethnique », mais plutôt du fait d'une capacité d'entrepreneur développée par certains individus. N'ayant pas une idée précise de leur action, ceux-ci ont compris néanmoins que le commerce pouvait servir à deux buts : celui d'encadrer un « marché pour immigrés », en germe mais pas encore exploité, et celui de trouver pour eux-mêmes une occupation leur permettant de ne pas rester dépendant des marchés du travail locaux, plutôt segmentés et caractérisés par des niveaux de rémunération faibles (KLOOESTERMAN et RATH, 2003).

Le cas de Salim, l'un des « pionniers » des mondes commerciaux marocains de Porta Palazzo (SCHMIDT DI FRIEDBERG, 2002 : 44-45), est intéressant à ce titre. Il s'agit d'un jeune ayant compris avant les autres les opportunités offertes à ceux qui proposaient à leurs *co-ethnics* des produits nécessaires au processus de stabilisation de la vague migratoire de la fin des années 1980. Il s'agissait notamment de produits alimentaires pour la consommation quotidienne qui manquaient presque complètement sur le marché. Au début des années 1990, Salim résidait régulièrement à Valenciennes, en France. Il se rendit à Turin pour voir des « gens du pays », Oued Zem au Maroc, et réfléchit aux possibilités liées à l'existence d'une population marocaine en forte croissance à Turin (tabl. 3).

Au début des années 1990, l'économie de bazar n'en était qu'à ses débuts : les produits arrivaient avec les camionnettes qui faisaient la navette informelle entre la France et l'Italie, notamment Lyon et Marseille. Avec l'augmentation de la population arabe et notamment marocaine, la naissance de cette économie apparaît comme une forme d'institutionnalisation de l'intuition des premiers entrepreneurs, mais aussi et surtout comme un bon marché du travail, indépendant, stable et séparé des marchés de l'emploi

Tableau 3.
Population étrangère et marocaine résidente à Turin, 1992-2003.

Année	Population étrangère	Population marocaine	Part des Marocains dans la population étrangère (en %)
1992	12 579	2 913	23,2
1993	13 704	3 315	24,2
1994	15 105	3 656	24,2
1995	16 137	3 964	24,6
1996	22 065	5 981	27,1
1997	26 166	7 108	27,2
1998	29 225	7 864	26,9
1999	32 405	8 439	26
2000	37 185	9 148	24,6
2001	41 665	10 034	24,1
2002	46 388	10 796	23,3
2003	61 227	12 220	20

Source : Mairie de Turin.

autochtones. Suite à la croissance de la demande de produits qu'on nomme de plus en plus « ethniques » – et qui sont simplement la base de l'alimentation marocaine – l'offre s'est également accrue et avec elle l'économie de bazar.

Les propos tenus par Salim illustrent cette évolution de l'activité : « Un jour je me baladais [à Turin]... ah et pendant que je faisais mes allers-retours entre France et Italie il y avait des copains qui me disaient, ils me demandaient toujours "amène-nous du thé, du couscous, un peu d'épices" parce qu'ici il n'y avait rien. Puis un jour, c'était la première fois que j'allais au Balôn[6] le samedi. […] Je traînais et j'ai vu trois ou quatre étals avec ces produits-là et je me suis dit "tiens"… c'était déjà pas mal quoi ! J'ai demandé un peu les prix… et j'ai vu qu'il y avait du profit pas mal, et donc j'ai demandé à un mec "si ça t'intéresse, je peux t'amener des produits, bas prix…" et lui il m'a dit oui car à l'époque il y avait des problèmes pour aller en France, il y avait le visa […] mais moi j'avais le permis français et je pouvais bouger tranquillement. J'ai donc acheté une voiture, une Fiat Regata… qui… à l'époque était la plus appréciée [il rit]. Je me suis dit : je commence comme ça » (entretien Salim, avril 2003).

[6] Le marché aux Puces de Turin, au centre de Borgo Dora, qui a lieu chaque samedi toute la journée.

Salim revient de Lyon avec sa voiture pleine de produits, il la vide complètement et devient rapidement le relais entre la France et Porta Palazzo. S'appuyant sur cette position dominante dans un marché encore restreint, il a ensuite augmenté son capital et ouvert la troisième boucherie halal de la ville (la deuxième à Porta Palazzo), puis un bazar. À partir du bazar-boucherie, il a commençé l'importation de menthe et de coriandre frais. Fort de ces succès, il a ouvert une petite boutique de traiteur et, dernièrement, un café-restaurant plutôt chic pour clients italiens dans la partie *gentrifiée* de Porta Palazzo.

De façon générale, le pourcentage des entrepreneurs marocains croît de manière progressive depuis le début des années 1990 et ce groupe national est le premier pour le nombre d'inscriptions au registre du commerce depuis 2001 (tabl. 4). La plupart des Marocains inscrits le sont dans le secteur du commerce. Comment cet essor économique s'est-il produit ? S'agit-il d'une spécialisation ethnique ? D'un côté, se spécialiser dans le commerce était une stratégie gagnante, surtout au début, car le marché pour une consommation communautaire offrait plusieurs bénéfices et les commerçants étaient très peu nombreux. C'est dans le moyen terme, dix ans environ après que Salim ait commencé en 1992, que l'on peut voir les effets du choix commercial pour les Maghrébins de Turin, avec une lente diminution de la marge de profit pour la plupart de ces petits entrepreneurs.

À partir du recensement effectué personnellement à la fin de 2003 sur un ensemble d'une dizaine de rues du nord de Porta Palazzo, 35 activités marchandes marocaines pouvaient être comptabilisées (tabl. 5). Plus de la moitié de celles-ci sont des bazars et des bazar-boucheries, des commerces qui vendent une gamme assez variée de produits, allant du petit électroménager aux épices, en passant par des vêtements, de la maroquinerie, des produits pour la maison et de la poterie. Les *phone-shops* constituent le plus récent secteur dans lequel investissent les petits entrepreneurs marchands, s'agissant d'une activité économique qui sert entre autres les nombreux migrants clandestins qui habitent dans le quartier sans pouvoir compter sur un contrat téléphonique régulier et, plus généralement, tous ceux qui changent souvent d'appartement et qui utilisent ce service à la place d'un contrat téléphonique à leur domicile. Par rapport à mon recensement, les *phone-shops* à Porta Palazzo ont doublé en un an et, de façon générale, l'économie de bazar ne cesse de grandir.

Tableau 4.
Citoyens étrangers et marocains inscrits à la chambre de commerce de Turin.

Année	Total	Maroc	% Maroc sur le total
2001	8 598	990	11,5
2002	11 080	1 371	12,4
2003	11 748	1 673	14,2

Source : *Camera di Commercio* de Turin.

Tableau 5.
Activités commerciales de Porta Palazzo et origine de l'entrepreneur (septembre 2003).

Secteur commercial	Italie	Maroc	Chine	Afrique	Total
Produits alimentaires	3	0	0	0	3
Hôtel	2	0	0	0	2
Bazar	0	12	6	0	18
Papeterie, tabac	2	0	0	0	2
Pharmacie	1	0	0	0	1
Quincaillerie, réparations	2	0	0	0	2
Graphique, architecture	1	0	0	0	1
Boucherie - Bazar	0	9	0	0	9
Or, bijoux	2	0	0	0	2
Opticien	1	0	0	0	1
Coiffeur	3	1	0	0	4
Phone-shop	0	9	0	1	10
Restaurant, café	4	3	0	1	8
Tissus	3	1	0	0	4
Vêtements	2	0	0	0	2
Autre	1	0	0	0	1
Total	**27**	**35**	**6**	**2**	**70**

Source : Recensement auteur.

Les mécanismes qui font évoluer ce processus peuvent être ainsi résumés : les premiers entrepreneurs – comme c'est le cas de Salim et d'une dizaine d'autres Marocains – ont connu le succès avec leurs premières expériences commerciales. En même temps qu'ils apprenaient les techniques commerciales, la population marocaine et étrangère de Turin augmentait. Les capitaux que ces premiers entrepreneurs ont gagnés ont été réinvestis dans l'économie de bazar, parfois en différenciant l'offre commerciale (la boucherie halal suit le bazar, pas le contraire). Pour gérer ces commerces, ces entrepreneurs ont d'abord appelé des parents de l'étranger, à travers le dispositif du regroupement familial du Maroc ou de la

France, où plusieurs membres des familles avaient essayé de s'établir avant que l'Italie, de même que l'Espagne, ne deviennent les destinations de la migration marocaine de fin de siècle. Une fois les bazars laissés aux proches, ces entrepreneurs ont soit choisi de tenter leur chance sur d'autres marchés (Salim, par exemple, se penche vers le marché de la « consommation de la différence culturelle » pour clients italiens, SEMI, 2004 b), soit de faire évoluer l'économie de bazar en tissant plusieurs liens avec les autres places marchandes de « l'espace circulatoire » maghrébin et non seulement du sud de l'Europe (TARRIUS, 1994). Pour cela, ils ont ouvert des activités d'import-export, des agences de voyages, des sociétés de transport pour personnes et produits, qui relient Turin au reste de l'Italie, notamment les districts industriels du textile et des contrefaçons de Biella, de Prato ou de Naples, les villes de Milan, de Padoue et de Bologne pour les transports de passagers, etc. De l'autre côté de la frontière, Turin a été de plus en plus connecté avec les autres espaces marchands, de Marseille à Barcelone, de Lyon à Paris (ASLAFY GAUTHIER, 2002).

Les plaques d'immatriculation des camionnettes que l'on voit dans les rues de Borgo Dora témoignent de cet encastrement spatial de l'économie de bazar turinoise dans l'espace circulatoire maghrébin. De même, en suivant les commerçants turinois à Marseille ou à Lyon (SEMI, 2004 a), on mesure l'ampleur de ce mécanisme et la façon dont il prend la forme d'une économie à l'intérieur du cadre plus large de l'économie urbaine. Il s'agit de fait d'un mécanisme économique lié directement à la ville et à l'économie urbaine, ne serait-ce que pour sa forme spatiale aux frontières identifiables et visibles et pour le fait qu'il s'agit d'une économie connue et reconnue par la chambre du commerce local, les institutions et les organisations commerciales de Turin. À côté de cela, c'est une économie qui se nourrit de la condition de marginalité de ses clients et de ses travailleurs. Très peu d'entrepreneurs gagnent bien leur vie, la majorité des gens travaillant dans l'économie de bazar sont plutôt exploités comme simples « lieutenants » des propriétaires et soumis aux mécanismes assez connus dans la littérature sur ces phénomènes, qualifiés notamment par Alejandro PORTES d'« encastrement relationnel » (1995 : 25). En fait, ces lieutenants sont souvent des clandestins qui travaillent deux ou trois ans sans contrat régulier avant d'être régularisés, comme c'est souvent le

cas dans le contexte italien où agit un mécanisme institutionnel de régularisation tous les trois ans environ, au lieu d'une politique d'accès constant et régulier de la main-d'œuvre étrangère (CARFAGNA, 2002 ; BARBAGLI *et al.*, 2004). En cela, les migrants marocains constituent une force de travail vulnérable et nombreuse qui trouve un refuge temporaire dans l'informalité de l'économie de bazar avant de pouvoir essayer d'intégrer les marchés réguliers italiens. L'insertion dans une économie largement informelle gérée par des compatriotes constitue aussi, dans plusieurs cas, une stratégie d'évitement d'autres marchés du travail. Plusieurs jeunes clandestins font ainsi l'expérience de l'informel « italien » (surtout dans le secteur du bâtiment), et de « l'illégal » (notamment les activités de vente de drogue légère ou de places de parking). Plusieurs carrières commencent par ces deux types d'expérience et l'une des manières de s'en sortir est justement d'entrer dans l'économie de bazar, en commençant par être un petit vendeur à la sauvette à qui on donne à crédit des petits produits à vendre et qui, ensuite, peut aller travailler dans un bazar.

Conclusion

Dans la ville de Turin, l'immigration n'est pas un phénomène récent. L'histoire urbaine des deux derniers siècles est l'histoire d'une croissance liée à l'arrivée de centaines de milliers de migrants, d'abord de l'Italie du Nord à la fin du XIXe siècle, ensuite de l'Italie du Sud pendant les soixante premières années du XXe siècle et, vers la fin du siècle, du bassin de la Méditerranée, de l'est de l'Europe et de la Chine. Les éléments de continuité dans ces processus sont multiples, mais le premier et le plus marquant est incontestablement le type d'accueil que ces vagues migratoires ont reçu à leur arrivée. À côté du racisme que ces populations expérimentaient dans le quotidien, l'existence de marchés du travail pour immigrés obligeait la première génération de migrants à s'insérer dans les secteurs d'emploi les plus difficiles et les plus faiblement rémunérateurs. Lorsqu'on lit quarante ans après les témoignages ou les journaux de l'époque, on reste frappé par le fait que ceux-ci pourraient bien souvent être publiés aujourd'hui, en changeant seulement les noms et les nationalités des protagonistes.

Pour autant, les éléments de discontinuité ne manquent pas. La ville n'est plus la même, en particulier la ville fordiste de Fiat, qui encadrait les vagues migratoires jusqu'aux années 1970 et qui, depuis, n'a cessé de perdre de son poids dans l'évolution urbaine. Bien que des migrants plus récents aient eu accès au monde de l'usine (et que d'autres auraient souhaité y accéder), le salariat industriel apparaît à la fois comme un emploi numériquement en chute et dont la nature s'est trouvée très largement transformée en termes de relations de travail, tant avec les chefs qu'entre collègues. Dans ce contexte, l'économie des services s'est renforcée et, avec elle, une petite économie de services pour un secteur spécifique de la population de Turin, l'économie de bazar destinée à remplir les besoins de la nombreuse population étrangère de la ville. Cette économie s'est localisée dans une zone spécifique de la ville, Porta Palazzo, un espace urbain qui, dans la mémoire des Turinois, est celui des immigrés par excellence. Encore une fois continuité, donc. Mais aussi changement, discontinuité, car cette économie, longtemps étudiée en France, présente la particularité de relier des espaces urbains très différents, que ce soit des districts industriels ou des quartiers d'immigrés dans les villes de l'Europe du Sud. S'agit-il d'un phénomène transnational, comme une vaste littérature semble l'indiquer ? S'agit-il d'un simple choix de refuge pour une vaste population étrangère qui a de plus en plus de mal, en Europe, à trouver un espace d'intégration et de visibilité ? S'agit-il de la renaissance des espaces marchands, des foires et des routes que l'on connaît en Europe depuis le Moyen Âge ? Le sociologue n'a pas, à la différence de l'historien, la possibilité de connaître aujourd'hui ce qui résistera à l'épreuve du temps, mais il peut pourtant suggérer que seule une prise en compte historiquement fondée du processus de circulation migratoire, et des activités économiques corrélées, peut fournir une base pour des interprétations correctes.

Références bibliographiques

ALLASINO E. BOBBIO L., NERI S., 2000 – *Crisi Urbane: che cosa succede dopo? Le politiche per la gestione della conflittualità legata all'immigrazione*. Torino, Ires, Working paper 135.

ASLAFY GAUTHIER C., 2002 – « Les routes du bled : commerce et mobilités marocaines ». *In* Péraldi M., (sous la direction de) : *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose.

ATKINSON R., 2003 – Introduction: Misunderstood Saviour or Vengeful Wrecker? The Many Meanings and Problems of Gentrification. *Urban Studies*, 40 (12) : 2343-2350.

BAGNASCO A., 1986 – *Torino. Un profilo sociologico*. Torino, Einaudi.

BARBAGLI M., COLOMBO A., SCIORTINO G. (sous la direction de), 2004 – *I sommersi e i sanati. Le regolarizzazioni degli immigrati in Italia*. Bologna, Il Mulino.

BELLUATI M., BOCCO A., 2001 – *Progetto The Gate – Unità dati e monitoraggio. Rapporto di Attività*. Cicsene.

BIANCHI C., 1991 – *Porta Palazzo e il Balon. Storia e mito*. Torino, Il Punto.

BONIFAZI C., GESANO G., HEINS F., 2001 – *Popolazione e società in Piemonte. Mutamenti e meccanismi nell'ultimo mezzo secolo*. Torino, Ires, Working paper 153.

CALABI D., 1993 – *Il mercato e la città: piazze, strade, architetture d'Europa in età moderna*. Venezia, Marsilio.

CARFAGNA M., 2002 – « I sommersi e i sanati. Le regolarizzazioni degli immigrati in Italia ». *In* Colombo A., Sciortino E. G. (sous la direction de) : *Stranieri in Italia. Assimilati ed esclusi*, Bologna, Il Mulino.

CASTRONOVO V., 1987 – *Torino*. Bari, Laterza.

FOFI G., 1976 – *L'immigrazione meridionale a Torino*. Milano, Feltrinelli, (2) ed.; ed. or. 1964).

GEERTZ C., 1978 – « Suq: the bazaar economy in Sefrou ». *In* Geertz C., Geertz H., Rosen L. : *Meaning and Order in Moroccan Society*, Cambridge, Cambridge University Press : 123-276.

GRIBAUDI M., 1987 – *Mondo operaio e mito operaio. Spazi e percorsi sociali a Torino nel primo novecento*. Torino, Einaudi.

LEFEBVRE H., 1974 – *La production de l'espace*. Paris, Anthropos.

LEY D., 1996 – *The New Middle Class and the remaking of the Central City*. Oxford, Oxford University Press.

MANRY V., PÉRALDI M., 2004 – « Le lien et le gain. Le marché aux puces de Marseille : une aberration économique ? ». *In* Barbe N., Latouche S. (sous la direction de) : *Économies choisies ?*, Paris, Éditions de la MSH : 39-58.

PÉRALDI M. (dir.), 2001 – *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.

PETSIMERIS P., 1998 – Urban Decline and the New Social and Ethnic Divisions in the Core Cities of the Italian Industrial Triangle. *Urban Studies*, 35 (3) : 449-465.

PINSON G., 2002 – Political Government and Governance: Strategic Planning and the Reshaping of Political Capcity in Turin. *International Journal of Urban and Regional Research*, 26 (3) : 477-493.

PUGLIESE E., 2002 – *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*. Bologna, Il Mulino.

SCHMIDT DI FRIEDBERG O., 2002 – « Du local au transnational. Les réseaux économiques et les activités d'entreprise des Marocains à Milan et Turin ». *In* Cesari J. (sous la direction de) : *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

SCHMOLL C., 2004 – *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*. Thèse de doctorat, université Paris X-Nanterre.

SEMI G., 2004 a – *Le multiculturalisme quotidien : Porta Palazzo entre commerce et conflit*. Thèse de doctorat en cotutelle, Università di Torino et EHESS-Paris.

SEMI G., 2004 b – Il quartiere che (si) distingue. Un caso di "gentrification" a Torin. *Studi Culturali*, 1 : 83-107.

SEMI G., 2005 – « Chez Said » à Turin, un exotisme de proximité. *Ethnologie française*, 1 : 27-36.

SEMI G., 2006 – « Il ritorno dell'economia di bazar. Attività commerciali marocchine a Porta Palazzo, Torino ». *In* Decimo F., Sciortino G. (sous la direction de) : *Stranieri in Italia*, vol. 4, Bologna, Il Mulino.

SIMON P., 1995 – La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. *Cahiers internationaux de Sociologie*, 98 : 161-190.

SMITH N., 1996 – *The New Urban Frontier. Gentrification and the Revanchist City*. London and New York, Routledge.

SMITH N., 2003 – « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la "régénération" urbaine comme stratégie urbaine globale ». *In* Bidou-Zachariasen C. (dir.) : *Retours en ville*, Paris, Descartes & Cie.

ZUKIN S., 1991 – *Landscapes of Power. From Detroit to Disney World*. Berkeley, University of California Press.

ZUKIN S., 1995 – *The Cultures of Cities*. Oxford, Blackwell.

Partie 2

Trajectoires et ruptures géopolitiques

Dans cette partie, les auteurs appréhendent principalement les migrations internationales depuis le point de vue de trois temporalités distinctes : le *départ* (Mexique, Nicaragua), le *transit* (Burkina Faso, Maghreb), le *retour* (Burkina Faso, Chypre). Ces trois temps renvoient à deux catégories spatiales : les pays d'origine – pour ce qui concerne la temporalité du départ et du retour – et les pays « traversés », pour ce qui est des situations transitoires. C'est donc à la marge que sont traités les enjeux politiques dans cet autre espace/temps représenté par les pays de destination de la migration (temporaire ou définitive). Pour autant, les limites de cette rapide typologie sont vite atteintes tant, dans toutes les études de cas analysées ici, la continuité temporelle montre qu'aucune étape du parcours migratoire ne semble véritablement définitive. Le départ succède souvent à d'autres épisodes migratoires, le transit est souvent plus durable que prévu et le retour au pays n'est souvent qu'un épisode soit avant un nouveau retour dans le pays « habituel » d'émigration, soit vers de nouvelles destinations.

Cette partie s'organise autour de quatre textes : celui de Kira Kaurinkoski sur les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre : politiques des États et projets des migrants ; celui de Luis Miguel Rionda et Boris Marañón qui évalue les impacts de l'opération *Guardían* sur les flux et modèles migratoires mexicains ; celui de Sylvie Bredeloup qui analyse les mouvements des « rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire : réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires ; celui enfin de Lucile Médina-Nicolas qui s'interroge sur les chemins de l'émigration nicaraguayenne vers le nord ou vers le sud. De nouveau, des contextes différents qui rendent compte toutefois d'une suspicion commune envers ceux qui sont mobiles, voire de situation de violence réelle ou symbolique dont ils sont victimes. Les réseaux de confiance mutuelle au-delà des frontières entretiennent toutefois la force des courants migratoires.

Dire que les migrations procèdent de processus systémiques relève peut-être de l'évidence, encore faut-il asseoir cette affirmation. Boris Marañón et Luis Miguel Rionda esquissent quelques pistes : la relation entre le Mexique et les États-Unis est un peu celle de « l'arroseur arrosé ». En schématisant à peine, tout se résumerait à une équation finalement assez simple : dès lors que

les migrants mexicains sont d'origine rurale et dès l'instant que l'agriculture mexicaine, fondée sur le maïs, est en crise, alors, comment ne pas invoquer les subventions massives dont bénéficient les céréaliers des grandes plaines étasuniennes ? Comment ne pas invoquer cette concurrence déloyale ? Et comment, du coup, ne pas deviner une étroite corrélation entre la crise agricole au Mexique et l'immigration massive vers les États-Unis ?

Concernant le thème des « effets de système », on retiendra juste que l'immigration – surtout si elle est clandestine – joue un rôle évident sur la pression à la baisse des salaires. Mais c'est d'une certaine manière une preuve en creux des dynamiques systémiques qui sont à l'œuvre. L'idée romantique d'un « jour sans Mexicain » aux États-Unis a évidemment son revers : cette pression que peuvent effectivement exercer les « *latinos* » sur leurs employeurs étasuniens ne peut être que de courte durée. En effet, les immigrants mexicains aux États-Unis sont « tenus » aussi bien par les services bon marché qu'ils offrent que par les salaires qu'ils perçoivent. Les deux pays sont encore pour longtemps liés par le jeu de l'offre et de la demande, facteur clé des migrations internationales.

Par ailleurs, les quatre contributions présentées dans cette partie montrent à quel point les dynamiques migratoires ne peuvent être correctement interprétées sans prendre en compte les faits géographiques qui les sous-tendent. En effet, les trajectoires migratoires et les enjeux géopolitiques qui s'expriment à travers ces circulations et ces mouvements de population mettent en évidence une *topologie des migrations* qui ne doit rien au hasard. Car si l'analyse des migrations internationales résiste mal aux lectures et aux interprétations simplistes, il reste que l'examen des faits géographiques concrets n'est pas de trop pour démêler la complexité de ces mouvements de population. Les faits migratoires ne peuvent échapper à la question des lieux, des rapports et des positions relatives entre ces lieux, de distance, de proximité et de contiguïté ; autant d'attributs élémentaires qui dessinent cette topologie des migrations.

Enfin, dans la diversité des lieux et des situations analysées, alors que c'est de manière presque implicite que le contexte historique et international est rappelé par les auteurs, la mise en regard de

ces différentes contributions met clairement en évidence le poids fondamental de la construction politique des États et des rapports nés de la longue histoire qu'ils entretiennent entre eux. Au minimum, c'est donc dans cette lecture croisée des faits géographiques et de la géopolitique mondiale que les migrations dites « économiques » peuvent trouver un cadre explicatif cohérent.

Les situations de retour analysées dans le cas de Chypre et du Burkina Faso sont, de ce point de vue, particulièrement éclairantes. Dans le premier cas, c'est l'effondrement du mur de Berlin et le démantèlement de l'Empire soviétique qui ont été l'occasion pour les Grecs pontiques ou originaires des pays du Caucase nés de ce bouleversement (Géorgie, Ukraine…) de rechercher un avenir meilleur à Chypre ou en Grèce. Dans le second cas, au nom d'une « ivoirité » soudainement mise en avant, le déclenchement de la guerre civile dans les années 1990 a brutalement questionné plusieurs décennies d'émigration des Burkinabé vers la Côte d'Ivoire.

C'est aussi à la suite d'une longue tradition migratoire que doit être lue la situation au Nicaragua. Les guerres civiles, qui ont embrasé les pays d'Amérique centrale dans les années 1980, avaient déjà poussé des centaines de milliers de Nicaraguayens vers le Costa Rica, seul pays stable de la région. Stable, mais également proche géographiquement et culturellement ; c'est pourquoi ce pays, très dynamique sur le plan économique, reste encore la première destination des migrants du Nicaragua devant les États-Unis.

Malgré des trajectoires historiques bien différentes, le Mexique et les pays du Maghreb (non représentés dans cette partie) sont placés devant une situation nouvelle. Après avoir longtemps regardé et migré exclusivement vers ce Nord rêvé autant que détesté (en raison d'une histoire de violences et de guerres avec les États-Unis ou la France), ces pays se retrouvent aujourd'hui, du fait de leur situation géographique, en position intermédiaire de transit pour les migrants « plus Sud et plus pauvres » qu'eux-mêmes.

D'un autre point de vue, l'approche sociopolitique des frontières géographiques des États n'est pas de moindre intérêt tant elle permet de décrypter les points de crispation ou, au contraire, le caractère très relatif des identités nationales souvent instrumen-

talisées pour fonder l'altérité. La division du monde, dans ses frontières actuelles, n'est jamais que le pâle reflet de la diversité socioculturelle de la planète. On le voit au Nicaragua où la perméabilité des frontières avec le Costa Rica se combine avec une communauté historique de peuplement à cheval sur une frontière commune. Dans ce cas, la question de la distance géographique (faible en l'occurrence) se conjugue avec la notion de distance culturelle (tout aussi faible) pour expliquer la porosité des frontières. Cet exemple – mais nous pourrions en dire autant à propos des situations analysées à Chypre ou au Burkina Faso – montre les limites de l'hypocrisie ambiante à propos des flux migratoires. La question de l'ouverture ou de la fermeture des frontières géographiques comme celle de l'adoption d'une politique sécuritaire en matière de contrôle des flux de population vers les pays d'immigration ne sont pas dissociables de cette autre frontière que constitue le sentiment d'appartenance à une communauté d'origine. Quelle que soit la qualité de l'accueil et de la réintégration dans le pays « d'origine », il ne fait pas de doute que si les Grecs pontiques sont acceptés en Grèce ou à Chypre, si, de leur côté, les « rapatriés » de Côte d'Ivoire le sont au Burkina Faso, c'est bien parce que dans les deux cas, ils peuvent et veulent encore se réclamer d'une communauté d'appartenance. On n'en dira pas autant, bien sûr, à propos du contrôle accru des frontières entre le Mexique et les États-Unis.

Pour autant, tout se passerait-il pour le mieux si les migrants avaient « la bonne idée » de ne choisir que des destinations historiquement et culturellement proches ? Diverses contributions apportent une réponse pour le moins mitigée à cette lecture binaire de l'altérité. Même lorsqu'ils appartiennent à une même communauté linguistique, ethnique, et éventuellement nationale, tous les migrants ou presque, parce qu'ils partagent en commun la caractéristique jugée suspecte « d'être d'ici et de là-bas », vivent au quotidien l'installation comme une épreuve. Qu'ils soient Burkinabé ou Grecs originaires d'Ukraine, leur expérience migratoire vue et vécue comme une différence par les « natifs » convertit la ré-intégration en une sorte d'examen de passage qui peut durer plusieurs générations (l'école en est alors la clé) ou conduire à un nouveau départ ; voire, à rêver de regagner le lieu que l'on vient de quitter. Dès lors, dire combien

le fait migratoire fait bouger les lignes en matière de sentiment d'appartenance identitaire relève de l'euphémisme.

Malgré leur « dureté », les frontières politiques des États semblent céder le pas devant de nouvelles constructions sociales qui transgressent la division géopolitique du monde. Les migrants du Nicaragua installés aux États-Unis s'organisent politiquement, autant pour défendre collectivement leurs droits sur place que pour peser politiquement « là-bas », c'est-à-dire « chez eux ».

En insistant sur la dimension géographique des phénomènes migratoires, nous voulions rappeler l'évidence du poids des lieux. Les phénomènes de centralité, de périphéries, de bipolarité, de diffusion ou de foyers préférentiels de départ et d'arrivée sont autant d'expressions dans l'espace de dynamiques migratoires qui correspondent à des logiques qui n'ont rien d'aléatoire. Ces représentations dans l'espace représentent bien davantage qu'une description plate des routes et des lieux fréquentés par les migrants. Elles illustrent l'une des diverses modalités des différenciations spatiales qui, le plus souvent, sont autant d'expressions de différenciations (voire de ségrégations) sociales. C'est d'ailleurs toujours dans cette perspective qu'il convient d'interpréter les différentiels économiques et sociaux entre régions et pays ; ce sont autant d'écarts qui constituent l'un des moteurs les plus puissants des migrations économiques.

Au Burkina Faso comme en Grèce, il en va ainsi de la politique conduite par les gouvernements pour accueillir « leurs » migrants : où installer ces coreligionnaires plus ou moins encombrants ? Le gouvernement a ainsi incité les migrants burkinabé de retour à mettre en valeur des zones agricoles encore peu défrichées. Mais les réactions de rejet que ces « rapatriés » suscitent oscillent avec l'intérêt pour les innovations dont ils sont porteurs. En Grèce, les choses semblent mieux établies : il vaut mieux être Grec « de souche » que « Grec d'origine ». En d'autres termes, il ne suffit pas d'obtenir la citoyenneté (grecque) pour que le migrant soit mieux accepté. La constitution de « quartiers sensibles » à Chypre où se retrouve une proportion importante de Grecs venus de l'ex-URSS est à l'image du racisme et de la xénophobie dont ils sont victimes. Dès lors, comment s'étonner que ces migrants reconstruisent un univers, le leur, en réaction à la marginalisation qu'ils subissent ?

La politique de retour est aussi un choix géographique et politique. On le voit en Grèce où le gouvernement accorde des prêts au logement à des taux d'autant plus avantageux que les demandeurs font le choix de zones géographiques correspondant aux décisions gouvernementales. C'est en Thrace que les migrants sont prioritairement invités par ces taux favorables à venir s'installer. Située au nord-est du pays, la région qui fait frontière avec la Turquie où vit une forte minorité musulmane est évidemment un enjeu géopolitique majeur auquel cette politique de peuplement par des « étrangers de l'intérieur » ne fait que répondre.

Luc CAMBRÉZY

Chapitre 5

Les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre

Politiques des États et projets des migrants

Kira KAURINKOSKI

La transformation de Chypre – connu pour ses divisions ethniques et comme pays d'émigration et d'exil – en pays d'immigration est un phénomène récent. Aujourd'hui, sur une population d'environ 800 000 habitants (dont 80,7 % de Chypriotes grecs et 11 % de Chypriotes turcs), les étrangers constituent 8,3 %[1] de la population totale et 16 % de la population économiquement active du pays (TRIMIKLINIOTIS, 2003 : 124). Selon le recensement de 2001, les résidents étrangers étaient en premier lieu des Anglais, des Allemands, des Grecs et des Russes, alors que les travailleurs étrangers venaient surtout des pays d'Europe centrale et orientale, d'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient[2]. Les Grecs, originaires de l'ex-Union soviétique forment un groupe de migrants à part. Parmi les résidents permanents, estimés à 12 000, 80 % ont la citoyenneté grecque[3].

[1] *Demographic Report* 2001. Population Statistics, series II, Report 39, Republic of Cyprus.

[2] *Ibid*.

[3] Entretien avec O. Poursanidis, président de la Fédération des associations grecques de Chypre, Paphos, novembre 2003.

D'après un accord bilatéral conclu entre les gouvernements grec et chypriote, la citoyenneté et la carte d'identité grecque leur donnent le droit de séjour et de travail permanents à Chypre, ce qui est un avantage certain pour l'accès à un travail et à des conditions de travail relativement meilleures (TRIMIKLINIOTIS, 2003 : 122).

Les situations des migrants d'origine grecque venus de l'ex-Union soviétique sont multiples[4] et fonction tant de leurs appartenances nationales et régionales que de l'évolution politique de Chypre et des politiques d'intégration qu'elle propose. Ce texte s'interroge sur la manière dont les projets des migrants s'articulent avec les politiques des États.

La majorité des Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre sont des Grecs pontiques, originaires de Géorgie (65 %) ou de Russie (22,1 %), dans un moindre degré aussi des républiques d'Asie centrale et d'Arménie. Les Grecs pontiques sont des descendants des Grecs de la mer Noire (Pont Euxin) en Turquie actuelle[5]. La majorité d'entre eux se sont installés dans l'Empire de Russie et en Union soviétique, entre la fin du XVIIIe et le début du XXe siècles, y cherchant refuge à la suite des guerres russo-turques ou attirés par les avantages (terres, exemption des taxes et du service militaire) concédés aux « colons étrangers ». Les Grecs pontiques firent partie des peuples déportés par Staline, avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. À la veille de l'éclatement de l'Union soviétique, les grandes communautés des Grecs pontiques se trouvaient en Géorgie (100 000), dans le Nord-Caucase russe (98 000) ainsi que sur les lieux de leur déportation stalinienne en Asie centrale. Une première vague de migration de « retour » de l'ex-Union soviétique en direction de la Grèce eut lieu dans les années

[4] La connaissance de ces situations est basée sur des sources écrites et des entretiens avec des représentants des associations pontiques, des autorités grecques et chypriotes, ainsi qu'avec des migrants à Chypre (2002-2003) et en Grèce (2001-2005). Dans l'ensemble, 62 entretiens ont été conduits avec des personnes d'origine grecque (12 à Chypre et 50 en Grèce) et 35 entretiens avec des migrants de l'ex-Union soviétique d'autres origines (8 à Chypre et 27 en Grèce). Avec certains informateurs, plusieurs autres entretiens ont aussi été conduits. Cette recherche se fonde aussi sur un « terrain » anthropologique et des recherches conduites en Ukraine (1993-1994, 1997, 2003).

[5] Sur les Grecs pontiques, voir, par exemple, *Journal of Refugee Studies* (1991) ; M. BRUNEAU (1998) ; M. KOROMILA (2001) ; M. VERGETI (1994) ; E. VOUTIRA (2006).

1920-1930. À petite échelle, la migration de retour a ensuite continué, mais c'est seulement après le début de la *perestroïka* qu'elle est devenue importante atteignant des chiffres significatifs vers la fin des années 1980. Depuis 1990, les Grecs pontiques se dirigent aussi vers Chypre, où les arrivées étaient particulièrement importantes entre 1996 et 1999[6].

Il convient aussi d'évoquer les Grecs de Mariupol d'Ukraine, qui seraient des descendants des Grecs de Crimée dont les origines remontent à la période byzantine ou à l'Antiquité. À la fin du XVIIIe siècle, ils furent transférés à Mariupol sur les rives de la mer d'Azov en Ukraine actuelle. Les Grecs de Mariupol sont parmi les rares Grecs de l'ex-Union soviétique qui n'ont pas été déportés. Aujourd'hui, ils forment une communauté de plus de 100 000 personnes. Leur émigration vers la Grèce et vers Chypre a commencé à la fin des années 1980, mais n'est devenue significative qu'à partir de 1994 avec la stagnation de la situation économique en Ukraine. Depuis 1997, elle est aussi familiale (KAURINKOSKI, 1998, 2003).

Linguistiquement parlant, aujourd'hui, aussi bien les Grecs de Mariupol que les Grecs pontiques sont en premier lieu russophones. Les Grecs de Mariupol ont leur propre dialecte grec et parlent aussi le ouroum (fondé sur le tatar) (DRETTAS, 1997 ; MACKRIDGE, 1991), alors que les Grecs pontiques parlent un dialecte grec de Pontos, de la côte nord-est de la mer Noire soit le Rom, un dialecte turc (SOKOLOV, 1930 ; AKLAYEV, 1988). À Chypre, parallèlement avec le russe, les Grecs d'Ukraine et de Russie (Mariupolites et Pontiques) pratiquent leurs propres dialectes hellènes, alors que la majorité des Grecs de Géorgie sont turcophones.

Dans l'ensemble, il y a aujourd'hui environ 15 000 Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre. Une partie des migrants est arrivée à Chypre directement de son pays d'origine. D'autres, un peu plus nombreux, sont d'abord passés par la Grèce. C'est notamment le fait des Grecs pontiques de Géorgie ou de Russie[7].

[6] Ministère de l'Intérieur de Chypre (2000).

[7] Selon une étude faite par le gouvernement chypriote en 2000, 45 % sont arrivés dans le pays avec un passeport grec, 36,2 %, avec un passeport russe, 14,3 % avec un passeport géorgien, 3,5 % avec un passeport ukrainien et 1 % avec un autre passeport.

Les politiques migratoires de Grèce et de Chypre vis-à-vis des Grecs de l'ex-Union soviétique

En Grèce, la politique de « rapatriement » des Grecs pontiques de l'ex-Union soviétique est conçue dans le prolongement du traité de Lausanne de 1923. En 1990, le droit de « retour » fut étendu à tous les Grecs de l'ex-Union soviétique, donc aussi aux Grecs de Mariupol. Ceux qui « retournent au pays » sont qualifiés de *palinnostountes* ou de « rapatriés », et des mesures spéciales sont prévues par l'État pour faciliter leur intégration (ARGYROS, 1996 : 19 ; 2001). De 1990 à 2005, trois périodes différentes de « migration de retour » sont à distinguer selon la législation et les politiques en vigueur : jusqu'en 1993, il était relativement facile d'obtenir un visa de retour *(palinnostisi)* et la citoyenneté grecque sur simple déclaration sur l'honneur et une preuve justifiant les origines grecques[8]. Après cette date, plus de documents furent requis pour l'obtention d'un « visa de retour »[9]. Depuis 2000, la responsabilité du processus de naturalisation a été transférée au ministère de l'Intérieur[10], de l'Administration publique et de la Décentralisation et le nombre des documents requis pour l'obtention d'un visa a été réduit[11]. En revanche, avec la nouvelle loi, les intéressés doivent passer un entretien devant une commission[12].

[8] La décision conjointe 24755/1990 entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense détermina les modalités de leur inscription sur les registres municipaux de leur lieu de résidence en Grèce, et la décision 34205/1990 du ministère de l'Intérieur, les modalités d'obtention de la nationalité grecque.

[9] Selon la loi 2130/1993 sur l'enregistrement des migrants grecs d'origine pontique sur les registres municipaux qui légalisa la notion de « migration de retour ».

[10] Loi (2790/2000) sur l'obtention de la citoyenneté par les *omogeneis* (personnes d'origine grecque) de l'ex-Union soviétique.

[11] Les documents demandés sous la nouvelle loi comprennent une photocopie d'un passeport valide, un certificat de naissance, un certificat de mariage, un certificat faisant preuve de la composition de la famille, un passeport interne ou tout autre document susceptible de prouver les origines grecques de l'intéressé.

[12] En Grèce, les commissions sont composées d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, d'un représentant du ministère de l'Intérieur, de l'Administration publique et de la Décentralisation, ainsi que d'un représentant des *omogeneis*. Dans les pays de la CEI, le Consul général et deux *omogeneis* forment la commission.

Le but de l'entretien est de voir si l'intéressé a une « conscience grecque ». Les personnes qui ne souhaitent pas perdre la nationalité de leur pays d'origine (l'Ukraine et la Géorgie notamment ne permettent pas la double nationalité) ont, au lieu de la nationalité, la possibilité d'obtenir une carte d'identité grecque d'*omogeneis (Eidiko Deltio Tavtotitas Omogenous)* faisant fonction de permis de séjour et de travail en Grèce et à Chypre. Toutefois, il faut souligner que cette carte n'est pas assimilée à une preuve de nationalité grecque et ne donne pas le droit de voter aux élections[13]. L'évolution de la réglementation rend compte de la valorisation d'une référence à une identité grecque commune (langue, sentiment hellénistique, etc.).

Mais en réalité, depuis 1994, face à des flux migratoires importants, la Grèce tente d'assurer l'existence de sa diaspora orientale dans les lieux d'origine en limitant les départs vers la Grèce. Pour contourner ces difficultés, un nombre significatif de personnes d'origine grecque ou d'autres nationalités (russe, géorgienne, ukrainienne, moldave, etc.) sont arrivées en Grèce ou à Chypre avec un visa touristique. Celles d'origine grecque ont souvent pu régulariser leur situation[14], contrairement aux autres migrants qui sont alors restés « sans papier ».

En ce qui concerne l'acquisition de la citoyenneté chypriote par des non-Chypriotes, jusqu'à récemment, les lois étaient très restrictives. D'après la Constitution de 1960, valable jusqu'à une date récente, le droit de sang prévalait ou les liens de mariage. Pour les travailleurs étrangers, dix ans de résidence dans le pays étaient requis avant qu'ils puissent déposer leur demande[15].

Les difficultés liées à l'acquisition de la nationalité chypriote par les étrangers s'expliquent par la peur de l'Autre, ou par la peur de la

[13] Une carte d'identité semblable est consentie aux Épirotes du Nord avec la différence que dans leur cas, la carte d'identité est consentie pour trois ans à la fois.

[14] Dans l'ensemble, depuis la fin des années 1980, la Grèce a accueilli près de 200 000 personnes qui seraient d'origine grecque. Environ 150 000 ont déjà obtenu la citoyenneté grecque.

[15] Et même au bout de dix ans de résidence dans le pays, l'acquisition de la citoyenneté n'était pas considérée un droit, mais une exception, consentie par le Conseil des ministres (TRIMIKLINIOTIS, 1999 : 148-149). Selon la loi 141(I)/2002 sur l'acquisition de la citoyenneté, en vigueur actuellement, les citoyens étrangers peuvent demander la citoyenneté au bout de sept ans de résidence dans le pays. Pour les conjoint(e)s des citoyens chypriotes, trois ans de résidence sont requis par la loi.

« perte d'identité ». Il s'agit aussi d'une attitude prudente face à un éventuel changement démographique dans la composition de la population aussi longtemps que la « question de Chypre », considérée une « priorité nationale », reste ouverte. Dans ce contexte, le débat identitaire est vif dans les milieux scientifiques et politiques chypriotes grecs sur l'helléno-centrisme et chypro-centrisme (PAPADAKIS, 1993 ; MAVRATSAS, 1997), et parmi les Chypriotes turcs, sur le Turko-centrisme et le chypro-centrisme. À Chypre sud, les milieux de droite mettent en avant une identité centrée sur l'hellénisme, alors que les milieux du centre et de gauche, d'habitude, sont plus « chypriotistes » et plus ouverts à l'égard de la diversité. Enfin, pour devenir membre de l'Union européenne, Chypre a dû modifier sa législation en matière d'immigration et des droits des travailleurs étrangers, et mettre en place une politique plus « tolérante » et plus respectueuse de la diversité. Le fait de permettre l'accès d'un nombre important des Grecs de l'ex-Union soviétique[16], perçus comme des « autres, culturellement proches », est à appréhender dans ce contexte. Il illustre le trouble face aux « nouvelles » idées qui concernent la « nation » et ses « frontières[17] » (TRIMIKLINIOTIS, 1999 : 159-163).

La géographie des Grecs de l'ex-Union soviétique

Selon une étude faite par le gouvernement de Chypre en 2000[18], la grande majorité des Grecs de l'ex-Union soviétique est jeune,

[16] Selon leur situation légale, les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre forment un ensemble composé de plusieurs sous-populations : la grande majorité sont des citoyens grecs bien qu'un certain nombre d'entre eux aient de « faux papiers ». Source personnelle : entretien avec M. Laouris au Bureau d'information et de soutien aux migrants d'origine grecque de l'ex-Union soviétique, ministère de Travail et de Commerce, Paphos, novembre 2003. Il y a aussi des citoyens russes, ukrainiens ou géorgiens avec une carte d'identité grecque d'*omogeneis* ou, à défaut de celle-ci, une carte de séjour et de travail chypriote ; enfin, il y a les personnes « sans papiers » qui sont restées dans le pays après l'expiration de leur visa. Jusqu'à présent, un nombre très limité parmi les Grecs de l'ex-Union soviétique a obtenu la citoyenneté chypriote. Source personnelle : entretien avec des migrants et des représentants des associations pontiques à Chypre, novembre 2003.

[17] Voir, par exemple, F. BARTH (1995, 1969 pour la v.o.) ; H. VERMEULEN et C. GOVERS (eds) (1994).

[18] Ministère de l'Intérieur de Chypre (2000).

Carte 1.
Répartition des Grecs soviétiques dans le sud de l'île de Chypre selon la préfecture en 2000.

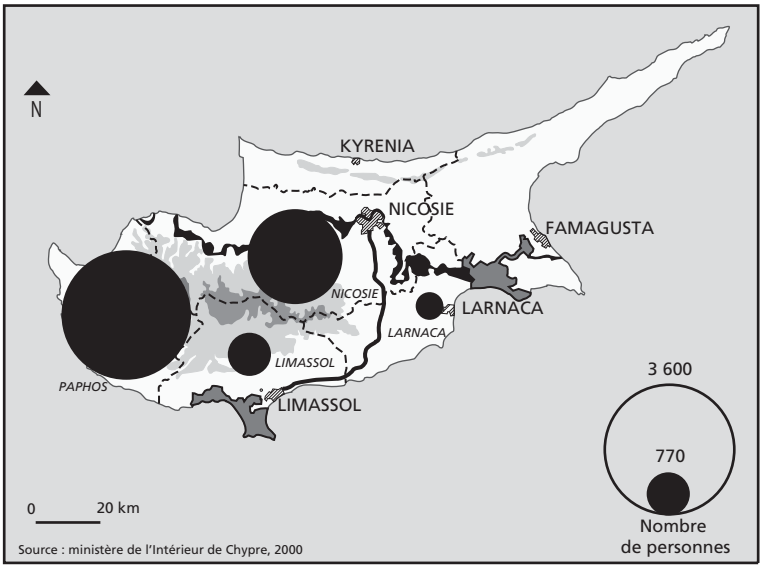

bien éduquée[19], vit en famille et habite à Paphos (43,4 %) et à Nicosie (31,5 %). D'autres, moins nombreux, habitent à Limassol (14,4 %), à Larnaca (9,2 %) ou à Ammochosto (1,5 %) (carte 1). Le choix du lieu de résidence dépend de la possibilité de trouver un travail et de la présence de la famille.

Les modalités de l'insertion dépendent des types d'emplois occupés. Or la nature de l'emploi exercé à Chypre est un travail non spécialisé et mal payé, au moins durant les années qui suivent l'installation. Cette caractéristique se double d'une différenciation selon le genre des migrants. À leur arrivée, les femmes ont tendance à trouver des emplois dans le secteur des services, comme employées non qualifiées, notamment dans la restauration ou l'hôtellerie ou encore femmes de ménage chez des particuliers.

[19] En dépit d'un bon niveau éducatif, trois quarts travaillent comme marchands ambulants, femmes de ménage, huissiers, gardiens, ouvriers ou artisans dans le domaine de la production. Les autres travaillent comme employés dans les services ou dans les magasins, les domaines de la construction, dans les garages, les bureaux ou font des travaux agricoles. Parmi les personnes ayant une formation supérieure, moins de 10 % exercent une profession qui va de pair avec le niveau de formation. C'est notamment le fait des ingénieurs, des mécaniciens et des architectes.
Source personnelle : entretien avec M. Poursanidis, président de la Fédération des associations pontiques de Chypre, Paphos, novembre 2003.

Les hommes trouvent souvent du travail dans le domaine de la construction et des travaux routiers. Le recours au travail agricole se présente comme une solution pour les hommes et les femmes. Avec le temps, il semblerait qu'une certaine mobilité s'opère des emplois subalternes ou précaires vers des emplois plus stables et lucratifs dans le commerce ou l'industrie, certains s'installant à leur compte.

En ce qui concerne la nature de l'emploi exercé et les voies de l'insertion professionnelle, la situation des Grecs de l'ex-Union soviétique en Grèce et à Chypre est semblable. Dans les deux pays, la mauvaise connaissance du grec et la non-reconnaissance des diplômes de l'ex-Union soviétique sont des obstacles importants à une meilleure insertion. Toutefois, jusqu'à récemment, les possibilités de trouver un travail furent estimées meilleures à Chypre. En fait, c'est « parce qu'il y avait du travail à Chypre », que beaucoup de Grecs venus de l'ex-Union soviétique ont choisi de s'installer dans ce pays. C'est notamment le fait des personnes qui, en Grèce, avaient rejoint le programme d'installation rurale de l'État grec dans la région de Thrace (1991-1999), où il était difficile de trouver du travail. C'est aussi le fait de nombreux migrants d'Ukraine, de Russie ou de Géorgie, qui sont partis de leur pays dans la deuxième moitié des années 1990, période où la Grèce est devenue de plus en plus difficile d'accès.

Le bilan de l'expérience migratoire

Le bilan quinze ans après l'arrivée des Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre est mitigé. Pour un nombre significatif, l'intégration au sein de la société chypriote n'est toujours pas acquise. Les expériences de racisme (C. GUILLAUMIN, 2002 : 98-112) et de xénophobie en milieu scolaire et dans le travail, notamment pendant les années 1990, ont aussi laissé des traces. Dans un tel contexte, le fait d'avoir la citoyenneté grecque n'a pas semblé en mesure de faciliter une meilleure acceptation du migrant. Cette situation se lit dans la constitution de quartiers dits « sensibles » où se retrouve une concentration importante des Grecs venus de l'ex-Union soviétique, tels Kato-Paphos (la partie basse de Paphos) ainsi que certains quartiers de Nicosie. Dans ces quar-

tiers, beaucoup de Grecs de l'ex-Union soviétique ont reconstruit leur univers en réaction à la marginalisation dont ils étaient l'objet. La langue russe, le dialecte propre à chaque groupe, la télévision russe et ukrainienne, ainsi que les valeurs et traditions du pays du départ forment un environnement quotidien.

Parmi les jeunes, venus à Chypre à un âge de douze à quinze ans compris, certains quittent l'école avant de parvenir au lycée. Les difficultés dues à la maîtrise de la langue grecque et les conditions d'une mauvaise intégration économique sont mises en avant pour indiquer les principaux facteurs responsables de l'échec scolaire. Pour la génération qui a commencé l'école à Chypre, la situation apparaît plus favorable du point de vue de la réussite scolaire. Elle dépend pour beaucoup aussi du niveau socio-éducatif des parents (TRIMIKLINIOTIS, 2001). Environ 10 % des élèves poursuivent leurs études après le lycée : dans la plupart des cas en Russie, dernièrement aussi en Grèce[20] et à Chypre.

Depuis quelques années on peut constater aussi d'autres développements positifs : les Grecs de l'ex-Union soviétique, et notamment de Géorgie, achètent des appartements à Chypre et ouvrent des commerces. Ce sont des signes d'installation et d'intégration[21].

Un groupe hétérogène : les Grecs de Géorgie et les Grecs d'Ukraine

Malgré l'amélioration de la situation générale des Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre, l'attitude de la presse et du grand public à leur égard est plutôt réservée. Pour ces derniers, ce sont des *Pontioi* (Pontiques), des *Ellinopontioi* (Grecs pontiques) ou des

[20] En Grèce, des mesures spéciales sont prises par l'État pour faciliter l'entrée des personnes d'origine grecque de l'ex-Union soviétique dans les universités grecques (quota ou examens spéciaux), en particulier à l'université de Thrace, ainsi que dans les écoles à vocation technique (ARGYROS, 2001).

[21] Entretien avec M. Hristodoulidis, préfet de Paphos ; avec M. Laouris au Bureau d'information et de soutien aux migrants d'origine grecque de l'ex-Union soviétique, ministère de Travail et de Commerce et avec M. Polyvios, directeur adjoint au service de l'Immigration de la police de Paphos, Paphos, novembre 2003.

Rossopontioi (Russes pontiques). La continuité de l'hellénisme dans le temps est valorisée lorsqu'est apprécié un fait d'actualité ou, dans le cas contraire, tout le groupe est stigmatisé. Dans ce contexte, ce sont les Grecs de Géorgie et la ville de Paphos qui apparaissent comme cible particulière des journalistes et du grand public. Paphos est une petite ville touristique de 45 000 habitants. L'arrivée d'un nombre important de gens d'une autre culture qui n'ont pas réussi à s'intégrer dans leur nouveau pays d'accueil et qui maintiennent leurs coutumes a bouleversé l'ordre moral de la ville.

> « Ils se promènent en moto sur la promenade au bord de la mer, torse nu. Ce n'est pas joli. C'est une zone touristique ici. » (Garçon de café dans un bar, Paphos, novembre 2003)
>
> « Ils vivent comme les Chypriotes dans les années 1950. En début de soirée, ils se retrouvent tous ensemble, ils mangent, boivent, jouent aux cartes, discutent. Vers minuit, commencent les bagarres… » (M. Hristodoulidis, le préfet de Paphos, novembre 2003)

Selon les autorités locales, deux groupes sont considérés particulièrement difficiles. D'une part, il s'agit des jeunes gens de Géorgie, qui sont arrivés dans le pays à l'âge de 15 ans, qui ont quitté l'école avant de parvenir au lycée et qui sont à l'origine des « troubles » : des vols, des cambriolages, des problèmes avec la drogue. D'autre part, il s'agit des hommes âgés de 40 à 50 ans qui ne travaillent pas. Dans les deux groupes, la connaissance du grec est souvent insuffisante. Qu'il s'agisse d'une population turcophone ne facilite pas leur acceptation par la population locale. Il convient de noter que parmi les migrants de l'ex-Union soviétique à Paphos, il y a beaucoup de ruraux avec un niveau de formation moyen ; à Nicosie, il y a plus de ressortissants des universités et des villes[22].

En comparaison avec les Grecs de Géorgie, que la presse et la population locale appellent « violents », les migrants d'Ukraine (Grecs et Ukrainiens) sont mieux appréciés. Dans la plupart des cas, ils sont perçus « plus calmes et plus sérieux ». Ils sont aussi moins nombreux.

[22] Entretien avec M. Hristodoulidis, préfet de Paphos et avec M. Laouris au Bureau d'information et de soutien aux migrants d'origine grecque de l'ex-Union soviétique, ministère de Travail et de Commerce ; ministère de l'Intérieur de Chypre (2000).

Les Grecs de l'ex-Union soviétique ne forment pas un groupe uni. D'une part, on a affaire à des Grecs de Mariupol dont les relations avec la Grèce sont anciennes et, d'autre part, à des Grecs pontiques qui en soi forment un groupe hétérogène selon leur lieu d'origine dans l'ex-Union soviétique et selon qu'ils ont été déportés ou non (VOUTIRA, 1991). En règle générale, ceux qui vivaient en Russie et en Ukraine étaient bien intégrés dans la société environnante, alors que ceux qui vivaient en Géorgie – connue pour ses nationalismes et pour ses conflits ethniques – ou parmi des populations musulmanes notamment sur les lieux de déportation stalinienne en Asie centrale avaient tendance à se renfermer davantage sur le groupe. Les personnes ayant conclu des mariages mixtes avec les Russes, les Ukrainiens, les Géorgiens, etc. constituent aussi un cas à part.

Après l'arrivée à Chypre, les divisions anciennes se maintiennent, tout en prenant de nouvelles formes et raisons d'être ; elles deviennent manifestes dans la compétition pour le travail. Une de mes informatrices, une grecque de Mariupol, qui habite à Chypre depuis cinq ans, raconte :

> « À six heures le matin, tous ceux qui n'ont pas de travail, se retrouvent devant M. Chicken (un établissement de restauration rapide) à Kato-Paphos. Il y a toujours 60-100 personnes qui attendent d'être embauchées. Les employeurs qui ont besoin de main d'œuvre passent prendre des gens là-bas. Aussi longtemps qu'il y a un Pontique qui attend, les Mariupolites ne passeront pas...
>
> Il n'y a pas que cela. Ils nous tuent moralement. Ils parlent turc entre eux. Nous, on ne comprend rien. Pendant ma première année ici, j'ai travaillé aux champs, j'ai fait la cueillette des raisins. Il y avait plein de Pontiques. Elles sont toutes restées entre elles. Il n'y avait personne avec qui je pouvais former une paire. Puis, j'ai trouvé une Chypriote. … Une fois, il y avait une Pontique qui est venue avec moi. Elle m'a tourné le dos et a continué à parler turc avec ses amies pontiques. Elle ne m'a pas adressé un mot. Moralement, cela m'a tué. »

Les divisions entre les Grecs pontiques et les Mariupolites sont maintenues aussi parmi les jeunes générations. Ainsi, il n'y a pas de mariages entre les Mariupolites et les Grecs pontiques. Idéalement, on se marie à l'intérieur de son propre groupe. Chez les Mariupolites, les femmes peuvent épouser des Chypriotes ou des

Ukrainiens de la partie orientale du pays. Les hommes qui ne trouvent pas d'épouse à Chypre vont en chercher une au pays. Chez les Grecs pontiques, on se marie à l'intérieur du groupe, éventuellement avec des Chypriotes, dans un moindre degré aussi avec des Russes. Dans la plupart des cas, c'est la différence de langue qui est mise en avant comme argument principal pour expliquer l'absence de mariages entre les Grecs pontiques (de Tsalka) et les Mariupolites. Chez les uns, on parle russe, chez les autres, turc. Au-delà, pour les Grecs pontiques, les Mariupolites sont « trop russifiés », et « n'ont pas le sens de la patrie (grecque) ». Aux yeux des Mariupolites, les Pontiques représentent un groupe « clos » et « nationaliste ».

Chacun de ces groupes se subdivisent en plusieurs sous-groupes (les Mariupolites, les Grecs pontiques de Géorgie, de Russie, des républiques d'Asie centrale). Sur le plan local, sont évoqués les « Grecs pontiques de Géorgie » et « les Grecs d'Ukraine ». Sur un plan collectif, les Grecs de l'ex-Union soviétique sont regroupés depuis 2001 au sein de la Fédération réunissant quinze associations pontiques de Chypre. Elle joue le rôle de médiateur[23] entre les migrants et les autorités chypriotes, grecques et russes. Tous les responsables de la Fédération et presque tous les présidents de ces associations sont des Grecs pontiques de Géorgie. Sur le plan des représentations, il s'agit là d'une « démonstration » de la domination des Grecs de Géorgie sur les Mariupolites, qui sont des migrants plus récents à Chypre. Ils sont aussi moins nombreux et n'ont pas d'association propre.

La multiplicité des situations et des projets migratoires

En ce qui concerne les projets d'avenir, pendant longtemps, pour beaucoup de migrants grecs de l'ex-Union soviétique, Chypre représentait « une petite île à la marge de l'Europe où il n'y avait pas de place ni de possibilités ». Ce n'était pas un pays où ils se

[23] Pour les questions concernant la régularisation du statut des migrants dans le pays d'accueil et la reconnaissance des diplômes obtenus en l'ex-Union soviétique et en CEI.

sentaient en « sécurité ». Beaucoup percevaient leur séjour comme provisoire, une étape avant de repartir chez eux ou d'aller ailleurs, en premier lieu en Grèce, pays historique, continental et membre de l'Union européenne. L'entrée de Chypre dans l'Union européenne a alors été un élément de sécurité même si le lien avec la Grèce reste significatif. Parmi les Grecs pontiques, beaucoup ont de la famille en Grèce, arrivée au cours des quinze dernières années, dans les années 1960 ou auparavant. Parmi les personnes qui avaient pris part au programme d'installation rurale de l'État grec en Thrace[24], certains ont laissé derrière eux une maison ou de la famille ; d'autres attendent toujours de l'État l'allocation d'une maison. Parmi les Grecs de Mariupol, l'expérience de la Grèce est plus limitée.

La migration de retour concerne essentiellement la Russie, dans la longue durée aussi l'Ukraine. D'une part, c'est le fait des personnes âgées et adultes dont la famille est restée au pays. Pour eux, le séjour à Chypre se veut souvent temporaire alors que leur but principal est d'améliorer leur situation économique. En partie, on a ici affaire à un groupe de migrants qui circule entre Chypre et leur pays d'origine, qui « vivent ici et là-bas ». Parmi les jeunes, certains font des projets professionnels et misent sur les opportunités dans le secteur des services et de l'entreprenariat. Souvent il s'agit aussi d'une réaction face à l'exclusion sociale et professionnelle dans un pays où ils se sentent mal acceptés.

Du côté des Mariupolites, le retour est souvent motivé par des aspects « sécuritaires », par la volonté de vivre parmi les siens et de mourir au pays. Dans les mots d'une dame grecque de Mariupol :

[24] Entre 2002 et 2005, les ministères de l'Intérieur et de l'Économie de Grèce accordaient des emprunts bancaires à des taux avantageux d'un montant de 60 000 € aux Grecs de l'ex-Union soviétique qui voulaient acheter un terrain, construire une maison ou acheter une maison ou un appartement. L'aide de l'État fut différente selon la région choisie. En Macédoine orientale et en Thrace, les migrants ont reçu 30 % du crédit gratuitement sans intérêt. La Thrace, région économiquement sous-développée du nord-est de la Grèce, fait frontière avec la Turquie. Une forte minorité musulmane y réside. Dès les années 1960, cette région a connu une émigration importante vers l'Allemagne. Le choix prioritaire de Thrace, pour le programme d'installation rurale, ensuite comme zone de premier choix en matière d'allocution de crédits, répond à des choix géopolitiques. Le programme d'allocation de crédits du gouvernement grec concerne aussi les Grecs de l'ex-Union soviétique qui habitent à Chypre. En fait, beaucoup voient là une possibilité de construire une maison pour la retraite.

> « Il y a beaucoup parmi les nôtres qui sont fatigués déjà, même si on peut vivre ici. L'Ukraine aujourd'hui, c'est un pays pauvre. Les jeunes se droguent, il n'y a pas de travail. Ici, au moins, on a du travail. Après, sans doute, je vais retourner à la maison. Qui veut mourir à l'étranger ? Ici, on ne nous aime pas. On nous appelle "Pontiques" ou "Russes pontiques". Il y a eu des bagarres, des accidents de la route où les nôtres sont impliqués. Le mot "Pontique" est devenu une injure. … L'Ukraine, c'est ma patrie. C'est là que je suis allée à l'école. Toute ma vie est là-bas. J'y connais les lois. C'est une question sécuritaire. »

Comme le montre cette citation, chez les Grecs de Mariupol, on constate un attachement fort à leur pays, région et village d'origine. La plupart explique leur raison d'être à Chypre, mais aussi en Grèce, par des raisons économiques et par les conditions de vie difficiles dans l'Ukraine actuelle. Même au bout de dix ans à Chypre, beaucoup continuent à se considérer migrants temporaires.

Les États jouent un rôle dans la formulation des projets des migrants. L'État grec par exemple, a mis en place une « politique de retour » permettant l'immigration et l'intégration des Grecs de l'ex-Union soviétique en Grèce. La législation sur l'acquisition de la citoyenneté (grecque), le programme d'installation rurale en Thrace (1991-1999) et le programme d'octroi de crédits pour l'acquisition d'une maison ou d'un appartement sont les éléments les plus substantiels de cette politique[25]. La reconnaissance par l'État chypriote de la citoyenneté et de la carte d'identité grecque d'*omogeneis* de l'État grec, dès le début des années 1990, a aussi permis à un nombre important de Grecs de l'ex-Union soviétique de s'installer et de travailler dans ce pays dans des conditions légales. Les cours de langue grecque et les stages de formation professionnelle, proposés par le ministère de Travail et de Commerce chypriote, depuis 1999, visent quant à eux à une meilleure intégration des migrants.

Dans la formulation des projets de retour, les raisons affective et personnelle jouent un rôle sensible. Pour que le projet devienne réalité, d'habitude, il faut que le pays en question puisse garantir

[25] En ce qui concerne les autres mesures prises par l'État grec pour faciliter l'intégration des Grecs de l'ex-Union soviétique en Grèce, voir, par exemple, A. ARGYROS (2001).

des conditions de vie, jugées acceptables. Jusqu'à récemment, c'était le cas de la Russie uniquement – le seul des pays de la CEI où la situation économique et politique montrait des signes de stabilité. Depuis quelques années, ces signes sont également visibles en Ukraine. Le fait que la Russie et l'Ukraine sont des États pluriethniques, qui reconnaissent les minorités ethniques, où la langue russe a le statut de langue officielle ou protégée (dans le cas d'Ukraine), est également un facteur important.

Dans le cas de la Géorgie, la situation n'est pas aussi heureuse. Au bout de plusieurs années de crises et conflits ethniques, la situation politique dans le pays reste instable et la situation économique difficile. En outre, dans ce pays, la langue et la culture géorgienne se sont imposées dans la société dès l'indépendance faisant du russe une langue secondaire. Parmi les migrants grecs de Géorgie, personne ne parle de retourner en Géorgie. Leurs projets ont pour cadre Chypre, la Grèce et pour certains, la Russie. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que la vocation de l'incorporation dans la nation chypriote concerne notamment les Grecs de Géorgie.

Conclusion

À Chypre, les Grecs de l'ex-Union soviétique constituent une catégorie particulière de migrants. Parmi les résidents permanents, la grande majorité a la citoyenneté grecque, et de ce fait, le droit de séjour et de travail permanent à Chypre. Sur un plan quotidien, la citoyenneté grecque n'a pas semblé en mesure de permettre une meilleure acceptation du migrant par la population locale. En comparaison avec la situation des Grecs de l'ex-Union soviétique en Grèce, à Chypre, leur situation sur le marché de travail apparaît un peu meilleure, notamment en ce qui concerne l'accès au travail. Parallèlement, parmi les personnes ayant un niveau d'éducation élevé, la plupart travaille au-dessous de leur niveau de qualification.

En ce qui concerne les projets d'avenir, l'incorporation dans la nation chypriote concerne surtout les Grecs de Géorgie. Une partie des migrants vont certainement tenter de s'installer en Grèce.

Dans ce contexte, le programme d'allocation des crédits mis en place par l'État grec en 2002 est un stimulant important, notamment en vue de la construction d'une maison pour la retraite. La migration de retour concerne essentiellement la Russie, dans la longue durée, aussi l'Ukraine. La mobilité circulatoire avec des allers-retours fréquents entre Chypre et le pays d'origine en CEI ou la Grèce concerne une partie de la population migrante.

Le déclenchement du processus migratoire est bien sûr lié aux contextes économiques et politiques des pays de départ respectifs et à la situation propre de chacune des communautés. Mais il ne faut pas complètement exclure le goût pour l'aventure, la recherche du défi ou de meilleures opportunités. Parallèlement, les migrants invoquent aussi la volonté de rester en contact avec le pays d'origine ou avec un lieu de résidence antérieur, éventuellement la volonté d'y retourner, souvent pour des raisons multiples : familiale, affective, économique. Pour ceux qui s'installent dans la mobilité circulatoire, il s'agit souvent d'un train de vie, voulu ou imposé par les circonstances, et motivé par des raisons économiques, professionnelles ou familiales.

Références bibliographiques

AKLAYEV A. R., 1988 – Situation ethno-linguistique et identité ethnique des Grecs de la région de Tsalka en Géorgie [soviétique] (en russe). *Sovetskaya Etnografiya* : 60-70.

ARGYROS A., 1996 – *To nomiko kathestos ton palinnostounton* [La situation légale des rapatriés]. EIYAPOE, 415 p.

ARGYROS A., 2001 – To nomiko kathestos ton palinnostounton [La situation légale des rapatriés]. *Armenopoulos,* 8 : 1022-1034.

BARTH F., 1995 – « Les groupes ethniques et leurs frontières ». *In* Poutignat P., Streiff-Fenart J. (ed.) : *Théories de l'ethnicité,* Paris, PUF : 203-249 (v.o. publiée en 1969).

BRUNEAU M. (éd.), 1998 – *Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires.* Paris, CNRS, 247 p.

DRETTAS G., 1997 – *Aspects pontique.* Paris, Association des recherches internationales.

EIYAPOE [Fondation nationale grecque pour l'admission des Grecs expatriés et rapatriés], *1990-1995.*

EIYAAPOE [Fondation nationale grecque pour l'admission et la réinstallation des Grecs expatriés et rapatriés], *1991-2001.*

Essays on Greek Migration, 1967 – *Migration Series* 1, Athens, Ekke, 190 p.

GUILLAUMIN C., 2002 – *L'idéologie raciste.* Paris, Gallimard, 378 p.

HOROWITZ D., 1985 – *Ethnic Groups in Conflict.* London, University of California Press.

KAURINKOSKI K., 1998 – *Les Grecs dans le Donbass. Analyse des identités collectives dans deux villages d'Ukraine orientale.* Thèse de doctorat, université de Provence (Aix-Marseille-I) et Presses universitaires du Septentrion, université Charles de Gaulle, Lille-III, 556 p.

KAURINKOSKI K., 2003 – Les Grecs de Mariupol (Ukraine). Réflexions sur une identité en diaspora. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (19) 1 : 125-146.

KAURINKOSKI K., 2006 – « Le 'retour' des Grecs de l'ex-Union soviétique : politiques d'accueil et stratégies des migrants dans l'agglomération athénienne ». *In* Berthomière William, Chivallon C. (ed.) : *Les diasporas dans le monde contemporain,* MSHA-Karthala : 283-300.

KOROMILA M., 2001 – *Oi Ellines sti Mavri thalassa. Apo tin epohi tou Halkou os tis arhes tou 20ou aiona [Les Grecs de la mer Noire. De l'âge de Bronze au début du XXe siècle].* Athènes, Panorama, 477 p.

MACKRIDGE P., 1991 – The Pontic Dialect: A Corrupt Version of Ancient Greek. *Journal of Refugee Studies,* 4 (4) : 335-339.

MAVRATSAS C., 1997 – The ideological Contest between Greek-Cypriot Nationalism and Cypriotism 1974-1995: Politics, Social Memory and Identity. *Ethnic and Racial Studies,* 20 : 717-737.

Ministère de l'Intérieur de Chypre, Préfecture de Paphos, 2000 – *Analysi Pliroforion apo to Erotimatologio Apografis Omogenon Pontion* [Analyse des données du questionnaire du recensement des Grecs pontiques].

NOTARAS G., 1998 – « État et sociétés helléniques face au problème pontique ». *In* Bruneau M. (éd.) : *Les Grecs pontiques. Diaspora, identité, territoires,* Paris, CNRS : 229-239.

The Odyssey of the Pontic Greek, 1991 – *Journal of Refugee Studies, Special issue,* 4 (4).

PAPADAKIS G., 1993 – *Perceptions of History and Collective: a Study of Contemporary Greek Cypriot and Turkish Cypriot Nationalism.* PhD Thesis.

DE RAPPER G., SINTÈS P. (ed.), (sous presse) – *Nommer et classer dans les Balkans*. École française d'Athènes, Collection Champs helléniques modernes et contemporains.

SOKOLOV I. I., 1930 – O jazyke grekov Mariupolskogo i Stalinskogo okrugov. *Jazyk i literatura,* t. 4 : 49-67.

TRIMIKLINIOTIS N., 1999 – « Racism and New Migration to Cyprus: The Racialisation of Migrant Workers ». *In* Anthias F., Lazaridis G. (eds.) : *Into the Margins: Migration and Exclusion in Southern Europe,* Alderhote, Ashgate : 139-178.

TRIMIKLINIOTIS N., 2001 – *To Provlima apo tin Foitisi ton Pontion sti Dimotiki Ekpaidevsi: Prokatartiki Erevna kai Ekthesi [Les difficultés liées à la présence des Pontiques dans l'enseignement primaire : recherche préliminaire et présentation].* Recherche faite pour l'Union des sociologues de Chypre.

TRIMIKLINIOTIS N., PANTELIDES P., 2003 – Mapping Discriminatory Landscapes in Cyprus: Ethnic Discrimination in the Labour Market. *The Cyprus Review*, 15 (1) : 121-146.

VERGETI M., 1994 – *Apo ton Ponto stin Ellada. Diadikasies diamorfosis mias ethnotopikis tavtotitas [Du Pont en Grèce. Les processus de la formation d'une identité ethnique et locale*]. Thessaloniki, Ekdotikos Oikos Adelfon Kyriakidi, 409 p.

VERMEULEN H., GOVERS C. (eds), 1994 – *The Anthropology of Ethnicity. Beyond 'Ethnic Groups and Boundaries'*. Amsterdam, Het Spinhuis, 104 p.

VOUTIRA E., 1991 – Pontic Greeks Today: Migrants or Refugees? *Journal of Refugee Studies*, 4 (4) : 400-420.

VOUTIRA E., 2006 – Post-Soviet Diaspora Politics: The case of the Soviet Greeks. *Journal of Modern Greek Studies*, 24 (2) : 379-414.

Chapitre 6

Les impacts de l'opération *Guardián* (États-Unis) sur les flux et modèles migratoires mexicains

Luis Miguel RIONDA

Boris MARAÑÓN

Le Mexique et les États-Unis d'Amérique partagent une frontière de 3,141 km, qui traverse le continent des côtes du Pacifique jusqu'au golfe du Mexique. Historiquement, elle a toujours été une limite très perméable qui, dans la pratique, n'a pas permis de réguler et de doser le transit de personnes et de biens entre les deux pays. Outre son extension, cette frontière tente, sans succès, de séparer deux économies qui connaissent, en réalité, une grande complémentarité, mais dont les déséquilibres productifs se sont renforcés et sont parmi les plus drastiques de la planète[1]. Cette situation est déterminante pour comprendre la profondeur et la transcendance historique du phénomène migratoire international entre ces pays, qui ont appris à vivre ensemble et à négocier dans les conditions difficiles qu'impose le voisinage entre le premier et le tiers monde.

[1] Le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis est environ 20 fois supérieur à celui du Mexique.

Cette contribution propose une analyse de l'impact de la nouvelle politique migratoire des États-Unis sur la circulation internationale des personnes, au niveau local et familial. Il s'agit d'évaluer les incidences, d'une part, sur les profils migratoires, les temporalités et les formes de déplacements ainsi que sur les espaces de destination et, d'autre part, sur les stratégies de subsistance dans les lieux de départ, où les revenus du commerce et de la vente de la force de travail qualifiée dépassent désormais ceux de l'agriculture.

Cela implique de porter un regard sur les modèles d'expulsion-attraction, guidés par les marchés de travail à la fois dans les lieux d'origine et de destination, autrement dit entre le centre occidental mexicain et l'aire centrale californienne. Nous basons notre réflexion sur des études de cas de familles et le suivi d'expériences de mobilité de populations inscrites dans une longue tradition migratoire[2]. Nous cherchons à voir comment l'opération *Guardián (Gatekeeper),* mise en œuvre sur la frontière californienne à partir de 1994, a affecté ces expériences, et dans quelle mesure elle signifie un traumatisme social auquel l'aventure migratoire était auparavant moins exposée.

Caractérisation et conceptualisation

Une des ressources que les travailleurs migrants et leurs familles mettent le plus à profit est le « réseau social », en tant qu'acquis culturel. C'est un concept que nous appréhendons ici à partir d'une perspective anthropologique, en tant que stratégie de subsistance qui se nourrit de mécanismes symboliques de solidarité communautaire faisant référence à des proximités animistes interpersonnelles ou inter-groupales. Les réseaux sociaux correspondent à des liens identitaires réels ou imaginaires, fondés

[2] L'étude se fonde sur des données de terrain, collectées à l'occasion d'une série de visites et parcours réalisés durant neuf mois entre 2004 et 2005, dans la vallée de San Joaquín, dans la section centrale de la Californie, et plus précisément dans la région riveraine de Stockton.

sur la consanguinité, le voisinage, l'amitié ou à des relations cérémonielles, comme le parrainage et le compérage. Il s'agit, en somme, d'une relation symbolique, découlant d'un imaginaire collectif, qui fluidifie les liens interpersonnels et qui, à partir d'une optique plus pragmatique, peut être l'équivalent du « capital social » analysé par la suite.

Sur un plan social et institutionnel, ces facteurs s'articulent à une série de politiques migratoires selon des modalités qui se conditionnent mutuellement. Ces politiques s'inscrivent dans le complexe historique d'initiatives légales nord-américaines et mexicaines qui essaient de produire certains effets sur le long terme – réduction et contrôle du flux migratoire, par exemple – mais avec des résultats qui, bien souvent, sont contraires à ceux attendus. Il est important de rappeler que la décision de migrer est non seulement individuelle – sur laquelle la loi peut avoir des incidences effectives – mais elle est aussi à caractère familial et d'intérêt communautaire, pouvant ouvrir des possibilités et des aspirations à un meilleur niveau de développement économique et social difficile à trouver dans le milieu des communautés d'origine. Dans la décision « individuelle » d'émigrer s'imbriquent des facteurs d'ordre micro- et macro-économiques qui sont déterminants, mais cette décision se prend également dans un contexte social et culturel favorable à son exécution, supposant de compter avec un certain « capital social ». Celui-ci relève, dans le cadre de ce travail, de l'existence ou non de réseaux sociaux communautaires, basés sur la confiance mutuelle, tant dans le lieu d'origine que dans celui de destination, ayant pour fonction de faciliter le processus migratoire (GONZÁLEZ, 1999 ; ZENTENO, 2000). Le concept de « capital social », s'il est emprunté aux traditions de la science politique, est aussi lié à l'actif de confiance citoyenne envers les sphères publiques (FUKUYAMA, 1996 ; PUTNAM, 1993, 2000). Il est ici appréhendé à partir d'une vision socio-anthropologique, comme acquis social et symbolique de relations de confiance entre groupes familiaux ou communautaires permettant de réduire les coûts et les risques de la migration (DURAND *et al.*, 2001 : 118).

Il s'agit donc d'un processus qui implique de larges communautés ayant tissé des réseaux de confiance mutuelle au niveau transnational, ayant accumulé un capital social qui leur permet

d'affronter efficacement des mesures gouvernementales aussi drastiques que l'opération *Gatekeeper*. Ces réseaux de confiance mutuelle sont d'une telle importance que la Cepal – Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine – a proposé son incorporation dans les programmes de lutte contre la pauvreté dans le sous-continent latino-américain. Cet organisme a défini le capital social comme « l'ensemble des normes, institutions et organisations qui promeuvent la confiance et la coopération entre les personnes, les communautés et la société dans son ensemble […]. Les réseaux interpersonnels simples sont les formes les plus importantes d'un capital social individuel » (Cepal, 2001).

Les mécanismes qui rendent possible la migration migratoire internationale se construisent sur ces différents niveaux de réseaux ou capital social. Au niveau le plus élémentaire, on trouve les amis ou parents qui conseillent, aident ou même financent le déplacement, les liens familiaux et d'amitié qui facilitent l'adaptation à un environnement qui peut être vécu comme hostile dans un premier temps. À un niveau intermédiaire, nous trouvons les associations de paysans ou d'originaires, les clubs sportifs et groupes religieux. Et au niveau plus amont de l'organisation politique, citons les campagnes présidentielles mexicaines lors des derniers processus électoraux qui ont déployé des efforts remarquables pour se lier avec les associations de « résidents » aux États-Unis.

Cependant, ce type d'approche ne peut expliquer les forces globalisantes et macroéconomiques, et il convient donc de la compléter par d'autres perspectives économiques plus classiques, comme l'a expliqué Jorge DURAND (2001 : 250). Une fois enclenchés les flux de travail internationaux, se mettent en place des réseaux sociaux entre les migrants et leurs pays d'origine, entre les employeurs et les migrants, ce qui tend à stabiliser et rendre durable le mouvement dans le temps. Les réseaux produisent une telle flexibilité et un tel élan qu'ils peuvent entretenir le maintien de la migration, alors même que les stimulants économiques initiaux ont disparu ou ont été réduits. L'échange rapide d'information et la flexibilité de ces réseaux peuvent contrecarrer les efforts officiels pour canaliser ou supprimer les flux migratoires (PORTES, 2005 a).

Modèles de la migration Mexique-États-Unis

Le modèle historique des migrations mexicaines aux États-Unis correspond à des déplacements à caractère économique, impliquant des populations d'origine rurale, majoritairement masculines, en âge de se reproduire, avec un faible niveau d'instruction – toutefois supérieur à la moyenne de leurs régions d'origine –, et provenant de la région occidentale du pays (Guanajuato, Michoacán et Jalisco) ou des États du Nord (Durango, Zacatecas). Ces migrations s'opèrent de façon préférentielle vers la Californie, le Texas, l'Illinois ou le Colorado, régions où les migrants travaillent dans le secteur agricole, que ce soit de façon légale (moyennant un permis de travail) ou illégale (sans papiers), et ce pour un temps déterminé, ce qui explique le caractère circulaire des déplacements.

Toutefois, à partir des années 1980, des changements significatifs interviennent dans les stratégies migratoires individuelles et familiales. L'extension de la durée des séjours aux États-Unis, l'augmentation du nombre de travailleurs migrants avec et sans papiers, la diversification de zones d'expulsion et d'attraction tendent à reconfigurer un modèle migratoire de caractère national. On note également une plus grande hétérogénéité du profil migratoire, avec notamment sa féminisation, une provenance urbaine de plus en plus marquée, un meilleur niveau d'éducation et de spécialisation avec, pour corollaire, une plus grande diversification des secteurs d'insertion professionnelle, et enfin une augmentation des transferts monétaires vers les communautés d'origine (DELGADO et RODRÍGUEZ, 2000 ; LEITE *et al.*, 2003 ; TUIRÁN, 2001).

Il est bien connu que les épouses ou mères qui demeurent dans les localités d'origine, à quelques exceptions près, ne sont pas de simples administratrices de l'argent envoyé par les absents ; elles contribuent à la diversification des activités familiales et locales, génératrices de revenus, de manière à affronter l'irrégularité ou la précarité des transferts monétaires en provenance des États-Unis. De fait, beaucoup deviennent chefs de ménage et augmentent leur participation à la production agricole (D´AUBETERRE, 2005).

L'impact quantitatif local peut être mesuré à partir des données du recensement général de la population et du logement de 2000 ; la

distribution spatiale des transferts monétaires de la migration reflète, de façon générale, celle de l'intensité migratoire. Ainsi, sur la totalité des ménages récepteurs de transferts en 2000 – autour d'un million de ménages – 55,8 % se situent dans des localités de moins de 20 000 habitants – considérées comme localités rurales – et 44,2 % dans des localités de plus de 20 000 habitants, à savoir dans des localités urbaines. Pratiquement la moitié des ménages récepteurs de transferts monétaires (47,1 %) se concentrent dans neuf États formant la région traditionnelle d'émigration au Mexique : Jalisco, Guanajuato, Michoacán, Zacatecas, Colima, Nayarit, Aguascalientes, San Luis Potosí et Durango (LOZANO, 2005 ; DURAND *et al.*, 2001 : 110).

Selon les estimations élaborées par LOZANO (2005) sur la base des données de la *Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares*, le flux d'argent qui provient de l'extérieur correspond à 36 % du revenu des ménages qui reçoivent des transferts monétaires. Cependant, cette proportion varie en fonction de la taille de la localité et de la région de résidence. Les transferts monétaires dans les revenus familiaux sont beaucoup plus élevés dans les ménages localisés en milieu rural (43,6 %) qu'en milieu urbain (30,3 %). De même, les ménages des régions traditionnelles d'émigration se distinguent par des taux supérieurs. Autre constat : l'importance des transferts dans le revenu familial augmente avec le degré de « marginalisation socio-économique » : 29,3 % pour les municipalités de moindre marginalisation et 52,2 % pour celles qui sont les plus marginalisés (LOZANO, 2005). De façon plus générale, il est estimé que pour 34,2 % des ménages récepteurs de transferts, ces ressources constituent plus de 75 % du revenu total (LOZANO, 2005).

Selon R. TUIRÁN (2001), le flux de travailleurs temporaires concerne entre 800 000 et un million de personnes nées au Mexique, majoritairement de sexe masculin, âgées de 12 à 34 ans, ayant des niveaux de scolarisation inférieurs à la moyenne nationale. La grande majorité provient des États de l'Occident et du nord-centre du Mexique, et ne dispose pas des documents requis pour entrer légalement aux États-Unis ou pour travailler dans ce pays (TUIRÁN, 2001). Concernant les migrants permanents, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes. La majorité est âgé de 20 à 39 ans et indique un niveau de scolarisation plus élevé que la moyenne nationale. Ces migrants se dirigent de plus

en plus vers d'autres États que la Californie et le Texas, où ils travaillent principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire, la plupart du temps de manière illégale (LEITE *et al.*, 2003).

L'analyse réalisée par J. DURAND *et al.* (2001) des données du recensement des États-Unis, de la Etideu[3] de la Enadid[4] et du MMP[5], montre que le profil sociodémographique des migrants n'a pratiquement pas changé depuis les années 1970. Pourtant, comme on le verra plus loin, les données qualitatives disponibles, extraites des récits de vie, des généalogies, de la perception des acteurs et de l'évolution de profils de consommation, des investissements et des dépenses familiales mettent en évidence des tendances différentes.

Le rôle des politiques de contrôle migratoire

Les modifications de la politique d'immigration des États-Unis ont eu des impacts sensibles sur les modèles migratoires des années 1980. Dans ce domaine, La loi Irca (*Immigration Reform and Control Act*, connue aussi comme la loi Simpson-Rodino), datant de 1986, a été l'un des facteurs d'ordre macro-social et légal qui a le plus fortement contribué à la modification de ces modèles. Si la loi Irca peut être vue comme une restriction dans la politique d'immigration des États-Unis, elle a en même temps cherché à normaliser les flux de travailleurs à travers une politique de réunification familiale, une augmentation des visas de travail et un mouvement de régularisation des migrants précédemment arrivés, ce qui a représenté dans les faits une véritable « amnistie ». Cette loi fut accompagnée de mesures restrictives, telles que la possibilité d'appliquer des sanctions aux employeurs de clandestins – disposition qui ne fut dans la pratique que très faiblement utilisée –, de même que la mise en œuvre de stratégies de renforcement du contrôle migratoire : augmentation sensible du nombre d'agents de la patrouille

[3] Enquête de travailleurs sans papiers déportés des États-Unis.

[4] Enquête nationale de dynamique démographique, Inegi.

[5] Projet de migration mexicaine (*Mexican Migration Project)*, de l'univ. de Pennsylvania et l'univ. de Guadalajara.

frontalière, renforcement et extension du mur frontalier, utilisation d'instruments de haute technologie pour détecter le passage des clandestins et usage plus important aussi bien de la force dissuasive que répressive de la part de la *Border Patrol*.

En octobre 1994 entrait en vigueur l'une des mesures les plus radicales de restriction du flux migratoire illégal : l'opération dénommée *Guardián* (*Gatekeeper*). La mise en œuvre de cette opération, caractérisée par un renforcement sans précédent du contrôle frontalier dans les zones traditionnelles – San Diego et El Paso entre autres –, eut pour effet de déplacer les routes migratoires vers d'autres voies de passage plus risquées et plus coûteuses – dans les zones montagneuses et désertiques telles que Yuma, Valle Imperial, Aguas Prietas et d'autres lieux reculés et hostiles. Ces points de passage, bien que peu habités et moins surveillés par la patrouille frontalière, sont aussi ceux qui présentent le plus fort risque du fait d'un climat extrême, de l'absence de points d'eau, du risque d'attaque par des bandes de délinquants ou même par les propriétaires des fermes que les clandestins sont obligés de traverser. Ces conditions extrêmes ont rendu obligatoire un usage intensif des trafiquants de personnes, les *coyotes*, qui sont ceux qui connaissent les lieux et disposent des moyens de transport, ceux qui peuvent mobiliser du personnel d'appui, des maisons de sécurité, des contacts avec les autorités, toutes conditions nécessaires pour mener à bien les traversées.

Par ailleurs, les modes de recrutement des *coyotes* ont changé de manière très sensible. Avant la mise en place de l'opération *Guardián*, les candidats au départ souhaitant passer la frontière négociaient leurs services directement dans les villes de passage, comme Tijuana ou Ciudad Juárez. Désormais, ils préfèrent qu'un parent ou un ami, depuis le lieu même de destination, engage le passeur, en lui payant une avance ne dépassant pas la moitié du coût final. Le reste est réglé seulement quand le nouveau migrant est arrivé à bon port, ce qui garantit la sécurité de passage. Les coûts de passage avec l'appui d'un *coyote* ont très largement augmenté, passant de 350 à 2 000 dollars, voire plus[6].

[6] Données issues de plusieurs entretiens : celui mené auprès d'un migrant de Guanajuato – Sergio Carrillo (nom fictif) –, petit entrepreneur de jardinage horticole, réalisé le 9 octobre 2004 à Fresno CA, et celui mené auprès de José Jiménez, *coyote* d'Oaxaca, qui opère dans la zone de San Luis Río Colorado-Yuma, réalisé le 3 octobre 2005 dans la ville de Guanajuato.

Globalement, l'opération *Guardián* est à l'origine d'une transformation notable des stratégies de traversée des migrants clandestins et des passeurs, qui durent s'adapter aux conditions extrêmes des nouveaux espaces de circulation migratoire. De la même manière, ce changement a altéré la physionomie générale du processus migratoire, ses modalités différenciées selon les générations et l'ancienneté dans la participation au processus, les rôles familiaux et la temporalité des séjours aux États-Unis.

Pour autant, la série de mesures restrictives que représente l'opération *Guardián* n'a pas eu l'effet espéré de limiter ou de réduire les flux migratoires clandestins. Elle a par contre contribué à augmenter les souffrances humaines et les décès à la frontière, mais avec l'avantage de la disparition du phénomène à la vue des citoyens états-uniens dans les grandes concentrations urbaines de la frontière (BUSTAMANTE, 2001).

Une frontière de la mort

Dans la pratique, la frontière binationale s'est convertie en une « zone de mort », et cela dès les premières applications de la très polémique opération *Guardián*, suivie de ses sœurs, les opérations *Interferencia* (Interférence) et *Salvaguarda* (sauvegarde) en Arizona, et celle de *Río Grande* au Texas. En dix ans, 3 000 travailleurs mexicains et centre-américains ont perdu leur vie en essayant d'atteindre le « rêve américain » (fig. 1). Des douzaines d'organisations civiles, au Mexique comme aux États-Unis, n'ont cessé de dénoncer les abus, les vexations et la violence qui s'exercent contre les migrants qui tentent de passer la frontière par des lieux plus sûrs et plus peuplés, mais devenus désormais pratiquement infranchissables.

À partir de 1994, le contrôle de la frontière s'est renforcé : déploiement massif d'agents, illumination intense et à large spectre de la frontière, installation de détecteurs optiques et de mouvements, construction de clôtures très modernes (réutilisant du matériel de la première guerre du Golfe), intensification des patrouilles se déplaçant en jeeps, motocyclettes et hélicoptères, utilisation des télescopes à vision nocturne. De fait, l'engagement de milliers d'agents supplémentaires ont converti la *Border Patrol* en la police fédérale la plus importante du pays.

Figure 1.
Morts à la frontière (de San Diego à Brownsville), 1995-2003.

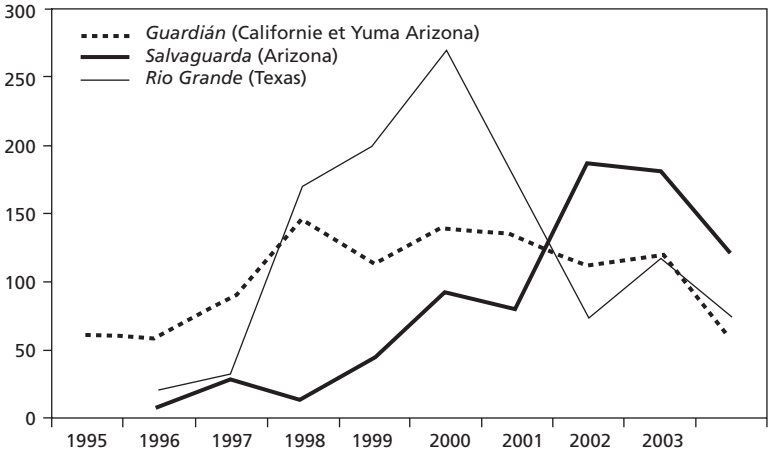

Source : www.stopgatekeeper.org. Il n'existe pas de statistiques pour l'Arizona ou le Texas jusqu'en 1996. La patrouille de frontière des États-Unis a commencé le comptage des décès en 1998.

Comme signalé antérieurement, la conséquence de ces mesures est le déplacement des voies de passage vers l'Est. Avec le temps, ce glissement a coûté la vie à de plus en plus d'innocents, peu familiers avec les rigueurs extrêmes du climat à la frontière. Ainsi, en janvier 1997, 16 personnes ont succombé à côté de Tecate, dans une région inhospitalière où les températures peuvent chuter brusquement au-dessous de 0°. Au cours de l'été de l'année suivante, 39 migrants ont été victimes d'insolation. Des douzaines d'autres sont morts noyés dans les canaux d'irrigation de la vallée Imperial ou dans le fleuve Colorado. En Arizona et au Texas, la situation a rapidement atteint le niveau de gravité déjà vu en Californie, en gonflant dramatiquement le nombre de morts par insolation, déshydratation, noyade, asphyxie, ou encore renversés et assassinés. Le plus déplorable est que, parmi les victimes, on trouve une importante proportion de femmes et d'enfants (autour de 15 %).

La *California Rural Legal Assistance Foundation* (www.stopgatekeeper.org) a publié une liste quasi complète de 2 000 des victimes recensées dans la première décennie de l'opération *Guardián*. Mais on ignore l'identité de milliers d'autres victimes, leur corps ayant été trouvés sans papiers ou dans un tel état de dégradation que leur identification était impossible. Derrière chacun de ces morts se cachent de véritables tragédies humaines, faisant de cette frontière une authentique zone de guerre, où ceux qui aspirent au rêve

américain risquent leur vie. Un prix terrible pour ceux qui cherchent seulement à améliorer leur niveau de vie et participer à la construction d'une meilleure société aux États-Unis.

Pour la seule année 2003, 390 décès ont été dénombrés parmi les migrants, ce qui équivaut à plus d'un mort par jour. Sachant que le flux annuel de travailleurs sans papiers qui traversent illégalement la frontière s'élève à 300 000, il en résulte qu'un ou deux de chaque mille migrants perd la vie dans sa tentative. L'incendie à Columbus Ohio du 12 septembre 2004, provoqué selon toute apparence par une organisation criminelle xénophobe, ou encore la lapidation en octobre des femmes migrantes de Cortazar, à Guanajuato, par la patrouille de frontière qui tentait de les empêcher de traverser le Rio Bravo causant ainsi leur mort par noyade, reflètent les situations extrêmes auxquelles nous sommes conduits. Les nationalismes et les radicalismes n'ont fait qu'empirer une situation qui a atteint un niveau de gravité dramatique.

Une nouvelle initiative anti-immigrant, la H.R. 418 ou *Real ID Act* – Loi de l'Authentique Identité (*Ley de la Auténtica Identidad*) –, approuvée par la Chambre des représentants du 10 février 2005, rend désormais invalides les documents d'identité délivrés lors des inscriptions consulaires des ressortissants étrangers et empêche les sans-papiers d'obtenir le permis de conduire. Ainsi, le contrôle des mouvements et de l'identité de potentiels terroristes a été associé à l'obligation pour les travailleurs de présenter un document officiel leur permettant de s'identifier. Ces éléments ont empiré le climat de persécution policière qui règne sur la frontière et ont eu des conséquences très graves pour les Mexicains sans papiers, que l'on estime à presque quatre millions aux États-Unis.

Tout porte à croire que la situation s'est aggravée lors des dernières années. L'actuelle administration fédérale des États-Unis est plus encline à attirer les faveurs des groupes racistes d'extrême droite comme les *Minuteman*[7] (certains consacrent leur temps à la persécution de *greasers*[8] qui osent passer par leurs ranches) qu'à reconnaître la nature interdépendante des deux nations.

[7] www.minutemanproject.com

[8] *Greaser* est un terme injurieux utilisé notamment par la police pour s'adresser aux travailleurs migratoires mexicains ou hispaniques. Il se réfère à un prétendu excès de graisse dans la peau de ces personnes.

Figure 2.
Décès de migrants originaires de Guanajuato 2002-2004 (en %).

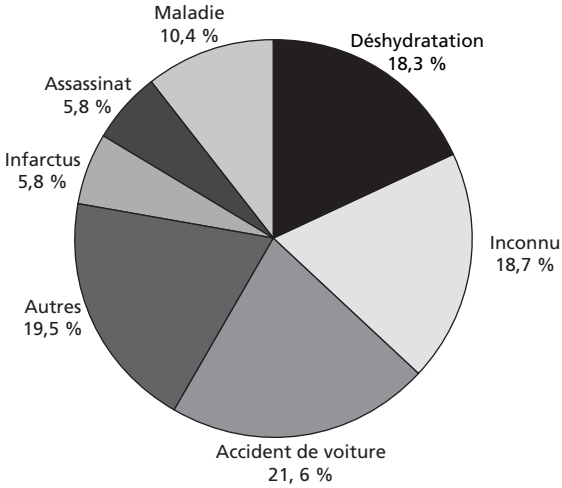

Source : ambassadeur Eleazar B. Ruiz, ex-délégué du Secrétariat des relations extérieures dans l'État de Guanajuato

Concernant les migrants originaires de Guanajuato, population qui intéresse notre étude, les causes des 247 décès recensés en 2002 (55), 2003 (89) et 2004 (103), sont désormais connues.

Les accidents de voiture sont la principale cause de décès et sont très liés au manque de pratique des voies publiques de la part des travailleurs migrants. La déshydratation est, elle, directement liée à la tentative de passer la frontière. Les catégories inquiétantes « autre » et « inconnu » regroupent plus du tiers des victimes, ce qui montre que la cause de nombreux décès ne fait pas l'objet d'enquête (fig. 2).

Stratégies familiales face à la migration

L'amnistie décrétée lors de la promulgation de la loi Irca a facilité la régularisation de 2 à 3 millions de sans-papiers mexicains, lesquels ont pu faire venir leur famille. Des milliers de personnes ont rejoint leurs parentés aux États-Unis, de façon légale. Les conséquences pour les communautés d'origine ne sont pas encore suffisamment

évaluées. Le nombre d'« absents » enregistrés lors du recensement mexicain de 2000 a été assez élevé par rapport à celui de 1990 et de 1980. Des centaines de maisons dans les communautés et colonies populaires de Guanajuato ont été désertées, leurs occupants résidant désormais au « Nord », même s'ils retournent ponctuellement au Mexique pour les fêtes ou pour des obligations familiales.

Ce changement de modèle migratoire a eu pour conséquence le renforcement des réseaux sociaux des migrants et de leurs familles. Selon toute probabilité, les possibilités de regroupement familial ont renforcé et élargi les liens affectifs et de solidarité. Les communautés et les familles se sont ainsi « transnationalisées », dans le sens où leur participation civique dépasse les frontières (GOLDRING, 1999) et où la mobilisation de leur capital culturel, comme la solidarité communautaire, permet de renforcer les liens de groupes au-delà des frontières politiques. Les réseaux sociaux transnationaux favorisent le développement de stratégies adaptatives qui permettent d'affronter avec succès les nouveaux obstacles, comme l'opération *Guardián,* et les nouveaux risques lors du passage de la frontière.

Les données empiriques issues du travail de terrain ont permis d'approfondir la connaissance de ces nouvelles stratégies adaptatives. Lors d'une demi-douzaine de séjours effectués durant le second semestre de 2004 et le premier trimestre de 2005 dans des vallées centrales californiennes, surtout dans le delta du río San Joaquín (Stockton) et à Fresno, nous avons pu mener des entretiens auprès de plusieurs membres d'une famille élargie originaire de Guanajuato – celle des « Carrillo » –, qui était également connectée à des « parents politiques », migrants originaires du Jalisco et du Michoacán. La famille « Carrillo » est composée d'un couple – Don Juvencio et Doña Mónica, deux retraités – autour desquels gravitent six unités domestiques formées par leurs cinq filles (établies à Stockton) et par un fils (établi dans les périphéries rurales de Fresno). Deux autres filles, ayant également formé leur propre foyer, résident au Mexique – Dolores Hidalgo à Guanajuato et Zimatlán à Oaxaca –, bien que leur époux et leurs enfants soient impliqués dans le processus migratoire.

Cette famille a une vieille histoire migratoire, qui remonte au programme *Bracero* auquel Don Juvencio a participé en tant que travailleur agricole. Aujourd'hui, il contribue activement au mouvement des *ex-braceros* qui demandent le remboursement

des 10 % sur salaire qui avaient été prélevés par le gouvernement mexicain[9]. La deuxième génération, celle des enfants de Juvencio, a émigré à partir des années 1970, d'abord un fils puis, dans les années 1980, cinq filles et un autre fils (décédé depuis en 2000). Presque tous, exceptées les deux filles mineures, ont bénéficié de l'amnistie de 1986, raison pour laquelle ils font partie de cette génération appelée les *rodinos* (de la loi Simpson Rodino). Bien que plusieurs des petits-enfants de Juvencio soient nés au Mexique, la majorité utilise l'anglais comme première langue de communication au quotidien. Par contre, ni les parents, ni la deuxième génération ne maîtrisent cette langue.

À maintes reprises, la famille a eu recours aux services de *coyotes*, qu'ils connaissent bien et avec qui elle maintient une relation de confiance (capital social). Elle a aidé des parents proches, des amis ou encore des voisins de leur communauté d'origine, située dans la montagne de Santa Rosa à Guanajuato[10]. La famille assume le coût du déplacement et trouve un travail aux nouveaux migrants, qui pourront alors rembourser peu à peu leur dette. Il est courant que les nouveaux arrivants restent une longue période (parfois plusieurs mois) dans la maison de leurs parents ou amis qui les reçoivent, avant de trouver un logement indépendant. Les réseaux d'emploi et d'accès au logement, très diversifiés, s'étendent non seulement à la famille élargie mais également aux parents éloignés (par exemple, cousins au second degré) et aux amis établis dans le lieu de destination. Autrement dit, ces réseaux vont au-delà de l'inscription locale des migrants. Ils se sont renforcés et élargis grâce au mariage des trois filles de Juvencio avec de jeunes Mexicains originaires de Jalisco et Michoacán, qu'elles ont connus en Californie. Par ailleurs, ses trois petites-filles se sont mariées avec trois frères, originaires de Jalisco. De cette manière, les réseaux se sont étendus à un autre noyau familial, à l'échelle supra-régionale.

[9] Luis Magaña, dirigeant d'un club de migrants du Michoacán à Stockton (le Centre communautaire mexicain) est à la tête de ce mouvement dans le delta de San Joaquín.

[10] La Mesa de San José est une communauté qui, dans les années 1980, était habitée par 25 familles. Actuellement, seulement 11 y résident. Ce phénomène de déprise démographique se produit également dans la communauté de Calvillo. Source : entretiens avec la famille Carrillo, Stockton CA, novembre 2004.

Les entretiens que nous avons menés auprès de plusieurs membres des trois générations, ainsi qu'avec les amis et parents plus éloignés, montrent des changements dans les stratégies familiales. Les familles établies dans les lieux de destination se chargent désormais d'engager les trafiquants ou *coyotes*, généralement bien connus et qui changent rarement de client. Le passeur reçoit une avance (au maximum 50 % de la somme totale) et cela, dans le lieu même de destination. Le reste est réglé une fois le nouveau migrant arrivé à bon port chez ses parents ou amis. En d'autres termes, les *coyotes* sont des personnes de confiance, qui font partie des réseaux et du capital social des familles. Ils peuvent donc faire l'objet de représailles ou de sanction sociale, en cas d'échec. Le recrutement des *coyotes*, qui se fait traditionnellement au lieu même du passage de la frontière, est une stratégie pratiquement abandonnée, tout au moins dans le cas de cette famille.

La première génération, et les membres plus âgés de la seconde, ont été impliqués dans le travail agricole aux États-Unis, non comme travailleurs journaliers, mais comme conducteurs de machines, major-domes, chargés de l'irrigation ou d'emballer les produits. Certains sont déjà « patrons », c'est-à-dire des petits entrepreneurs, commerçants indépendants, offrant des services de jardinerie et de peinture en bâtiment. Tous étaient sans papiers lors de leurs premières expériences migratoires, mais ils ont bénéficié par la suite de la loi Irca.

Certains membres plus jeunes de la deuxième génération, et d'autres de la troisième, travaillent dans le secteur de la restauration, dans des commerces ou bien sont encore étudiants. Leur maîtrise de l'anglais facilite leur intégration dans un marché du travail plus exigeant. La majorité d'entre eux est rentrée légalement aux États-Unis, grâce à la loi Irca, ou y est née.

Plusieurs membres de la deuxième génération ont obtenu la citoyenneté nord-américaine. Le père, Don Juvencio, a échoué dans ses tentatives successives, et a été contraint d'attendre l'âge de 75 ans (en 2006) pour accéder à la citoyenneté, contrairement à son épouse qui n'était pas intéressée par la démarche. Le couple n'était pas actif politiquement et, seule leur petite-fille – étudiante universitaire – a exercé son droit de vote lors des élections présidentielles du 2 novembre 2004. Les réunions et les mobilisations des *ex-braceros* ont été les seules occasions de participation politique pour Don Juvencio, dans l'espoir de percevoir une indemnité.

Tous les membres de la première et deuxième générations sont propriétaires d'une maison dans le cœur de Stockton, ainsi que d'autres biens, situation qui contraste fortement avec la vie précaire du « *rancho* », au Mexique. Mais parallèlement, tous sont enlisés dans des dettes pouvant atteindre des dizaines, parfois même des centaines, de milliers de dollars. Conscient du fait qu'ils ne termineront jamais de rembourser ces dettes, leur stratégie consiste à transmettre en héritage à un de leurs enfants leur propre maison ; c'est donc lui qui prend le relais du remboursement de l'hypothèque (appelée « rente »). Ainsi, Don Juvencio a transmis sa maison à sa plus jeune fille et son époux, qui sont chargés désormais du remboursement des traites. Tout le monde, au sein de la famille, s'accorde sur le fait qu'il s'agit là d'une stratégie qui permet de différer les échéances des dettes, tout en continuant à acheter des biens.

Les membres de la première et deuxième générations ont veillé à maintenir leurs propriétés dans le lieu d'origine. Ils ont même construit et amélioré leurs maisons, parfois une simple chambre d'habitation, avec la perspective de retourner un jour au pays pour y passer leur retraite. Pourtant, les anciennes générations de la famille de Don Juvencio ne sont pas encore retournées vivre à Guanajuato, même si elles s'y rendent chaque année pour visiter « leur maison », l'améliorer, y faire des travaux… Les membres de la famille maintiennent cette habitude du retour saisonnier, chaque deux ou trois ans, parfois plus fréquemment, pour y passer quelques vacances, arrivant toujours à bord de luxueuses « *trocas* » (des véhicules de type *Sport Utility Vehicule),* dernier modèle. Le couple a reporté maintes fois sa décision de retour définitif, pour différentes raisons : maladie, besoin d'épargne, gestion d'affaires importantes (comme la participation dans le mouvement des *ex-braceros*), etc.

Changements dans les modèles migratoires

Tout porte à croire, selon les études empiriques de cas que nous avons menées, que le profil des migrants est en train de changer. Ce changement est le résultat non seulement des politiques restrictives imposées à la frontière et des lois migratoires des États-Unis, mais aussi de la situation interne vécue par le Mexique. On l'a dit, jus-

qu'aux années 1980, la migration mexicaine aux États-Unis partait de la région centre-occidentale, plutôt des zones rurales, et concernait surtout des hommes peu éduqués. Progressivement, d'autres catégories de la population mexicaine, touchées par les crises économiques des années 1980 et 1990, se sont incorporées à ces flux : de plus en plus de femmes et d'enfants, des urbains, des techniciens et des professionnels. Par ailleurs, la migration s'est diffusée à de nouvelles régions du pays, comme le Sud et le Sud-Est.

Pourtant, les données statistiques analysées par J. DURAND *et al.* (2001) prouvent que, parallèlement, les apports de migrants « traditionnels » ont aussi augmenté, autrement dit les hommes jeunes issus du milieu rural, avec un niveau d'éducation comparable à la moyenne, originaire de l'occident mexicain. Leur poids relatif reste constant.

Pour sa part, le Conapo a détecté des changements de modèles migratoires dans les dernières décennies, dont les principaux sont :
– une plus grande complexité et hétérogénéité des flux migratoires, avec une croissance considérable des volumes ;
– une diversification régionale du flux ;
– une participation plus notoire des migrants d'origine urbaine ;
– une diversification des secteurs d'insertion professionnelle et sectorielle des migrants tant au Mexique qu'aux États-Unis. Les migrants travaillant dans le secteur agricole ne sont plus majoritaires, ni dans le lieu d'origine, ni dans celui de destination ;
– un prolongement des séjours des migrants aux États-Unis et une plus forte tendance à se stabiliser dans ce pays (Conapo, 2000 : 29).

Ces changements sont globalement confirmés par nos études de cas. Cependant, quelques nuances méritent d'être apportées. Si nous reprenons le cas de la famille élargie « Carrillo », la diversification des lieux de destination qui est mise en évidence par les recensements et les enquêtes n'est pas véritablement vérifiée. Au fil du temps, la famille a limité ses choix de destination à la vallée de San Joaquín. Certes, la première phase d'initiation migratoire engagée par Don Juvencio et son fils aîné est marquée par une diversité des pôles de destination. Mais progressivement leur stratégie s'est centrée sur le Texas, puis la Californie. De même, l'un des gendres de Don Juvencio était habitué à émigrer de façon saisonnière à Idaho six mois par an, mais a opté par la suite pour la destination préférentielle de son beau-père. Les filles, quant à elles,

ont commencé à émigrer en Californie et n'ont jamais changé de destination, même quand il s'agissait de chercher un autre emploi. Seule la troisième génération, les petits-fils de Hilario, se sont aventurés dans d'autres régions, comme Chicago. Cette tendance à restreindre les lieux de destination migratoires est un processus observable pour d'autres cas, par exemple, la famille des « Consortes ». La spécialisation du travail s'est accompagnée d'une focalisation des lieux de destination, à l'échelle de toute la famille élargie. Ces trajectoires tendent à confirmer le rôle croissant des réseaux sociaux de solidarité de groupe comme réponse aux mesures restrictives à la frontière et de la législation.

Une autre stratégie familiale, qui était laissée de côté il y a peu de temps encore, est l'obtention de la citoyenneté ou la naturalisation. La résistance traditionnelle à adopter la citoyenneté nord-américaine n'est plus à l'ordre du jour, et cela pour toutes les générations, qui s'accordent à reconnaître qu'il s'agit là d'une bonne alternative pour éviter l'expulsion hors du pays. Don Hilario s'est vu accorder la citoyenneté fin 2005 et plusieurs de ses enfants l'avaient adoptée au cours des cinq années précédentes. De toute évidence, la peur de l'expulsion s'est considérablement accrue depuis l'attentat terroriste du 11 septembre 2001, ce qui a induit un changement d'attitude face à la naturalisation.

L'inertie traditionnelle et l'invisibilité politique de la famille « Carrillo » ont cessé avec les mobilisations hispaniques d'avril et de mai 2006. Plusieurs membres de la famille ont manifesté dans les rues et ne sont pas allés travailler malgré le boycott du 1er mai. Ainsi, la participation politique et sociale est désormais conçue comme une autre voie pour se défendre face à un appareil d'État chaque fois plus restrictif et hostile aux immigrants, y compris ceux en situation légale.

Conclusion

La loi Irca et l'opération *Guardián* ont eu des impacts incontestables sur les modèles migratoires et les stratégies d'adaptation des migrants. La première avait permis le regroupement familial et stabilisé les flux traditionnels, mais a déclenché également la mise

en mouvement d'une population urbaine, jusque-là restée en marge du processus, venant d'autres régions que celles habituellement affectées. La fermeture des passages frontaliers a contraint les migrants à renforcer les liens de solidarité sociale et familiale, en élargissant leurs relations identitaires à des groupes supra-régionaux. En somme, les migrants ont dû intensifier la mobilisation de leurs réseaux et de leur capital social accumulé durant des décennies. C'est ce qui explique que les mesures de coercition n'aient pas produit une diminution des flux migratoires ; elles n'ont fait que susciter de nouvelles adaptations aux situations extrêmes et une professionnalisation du trafic de personnes.

Si le risque potentiel à la frontière, statistiquement parlant, est d'un décès pour mille passages illégaux, les populations migrantes assument ce risque comme « acceptable ». Les drames personnels et familiaux n'ont pas encore pénétré l'imaginaire collectif – comme l'a fait le narcotrafic ou la persécution historique de la migration – et ne sont pas encore perçus comme une menace qui mérite d'être prise en compte dans la décision d'émigrer. Les décès qui ont le plus d'impact, au plan moral, sur les communautés des lieux de destination sont les accidents de travail ou de la route, ayant affecté une proportion sensible des familles migrantes.

Toutefois, les stratégies adaptatives et la mobilisation intensive du capital social et des réseaux sont loin d'être suffisantes pour préserver les droits des migrants. Les Mexicains aux États-Unis souffrent d'une faible connaissance des droits que leur accordent les lois nord-américaines. Même ceux qui recourent à un appui légal pour leur défense ou pour le règlement d'un litige peuvent être victimes d'avocats sans scrupules qui les spolient et qui, parfois, peuvent être pires que les propres auteurs du préjudice. Les consulats mexicains offrent une aide très réduite aux migrants, du fait d'un déficit de personnel et de ressources limitées, et ne peuvent faire face aux problèmes qui affectent plus de dix millions de citoyens mexicains, dont les droits pourtant existent. Plusieurs organisations sociales de défense des droits de l'homme et certains groupements intellectuels, des deux côtés de la frontière, collaborent pour appuyer les Mexicains et Centraméricains aux États-Unis, particulièrement en Californie et au Texas. Cependant, ces initiatives demeurent réduites face à l'ampleur du défi.

La radicalisation du gouvernement des États-Unis dans l'application de sa politique migratoire restrictive, spécialement envers les Mexicains, a conduit à des situations limites avec la mise en péril, quotidiennement, de centaines de vies. Le trafic illégal de personnes, au lieu de s'arrêter, ne cesse de prospérer du fait de la hausse des sommes exigées par les *coyotes* et les *polleros* pour passer la frontière. La chute du salaire moyen au Mexique, où la population a perdu plus de 70 % de son pouvoir d'achat dans les vingt dernières années selon le Congrès du Travail, a contribué à l'accélération du processus migratoire, que l'on prétend combattre avec des mesures policières et répressives au lieu de le considérer comme un problème social résultant du manque d'opportunités économiques.

Les migrants, en particulier les sans papiers, sont perçus par une part croissante de la société nord-américaine comme des délinquants, portant atteinte à la souveraineté territoriale de ce pays. La xénophobie et le racisme côtoient l'intolérance vis-à-vis des Mexicains d'origine paysanne, tout comme des Hispaniques en général. Les politiques nord-américains font désormais carrière en se convertissant en vecteurs de cette xénophobie, qui malheureusement est aussi le fait de beaucoup de Nord-américains de sang et de nom latins.

En somme, l'imposition de mesures légales, restrictives, punitives et même physiques – comme la construction d'un mur à la frontière –, ayant toutes vocation à freiner l'arrivée des sans-papiers, suscitent des réponses de la part des groupes sociaux affectés, orientées vers de nouvelles stratégies communautaires et familiales de contournement. Celles-ci passent par la mobilisation des ressources à s'organiser, par la solidarité, l'intensification des réseaux sociaux et le renforcement du capital social.

Bien que la migration soit un phénomène multidimensionnel et pluri-causal, prenant des formes extrêmes quant à ses manifestations et des profils spécifiques selon la région d'origine et de destination, le besoin de trouver des sources de revenu demeure le principal facteur de départ des populations. Cela ôte tout espoir de voir les volumes des flux migratoires diminuer, les destinations changer ou la difficulté du passage de la frontière s'atténuer. On s'attend à des coûts humains plus importants, mais en même temps à ce que les migrants développent sans cesse de nouvelles

stratégies adaptatives au plan culturel, matériel et organisationnel. Les routes migratoires pourraient changer d'orientation, les passages de modalité. Mais, quoi qu'il en soit, les migrants répondront difficilement aux attentes des concepteurs des politiques restrictives de contention des flux.

Références bibliographiques

ANDREAS P., THOMAS J. B., 2003 – *The Rebordering of North America. Integration and Exclusion in a New Security Context*. New York, Routledge.

BUSTAMANTE J., 2001 – Proposition 187 and Operation Gatekeeper: Cases for the Sociology of International Migrations and Human Rights. *Migraciones internacionales*, El Colegio de la Frontera Norte, 1 (1) : 7-34.

Cepal (Comisión Económica para la América Latina, ONU), 2001 – « Capital Social y Pobreza ». Documento preparado para la Conferencia regional sobre capital social y pobreza, Santiago de Chile, 24 a 26 de septiembre 2001, Cepal y Universidad del Estado de Michigan, http://www.redel.cl/documentos/capitalsocial1.html

Conapo (Consejo Nacional de Población), 2000 – *Índice de intensidad migratoria México-Estados Unidos 2000*. México, Conapo.

D'AUBETERRE M. E., 2005 – « Aquí respetamos a nuestros esposos: migración masculina, conyugalidad y trabajo femenino en una comunidad de migrantes de origen nahua del estado de Puebla ». *In:* Congreso internacional Perspectivas mexicana y estadounidense en el estudio de la migración internacional, IIS-Unam/Univ. of Princeton, Taxco, México, 27-29 janvier 2005.

DELGADO R., HÉCTOR R., 2000 – Las nuevas tendencias de la migración internacional: El caso de Zacatecas. *Comercio Exterior*, México, mai 2000.

DURAND J., 2001 – « Origen es destino. Redes sociales, desarrollo histórico y escenarios contemporáneos ». *In* Tuirán R. (coord.) : *Migración México-Estados Unidos, Opciones de política,* México, Conapo.

DURAND J., MASSEY D., 2004 – *Crossing the Border. Research from the Mexican Migration Project.* New York, Russell Sage Foundation.

DURAND J., MASSEY D., ZENTENO R., 2001 – Mexican Immigration to the United States: Continuities and Changes. *Latin American Research Review*, 36 (1) : 107-127.

FUKUYAMA F., 1996 – *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperit.* New York, Free Press.

GOLDRING L., 1999 – « El Estado mexicano y las organizaciones transmigrantes: Reconfigurando la nación y las relaciones entre estado y sociedad civil ». *In* Gail Mummer (ed.) : *Fronteras Fragmentada,* Zamora, El Colegio de Michoacán.

GONZÁLEZ L., 1999 – Las redes sociales que construyen los trabajadores transnacionales, una perspectiva holística para el estudio de la migración internacional, Universidad de Guanajuato, *Cuadernos del CICSUG* n° 8.

HUNTINGTON S., 2004 – *Who are we? The Challenges to America's National Identity*. New York, Simon & Schuster.

LEITE P., RAMOS L., SELENE G., 2003 – « Tendencias recientes de la migración México-Estados Unidos ». *In* CONAPO : *La situación demográfica de México, 2003*, México, Consejo Nacional de Población : 97-115.

LOZANO F., 2005 – « Hogares receptores de remesas en México: límites y posibilidades para el desarrollo local y regional ». *In:* Congreso internacional Perspectivas mexicana y estadounidense en el estudio de la migración internacional, IIS-Unam/Univ. of Princeton, Taxco, México, 27-29 janvier 2005.

PUTNAM R. D., 1993 – *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy.* Princeton NJ, Princeton University Press.

PUTNAM R. D., 2000 – *Bowling Alone. The collapse and revival of American community*. New York, Simon & Schuster.

TUIRÁN R., 2001 – « Migración México-Estados Unidos. Hacia una nueva agenda bilateral ». *In* : *Migración México-EU, opciones de política*, México, Conapo.

ZENTENO R. M., 2001 – « Redes migratorias: ¿Acceso y oportunidades para migrantes? ». *In* Tuirán R. (coord.) : *Migración México-Estados Unidos, Opciones de política*, México, Conapo : 228-243.

Chapitre 7

« Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire

Réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires

Sylvie BREDELOUP

Depuis le milieu des années 1990, alors que le deuxième président de la République – Henri Konan Bédié – a développé le concept d'ivoirité, introduisant des distinctions ethniques et religieuses entre citoyens ivoiriens, la Côte d'Ivoire est passée sous hautes turbulences identitaires. En novembre 1998, une réforme de la propriété foncière est instaurée avec l'appui de tous les partis politiques, stipulant que les terres non enregistrées par l'État ne peuvent plus être vendues à des ressortissants étrangers. Sa mise en application opère comme une véritable bombe à retardement. En novembre 1999, à Tabou situé à 400 km d'Abidjan, un différend opposant un planteur autochtone à un ressortissant burkinabé dégénère en une véritable traque des Burkinabé et provoque le départ précipité de plus d'une dizaine de milliers de personnes vers leur pays d'origine[1]. Redouté de longue date, cet événement, qui constitue un traumatisme majeur pour les Burkinabé de Côte

[1] 75 à 80 % de femmes et d'enfants (source Conasur - Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation). Cf. également M. Zongo, 2003.

d'Ivoire, a de surcroît profondément marqué les esprits au Burkina Faso, contribuant à un sursaut nationaliste. L'année suivante, un nouveau litige foncier oppose à San Pedro des Burkinabé à leurs hôtes kroumen, aboutissant à l'évacuation d'un millier de Burkinabé (SCHWARTZ, 2000). Alors que le pays sombre dans le chaos – six tentatives de coups d'Etat entre décembre 1999[2] et janvier 2001 – les exactions à l'encontre des étrangers africains de l'Ouest et musulmans, ou des populations suspectées de l'être, se multiplient (BREDELOUP, 2003). Après la tentative de coup d'État avorté des 7 et 8 janvier 2001, avant même de diligenter une enquête, le nouveau gouvernement ivoirien avec à sa tête Laurent Gbgabo[3] annonçait que des étrangers figuraient parmi les agresseurs et menaçait de rompre les relations diplomatiques avec les pays dont les ressortissants étaient impliqués. Le Burkina Faso eut alors à faire face à l'afflux de près de 80 000 compatriotes selon les données du Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation. Les violences politiques se radicalisèrent davantage encore après le soulèvement de militaires rebelles du 19 septembre 2002 qui annonçait le début de la guerre civile. Le pays fut coupé en deux, avec, au sud, les Forces Armées nationales de Côte d'Ivoire et au nord, les forces armées des Forces Nouvelles. Des quartiers précaires d'Abidjan et d'ailleurs, peuplés principalement de travailleurs étrangers, furent entièrement rasés. Les exactions à l'encontre des Burkinabé s'intensifièrent alors que les autorités ivoiriennes rendaient le « pays des hommes intègres » responsable

[2] Sur cette période, seul le coup d'État fomenté par une partie de l'armée ivoirienne le 24 décembre 1999 a abouti, conduisant au renversement du président Henri Konan Bédié et à l'arrivée au pouvoir du général Robert Gueï, en attendant de nouvelles élections présidentielles.

[3] Alors que les résultats provisoires donnaient Laurent Gbagbo (FPI), vainqueur aux élections présidentielles du 21 octobre 2000, le ministre de l'Intérieur dissolvait la commission nationale électorale et annonçait la victoire du général Gueï. Des milliers de personnes descendirent dans la rue pour protester. Des éléments des forces de sécurité tirèrent dans la foule mais une partie de l'armée se rallia aux manifestants, ce qui provoqua la fuite du général Gueï. Le lendemain, cette fois-ci, des partisans d'Alassane Ouattara (RPR) lequel n'avait pas été autorisé à se présenter aux élections présidentielles au prétexte de « sa nationalité douteuse », investirent également la rue, réclamant de nouvelles élections. Ils furent sévèrement brutalisés à la fois par la police et les militants du FPI. Le 26 octobre, jour de l'investiture officielle de L. Gbagbo, un charnier de 57 personnes fut découvert à Yopougon, quartier d'Abidjan.

de l'organisation et du financement de cette opération de déstabilisation. À nouveau, plusieurs dizaines de milliers de Burkinabé quittèrent le territoire ivoirien. La frontière fut fermée entre les deux pays ; les relations bilatérales se dégradèrent encore et les bureaux consulaires furent détruits en janvier 2003.

Dans ce climat insurrectionnel, comment s'est déroulé pour les Burkinabé le retour au pays de leurs ancêtres ? Jusqu'à quel point cette opération a-t-elle été préparée et contrôlée par les autorités burkinabé ? Comment s'opère la réinsertion de ceux qu'on a trop rapidement désignés comme « rapatriés » alors que bon nombre d'entre eux, nés sur le sol ivoirien, n'avaient pas engagé de démarches pour obtenir la nationalité burkinabé[4] ? Quelle place leur est accordée dans la société burkinabé ? Enfin quels projets migratoires construisent ceux qui n'envisagent pas une (ré)installation immédiate au Burkina ? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre à partir d'un travail de terrain conduit en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso[5].

Les Burkinabé, dont le poids avait augmenté entre les deux derniers recensements ivoiriens de population, représentaient 56,6 % de la population étrangère de Côte d'Ivoire en 1998, soit 15 % de la population totale du pays. Après l'embrasement de la Côte d'Ivoire, les autorités burkinabé appréhendaient l'exode massif de ses ressortissants ; le retour précipité de plus de deux millions de réfugiés ne pouvant que perturber profondément un pays de 11,5 millions d'habitants, déjà largement affaibli au plan économique. Près de la moitié de la population burkinabé vit en effet en

[4] En Côte d'Ivoire c'est le droit du sang qui prévaut. Un enfant né de parents burkinabé sur le sol ivoirien ne peut pas obtenir la nationalité ivoirienne. Avant le durcissement politique, ses parents, installés durablement en Côte d'Ivoire, ne voyaient pas la nécessité d'entreprendre des démarches pour qu'il obtienne la nationalité burkinabé. Or l'action de rapatrier consiste à assurer légalement le retour d'une personne sur le territoire du pays auquel elle appartient par sa nationalité.

[5] Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de travaux déjà réalisés sur la construction de l'étrangeté en Côte d'Ivoire et sur le rôle de la Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des ressortissants burkinabé et sénégalais. Des premiers récits de vie ont été collectés en 1990 à Abidjan, les derniers en 2003, puis à Ouagadougou, entre 2003 et 2004, 80 entretiens semi-directifs ont également été conduits auprès de commerçants et d'artisans ayant essayé de se (ré)installer au plan professionnel dans la capitale ouagalaise.

dessous du seuil de pauvreté (Institut national de la statistique et de la démographie) et depuis plusieurs années déjà, le Burkina équilibre sa balance des paiements, pour partie, grâce à l'argent des émigrés (LACHAUD, 1999). Or, jusqu'au dernier recensement de population burkinabé, près d'un Burkinabé de l'étranger sur deux avait opté pour la Côte d'Ivoire. Mais, contrairement aux *scénarii* alarmistes, la déstabilisation n'a pas eu lieu et les retours n'ont pas pris l'ampleur tant redoutée.

Secours d'urgence et programme de réinsertion socio-économique

Le comité interministériel de crise, qui a été créé au lendemain des événements de Tabou en 1999, a été réactivé en octobre 2002 pour faire face à un éventuel retour massif après la destruction des habitations de milliers de Burkinabé. Le Premier ministre déclarait : « Nous avons enclenché tous les mécanismes juridiques en la matière… Nous avons trois millions de nos compatriotes qui vivent dans ce pays… On ne peut pas se comparer à un autre pays qui n'a que quelques milliers de ressortissants… Il n'est pas question d'organiser un rapatriement massif mais de travailler avec la communauté internationale pour trouver une solution à ce problème ». Le mot d'ordre est clair : gérer au cas par cas les urgences en planifiant la réinsertion des ressortissants plutôt qu'encourager les retours.

Opération « Bayiri » ou scénario de la compassion ?

Un plan d'action a été mis en place pour organiser le convoyage par cars, l'accueil dans des sites provisoires aménagés à la frontière puis dans des centres de transit installés dans les grandes villes du Burkina. Il était programmé également de satisfaire les besoins d'urgence et d'accompagner les migrants de retour jusque dans les localités ou villages d'origine. Orchestrés par le Conasur et ses organes décentralisés, ces secours d'urgence, évalués à plus de cinq milliards de francs CFA, devaient être appuyés financièrement à 90 % par des organismes humanitaires internationaux.

L'opération dénommée « Bayiri »[6], qui entrait dans le cadre de ce vaste plan de « rapatriement », avait pour objectif initial d'organiser le retour volontaire de 7 000 Burkinabé dont les maisons avaient été détruites en Côte d'Ivoire. La désignation en langue moore était supposée donner une connotation fraternelle à l'opération. Pris en charge officiellement par l'État burkinabé, ceux-là seulement sont considérés comme des « rapatriés », qu'ils aient ou non la nationalité burkinabé alors que leurs compatriotes rentrés par leurs propres moyens deviennent des « réfugiés ». En médiatisant fortement cette action ponctuelle[7], les autorités burkinabé entendaient reconquérir une certaine légitimité auprès de leurs concitoyens en cette période pré-électorale, stimulant leur générosité et leur ferveur patriotique. Elles se sont largement appuyées sur les organes de presse pour diffuser l'idée selon laquelle la communauté nationale se serait largement mobilisée pour accueillir ses compatriotes en difficultés sur le territoire ivoirien. « Nous nous sommes dits qu'il faut porter à la connaissance de tous les Burkinabé l'élan de solidarité qu'ils ont manifesté envers leurs compatriotes rapatriés… »[8]. Les cérémonies de réception de dons par des écoles, des associations religieuses, des opérateurs privés ont été systématiquement filmées et retransmises par la presse au point de couvrir un temps toute l'actualité. Pour le gouvernement, ce fut l'occasion rêvée de proclamer la solidarité de son peuple, en le lavant du péché d'indifférence : il avait travaillé à la construction de l'unité nationale.

Présentée comme une initiative gouvernementale, cette opération aurait été déclenchée en réalité sous la pression des structures associatives et politiques. Avant même le coup de force de septembre 2002, ils étaient déjà quelques-uns à dénoncer l'inertie du gouvernement burkinabé. À partir de la Côte d'Ivoire, le rédacteur en chef du journal *Solidarité Paalga* demandait la dissolution du Conseil supérieur des Burkinabé de l'étranger estimant cette structure incapable de défendre les intérêts de ces ressortissants en Côte d'Ivoire[9].

[6] Terme moore désignant la terre des parents chez les Mossi, autrement dit la patrie.

[7] Engagée à compter du 14 novembre 2002, cette action d'urgence s'est arrêtée dès janvier 2003.

[8] *Sidwaya* du 12 mai 2003, entretien avec le ministre de la Solidarité nationale.

[9] L'*Observateur Paalga* du 6 août 2002.

De son côté, l'association Le Tocsin travaillant au rapprochement des « Burkinabé de l'intérieur » et « de l'extérieur », soulignait l'indifférence de ses concitoyens : « la souffrance des Burkinabé de l'extérieur est liée au silence de ceux de l'intérieur »[10].

L'opération Bayiri n'a touché qu'une infime minorité des ressortissants burkinabé fuyant la Côte d'Ivoire : 8 850 personnes[11] sur plus de 150 000 rentrées au pays au cours de cette période. Elle a concerné essentiellement des femmes et des enfants[12] convoyés jusqu'à Ouagadougou après la traversée du Ghana et jusqu'à Bobo Dioulasso après un passage en territoire guinéen. Mais le gouvernement s'est employé à semer le trouble dans les esprits et tout retour au Burkina a été abusivement assimilé à l'opération Bayiri, opération patriotique par excellence. En mars 2003, à l'occasion d'un discours sur la situation de la nation, entretenant l'ambiguïté, le Premier ministre rappelait que 118 000 personnes avaient regagné le Burkina Faso dans le cadre de l'opération. Se basant sur ces chiffres, la presse internationale expliquait à son tour que : « depuis septembre, le nombre d'immigrés a dépassé 200 000. La moitié d'entre eux environ ont bénéficié de la campagne officielle de rapatriement menée par le gouvernement du Burkina, l'opération Bayiri »[13]. À partir de ce conditionnement médiatique, il n'est alors pas surprenant que bon nombre de Burkinabé restent persuadés que la grande majorité des retours au pays ait été organisée et financée par leur gouvernement. Le collectif burkinabé des victimes d'exactions et de guerre, créé en août 2004, opère lui-même ce glissement, expliquant que « le plus gros contingent des rapatriés avait pu rejoindre sa terre natale grâce à l'opération Bayiri initiée par le gouvernement burkinabé »[14]. Plus étonnant néanmoins est la confusion qui existe parmi les migrants de retour.

[10] *L'Hebdo du Burkina* n° 176, du 2 au 8 août 2002. Propos tenus par A. Ouedraogo, président du Tocsin.

[11] Selon un rapport du Conasur d'août 2003, 95 % des Burkinabé ont regagné le pays par leurs propres moyens.

[12] Alors que d'après l'étude menée conjointement par le Conasur, l'Unicef et le PAM en septembre 2004, on compte 108 rapatriés masculins pour 100 femmes. Plus de 80 % des rapatriés ont moins de 25 ans ; les enfants représentant un tiers des rapatriés.

[13] *Afrique Relance*, vol. 17, juillet 2003.

[14] *Sidwaya* du 19 octobre 2002.

Dans le cadre de notre enquête, ces derniers ont été très nombreux à répondre par l'affirmative à la question : « avez-vous été rapatrié dans le cadre de l'opération Bayiri ? ». Ils avaient pourtant bénéficié simplement d'un accueil de quelques heures au stade du 4-août et pris en charge la totalité de leur transport jusqu'au Burkina.

Difficile d'évaluer avec précision le nombre de Burkinabé qui seraient rentrés au pays. Tout dépend de la période considérée. En outre, nombre de ressortissants qui sont venus au Burkina réinstaller leurs familles sont aussitôt repartis en Côte d'Ivoire pour surveiller leurs biens ; à l'évidence, la circulation entre les deux pôles s'est intensifiée et les allées et venues de ces populations ont été comptabilisées plusieurs fois. En septembre 2004, le comité interministériel de crise estimait alors à 600 000 le nombre de Burkinabé rentrés au pays.

Les « rapatriés Bayiri » ont rapidement essaimé dans le pays. Craignant la constitution de ghettos ou de camps de réfugiés, l'État burkinabé n'avait prévu qu'un passage rapide de soixante-douze heures maximum dans les camps de transit et mis en place un dispositif incitant les passagers de cars et les transporteurs à poursuivre leur route jusque dans les provinces d'origine des migrants. Ils ne devaient en aucun cas stationner dans la capitale. Les dizaines de milliers de Burkinabé qui ont quitté la Côte d'Ivoire par leurs propres moyens se sont également dispersés dans le pays sans que le gouvernement ait eu besoin d'intervenir. Certes, des consignes avaient été données incitant les populations fuyant le territoire ivoirien à s'installer dans un premier temps dans leurs zones d'origine de manière à faire jouer les solidarités familiales. Mais surtout, les migrants se sont appuyés sur des intermédiaires, lesquels ont négocié et préparé leur installation auprès des autorités préfectorales et coutumières dans des régions dont le sol était moins exploité que leurs villages d'origine (Zongo, 2003).

Programme de réinsertion socio-économique : quelles réalités ?

Une très forte pression foncière existe au Burkina Faso notamment sur le plateau central et les populations agricoles vivent déjà un déficit céréalier. Pour éviter que des tensions ne se développent entre migrants de retour et « autochtones », le gouvernement a

incité les premiers[15] à s'installer sur des terres encore peu exploitées. Rappelons que les migrants de retour sont en grande majorité des agriculteurs – ouvriers agricoles pour les uns, exploitants pour les autres – qui ont déjà mis en valeur les plantations de cacaoyers ivoiriennes et ont donc travaillé durement aussi bien à l'est, à l'ouest et au sud du pays avant d'être chassés. L'État burkinabé compte désormais sur leur énergie pour manier la daba ou du matériel plus sophistiqué dans les zones déshéritées. C'est ainsi qu'en juin 2003, un vaste programme d'appui à la réinsertion socio-économique des « rapatriés » de Côte d'Ivoire a été lancé par le gouvernement burkinabé impliquant onze ministères différents. L'un des sous-programmes est centré sur les productions agricoles, halieutiques et forestières. L'idée est de mettre à profit l'expérience et le savoir-faire des « rapatriés de Côte d'Ivoire », en finançant des micro-projets de formation et d'encadrement des paysans, des opérations d'aménagement et d'installation de bas-fonds et d'irrigation, de fertilisation en production intensive de céréales et enfin des projets d'acquisition de matériels agricoles. Pour bénéficier de ces fonds, ces « rapatriés » de Côte d'Ivoire doivent intégrer des organisations paysannes reconnues et implantées dans les villages où ils s'installent. Financé par la Banque mondiale, le PNDSA II (Plan national de développement des services agricoles) a permis la prise en charge de 1 764 micro-projets à destination de 12 000 rapatriés. De la même manière, le projet d'assistance agricole d'urgence financé par la FAO a permis à environ trois mille familles, soit 12 731 rapatriés, d'être soutenus dans leurs initiatives.

Bien qu'il s'agisse d'une initiative qui se revendique nationale, l'État burkinabé ne peut prendre en charge que 6,42 % du budget total évalué pour la réinsertion de 220 000 rapatriés dans des domaines variés (action sociale, enseignement secondaire et supérieur, éducation, santé, agriculture, élevage, environnement, renforcement de la sécurité, femmes rapatriées). 27,11 % sont financés sur les fonds extérieurs obtenus en tant que « pays pauvre très endetté ». Reste à trouver les financements complémen-

[15] Selon l'étude du Conasur/Unicef/PAM, les rapatriés sont pour la plupart originaires des régions du Centre, du Centre-Nord, du Nord, du Plateau central et du Centre-Ouest, autrement dit, du plateau mossi.

taires. Deux ans après la mise en place du plan de réinsertion, le bilan produit par le Conasur montre un niveau d'exécution très faible des différents programmes avec de fortes disparités selon les secteurs d'intervention (des fonds d'appui très faibles dans les domaines de l'éducation de base et de la promotion de la femme). La majeure partie des migrants qui sont rentrés précipitamment n'a pas obtenu d'aide de l'État burkinabé pour s'insérer dans le tissu économique national. L'Agence nationale pour l'emploi n'a pas pris de mesures particulières à l'endroit des populations rapatriées ; de la même manière, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi n'a reçu aucune consigne de dérogation pour la catégorie rapatriée. Autrement dit, il n'y a pas eu de politique publique d'emploi.

Dans ces conditions, on peut comprendre que 264 950 rapatriés[16] en 2003 soient déjà repartis en Côte d'Ivoire affronter les dangers plutôt que d'attendre une prise en charge qui tarde à venir, les premiers étant à l'évidence les migrants de troisième ou quatrième génération n'ayant plus aucune racine au pays de leurs ancêtres et ayant stationné un temps dans les régions frontalières de Gaoua notamment.

Des réinstallations pourtant problématiques

Retours précipités ou programmés ?

En Côte d'Ivoire, la crise a commencé depuis si longtemps que les migrants ont eu le temps de négocier leur présence ou de préparer leur retour, redéployant progressivement leurs activités au Burkina, tout en conservant une assise sur le territoire ivoirien. Contrairement aux discours souvent tenus au Burkina, ils n'ont pas attendu la précarisation de leurs conditions de vie en Côte d'Ivoire pour réagir. L'instauration en Côte d'Ivoire, à partir de 1991, d'une carte de séjour obligatoire pour les étrangers même citoyens de la Communauté économique des États d'Afrique de

[16] Source Conasur, 2004.

l'Ouest a incontestablement eu des effets sur le retour au pays des immigrés : retour catastrophe de chômeurs en attente à Abidjan, réinstallation dans les régions rurales de l'Ouest burkinabé de migrants décidés à rentabiliser des activités agricoles ou à développer un commerce ou un atelier, accueil dans la famille des enfants nés en Côte d'Ivoire qui avaient dans un premier temps accompagné leurs parents en migration. Les coûts de scolarisation en forte augmentation en Côte d'Ivoire, et en particulier à Abidjan, ont contribué à amplifier les pratiques de « confiage » (GUILLAUME *et al.*, 1997). De la même manière, la forte croissance des frais d'inscription universitaires a conduit de nombreux étudiants à se replier sur Ouagadougou où une université a été créée en 1974. Avec la mise en place de la politique d'ivoirisation, les étudiants étrangers ne pouvaient plus bénéficier des bourses de l'État ivoirien et voyaient leur avenir totalement compromis dans l'administration de ce pays (BATENGA, 2003).

Au milieu des années 1990, les retours en milieu urbain, bien que moins nombreux en proportion qu'en zone rurale, étaient pourtant déjà révélateurs de stratégies migratoires inédites au Burkina Faso (BLION, 1992). Des migrants décidaient de ne pas rapatrier la totalité de leur épargne au village, préférant la réinvestir dans un apprentissage en ville. D'autres encore avaient eu l'opportunité de nouer des contacts avec des compatriotes d'origine citadine pendant leur séjour ivoirien et une fois de retour, sollicitaient leur soutien pour une meilleure réinsertion résidentielle ou professionnelle.

L'intensification des retours était alors beaucoup plus marquée chez les femmes que chez les hommes (PICHÉ *et al.*, 1995). Un double mouvement s'est développé, difficile à saisir sur la seule base des recensements : retour au pays des femmes ayant accompagné ou rejoint leur mari en migration et départ vers la Côte d'Ivoire de jeunes femmes intégrant des secteurs économiques peu touchés par la crise comme le commerce. Selon les enquêtes menées dans le cadre de Remuao[17], au tournant des années 1990, le Burkina Faso devient le seul pays du réseau à bénéficier d'un

[17] Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest, Bamako, Cerpod. Les analyses portent sur la période 1988-1992 et prennent en compte huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal).

solde migratoire positif qui profite à Ouagadougou mais surtout au milieu rural. Autrement dit, on assiste à une inversion des courants migratoires avec la Côte d'Ivoire qui ne s'explique pas seulement par la situation économique et politique du pays. Au Burkina comme en Côte d'Ivoire, en lien avec le retour des migrants en zones agricoles, l'exode rural est supplanté par une « émigration urbaine » (BEAUCHEMIN, 2001).

La « guerre de la terre » sur le territoire burkinabé

Au Burkina, depuis la Réforme agraire et foncière (RAF) de 1996, la terre appartient à l'État lequel peut la rétrocéder à ceux qui souhaitent l'exploiter. Mais la loi n'est pas appliquée systématiquement si bien que les autorités coutumières conservent une influence décisive dans l'attribution des terres cultivables. L'arrivée des « rapatriés de Côte d'Ivoire » contribue à modifier les conditions d'accès à la terre, donnant un poids supplémentaire dans les transactions aux chefferies qui demeurent très actives localement. Il arrive que ces dernières, installées dans des zones déjà saturées, profitent de la concurrence qui s'instaure entre migrants internes et émigrés de retour de Côte d'Ivoire pour installer les seconds dans la forêt classée et faire monter les enchères. Il arrive aussi que les rapatriés les plus fortunés, pressés de s'installer et de sortir de l'insécurité, transforment les modalités d'échange quand ce ne sont pas les détenteurs de droits coutumiers eux-mêmes qui en prennent la responsabilité. Traditionnellement, les terrains étaient en effet cédés en échange de dons en nature et les nouveaux acquéreurs avaient obligation de porter assistance aux propriétaires coutumiers et de participer symboliquement à leur récolte. Nouvellement en vigueur, la monétarisation de la transaction est aussi sujette à moult interprétations selon qu'on cède ou qu'on acquiert un terrain. Assurément, l'achat d'un terrain ne débouche pas mécaniquement sur une sécurisation foncière des nouveaux producteurs même après formalisation écrite de la transaction (ZONGO, 2003). La « guerre de la terre » qui avait débuté en Côte d'Ivoire risque de se poursuivre de l'autre côté de la frontière si l'État n'est pas en mesure de produire des textes prenant en compte ces changements, ni les faire appliquer.

Le gouvernement burkinabé voudrait profiter de l'arrivée des « rapatriés », qui travaillaient pour la moitié d'entre eux déjà dans l'agriculture (source Conasur), pour moderniser les pratiques agricoles en vigueur dans le pays, notamment en développant des filières mieux adaptées à la demande extérieure sur de plus grandes superficies (ananas, palmier à huile, anacardier). Un tiers seulement des terres cultivables serait actuellement exploité. Mais la mise en valeur de ces terres vierges n'est possible qu'après des aménagements importants et donc coûteux ; le recours à la houe et à la daba limitant considérablement les possibilités d'exploitation. Conscients de la forte saturation foncière à l'œuvre sur le Plateau central et des risques de conflits que pourrait générer leur présence en ces lieux, des migrants de retour ont préféré s'installer dans des zones moins recherchées. Certains avaient même anticipé le mouvement, prenant contact avec les autorités locales à partir de la Côte d'Ivoire. De nouveaux hameaux ont ainsi été créés à l'initiative des migrants de retour dans des conditions plus ou moins explosives. C'est ainsi qu'en mars 2003, sur le site de Nimpouy, à 60 km de la capitale, quelque 400 familles rentrées de Côte d'Ivoire s'étaient installées avec l'appui d'un chef coutumier dans la perspective de cultiver la terre et de fonder un village. Les exploitants des lieux, originaires d'un canton tout proche, revendiquèrent la propriété des terres, exigeant le départ des nouveaux occupants. Le gouvernement prit alors la décision de détruire les habitations érigées au prétexte qu'aucune procédure de la Réforme agraire et foncière n'avait été respectée et qu'il lui revenait d'éviter toute spéculation foncière.

L'installation à Ouagadougou : une trajectoire occultée par l'État burkinabé

L'État burkinabé a conçu un dispositif d'accueil des migrants fondé sur un retour en zone rurale, qu'il s'agisse ou non des villages d'origine. Ceux qui ont choisi de rester en ville et notamment dans la capitale sont contraints de trouver seuls les voies de leur insertion dans le tissu économique et social existant. Ces populations sont invisibles au sens où elles ne se concentrent ni dans un quartier particulier de la cité ni dans un secteur d'activité précis. À l'inverse, elles se caractérisent par une extrême hétérogénéité.

La plupart semble avoir attendu le dernier moment pour gagner le Burkina Faso. Des femmes notamment sont rentrées en catastrophe à Ouagadougou avec leurs enfants après que leurs maris aient été tués ou après avoir été elles-mêmes violées. Dans l'enquête réalisée auprès de migrants rentrés entre 1999 et 2004, peu de retours semblent avoir été anticipés. Néanmoins, des familles ont procédé par étapes, évacuant en priorité les femmes et les enfants. Parmi les hommes qui leur ont emboîté le pas, plusieurs *scénarii* ont été repérés. Ceux qui n'avaient pas eu le loisir d'accumuler ont préféré limiter les risques et rentrer rapidement au pays. Ceux qui se sont faits piller ou violenter sont revenus précipitamment et, après ce choc, semblent envisager leur avenir au Burkina : « j'ai tourné le dos à l'aventure ». Ceux qui ont laissé des biens importants en terre ivoirienne ont pris le temps de trouver un parent ou un ami susceptible de veiller sur leur patrimoine avant de se réfugier au pays. Quelques artisans ont pu rapatrier une partie de leur matériel et sont dorénavant à la recherche d'une nouvelle clientèle dans la capitale burkinabé.

En définitive ceux qu'on appelle communément les « rapatriés » de Côte d'Ivoire, les « diaspos » ou encore les « Ivoiriens » dans les rues de Ouagadougou regroupent à la fois des commerçants et artisans qui essaient de remonter une affaire, des planteurs qui ont décidé d'opérer une conversion professionnelle, des cadres d'entreprises commerciales ou de structures bancaires qui ont pu profiter de la création d'une antenne ou succursale de la société mère à Ouagadougou, des femmes qui s'appuient sur des structures associatives dans l'espoir de sortir de la précarité ou enfin des étudiants qui comptent bien poursuivre leur cursus universitaire interrompu prématurément.

Contrairement aux idées reçues, même absents longtemps du Burkina, les migrants installés en Côte d'Ivoire étaient déjà engagés dans une stratégie patrimoniale. Depuis la création du Domaine foncier national, les particuliers, nouvellement propriétaires d'un « permis urbain d'habiter » doivent prendre en charge la mise en valeur de la parcelle dans un délai de trois ans, sous peine de se voir confisquer leur terrain. Par ailleurs, les propriétaires des nouveaux lotissements sont recrutés en priorité parmi ceux qui étaient précédemment installés dans des aires loties. Bien que toutes ces mesures aient bien souvent freiné les migrants

dans l'acquisition d'un terrain loti, il semble qu'ils y soient parvenus. En dépit du contrôle étatique exercé sur les modalités d'attribution des parcelles loties, des filières parallèles se sont développées permettant notamment à des migrants de racheter des parcelles à ceux qui ne disposaient pas de moyens suffisants pour les mettre en valeur dans le temps imparti. Au moment de l'enquête, ils sont aussi nombreux (40 % de l'échantillon) à être propriétaires d'une maison (parfois de tôles) qu'à être hébergé par un parent. En revanche, le nombre de locataires reste très faible. Et parmi les migrants hébergés par la famille, quelques-uns sont eux-mêmes propriétaires d'une maison dans leur village d'origine. Tous les métiers ne générant pas la même capacité d'épargne, les uns ont dû étaler dans le temps leurs dépenses et investissements alors que d'autres avaient pu rapidement acquérir une parcelle lotie. Mais, dans notre enquête, la majorité des propriétaires avaient fait construire leur maison bien avant leur retour au Burkina. Ayant mis en location leurs maisons, quelques-uns ont dû « vider l'occupant » avant de pouvoir emménager.

Majoritairement, ces populations ont trouvé appui auprès des membres de leur famille élargie. Qu'il s'agisse d'un hébergement ou bien d'un soutien pour obtenir une embauche, d'une aide pour démarrer une activité économique, les solidarités traditionnelles semblent avoir bien fonctionné. Un opérateur économique a construit un télécentre pour que sa sœur cadette puisse en assurer le secrétariat et mettre à profit des compétences acquises à Abengourou. Une femme a pu ouvrir un salon de coiffure grâce à l'appui financier de son mari, resté à Gagnoa et ainsi poursuivre son activité professionnelle. Un tailleur, qui a abandonné son matériel à Adjamé, a racheté à crédit une machine à coudre à un ami d'enfance lui-même tailleur, de façon à recommencer son activité dans un quartier périphérique de Ouagadougou. Un ancien « diaspo » a confié le camion familial à un compatriote chauffeur rentré en octobre 2003 de Daloa, ville où ils s'étaient connus et fréquentés pendant plusieurs années. Grâce à un frère aîné employé aux Travaux publics, un entrepreneur en bâtiment a pu obtenir sans trop de difficultés des marchés à Ouagadougou et sa région. Ce soutien familial dépend aussi de la manière dont le migrant a entretenu son capital social pendant son absence. Ceux qui avaient rompu les liens ou qui n'avaient jamais vécu au

Burkina Faso ont, à l'évidence, beaucoup moins d'opportunités pour s'insérer au pays.

Quelques-uns mettent un point d'honneur à se débrouiller par eux-mêmes prévenant toute critique. Trois mois à peine après son retour, un boucher qui avait travaillé près de vingt ans aux abattoirs de Port-Bouët a retrouvé un emploi comparable dans la capitale burkinabé. D'autres moins bien armés se plaignent, en revanche, d'être abandonnés ou de ne pas pouvoir compter sur leur famille déjà trop démunie. L'une rentrée avec ses enfants en janvier 2003 à la suite de l'assassinat de son mari raconte : « Je suis partie rejoindre mon mari en 1996 à Vavoua. J'étais couturière depuis 1998… Je veux continuer ma couture mais je n'ai pas encore les moyens. Je suis obligée de me prostituer pour avoir de l'argent. Personne ne m'a aidée, je me suis adaptée à la vie d'ici… Je cherche simplement à survivre ». Les reconversions professionnelles sont parfois difficiles. Un planteur se met à vendre de l'eau dans les rues de la ville, un autre à écouler du charbon, un troisième des fripes. Un employé du port autonome d'Abidjan s'improvise commerçant sur le petit marché de Moctedo. Des élèves se sont retrouvés dans l'obligation de travailler, une fois installés à Ouagadougou où ils sont devenus serveur, apprenti-coiffeur.

Les nouveaux arrivants ont besoin de se familiariser avec les organisations et les fonctionnements d'une société fréquentée seulement de manière ponctuelle. Mais, une fois les nouveaux contextes et règles du jeu décryptés, ils se révèlent entreprenants. Ils sont nombreux à maintenir des relations étroites une fois de retour avec des compatriotes qui avaient émigré dans la même ville de Côte d'Ivoire et qui avaient souvent initié des associations. Ils continuent de s'entraider à Ouagadougou, réactivant plus largement cette solidarité communautaire au moment de la mise en place d'une activité économique par l'un ou l'autre membre. C'est ainsi qu'un responsable d'une société de transport n'hésite pas à confier à un couturier rentré comme lui de Yamoussoukro, la confection de rideaux dans la perspective d'aménager l'intérieur d'autocars récemment acquis. De la même manière, l'association féminine Teg Teeba pour la survie des rapatriés de Côte d'Ivoire créée en 2004 a pu obtenir, à force de démarches, des prêts auprès de structures de coopération internationale pour transformer le manioc de Côte d'Ivoire en attieké.

Depuis quelques mois, elle approvisionne le restaurant universitaire tout comme l'hôpital de Ouagadougou en cette denrée appréciée des Burkinabé et pour la plus grande satisfaction de ces 600 membres.

Les Burkinabé réinstallés dans la capitale s'efforcent de valoriser des savoir-faire acquis sur le territoire ivoirien. Le transport de passagers, le gardiennage, la restauration, la couture, la coiffure, la vente de farine de manioc mais aussi l'animation de radio et la gestion de télécentres sont autant de créneaux porteurs qu'ils essaient d'exploiter avec plus ou moins de brio, dans leur pays d'origine économiquement moins développé que la Côte d'Ivoire. La migration a sans aucun doute exacerbé chez ces travailleurs leurs capacités à innover et à diversifier leurs activités. Ils entendent se renouveler dans l'exercice de leur profession, diffusant la mode ivoirienne et imposant une nouvelle manière de paraître en ville. L'insertion en ville de ces migrants n'ayant pas été du tout envisagée par le gouvernement burkinabé, les plus entreprenants prospectent sans grand succès les structures bancaires à la recherche d'un crédit ou encore approchent la Chambre de commerce pour obtenir une aide à la formation. Certains corps de métiers tentent de se regrouper en association de manière à se constituer en interlocuteurs de poids face aux financeurs potentiels.

Conclusion

Le retour au pays des Burkinabé installés en Côte d'Ivoire n'a pas pris la forme d'un exode massif. Ils étaient plus nombreux à rester en terre ivoirienne qu'à regagner le pays de leurs ancêtres. Si les uns particulièrement traumatisés procèdent à une réinstallation durable au Burkina Faso, d'autres plus optimistes ont profité du climat apaisé qui règne depuis quelques mois en Côte d'Ivoire, notamment depuis la signature des « accords de Ouagadougou » en mars 2007, pour repartir dans leur pays d'adoption ou, à tout le moins, pour accentuer leurs circulations entre les deux pays, remettant en question les lieux communs selon lesquels les Burkinabé ne seraient pas des migrants… En juin 2004, dix-huit cars qui avaient embarqué des passagers tous Burkinabé pour la

Côte d'Ivoire étaient bloqués à Tiébissou par les forces loyalistes puis refoulés. Un transporteur expliquait : « Si l'État veut réellement motiver les rapatriés et les refoulés à rester définitivement au pays, qu'il crée des emplois durables et encourage des activités rémunératrices. Ceux qui persistent à retourner en Côte d'Ivoire veulent seulement assurer le bien-être de leurs parents vivant au pays »[18]. En 2007, le gouvernement burkinabé estime que plus des deux tiers des rapatriés sont repartis en Côte d'Ivoire. Est-ce à dire que la suppression prochaine de la carte de séjour en Côte d'Ivoire va provoquer de nouvelles arrivées ou de nouvelles circulations entre les deux pays ?

Le retour en Côte d'Ivoire n'est pas pour autant la seule alternative ; d'autres trajectoires migratoires semblent se dessiner même si les discours tenus sur la migration burkinabé évoquent rarement la « réémigration » vers d'autres horizons. Des commerçants repartent au Togo, au Ghana, au Niger, au Gabon et en Arabie Saoudite dans la perspective de développer un négoce d'import-export, des « aventuriers » gagnent l'Italie (HAZARD, 2002), la Libye (BREDELOUP et ZONGO, 2005) ; le gouvernement burkinabé envoie des étudiants au Maroc, en Tunisie, au Soudan pour y conduire un troisième cycle universitaire ou pour parfaire leur formation religieuse.

Loin d'inciter leurs ressortissants à rentrer au pays, les autorités burkinabé ont tablé sur un double discours : d'un côté, elles ont conservé l'attitude désinvolte qu'elles ont adoptée depuis longtemps vis-à-vis des migrants n'assurant ni leur protection ni leur valorisation au prétexte qu'elles souhaitaient éviter à tout prix la jalousie entre compatriotes ; de l'autre, elles ont profité des événements pour exploiter la veine nationaliste en médiatisant une opération de rapatriement à l'endroit seulement de quelques milliers de Burkinabé. De fait, le gouvernement a limité son intervention aux zones rurales n'ayant pas pour projet de soutenir des activités rémunératrices en milieu urbain ni d'exonérer des taxes ou d'impôts les nouveaux entrepreneurs. Les expulsions à la fois de Côte d'Ivoire et de Libye de ses ressortissants ne l'a pas encore conduit à s'interroger sur les fonctions d'accueil qu'il pouvait

[18] Ils sont très nombreux à repartir en Côte d'Ivoire. *Sidwaya* du 1er juillet 2004.

jouer à l'endroit de sa diaspora en déshérence. Alors que les Sénégalais ou les Maliens valorisent la migration de leurs ressortissants et puisent dans l'histoire ancienne, souvent religieuse, pour magnifier l'exil, les Burkinabé, dans leur grande majorité, dénigrent cette forme de mobilité spatiale. Considérés comme des déracinés, les migrants sont qualifiés de « *paweogo* » ou de « *kosweogo* »[19] selon qu'ils ont décidé de mourir en terre d'accueil ou dans leur pays d'origine, en opposition aux natifs, les « *tenga* » et ils sont toujours interdits de vote au Burkina Faso. L'émigration voltaïque, qui fut en grande partie imposée par le colon, est assimilée depuis quelques années par des historiens burkinabé à de la « déportation ». À l'époque sankariste, pour freiner l'hémorragie, le Comité militaire de redressement pour le progrès national avait suspendu par une ordonnance l'émigration aux fins de travail (MADRE, 1996). Mais aucune mesure d'accompagnement concrète n'avait été prise pour y remédier. Cette perception péjorative du migrant, apparemment largement partagée au Burkina peut expliquer, en grande partie, la faiblesse des dispositifs mis en œuvre pour contribuer à sa réinsertion effective au pays. Cela étant dit, avec pragmatisme, l'État burkinabé dissocie, d'un côté, les rapatriés qu'il aimerait voir repartir au plus vite ou se fondre dans la population et, de l'autre, les expatriés dont il aimerait canaliser les ressources. « Ce qui est sûr, c'est que nous n'invitons pas les gens à rentrer. Ce n'est pas la rentrée physique qui nous intéresse mais une rentrée en expertise, en financement et en matériel »[20]. Avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la migration, le Conseil supérieur des Burkinabé de l'extérieur s'efforce de rassembler les compétences intellectuelles ou professionnelles, ainsi que les ressources financières des membres de la diaspora désireux de participer au développement de leur pays d'origine. La crise ivoirienne l'a également conduit à démarcher de plus en plus régulièrement, de concert avec les banques burkinabé et les sociétés immobilières, les migrants dispersés dans le monde, susceptibles de réinvestir au plan économique ou immobilier.

[19] Deux termes en moore pour désigner ceux qui sont restés ou ceux qui ont « duré » en brousse.

[20] Entretien avec M. Ouedraogo, *op. cit*.

Références bibliographiques

Banegas R., Otayek R., 2003 – Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques. *Politique africaine*, 89 : 71-87.

Batenga M. W, 2003 – « Le milieu universitaire de Ouagadougo : l'insertion des étudiants burkinabés venant de Côte d'Ivoire ». *In* : Actes du colloque organisé par le laboratoire Sedet de l'université Paris-VII.

Beauchemin C., 2001 – *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Radioscopie d'une enquête démograhique (1988-1993)*. Études du Ceped, 19, 329 p.

Blion R., 1992 – Retour au pays des Burkinabés de Côte-d'Ivoire. *Hommes et Migrations*, 1160 : 28-31.

Blion R., Bredeloup S., 1997 – « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabés et Sénégalais ». *In* Contamin B., Memel-Fotê H. (ed.) : *Le modèle ivoirien en questions*, Paris, Karthala-Orstom : 707-737.

Bocquier P., Traore S., 1996 – « Les nouvelles tendances des migrations internationales d'après les enquêtes du réseau migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest ». *In :* colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines,* Dakar, 3-6 décembre.

Bredeloup S., 2003 – La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger. *Revue Européennes des Migrations Internationales*, 19 (2) : 83-113.

Bredeloup S., Zongo M., 2005 – Quand les frères burkinabé de la petite Jamahiriyya s'arrêtent à Tripoli. *Autrepart,* 36 : 123-147.

Conasur, Unicef, PAM, 2004 – *Analyse des données sur les rapatriés de Côte d'Ivoire*. Ouagadougou, 63 p.

Guillaume A., Vimard P., Fassassi R., N'Guessan K., 1997 – « La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre ». *In* Contamin B., Memel-Fotê H. (ed.) : *Le modèle ivoirien en questions*, Paris, Karthala-Orstom : 573-590.

Hazard B., 2002 – La peau en gages. *Les Temps modernes*, n° 620-621 : 165-196.

LACHAUD J.-P., 1999 – Envoi de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso. *Revue Tiers Monde*, 160 : 793-823.

MADRE I., 1996 – *La politique de gestion des Burkinabés de l'étranger de 1960 à nos jours*. Enam, 75 p.

PICHÉ V., MARIKO S., GINGRAS L., 1995 – « L'emploi et l'insertion sur le marché du travail ». *In* Ouédraogo D., Piché V. : *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala : 59-80.

SCHWARTZ A., 1999 – Le conflit foncier entre Krou et Burkinabé de novembre 1999 : une lecture à la lumière de l'institution krouman. *Afrique contemporaine*, 193 : 56-66.

ZONGO M., 2003 – La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. *Politique africaine*, 90 : 113-126.

Chapitre 8

Vers le nord ou vers le sud : les chemins de l'émigration nicaraguayenne

Lucie MÉDINA-NICOLAS

L'Amérique centrale se présente comme une région traditionnelle d'émigration. Au vu de l'accroissement des mouvements enregistrés au cours des dernières décennies, la question des migrations internationales se trouve aujourd'hui au premier plan des discussions de la région. Ces mouvements sont pourtant mal connus, d'une part car ils sont bien souvent occultés dans les analyses par le poids réel ou idéel des migrations des Mexicains, des Portoricains ou des Cubains, et d'autre part car l'intérêt qu'ils ont suscité s'est en grande partie focalisé sur les déplacements de réfugiés des années 1980.

Nous nous proposons d'envisager ici la dynamique migratoire nicaraguayenne. Le Nicaragua est en effet un des principaux pays d'émigration de la région (on peut estimer le nombre de résidents à l'étranger à 1,5 million, pour 4,5 millions d'habitants dans le pays), en réponse à une situation de crise profonde dont les éléments sont variés et se sont jusqu'alors conjugués : pauvreté, violences, catastrophes naturelles (cyclone Mitch en 1998). Par conséquent, la migration est un phénomène dont le traitement

s'avère particulièrement complexe et donne lieu à de fortes tensions politiques, économiques et sociales. Au cours de la période récente, le visage de cette migration a changé et, par voie de conséquence, le regard porté sur celle-ci également. Dans ce chapitre, notre objectif est d'analyser, dans un contexte d'augmentation très forte du volume des flux et de réorientation des destinations, l'évolution du traitement politique de la question et des discours développés dans l'appréhension du phénomène.

Les trajectoires prises par les Nicaraguayens de plus en plus nombreux qui quittent leur pays dessinent aujourd'hui un champ migratoire structuré par deux pôles récepteurs dominants : les États-Unis et le Costa Rica (1re partie de l'exposé). Cette bipolarisation fonde tout l'intérêt et la complexité du cas nicaraguayen car elle place ce pays au cœur des enjeux géopolitiques régionaux liés à la question migratoire (2e partie). Le Salvador est sans conteste le principal pays de départ de l'Amérique centrale, mais seul le Nicaragua, même s'il ne vient qu'en seconde position, se trouve au centre des deux principaux mouvements observables à l'échelle de l'Amérique centrale : le plus massif vers le nord, qui part des pays du nord de l'isthme (Nicaragua, El Salvador, Guatemala, Honduras) et se dirige vers les États-Unis ; le second vers le sud, qui part du Nicaragua à destination du Costa Rica (Siemca-OIM, 2004). L'examen de l'émigration nicaraguayenne permet donc de se placer au cœur de la double dynamique migratoire centraméricaine, à la fois extrarégionale et intrarégionale, de mettre en évidence l'existence d'un pôle récepteur au sein de l'isthme, le Costa Rica[1], et de souligner ainsi la complexité des dynamiques migratoires régionales et du traitement politique de la question. L'organisation du premier congrès de la Diaspora nicaraguayenne, à Miami en 2004, offre l'occasion de changer de regard sur une migration systématiquement envisagée jusqu'alors en termes problématiques. L'initiative de cet événement est symptomatique d'une appréhension renouvelée du phénomène et son décryptage permet d'approcher la « diaspora » nicaraguayenne qui se structure (3e partie).

[1] Bien que terre d'émigration, l'Amérique centrale compte trois pays également récepteurs : le Belize, le Panama et le Costa Rica, ce dernier étant le plus notable.

L'émigration nicaraguayenne, un phénomène en accélération constante

Le nombre d'émigrés nicaraguayens est très difficile à estimer. Les enquêtes réalisées par l'Institut national des statistiques et du recensement du Nicaragua estiment la proportion de nationaux résidant à l'étranger aux alentours de 12 % (Inec, 2001)[2]. Cela correspondrait à environ 550 000 émigrés, or ce chiffre est à peine celui du nombre de Nicaraguayens dénombrés officiellement au Costa Rica et aux États-Unis. Il s'agit donc d'une sous-estimation très importante de la réalité, étant donné le caractère largement illégal des flux. Le nombre réel, qui s'élève sans doute à plus du double, traduit une émigration structurelle et massive, devenue aujourd'hui une question récurrente de l'actualité : un des principaux quotidiens nicaraguayens, *La Prensa*, comporte même une rubrique spécifique, un temps intitulée *Migrantes, tras la frontera* et aujourd'hui *Nicas en el exterior*.

Une périodisation possible en trois vagues migratoires

La fuite des Nicaraguayens hors des frontières est un phénomène ancien, perceptible depuis le XIXe siècle. Cependant, c'est au cours des trois dernières décennies du XXe siècle qu'elle a acquis des proportions considérables.

Une première vague de migrations dans les années 1970 a été motivée par la répression menée par le régime dictatorial des Somoza (père et fils). Elle fut également alimentée par les conséquences du grand tremblement de terre à Managua en 1972. Les départs, estimés entre 50 000 et 70 000 personnes, ont cependant été suivis d'une grande quantité de retours après la victoire de la révolution sandiniste.

Une reprise de l'émigration dans les années 1980 a été suscitée par les conflits politico-militaires internes et la crise économique corol-

[2] À l'inverse, seulement 26 043 personnes nées à l'étranger avaient été recensées au Nicaragua lors du recensement de 1995, soit 0,6 % de la population.

laire. 200 000 Nicaraguayens auraient fui aux États-Unis et au moins autant au Costa Rica au cours de cette décennie, d'abord des pro-somozistes s'exilant devant la victoire inéluctable des sandinistes en 1978-1979, puis des populations plus nombreuses fuyant les combats entre le gouvernement sandiniste et les *Contras*. Beaucoup sont revenus au Nicaragua après la victoire de l'*Unión Nacional Opositora* à la tête du gouvernement en février 1990, qui a marqué le début du processus interne de démocratisation et de pacification. Cette période correspond au moment fondamental de changement de modèle migratoire en Amérique centrale. Sensible à partir de la fin des années 1970, celui-ci correspond à l'émergence de deux phénomènes nouveaux qui se combinent : les déplacements forcés à grande échelle suite aux conflits militaires de la « décennie perdue » (guerres civiles au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua) et l'augmentation marquée de la migration extrarégionale.

Depuis le début des années 1990, une nouvelle vague de départs alimente des flux de plus en plus importants. 80,4 % des Nicaraguayens actuellement résidant à l'étranger seraient sortis du pays après 1990. Sans le retour des réfugiés partis dans la décennie antérieure, cette proportion serait inférieure (BAUMEISTER, 2003). Cette fuite vers l'étranger apparaît dorénavant mue par la détérioration de la situation économique et sociale au Nicaragua, à laquelle s'ajoutent les catastrophes naturelles qui affectent périodiquement le pays. La plus forte accélération de ces dernières années a été enregistrée suite au cyclone Mitch, qui a dévasté le pays en 1998. Les enquêtes conduites par l'Inec (la première date de 1998) pour pallier le vide statistique sur ce thème font apparaître que les candidats à la migration proviennent de l'ensemble du territoire national, la capitale en tête. On peut remarquer que les régions septentrionales du Nicaragua, par ailleurs les plus pauvres, n'apparaissent pas comme les plus pourvoyeuses de migrants (Inec, 2001), ce qui permet de souligner une fois de plus que la pauvreté n'est pas le seul moteur à la migration et que d'autres variables doivent être considérées, comme la proximité géographique ou culturelle, ou encore l'existence de liens familiaux ou de réseaux avec un pays récepteur.

L'émigration nicaraguayenne est donc aisément analysable dans ses causes, spécifiques à chaque vague migratoire. Alors que d'aucuns pensaient que l'apaisement des conflits internes allait faire

disparaître le phénomène de départs, le différentiel économique apparaît aujourd'hui comme un moteur tout aussi puissant[3]. Selon la plupart des observateurs, les plans de stabilisation et d'ajustement structurel imposés au Nicaragua ont accentué la crise économique (nombre important de militaires démobilisés sans emploi et restructuration des services de l'État, réduction de l'accès au crédit, réduction du budget touchant éducation et santé…). On comprend donc que le traitement de cette question s'avère particulièrement complexe.

La structure d'attraction du champ migratoire : une bipolarité très marquée

Le champ migratoire qui se dessine aujourd'hui depuis le Nicaragua est polarisé par deux pays récepteurs, les États-Unis et le Costa Rica, qui captent près de neuf migrants nicaraguayens sur dix à eux deux. L'attractivité des États-Unis n'est plus à démontrer, mais, étant simplement séparé du Nicaragua par une frontière très poreuse, le Costa Rica demeure pourtant la première destination, en attirant plus d'un migrant nicaraguayen sur deux (52,9 %) contre un peu plus d'un tiers pour les États-Unis (34,5 %). Les 12 % de migrants restants se dispersent dans plusieurs pays, dont le Canada, le Mexique et le Honduras, accentuant ainsi le pôle d'attraction septentrional (déclarations des foyers d'origine, enquête Mecovi, Nicaragua, 2001).

Une visibilité du phénomène très différente au Costa Rica et aux États-Unis

Selon les résultats du recensement de 2000, les Nicaraguayens d'origine sont 226 374 à résider au Costa Rica, soit cinq fois plus que lors du recensement précédent de 1984. Il faut ajouter à ce chiffre les travailleurs saisonniers avec un permis temporaire,

[3] Les disparités démographiques sont souvent citées comme des facteurs explicatifs, parmi d'autres, de l'expulsion migratoire, mais il faut se garder de raisonnements trop rapides. Ainsi, si la croissance démographique que connaît le Nicaragua est souvent mise en avant, avec des hypothèses moyennes qui envisagent pour la période 2005-2010 un taux de croissance de 2,4 % par an, la densité moyenne de peuplement reste cependant faible, estimée en 2003 à 46 habitants/km^2, alors que celle du Costa Rica s'élève pratiquement au double (82).

ainsi que le fort contingent de migrants clandestins (*indocumentados*), ce qui conduit à des estimations de l'ordre de 500 000 Nicaraguayens au Costa Rica.

La place du Costa Rica comme première destination n'est pas surprenante, au vu de la profondeur des liens qui unissent les deux pays et de l'existence d'une communauté historique de peuplement, le nord du Costa Rica ayant longtemps vécu sous l'influence des éleveurs du sud du Nicaragua, qui y possédaient des haciendas. S'ajoute à cela la perméabilité de la frontière – à l'inverse de celle des États-Unis – dont le franchissement est facilité par la déficience de surveillance (deux postes frontières officiels sur 300 km). Ces raisons ne doivent pas faire oublier l'influence primordiale du différentiel économique. Il n'est pas vain de rappeler que la frontière entre le Nicaragua et le Costa Rica sépare l'État le plus pauvre de l'État le plus stable et le plus riche de l'isthme, surnommé la « Suisse » centraméricaine. Le PIB/habitant présente un rapport proche de un à quatre : 2 427 dollars au Nicaragua et 9 035 au Costa Rica (36 520 aux États-Unis, chiffres Nations unies 2003). L'écart de salaires est tout aussi significatif : un kinésithérapeute gagne l'équivalent de 100 dollars par mois au Nicaragua, tandis que, de l'autre côté de la frontière costaricienne, une nounou nicaraguayenne gagne 130 dollars.

Figure 1.
Carte des principaux flux d'émigration nicaraguayenne et d'immigration costaricienne.

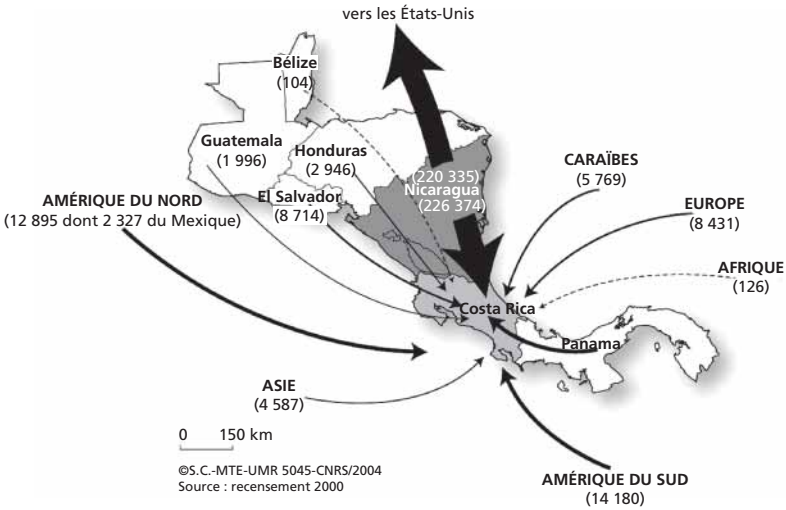

Au final, si la proportion d'immigrés demeure relativement basse au Costa Rica (7,8 % en 2000), leur présence est ressentie de manière de plus en plus problématique, notamment à cause de la part massive de Nicaraguayens, qui représentent les trois quarts de la population née à l'étranger (fig. 1), et de l'importance parmi ces derniers des *indocumentados*.

À l'inverse, aux États-Unis, les études et la littérature sur l'immigration hispanique se sont considérablement étoffées mais s'arrêtent rarement sur les flux en provenance de l'Amérique centrale, masqués par la prédominance des Mexicains. Sur les 32,8 millions de personnes d'origine hispanique recensées en 2000 aux États-Unis, les Centraméricains ne sont que 2,02 millions. Leur nombre progresse à un rythme très rapide, mais pas supérieur à l'ensemble des Hispaniques : il a été multiplié par trois entre 1970 et 1980, à nouveau entre 1980 et 1990, et par deux entre 1990 et 2000 (Siemca, 2004). Le Nicaragua n'apparaît que comme le quatrième pourvoyeur de migrants de l'isthme[4], avec 220 335 résidents légaux, soit l'équivalent du nombre de Nicaraguayens recensés au Costa Rica à la même date. Les données d'enquête déjà citées montrent pourtant une prédominance nette de la destination costaricienne, ce qui amène logiquement et sans surprise à conclure que la part d'*indocumentados* non comptabilisés y est plus importante. Même si les Nicaraguayens sont donc relativement peu nombreux aux États-Unis, ils constituent une communauté pourtant bien structurée, notamment dans les États du Sud, particulièrement à Miami qui a été le point de ralliement des exilés contre-révolutionnaires en 1979. Depuis 1986, un quotidien, *La Estrella de Nicaragua*, paraît simultanément à Miami et au Nicaragua, et le même groupe distribue depuis 1990 des « pages jaunes nicaraguayennes-USA », intitulées « Le Nicaragua à Miami », qui recensent les administrations utiles mais aussi les commerces et services tenus par des Nicaraguayens[5].

Les migrants nicaraguayens semblent donc opter pour deux destinations aux attraits divergents : d'un côté les États-Unis, pôle d'attraction d'échelle mondiale mais difficilement accessible de par

[4] Population résidente aux États-Unis en 2000, selon le pays de naissance : El Salvador 817 336, Guatemala 480 665, Honduras 282 852, Nicaragua 220 335, Panama 105 177, Costa Rica 71 870, Belize 47 915 (U.S. Census Bureau, 2000).

[5] Les deux publications sont consultables en ligne par le site estrelladenicaragua.com.

l'éloignement, les restrictions migratoires et donc le coût, de l'autre le Costa Rica, pôle secondaire à l'échelle mondiale, mais contigu et perméable. Aller au Costa Rica représente la migration « de proximité », permettant une circulation intense, parfois une saisonnalité.

L'intérêt d'une démarche de « comparaison divergente »

Face à la bipolarisation extrême du champ migratoire ainsi dessiné, rendue plus caricaturale encore par ses deux directions géographiquement opposées, on est évidemment amené à confronter les caractéristiques des deux courants. La démarche de « comparaison divergente », qui consiste à étudier un même groupe national ou ethnique ayant émigré vers deux ou plusieurs destinations (GREEN, 2002)[6], s'avère particulièrement intéressante dans le cas présent. La comparaison d'enquêtes fondées sur l'analyse de trajectoires individuelles ou de données censitaires n'est pas aisée (décalages de dates et de contenus) mais elle montre cependant l'originalité de chacun des deux courants migratoires, même s'il ne semble pas possible de déceler d'autonomie visible de chaque mouvement, puisque sur la période récente la progression des flux vers le Costa Rica et les États-Unis semble parallèle.

La principale similitude dans les profils des migrants nicaraguayens, qu'ils aillent vers le nord ou vers le sud, réside dans le fait qu'il s'agit de personnes d'âge actif et non pas d'une émigration familiale. On constate cependant un certain nombre de différences. La première tient au niveau éducatif et professionnel, en moyenne plus élevé chez les Nicaraguayens aux États-Unis qu'au Costa Rica. Les Nicaraguayens qui se dirigent vers le Costa Rica, dont le profil a fait l'objet d'études plus précises, occupent en majorité des postes peu qualifiés : ouvriers agricoles dans les grandes plantations d'orangers et d'ananas (Del Oro, Jaffa) du nord du Costa Rica qui n'emploient presque uniquement que des Nicaraguayens, ou ouvriers dans le secteur de la construction, que l'essor touristique et la construction des hôtels ont dynamisé. On peut remarquer aussi que la proportion hommes/femmes, égale au départ du Nicaragua (50,5 % d'hommes – 49,5 % de fem-

[6] On peut souligner que cette démarche est poursuivie par Tassé Abye dans *Parcours d'Éthiopiens en France et aux États-Unis*, L'Harmattan, 2004.

mes, Inec 2001), est sensiblement inverse dans chacun des deux grands courants : l'émigration vers les États-Unis est légèrement plus féminine, tandis qu'elle est plus masculine vers le Costa Rica (Siemca, 2002).

Les migrants nicaraguayens sont donc loin de constituer un groupe homogène : entre d'un côté, le somoziste qui s'est exilé au moment de la révolution sandiniste avec son capital et a trouvé refuge à Miami et de l'autre, le travailleur saisonnier coupeur de canne qui migre, souvent de manière illégale, au Costa Rica voisin, il y a peu de points communs hormis leur origine géographique. Cette opposition caricaturale force le trait, mais il est indéniable que les conditions de départ sont loin d'être uniformes, tout comme les profils sociaux. De la même manière, l'appréhension de la question aux États-Unis et au Costa Rica est également nettement différente.

Une émigration largement illégale génératrice de tensions

La Commission mondiale sur les migrations internationales situe l'Amérique centrale en première place parmi les régions du monde qui ont développé un processus de consultation multilatéral relatif à la question migratoire (*Migrations in the Americas*, 2005). Divers forums de discussion ont été créés dans ce sens par les instances isthmiques, dans un contexte où l'importance des mouvements soulève un certain nombre de tensions et invite à réfléchir à des politiques spécifiques.

La question migratoire au cœur des préoccupations régionales

Le processus de négociation de paix mené à l'initiative des pays de l'isthme a permis d'instaurer une plate-forme de débat régional depuis les années 1980. En 1987, l'accord d'Esquipulas II signé par les présidents centraméricains jetait les premières bases d'une « paix ferme et durable » en Amérique centrale. Ce pas décisif a été suivi en 1989 par la mise en place d'une conférence interna-

tionale sur les Réfugiés centraméricains, montrant l'importance stratégique de cette question comme partie intégrante du processus de paix en Amérique centrale. Créée avec la participation active du HCR, des gouvernements (du Mexique au Costa Rica) et d'ONG, la Cirefca a joué un rôle majeur dans la résolution des problèmes des populations déplacées et réfugiées en facilitant leur retour ou leur intégration (signature de conventions régionales par les gouvernements).

Dans le contexte politique plus serein des années 1990, d'autres initiatives ont poursuivi le processus de convergence en matière migratoire. Deux instances de concertation forment le cadre institutionnel actuel au niveau régional : l'Ocam (Commission centraméricaine des directeurs des services migratoires de chaque pays) créée en 1990, et la CRM (Conférence régionale sur les migrations) ou Processus Puebla, qui réunit périodiquement depuis 1996 (suite aux accords de Tuxtla II) les représentants de tous les États de l'isthme (Panama et Belize inclus), ainsi que du Mexique, des États-Unis et du Canada. Cette prise en considération du phénomène migratoire, face à son ampleur dans l'ensemble de la région, impliquait d'avoir une information systématique et harmonisée sur le volume et les répercussions économiques et sociales des migrations, pour aider à la formulation de politiques cohérentes et efficaces et de réponses institutionnelles adaptées. De là est né, en 2001, le Siemca (Système d'information statistique sur les migrations en Amérique centrale), qui travaille à partir des sources des instituts statistiques de chaque pays membre. Le changement de nom du programme en 2005, en Siemmes (Système d'information statistique sur les migrations en Méso-Amérique), correspond d'ailleurs à l'inclusion du Mexique.

La problématique migratoire apparaît donc à travers les discours comme faisant partie intégrante du scénario méso-américain. Toutefois, la formulation de politiques migratoires communes (pour harmoniser les procédures de contrôle migratoire par exemple) ne connaît pas encore d'avancée significative. On peut citer la constitution du CA4 entre le Nicaragua, le Guatemala, le Honduras et le Salvador, qui avait marqué une avancée en 1993, en permettant la libre circulation sans visa et sous forme gratuite des citoyens des quatre pays signataires. Mais le Guatemala, à cause de sa situation de pays de transit, et sous la pression des pays

du Nord, a imposé depuis des restrictions d'entrée sur son territoire aux Salvadoriens en 1999 et a cherché à plusieurs reprises à rompre les termes de l'accord qui le lie à ses trois voisins du Sud. La problématique actuelle est visiblement de plus en plus dépendante des pressions exercées par les pays du Nord. Même le positionnement du Mexique s'en ressent, lié à l'intérêt de Vicente Fox de maintenir de bonnes relations avec les États-Unis, il est désormais perçu pour l'Amérique centrale comme un « ennemi infranchissable, un gardien » (*La Reforma*, 05/10/2001). Les restrictions ont pour conséquence une augmentation de la migration illégale et des déportations que les pays de départ ont à gérer (204 207 déportations de Centraméricains par les États-Unis en 2004, SIEMCA-OIM). Cela a fait apparaître une dimension supplémentaire, relative aux droits de l'homme, face aux abus et aux violations des droits des migrants. Les présidents centraméricains ont affiché depuis quinze ans leur souci de garantir le respect des Droits de l'Homme dans ce domaine (Déclaration de Puntarenas, 1991), mais la condition illégale reste pour nombre de migrants un élément de vulnérabilité. Ce dernier point reste malgré tout un objet de litige, par exemple entre le Nicaragua et le Costa Rica.

Des problématiques différentes aux États-Unis et au Costa Rica

Dans les deux pays récepteurs, la question migratoire est omniprésente mais traitée de manière diverse. Aux États-Unis, elle touche au processus constitutif même de la nation, et le poids de la communauté d'Hispaniques la rend incontournable. À l'heure actuelle, le cas des Centraméricains n'est toutefois pas spécifique et n'occasionne pas un traitement politique particulier. Il faut remonter aux années 1980 pour trouver des programmes d'aide bénéfiques aux réfugiés. En 1980, un *Refugee Act* a codifié les procédures d'admission des réfugiés centraméricains aux États-Unis, en leur facilitant l'obtention du droit d'asile, et le pays a alors ouvert ses portes à des Nicaraguayens notamment. En 1986, ceux-ci ont bénéficié d'une politique d'amnistie en faveur des migrants illégaux, qui a donné un statut légal à près de trois millions de résidents. Ces dernières années, surtout après les attentats de 2001, c'est en revanche une fermeture croissante qui se distingue à l'encontre des migrations latino-américaines.

Au Costa Rica, la donne est différente, puisque c'est spécifiquement le flux massif et croissant d'immigrants nicaraguayens qui est posé comme un problème d'ordre national et crée un contentieux majeur avec la république voisine. Le nombre d'entrées de Nicaraguayens enregistrées au Costa Rica connaît une augmentation vertigineuse depuis 1990 : uniquement pour les entrées légales, 46 000 en 1990, 100 000 en 1995, 214 265 en 2004 (*Dirección de Migración* et Siemca, Costa Rica). La « question nicaraguayenne » (titre d'*El Nuevo Diario*, 07/08/1999) s'inscrit par conséquent en toile de fond des litiges qui éclatent périodiquement entre les deux pays, avec une réactivation depuis 1998, année durant laquelle plusieurs conflits frontaliers ont ressurgi, dont le principal portant sur le fleuve frontalier San Juan (fig. 2).

Le Costa Rica n'a pas réussi ces dernières années à endiguer l'accélération de ce flux et les quelques accords binationaux pourtant signés avec le Nicaragua n'ont rien réglé sur le fond, même si, en signe d'apaisement, le gouvernement costaricien a promulgué une amnistie migratoire par trois fois, en 1990, 1994 et 1998. La dernière, motivée par les ravages du cyclone Mitch, a entraîné 140 000 régularisations dont 97,4 % de Nicaraguayens. Dans le même temps, ces épisodes de régularisation pour les immigrés illégaux venant se déclarer se sont accompagnés dans les deux cas de l'annonce d'un durcissement des contrôles.

Figure 2.
Caricature parue dans la presse nicaraguayenne et reprise dans le quotidien costaricien *La Nación*, pour dénoncer l'exagération des médias nicaraguayens (édition du 2 août 1998).

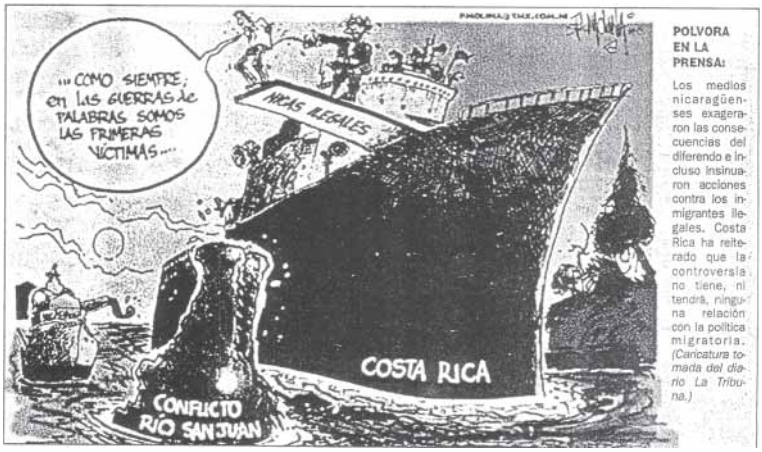

Les autorités costariciennes se heurtent en premier lieu à la difficulté de surveiller la frontière commune que franchiraient quotidiennement plus de 700 Nicaraguayens, par les nombreux *puntos ciegos*[7]. Ce transit incessant de centaines de migrants, souvent sans papiers et très démunis, engendre un climat d'insécurité sur toute la bande frontalière, où beaucoup d'agressions sont dénoncées. À cela s'ajoute une intense circulation clandestine d'émigrés, parfois légaux, qui vont et viennent pour aller voir leur famille restée au Nicaragua ou faire de la contrebande « fourmi », en évitant soigneusement de passer par le poste frontière et de payer les formalités migratoires. De là un raidissement récent des autorités costariciennes, à grand renfort d'annonces sur le renforcement des expulsions et les limitations aux migrations saisonnières. Les autorités migratoires costariciennes tentent d'une part de faire pression sur le Nicaragua pour restreindre le nombre de documents d'entrée temporaire sur le territoire costaricien qu'il délivre (visas touristiques, permis vicinaux et *pases de frontera*[8]), au motif que ceux-ci font l'objet de détournements, puisqu'ils servent souvent au porteur à entrer légalement au Costa Rica et à y demeurer ensuite au-delà de la durée autorisée, facilitant ainsi la résidence illégale. D'autre part, les reconduites à la frontière ont augmenté (34 493 *rechazos* de Nicaraguayens ont été comptabilisés en 2002, contre 45 206 en 2004), provoquant en réponse les accusations du gouvernement du Nicaragua de se servir de la menace des expulsions comme moyen de pression dans les relations binationales. Cela contraste avec la souplesse qui prévaut d'ordinaire sur cette frontière, d'autant plus compréhensible quand on connaît les liens étroits des populations (la responsable des services migratoires costariciens à la frontière, en poste au début des années 2000, est mariée avec un Nicaraguayen). Enfin, le Costa Rica cherche également à lutter contre les réseaux d'« intermédiaires » et les « facili-

[7] Angle mort, chemin ou sentier permettant de franchir clandestinement la frontière.

[8] Le permis vicinal est une autorisation de séjour pour une durée limitée (48 à 72 heures) et dans la limite de la bande frontalière, en vertu d'un accord bilatéral. Ces permis s'adressent en théorie aux populations qui vivent dans la zone frontalière et leur nombre est limité, mais le Nicaragua les délivre à tous et avec largesse. Le *pase de frontera* n'existe que pour faciliter la rencontre des familles vivant de part et d'autre de la frontière, et n'autorise le porteur qu'à se rendre jusqu'à la ligne frontière même, dans la zone gouvernementale.

tateurs » des passages illégaux : fonctionnaires véreux, taxis pirates, « prêteurs » de la somme de solvabilité requise et passeurs. Les modalités des stratégies d'introduction au Costa Rica ont fait l'objet d'enquêtes précises (*Los Nicaragüenses en Costa Rica. Enfoque de una problemática*, 1996) mais le gouvernement costaricien se heurte cependant encore pour l'heure à des lacunes légales, comme l'absence de la figure du « coyote » (passeur) dans le code pénal[9]. Par conséquent, il n'existe pas de sanction applicable contre ce dernier (la loi costaricienne ne punit que l'immigrant illégal) et c'est pourquoi une réforme de la législation migratoire est en projet dans ce sens.

Depuis une dizaine d'années, l'immigration nicaraguayenne est donc devenue au Costa Rica un enjeu social majeur et engendre des réactions négatives au sein de la société costaricienne : les *Nicas,* reconnaissables à un accent différent qu'ils essaient parfois de contrefaire, sont un peu trop « *morenitos* » (bruns, typés) et « violents », ils viennent « prendre le travail » des nationaux et « coûtent cher à l'État », selon les formulations les plus fréquentes. Ces préjugés répandus au sein de la population costaricienne traduisent les thèmes classiques de la crainte de l'identité menacée[10], de la remise en cause de la cohésion sociale et de la concurrence sur le marché du travail. En 2000, a été menée la première Enquête nationale de santé et migration qui envisage les immigrants nicaraguayens de manière distincte et, depuis lors, le gouvernement a entrepris de solliciter une aide économique extérieure pour compenser le coût supplémentaire engendré par l'utilisation des services publics par les immigrés.

Le bilan qui se dégage de tout cela est malgré tout l'absence de politique explicite (ouverture, fermeture, sélection) envers le flux arrivant du Nicaragua, tout comme l'absence de programmes dirigés pour l'intégration sociale de la population immigrée. Les

[9] Le Nicaragua l'a introduite en 1996. Loi n° 240 relative au contrôle du trafic de migrants illégaux du 3 octobre 1996 : « Les auteurs du délit (…) seront sanctionnés par une peine de quatre à huit ans de prison et une amende qui oscille de dix à cinquante mille córdobas » (art. 22).

[10] Préoccupation déjà ancienne, ainsi que le montre l'historienne Patricia Alvarenga dans l'article « La identidad amenazada : los costarricenses ante la migración nicaragüense », *Política, cultura y sociedad en Centroamérica. Siglos XVIII-XX,* Vannini M., Kinloch F. (ed.), Managua, IHNCA, 1998.

réponses apportées par le gouvernement costaricien apparaissent peu articulées et à court terme, prises souvent au coup par coup.

Le panorama n'est pas très différent si l'on se tourne vers le Nicaragua. Une étude binationale menée par l'OIM conclut à l'inexistence de politiques publiques en matière migratoire, « preuve en est que la politique sociale du Nicaragua n'aborde pas le thème directement, même si sont considérées des actions qui pourraient contribuer à la réduction des causes du phénomène migratoire » (2001 : 45). Le gouvernement est forcé de reconnaître l'« exode de *Nicas* incontrôlable » (titre de première page d'*El Nuevo Diario*, 10/01/2000) mais préfère dénoncer à la fois l'exploitation des nationaux au Costa Rica et les expulsions jugées abusives. Un premier Forum nicaraguayen sur les migrations s'est tenu cependant en 2001, avec comme objectif d'approfondir la connaissance de la situation des migrants nicaraguayens à l'extérieur mais aussi d'informer ces derniers sur leurs droits en matière de santé, d'éducation, de travail et de logement (Siemca, 2001). Ce type d'initiative relève en partie du rôle joué par les ONG en Amérique centrale dans le traitement des questions migratoires. Actives depuis les années 1980, elles ont constitué en 1999 un Réseau régional d'organisations civiles pour les migrations (RROCM). Elles contribuent ainsi à attirer l'attention des gouvernements et à changer le regard sur les migrants, tout comme vient de le faire le congrès de la Diaspora nicaraguayenne à Miami.

Le 1er congrès de la Diaspora nicaraguayenne : un affichage résolument nouveau

Il est une histoire très prisée qui circule au sein de la communauté nicaraguayenne de Miami : une dame vend des crabes nicaraguayens et des crabes cubains ; les premiers sont dans une corbeille découverte, alors que les seconds sont gardés enfermés. Questionnée, la commerçante explique qu'il n'est pas nécessaire de freiner l'envie d'évasion des crabes nicaraguayens, car quand l'un d'eux arrive en haut du panier, les autres se chargent de le happer pour le retenir, alors que le Cubain qui réussit à s'échap-

per tend la pince aux autres pour les aider à le suivre. Cette histoire drôle est racontée comme une satire de l'attitude des Nicaraguayens, dans laquelle primerait l'égoïsme, la suspicion et jusqu'au discrédit personnel quand un compatriote commence à « sortir du trou ».

C'est dans une optique résolument inverse que le 1er congrès de la Diaspora nicaraguayenne, organisé à l'initiative de l'Union de la diaspora nicaraguayenne, s'est ouvert à Miami le 26 juin 2004, dans l'enceinte du Miami Dade Community College. L'affichage donné de ce congrès montre un nouveau visage de cette émigration, bien loin de l'image d'épinal du pauvre *Nica* illégal et exploité. Il fait émerger un discours différent chargé d'un certain nombre de problématiques nouvelles.

Parmi les thèmes abordés à l'occasion de ce premier congrès, celui-ci montre, de la part des migrants, une volonté de se poser comme acteurs du développement, investisseurs dans leur pays d'origine et consommateurs dans celui de résidence. Les organisateurs entendent promouvoir le « rapprochement social et commercial entre le Nicaragua et ses migrants », mais revendiquent aussi des droits politiques dans le pays d'origine.

La structuration d'une diaspora

L'attention doit tout d'abord se porter sur la pertinence de l'emploi du terme de diaspora. Celui-ci est depuis quelques années de plus en plus utilisé par les migrants nicaraguayens pour s'autodéfinir, mais a-t-on bien affaire à une diaspora ? La dispersion des Nicaraguayens hors des frontières de leur pays peut amener à le penser, mais l'on sait que la résistance à l'assimilation sur la durée est une autre condition nécessaire. Ce qui est intéressant, c'est la désignation des migrants eux-mêmes par ce terme, que les organisateurs du congrès essaient de promouvoir en structurant en réseau des communautés d'une même origine mais dispersées dans des zones géographiques diverses. L'objectif du congrès est de donner de l'ensemble de l'émigration nicaraguayenne une image structurée et à l'encontre des clichés habituels : l'émigré se donne à voir, fait parler de lui et va même jusqu'à réclamer des droits dans son pays d'origine. Selon les paroles du coordinateur Reynaldo Pérez interrogé dans la presse, il s'agit d'« intégrer la

communauté nicaraguayenne à l'étranger dans une seule voix » (*La Prensa*, 07/07/2004), c'est-à-dire d'unir les Nicaraguayens résidant à l'étranger et les aider à prendre conscience de leurs droits, ainsi que de leur importance politique et sociale au Nicaragua.

Le lieu de l'événement et le fait que l'initiative vienne des États-Unis ne sont pas un hasard. Les organisateurs se présentent comme des acteurs économiques intégrés dans leur pays d'accueil, ayant pignon sur rue. La confection de « pages jaunes » nicaraguayennes à Miami traduisait déjà la volonté de conserver des liens communautaires et de constituer un réseau local. La « grand-messe » de juin 2004 poursuit dans le même sens mais œuvre pour élargir considérablement la démarche, puisqu'elle a réuni des délégations venues de différents États (New York, Virginie, Washington, Californie, Nouvelle-Orléans), mais aussi du Costa Rica.

Le renforcement du cordon ombilical et le rôle d'acteurs du développement

Le congrès consacre une identification forte des migrants à leur pays d'origine, qui va à l'encontre de la dissimulation habituelle. Le congrès a été abondamment couvert par la presse nicaraguayenne et a donc contribué à médiatiser les migrants sous un jour inhabituel. Il y a donc nettement un nouveau discours qui émane des participants : ils se positionnent comme interlocuteurs-ressource pour le gouvernement nicaraguayen et comme acteurs émergents du développement dans leur pays d'origine. Leonel Arana Gúzman, un des organisateurs du congrès, se pose comme exemple : il a quitté le Nicaragua au début des années 1980, a travaillé longtemps chez IBM, a été consultant pour une multinationale en Corée et se dit prêt à investir au Nicaragua. Cela introduit un déplacement du débat sur l'émigration nicaraguayenne. Les organisateurs se veulent promoteurs d'un dialogue et d'un resserrement des liens avec leur terre natale. Les transferts d'argent classiques (*remesas*) sont déjà un lien économique fort et représentent une manne financière essentielle pour la plupart des pays d'émigration, mais les migrants se proposent d'aller au-delà. Au Nicaragua, c'est un foyer sur cinq qui reçoit de l'argent de l'étranger de la part d'un membre de la famille et les remises familiales représentent environ 15 % du PIB, ce qui équivaut à plus

des deux tiers de la valeur des exportations, selon la Banque centrale du Nicaragua en 2002. Celle-ci avance qu'en 2004, devaient entrer dans le pays environ 500 millions de dollars au titre de transferts, desquels 335 millions proviendraient des États-Unis, 140 millions du Costa Rica et 25 millions d'autres pays. Les deux principaux foyers de migration se distinguent donc, montrant cependant un volume de transferts bien supérieur venant des États-Unis, alors même que les migrants y sont moins nombreux qu'au Costa Rica. Preuve de l'importance des transferts depuis les deux pays vers le Nicaragua, un premier accord a été signé en 1999 par les *Correos* (Postes) du Nicaragua avec leur homologue costaricien pour offrir ensemble un service public d'envoi d'argent plus compétitif que les entreprises privées, suivi d'un même accord avec l'*Americana de Servicios*[11] aux États-Unis.

Les participants au congrès estiment donc déjà contribuer à l'économie nicaraguayenne à hauteur de 800 millions de dollars, à travers les transferts monétaires, le tourisme et la consommation à l'étranger de produits exportés par le Nicaragua. Mais ils ont voulu mettre en avant le rôle économique plus large que pourraient jouer les migrants. Le message en direction du Nicaragua est clair : la diaspora compte des investisseurs disposés à contribuer au développement économique du Nicaragua. C'est dans ce sens qu'ils manifestent leur désir de chercher des mécanismes qui aident à canaliser l'investissement, en demandant notamment à ce que soient éliminées certaines restrictions économiques et bancaires. Plus largement, la question en jeu est la reconnaissance de l'importance des membres de la diaspora nicaraguayenne résidant à l'étranger, dans la vie économique, sociale et politique de leur pays.

La revendication de droits sur le plan politique

Le congrès de Miami a été l'occasion également pour les participants de réclamer au gouvernement nicaraguayen la reconnaissance de droits civiques. Ceux-ci portent sur la possibilité d'obtention d'une carte d'identité nicaraguayenne, d'un droit de vote aux élections nicaraguayennes, ainsi que d'un accès à des

[11] *Americana de Servicios* est une entreprise d'envoi de remises familiales depuis les États-Unis vers l'Amérique latine, fondée en 1993.

charges politiques, car à l'heure actuelle, les citoyens recensés à l'étranger ne peuvent pas être candidats à un mandat au Nicaragua. Les organisateurs se réfèrent d'ailleurs directement à d'autres communautés immigrées qui ont déjà fait ce chemin : aux Italiens vivant aux États-Unis, mais aussi aux Dominicains et aux Vénézuéliens, ainsi qu'aux Salvadoriens qui ont créé un vice-ministère pour répondre aux besoins de leurs ressortissants à l'étranger, ou bien encore aux Colombiens qui ont obtenu le droit d'élire des députés qui les représentent à Bogotá. Au Nicaragua, pour l'heure, un certain nombre de réticences s'expliquent par le fait que parmi les porteurs de ces revendications se distinguent des exilés somozistes de la première heure, bien qu'ils ne s'en revendiquent jamais et que la démarche se veuille « civique et apolitique ».

Les appels lancés aux dirigeants nicaraguayens ont été entendus et ont permis une première prise de parole des migrants sur la scène politique nicaraguayenne. Des représentants menés par Sergio Zeledón (le secrétaire du groupe) et Leonél Arana, se présentant comme des représentants de la Diaspora nicaraguayenne, ont été invités à s'exprimer devant l'Assemblée nationale à Managua, le 19 octobre 2004. Le sens de leur intervention a été de solliciter l'appui des parlementaires pour que leur soit reconnu le plein exercice de leurs droits humains, civiques et politiques au Nicaragua. La question de la révision de la loi dans le but de faciliter les investissements économiques a été évoquée également : « notre souhait est que l'on nous permette de nous intégrer, d'organiser notre capital pour le canaliser en investissements qui aident à atteindre le démarrage économique du Nicaragua. Nous sommes nombreux, nous avons la bonne volonté de participer à cette opportunité risquée, permettez-nous de nous intégrer » (Informations parlementaires en ligne, Assemblée nationale, Managua, octobre 2004).

Conclusion

Le congrès de Miami a le mérite, comme nous l'avons souligné, de faire parler de l'émigration nicaraguayenne sous un angle renouvelé, en montrant que les éléments du débat évoluent. Il est également pour nous l'occasion de rappeler qu'en Amérique cen-

trale, la question des migrations, sous les feux de l'actualité internationale dans les années 1980, est loin d'avoir été réglée par la stabilisation politique gagnée au cours des années 1990. Notre intention était de mettre en relief les caractéristiques d'une émigration mal connue et d'orienter le regard vers une région du monde pour laquelle la connaissance et la gestion de ces mouvements sont aujourd'hui cruciales. Dans le contexte des efforts du processus d'intégration régionale, une réflexion sur les flux migratoires qui se produisent sur leur territoire s'avère incontournable pour les gouvernements de l'isthme. Or on perçoit bien que la donne géopolitique est complexe car multidimensionnelle, relative au fait que l'on se trouve confronté à des mouvements qui n'ont pas seulement une logique sud-nord, mais également sud-sud et engendrent des relations conflictuelles non seulement avec les pays du Nord mais également entre pays centraméricains. Le cas de l'émigration nicaraguayenne illustre la consolidation de l'émigration extrarégionale, à destination quasi exclusive des États-Unis, mais aussi la complexité des situations au sein même de l'isthme. Dans ce cas spécifique, ni le Nicaragua ni le Costa Rica ne sont parvenus à fixer de politique explicite par rapport aux flux de population nicaraguayenne et gardent une attitude passive, malgré la discussion des questions migratoires par les instances régionales centraméricaines. Nous voulons retenir plutôt le premier pas réalisé par l'Amérique centrale : l'incorporation de la variable migratoire dans les discussions régionales et la prise de conscience des multiples interrelations entre migration, intégration et développement.

Références bibliographiques

ABYE T., 2004 – *Parcours d'Éthiopiens en France et aux États-Unis*. Paris, L'Harmattan, 401 p.

ARAYA C., 1992 – *Marco jurídico de protección para la población refugiada e indocumentada*. San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos-HCR, 36 p + annexes.

BAUMEISTER E., 2003 – *Mobilidad espacial de la población nicaragüense a comienzos del nuevo siglo*. Managua, ed. I. Aguledo Builes, 67 p.

BRENES CAMACHO G. *et al.*, 2000 – *Migrantes nicaragüenses en Costa Rica 2000 : volumen, características y salud reproductiva*. San José, UCR (Rapport préparé pour la gestion de pensions de la Caisse costaricienne de sécurité sociale), 64 p.

CASTILLO M. A., 2003 – Los desafíos de la emigración centroamericana en el siglo XXI. *Amérique latine, Histoire et Mémoire*, n° 7, (alhim.revues.org).

COHEN J., TRÉGUER A. dir., 2004 – *Les Latinos des USA*. Paris, IHEAL éditions, 176 p.

CORTES G., 1999 – « Mobilités paysannes et identités territoriales dans les Andes boliviennes ». *In* Bonnemaison J. (coord.) : *Les Territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* (tome 1), Paris, L'Harmattan : 259-268.

DEMYK N., 1998 – Vers un nouveau modèle d'intégration centraméricain. *Problèmes d'Amérique latine (L'Amérique centrale de l'après-guerre),* 30 : 3-29.

MAGUID A., 1999 – *Gente en Movimiento : dinámica y características de las migraciones internacionales en Centroamérica*. OIM, 74 p.

MARMORA L., 1996 – *El fenómeno migratorio regional en América Central y del Norte. Políticas y gobernabilidad.* San José, Foro regional sobre derechos humanos en América Central, 28-30 oct., OIM, 58 p.

MÉDINA-NICOLAS L., 2004 – *Le dilemme des frontières en Amérique centrale, marges symboliques ou espaces en construction. Le cas des frontières Nicaragua-Costa Rica et Costa Rica-Panamá.* Thèse de géographie, univ. Paris X-Nanterre.

OIM, 2001 – *Estudio binacional: situación migratoria entre Costa Rica y Nicaragua*. 111 p.

OLMOS C., 2003 – América central: situación migratoria después de los conflictos. *Amérique latine, Histoire et Mémoire*, 7 (alhim.revues.org).

O'NEIL K., HAMILTON K., PAPADEMETRIOU D., 2005 – *Migration in the Americas*. Washington, Global Commission on International Migration, 42 p.

QUESADA QUESADA C., 1998 – *Al sur del Río San Juan. Diagnóstico sobre la situación de los Derechos Humanos de los migrantes nicaragüenses en Costa Rica*. San José, Comisión para la Defensa de los Derechos Humanos en Centroamérica, 32 p.

Siemca, 2001 – *Diagnóstico de Fuentes Estadísticas*. Documento de Trabajo n° 1.

Siemca-CEPAL-OIM-BID, 2002 – *Informes nacionales sobre migración internacional en países de Centroamérica*. 258 p.

Siemca-OIM, 2004 – *Inmigración y emigración en Centroamérica a inicios del siglo XXI: sus características e impacto*. Serie Perfil de los Migrantes n° 1, 70 p.

VARGAS J. C., 2004 – *Migración internacional en Costa Rica: características y tendencias en el período 1990-2003*. San José, Décimo Informe sobre el Estado de la nación en desarrollo humano sostenible, 16 p.

Partie 3

Le migrant, un acteur du développement ?

Le thème retenu pour cette partie autorise un large spectre de déterminants analytiques susceptibles d'être croisés à la fois dans le temps long et dans l'espace multidimensionnel. Les quatre chapitres présentés ci-après déclinent le thème de manière tout à fait complémentaire, à la fois thématiquement et géographiquement. Deux contributions concernent le continent américain (Bolivie et Mexique), et deux autres l'Afrique de l'Ouest francophone.

Il apparaît de plus en plus évident que l'évolution des formes migratoires actuelles se traduit par une diversité croissante des profils et figures de migrants et conduit à s'interroger sur les types de liens entretenus avec les régions d'origine et par voie de conséquence sur le processus de développement dans ces régions. De fait, un Vietnamien ou un Ukrainien a une probabilité de comportement migratoire totalement différente de celui d'un Argentin ou d'un Sénégalais, et tous ont une probabilité de comportement migratoire totalement différente de celui de leurs parents : la relation avec le passé migratoire et les liens avec une éventuelle communauté et (ou) diaspora diffèrent selon le poids de l'histoire propre à chaque migrant. L'impact des formes modernes de mobilité sur les logiques socio-économiques déterminées par la hiérarchie des marchés du travail se traduit par des analyses nouvelles concernant les liens avec les lieux d'origine des migrants, avec en filigrane la question récurrente de leur contribution au développement et le rôle des États concernés soit directement (politique migratoire active), soit par le biais d'institutions et organismes spécifiques (politique inductive d'accompagnement).

Au regard de cette problématique inhérente à l'interactivité des logiques socio-économiques et du développement local, il n'est pas superflu de rappeler que les travaux d'analyse et de recherche concernant les migrations se sont longtemps référés aux mécanismes macro-économiques, en termes d'ajustement des populations actives aux marchés du travail, c'est-à-dire en termes de flux de migrants. Au fil du temps et de l'accumulation des effectifs d'immigrés, avec des durées de présence très diverses dans les sociétés d'accueil et l'émergence de leur descendance, est apparue l'importance croissante des facteurs microsociaux, et donc des analyses en termes de stocks. Dès

lors, se posent des questions multiples : dans quelle mesure la migration peut-elle apparaître comme une dynamique participative du développement ? Vers quelle transformation des modalités du développement conduit-elle ? Les « migrants-retour », que certains auteurs appellent parfois les « rémigrants », obéissent-ils à une logique dominante, sorte de stratégie du migrant susceptible d'être théorisée ou bien s'agit-il plutôt de comportements d'opportunité dont les paramètres sont largement conjoncturels et corrélés à l'équation socio-économique propre à chaque migrant ?

À ces interrogations, Jorge Durand répond par une réflexion en forme d'essai théorique sur « le principe du rendement décroissant », présenté comme une possible grille d'analyse pour le cas des migrants de retour volontaire. L'analyse du rendement décroissant est fondée sur une approche globale de la décision du migrant, c'est-à-dire non seulement économique, mais aussi sociale, politique et culturelle. On considère que l'intégration à la société de destination contient une limite difficile à dépasser dans la mesure où le rythme d'apprentissage de la langue et de la culture tend à être décroissant, l'effort d'intégration allant évidemment en s'amenuisant. Par delà un rappel historique bienvenu des contributions des économistes sur ce thème des rendements décroissants, il s'agit ainsi de montrer que la baisse tendancielle du taux de profit peut être directement corrélée avec le facteur temps et l'évolution des logiques socio-économiques. De fait, avec le temps, le gain monétaire obtenu par la migration s'estompe en regard des contraintes d'installation et de reconnaissances dans la société d'accueil. À l'inverse, le retour dans la société d'origine peut générer des opportunités de mobilité sociale, voire un certain prestige. Dans ce contexte de gains comparatifs entre le fait de rester ou de repartir, l'ancienneté de la migration – soit la durée de séjour hors du pays d'origine – constitue un discriminant important.

Francis Mestries, par une contribution plus descriptive, propose une typologie des différentes phases, circuits et trajectoires migratoires de la paysannerie du café au Mexique. Ce travail de mise en perspective historique des mutations comportementales de la société paysanne mexicaine, plus particulièrement celle du Veracruz, met en exergue, à partir d'analyses socio-culturelles,

l'accélération du phénomène migratoire. Pourtant, les circuits et trajectoires obéissent à des contraintes toujours plus risquées et aléatoires. Certes, la globalisation des marchés, la fluidité des communications et l'organisation de réseaux lucratifs qui relient les marchés du travail des États-Unis aux réserves de main-d'œuvre du Mexique rural, intensifient les relations. Ces évolutions sous-tendent aussi l'émergence rapide de caractéristiques typiques d'une deuxième phase migratoire correspondant à la perte de contrôle par les communautés de leur dynamique migratoire.

De fait, les envois d'argent sont le plus souvent devenus le revenu principal de l'économie paysanne, tandis que les migrants relèvent parallèlement d'emplois plutôt urbains, grâce à la consolidation de leurs filières alors qu'ils perdent progressivement leur intérêt pour le métier originel de la famille, celui d'agriculteur. À la suite de nombreux autres travaux comparables, cette contribution vient confirmer que l'identité sociale des migrants se transforme rapidement tandis que la vie des communautés se restructure autour de la migration. Il en résulte de nombreuses interrogations concernant la logique socio-économique des réseaux migratoires que génère et supporte la communauté paysanne. Se pose alors la question de la surdétermination de la conjoncture économique de la production de café sur les motivations et les dynamiques migratoires. Parallèlement, les montants et usages des envois d'argent des migrants à leur communauté (selon la phase migratoire, les trajectoires et projets de vie des migrants, les filières d'activité) font réfléchir sur la perception de la migration par ses acteurs pour déterminer s'il s'agit d'une migration avec retour ou de la constitution progressive d'une diaspora.

Dans un registre comparable, s'agissant d'envois d'argent et de leur impact local, au Mexique à partir des États-Unis et en Bolivie à partir de l'Argentine, Virginie Baby-Collin, Geneviève Cortes et Laurent Faret montrent, à partir de fines données d'enquêtes, que la constitution de pôles spécifiques de concentration d'immigrés de même nationalité dans les pays récepteurs constitue un facteur de renforcement marqué du lien entre les migrants et leurs régions d'origine. Ce qui se traduit par une profonde transformation des modes de déplacements mais aussi

par des formes plus structurées d'échanges transnationaux, au sein desquelles les transferts de fonds sont déterminants. Leur importance croissante et surtout les usages qu'en font les sociétés réceptrices – investissements productifs et structurels versus consommation non productive – sont devenus un objet d'étude de plus en plus marqué des liens entre migrations et développement. Bien que les statistiques officielles des envois de fonds soient largement sujettes à caution, il apparaît ainsi clairement qu'il s'agit d'une dynamique en forte croissance qui s'accompagne de perturbations socio-économiques à moyen et long terme. La caractérisation des incidences des transferts de fonds sur le développement des espaces de départ constitue un apport intéressant à l'analyse comparative entre les deux pays d'étude. Elle fait notamment apparaître des dynamiques plurielles d'investissement et des modèles différents selon les besoins et le degré supplémentaire de confort recherché par les familles réceptrices des fonds. Comme dans la contribution précédente, la notion de coût social qui accompagne les transferts de fonds permet de mettre en exergue la nécessité d'analyser globalement les conséquences de la migration sur le développement local, et non pas du seul point de vue économique et financier.

En changeant de continent, un éclairage complémentaire de cette même question des usages des dividendes financiers de l'émigration est apporté par la contribution de Seydou Keïta concernant la mobilisation des ressources des Maliens de l'extérieur, qui pose aussi en filigrane la problématique du développement dans son acceptation large. Une rétrospective bienvenue des migrations au Mali, depuis le temps des grands empires jusqu'à nos jours, permet de bien poser le cadre réflexif des phases des migrations post-coloniales après l'indépendance en 1960 et d'analyser leur évolution selon le rôle joué par les migrants et par les institutions. Ainsi, les logiques socio-économiques se déclinent dans le temps à travers divers indicateurs parmi lesquels figurent en bonne place les questions de la mobilisation des ressources des Maliens de l'extérieur et de la sécurisation des biens dans le pays d'accueil. Au final, on retrouve la question centrale du migrant acteur du développement dans son pays d'origine et il apparaît clairement que dans le cas du Mali, la tentation, pour ne pas dire la

pratique intensive du clientélisme et de l'intrigue politico-institutionnelle l'emporte largement sur une éventuelle dynamique d'investissements productifs.

Bien que située dans un espace limitrophe des Maliens, l'analyse des logiques socio-économiques des migrants burkinabé s'avère relativement différente. La contribution d'Alain Bonnassieux, faisant écho à celle de Sylvie Bredeloup dans la partie précédente, retrace l'évolution de leurs réseaux en Côte d'Ivoire, avec leurs forces et leurs limites, depuis le début des années 1980, en mettant en exergue les conséquences de la rupture politique des rapports entre les deux pays en 1999. Les interactions des réseaux migratoires burkinabé avec le développement local sont analysées à l'aune de l'enracinement ancien de la diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire, des difficultés de réinsertion des migrants et de l'intense accroissement de la mobilité depuis la crise ivoirienne de 1999 notamment, accompagnée de retours dans des conditions parfois dramatiques. La durée d'absence de l'émigré burkinabé apparaît ici encore comme un discriminant de première importance, tandis que l'émergence d'un espace transnational, largement informel, lié à la situation de crise entre les deux pays et à la fermeture des frontières en 2002, constitue un processus de réponse sociétale particulièrement intéressant. Les conséquences en termes de développement économique ne sont évidemment pas analysées ici comme dans les situations précédemment évoquées puisque prévaut une conjoncture de crise avec des recompositions socio-économiques, mais aussi ethno-culturelles, dont on ne maîtrise pas encore clairement toutes les conséquences.

Au travers de ces déclinaisons très complémentaires de ce même sujet des logiques socio-économiques et de leurs liens au développement, la tentation est grande de rapprocher les situations analysées ici des réponses offertes par les sociétés d'accueil en termes de politique migratoire. En France, le projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration est source de débats contradictoires intenses où les paramètres socio-économiques et leurs liens apparaissent peu et (ou) sont relativement mal appréhendés. Les migrations sont souvent considérées comme un symptôme de désordre, où le migrant peut être à la fois exclu par la société d'accueil et repoussé par celle d'origine, tandis

que l'étranger est fréquemment le bouc émissaire idéal des politiciens, des secteurs sociaux frustrés ou des gouvernants dans l'échec, les nationalismes se développant facilement sur le terreau des préjugés caricaturaux. Les textes de cette partie s'inscrivent dans la restitution d'un colloque dont le mérite est d'avoir multiplié les regards croisés, avec en filigrane la préoccupation de contribuer au développement, dans l'acceptation générique du terme.

Hervé DOMENACH

Chapitre 9

Migrations internationales et mobilisation des ressources

Les Maliens de l'extérieur et la problématique du développement

Seydou KEÏTA

Introduction

L'histoire du Mali, pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest sahélien, est particulièrement marquée par les mobilités spatiales de ses populations. Les représentations collectives valorisent d'ailleurs la migration dans l'acquisition de richesses et de compétences. Un dicton bambara indique que si le migrant n'amasse pas de fortune, il peut au moins acquérir des connaissances et les problèmes que la sédentarité ne peut résoudre trouveront leurs solutions dans la migration : « *ni sigi tèna ko min ban Mandé, taama de b'o ban* ».

L'ampleur des migrations des dernières décennies, leurs causes et leurs conséquences économiques et sociales, la vie des migrants dans les pays d'accueil, comment ils s'engagent pour un retour dans le pays d'origine afin d'impulser un développement local, l'importance de l'épargne des migrants dans la reproduction domestique et dans l'économie globale des pays concernés, tout

cela a été largement étudié[1]. Les organisations des migrants sont en revanche peu interrogées notamment comme groupes sociaux recherchant des positions de pouvoir au niveau de l'État pour l'accès et le contrôle des ressources. Ce chapitre aborde précisément, d'une part, l'analyse globale des migrations au Mali depuis le temps des grands empires jusqu'à la période post-indépendance du pays, d'autre part, le rôle joué par les migrants dans le processus démocratique de mars 1991, et plus spécifiquement leur organisation à travers le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur et les enjeux économiques et politiques auxquels ils ont à faire face dans le processus de développement du pays.

Contexte et problématique

Le Mali connaît depuis des décennies une forte migration de ses populations[2] vers l'extérieur. Ce phénomène migratoire, même s'il n'est pas nouveau, a pris de l'ampleur au début des années 1970, à la suite de la sécheresse qui a frappé tous les pays du Sahel, remettant en cause des équilibres déjà fragiles. La crise économique que traverse le pays, les programmes d'ajustement structurel récurrents, le poids de la dette extérieure, la décomposition des structures socio-économiques traditionnelles à la campagne et la sécheresse quasi endémique font des stratégies migratoires, basées sur des réseaux de solidarité familiale, une

[1] Citons les travaux d'Adrian ADAMS (1977) sur les migrations dans la vallée du fleuve Sénégal, de Lucie GALLISTEL COLVIN *et al.* (1982) sur les migrants et l'économie monétaire en Sénégambie, de Julien CONDÉ *et al.* (1983) sur les migrations internationales Sud-Nord dans le cas des migrants maliens, mauritaniens et sénégalais, de Catherine QUIMINAL (1991), de Christophe DAUM (1993) sur les rapports migration et développement toujours dans la vallée du fleuve Sénégal. D'autres recherches sont plus théoriques : celles de Claude MEILLASSOUX (1975) sur les migrations et l'économie domestique, de Sergio RICCA (1990) sur les aspects légaux et administratifs des migrations internationales en Afrique et d'Alan B. SIMMONS (1995) sur les rapports entre migrations internationales et capital global. Le travail presque pionnier de Christophe DAUM (1998) sur les associations de Maliens en France qui étudie les relations migration, développement et citoyenneté mérite aussi d'être cité.

[2] 9 810 912 habitants au recensement général de la population et de l'habitat de 1998.

solution privilégiée pour diversifier les sources de revenus et faire face aux difficultés. Le contexte politique[3] (brimades subies par les populations à tous les niveaux, répression politique contre les intellectuels) explique aussi les migrations à partir des années 1980. Cette période marque en effet un tournant décisif de la lutte du peuple malien contre la dictature du régime semi-civil du général Moussa Traoré. Les dividendes rapportés par la migration internationale ont un impact certain sur la vie des populations concernées et dans le développement du pays[4], notamment par le biais des investissements effectués au niveau des familles, des villages, dans l'immobilier et le commerce.

Sous les première et deuxième Républiques (1960-1968, 1968-1991), la migration malienne n'avait aucun rôle économique ou politique reconnu au niveau des instances de l'État ou, tout au moins, elle était parfois confondue avec l'opposition politique extérieure. En 1991, la Conférence nationale convoquée par le nouveau régime pose les jalons de la démocratisation du pays en opérant des réformes institutionnelles. Tenant compte de l'importance de la population malienne de l'extérieur, de son poids économique et du rôle qu'elle a joué dans ce processus de démocratisation, la Conférence nationale recommande la création d'un organe pouvant prendre en compte tous les problèmes des Maliens vivant à l'étranger. Ainsi, sous l'impulsion des migrants eux-mêmes, organisés en association, une institution appelée le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur (HCME) est créée en novembre de la même année. Une représentation des Maliens de l'extérieur au niveau de la nouvelle Assemblée nationale issue du nouveau régime pluraliste est annoncée et des facilités d'investissements et d'accès aux ressources du pays leur sont accordés[5]. Si

[3] Depuis 1960, le pouvoir politique est monopolisé de fait par le parti unique USRDA (Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain), ensuite, en 1968, par l'armée symbolisée par le CMLN (Comité militaire de libération nationale) et enfin par le parti unique constitutionnel UDPM (Union démocratique du peuple malien) en 1979.

[4] La politique nationale en matière de population, définie par le gouvernement en mai 1991, prend en compte la migration internationale comme une variable du développement.

[5] Guichet unique pour les investisseurs potentiels, nouveaux lotissements de l'ACI 2000 (Agence de cession immobilière) à Bamako et ceux de Kayes octroyés à l'association des migrants « Benkunda » ressortissants de cette région.

la migration internationale d'une partie de la population malienne constitue une variable majeure dans le développement du Mali, elle n'en demeure pas moins un facteur principal d'enjeux et de stratégies diverses quant à l'accès et à la mobilisation des ressources. La situation des Maliens de l'extérieur[6] devient ainsi une préoccupation nationale, compte tenu de ses conséquences sociales (problèmes d'intégration, rapatriement forcé, confiscations ou gel des avoirs dans les pays d'accueil, etc.). En plus de ces aléas, cette migration comporte aujourd'hui des enjeux éminemment économiques et politiques que la création du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur a contribué à mettre au jour.

Historique de la migration internationale des Maliens

Les migrations précoloniales

Les sources écrites et orales de l'histoire du Mali attestent d'une ouverture sur l'extérieur vieille de plusieurs siècles (BAGAYOGO SHAKA, 1989 : 445) et d'une grande considération attachée à celui qui a beaucoup voyagé (NIANE, 1975 : 197). Les migrations précoloniales sont essentiellement liées au commerce et à la traite des Noirs (système fondé sur la base d'une société esclavagiste déjà existante pendant le Moyen Âge africain) vers l'Arabie, l'Amérique et l'Europe. Du XIIIe au XVe siècle, les marchands

[6] Le terme « Malien de l'extérieur » a été adopté à la suite de la Conférence nationale. Il se définit comme toute personne physique ayant la nationalité malienne et résidant à l'extérieur pour une raison ou une autre, mais ne faisant pas partie du personnel diplomatique de l'État tel que celui des ambassades et des consulats. Les fonctionnaires des organismes internationaux en font partie comme les membres dirigeants du HCME qui ont été délégués pour assurer la permanence au siège de l'association, même s'ils résident au Mali depuis un certain nombre d'années. Les termes d'émigré ou d'immigré, considérés comme péjoratifs, ont été rejetés. L'adoption du terme « Malien de l'extérieur » relève tout aussi bien de l'aboutissement d'une revendication des émigrés de l'extérieur comme Maliens à part entière que de la désignation d'une réalité sociologique qu'on ne peut plus occulter.

soninké[7] colonisent les routes commerciales de la boucle du Niger à la haute Gambie et du sud de Djenné à l'arrière-pays Akan dans ce qui est aujourd'hui le Ghana (COLVIN, 1982 : 298). Cela dénote de l'ancienneté de la migration intra-africaine des différentes ethnies du Mali.

Les migrations pendant la période coloniale

La colonisation, se situant dans le prolongement de la traite négrière, réglemente à son tour les migrations en vue de l'exploitation des ressources. Au début du siècle dernier, les jeunes étaient réquisitionnés pour la construction du chemin de fer Dakar-Bamako (commencé en 1921, il a mobilisé plus de 20 000 hommes) et des routes, pour assurer la navigabilité des fleuves (CONDÉ, 1986 : 39). Des milliers de Voltaïques et autres Soudanais sont réquisitionnés et convoyés pour l'aménagement des terres de l'Office du Niger créé en 1920 (MAGASA, 1999). Les migrations vont grossir les villes, surtout celles des pays côtiers, où l'économie est déjà beaucoup plus évoluée et requiert des bras à des conditions moins arbitraires que dans l'intérieur du continent. Les zones bambaras de la région de Kayes servent de réservoir de main-d'œuvre pour le Sénégal.

C'est ainsi que les travailleurs du Soudan (*navetanes*) partent au Sénégal comme contractuel pour la culture de l'arachide ; les habitants de Haute-Volta et du Niger descendent en Gold Coast et en Côte d'Ivoire, aidant à l'essor déjà amorcé de ces pays, tandis qu'ils enlèvent des forces précieuses à leur propre région, n'y expédiant en retour que d'insignifiantes économies sur leurs maigres salaires (KI-ZERBO, 1978 : 437-438). Durant les Première et Seconde Guerres mondiales, des milliers de « tirailleurs » sont recrutés dans les armées coloniales pour combattre en Europe. Pendant tout l'entre-deux-guerres, l'immigration africaine en France est principalement le fait des militaires et dans une moindre mesure des étudiants et cadres de l'administration (BARONS, 1978 : 61).

[7] Mongo Park qui a voyagé au Soudan (Mali) au XVIIIe siècle, à propos de ces mêmes marchands, disait : « Les serawoulis (seracolets comme les Français les nommaient) s'adonnent ordinairement au commerce. Ils en faisaient autrefois un très grand avec les Français, à qui ils vendaient de la poudre d'or et des esclaves. Aujourd'hui, ils fournissent quelques esclaves aux factoreries anglaises établies sur les bords de la Gambie. Ils font un profit considérable sur le sel et sur les toiles de coton qu'ils vont vendre dans les contrées les plus éloignées. »

L'émigration malienne change de direction à partir des années 1950 avec l'attraction exercée par la Côte d'Ivoire. Le départ des populations du nord du Mali s'accroît durant la même période en lien avec la faiblesse relative des ressources du milieu. Le manque d'emploi, surtout dans l'intervalle des périodes de culture, et l'impossibilité d'accroître sérieusement les ressources familiales sans quitter le pays expliquent l'importance de l'émigration temporaire au Ghana.

Les migrations postcoloniales

Depuis l'indépendance, intervenue en 1960, l'émigration malienne connaît une nouvelle évolution.

La première phase : de 1960 à 1968

En août 1960, des appels sont lancés aux Maliens afin qu'ils rentrent au pays pour le bâtir. Non seulement le pouvoir s'oppose à l'émigration, mais il exhorte « les bons citoyens » à revenir[8] (Cerpod-CILSS, 1996 : 39). Cette première phase est caractérisée par une certaine restriction de l'émigration par les autorités du régime socialiste du président Modibo Keïta. L'opposition à l'émigration est totale et les passeports sont délivrés avec parcimonie (Cerpod-CILSS, 1996 : 20). Le changement de régime avec le coup d'État de 1968 va relancer le flux migratoire des Maliens vers l'extérieur du pays.

La deuxième phase : de 1968 à 1991

À partir de 1968, l'émigration malienne connaît un regain d'activité à la suite des effets conjugués de la sécheresse, de la pauvreté généralisée et de la répression politique du régime militaro-bureaucratique du président Moussa Traoré. Le chômage qui frappe les jeunes, notamment des diplômés, alimente l'émigration des intellectuels mais aussi des jeunes ruraux sans qualification.

Les rapports entre l'État malien et les émigrés sont à cette époque emprunts de méfiance. Ils sont considérés par le régime comme des

[8] Le premier président du Mali indépendant, parlant du retrait du Sénégal de la Fédération du Mali (qui regroupait le Sénégal et le Mali), indiquait : « Nous entendons garder nos richesses, mêmes humaines pour accélérer le développement économique de notre république » (KEÏTA Modibo, 1965 : 9).

opposants politiques et de leur côté les migrants regrettent la lourdeur administrative et bureaucratique entretenue par un État considéré comme prédateur. Les rapports entre les autorités de l'État et les migrants sont conflictuels, pourtant, les émigrés mènent, surtout à partir des années 1980, des actions de développement à la base. C'est le cas du projet de Somankidicoura (région de Kayes) où des émigrés de retour regroupés en associations valorisent l'agriculture dans les périmètres irrigués du fleuve Sénégal (KANOUTÉ, 1982).

La troisième phase : de 1991 à nos jours

En dehors d'un recensement exhaustif de la colonie malienne à l'étranger, de sources proches de la Délégation générale des Maliens de l'extérieur (ministère des Affaires étrangères), le chiffre de 3,5 à 4 millions de Maliens vivant à l'extérieur est avancé. La révolution de mars 1991 a permis à l'émigration malienne de franchir une autre étape. Les migrants ont joué un rôle déterminant dans la démocratisation, avant et après la révolution. Ce qui leur a valu un nouveau statut par la création du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur et leur représentativité dans les institutions. C'est pendant cette période que l'émigration malienne se structure pour la défense de ses intérêts.

Une politique nationale en matière de population est élaborée par les nouvelles autorités en mai 1991[9]. Le gouvernement opte pour une politique de pilotage et de régulation du phénomène migratoire par l'information et la sensibilisation des migrants et des candidats au départ sur les avantages et les inconvénients de la migration.

Les Maliens de l'extérieur et la mobilisation des ressources

La sécurisation des biens des migrants dans les pays d'accueil, le drainage de leur épargne vers le Mali, la garantie de la reproduction domestique, la réalisation d'investissements productifs et sociaux, tels sont les principaux défis auxquels ont à faire face les

[9] Cf. Déclaration de la politique nationale de population du Mali, ministère du Plan et de la Coopération internationale, 8 mai 1991.

émigrants et l'État malien. Avant mars 1991, l'État malien n'incite pas au rapatriement des capitaux, bien au contraire. Sous le régime du président Modibo Keïta (1960-1968), il est interdit d'être propriétaire de plus d'une maison. Ce qui a obligé les diamantaires maliens à investir davantage au Congo dans les secteurs immobilier et commercial (BREDELOUP, 1994 : 89). Mais les difficultés tiennent tant au cadre législatif qu'à la maîtrise des circuits informels établis et aussi des méthodes de gestion[10].

Aussi, pour développer de nouvelles activités commerciales au pays et défendre les intérêts de leur communauté, les migrants tentent de tisser des réseaux d'obligés, à tous les niveaux de la hiérarchie administrative et politique. Face à la déliquescence de l'État, se développe une économie mercantile en partie visible et déclarée et en partie invisible et non enregistrée (AMSELLE, 1987 : 70). L'économie malienne ne se juge pas alors uniquement en termes d'exploitation, de bilan et de ratio de gestion.

Au Mali, la quête d'une réputation (*ka togo nyini*) et la rivalité entre pairs (*fadenya*) modèlent le comportement des acteurs, quelle que soit leur origine sociale. L' « aventure », c'est-à-dire la migration, s'inscrit dans le cadre de cette norme sociale. Le commerce du diamant autrefois dans l'ex-Zaïre et le commerce de l'or en Afrique de l'Ouest et en Europe sont à l'origine de quelques grosses fortunes. Il peut s'agir aussi de travailleurs qui ont mis à profit leur séjour en Europe pour acquérir une qualification. Cette omniprésence du commerce explique l'existence d'une diaspora marchande dont on trouve des représentants dans des lieux aussi éloignés qu'Anvers, Genève, Singapour ou Tokyo et aujourd'hui en Chine. L'économie du pays ne peut alors se concevoir de façon isolée, car elle reçoit les apports des commerçants fixés à l'étranger et fait office de plaque tournante pour la collecte d'un certain nombre de produits primaires destinés à l'exportation (l'or de l'Afrique de l'Ouest, par exemple) ou pour la redistribution de produits manufacturés vers les pays limitrophes (AMSELLE, 1987 : 69-70).

[10] Par exemple, un diamantaire malien aurait acheté 15 cars d'occasion à Anvers dans l'optique d'assurer le transport sur une longue distance dans son pays mais aurait revendu rapidement les véhicules, dès les premières difficultés rencontrées, reproduisant sa logique de diamantaire sans l'adapter à ce secteur d'activité (BREDELOUP, 1994 : 91).

La mobilisation de l'épargne vers le Mali

Une étude faite en 1983 sur les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France (CONDÉ *et al.*, 1983) montre que la masse monétaire drainée mensuellement par la main-d'œuvre émigrée est évaluée entre 150 millions et 200 millions de francs CFA. Pour comparaison, les budgets nationaux de fonctionnement, pour l'année fiscale 1981-1982, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal sont respectivement de 42,59 milliards de F CFA, de 10 300 millions d'ouguiyas, et 146 695 milliards de F CFA. Ces budgets sont à comparer avec les gains totaux annuels des travailleurs immigrés, soit une somme comprise entre 1 800 millions et 2 400 millions de FF ou 90 milliards et 120 milliards de F CFA. Ces sommes représentent plus de deux fois le budget du Mali, plus de cinq fois celui de la Mauritanie et 61 % à 81 % celui du Sénégal. La même étude rapporte que les PTT de Kayes et Yélimané au Mali enregistrent des mandats internationaux et locaux élevés. Pour le premier cercle cité, il a été payé pour l'année 1982, 671 201 695 de francs maliens, 52 % de cette somme (soit 345 907 441) viennent du Mali et 48 % de l'étranger dont 10 % (68 497 069) des États de la Cedao et 38 % de la France (256 797 544). Alors que pour le cercle de Yélimané, sur 109 353 323 de francs maliens, 83 % (90 588 703) viennent de la France et 17 % (18 164 620) des pays de la Cedao ; la totalité des mandats vient de l'étranger.

Les enquêtes que nous avons menées auprès de deux banques de la place à Bamako concernant les transferts d'argent confirment l'importance des sommes actuelles en jeu. Nous nommons ces banques par les lettres A et B. En deux ans, la banque A a reçu des transferts d'argent d'à peu près 100 milliards de francs CFA de la part des Maliens de l'extérieur. Les envois de la France et du Gabon sont les plus importants, avec un cumul de 31 milliards et demi. Il y a ensuite les États-Unis d'Amérique avec un cumul de plus de 21 milliards. Le cumul des autres localités est de plus de 37 milliards.

Les transferts des États-Unis d'Amérique deviennent de plus en plus importants alors qu'il ne s'agit pas traditionnellement d'un pays d'émigration pour les Maliens. Au cours d'une année, la banque B a reçu plus d'un milliard de francs CFA des Maliens de

l'extérieur. Les sources des trois banques les plus anciennement implantées n'ont pas été accessibles. À ces transferts par les circuits officiels, il faut ajouter les sommes importantes qui sont rapatriées dans les valises des voyageurs. Un commerçant soninké du grand marché de Bamako affirme recevoir en moyenne 5 millions de francs CFA par semaine de la part de ses compatriotes de l'extérieur. Ces sommes sont remises directement à leurs familles. Le niveau de revenu moyen ou faible des immigrés maliens et sénégalais en France et les transferts d'épargne ne peuvent toutefois pas porter à eux seuls les efforts nécessaires pour aider au développement économique des pays d'origine (BLION et WISTKA, 1998 : 45-46).

Les investissements sociaux et productifs

Les migrants font aussi des investissements à caractère culturel et religieux. Les premières actions ont surtout consisté en des investissements prestigieux à caractère socioculturel et symbolique fort comme les mosquées (TIMERAT, 1996 : 70-71). Aujourd'hui, ils investissent[11] dans les écoles, les centres de santé, les coopératives et mutuelles. Pour le seul cercle de Yélimané, par exemple, l'émigration a permis, en 20 ans, la réalisation de 11 dispensaires, 7 maternités, 70 salles de classes, 1 bibliothèque, 45 logements de maîtres, 12 pharmacies, 180 puits et forages, 5 châteaux d'eau, 6 petits barrages, 14 écoles coraniques, 19 coopératives, 1 bureau de poste, 45 mosquées[12]. En France, aujourd'hui, 70 % des émigrés des trois pays de la vallée du fleuve (Mali, Mauritanie, Sénégal) sont organisés dans de très nombreuses associations tournées vers le développement des villages d'origine (DAUM, 1993 : 17). L'activité de ces associations est intense. Leurs réalisations recouvrent tant de secteurs importants de la vie villageoise qu'elles deviennent parfois incontournables même si les différentes institutions publiques ou privées qui interviennent sur le développement de la région du fleuve ne les considèrent pas vraiment comme des partenaires.

[11] En revanche, les investissements productifs ne sont pas très nombreux et il n'y a pas de projets d'entreprises de grande envergure. Le secteur des services est prioritairement concerné par les projets.

[12] Les *Échos Magazine*, hors série, Bamako, 24 mars 2000.

La question de la sécurisation des biens dans les pays d'accueil

L'un des soucis majeurs du migrant quand il acquiert des biens est de les mettre à l'abri des aléas car ils deviennent objet de convoitise. Les tentatives d'intégration aux sociétés des pays d'accueil ne sont pas toujours des remparts sûrs contre les actes de xénophobie, en témoignent les expulsions fréquentes ou les rapatriements forcés à la suite des guerres dans certains pays d'accueil en Afrique. Les exemples du Congo (1965), du Zaïre (1977), du Nigeria (1983), de la France (1986), de la Libye (1985 et 1991), de la Zambie (1991), de l'Angola (1996) montrent bien une permanence des expulsions. Environ 30 000 Maliens en ont été victimes de 1977 à 1985 dans une dizaine de pays. Dix mille Maliens ont été rapatriés de la Côte d'Ivoire en 2002 suite à la guerre dans ce pays. Selon les données recueillies auprès de l'Association malienne des expulsés (AME) au 4e trimestre 2006, il y a eu 475 expulsions dont 175 de France. De janvier à juillet 2007, l'association a dénombré 550 personnes expulsées dont 350 de la France, 103 de l'Espagne et 97 de la Libye.

Pour le Haut Conseil des migrants de l'extérieur (HCME), l'État doit défendre et protéger ses citoyens par les moyens diplomatiques dont il dispose. Situation difficile lorsque les pays d'accueil ne respectent pas les conventions internationales, notamment les normes de l'Organisation internationale du travail ou même le traité de libre circulation des personnes et des biens de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Les stratégies de mobilisation des ressources

La Bourse des valeurs

Afin de mieux concentrer et sécuriser les biens des Maliens de l'extérieur, lors du conseil d'administration de 1994, le président du HCME a proposé la création d'une banque des Maliens de l'extérieur qui attend de voir le jour. Cependant, ces Maliens prennent des actions dans les banques déjà existantes. Le président du

HCME lui-même a donné l'exemple en prenant une part de 250 millions de F CFA dans les actions de la Banque internationale du Mali (BIMSA).

Le projet de création de la Bourse des valeurs qui devrait être un marché d'achat et de vente de l'or et du diamant n'a pu être réalisé à cause des dissensions entre les membres dirigeants du HCME et de la faiblesse des compétences qui devraient travailler à sa réalisation.

La terre au cœur des stratégies d'accumulation

La question foncière est l'un des enjeux économiques les plus importants pour le HCME. L'État, soucieux d'augmenter la production et la productivité agricole, de diversifier les productions, encourage les Maliens de l'extérieur à investir dans le secteur de l'agriculture. En 2000, le gouvernement a attribué 100 ha de casiers rizicoles aux Maliens ayant fait un retour volontaire au pays. En 2002, 200 ha ont été octroyés aux rapatriés de Côte d'Ivoire. Sur le même registre, en 2006, l'Association des rapatriés de Côte d'Ivoire a obtenu 2 000 parcelles de terrain à usage d'habitation au profit de ses membres dans le village de Balandougou (commune rurale du Mandé), cercle de Kati. Il est intéressant de noter que cette action a contribué à alimenter la spéculation foncière autour de Bamako étant donné que la quasi-totalité de ces migrants rapatriés est déjà retournée en Côte d'Ivoire.

L'enjeu foncier est aussi urbain. Monique BERTRAND (1994), traitant de la question foncière dans la ville de Sikasso, détaille les réseaux migratoires des ressortissants du Mali méridional, expatriés en Côte d'Ivoire, qui expérimentent des échanges économiques entre patrimoines fonciers et activités pourvoyeuses de ressources. L'acquisition d'un lot urbain est généralement pour eux l'objectif final de la migration ; il peut aussi représenter un souci de diversification des revenus individuels et familiaux. Après la création du HCME, sa première revendication a été l'attribution de parcelles d'habitation aux Maliens de l'extérieur et l'aménagement d'une zone industrielle. Le gouvernement a attribué 500 parcelles au HCME, 300 autres ont été attribuées à l'association de migrants « Benkunda » dans la ville de Kayes.

Benkunda est une association de migrants ressortissants de la région de Kayes basée en France. En 1995, elle demande au président de la

République des lots à usage d'habitation dans la ville de Kayes pour ses membres. Le gouverneur de région, saisi de la demande, fait construire par ses services de l'urbanisme 500 lotissements pour le compte de l'association. Les parcelles rétrocédées à 350 000 F CFA l'unité ont été toutes bâties à ce jour par les migrants, donnant ainsi naissance à un boom immobilier dans la ville de Kayes.

Les sources proches de la Délégation générale des Maliens de l'extérieur indiquent que les transferts des activités économiques des migrants en direction du pays concernent principalement les investissements immobiliers. Ce sont surtout les Maliens de l'Afrique centrale qui investissent dans ce domaine. Plus de 185 bénéficiaires de parcelles, tous Maliens du Gabon, ont adressé une lettre de remerciement aux responsables de l'Agence de cession immobilière (ACI) pour son sérieux et sa compétence et ont invité leurs compatriotes de l'extérieur à faire confiance à cette structure (*Le Malien* n° 100 du 6 février 1995).

Les statistiques sur la clientèle de l'ACI, à la date du 20 mai 1995, indiquent que 20,51 % des acquéreurs des parcelles à Bamako sont des Maliens de l'extérieur, soit 1 048 lots. Ce chiffre a évolué jusqu'à 36,7 % en 2004. Un centre commercial d'un coût global de 9 milliards de F CFA financé par les migrants maliens est en voie de finition en cette fin d'année 2007 sur le site de l'ACI 2000 (anciens aéroports de Bamako).

Ces exemples montrent que l'accès à la terre est un enjeu économique majeur pour les migrants. La terre est (pour le migrant qui veut retourner maintenant ou plus tard) un moyen de conversion de la rente migratoire en rente foncière et favorise l'accumulation. Le triptyque, rente migratoire/appropriation foncière/rente foncière, participe du processus de capitalisation de l'économie. C'est à ce niveau que s'établissent aussi les plus grandes complicités – voire corruption – entre les émigrés fortunés et la bureaucratie d'État. Ce secteur spéculatif ne crée pas d'emplois permanents et contribue faiblement au développement.

La coopérative de l'habitat comme stratégie d'accès aux ressources foncières

Le programme de l'habitat des Maliens de l'extérieur connaît un début de réalisation avec la création de la coopérative de l'habitat

dénommée « Soutoura » (le gîte) sous l'égide du HCME. Des terrains ont été achetés auprès de certains propriétaires fonciers qui ont fait les transferts au nom de la coopérative. Quatre sites d'un total de 500 lots ont pu être obtenus et viabilisés pour le moment. Ce sont les quartiers de Moribabougou avec 17 ha au total pour 85 millions de F CFA et de Niamana (commune de Kalabancoro) 12 ha pour 150 millions de F CFA qui sont concernés par la première opération. En 2006, selon les sources de la coopérative, 500 lots de terrain à usage d'habitation lui ont été cédés par la commune de Safo aux environs de Bamako. Les terrains ou les maisons clés en main sont rétrocédés aux adhérents qui remplissent les conditions. La coopérative a permis aussi au HCME d'échapper au réseau des spéculateurs fonciers. En dehors de cela, elle permet au HCME de disposer des ressources et d'étendre son influence auprès des Maliens de l'extérieur.

Les projets d'investissements des Maliens de l'extérieur

Les projets d'investissements productifs ne sont pas nombreux. La plupart des projets sont basés sur des entreprises artisanales et de services, incluant l'immobilier. Malgré les facilités accordées aux migrants, aucun matériel d'investissement comme des pièces d'usines, des engins lourds ou autres n'a été enregistré au service des Douanes, chargé des Maliens de l'extérieur. Ce constat fait douter de la capacité réelle des Maliens de l'extérieur de faire des investissements productifs.

Logiques et pratiques des migrants entrepreneurs

Nous définissons le migrant-entrepreneur comme un migrant qui, à partir de ressources acquises en dehors de son pays, se propose de les investir par la création d'entreprises pour le développement économique. Deux principales catégories de migrants existent quand on se situe dans la perspective de la migration comme facteur de développement. D'une part, les migrants orga-

nisés en associations de développement et, d'autre part, les migrants transnationaux qui se considèrent comme entrepreneurs ou hommes d'affaires. Ces deux catégories d'acteurs ont les mêmes logiques et les mêmes pratiques. Le premier groupe est investi dans l'action associative en faveur du développement des villages d'origine. Ces associations de migrants pour le développement ont des actions politiques limitées à leur localité et ont peu d'effet sur la politique globale du pays. Le deuxième groupe a des ambitions nationales puisqu'il prétend œuvrer pour le développement global du pays. C'est ce dernier qui a investi le HCME et qui essaye d'accéder à l'État et à ses ressources.

Le HCME est composé de migrants-entrepreneurs qui, à partir d'une accumulation initiale faite à l'extérieur, ont réussi, à la faveur de la démocratisation entamée depuis 1991, à organiser des relations de type clientéliste dans les hautes sphères de l'État. Ils ont bâti leur stratégie d'accès et d'accumulation des ressources sur la combinaison de leurs ressources économiques initiales et les relations personnelles établies au niveau de l'État. La mise en pratique de cette stratégie passe par une redistribution financière au travers de libéralités au niveau de la société et de l'État dont l'objet est, *via* l'obtention d'une renommée, de gérer un pouvoir d'influence.

Prenons l'exemple d'un migrant malien, dont nous taisons le nom, conseiller occulte du président d'un pays d'Afrique centrale qui s'est fait une renommée en redistribuant sa fortune de façon ostentatoire. Il s'est tissé des relations dans les milieux du pouvoir depuis le régime dictatorial de Moussa Traoré jusqu'au régime démocratique de Alpha Oumar Konaré (1992-2002) en offrant voitures et argent. C'est ainsi qu'il a bénéficié d'une protection de l'État. Élu maire de sa commune d'origine, il accède comme député à l'Assemblée nationale aux dernières élections législatives de juillet 2002. C'est grâce à la fortune accumulée au cours de la migration, et la façon dont il l'a convertie en capital social, qu'il a pu se hisser à un niveau politique. Il a maintenant un pouvoir de décision. La position stratégique qu'il occupe, en tant que leader politique, lui permet d'accéder aux biens économiques, notamment aux ressources minières de son terroir. Il porte ainsi la double casquette de migrant-entrepreneur et de politicien favorisant un chevauchement des positions politique et économique (MÉDARD, 1992), montrant qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre service public et affaires.

Le deuxième exemple est celui du premier responsable du HCME. Il a d'abord une ascendance religieuse qui lui a donné la renommée et du prestige. Il a redistribué une partie de sa fortune pour accéder à la présidence du HCME. Ce bénéfice social, transformé en position politique, lui a permis, par le biais de relations clientélistes d'obtenir des relations dans les cercles du pouvoir et d'accéder aux ressources de l'État. L'accumulation économique a ainsi été transformée en position politique lui permettant en retour l'accès aux ressources économiques qui, une fois acquises, sont réinvesties dans différentes entreprises économiques. C'est ainsi qu'il a acheté des actions dans plusieurs sociétés (Air Mali-SA qui a ensuite déposé le bilan ou la banque BIM-SA).

Dans l'ensemble, les membres dirigeants du HCME, en tant que migrants-entrepreneurs, se sont engagés dans une entreprise globale politico-économique et sociale. Cette globalisation marque l'indifférenciation des champs de l'économique et du politique. Ils comptent développer le pays par l'intermédiaire du réinvestissement des ressources issues de la migration. Mais, en même temps, ils cherchent des positions politiques : l'analyse de leur discours montre qu'ils considèrent qu'il faut d'abord compter politiquement pour pouvoir peser économiquement, expliquant qu'une partie de la rente migratoire est réinvestie dans la négociation des positions politiques. Or la pratique a montré, qu'au Mali, si l'on veut faire carrière dans la politique, il faut disposer de ressources économiques importantes pour se constituer une base politique.

Le politicien qui veut être député ou maire doit pouvoir se faire d'abord une clientèle en distribuant ses ressources. Une fois élu, il doit redistribuer ce dont il a pu bénéficier par cet accès à l'État. Il doit partager son salaire et ses primes de session ou autres biens acquis à la suite de cette fonction politique. Il doit entretenir sa clientèle s'il ne veut pas hypothéquer sa réélection. En rentrant dans un tel système, les migrants-entrepreneurs peuvent-ils être de vrais acteurs du développement sans s'engager dans certaines contradictions ?

Au préalable, les migrants-entrepreneurs sont soumis aux contraintes de la satisfaction des besoins domestiques de leur famille, donc de la redistribution familiale. En faisant de la politique, ils vont être soumis à l'État, aux corps de fonctionnaires et à leur propre base politique. Pour accéder à l'État, il faut redistribuer et pour s'y maintenir, il faut redistribuer. Toutes choses qui

nuisent à l'action entrepreneuriale. Le migrant-entrepreneur entre dans des contradictions, car la logique de l'accumulation économique et celle de l'accumulation politique sont contradictoires. L'accumulation économique exige de la rigueur dans les dépenses, de faire des profits, d'éviter le gaspillage des ressources. L'accumulation politique demande la redistribution des ressources à des soutiens politiques. Ce mode de redistribution est purement de type clientéliste.

Le migrant-entrepreneur, en redistribuant soit pour conquérir des positions de pouvoir, soit pour les conserver, cherche des possibilités de patronage[13], plutôt que de réels investissements productifs. La rationalité politique prend le pas sur la rationalité économique. Il y a là une autre contradiction entre l'accumulation sociale, le fait de se constituer un capital de prestige, et l'accumulation économique. L'engagement dans un processus d'accumulation globale des ressources sociales et politiques constitue ainsi un obstacle à une accumulation économique et politique différenciée. Or, le développement économique est difficile à atteindre sans cette différenciation.

Conclusion

La migration internationale procure des ressources au Mali. Cela est indéniable. Les logiques et pratiques développées par les migrants-entrepreneurs à travers l'organe consultatif qu'est le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur, en essayant d'accéder aux hautes sphères de l'État par le clientélisme, ne favorisent pas la meilleure réinsertion des migrants maliens dans l'économie et n'impulsent pas le développement. La rente migratoire, au lieu d'être investie dans les secteurs productifs, est plutôt investie pour acquérir des positions de pouvoir. Pour atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés, les organisations de migrants doivent se différencier de l'État et se constituer comme une société civile autonome. Elles doivent chercher à avoir leurs propres moyens

[13] Ils deviennent des rentiers d'État selon le mot de Shaka BAGAYOGO, 1999 : 30.

d'action, revoir leurs principes d'organisation et se départir du clientélisme. C'est en cela que les migrants maliens pourraient être de véritables acteurs du développement.

Références bibliographiques

ADAMS A., 1977 – *Le long voyage des gens du fleuve*. Paris, Maspero, 222 p.

AMSELLE J.-L., 1977 – *Les négociants de la savane : histoire et organisation sociale des korokos (Mali)*. Paris, Anthropos, 290 p.

AMSELLE J.-L., 1987 – Fonctionnaire et hommes d'affaires au Mali. *Politique africaine*, 26, Paris, Karthala, 72 p.

BAGAYOGO S., 1989 – Lieux et théories du pouvoir dans le monde mandé : passé et présent. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 25 (4), 445 p.

BAGAYOGO S., 1999 – *Le cheminement du Mali vers un espace politique pluriel*. Bamako, Association Djoliba-Fondation Konrad Adenauer, 98 p.

BARONS J., 1978 – Les travailleurs africains en France. *Revue Culturelle du Monde noir*, nouvelle série bilingue, n° 105-106, 162 p.

BERTRAND M., 1994 – *La question foncière dans les villes du Mali (marchés et patrimoines)*. Paris, Karthala, 236 p.

BLION R., WISTKA S., 1998 – Revenus, épargnes et transferts d'économies des immigrés maliens et sénégalais en France. *Hommes et Migrations*, n° 1214, juillet-août : 45-46.

BREDELOUP S., 1994 – L'aventure contemporaine des diamantaires sénégalais. *Politique africaine*, 56, Paris, Karthala : 86-91.

Cerpod-CILSS, 1996 – *Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (Emmu) 1992-1993*. Rapport descriptif, 168 p.

CONDÉ J., PAPE *et al.*, 1983 – *Les migrations internationales Sud-Nord, une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens, et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*. Cerpod, Insah-Cilss, 126 p.

CONDÉ J., FLEURY-BROUSSE M. *et al.*, 1986 – *Les migrations internationales en France : le cas des Maliens, Mauritaniens, et Sénégalais ; l'état de la question*. Paris, Oced-Cilss, 150 p.

DAM C., 1998 – *Les associations de Maliens en France : migration, développement et citoyenneté*. Paris, Karthala, 253 p.

DAUM C., (sous la direction), 1993 – « Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays ». *In* : *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*, *synthèse de l'étude « Migrants et Développement »*, Paris, L'Harmattan-Institut Panos, 208 p.

GALLISTEL COLVIN L. *et al.*, 1982 – *Les migrants et l'économie monétaire en Sénégambie*. Usaid, université de Maryland, Baltimore Country, 150 p.

KANOUTÉ B., 1982 – *Migration et Développement : les problèmes de réinsertions des immigrés dans leur milieu (l'expérience de Somankidicoura)*. Mémoire de Philo-psychopédagogie, Bamako, École normale supérieure (Ensup), 60 p.

KEÏTA M., 1965 – *Discours et interventions*. Bamako, Imprimerie-Koulouba, 205 p.

KI-ZERBO J., 1978 – *Histoire générale de l'Afrique*. Paris, Présence Africaine, 750 p.

MAGASA A., 1999 – *Papa-Commandant a jeté un grand filet devant nous : l'Office du Niger 1902-1962*. Bamako, 2e édition, Amap, 171 p.

MÉDARD J.-F., 1990 – L'État néo-patrimonial en Afrique noire. *États d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 329 p.

MÉDARD J.-F., 1992 – Le Big man en Afrique. Esquisse d'analyse du politicien entrepreneur. *Année Sociologique*, 42.

MEILLASSOUX C., 1975 – *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero, 254 p.

NIANE DJIBRIL T., 1975 – *Le Soudan occidental au temps des grands empires du XIe au XVIe siècle*. Paris, Présence Africaine, 271 p.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1998 – *Anthropologie et développement*. Paris, Karthala, 221 p.

PARK M., 1996 – *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*. Paris, La Découverte, 364 p.

PERROUX F., 1969 – *L'économie du XXe siècle*. Paris, PUF, 764 p.

RICCA S., 1990 – *Migrations internationales en Afrique : aspects légaux et administratifs*. Paris, L'Harmattan, 280 p.

TIMERAT M., 1996 – *Les Soninkés en France, d'une histoire à l'autre*. Paris, Karthala, 248 p.

Chapitre 10

Transferts migratoires, trajectoires de mobilité et développement

Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique

Virginie BABY-COLLIN

Geneviève CORTES

Laurent FARET

À l'échelle mondiale, l'Amérique latine et les Caraïbes sont la première région réceptrice de transferts monétaires de la migration, avec une forte croissance des volumes au cours des deux dernières décennies. Cette position, de toute évidence, est en grande partie liée à l'ampleur de l'émigration mexicaine (Sela, 2005). Selon la Comición Económica para la América Latina (Cepal « Panorama social de 2005 »), 55 % des transferts des émigrés latino-américains et des Caraïbes seraient perçus par le Mexique et l'Amérique centrale[1], 31 % par les pays sud-américains et 14 % par les pays de la région caraïbe. En considérant le poids relatif des transferts monétaires dans les pays récepteurs, en revanche, la part des adultes mexicains recevant des transferts monétaires est comparable à celle de certains pays andins, comme la Bolivie (respectivement 18 % et 11 %)[2].

[1] 40 % pour le seul Mexique.

[2] Selon une étude conjointe de la BID (Banque interaméricaine de développement), du Fomin (Fonds multilatéral d'investissements) et de Bendixen and Associates réalisée dans 11 pays latino-américains en 2005. *El Universal*, 04/10/05 http://deportes.eluniversal.com/2005/10/04/eco_ava_04A617033.shtml.

L'importance des transferts monétaires de la migration internationale suscite un vif débat autour du lien entre migration et développement, tant au sein de la sphère politique et institutionnelle, que scientifique, prenant souvent un caractère très polémique (LOZANO ASCENCIO, 2000, 2005 a). Quoi qu'il en soit, les modalités d'usage des transferts monétaires opérés par les familles de migrants dans les lieux d'origine s'avèrent être un des indicateurs pertinents, bien que nécessairement partiel et insuffisant, des impacts de la migration sur le développement des espaces d'origine. Or, selon nombre de travaux, les impacts des transferts demeureraient très limités et n'entraîneraient pas, dans la majorité des cas, une réelle dynamique de développement. Les revenus de la migration seraient destinés essentiellement à la satisfaction des besoins de première nécessité (alimentation, biens de consommation courante), au logement ou encore à des dépenses de type « ostentatoire », mais très peu à des investissements « productifs ». Selon la Cepal (2005, *op. cit.*), les transferts auraient permis l'allègement de la pauvreté en 2004 pour plus de 2,5 millions de personnes en Amérique latine, sans pour autant constituer une voie vers une réelle sécurité financière et la mise en place d'un véritable processus de développement des espaces d'émigration.

Loin de suivre des trajectoires identiques et homogènes, la transformation des espaces d'origine sous l'effet des transferts dépend de la spécificité des contextes régionaux, de la nature du tissu socio-culturel et économique local des sociétés de départ. Au-delà de ces effets de contextes, les phénomènes de différenciation sont à analyser également au regard des systèmes migratoires en tant que tels (STARCK et LUCAS, 1988 ; CANALES, 1999). De quelle manière les logiques d'usage des transferts s'inscrivent-elles dans des trajectoires résidentielles et professionnelles, individuelles et familiales ? En quoi sont-elles liées aux formes et aux modalités spatio-temporelles de la mobilité ? Les trajectoires révèlent-elles des mécanismes convergents de stratégies d'investissement, au-delà de la différence de contextes d'émigration ?

Nous proposons une approche comparative de l'impact local des transferts migratoires au Mexique et en Bolivie, pays qui ont en commun d'avoir une émigration ancienne et fortement structurée à l'échelle continentale (le premier vers les États-Unis, le second majoritairement vers l'Argentine). À partir d'enquêtes réalisées en

2002-2003 dans quatre régions rurales boliviennes et mexicaines, combinant données quantitatives et qualitatives, l'objectif est de s'interroger sur les capacités individuelles et familiales de transfert migratoire[3], ainsi que sur les modalités d'utilisation et les priorités données à des formes d'investissements productifs. Nous chercherons à éclairer, ensuite, les phénomènes de différenciation d'usage des transferts au regard des formes et des trajectoires migratoires.

Migrations et utilisation des transferts monétaires : des modèles différenciés

Historiquement, la migration mexicaine aux États-Unis, processus démographique majeur, s'est développée comme une migration saisonnière, essentiellement orientée vers l'agriculture (programme *Bracero*, entre 1942 et 1964). À partir des années 1980, on assiste à une hausse des volumes d'émigration, une installation plus durable aux États-Unis et à la diffusion des flux vers de nouvelles destinations dans ce pays (DURAND et MASSEY, 2003 ; FARET, 2003). De leur côté, les migrations boliviennes en Argentine, champ également anciennement structuré au sein du cône sud depuis les années 1920 (BALAN, 1992), se sont intensifiées à partir des années 1960 avec le passage d'une migration rurale-rurale en direction des régions frontalières du nord-ouest de l'Argentine (San Salvador de Jujuy, Salta, Mendoza) à une migration tournée vers le milieu urbain de la région métropolitaine de Buenos Aires (SASSONE, 2002).

Contextes migratoires et dispositif d'enquêtes

Les espaces étudiés (carte 1) sont, dans des contextes de ruralité contrastés, diversement intégrés à leur environnement régional et

[3] Bien que d'importance tout aussi majeure dans les processus de développement, l'usage collectif des transferts monétaires à l'échelle villageoise et communautaire, pourtant saisi par nos enquêtes, ne sera pas abordé ici.

Carte 1.
Direction des flux migratoires boliviens.

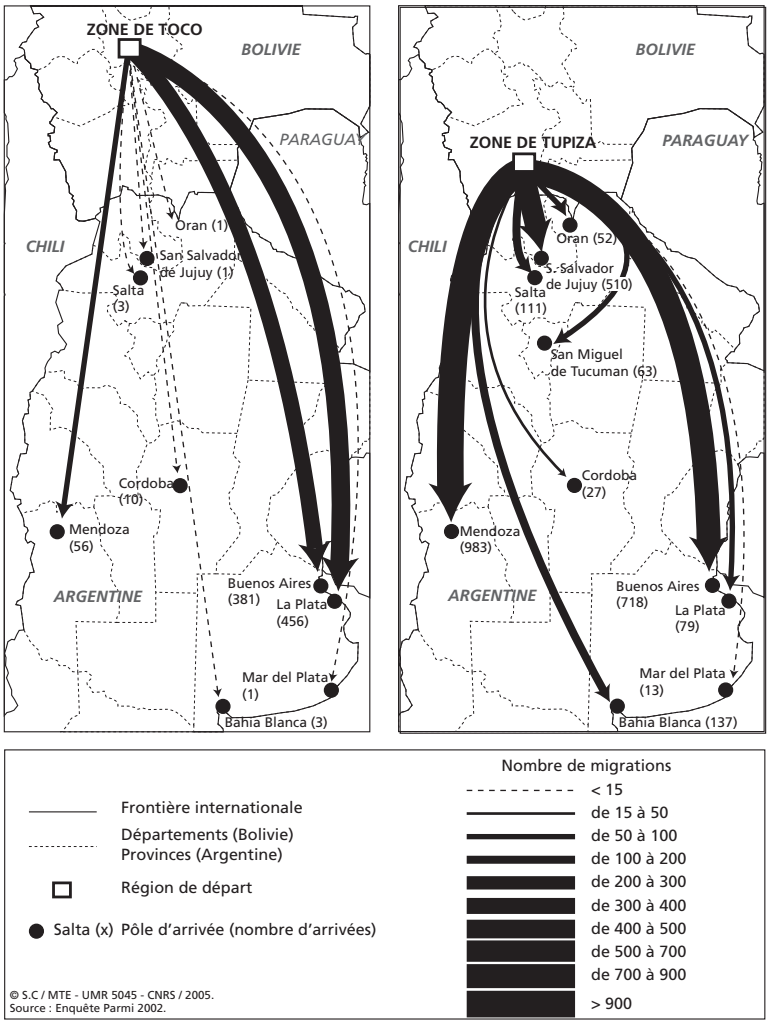

national. En Bolivie, la première zone d'étude (Toco, province d'Esteban Arze, département de Cochabamba) regroupe des communautés rurales étroitement articulées, par le biais d'économies agricoles diversifiées, au milieu urbain. En position centrale, sur l'axe stratégique Santa Cruz-La Paz, la région est néanmoins soumise à l'émiettement de la terre, une forte pression démographique et des sécheresses récurrentes expliquant une migration précoce vers l'Argentine. La seconde zone en Bolivie, celle de Tupiza (province Sud Chichas, Potosí), très proche de la frontière argentine (trois heures de bus), est en situation plus périphérique au niveau

Suite carte 1.
Direction des flux migratoires mexicains.

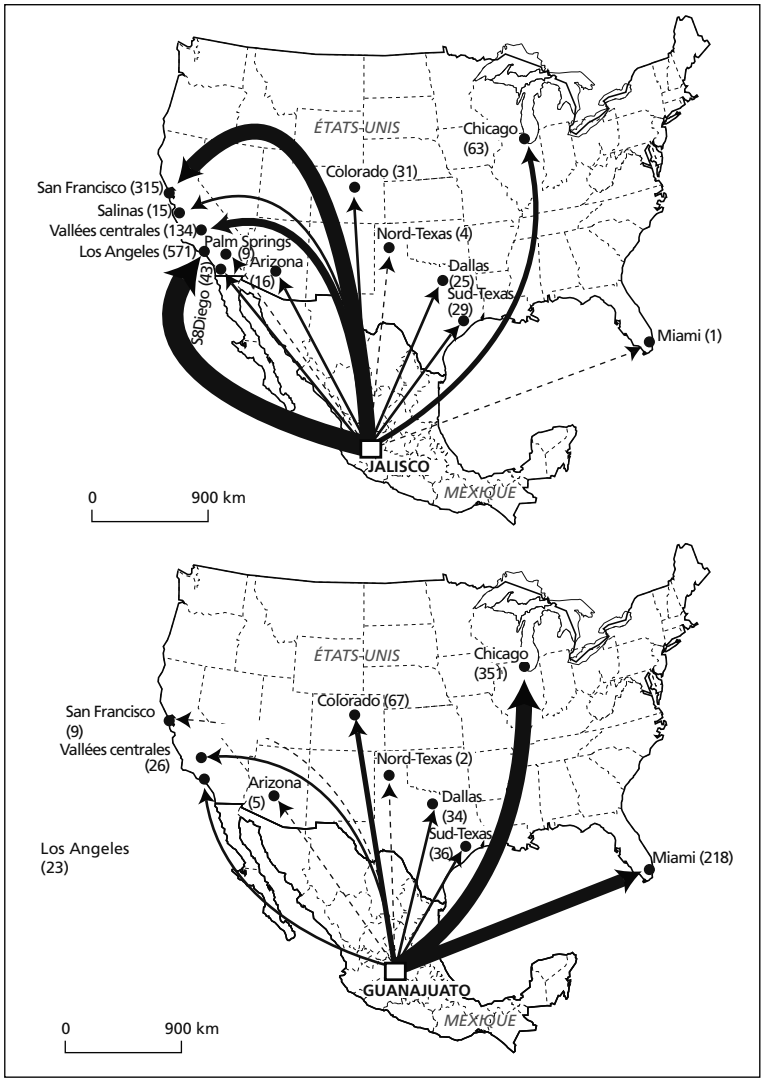

national. Isolées et plus pauvres, les communautés rurales, où domine l'agriculture vivrière, ne sont que faiblement polarisées par les bourgs urbains. L'effet de proximité de la frontière explique l'ancienneté et la permanence de migrations saisonnières.

Au Mexique, les deux zones d'étude se situent dans le Centre-Ouest mexicain, région traditionnelle d'émigration, en dépit de sa distance à la frontière nord du pays. Le secteur de Jalostotitlán, localisé dans les Altos de Jalisco, au cœur d'un triangle actif entre

Guadalajara, Aguascalientes et León, est une région traditionnelle d'élevage bovin. L'urbanisation et l'industrialisation qu'a connu la région ont contribué à une relative diversification des activités. La croissance démographique rapide de ces trente dernières années, ainsi qu'une bonne desserte régionale facilitant la mobilité, ont entretenu une migration ancienne vers les États-Unis. Le village d'Urireo, dernière zone d'étude à l'extrême sud de l'État de Guanajuato, se situe en périphérie sud-orientale de la grande plaine d'agriculture irriguée et intensive du Bajío. Son économie peu diversifiée est dominée par l'agriculture pluviale et l'élevage bovin, parallèlement à une activité commerciale traditionnelle locale. Moins ancienne que dans la région précédente, la migration internationale, amorcée lors des contrats de *braceros*, s'est surtout amplifiée à partir des années 1970.

Au-delà de ces degrés d'intégration économique différenciés, ayant pour corollaire des niveaux de pauvreté contrastés (plus accentués à Urireo et à Tupiza), l'ancienneté et l'importance du phénomène migratoire sont un point commun aux quatre zones d'étude. Au plan méthodologique, la démarche comparative repose sur l'application d'une enquête par questionnaire, en 2002, auprès de 1 060 foyers comportant au moins un individu ayant une expérience de migration internationale (soit un échantillon de 6 212 individus au total)[4]. Le recensement des six derniers événements migratoires, relevés pour un total de 2 118 personnes, montre que le poids des migrants dans la population totale enquêtée est d'importance assez comparable : entre 20 % et 30 %.

Comme l'indique la carte 1, les enquêtes en Bolivie montrent une nette polarisation de l'aire métropolitaine de Buenos Aires (28,6 % du total des flux). Toutefois, les migrants de Toco donnent la préférence à la ville de La Plata, voisine de Buenos Aires. Ces destinations urbaines correspondent à une insertion dans des activités secondaires ou tertiaires (construction pour les hommes, commerce ou industrie textile pour les femmes). Les Tupizeños, quant à eux, se dirigent préférentiellement à Mendoza (plus d'un tiers des flux), mais également à San Salvador de Jujuy, Cordoba et

[4] La répartition des enquêtes est la suivante : 254 ménages dans la zone de Toco (huit communautés), le même nombre dans la zone de Tupiza (douze communautés), 325 à Jalostotitlán et 227 à Urireo.

Bahia Blanca. Les migrants travaillent essentiellement dans l'agriculture (canne à sucre à Jujuy, fruits et légumes dans les ceintures urbaines de Mendoza ou Buenos Aires), et plus récemment dans la construction et le service domestique.

Un système de canalisation différenciée des migrations caractérise également les deux terrains mexicains. À Jalostotitlán, 70 % des départs recensés se dirigent vers la Californie, principalement vers les régions urbaines de Los Angeles et de San Francisco et, à un degré moindre, vers les vallées centrales californiennes. Il s'agit là d'une route migratoire ancienne et bien structurée. Les flux au départ d'Urireo sont plus dispersés, bien que deux pôles d'attraction dominent : la région urbaine de Chicago (34 % des flux) et celle de Miami (21 %). Mais les États du Texas, du Colorado et de la Californie sont également attractifs. L'organisation de la migration mexicaine en filière spatio-professionnelle est moins marquée qu'en Bolivie ; dans les pôles californiens et à Chicago, les activités sont diversifiées, à l'image des économies urbaines, le secteur tertiaire étant le plus représenté (restauration, jardinage ou autres services). On y note aussi une importante proportion de migrants non actifs, retraités ou femmes au foyer. Dans les vallées centrales californiennes ou en Floride, la part des travailleurs agricoles reste dominante.

Mesure des flux monétaires

Les enquêtes ont permis une analyse des volumes et des modes d'usage des transferts monétaires liés à la migration. Au plan méthodologique, un double niveau d'analyse a été combiné : à l'échelle de l'individu migrant, l'enquête a relevé les transferts monétaires réalisés lors de la dernière migration (épargne ramenée lors du retour et/ou envois monétaires depuis l'étranger). À l'échelle de la famille, ce sont les usages des transferts cumulés au cours du cycle de vie dont on tient compte.

Deux paramètres ont permis de mesurer l'importance de la circulation d'argent : d'une part, les « capacités » de transfert (l'existence ou non de transfert d'argent) et d'autre part, la « rentabilité » monétaire de la migration (montant des transferts).

Sur le total des familles enquêtées, 63,4 % déclarent avoir investi dans un ou plusieurs domaines au cours de leur vie grâce à l'épargne de la migration. La capacité à transférer de l'argent au lieu

Tableau 1.
Montant des transferts monétaires lors du dernier séjour à l'étranger (en % de l'ensemble des migrants de chaque zone d'étude).

Montant des transferts	Bolivie		Mexique		TOTAL
	Toco	Tupiza	Urireo	Jalostotitlán	
Moins de 1 $/jour	15,3	22,2	12,6	4,1	14,2
1 à 5 $/jour	26,1	36,0	29,6	20,5	28,6
Plus de 5 $/jour	12,3	7,0	30,7	30,4	18,5
Transfert, montant inconnu	13,8	1,0	10,3	13,8	8,9
Pas de transfert	32,4	33,8	16,8	31,2	29,8
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : enquête Parmi, 2002.

d'origine est donc importante. Cette tendance est confirmée par les données collectées à l'échelle individuelle : 70 % des migrants déclarent avoir transféré de l'argent à l'occasion de leur dernier séjour. Toutefois, les montants de l'épargne ramenée ou envoyée (exprimés en dollars par jour[5]) s'avèrent globalement peu élevés : un bon tiers des migrants transfère moins de 5 dollars par jour, ce qui est inférieur à certaines évaluations internationales ou plus localisées (tabl. 1)[6]. La Bolivie présente la situation la plus défavorable : moins de 15 % des migrants injectent plus de cinq dollars par jour dans leur foyer d'origine contre 30 % au Mexique. Au sein de cette configuration générale, la région de Tupiza présente à la fois la plus faible capacité de transfert et le niveau le plus bas de rentabilité.

Les conditions d'exercice d'une activité professionnelle dans le pays de migration, en termes d'accès au marché de l'emploi, et surtout de niveau de salaire, peuvent expliquer des capacités de

[5] Le calcul de la « rentabilité migratoire » tient compte de la somme d'argent déclarée par le migrant rapportée à la durée de son dernier séjour à l'étranger. Précisons toutefois que cette variable rend compte d'une situation momentanée, pouvant être soumise aux effets de conjoncture.

[6] Ce qui équivaut à 150 dollars mensuels. M. OROZCO (2005), par exemple, donne un montant moyen de transfert mensuel de l'ordre de 350 dollars pour les migrants mexicains aux États-Unis et autour de 250 dollars pour les migrants boliviens dans ce même pays. De son côté, l'étude de la BID/Fomin, Bendixen and Associates, réalisée en 2005 auprès de 1 523 individus récepteurs de transferts en Bolivie, plus proche de nos résultats, évalue la somme mensuelle envoyée à 110 dollars.

transfert supérieures pour les migrants mexicains, même si les frais à supporter pour accéder et séjourner aux États-Unis sont également plus élevés[7]. Par ailleurs, l'incidence des transferts n'est pas la même selon les contextes régionaux dans lesquels ils s'inscrivent ; si les sommes reçues au Mexique sont plus importantes, leur impact n'est pas pour autant plus fort qu'en Bolivie du fait d'un coût de la vie globalement plus élevé[8].

Usage de l'argent de la migration

L'analyse des modes d'utilisation des transferts se fonde sur la distinction entre usages productifs et non productifs. Ces derniers se réfèrent à l'utilisation de l'argent pour les besoins de consommation courante (alimentation, vêtements, etc.) ou l'amélioration du cadre de vie (logement, équipement). Les investissements productifs renvoient, quant à eux, au développement d'une activité économique et professionnelle permettant l'obtention de revenus pour la famille[9]. Ils témoignent ainsi de l'existence de dynamiques locales favorables à la création de richesses et d'emplois, éventuellement de processus de mobilité professionnelle ou d'ascension économique. Il s'agit, dans tous les cas, d'un processus global de développement pour les régions d'origine.

En procédant à une catégorisation des usages, à partir des investissements réalisés au sein du foyer au cours de la trajectoire de migration familiale, nous observons une nette différenciation entre les deux pays : les investissements productifs[10] sont plus cités en Bolivie (respectivement par 46,5 % et 75,2 % des foyers à Toco et Tupiza, contre 11,5 % et 12 % à Urireo et Jalostotitlán). La réparti-

[7] Telle que calculée ici, la rentabilité d'un événement migratoire est directement affectée par toute période de non-activité à l'étranger.

[8] Rappelons que le PIB par habitant est dans un rapport de 1 à 4 entre la Bolivie et le Mexique au début des années 2000.

[9] Les critères de cette catégorisation peuvent être largement débattus. Les dépenses de santé ou de scolarisation, par exemple, pourraient être considérées comme des usages productifs, en tant qu'ils sont un investissement dans le « capital humain » (DURAND et *al.*, 1996 ; ALARCON, 2000).

[10] Les investissements productifs comprennent l'achat de terres, d'animaux, de tracteurs, d'araires, l'installation d'un commerce ou d'une entreprise. Les investissements non productifs concernent les dépenses pour la maison, les véhicules ou l'éducation des enfants. La catégorie « autres » fait référence à la santé, aux festivités.

Figure 1.
Typologie des modes d'usage des transferts monétaires. (en % du nombre de familles)

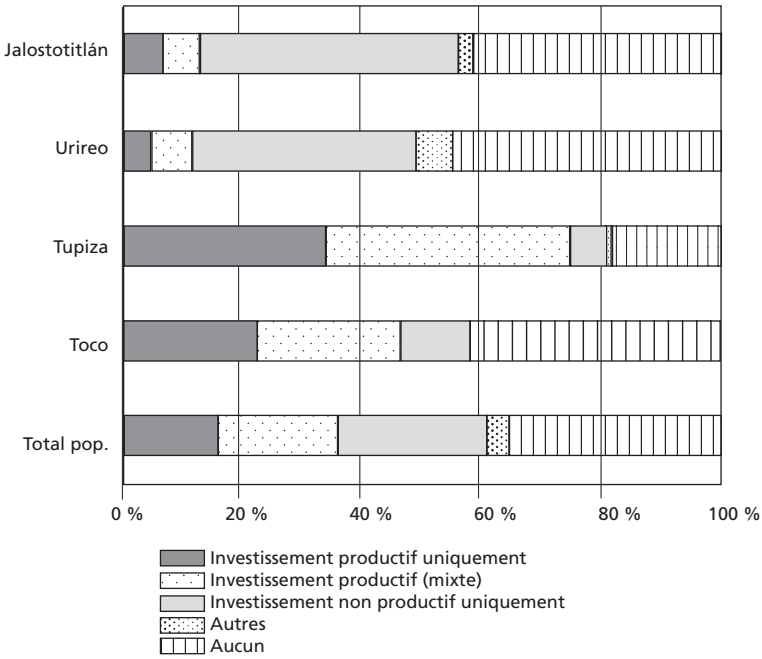

Source : enquête Parmi, 2002.

tion est assez équilibrée pour les investissements non productifs, avec une proportion un peu plus élevée dans le cas de Jalostotitlán.

Cette catégorisation donne lieu à une typologie des familles[11] (fig. 1) qui montre que seulement 11,7 % des familles au Mexique réalisent des investissements productifs (exclusifs ou associés à d'autres usages) contre 60,8 % en Bolivie.

Inversement, peu nombreuses sont les familles boliviennes (8 %) qui ne consacrent leur épargne qu'à des investissements non productifs, c'est-à-dire à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur confort, alors que le pourcentage est nettement plus élevé au Mexique (42 %). Notons qu'à Tupiza, nous trouvons un profil

[11] Nous avons procédé à un regroupement des familles en 5 types : celles qui font 1) aucun investissement ; 2) seulement des investissements non productifs ; 3) seulement des investissements productifs ; 4) des investissements productifs associés à d'autres modes d'usage ; 5) autres (toutes autres configurations).

« extrême » où plus d'un tiers des familles ne réalise que des investissements productifs, à forte dominante agricole (l'achat de terres, d'animaux ou d'araires est cité par 92 % des familles). À l'opposé, les zones mexicaines sont caractérisées par l'importance des investissements exclusivement non productifs, avec une assez nette priorité donnée à la maison (citée par environ 40 % des familles) et à l'achat de véhicules.

L'analyse des modalités d'usage de l'épargne, saisies cette fois à l'échelle de l'individu lors de sa dernière expérience migratoire, nuance ces tendances. Les dépenses basiques (à savoir l'alimentation) émergent comme domaine d'usage prioritaire des transferts, tout particulièrement à Tupiza et Urireo (cité par un migrant sur deux)[12]. À Tupiza, la proportion de familles destinant leur épargne de la migration exclusivement à la subsistance alimentaire est la plus élevée, ce qui confirme un niveau de pauvreté plus marqué dans cette région.

Ainsi, l'analyse des transferts monétaires de la migration met à jour des modèles différenciés liés, certes, à des niveaux de développement hétérogènes aux échelles locales ou régionales (MARTÍNEZ PIZARRO, 2003 ; PORTES, 2005) mais également à la nature même des tissus socio-économiques des régions de départ. On l'a vu, contrairement à ce que nous observons en Bolivie, la migration mexicaine ne s'inscrit que faiblement dans des logiques d'investissements productifs. Cette différenciation tient, pour une grande part, à des profils de ruralité très contrastés. En Bolivie, l'activité agricole garde une place majeure dans les économies familiales face aux faibles perspectives d'insertion sur le marché du travail local ou urbain. La migration joue un double rôle : assurer la subsistance quotidienne des familles mais également leur permettre de sortir de la pauvreté, par le biais d'investissements productifs générateurs de meilleurs revenus[13]. À ce titre,

[12] L'alimentation n'apparaissait pas dans la variable familiale, n'ayant pas été identifiée comme « investissement » sur le long terme par le questionnaire d'enquête.

[13] Ces observations vont dans le sens des travaux récents du Fomin/BID et de S. BENDIXEN (2005, *op. cit.*), selon lesquels la proportion des transferts monétaires des migrants boliviens (sur un total de 900 millions en 2004) destinée à des dépenses basiques (subsistance quotidienne) serait la plus basse de toute la région latino-américaine et des Caraïbes. L'épargne, l'éducation ou l'investissement productif sont, en revanche, plus représentés.

les investissements fonciers à vocation agricole déterminent fortement les écarts de modèles.

Au Mexique, des logiques plus structurelles, inscrites dans la longue durée, guident les stratégies migratoires. Les ressources de la migration étant très significatives à l'échelle locale (contrastant fortement avec les niveaux de rémunération régionaux), la valorisation productive de ces ressources n'est réalisée que par une minorité des migrants. Qui plus est, l'agriculture est de plus en plus concurrencée par d'autres secteurs plus rémunérateurs, expliquant la relative faiblesse des investissements agricoles ou liés à la terre. Pour une grande part des familles, la migration constitue avant tout une amélioration immédiate des conditions de vie, voire dans certains cas le maintien d'un niveau de vie préalablement acquis. On assiste, en d'autres termes, à une véritable « professionnalisation » de la migration, devenue pilier de l'économie familiale.

Trajectoires, systèmes de mobilité et formes plurielles d'investissements productifs

Du point de vue des impacts de la migration sur le développement des lieux d'origine, les investissements productifs méritent une analyse plus approfondie. Quel rôle joue le système de mobilité dans les mécanismes d'usage des transferts ? L'expérience migratoire et l'intensité des déplacements sont-ils des déterminants significatifs ? À quelles trajectoires migratoires sont associés les investissements productifs ?

Outre les éléments fournis par l'enquête quantitative, nous présentons ici des résultats complémentaires issus d'entretiens menés auprès d'individus migrants, pour certains rencontrés au moment des retours dans leur lieu d'origine.

Expériences et temporalités migratoires

L'intensité et les rythmes de mobilité varient selon les régions d'étude (tabl. 2). Tupiza, fortement identifiée par la saisonnalité traditionnelle d'une migration calée sur les calendriers agricoles,

Tableau 2.
Caractéristiques migratoires des zones d'étude.

Indicateurs migratoires	Bolivie		Mexique	
	Toco	Tupiza	Urireo	Jalostotitlán
Nombre moyen de migrants par famille	1,9	2,8	1,7	1,9
Nombre moyen de voyages par migrant	2,6	10	5	5
Temps moyen passé à l'étranger par migrant (durée cumulée en années)	5,7	10,7	7,8	9,1

Source : enquête Parmi, 2002.

se distingue à la fois par une plus forte intensité des mouvements migratoires selon des logiques plutôt familiales (ce qui explique le nombre élevé de migrants par famille), par un temps cumulé passé à l'étranger plus important, que par une forte répétitivité des voyages, généralement de courte durée (3 mois à un an). Les systèmes de mobilité des trois autres zones d'étude s'organisent autour de migrations plus individuelles, à caractère temporaire et dont les séjours sont de durée plus importante (un à deux ans, en grande majorité).

La répétitivité des voyages, reflet de l'intensité circulatoire entre un pays et l'autre, est un premier indicateur important des formes d'expérience migratoire. Or l'enquête révèle que, dans les quatre zones d'étude, les investissements productifs sont plus importants chez les familles à forte circulation (sont comptabilisées ici les migrations de tous les membres de la famille), relation plus nettement marquée pour la Bolivie (fig. 2).

Figure 2.
Familles avec investissement productif en fonction du nombre de voyages.

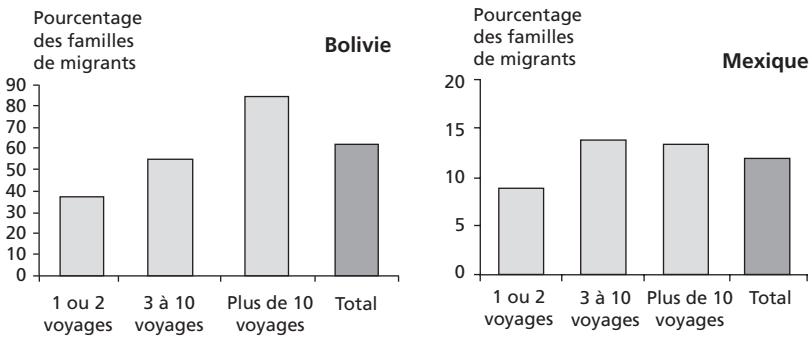

Source : enquête Parmi, 2002.

Figure 3.
Familles avec investissement productif en fonction de la durée migratoire familiale.

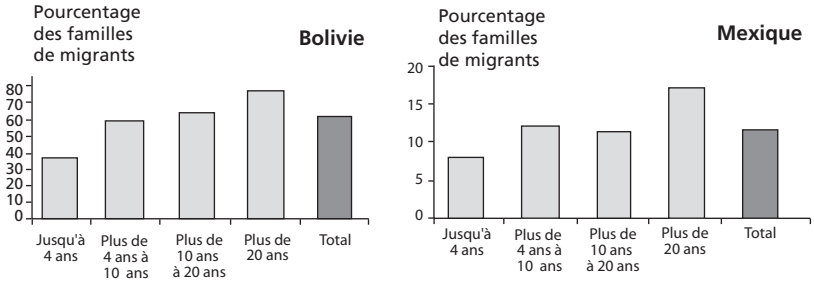

Source : enquête Parmi, 2002.

L'expérience migratoire, mesurée par les durées migratoires familiales[14], ne joue pas sur les capacités de transfert en tant que telles. Par contre, elle interfère sur leurs modes d'usage : la part des foyers boliviens n'ayant réalisé aucun investissement dans leur lieu d'origine diminue à mesure que les durées augmentent. Au Mexique, la relation est moins visible, bien que l'absence d'investissement caractérise les plus courtes durées migratoires (jusqu'à quatre ans). La figure 3 montre que, pour les deux pays, la part des familles ayant réalisé des investissements productifs augmente avec la durée migratoire familiale. Ces données viennent contrecarrer l'idée selon laquelle plus le migrant prolonge son expérience migratoire, plus le relâchement des liens au lieu d'origine est probable.

Au total, les enquêtes indiquent donc une nette corrélation entre logiques d'usage des transferts et expérience migratoire, que ce soit en termes de durée ou de répétitivité. Ce lien renvoie au rôle fondamental des « compétences migratoires » car, de toute évidence, l'acquisition de savoir-faire au fil de séjours successifs à l'étranger, la connaissance progressive des lieux, des conditions et des opportunités, tant professionnelles (stabilité du travail, meilleurs salaires) que résidentielles, la consolidation de réseaux tendent à favoriser les chances d'insertion rapide et efficace dans

[14] La « durée migratoire familiale » est le temps cumulé à l'étranger de la totalité des membres migrants d'une famille.

les lieux d'accueil, et donc les capacités d'épargne et de transferts monétaires. Au-delà du « savoir » mais aussi du « pouvoir » circuler[15], l'âge du migrant est de toute évidence un facteur de probabilité accru d'usage productif des transferts, dans la mesure où les capacités de capitalisation augmentent à mesure que le migrant avance dans son cycle de vie. Cette relation est particulièrement vérifiée pour la Bolivie.

Pluriactivité et stratégies plurielles d'investissements productifs

Les itinéraires des migrants boliviens et mexicains, mis à jour par les entretiens, confirment le lien entre investissements productifs et expérience migratoire longue, rythmée d'une intense circulation. Qui plus est, certaines logiques d'investissements productifs mettent en évidence des stratégies originales de création de micro-entreprises et de diversification des activités, facteurs de profonds changements dans les localités de départ.

Au Mexique, les investissements dans les services ou le commerce sont largement plus fréquents qu'en Bolivie. Certains investissements de migrants mexicains dans le commerce (ameublement, matériaux de construction, textile, alimentation) témoignent d'initiatives originales, inscrites dans le temps long des trajectoires migratoires. Par ses nombreux séjours aux États-Unis, Jésus, migrant d'Urireo âgé de 69 ans, a amélioré sa maison, acheté un véhicule, pris un compte-épargne assurance maladie ; il a surtout ouvert un petit commerce au village (épicerie de quartier) tenu par sa femme. Ces cas ne sont pas rares au Mexique. Quelques initiatives de ce type, très marginales toutefois, ont été identifiées en Bolivie comme celle d'Elva à Toco, partie travailler trois ans dans les ateliers textiles de Buenos Aires, pour implanter à son retour un petit point de restauration dans son village.

[15] Selon nos enquêtes, plus de la moitié des Boliviens étaient en situation légale lors de leur dernière migration (disposant d'un permis de résidence ou nés dans le pays) et seulement 15 % ont circulé sans papiers. Au Mexique, par contre, plus de la moitié des migrants se trouvaient en situation illégale (70 % à Urireo). Cela traduit, de toute évidence, le contrôle migratoire beaucoup plus restrictif aux États-Unis qu'en Argentine. Dans les deux pays, en revanche, les enquêtes montrent le même lien direct entre statut légal des migrants et intensité de la circulation.

Le développement des services de transport lié à la migration est un phénomène observé dans les deux pays. En Bolivie, et plus spécifiquement dans la région rurale de Cochabamba, l'achat de véhicules est lié au développement du « taxi-brousse ». Selon Carlos : « la plupart des migrants qui réussissent à épargner de l'argent s'achètent une voiture pour faire taxi collectif. Ils travaillent un peu ici, puis embauchent des chauffeurs et repartent en Argentine ou ailleurs » (Toco). Le transport, comme forme de diversification des activités rurales liées à la proximité urbaine, est l'un des impacts importants de la migration dans cette région, surtout pour les jeunes générations qui ne veulent pas ou n'ont pas les terres pour s'engager dans l'activité agricole.

Au Mexique, la « motorisation » des familles dans les espaces d'émigration est un phénomène encore plus visible. Nombreux sont les migrants qui ramènent un véhicule des États-Unis (voiture, camionnette, 4x4), profitant des coûts d'achat moins élevés dans le pays voisin. Certains en font un usage domestique, d'autres en tirent une marge financière par la revente. Comme en Bolivie, l'achat d'un véhicule facilite les conditions de travail de la famille dans le lieu d'origine, en particulier pour le transport de marchandises ou de produits agricoles.

Au Mexique, certaines activités de services impulsées par la migration sont directement reliées au système migratoire, comme l'établissement d'agences de change et de transfert de devises. Miguel, 35 ans, a une trajectoire migratoire ascendante sans doute assez exceptionnelle. Après avoir vécu près de 25 ans aux États-Unis (de 10 à 35 ans), il s'est marié dans le village de son enfance, à Urireo, et a investi dans des agences de transfert des devises permettant aux migrants du village de ne plus passer par les agences dominant le marché et de bénéficier de moindres coûts de transaction. Il a ouvert des agences de part et d'autre de la frontière, et couvre ainsi l'espace migratoire des Urireños. « Aux États-Unis, j'ai ouvert mes propres agences pour que les gens du village puissent envoyer directement leur argent. Pour l'instant, j'ai des agences à Rochel en Illinois, à Four Valley en Georgie, à West Palm Beach en Floride et à Calamasu dans le Michigan. Je vais en ouvrir d'autres à Aurora en Illinois et au Colorado. Ici, à Salvatierra et à Urireo, j'en ai deux. Tout ça, je l'ai fait avec l'argent que j'ai épargné. »

Dans certains cas, l'usage des transferts de la migration peut prendre des formes plurielles, très abouties, combinant dépenses de subsistance quotidienne, de confort et investissements productifs de différentes natures. La variabilité des activités professionnelles et la pluriactivité dans le lieu d'origine caractérisent très souvent ce type de migrant, tout comme leur intense circulation migratoire maintenue sur un temps long. Celle-ci est d'ailleurs facilitée, dans bien des cas, par le statut légal du migrant aux États-Unis ou en Argentine (permis de résidence ou citoyenneté).

La trajectoire d'Amélia représente probablement un des cas les plus significatifs du multi-investissement et de la logique d'entrepreneuriat. Démarrant son parcours migratoire en 1973, à l'âge de 23 ans, elle en est venue à partager son temps de vie entre les États-Unis (Texas) et Urireo (double résidence). Tout en maintenant une intense circulation, elle continue à gérer au village, avec son époux, un élevage de porcins et de volailles relativement important, ainsi que des activités agricoles (2,5 ha). Parallèlement à la mise en location de biens immobiliers aux États-Unis et au Mexique, un commerce informel de fripes, achetées aux États-Unis et vendues au village, constitue son activité principale. Ainsi, les stratégies économiques d'Amélia et de sa famille sont aujourd'hui entièrement organisées autour d'un système de circulation et de résidence bi-polaire, les États-Unis jouant le rôle d'espace « ressource » où sont puisés les moyens productifs générateurs de revenus dans le lieu d'origine.

Ces logiques de pluri-investissements productifs prennent souvent une forme improvisée, proches du système de « débrouille ». Francisco, migrant d'Urireo (fig. 4), développe une stratégie de multi-activités grâce à l'épargne de la migration, en cherchant à maintenir une activité agricole et d'élevage tout en faisant fructifier son capital dans l'immobilier ou encore en faisant du trafic de biens divers. « J'ai acheté des terrains pour faire construire, j'en ai cinq pour l'instant. Je vais les vendre ou peut-être les louer, je verrai. J'ai aussi un élevage de vaches. Des États-Unis, j'ai aussi ramené plusieurs voitures, deux camionnettes, des télévisions, des appareils ménagers que je revends ici ».

Plus minoritaires, les logiques plurielles d'investissement sont cependant lisibles en Bolivie. L'investissement productif privilégie cependant la construction d'un patrimoine foncier, lié à la fonction économique et agricole de la terre, mais également à sa voca-

Figure 4.
Trajectoire migratoire de Francisco, 36 ans en 2002 (Urireo, Mexique).

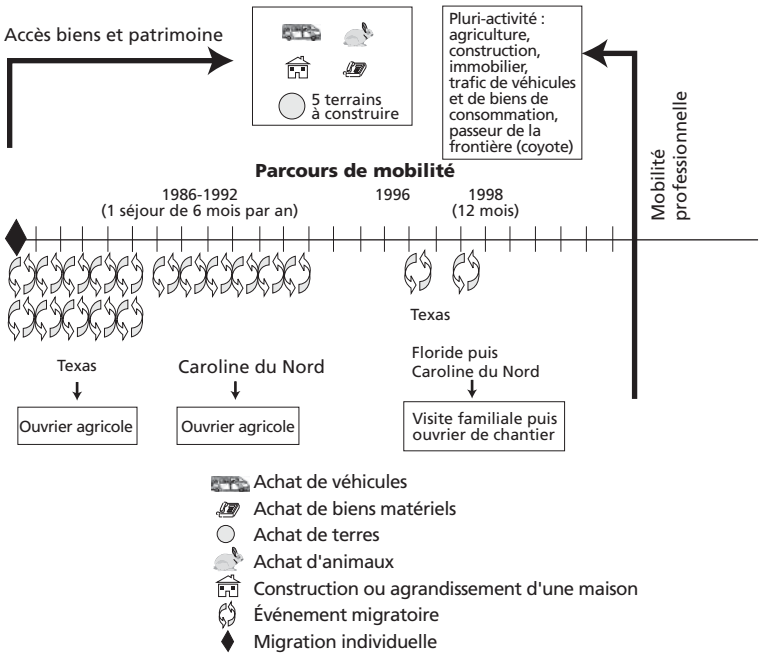

tion identitaire et symbolique. La plupart du temps, les transferts fonciers obéissent à une redistribution de la terre entre migrants saisonniers ou temporaires et migrants plus durablement installés à l'étranger (ceux qui partent vendent à ceux qui restent). Parallèlement aux investissements fonciers, la migration constitue pour les agriculteurs un vecteur d'innovation culturale. Le développement de la culture maraîchère sous serre ou encore l'introduction de la culture de l'ail, qui ont démarré dans les années 1990 à Tupiza, sont le résultat d'un transfert de compétences et de savoir-faire acquis en Argentine. Ces processus se sont traduits par une réelle dynamique de développement local, des prises d'initiatives et des formes d'auto-organisation des populations, parfois relayées par les actions des ONG.

Certains investissements répondent à des logiques de diversification et de pluriactivité familiale, comme à Toco : « Les deux hectares de terres que j'ai, je les ai achetés avec mon travail en Argentine comme ouvrier dans la construction et comme menuisier. Ici les gens ont l'habitude d'acheter des terres quand ils peu-

Figure 5.
Trajectoire migratoire de Camillo, 41 ans (Tupiza, Bolivie).

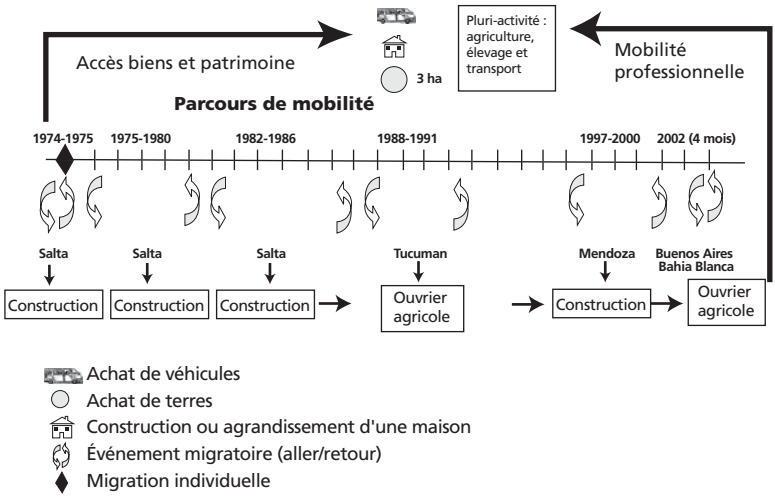

vent. Récemment, j'ai aussi acheté un tracteur avec un autre du village, que nous louons. Mon fils lui a pu s'acheter un taxi. Avec tout ça, la famille arrive à vivre » (Teofilo, Toco).

De même à Tupiza, la trajectoire de Camillo (fig. 5) qui, au cours de son parcours migratoire a expérimenté plusieurs lieux de destination et différentes activités professionnelles, s'inscrit dans un véritable processus d'ascension socio-économique. « Grâce à la migration, j'ai fait étudier mes enfants, acheté une maison, des terrains et des véhicules. Avec une petite camionnette achetée en Argentine, j'ai commencé à travailler comme transporteur de passagers à Tupiza. Il n'y avait rien ici. Du coup, les gens ont commencé à aller vendre leurs produits à la ville avec ma camionnette. Alors, je suis reparti travailler en Argentine et j'ai acheté un vieil autobus. Et maintenant, j'utilise la camionnette pour aller à Santa Cruz vendre l'ail qui est produit ici. Trois personnes travaillent avec moi. J'ai avancé comme ça, grâce à l'Argentine » (Camillo, de la zone de Tupiza).

Conclusion

Ainsi les migrants expérimentés, organisant souvent leur vie autour d'une migration circulaire, réussissent leur parcours d'as-

cension socio-économique, tout en maintenant un ancrage dans leur espace d'origine où ils sont des acteurs clefs du développement local par la création d'activités nouvelles. La relation entre intensité de la circulation migratoire et usage productif des transferts exprime ici la force des liens maintenus avec le lieu d'origine et la dimension stratégique des pratiques bipolaires de mobilité.

Ces observations conduisent à nous interroger sur l'amplification des migrations et la complexification des systèmes de mobilité, où la circulation prend désormais une dimension structurelle dans nombre de régions (ZAHNISER, 2000 ; MA MUNG *et al.*, 1998 ; CHAREF, 1999). Autrement dit, les formes amplifiées de circulation migratoire, et plus largement l'émergence de logiques transnationales entre l'ici et l'ailleurs, constituent-elles une « chance » de développement pour les régions de départ ? L'étude comparative entre le Mexique et la Bolivie tend à montrer que, au-delà des contextes régionaux, la circulation des migrants, par la mise en réseaux de liens et de lieux que l'expérience produit et que les statuts de légalité favorisent, augmente les probabilités de retombées positives sur les espaces locaux (tant en termes de volume des transferts que d'investissements productifs).

Ce constat, qui appelle de toute évidence de sérieux approfondissements, renvoie à un questionnement plus large sur la portée actuelle des politiques restrictives à la libre circulation des individus et de frein à la mobilité. Car la singularité de ces individus expérimentés, dotés de capacités d'investissements productifs, ne doit pas nous faire omettre la réalité d'autres migrants, sans doute les plus nombreux, dont la mobilité prend un caractère souvent aléatoire et difficile du fait de leur clandestinité dans les lieux de travail aux États-Unis ou en Argentine. Soumis aux aléas du marché du travail, à des situations de précarité et de non-droit (travail non déclaré, absence de couverture sociale, bas salaires) et aux risques des passages de la frontière, ils expriment souvent les difficultés qu'ils ont à épargner, et du même coup à investir dans leur village dans d'autres domaines que leur logement ou la consommation quotidienne.

En d'autres termes, il paraît difficile de concevoir un développement soumis aux aléas de la migration. Les transferts monétaires de la migration constituent, certes, un enjeu majeur tant pour les sociétés locales et les familles que pour les institutions financiè-

res nationales ou internationales, les pouvoirs publics et la société civile (associations, ONG, organisations du secteur privé, etc.). Ces flux offrent un appui vital pour des millions de foyers dont les effets multiplicateurs sur les économies rurales et régionales sont incontestables (OROZCO et LAPOINTE, 2003 ; PAPAIL, 2002 ; DURAND *et al.*, 1996). De même, le rôle des migrants « qui réussissent » dans la génération de nouvelles activités au sein des espaces d'origine constitue un fort potentiel pour d'éventuelles mesures de canalisation des transferts, *via* les politiques publiques, les collectivités territoriales ou les acteurs privés, visant à l'impulsion du développement local.

Mais prendre en compte les transferts de la migration nécessite d'aller au-delà de la dimension strictement économique et financière. Fondés sur l'absence du migrant et la séparation des familles, ces transferts représentent aussi un coût social, affectif et psychologique très élevé (TERRY, 2005). Ils révèlent également les fractures des économies nationales comme ils signifient la fuite du capital humain (ALTAMIRANO RUA, 2005). Par ailleurs, pour qu'un effet des retours de la migration sur le développement local et régional soit tangible, encore faut-il que les tissus socio-économiques des espaces de départ soient potentiellement réceptifs d'initiatives entrepreneuriales. Cela suppose un véritable accompagnement des politiques publiques (GARCIA ZAMORA, 2002) beaucoup plus qu'une imposition « par le haut » des modes d'usage des transferts individuels ou familiaux (LOZANO ASCENCIO, 2005 b).

En dernière analyse, les retombées monétaires de la migration ne peuvent se substituer à aucun modèle de développement des territoires ruraux, et plus largement nationaux. S'il n'est pas réfutable que ces transferts font aujourd'hui pleinement partie de la dynamique économique des régions émettrices, les impacts que nous observons en Bolivie et au Mexique ne peuvent justifier le désengagement des politiques publiques et (ou) de l'aide au développement. Les processus de développement appellent, pour le moins, un encadrement des formes d'investissement. De ce point de vue, les migrants ne sont pas dupes, comme l'atteste un entretien collectif en Bolivie : « Avec l'argent de l'Argentine, on améliore nos maisons. On met aussi de l'argent dans l'agriculture. La zone change beaucoup. Le gouvernement sait qu'ici les gens

vivent de l'Argentine. Et ça lui convient. Nous supportons parce que les gens ici sont habitués à s'en aller quand l'argent manque. Mais l'Argentine ne résoudra pas le manque de crédits, de terres, de routes, d'écoles ».

Références bibliographiques

ALARCON R., 2000 – *Home Town Associations and Money Remittances in Mexico (Reporte de Investigación)*. Colef, Tijuana, México.

ALTAMIRANO RUA T., 2005 – « Transnationalismo y remesas : el caso peruano ». *In* Sela : *Migraciones y remesas en America Latina y en el Caribe : los flujos intraregionales y los determinantes macroeconómicos* : 111-248.

BALAN J., 1992 – « The Role of Migration Policies and Social Netwoks in the Developement of a Migration System in the Southerne Cone ». *In* Kritz *et al.* : *International Migration System. A global Approach*, New York, Oxford, Clarendon Press IUSSP.

CANALES A., 1999 – Periodicidad, estacionalidad, duración y retorno. Los distintos tiempos en la migración México-Estados Unidos. *Papeles de Población*, 5 (22) : 11-41.

Cesop, 2004 – *Migración y remesas familiares : conceptos y perspectiva comparada*. Centro de Estudios Sociales y de Opinión Pública, 35 p.

DURAND J., MASSEY D., 2003 – *Clandestinos. Migración Mexico-Estados Unidos en los albores del siglo XXI*. Mexico, Miguel Angel Porrúa/Univ. de Zacatecas, 207 p.

DURAND J., PARRADO E., MASSEY D., 1996 – Migradollars and development: a reconsideration of the Mexican case. *International Migration Review*, 30 (2) : 423-444.

GARCIA ZAMORA R., 2002 – *Los retos actuales de la teoría del desarrollo*. Red International de migración y desarrollo. *www.migración y desarrollo.org*

GARCIA ZAMORA R., 2003 – *Migración, remesas y desarrollo local*. Universidad Autónoma de Zacatecas, 271 p.

LOZANO ASCENCIO F., 2000 – « Experiencias internacionales en el envio y uso de las remesas ». *In* Tuirán Rodolfo (coord.) : *Migración Mexico-Estados Unidos. Opciones de política*, Consejo Nacional de Población, Mexico : 146-166

LOZANO ASCENCIO F., 2005 a – « Tendencias actuales de las remesas de migrantes en America Latina y Caribe : una evaluación de son importancia económica y social ». *In* Sela : *Migraciones y remesas en America Latina y en el Caribe : los flujos intraregionales y los determinantes macroeconómicos* : 25-60.

LOZANO ASCENCIO F., 2005 b – Migración, remesas y desarrollo en América Latina y el Caribe. *L'Ordinaire Latino-Américain,* n° 200-201 : 149-158.

MARTÍNEZ PIZARRO J., 2003 – Panorama regional de las remesas durante los años noventa y sus impactos macrosociales en América Latina. *Migraciones internacionales*, 2 (5) : 40-76.

OROZCO M., 2005 – « Remesas hacía America Latina y el Caribe: cuestiones y perspectivas acerca del desarrollo ». *In* Sela : *Migraciones y remesas en America Latina y en el Caribe : los flujos intraregionales y los determinantes macroeconómicos* : 61-109.

OROZCO M., LAPOINTE M., 2003 – « Migrations, envois de fonds et secteurs rural en Amérique latine ». *In* : *Convergence : mouvements d'intégration régionale*, Coopération Sud, Pnud : 88-104.

PAPAIL J., 2002 – Migrations internationales, transferts monétaires et investissements dans les milieux urbains du Centre-Ouest mexicain. *Autrepart*, 23 : 89-105.

SASSONE M. S., 2002 – *Geografías de la exclusión. Inmigración limítrofe indocumentada en la Argentina. Del sistema-Mundo al lugar.* Tesis de Doctorado, Buenos Aires, 745 p.

Sela (Sistema Económico Latinoamericano), 2005 – *Migraciones y remesas en America Latina y en el Caribe : los flujos intraregionales y los determinantes macroeconómicos*. Sela, novembre, Caracas, 248 p.

TERRY D.F., 2005 – Para mejorar el impacto de las remesas en el desarrollo. *Foreign Affairs En Español*, Julio-Septiembre, 5 (3).

VARGAS LUNDIUS R., 2004 – *Remittances and rural developement.* Discussion Paper, Latin America and Carribean Division, Ifad, 24 p.

WIEST R., 1984 – « External dependency and the perpetuation of temporary migration to the United States ». *In* Jones R. (ed.) : *Patterns of Undocumented mirgration. Mexico and the U.S.,* New Jersey, Rowman & Allanheld : 111-135.

ZAHNISER S., 2000 – « One border, two crossings: Mexican migration to the United States as a two-way process ». *In* Foner, Rumabaud, Gold (eds.) : *Immigration research for a new century*, New York, Russell Sage Foundation : 242-271.

Chapitre 11

Circuits, projets migratoires et envois d'argent des migrants mexicains du Veracruz

Francis MESTRIES

In memoriam Vania Salles

La migration massive du Veracruz aux États-Unis est récente, d'environ une dizaine d'années et a été provoquée par la crise économique de ses principales productions (hydrocarbures, pétrochimie, industrie sucrière, café), affectées par la dérégulation et l'ouverture de l'économie, et le retrait des investissements de l'État dans ces branches. La stagnation a aussi touché d'autres secteurs de l'industrie et de l'agriculture, dominées par le capital privé, comme le textile, les agrumes et l'élevage bovin.

La migration a aussi été stimulée par la demande de main-d'œuvre pour les marchés du travail du Nord du pays, tels que les industries sous-traitantes de la frontière et les exploitations agro-exportatrices du Nord-Ouest, qui disposent de réseaux recruteurs dans la région, sous couvert d'agences de voyages. En outre, aux États-Unis les entreprises agricoles du tabac, les agro-industries et les secteurs de la construction et des services du Sud-Est recrutent un nombre croissant de migrants au titre des programmes légaux de travailleurs temporaires ou grâce aux réseaux de passeurs de migrants illégaux embauchés avec de faux papiers.

L'accélération du phénomène migratoire du Veracruz est telle, du fait de la globalisation des marchés et des communications mais aussi de l'organisation de réseaux lucratifs qui relient les marchés du travail des États-Unis aux réserves de main-d'œuvre du Mexique rural, qu'en dépit de la jeunesse du phénomène, des indices de phase migratoire avancée s'observent déjà. Ainsi, les communautés perdent le contrôle de leur dynamique migratoire (SAYAD, 1999), les flux se composent de plus en plus de jeunes célibataires et l'émigration affecte aussi les villes qui naguère attiraient les migrants ruraux pendulaires. Les envois d'argent deviennent le revenu principal de l'économie paysanne et la vie des communautés se restructure autour de la migration (SAYAD, 1999). De plus, la durée des absences s'allonge considérablement et les nouveaux migrants ne passent plus par l'étape de la migration temporaire cyclique ; ils deviennent des « débutants permanents » (MINES, 1981) du fait des risques et des coûts élevés du franchissement de la ligne depuis le resserrement du filet frontalier. Des phénomènes « d'expulsion familiale » s'observent aussi tels l'émigration des femmes (21,5 % du flux du Veracruz en 2000), de jeunes filles, veuves, mères célibataires qui partent à la recherche d'un emploi, illégalement ou avec un visa temporaire, ou encore de femmes mariées qui partent rejoindre leur mari, avec ou sans leurs enfants. L'émigration féminine peut annoncer l'apparition de ce l'on a pu appeler des communautés « filles » dans quelques villes américaines qui servent de « nids protecteurs » à ces migrantes. La migration tend ainsi à devenir permanente, plus autonome de ses lieux d'origine, qui risquent de se dépeupler si elle se généralise.

Notre préoccupation centrale est de discerner les tendances de cette vague migratoire : s'agit-il d'une migration circulaire liée à une crise conjoncturelle (du café) ou, au contraire, d'un exode rural qui mènera à long terme à l'abandon de l'agriculture, de la communauté ou du pays ? Nous analysons, tout d'abord, par le biais d'entretiens auprès de migrants de retour, l'étape de leur cycle de vie, leur situation patrimoniale, leurs motivations et projets migratoires, la durée et fréquence de leurs séjours á l'étranger. Dans un deuxième temps, nous nous attachons à une typologie des trajectoires distinctes de migrants, issus de communautés aux traditions migratoires différentes, au travers de leurs circuits migratoires, leurs filières et leurs passeurs. Nous nous

penchons ensuite sur le rôle des filières pour l'obtention d'un emploi et d'un logement aux États-Unis, mais aussi sur celui des entreprises d'embauche d'intérimaires. La section suivante met en relation les montants et usages des envois d'argent des migrants avec la phase migratoire de la communauté émettrice, l'étape du cycle familial, et la trajectoire et projet de vie du migrant. Finalement nous interrogeons la perception de la migration par ses acteurs : s'agit-il d'une migration avec retour ou d'une diaspora définitive ? Ce travail s'appuie sur des entretiens réalisés auprès de sept migrants de quatre communautés caféières en 2004[1] et sur des données d'enquêtes menées antérieurement dans des communautés du même bassin caféier de Coatepec, dans le centre du Veracruz (MESTRIES, 2003, 2006).

Cycle de vie, motivations et projet migratoire

De nombreuses études démontrent que la décision d'émigrer correspond à une étape du cycle de vie des individus ou des foyers paysans (MASSEY *et al.*, 1991). Au moment de la formation de la famille, les membres dépendants (jeunes enfants, femmes en âge de procréer) sont plus nombreux que les travailleurs, ce qui nuit à l'équilibre travail/consommation et oblige le chef de famille à intensifier son travail sur sa parcelle. Lorsque celle-ci ne lui permet pas d'obtenir les revenus suffisants, il doit utiliser d'autres stratégies de production en s'employant hors de son exploitation ou en émigrant à l'intérieur du pays ou à l'étranger (OLIVEIRA et SALLES, 1989). La migration, pendant cette période de la vie, est également un moyen de se constituer un patrimoine, d'acquérir une maison ou une parcelle, ce qui permet de prendre, après le mariage, son indépendance vis-à-vis des parents, surtout pour les fils aînés qui ne peuvent pas hériter selon le modèle méso-américain[2] (CÓRDOVA, 2005).

[1] Palmarejo, Chavarrio et La Tinaja, commune de Emiliano Zapata, et Chiltoyac, commune de Xalapa, capitale de l'État de Veracruz.

[2] Selon ce modèle, c'est le fils cadet qui hérite de la terre.

Dans les enquêtes effectuées dans les communautés de la région (Chiltoyac et Vista Hermosa en 2001 et 2003, Monte Blanco, municipe de Teocelo et La Tinaja), les migrants sont les fils des personnes interrogées, des hommes jeunes, le plus souvent mariés (un tiers seulement de célibataires), ayant une charge familiale élevée avec des enfants (de deux à quatre). Il y a peu de femmes parmi les migrants (11 %), même si, dans certaines communautés, elles représentent le quart des migrants à la recherche d'un travail en tant que chef de famille correspondant à un processus plus récent (MESTRIES, 2003). La majorité des migrants sont propriétaires de leur maison et de leur parcelle avant de partir, à l'exception de quelques jeunes sans patrimoine qui vivent chez leurs parents, même après le mariage.

Les motivations des migrants sont d'abord de caractère économique : la recherche de travail, les bas salaires, le faible prix du café, les besoins familiaux, les dépenses de santé et d'éducation des enfants. Les motivations invoquées en deuxième lieu sont la construction d'une maison et le paiement de dettes urgentes. Avoir des dettes à la banque est une cause importante de migration :

« La Banque rurale[3] m'a prêté de l'argent pour acheter du bétail, mais peu de temps après le prix du café a chuté ainsi que celui des tomates et je n'ai plus pu payer. J'avais également des dettes auprès de particuliers et il ne me restait plus qu'à vendre ce que j'avais. Si je devais donner un conseil, je dirais à celui qui ne possède qu'un terrain : ne demande pas un crédit parce qu'ils vont te prendre le peu que tu as » (René G., migrant, 35 ans).

Par ailleurs, bâtir sa propre maison est l'aspiration de ceux qui, étant mariés, vivent chez leurs parents et désirent fonder leur foyer. Les enquêtes ont montré qu'un tiers des migrants possèdent un plan d'épargne ou un projet « ancré » dans la communauté au moment de leur départ : 49 % de ceux-ci veulent construire leur maison, 22 % payer leurs dettes et 11 % acheter un terrain agricole et du bétail. Au-delà de la survie, il s'agit d'une migration dont les objectifs impliquent un retour sans qu'il soit envisagé d'autres voyages. Mais un nouveau départ s'impose parfois, surtout si les conditions économiques locales, en particulier liées au prix du café, ne changent pas.

[3] Banque nationale de crédit rural.

Les premières migrations coïncident avec le début de la crise mondiale du café (1998-1999) et le phénomène s'amplifie en 2000-2003 lorsque les cours sont au plus bas. Ces migrants n'ont voyagé qu'une ou deux fois aux États-Unis à cause des difficultés et du prix du passage. Les migrants illégaux tendent à rester plusieurs années car ils ne peuvent aller et venir chaque année : seules deux des personnes interrogées sont restées moins d'un an, toutes les autres sont restées entre trois et cinq ans car ils avaient des dettes à rembourser ou devaient acheter une maison. Les plus jeunes sont ceux qui restent le plus longtemps. Il s'agit donc d'une migration temporaire de longue durée : l'enquête réalisée à La Tinaja et à Monte Blanco révèle que 59 % des migrants n'ont voyagé qu'une seule fois, mais 86 % sont restés deux ans ou plus et 72 % résident encore dans le pays voisin (MESTRIES, 2006). Seuls les travailleurs légaux dont les frais sont payés voyagent chaque année[4].

Les phases de la migration, les réseaux et l'organisation du voyage

La migration internationale des sans-papiers réclame beaucoup d'argent, d'information et d'organisation pour traverser la frontière. Tous n'ont pas accès à cette logistique : les réseaux migratoires, élément crucial de la migration, sont plus développés dans les communautés ayant une longue tradition de migration et chez les familles ayant déjà vécu cette expérience. Le réseau est ce qui détermine le coût et la facilité du passage de la frontière, l'embauche et le type d'emploi aux États-Unis, l'hébergement et le transport des migrants sur place.

La plupart des communautés enquêtées ont une histoire migratoire récente (entre 5 et 6 ans) et des réseaux migratoires, mais elles n'ont pas encore de communauté « fille » aux États-Unis, ce qui

[4] Dans le cadre des programmes de travail temporaire H2-A pour les travailleurs agricoles et H2-B pour les travailleurs non agricoles non qualifiés, autorisés par le ministère du Travail U.S. et gérés par les patrons américains sans supervision des autorités mexicaines.

rend la migration illégale hasardeuse et coûteuse. C'est le cas de La Tinaja, Palmajero, Chavarrio et dans une moindre mesure de Chiltoyac qui a déjà dix ans d'expérience[5]. En revanche, dans d'autres communautés comme à Monte Blanco, la migration a débuté dans les années 1960 : des femmes sont allées travailler à Los Angeles et y ont attiré leurs familles. Actuellement, plusieurs familles de ce village y sont installées et ont obtenu la résidence (NUÑEZ, 2005). Elles forment un réseau fiable qui aide la migration massive depuis la fin des années 1990. Leurs lieux de passage sont donc urbains (Tijuana), le coût est de 1 000 à 1 500 dollars seulement pour le passeur, alors que les quatre autres communautés citées doivent passer par le désert, affronter de longues marches, la faim, la soif et les bêtes sauvages, payer entre 1 600 et 2 500 dollars avec le risque d'être refoulés ou abandonnés par le passeur.

Selon notre enquête, la majorité des migrants de la région ont financé eux-mêmes leur voyage. Dans 32 % des cas, ce sont des parents résidents aux États-Unis qui ont payé, et 81,5 % des candidats à la migration ont dû emprunter à des usuriers locaux en laissant en gage les papiers de leur maison ou de leur parcelle. Les sommes empruntées vont jusqu'à 2 000 dollars, avec un taux d'intérêt variable pouvant atteindre 15 % par mois (MESTRIES, 2006). Il leur faut, dans le meilleur des cas, entre 3 et 6 mois pour rembourser, mais ils risquent de perdre leurs biens s'ils sont déportés, ne trouvent pas de travail ou n'arrivent pas à franchir la frontière. Notons que l'usure a toujours existé dans les zones caféières de Veracruz pour le financement des cultures, mais elle a repris de la vigueur avec la disparition des crédits bancaires et l'extension de la migration (NAJAR, 2003). Il existe une relation étroite entre le coût du passage et le montant des prêts sollicités. Les tarifs des passeurs sont passés de 1 500 dollars en moyenne en 2000, à 1 800 puis sont montés jusqu'à 2 400 dollars en 2004 (60 % d'augmentation). Cette augmentation a de fortes incidences sur les sommes envoyées aux familles et tend à prolonger les séjours. Certains obtiennent des prêts familiaux sans intérêts ou bien vendent du bétail ou un véhicule pour ne pas emprunter.

[5] « Une femme de cette localité qui émigra en 1990 à New-York emmène 4 à 5 jeunes et leur obtient un job à chaque retour dans sa communauté » (Duran Delfino, Chiltoyac, 1/11/04).

Nous avons trouvé un cas où la personne a perdu une parcelle mise en gage pour obtenir un prêt usurier.

Les passeurs sont de la région de Xalapa et ils sont connus de tous. D'autres résident aux États-Unis et sont contactés par des parents qui vivent là-bas. Les lieux de passage sont presque toujours le désert du Sonora (Agua Prieta, Sonoyta, Naco) et parfois le Tamaulipas (Nuevo Laredo, Reynosa) et le Chihuahua (Ciudad Juarez) en traversant le Rio Bravo ou le canal. Un migrant « pionnier » parle des dangers lors du passage dans le désert d'Arizona : « Si tu n'arrives pas à suivre le groupe, tu restes là et tu meurs » (Israel G., migrant, 55 ans).

Pour résumer, trois types de trajectoire migratoires se différencient : celle des migrants pionniers qui s'endettent pour se lancer dans l'aventure migratoire, traversent la frontière en courant des risques sérieux, voyagent dans des conditions difficiles, risquent d'être déportés et doivent errer aux États-Unis comme des vagabonds avant de trouver du travail. Celle des migrants qui voyagent avec l'appui de réseaux, bénéficient d'un moyen plus fiable de traverser la frontière et sont en relation avec des parents vivant aux États-Unis qui les financent. Ils ont un lieu d'arrivée sûr, un logement, du travail, etc., et disposent d'un capital social et humain (expérience) qui rend la migration plus supportable. Celle des migrants légaux qui, malgré des dépenses excessives pour les formalités, sont assurés d'avoir un emploi, de pouvoir rentrer chez eux et ont certaines garanties de réembauche. Cependant, leurs séjours sont de plus en plus courts, huit mois la première fois et six mois la dernière, et l'obtention des visas est de plus en plus aléatoire.

Circuit migratoire, conditions de vie et de travail

Les réseaux migratoires et les conditions du marché du travail secondaire (PIORE, 1979) dans lequel s'insèrent les Mexicains illégaux sont les principaux éléments qui déterminent la circulation des migrants dans l'Union américaine et leur trajectoire professionnelle. Les États du Sud-Est (la Georgie, les Carolines, la Floride, etc.) sont devenus demandeurs de main-d'œuvre bon

marché pour leurs industries agroalimentaires et leur agriculture. Les élevages de volailles et l'industrie du poulet, les usines décortiqueuses de crabe, les compagnies de nettoyage et de jardinerie, les fabriques de pièces automobiles et l'hôtellerie sont les secteurs d'embauche les plus fréquents. La population mexicaine augmente donc très vite en Georgie, Caroline du Nord, Floride, Virginie, alors que ces États ne comptaient jusqu'à peu qu'une faible proportion de Mexicains. Les habitants de l'État de Veracruz sont très sollicités car ils ont la réputation d'être dociles et travailleurs, à tel point qu'on va les chercher sur place en envoyant des agents recruteurs. La situation géographique de Veracruz, proche du sud-est des États-Unis, facilite également les flux migratoires vers cette région (MESTRIES, 2003).

Les destinations sont fort variables, mais la majorité se retrouve dans trois grandes régions : les Grands Lacs (Chicago, Milwaukee, Indiana), la Californie et le Nevada à l'ouest, et le Sud-Est (Georgie, Caroline du Nord et du Sud, Floride et Texas). Selon notre dernière enquête, les migrants de Monte Blanco vont à Los Angeles, où la plupart travaillent dans des fabriques de pièces automobiles et à Las Vegas. Ceux de La Tinaja vont à Atlanta, Georgie, et un petit nombre va en Floride et en Caroline du Nord. À Atlanta, ils ont trouvé une source de travail dans les entreprises de désamiantage des maisons et des édifices publics car la loi interdit maintenant l'utilisation de ce matériau cancérigène. Ceux de Chiltoyac se dirigent vers les Grands Lacs pour travailler dans l'industrie métallurgique. Chaque communauté crée des réseaux qui établissent des circuits et offrent des possibilités d'emplois, ce qui entraîne une spécialisation des lieux de migration et de travail.

La majorité des migrants travaillent comme ouvriers dans l'industrie, en deuxième lieu dans les restaurants et les hôtels et, dans une moindre mesure, comme employés de ménage chez les particuliers ou dans la construction. Peu travaillent comme ouvriers agricoles. Cependant, les migrants de Veracruz ont de plus en plus de mal à obtenir du travail. En effet, dans de nombreuses communautés, les réseaux ne sont pas encore assez solides du fait de la jeunesse du phénomène migratoire, de la récession économique et de la restructuration industrielle aux États-Unis : des milliers de migrants partent pour les États-Unis au péril de leur vie, alors que les entreprises qu'ils recherchent migrent vers le Mexique. La perte

d'emplois est surtout sensible dans les zones fortement industrialisées comme la Virginie, la Caroline du Nord et l'Illinois.

Le manque de stabilité de l'emploi oblige les habitants de Veracruz à se déplacer d'un lieu à un autre, ce qui fragilise les réseaux migratoires : « nous sommes arrivés sans connaître personne et nous sommes restés six mois sans travail, ce n'est pas si facile. Je connais beaucoup de monde qui emmène des gens là-bas, mais qui ne leur trouve pas de placement et les migrants doivent attendre aux coins des rues que passent des « gringos » qui leur donnent du travail. Mais c'est moche, ce ne sont pas des boulots sûrs. Ce qui est bien, c'est avoir un travail depuis ici. Finalement, par l'intermédiaire de ma sœur qui était coiffeuse là-bas, en parlant avec un client, j'ai trouvé un travail dans une entreprise qui élimine l'amiante. Nous avons été les premiers, mes frères et moi à trouver ce « job » et maintenant il y a plus de gens d'ici qui partent y travailler. C'est une chaîne. Je gagnais 10 dollars de l'heure, même sans papiers. C'est un travail dur au début, il y a beaucoup de poussière bien que l'on travaille avec de l'eau et des masques » (René G.).

Lorsque les migrants n'ont pas de réseaux familiaux ou amicaux, ils s'adressent à des entreprises de recrutement qui les placent sans leur exiger de statut légal : « là-bas, ils vous envoient à une agence qui vous trouve un travail un jour, et un autre le lendemain. À Milwaukee, celui qui cherche du travail dans les grandes usines se présente à l'agence. Lorsque les usines ont besoin de monde, la compagnie se charge de t'envoyer sur place, te paye le transport même si tu es illégal. Il suffit d'avoir de faux papiers (la « mica » et la « Sécu ») que tu trouves pour 100 dollars » (Jaime T. migrant). Ces entreprises d'intérim procurent une main-d'œuvre flexible et un paravent aux industries qui embauchent des illégaux.

De fait, le système de sous-traitance de l'embauche des émigrés illégaux est un des principaux mécanismes de liaison entre les marchés du travail industriel et agricole et la main-d'œuvre récemment arrivée aux États-Unis. Certaines entreprises envoient même des agents recruteurs à Veracruz : « parfois, ils t'envoient depuis ici lorsqu'ils veulent que tu fasses un travail particulier. C'est une entreprise de transformation de poulet, un abattoir. C'est très dur, beaucoup de gens arrivent, mais peu supportent. Un membre de ma famille y a travaillé jusqu'à perdre ses ongles parce qu'il fait très chaud là-bas dedans. C'est en Georgie » (Miguel G., migrant).

Les salaires sont variables, et le secteur d'activité et le poste occupé sont plus importants que le statut légal de l'émigré. Dans le cadre du programme de travail temporaire légal H-2B, le travail de jardinier est mal payé (entre 5,75 dollars de l'heure en 2000 et 7 dollars en 2004). En revanche, le travail de désamiantage est payé de 9 à 10 dollars de l'heure, même pour les clandestins. Les emplois dans les services et les restaurants, quant à eux, sont rémunérés 8 dollars de l'heure.

Beaucoup d'émigrés ont deux emplois, un le jour, l'autre la nuit pour faire des heures supplémentaires : « j'ai eu des boulots de 40 à 70 heures par semaine, dès le début et durant 9 mois et demi. Je commençais à 8 heures du matin et sortais à 16 heures 30. L'autre travail commençait à 17 heures et je sortais vers minuit, parfois 3 heures du matin » (Eusebio B.).

Outre ces horaires épuisants pour économiser et envoyer des mandats à leur famille, les emplois trouvés par les travailleurs mexicains sont souvent sales, dangereux et exténuants : triage des ordures, fonderies, désamiantage, plongeur, etc. Ce sont toujours des emplois « subalternes » et à faible niveau de qualification, que les Américains refusent de faire, les trouvant dégradants, mal payés et sans perspective d'ascension professionnelle. Auparavant, ces emplois laborieux étaient occupés par les Afro-américains.

Il faut souligner la mobilité des émigrés mexicains dans le pays d'accueil, dans le cas des pionniers comme de ceux qui s'appuient sur un réseau. Ces déplacements correspondent aux détours qu'il faut faire pour franchir la frontière, aux chemins suivis par les passeurs, à la recherche d'emplois mieux payés et aux exigences de flexibilité des entreprises.

Les réseaux servent aussi à trouver un logement chez des parents, amis ou personnes originaires de la même région pour réduire les frais de loyer qui sont très élevés aux États-Unis : « Entre gens d'ici on s'aide, lorsque quelqu'un arrive et qu'il n'a pas de travail. Lorsque je suis arrivé, on nous a dit, et tous faisaient comme ça : Toi pour le moment, tu ne vas pas participer aux frais de la maison, et tu vas avoir à manger jusqu'à ce que tu gagnes de l'argent. Ensuite tu paieras ta part, mais jusque-là nous allons t'aider » (Noé G., migrant).

Les envois d'argent : du moyen de subsistance à la « caisse d'épargne »

Les envois d'argent des travailleurs émigrés mexicains ont atteint la somme colossale de 16,6 milliards de dollars en 2004, 24 % de plus qu'en 2003. Ils représentent la deuxième entrée de devises du pays, plus que l'investissement étranger et les revenus du tourisme, 78 % du montant des pétrodollars qui sont la première source de devises, selon la Banque du Mexique (El Sol de Mexico, 2005). Selon le Conapo[6], ils constituent presque la moitié des revenus des foyers qui les reçoivent et, ces dernières années, chaque envoi était de 320 dollars en moyenne (Reforma, 2005). Malgré la grande quantité d'argent qui arrive dans le pays, les envois mensuels par famille ne dépassent guère deux fois et demie le salaire minimum. S'ils ne viennent pas compléter d'autres revenus au sein du ménage, ils ne permettent guère l'épargne.

Les envois d'argent sont essentiellement « un fond salarial qui, en tant que tel, est utilisé principalement pour la consommation, et la reproduction matérielle du foyer » (CANALES et MONTIEL, 2004 : 149). Cette fonction est confirmée par le fait que les foyers receveurs au Mexique sont des familles nombreuses sans chefs de familles ou avec une femme à la tête, ne bénéficiant que d'une faible couverture de santé, et dont les revenus d'autre provenance sont faibles. Il y a peu de travailleurs par famille, les foyers étant en phase de construction avec des enfants en bas âge, ou composés de membres vieillissants qui ne peuvent plus travailler. Ces conditions empêchent donc d'investir les envois d'argent dans une activité productive (CORONA, 2000). On estime que 70 % ou 80 % de ces envois d'argent servent aux dépenses quotidiennes des familles et, avec la crise économique, la part destinée à la subsistance aurait augmenté (LOZANO, cit. par Cornelius, 1993). L'utilisation des envois d'argent dépend de plusieurs facteurs. Elle est liée à la phase migratoire dans laquelle se trouve la communauté d'origine : plus la migration est ancienne, plus l'utilisation est diversifiée. Elle

[6] Consejo Nacional de Población.

dépend également du type d'emploi de l'émigré : plus l'emploi est stable, plus les envois d'argent sont importants. Enfin, elle dépend des réseaux migratoires et de leur maturité, de la nature des liens entre les migrants et leur communauté d'origine (CEBADA, 1995). Lors de la première phase de la migration, cet argent sert aux nécessités de base de la famille. Dans la deuxième phase, les besoins vitaux étant couverts, il est destiné à d'autres besoins essentiels comme le logement. Dans une dernière phase, il va à l'investissement productif et à l'urbanisation des villages (DURAND, 2000).

Bien que la migration soit un phénomène récent à Veracruz, puisqu'impulsée à partir des années 2000, les envois d'argent ont déjà représenté plus de 700 millions de dollars par an, soit 5 % des remises au niveau national. Nos entretiens font état de montants très variables selon les familles : de 400 ou 600 dollars à 1 000 ou 1 500 par mois. Les écarts sont considérables entre les pionniers et les migrants de seconde génération. De même, entre le premier et le deuxième voyage, car les migrants ont alors un emploi plus stable.

Un migrant « novice » raconte : « En me sacrifiant, je me serrais la ceinture, ne mangeais rien, pas même un soda dans la rue car je ne gagnais que 195 dollars par semaine. J'arrivais à envoyer 300 dollars tous les quinze jours » (Miguel G.).

L'envoi de l'argent se fait par l'intermédiaire d'entreprises de transfert de fonds qui se sont multipliées aux États-Unis et se font concurrence pour attirer les clients. Les émigrés recherchent l'option la moins chère comme American Transfer qui fait payer 10 dollars pour chaque envoi de 1 000 dollars. L'argent arrive 20 minutes plus tard et peut être touché dans les grands magasins comme Wal-Mart. Les banques sont également économiques, mais il faut avoir sa carte consulaire et, pour un envoi de plus de 1 000 dollars, la banque vérifie l'identité du client émetteur. Le coût de la transaction représente au niveau national environ 10 % du montant total des envois. Les intermédiaires les plus chers sont Western Union et sa contrepartie mexicaine les magasins de meubles Elektra.

Les envois d'argent servent principalement aux dépenses quotidiennes des familles, y compris les frais médicaux pour les parents et l'éducation des enfants. Ensuite, ils permettent de construire une maison, surtout dans le cas des jeunes migrants, d'acheter des biens durables et de payer ses dettes. Ils sont aussi utilisés, dans une moindre mesure, pour les travaux de la parcelle. Les écono-

mies que les migrants rapportent avec eux ne sont pas très importantes, entre 250 et 600 dollars. Néanmoins, certains parviennent à ramener plus d'argent et faire des investissements productifs, achat d'une camionnette, de porcs, de vaches, d'une petite parcelle ou arrivent à couvrir les frais élevés de la production de primeurs. Ils pourraient investir dans l'entretien de leur champ de café si le prix retrouvait un niveau attractif dans la durée.

En général, les migrants ont un plan d'épargne orienté vers un projet de constitution d'un patrimoine : bâtir son foyer et investir dans une activité productrice. Cette attitude démontre leur attachement à la terre et à la communauté. On observe davantage d'investissements dans des activités productives dans les communautés de grande tradition migratoire, car les migrants ont déjà satisfait leurs objectifs immédiats : payer leurs dettes et construire leur maison, et parce que les familles reçoivent plus d'argent. À Monte Blanco, 44,4 % des familles reçoivent entre 2 000 et 5 000 pesos par mois, alors qu'à La Tinaja, 33 % seulement des foyers qui reçoivent de l'argent, touchent plus de 2 000 pesos par mois (MESTRIES, 2006). Les premières investissent notamment dans la fabrication de meubles de bambou.

Cette différence se traduit aussi par la présence d'associations de migrants qui font des envois collectifs pour améliorer les services publics et l'aspect de leur village. À Monte Blanco, un club communautaire constitué d'émigrés installés à Los Angeles (ville où se sont multipliés les clubs de migrants issus de tout le Mexique) a mis en place, au village, un service de santé (achat d'ambulance, dispensaire). En revanche, la localité de La Tinaja ne connaît pas de tels processus, n'ayant pas de « communauté fille » installée aux États-Unis (MESTRIES, 2005).

Conclusion

La migration des habitants de l'État de Veracruz est une migration avec retour car, malgré la féminisation croissante des flux, ce sont encore majoritairement les hommes qui se déplacent, laissant leur famille au village. La principale raison du retour est le désir de revoir la famille mais aussi la réalisation du projet migratoire,

au-delà de la subsistance quotidienne : payer une dette, construire une maison, acquérir des terres, etc. À ce titre, la migration des hommes jeunes, en train de fonder un foyer ou bien encore célibataires, constitue une stratégie de concrétisation « d'un projet patrimonial » (LÉONARD et *al.*, 2004).

On l'a vu, le volume des remises monétaires et leurs modes d'usage au lieu d'origine varient considérablement selon la phase migratoire des communautés, selon la trajectoire des émigrés, qu'ils soient novices, expérimentés ou aidés par des réseaux. L'usage de l'argent de la migration (dépenses quotidiennes, construction d'une maison, remboursement d'une dette ou investissements productifs) répond à des phases du cycle vie des individus et des familles. Il dépend aussi de l'ancienneté de la migration au sein des communautés, du degré de maturité et de structuration des réseaux migratoires qui conditionnent la difficulté et le coût du processus migratoire. La plupart des communautés migrantes du Veracruz ne disposent pas encore de réseaux consolidés, ni d'une grande accumulation de capital social et humain. Les migrants doivent alors s'endetter pour financer leur voyage, affronter les dangers du passage et les difficultés de la recherche d'un emploi. Ce sont, de ce fait, les familles des communautés marquées par une tradition migratoire ancienne qui sont les plus à même d'investir dans des activités productives, dans l'équipement urbain et les services publics de leur localité, grâce aux associations d'émigrés qui organisent le financement.

Joue également sur l'incitation au retour le fait que la migration illégale est souvent une expérience trop dure que l'on ne veut pas vivre à nouveau. Le migrant rural sans papier doit s'adapter à un environnement urbain et à un travail industriel avec ses horaires et sa discipline, aux lois et aux coutumes de ce pays étranger qu'il doit respecter d'autant plus qu'il est un illégal. Le danger des contrôles migratoires est réel, pas seulement près de la frontière, et l'émigré doit limiter son existence au travail et à la maison, vivant à moitié enfermé.

Ainsi, la migration rurale internationale du Veracruz demeure, pour l'instant, une migration en noria et circulaire ; les liens affectifs et familiaux, la nostalgie de la terre natale et les racines culturelles, la solitude et la vie clandestine, la précarité de l'emploi, le coût élevé du voyage et ses dangers constituent de puissantes for-

ces centripètes qui ancrent les migrants dans leurs lieux d'origine (BUSTAMANTE, 1997). Se pose, toutefois, la question des futures générations. Les représentations sociales de la migration sont ambivalentes. Car, même lorsque le projet de vie de la majorité est centré sur leur communauté et leur métier d'agriculteur, nombreux sont ceux qui partent avec l'idée du « rêve américain », l'espoir d'une mobilité sociale, la perspective d'ouverture d'un nouvel horizon existentiel, de l'aventure. Le mythe envahit l'imaginaire collectif des communautés rurales. Et, par le mensonge collectif qui nourrit les illusions sur les bienfaits de la migration et que les migrants reproduisent pour gagner du prestige auprès de leurs compatriotes de la communauté, la migration se perpétue, s'étend et se reproduit elle-même car elle est « contagieuse » (SAYAD, 1999). Les migrants ne sont plus les mêmes qu'avant leur départ, et sans le vouloir, ils subissent les processus progressifs de changement culturel qui se traduisent par des tendances à l'individualisme (SAYAD, *op. cit.*). C'est le cas en particulier des jeunes qui perdent leur attachement à la terre et au métier d'agriculteur, surtout s'ils n'ont pas de patrimoine en héritage, et qui sont parfois les proies de l'alcool, de la drogue et de comportements anti-sociaux. La migration présage ainsi de profonds changements économiques, sociaux et culturels dans les communautés rurales en modifiant les valeurs et les normes familiales et communautaires.

Références bibliographiques

ALARCÓN R., 1988 – « El proceso de norteñización: impacto de la migración internacional en Cabinda, Mich. ». *In* Calvo T., López G. (coord.) : *Movimientos de población en el occidente de Mexico*, Zamora, Mexique, Colegio de Michoacán/Centre d'études mexicaines et centraméricaines : 337-358.

BUSTAMANTE J., 1997 – *Cruzar la línea: la migración de México a Estados Unidos*. México. Fondo de Cultura Económica, 384 p.

CANALES A., MONTIEL I., 2004 – Remesas e inversión productiva en comunidades de alta migración a Estados Unidos: el caso de Teocaltiche, Jalisco. Colegio de la Frontera Norte, Tijuana, Mexique, *Migraciones Internacionales*, 3 (2).

CEBADA C., 1995 – Nuevas experiencias de financiamiento en el centro de México (suroeste de Guanajuato). *Cuaderno del CIC-SUG,* 4, Universidad de Guanajuato, Mexique.

CÓRDOVA R., 2005 – « Migración internacional en el centro de Veracruz: globalización, crisis agrícolas y su impacto en los grupos domésticos ». *In* : *Recomposiciones regionales*, *sociales, políticas y culturales en el mundo actual,* México, Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco, Groupe de recherches sur l'Amérique latine/université P. Mendés France, Grenoble, France.

CORONA R., 2000 – « Monto y uso de las remesas en México ». *In* Tuirán R. (coord.) : *Migración México-Estados Unidos: opciones de política*, México, Secretaría de Gobernación, Consejo Nacional de Población, Secretaría de Relaciones Exteriores.

DURAND J., 2000 – « Origen es destino: redes sociales, desarrollo histórico y escenarios contemporáneos ». *In* Tuirán R. (coord.) : *Migración México-Estados Unidos: opciones de política,* México, Secretaría de Gobernación, Consejo Nacional de Población, Secretaría de Relaciones Exteriores.

LÉONARD É., QUESNEL A., DEL REY A., 2004 – De la comunidad territoriale al archipiélago familiar en el sur del estado de Veracruz. *Estudios Sociológicos*, 22 (66), Colegio de México, Mexique.

LOZANO F., 1993 – Bringing it back home. Remittances to Mexico from migrant workers in the United States. *Monograph in US-Mexican studies,* 37, Center for US-Mexican Studies, University of California, San Diego, EUA.

MASSEY D., ALARCÓN R., DURAND J., GONZÁLEZ H., 1991 – *Los ausentes: el proceso social de la migración internacional en el occidente de México*. México, Alianza Editorial, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (Serie Los noventas).

MESTRIES F., 2003 – Crisis cafetalera y migración internacional en Veracruz. Tijuana, Colegio de la Frontera Norte, *Migraciones Internacionales*, 5.

MESTRIES F., 2006 – Los pequeños productores de café en Veracruz entre la migración internacional y la diversificación de cultivos. México Universidad Autónoma Metropolitana-Azcapotzalco, *Sociológica*, 60.

MINES R., 1981 – Developing a community tradition of migration to the United States: a field study in rural Zacatecas and California settlement areas. *Monographs in US-Méxican Studies,* 3, San Diego, Universidad de California. EUA.

NAJAR A., 2003 – El reino de la Migra y de los « polleros ». *Masiosare*, 304, *La Jornada*, 19 octobre, México.

NÚÑEZ C., 2005 – « La experiencia migratoria reciente en los poblados rurales veracruzanos hacia Estados Unidos: reconfiguración de las identidades campesinas en espacios transnacionales ». *In* : *Recomposiciones regionales, sociales, políticas y culturales en el mundo actual*, México, UAM-Xochimilco, Gresal/univ. Mendés France, Grenoble, France.

OLIVEIRA O. DE, SALLES V., PEPIN M., 1989 – *Grupos domésticos y reproducción cotidiana.* México, Colegio de México/Miguel Angel Porrúa.

QUESNEL A., 2003 – « Poblamiento, regulaciones agrarias y movilidad en el sur de Veracruz ». *In* Léonard É., Quesnel A., Velásquez E. (coord.) : *Políticas y Regulaciones agrarias,* México, Ciesas/IRD/Miguel Angel Porrúa : 41-71.

Chapitre 12

L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabé en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires

Alain BONNASSIEUX

La situation des Burkinabé en Côte d'Ivoire[1], environ 2,3 millions sur une population de 16 millions d'habitants s'est gravement détériorée depuis 1999 dans le cadre des troubles qu'a connus ce pays. Selon les estimations, plus de 600 000 Burkinabé ont été contraints de retourner dans leur pays. La plus grande partie de ces migrations de retour se sont produites après le démarrage, en septembre 2002, de la rébellion qui contrôle le Nord et une partie de l'Ouest du territoire ivoirien. Mais, bien que le territoire ivoirien soit toujours divisé et que les tensions restent élevées entre les forces antagonistes, beaucoup de Burkinabé sont repartis[2], quitte à faire face à de nombreuses

[1] Ce texte sur l'évolution des migrations des Burkinabé en Côte d'Ivoire est le résultat de la réalisation d'enquêtes de terrain et de la collecte de témoignages en Côte d'Ivoire et au Burkina, ainsi que de l'analyse de la production scientifique sur le sujet sur une longue période (1978-2006).

[2] Un accord conclu dans le cadre d'une médiation organisée par Blaise Compaoré, le président du Burkina Faso, en mars 2007 entre le président ivoirien Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, l'ex-responsable des rebelles, a conduit à la formation d'un nouveau gouvernement dirigé par celui-ci et au démarrage effectif d'un processus de réunification du pays. Parmi les mesures prises, la circulation et l'intégration des Burkinabé ont été facilitées par la suppression de la carte de séjour dont le contrôle donnait lieu à de nombreux abus.

difficultés pour regagner les zones où ils étaient installés en Côte d'Ivoire. Cette volonté de repartir soulève plusieurs questions. Les unes concernent les problèmes de réinsertion auxquels ont été confrontés les membres de la diaspora burkinabé contraints de revenir d'urgence dans leur pays d'origine. D'autres portent sur la formation de la communauté burkinabé en Côte d'Ivoire, son insertion dans le pays, la place qu'elle occupe dans l'économie, particulièrement dans les zones de plantations cacaoyères et caféières dans la partie méridionale du pays. Enfin, certaines, en phase avec ces interrogations, portent sur la place et l'évolution des stratégies migratoires des Burkinabé, particulièrement l'accroissement de leur mobilité sur un espace transnational qui couvre les territoires du Burkina et de la Côte d'Ivoire et le rôle qu'elles exercent sur les mécanismes de reproduction et de promotion économique et sociale dans un contexte marqué par la précarité et l'incertitude.

Les difficultés de réinsertion des membres de la diaspora burkinabé

Les migrations de retour des Burkinabé ont toujours existé. Mais, à partir du début des années 1980, dans un contexte de ralentissement de la croissance en Côte d'Ivoire, due en grande partie à la chute du prix du cacao, la principale ressource du pays, la proportion des retours a progressé à cause de la réduction de la demande de main-d'œuvre burkinabé par les planteurs ivoiriens et de la hausse du chômage en milieu urbain. Ainsi de 1988 à 1992, les arrivées de Burkinabé en Côte d'Ivoire ont été équivalentes à leurs départs. La mutation opérée au cours de cette période a correspondu au renversement d'une tendance de longue durée, puisque depuis l'époque coloniale, suite notamment à l'abolition du travail forcé en 1946, il y a eu un net excédent des départs en Côte d'Ivoire. La crise économique et la baisse importante du niveau de vie dans le courant des années 1980 ont provoqué un rééquilibrage des flux migratoires avec les pays sahéliens.

La majorité des Burkinabé rentrés au pays y avaient gardé des attaches. Leur épargne a facilité la création d'entreprises urbaines ou

rurales. Les migrations de retour qui ont eu lieu dans les années 1980 sont intervenues à une période où il y avait encore des réserves foncières sur les nouveaux fronts pionniers agricoles dans l'Ouest. Le contexte était favorable pour négocier un accès à la terre sans limitation de durée avec les responsables de lignages autochtones. Les migrants, en raison de leurs moyens, ont joué un rôle important dans l'expansion des productions cotonnières, céréalières et maraîchères. Une partie des migrants issus du milieu rural se sont aussi réinstallés en ville, suite fréquemment à une expérience acquise par un travail dans le secteur informel en milieu urbain après un emploi de manœuvre dans l'économie de plantation. L'apport des Burkinabé revenus au pays a eu une incidence importante sur la croissance urbaine, notamment celle de Ouagadougou. Ils ont contribué à l'expansion du secteur informel, particulièrement dans le commerce et la construction de logements.

À partir de 1999, l'intensité et les caractéristiques des mouvements de retour au Burkina des ressortissants en Côte d'Ivoire ont profondément changé. Ils ont pris un caractère massif et sont intervenus très souvent dans l'urgence à cause de l'aggravation des différentes formes de violences contre les étrangers dans un contexte d'extrême tension politique et sociale, comme l'explique Sylvie Bredeloup dans la 2e partie de ce même ouvrage. Du fait des conditions dramatiques dans lesquelles ils se sont déroulés, les membres de la diaspora, qui avaient peu d'attaches dans leur pays d'origine et qui étaient démunis à leur arrivée, ont pris une part beaucoup plus importante qu'auparavant à ces mouvements de retour. Leur réinsertion a été délicate car beaucoup d'entre eux, nés en Côte d'Ivoire, y avaient tous leurs biens et ne connaissaient pas la région dont leur famille était originaire au Burkina. Certains étaient de père burkinabé et de mère ivoirienne, mais n'avaient pas eu accès à la nationalité ivoirienne. D'autres, installés en Côte d'Ivoire depuis plus de 20 ans y avaient un emploi stable et une nombreuse famille.

Dans les principales villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'arrivée massive de rapatriés sans ressources a fait exploser la demande des petits boulots. Leur prise en charge a été rendue plus difficile par l'accentuation de la pauvreté depuis quelques années en milieu urbain. Dans les zones rurales, les rapatriés ont été confrontés à de plus grandes difficultés d'insertion que par le

passé, à cause de la réduction des terres disponibles, notamment dans le bassin cotonnier de l'Ouest. Du fait de la saturation croissante de cette région, il y a une convergence des migrations internes et externes vers les provinces du Sud et du Sud-Ouest (ZONGO, 2003) qui présentent le plus de potentialités. L'acquisition de terres par les rapatriés de Côte d'Ivoire a contribué à accroître la valeur du foncier, ce qui a mis parfois en difficulté les migrants qui avaient pu s'installer auparavant sans contrepartie financière.

Les membres de la diaspora burkinabé, qui avaient fait l'apprentissage de rapports sociaux dans des environnements pluriethniques en Côte d'Ivoire, ont été confrontés à des problèmes d'insertion en milieu rural à cause de la rigidité des coutumes et de la prégnance du pouvoir des aînés. Chez les Mossi, une distinction est établie entre deux types de migrants, ceux qui sont partis pour ne plus revenir et ceux qui reviennent souvent. Les migrants qui sont partis définitivement et qui ont adopté les mœurs de la terre d'accueil, désignés sous le terme de « *Paweogo* », sont considérés comme « perdus » (DÉVERIN, 2004). La confrontation à l'austérité des modes de vie dans de nombreux villages s'est révélée souvent difficile du fait des habitudes acquises en Côte d'Ivoire où le niveau de vie est plus élevé. En ville aussi, le décalage entre les recettes des activités informelles et celles obtenues à Abidjan a contraint à réduire les prétentions en matière de consommation. Le dénuement des ressortissants de retour dans l'urgence a accru les problèmes de reconnaissance auxquels ils ont été confrontés dans des milieux où c'est la capacité à redistribuer argent et cadeaux au niveau de la parentèle et des proches qui confère un statut avantageux à celui qui revient.

D'une migration de main-d'œuvre à une migration d'établissement en Côte d'Ivoire

Du fait de leur enracinement en Côte d'Ivoire et des difficultés de réinsertion au Burkina, dès le début de l'année 2003, bien que la frontière entre les deux pays était fermée, des jeunes et des chefs

de famille, qui avaient mis femmes et enfants en sécurité au Burkina, ont pris des risques importants pour repartir. Ensuite, après la réouverture de la frontière en septembre 2003, les retours ont augmenté.

La présence des Burkinabé en Côte d'Ivoire est à appréhender en référence aux modalités sur le long terme de la formation de cette communauté dans ce pays et en mettant en évidence l'importance de son rôle dans l'économie.

D'après les chiffres du recensement de 1998, les Burkinabés sont 2,3 millions en Côte d'Ivoire. Les deux tiers vivent en milieu rural. Ils représentent un peu plus de la moitié de la population étrangère. Depuis le précédent recensement, bien que la part des étrangers ait légèrement diminué dans la population passant de 28 % à 26 %, le nombre et la proportion des Burkinabé se sont accrus. Cette évolution s'explique par la croissance naturelle de la communauté burkinabé plus que par les migrations vers la Côte d'Ivoire au cours de cette période.

Les Burkinabé sont deux fois plus nombreux que les Maliens, classés en second parmi les étrangers. La migration burkinabé, amorcée dès les années 1930, a été renforcée par des flux importants pendant plusieurs décennies. La composition de la communauté a profondément évolué, la part des familles ne cessant d'augmenter, ce qui a contribué de manière significative à son accroissement.

La migration des Burkinabé a démarré sous la contrainte à l'époque coloniale dans le cadre du travail forcé pour les travaux d'infrastructure de l'administration, les chantiers forestiers et les grandes exploitations agricoles des colons. C'est parce que la Haute-Volta[3] était nettement plus peuplée que la Côte d'Ivoire qu'elle a été démantelée de 1932 à 1947. La plus grande partie, l'Ouest, le Plateau central qui abritait les plus fortes densités sont devenues la Haute-Côte d'Ivoire. Le territoire voltaïque a été considéré comme un réservoir de main-d'œuvre pour l'expansion des activités dans les régions méridionales de la Côte d'Ivoire, riches et faiblement peuplées. De cette époque date la création de

[3] En 1984, la Haute-Volta est devenue le Burkina Faso.

plusieurs villages dans le centre de la Côte d'Ivoire qui ont des noms mossi. Parce que la situation de la main-d'œuvre était très dure, qu'elle était selon le témoignage des anciens, assimilée à du « bétail », beaucoup de jeunes ont déserté les villages pour échapper aux recrutements et sont partis en Gold Coast[4], où le régime du travail était plus libéral.

La migration des Burkinabé s'est accrue à partir de 1946, suite à l'abolition du travail forcé et dans un contexte de forte croissance de l'économie ivoirienne jusque dans les années 1970. Bien qu'une structure ait été créée pour organiser la venue de la main-d'œuvre, le Siamo[5], les migrants vont se rendre en Côte d'Ivoire pour la majorité en dehors des circuits officiels pour profiter des opportunités offertes par une économie en plein essor à une époque où leur force de travail est recherchée et où il est facile de changer d'emploi. Dans les années 1950, les migrants étaient pour la majorité des hommes jeunes qui gardaient des liens étroits avec le milieu d'origine et y retournaient régulièrement après avoir travaillé dans les zones d'économie de plantation, sur les chantiers forestiers et dans l'industrie et les services en ville. Après l'Indépendance en 1960, le régime d'Houphouet-Boigny qui fondait le développement du pays sur l'expansion des cultures de rente, cacao et café principalement dans les zones méridionales et forestières, a favorisé la venue des Burkinabé. Ils ont joué un rôle important dans la mise en valeur des potentialités de l'économie parce qu'ils étaient réputés bons travailleurs et qu'ils acceptaient de faibles rémunérations. En milieu rural, la présence massive de manœuvres burkinabé dans les zones d'extension des cultures de rente a réduit l'emploi de la main-d'œuvre familiale et contribué à la promotion d'une couche de moyens et grands planteurs ivoiriens qui ont scolarisé leurs enfants avec comme perspective pour eux un emploi salarié en ville. Pour fidéliser ces travailleurs étrangers mal payés, des portions de terre leur ont été concédées leur permettant de cultiver des produits vivriers pour leur alimentation. Dans les villes en plein essor, surtout Abidjan, les Burkinabé occupaient une forte proportion des emplois les

[4] Gold Coast : nom du Ghana sous la colonisation britannique.

[5] Siamo : Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre.

moins qualifiés et les plus durs dans l'industrie, la construction, les travaux publics et les services. Du fait de l'importance de leur migration, la population de la Côte d'Ivoire, nettement inférieure à celle de la Haute-Volta au moment de l'Indépendance, en 1960, la dépassait largement en 1980.

Au cours de cette période en Haute-Volta, la migration d'une partie importante des hommes jeunes, pour la majorité originaires des régions très peuplées du plateau Mossi et du Yatenga, a été le plus souvent organisée avec l'appui des chefs de familles pour contribuer à la reproduction d'unités familiales confrontées à un déficit de ressources à cause de la dégradation de l'environnement. La migration sur la côte était fréquemment perçue par les cadets comme un moyen d'avoir un revenu personnel et de se soustraire à la tutelle des aînés. Chez les Mossi notamment, elle se prolonge tardivement et limite l'accès aux responsabilités familiales et à l'autonomie économique.

Dans les années 1960 et 1970, alors que l'importance de la communauté burkinabé n'a cessé de progresser, les caractéristiques de la migration ont évolué. La mobilité de courte durée s'est transformée en une mobilité de longue durée et a abouti fréquemment à une installation définitive. D'une migration individuelle des jeunes hommes célibataires, on est passé progressivement à une migration collective à caractère familial (BALAC, 2002). La naissance d'enfants et l'ampleur des processus de regroupement familial ont contribué à la transformation de la migration de main-d'œuvre en migration d'établissement. La présence d'anciens et de parents qui avaient une situation stable en Côte d'Ivoire a favorisé l'élargissement et l'entretien de la migration. Pour les nouveaux arrivants, il était facile dans un premier temps d'être hébergé et de trouver de quoi survivre en travaillant pour un parent souvent sans percevoir de salaire. La forte emprise de réseaux burkinabé sur certains secteurs d'activités, comme le gardiennage, les emplois de personnel de maison, facilitait ensuite l'obtention d'un emploi rémunéré. Les situations n'étaient pas figées en cette période de croissance. Les jeunes qui commençaient d'abord comme manœuvres dans les plantations partaient ensuite fréquemment en ville pour y exercer des activités mieux payées et plus valorisées aux niveaux inférieurs du salariat.

Affirmation des positions de la diaspora burkinabé face à la récession

À partir de la fin des années 1970, la crise et la récession ont réduit ces possibilités de promotion. Bien que la communauté burkinabé ait été très affectée par la baisse du niveau de vie, notamment du fait de son exclusion croissante des emplois salariés du secteur industriel et commercial (BONNASSIEUX, 1987) et de la réduction des emplois domestiques suite à la diminution de la présence européenne, le taux d'activité des Burkinabé à Abidjan s'est maintenu à un niveau plus élevé que celui des Ivoiriens à cause de l'implication plus forte des hommes et des femmes dans les activités informelles du commerce et de l'artisanat (LE PAPE, 1997). L'extension de l'habitat spontané pour résoudre les problèmes d'accès au logement d'une proportion croissante des citadins a entraîné la prolifération des activités marchandes et artisanales. Elles ont été l'occasion pour des Burkinabé et leurs familles qui avaient de petits emplois dans l'informel, gardiens par exemple, ou qui avaient été licenciés de multiplier les sources de revenus à partir de l'exercice de plusieurs activités : fabrication de panneaux pour la construction de baraques, gestion d'une boutique, vente d'eau, location de logements (YAPI DIAHOU, 2000). Leur insertion dans le tissu de l'économie populaire abidjanaise, la solidité de leurs réseaux relationnels, le recours à une main-d'œuvre issue de l'environnement familial et ethnique et constituée de travailleurs non salariés ou rémunérés à la tâche ont favorisé l'expansion de leurs entreprises.

Encore plus en milieu rural, à une phase de crise profonde de l'économie de plantation, il y a eu une affirmation des positions des Burkinabé. Elle a eu lieu principalement dans le courant des années 1970 et 1980 sur les fronts pionniers agricoles du Sud-Ouest où les modes de mise en valeur étaient très différents de ceux des vieilles zones de plantations de l'Est. Dans celles-ci, les migrants occupaient des positions de manœuvres, de métayers, les planteurs autochtones gardant le contrôle des ressources foncières. La mise en valeur des fronts pionniers agricoles du Sud-Ouest s'est faite selon une logique à la fois de peuplement et de colonisation agraire avec une migration massive d'allogènes baoulé et d'étrangers bur-

kinabé, qui sont devenus nettement majoritaires dans des régions jusque-là peu peuplées. Ainsi, en 13 années, la population a été multipliée par 4 dans la zone de Soubré (BALAC, *op. cit.*). Le faible contrôle des autochtones sur la terre et le peu d'intérêt pour les activités agricoles de beaucoup de jeunes Ivoiriens attirés par des emplois salariés en ville ou dans le transport maritime, comme les Kroumen de la région de Tabou, ont favorisé la venue d'immigrants. Le mot d'ordre des autorités « la terre appartient à celui qui la travaille » a contribué a renforcer un mouvement amorcé depuis longtemps, qui consistait, pour sécuriser la main-d'œuvre étrangère dont l'apport était indispensable, à la rémunérer sous forme de cession de parcelles. Cela a entraîné un accroissement de la migration pour des raisons familiales dans les exploitations détenues par les Burkinabé où le recours à une main-d'œuvre domestique est la norme. Cette évolution s'est effectuée de manière discrète à cause du confinement par les paysanneries autochtones des immigrants en majorité mossi dans des campements de culture des zones forestières. Vivant à l'écart des villages, ils étaient peu visibles et leurs contacts avec les populations locales portaient essentiellement sur les activités agricoles (DEMBÈLE, 2002).

Cette expansion des positions des Burkinabé est intervenue à partir des années 1980 dans un contexte de fragilisation des positions des petits et moyens planteurs ivoiriens, dont le revenu a chuté avec la baisse des cours du cacao.

Les Burkinabé sont parvenus à mieux faire face à la crise de l'économie de plantation à cause de leurs capacités à mettre en œuvre des stratégies plus intensives en travail et sur le plan technique, par une utilisation plus fréquente d'intrants chimiques et d'insecticides que d'autres groupes d'agriculteurs. À la différence des planteurs nationaux qui avaient misé sur la scolarisation de leurs enfants pour qu'ils accèdent à des emplois salariés en ville, les Burkinabé en scolarisant moins leurs enfants, ont préservé les emplois domestiques. Le recours à une main-d'œuvre à faible coût, fondé principalement sur le travail des jeunes au sein d'unités familiales élargies et la mobilisation de réseaux de main-d'œuvre sur une base lignagère et villageoise et sur un espace transnational, a représenté un avantage important. Les épouses, surtout chez les agriculteurs mossi où la prééminence du mari est forte, ont concouru à ces processus d'intensification par leur

contribution à la production cacaoyère et au développement du vivrier marchand. De plus, les pratiques plus innovantes des immigrants en matière de préparation des sols, de sarclage, d'utilisation d'engrais, ainsi que l'extension des productions vivrières ont amélioré la rentabilité de leurs activités. Cela leur a permis de mettre en œuvre des stratégies plus offensives, notamment dans le domaine foncier à une période où les planteurs ivoiriens étaient contraints de décapitaliser et de réduire l'emploi de manœuvres salariés (BALAC et LÉONARD, 2005). Ainsi, dans le terroir de Bodiba dans la région d'Oumé, dans le Centre-Ouest, deux tiers des nouvelles exploitations entre 1973 et 1990 ont été créés par des Burkinabé et les exploitations qu'ils détenaient ont été systématiquement agrandies (CHAUVEAU, 1995). Ils sont parvenus aussi en s'appuyant sur des réseaux intra-communautaires à diversifier leurs activités au-delà de la production agricole : approvisionnement en intrants, commercialisation du cacao et du vivrier, crédit, location de terres et de logements dans les bourgs ruraux.

Enracinement et diversité des situations des Burkinabé en Côte d'Ivoire

Bien que la situation de la diaspora burkinabé se soit beaucoup détériorée ces dernières années, une partie de ceux qui sont rentrées dans l'urgence et beaucoup parmi ceux qui sont restés n'envisagent pas d'abandonner leurs exploitations agricoles et les activités informelles exercées en ville. Lorsqu'en juin 2004, 18 cars transportant des centaines de Burkinabé vers les régions cacaoyères ont été refoulés par l'armée ivoirienne à l'entrée de la partie du pays contrôlée par le pouvoir d'Abidjan, le convoyeur des passagers pour justifier leur entêtement à retourner coûte que coûte dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, malgré le prix très élevé du transport Ouagadougou-Gagnoa, les dangers encourus, les souffrances endurées, déclarait[6] : « Si quelqu'un persiste à entrer dans un feu d'où il vient de sortir, ce

[6] *Sidwaya* (30/6/2004), Trafic routier Burkina-Côte d'Ivoire : 18 cars refoulés de Bouaké, des passagers expliquent…

n'est pas par plaisir. Il est animé par une question de survie qui l'attire dans ce feu. Nous avons tellement d'intérêts en Côte d'Ivoire que nous ne pouvons rester longtemps ici ».

L'attachement des Burkinabé à la Côte d'Ivoire s'explique ainsi par la diversité des positions économiques qu'ils y occupent, l'ancienneté de l'installation d'une grande partie des membres de leur communauté et la faiblesse des liens avec un pays d'origine mal connu.

Au sein de la diaspora burkinabé, ce sont souvent les jeunes à la tête d'exploitations qui marchent bien, qui sont les plus déterminés à se battre pour défendre leurs intérêts. Ayant investi dans des exploitations qui rapportent parfois plusieurs millions par an, ils n'acceptent pas de partir sans rien comme nombre de leurs compatriotes chassés de la région de Tabou. Ils sont moins enclins à transiger que leurs aînés face aux exigences croissantes, notamment sur le plan financier, des autochtones, qui leur ont cédé des parcelles et sont considérés comme leurs tuteurs. Ces immigrants ont l'impression que leurs perspectives de réinsertion au pays sont très réduites, dans des régions qu'ils connaissent mal et qu'ils perçoivent comme confrontées à une sécheresse endémique.

De nombreuses familles burkinabé en Côte d'Ivoire depuis plusieurs générations n'ont plus d'attaches avec leur pays d'origine. Leur intégration dans le tissu social local est nettement plus forte que ceux qui sont arrivés récemment. C'est le cas des Burkinabé de la région d'Abengourou dans l'est du pays qui sont considérés comme de quasi-autochtones (TUJAGUE, 2004). Une grande partie de ces Burkinabé installés depuis longtemps en Côte d'Ivoire ne sont pas devenus Ivoiriens, parce qu'ils n'ont pas demandé à l'être avant la réforme 1972 qui a restreint les conditions d'accès à la nationalité ivoirienne en privilégiant le droit du sang par rapport à celui du sol. Une petite élite d'Ivoiriens d'ascendance burkinabé existe aussi. Certains de ses membres occupent des positions en vue dans plusieurs sphères, administration, secteur privé, sport, monde du spectacle, politique. La mise en scène d'une notion restrictive de « l'ivoirité », dans le cadre des polémiques soulevées par le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara à la présidentielle du fait de son origine en partie burkinabé, les a mis particulièrement mal à l'aise.

Mais la situation de beaucoup de jeunes Burkinabé, qui sont nés ou sont arrivés dans leur enfance en Côte d'Ivoire est précaire. En milieu rural, ils constituent souvent une main-d'œuvre à bon

marché sur les champs détenus par leurs parents. Leurs chances d'obtenir une parcelle à cultiver en compensation de leurs prestations sont nettement plus réduites que celles qu'avaient leurs aînés à cause du manque de terres disponibles. Ceux qui occupent des emplois de salariés agricoles faiblement rémunérés ont moins accès que leurs aînés aux lopins agricoles qui permettent de survivre grâce aux compléments alimentaires qu'ils procurent (ANOH *et al.*, 2005).

De nombreux jeunes de la diaspora burkinabé en milieu urbain ont des trajectoires marquées par le chômage, la violence, la recherche de petits boulots, les trafics pour survivre. Leurs références culturelles sont souvent proches de celles des jeunes Ivoiriens qui ont connu des années de « galère ». Ils parlent le nouchi[7] et apprécient les genres musicaux, Zouglou, Rap et Reggae, qui sont l'expression du malaise de la jeunesse et d'une culture contestataire dont l'écho dépasse largement les frontières ivoiriennes et qui est populaire aussi au Burkina Faso.

Bien que les possibilités de mobilité sociale se soient réduites à cause de la crise en Côte d'Ivoire, de nombreux membres de la diaspora burkinabé n'envisagent pas un retour dans le pays d'origine parce qu'ils ne connaissent presque rien du pays d'origine de leurs parents et y ont peu de liens. Parmi ceux qui ont conservé des attaches avec le Burkina Faso, la contribution des activités exercées en Côte d'Ivoire à la subsistance de leurs familles et à la scolarisation de leurs enfants au Burkina est un des facteurs qui incitent à rester dans ce pays.

L'accroissement de la mobilité sur un espace transnational face à l'incertitude

Les relations qui existent au sein de réseaux familiaux et lignagers sur une base transnationale, les transferts financiers qui se réalisent par leur intermédiaire, jouent un rôle déterminant dans les

[7] Argot parlé par les jeunes des quartiers populaires.

mécanismes de promotion et de reproduction sociale dans des contextes caractérisés par l'accroissement de l'incertitude. L'intensité de la circulation des migrants s'explique par l'ancrage de nombreux burkinabé sur un territoire qui englobe la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Ainsi, pour faire face aux problèmes rencontrés en Côte d'Ivoire et améliorer l'insertion au Burkina Faso, il y a eu un accroissement de la mobilité des hommes et des ressources dans un espace qui dépasse le cadre des frontières nationales (MARCHAL et QUESNEL, 1995). La mobilité s'est amplifiée dans le cadre de la mise en réseaux d'entreprises constituées par les familles des migrants. Dans un contexte de montée des tensions en Côte d'Ivoire, mais aussi des difficultés d'insertion au Burkina Faso, la mobilité dans un espace transnational est devenue un des facteurs les plus importants pour lutter contre l'insécurité économique et sociale. De nombreux retours au Burkina se sont effectués, sans rupture avec les zones de production cacaoyère ou caféière en Côte d'Ivoire, ni avec le milieu urbain ivoirien. Ainsi à Abidjan, à cause de la détérioration des conditions de vie, beaucoup de chefs de famille ont rapatrié femmes et enfants au Burkina Faso, tout en poursuivant des activités dans le secteur informel. Il y a eu une multiplication des lieux de production sur un espace transnational à partir de réseaux familiaux et villageois (BLION, 1996). Les achats de terres par des migrants se sont développés dans l'ouest du Burkina, principale zone d'expansion de la production cotonnière, ainsi que dans le bassin du Nakambé en même temps que la poursuite d'activités dans les zones de production cacaoyères en Côte d'Ivoire. Des migrants qui s'installaient au Burkina ont confié leur exploitation à un parent en Côte d'Ivoire (BREUSERS, 2003). Les ressources obtenues en Côte d'Ivoire ont été investies dans la création d'exploitations agricoles et d'activités dans le secteur informel. Dans le même temps, surtout dans les zones de plantation en Côte d'Ivoire, les exploitants burkinabé, pour maintenir et étendre leurs positions, ont eu recours à la main-d'œuvre familiale. Ils ont bénéficié ainsi que les exploitations ivoiriennes de l'apport d'une main-d'œuvre à faible coût, en partie constituée de jeunes de moins de 18 ans, fournie par des réseaux familiaux, villageois et de voisinage à partir de la région d'origine (BAZZI-VEIL et SIÈ, 2002).

Ces réseaux sont les acteurs de processus de mobilité qui fonctionnent depuis longtemps en dehors du contrôle étatique. La migration vers la Côte d'Ivoire s'est poursuivie, alimentée par les besoins de main-d'œuvre des Burkinabé, et aussi la soif d'aventure et le besoin d'argent des jeunes de familles pauvres et de leurs parents. L'emploi comme manœuvre dans les exploitations cacaoyères en dépit de la pénibilité des tâches et des risques encourus[8] est perçu par une partie des jeunes, sans perspective de travail rémunérateur au Burkina, comme un des seuls moyens de se constituer un capital pour monter une petite entreprise qui permet d'accéder à l'autonomie. Cette mobilité saisonnière et pluriannuelle des jeunes a contribué au maintien et à l'extension de la production des exploitations. Elle s'est déployée en fonction des besoins de main-d'œuvre, des calendriers des activités agricoles et des opportunités économiques sur trois types d'espaces, d'une part les zones forestières en Côte d'Ivoire, d'autre part les zones de savanes de l'ouest et du sud-ouest du Burkina Faso favorables à l'expansion des productions cotonnières, maraîchères et céréalières, enfin les terroirs saturés du plateau central d'où sont issus beaucoup de migrants. L'alternance du travail dans la plantation en Côte d'Ivoire et dans les champs au pays, dans la région d'origine et dans les zones de migration s'est accrue. L'amélioration des infrastructures de communication, notamment des systèmes de transport ainsi que les facilités de paiement accordées par les transporteurs aux migrants en déplacement ont favorisé cette mobilité.

Les obstacles à la mobilité du fait de la crise en Côte d'Ivoire ont été particulièrement ressentis au Burkina. Ils se sont matérialisés par l'accroissement du racket dont étaient victimes les travailleurs de retour de Côte d'Ivoire lors des contrôles formels et informels et l'augmentation des entraves à la circulation des jeunes et des transporteurs entre les deux pays. La fermeture des frontières pendant une année après le déclenchement de la rébellion en Côte d'Ivoire a constitué un problème très important pour le

[8] Pénibilité et risques liés notamment à l'importance des tâches de nettoyage, de défrichage, à la manipulation de pesticides ou d'engrais, ainsi qu'au paiement partiel de la rémunération fixée lors du recrutement du travailleur (informations recueillies par l'auteur à Bobo-Dioulasso en 2006).

Burkina à cause de son enclavement et de la dépendance par rapport à son voisin du Sud pour l'importation et l'exportation de marchandises. Les nombreuses interactions entre les économies ivoiriennes et burkinabé ont été mises en évidence à cette période. En Côte d'Ivoire, notamment dans les zones de production cacaoyère et caféière, des pertes importantes ont été enregistrées suite à l'abandon de certaines plantations par leurs propriétaires immigrés et faute de main-d'œuvre. Le départ de dizaines de milliers de Burkinabé et de nombreux Maliens a été d'autant plus ressenti que la dépendance de la production ivoirienne envers ces travailleurs, par la propriété directe, par le métayage ou par d'autres contrats de travail, s'est nettement accrue entre les années 1980-1983 et le début des troubles politiques en 2000. Les étrangers assurent près de 50 % de la production de cacao du pays. Alors que le tissu économique en Côte d'Ivoire s'est gravement détérioré depuis 2002, les investissements des agriculteurs burkinabé en travail et en soins manuels aux plantations jouent un rôle déterminant dans le maintien à un niveau élevé de la production de cacao, qui constitue la première ressource du pays (RUF et KONAN, 2005).

Cette complémentarité entre les économies et sociétés burkinabé et ivoirienne a été soulignée par les intellectuels et les politiques au Burkina[9]. Lors d'une intervention, l'universitaire Albert Ouedraogo, qui dirige l'ONG le Tocsin dont le rôle dans la réinsertion des rapatriés de Côte d'Ivoire a été important, faisait observer que les deux pays sont condamnés à fusionner ou à se détruire à cause de la complémentarité de leurs ressources et d'une histoire en grande partie commune au XXe siècle. Le conflit en Côte d'Ivoire et ses répercussions, à cause notamment des difficultés de réinsertion des membres de la diaspora, ont été le révélateur d'une communauté de destin avec le voisin du Sud, qui était jusque-là peu perçue par une large partie de l'opinion.

[9] Albert Ouedraogo, « Le Burkina et la Côte d'Ivoire condamnés à fusionner ou à se détruire », Sidwaya, 30/4/2004.
Youssouf Ouedraogo, ministre des Affaires étrangères, « Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire formaient un seul pays, ne l'oublions pas », *L'intelligent d'Abidjan*, 19/7/2004.

Force et limites des réseaux communautaires

La remise en cause de la pérennité de l'installation des agriculteurs burkinabé dans les zones d'économie de plantation a été un facteur déterminant de la détérioration des relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina. Du fait de l'extension de leurs positions, ceux-ci ont été les plus visés dans les conflits fonciers qui n'ont cessé de s'accroître dans le courant des années 1990 dans un contexte de raréfaction des réserves forestières dans les zones de fronts pionniers et de tensions entre aînés et cadets pour l'accès à la terre suite au retour dans les villages de jeunes citadins autochtones sans emploi. Ces derniers ont souvent repris aux Burkinabé les terres que leur avaient concédées leurs parents et qui n'étaient pas encore mises en valeur (IBO, 2006). L'instrumentalisation par une large partie de la classe politique des problèmes fonciers et d'emploi dans certaines branches du secteur informel a entraîné l'adoption de mesures particulièrement restrictives qui limitent l'accès durable à la terre et l'emploi des étrangers.

Ainsi, la loi de 1998 qui confère à terme la propriété de la terre aux Ivoiriens a eu pour effet de légitimer l'expulsion de milliers de Burkinabé des terres qu'ils exploitaient. Ces mesures, adoptées dans une période de surenchère nationaliste, sont liées aussi aux frustrations provoquées par le mode de fonctionnement des réseaux de la diaspora. Les bases essentiellement communautaires sur lesquelles l'essor de leurs activités est souvent fondé provoquent une ethnicisation croissante des processus de production de ressources qui sont source de clivages et d'affrontements. Cela est bien apparu dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, où en 2003 les tensions entre Ivoiriens et Burkinabé se sont accrues parce que ces derniers commercialisaient leurs productions agricoles sans passer par les coopératives créées par les autochtones. Les planteurs autochtones les ont accusés de ne pas participer au développement local, parce qu'ils restaient à l'écart de structures communautaires dont une partie des ressources servent à la création d'infrastructures collectives. Le repli sur des modes d'organisation endogène de commercialisation a contribué à une stigmatisation accrue des migrants déjà suspectés par les Ivoiriens de soutenir les rebelles (CHAUVEAU et BOBO, 2003).

Ces observations nous montrent que la question de la stabilité de l'insertion des Burkinabé dans les espaces où ils vivent en Côte d'Ivoire est en partie liée à leurs capacités à articuler leurs dynamiques à celles des sociétés locales. Les humiliations et les violences qu'ils ont subies ne favorisent pas la transgression des clivages communautaires. Mais cette perspective n'est pas hors de portée. Dans de nombreux espaces ruraux, l'entraide entre planteurs de différentes origines a souvent permis de résoudre des problèmes pour faire face à l'ampleur des travaux à effectuer dans les exploitations cacaoyères dans un environnement forestier où la végétation repousse vite. Lors des périodes de tensions, les relations anciennes de collaboration qui existent entre agriculteurs ivoiriens et burkinabé et responsables de communautés locales ont contribué à réduire les antagonismes.

Références bibliographiques

ANOH A., FASSASSI R., ADJAMAGBO A., 2005 – « Dynamiques familiales et solidarités communautaires ». *In* Léonard E., Vimard P. (ed.) : *Crises et recomposition d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire*, Paris Karthala : 217-259.

BALAC R., 2002 – « Dynamiques migratoires et économie de plantation ». *In* Tapinos G. P., Hugon P., Vimard P. (ed.), : *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXIe siècle*, Paris Karthala : 195-231.

BALAC R., LÉONARD É., 2005 – « L'achèvement du cycle pionnier et la crise du système agraire ». *In* Léonard É., Vimard P. : *Crises et recomposition d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire*, Paris Karthala : 149-214.

BAZZI-VEIL L., SIÈ K., 2002 – *Étude communautaire sur le travail des enfants dans les plantations cacaoyères de Côte d'Ivoire*. Organisation internationale du travail et Institution internationale d'économie tropicale, Abidjan, 105 p.

BLION R., 1996 – « Migrants internationaux de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme ». *In* Otayek R., Sawadogo F. M., Guingané J.-P. (ed.) : *Le Burkina entre démocratie et révolution (1983-1993)*, Paris Karthala : 133-155.

BONNASSIEUX A., 1987 – *L'autre Abidjan*. Paris Karthala, Abidjan Inades, 220 p.

BREUSERS M., 2003 – « La dynamique foncière et la poursuite d'une sécurité de subsistance dans la province du Sanmatenga, Burkina Faso ». *In* Kuba R., Lentz C., Somda C. N. (ed.) : *Histoire du peuplement et relations interethiques au Burkina Faso*, Paris Karthala : 41-58.

CHAUVEAU J.-P., 1995 – « Pression foncière, cycle domestique et crise économique, étude de cas en Côte d'Ivoire forestière ». *In* Blanc-Pamard C., Cambrézy L. (ed.) : *Dynamiques des systèmes agraires : terre, terroir et territoire : les tensions foncières*, Paris Orstom : 107-129.

CHAUVEAU J.-P., BOBO KOFFI S., 2003 – La situation de guerre dans l'arène villageoise. Un exemple dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. *Politique Africaine*, 89, Paris Karthala : 12-33.

DEMBÈLE O., 2002 – « La construction de la catégorie « étranger ». *In* Le Pape M., Vidal C. (ed.) : *La Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris Karthala : 123-171.

DÉVERIN Y., 2004 – « Facteurs culturels et représentations de l'espace en pays mossi ». *In* Dulucq S., Soubias P. (eds.) : *L'espace et ses représentations en Afrique*, Paris Karthala : 15-32.

IBO J., 2006 – « Retraits de terres par les "jeunes autochtones" sur les anciens front pionniers de Côte d'Ivoire : expression d'une crise de transition intergénérationnelle ». *In :* Colloque international *Les frontières de la question foncière*, Montpellier, 21 p.

LE PAPE M., 1997 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris Karthala, 166 p.

MARCHAL J.-Y., QUESNEL A., 1995 – « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité ». *In* Blanc-Pamard C., Cambrézy L. (ed.) : *Dynamiques des systèmes agraires : terre, terroir et territoire : les tensions foncières*, Paris Orstom : 595-614.

RUF F., KONAN A., 2005 – Cacao, « Le paradoxe ivoirien ». *La Tribune* et *JA L'Intelligent,* 2339, 8-12 novembre, 83 p.

TUJAGUE L., 2004 – Le maraîchage en économie de plantation. *Afrique Contemporaine,* 210 : 171-190.

YAPI D. A., 2000 – *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*. Paris, L'Harmattan, 456 p.

ZONGO M., 2003 – La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire. *Politique Africaine,* 90 : 113-126.

Chapitre 13

Le principe du rendement décroissant

La migration de retour comme une nouvelle émigration ?[1]

Jorge DURAND

Les diverses théories qui expliquent le phénomène migratoire international ont démontré, dans la pratique, être des approches partielles d'une réalité complexe et changeante. Il s'ensuit que l'on ait plaidé, en de multiples occasions, en faveur de la nécessaire complémentarité des analyses et des disciplines (MASSEY *et al.*, 1994). La réflexion théorique sur le phénomène migratoire a dépassé aujourd'hui l'analyse des causes qui le produisent et s'est intéressée à expliquer la permanence et la récurrence du phénomène.

Toutefois, les théories en vigueur ne se sont pas occupées suffisamment du corollaire du phénomène : le retour. Même partiel, celui-ci s'avère significatif dans beaucoup de cas, comme dans le cas mexicain. Plus encore, le retour d'un migrant d'un pays considéré comme du « premier monde », apparaît comme un fait énigmatique et pour beaucoup incompréhensible. Le retour met en question le prétendu caractère unidirectionnel ou définitif de la migration et,

[1] Une version en espagnol de ce texte a été publiée dans *Cuadernos Geográficos*, 2004, 35 (2) : 103-116.

par conséquent, est un aspect fondamental qui doit être expliqué et doit être pris en considération au moment de légiférer.

Pour une part, la décision de s'en retourner, de revenir à la « terre natale », est une résolution en de nombreux points semblable à celle que l'on observe au moment du départ. On pourrait dire que le processus migratoire recommence en sens inverse, et par conséquent que le migrant entre à nouveau dans une phase de prise de décisions.

D'autre part, le phénomène du retour est en rapport avec l'expérience du migrant durant son séjour à l'étranger, de même qu'avec les changements qui interviennent dans le contexte international des pays d'origine et de destination. Il s'ensuit que certaines des explications qui ont été données pour mettre à jour les causes de la permanence du flux peuvent aussi expliquer, en sens inverse, pourquoi certains migrants prennent la décision de rentrer. Toutefois, il ne peut s'agir d'une simple transposition des théories de façon mécanique : le retour a des spécificités qui obligent à repenser théoriquement le phénomène.

Le présent travail est une réflexion qui s'appuie conjointement sur une information directe produite par le travail de terrain et les grandes explications déjà connues sur la migration internationale. Dans une certaine mesure, sont laissées de côté une série d'approches intermédiaires qui ont approfondi l'analyse de la migration de retour, ce qui constitue évidemment une limite à ce travail. Il s'agit donc bien d'un essai, qui vise délibérément à susciter la discussion et la réflexion sur un sujet à partir d'une analyse spécifique. Nous pourrions dire un nouvel essai, mais dans ce domaine de la migration internationale, il n'est jamais certain que n'existent pas des antécédents explorant des dimensions comparables.

Types de migration de retour

Quand on parle de migration de retour, on peut généralement distinguer cinq ou six types. Le premier se réfère au migrant qui revient de manière *définitive* et volontaire, après un long séjour hors de son pays d'origine, y compris après avoir vécu plusieurs décennies à l'étranger ou avoir adopté une autre nationalité. Il n'est pas impossible que parler du caractère définitif du retour

soit une aberration, mais l'idée que l'on veut transmettre est celle qu'il s'agit d'un retour avec le projet que celui-ci soit définitif, c'est-à-dire qu'il marque la fin de l'expérience migratoire. C'est par exemple le cas de migrants économiques de longue haleine qui ont migré à la recherche d'un emploi et de meilleures opportunités économiques et qui reviennent après des décennies. Nombre d'entre eux sont retraités et bénéficient d'une pension. D'autres reviennent à des âges intermédiaires, quand les occasions économiques s'améliorent. C'est également le cas de beaucoup d'exilés politiques ou de réfugiés, qui reviennent à la terre d'origine quand les conditions politiques changent. Dans beaucoup de cas ces séjours peuvent être longs, notamment dans le cas de dictatures qui durent plusieurs décennies.

La comptabilité des cas de retour est compliquée, mais les chiffres disponibles indiquent que les flux sont significatifs. On estime que 1,5 million de personnes sont rentrées dans leur pays d'origine entre 1973 et 1977, la majorité depuis l'Allemagne, la Suisse et la France. En Australie, le taux de retour d'émigrants avec plus de 10 années de résidence est estimé entre 20 et 25 % dans le cas des Grecs et des Yougoslaves, à 30 % dans le cas des Britanniques, des Italiens et des Maltais et à 40 % pour les Allemands. Le retour d'un volume important de migrants a également été détecté et étudié en Turquie, en Croatie et en Calabre. Des politiques explicites de promotion du retour volontaire existent, comme en Turquie, en Italie, en Grèce ou en Espagne et des mesures d'aide et d'accueil ont été mises en place dans de nombreux autres pays du monde (MÁRMORA, 1997).

Le deuxième type de migration de retour correspond aux *travailleurs temporaires*, soumis à des programmes spécifiques où le contrat exige le retour. En Amérique du Nord, le programme *Bracero* entre le Mexique et les États-Unis (1942-1964) est un exemple classique, de même que les programmes actuels de visas H2a et H2b qui concernent les travailleurs temporaires dans l'agriculture et les services. C'est aussi le cas des contrats temporaires pour travailleurs agricoles au Canada, établis en convention avec le Mexique et plusieurs pays des Caraïbes. On calcule que 5 millions de *braceros* avec documents migratoires ont été mobilisés entre 1942 et 1964, et environ autant sans documents. L'immense majorité d'entre eux est revenue ensuite au Mexique.

L'expression connue « il n'y a rien de plus permanent qu'un travailleur temporaire » a été forgée, de façon significative, dans le contexte européen des années 1980. Il s'agit bien évidemment d'une généralisation – dont le biais politique est à souligner – dont les fondements ne sont pas systématiquement assurés, comme le montre l'analyse des données statistiques. S'il est incontestable qu'une bonne proportion des migrants temporaires se transforme, pour diverses raisons, en migrants définitifs, cela n'invalide pas l'idée que beaucoup reviennent à leur lieu d'origine.

En troisième lieu, on peut considérer une migration de retour *transgénérationelle*. Il s'agit du retour, non pas du migrant, mais de sa descendance : fils, petits-fils, arrière-petits-fils, un phénomène chaque fois plus significatif et qui commence à être étudié. On peut signaler les cas actuels de la migration argentine vers l'Italie et l'Espagne (JOFRE, 2003) ou du Pérou vers le Japon, l'Espagne et l'Italie (TAKENAKA, 1977 ; TORNOS *et al.*, 1997 ; MERINO, 2002), où est allégué un appui sur des liens du sang et des liens culturels pour faciliter l'insertion ou la naturalisation. Cette migration est favorisée dans certains pays où les indices de fécondité ont diminué de façon notable[2] et qui sont disposés à accepter des migrants qui ont des liens sanguins ou des racines culturelles communes. Dans le cas espagnol, les petits-fils ont le droit de réclamer la nationalité espagnole lorsqu'ils résident en Espagne et qu'ils peuvent prouver qu'ils ont travaillé durant au moins un an. Pour sa part, l'Italie reconnaît le droit à la nationalité jusqu'à la troisième génération, considérant l'émigrant comme la génération 0. Beaucoup de pays européens ont par exemple besoin d'immigrants pour effectuer de nombreux travaux, dynamiser leur économie et y compris financer les programmes de sécurité sociale. Il s'ensuit une préférence pour ceux qui ont la même origine ethnique, la même langue et qui partagent une même identité ou culture.

Un quatrième type de retour est celui qui intervient dans des conditions forcées. L'histoire est pleine de cas de retour forcé de peuples pour des raisons politiques et ethniques. Pendant la Seconde Guerre mondiale, près d'un demi-million d'Allemands ont été transférés depuis l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la

[2] L'Espagne et l'Italie sont très en dessous des taux de remplacement de 2,1.

Pologne, la Roumanie et la Bulgarie pour peupler et germaniser les nouvelles provinces que le Reich avait annexées (MÁRMORA, 1997). Le cas de la déportation massive aux États-Unis des Mexicains pendant les décennies1920 et 1930 est également assez connu. Plus d'un demi-million de travailleurs et leurs familles ont été déportés pendant la crise de 1929. Parmi les centaines de groupes d'immigrants qui sont arrivés aux États-Unis, il s'agit du seul cas de déportation massive.

Actuellement, les pays de destination mettent de façon de plus en plus nette des obstacles à l'établissement des migrants et réfugiés, en durcissant d'une part les lois migratoires et en multipliant d'autre part les déportations sommaires sans droit à aucun type de reconsidération des cas au niveau individuel. Beaucoup de migrants, notamment des réfugiés qui sont arrivés alors qu'ils étaient enfants, sont forcés de retourner dans leur pays d'origine suite à des changements dans la situation politique ou l'application de conventions bilatérales. Récemment, par exemple, les États-Unis ont déporté des réfugiés cambodgiens qui avaient vécu plusieurs décennies dans le pays et qui, pour une raison ou une autre, n'avaient pas pu régulariser leur situation migratoire (*The New York Times*, 16 nov. 2003). C'est aussi le cas des migrants déportés, qui se comptabilisent annuellement en millions d'individus au niveau mondial. Beaucoup d'entre eux essayent à nouveau d'émigrer, surtout s'il s'agit de migration entre des pays voisins ou proches, mais pour d'autres la déportation signifie la fin de la dynamique migratoire.

On pourrait également parler d'un cinquième type de migration de retour forcée par les circonstances, celle des migrants qui ont échoué, qui n'ont pas pu mener à bien leur projet migratoire. Les cas d'échec dans l'expérience ou l'aventure migratoire sont nombreux mais peu visibles et encore moins quantifiables. Seule l'approche ethnographique peut permettre d'avancer dans la connaissance des raisons pour lesquelles beaucoup de migrants peuvent rentrer volontairement après avoir eu une expérience migratoire négative. À titre d'exemple, le chômage dans un pays étranger est une situation difficile à supporter, de même que peut l'être une incapacité à s'adapter à un milieu donné. Mais surtout être confronté au racisme et à la discrimination paraissent être des motifs plus que suffisants pour rentrer.

Enfin, il faut considérer le retour programmé, de caractère officiel. Le cas le plus représentatif est sans doute celui d'Israël qui a promu le retour des juifs au niveau mondial, indépendamment de la race ou de la nationalité. C'est aussi le cas du retour massif des pieds-noirs français après l'indépendance de l'Algérie. Dans d'autres cas, on facilite le retour massif des émigrants au titre d'un projet politique de réconciliation nationale. Au Chili, par exemple, le retour des exilés et déportés a été rendu possible par une ouverture d'abord progressive puis postérieurement sans restriction, l'État allant même jusqu'à indemniser les individus qui avaient souffert d'emprisonnement et de torture.

Dans cet essai nous nous référerons de manière spécifique au premier type de retour, celui du migrant qui rentre dans son pays d'origine après une longue période à l'étranger, qui est installé dans le lieu de destination et qui n'a ni obligation ni nécessité de revenir. Il est généralement en possession de documents migratoires en règle et peut même avoir des biens en propriété et des liens familiaux dans le pays d'installation.

Mythologie à propos du retour

C'est un fait généralisé que la majorité des émigrants quittent leur terre natale avec l'idée de revenir. Pour beaucoup, le retour à la terre d'origine se trouve chaque fois plus éloigné, au fur et à mesure que passent les années, mais l'envie perdure, l'espoir demeure de revenir au moment de la retraite ou quand la situation politique changera, quand les conditions économiques et de travail se seront améliorées.

Les objectifs des migrants sont généralement temporaires, non définitifs, et de ce fait les périodes à l'étranger sont relativement courtes : deux, trois années, qui se transforment ensuite en vingt ou trente ! Les émigrants qui rompent leurs liens avec la terre d'origine sont peu nombreux au départ. Généralement, les migrants ne brûlent pas leurs navires de façon préméditée, c'est la réalité qui réduit leurs illusions à des miettes : ce sont les circonstances, d'ici ou de là-bas, qui empêchent le retour définitif, ce

sont les liens personnels et les engagements pris qui obligent à prendre racine dans d'autres lieux.

Le mythe du retour peut subsister à travers les générations et l'exemple juif est sans aucun doute exemplaire. La diaspora a toujours été un moment dans l'histoire, jusqu'à ce qu'arrive l'occasion de revenir à la terre promise.

Pour certains migrants le retour devient une véritable obsession. Celle-ci est clairement exprimée dans la phrase d'un migrant mexicain « toutes mes pensées sont de retourner en arrière » (« *todos mis piensos son volver pa' tras* »). Dans ce cas, la phrase introduit deux éléments, l'un ancien et l'autre moderne : le terme *piensos*, au lieu de *pensamientos*, est une expression campagnarde traditionnelle, et la forme verbale *volver pa' tras* s'inspire de la construction de *come back* en anglais, auquel s'ajoute l'apocope mexicain traditionnel qui coupe les mots *para* et *atrás*. La phrase a ainsi une force inhabituelle, elle dénote l'origine modeste de ce migrant et son immersion dans le monde *anglo*. Elle témoigne d'une nostalgie profonde, permanente et émouvante.

Pour d'autres migrants, la mythologie du retour a à voir avec la politique, avec le changement de régime dans le pays d'origine et avec la transformation des conditions qui les ont obligés à partir. C'est le cas des immigrants arméniens en Argentine, qui durant des décennies ont parlé et ont prophétisé sur le retour et n'ont simplement pas pu retourner quand les circonstances politiques ont changé. Le temps les avait transformés en immigrants définitifs, en Argentins. Ainsi, les changements politiques ne sont pas les seules variables à prendre en considération (VARELA, 2002).

Dans d'autres cas, les périodes de dictature furent plus courtes – comme en Argentine et au Chili – et des retours significatifs ont eu lieu pour des personnes qui avaient quitté leur pays pour des raisons politiques. Quoi qu'il en soit, dans les contextes d'exil politique, l'espoir et l'urgence du retour sont généralement très intenses. L'exil a généralement une forte composante idéologique que l'on ne retrouve pas de façon aussi significative dans le cas des migrants économiques. Généralement, la re-immersion est cependant plus problématique que ce que les exilés pensaient ou avaient rêvé : le Chili dans lequel sont revenus les exilés, par exemple, n'est plus le Chili de l'Unité populaire. Dans quelques

cas, les États contribuent à réparer les dommages causés avec un certain type d'aide financière visant à faciliter la réintroduction, mais ce sont des exemples isolés.

De façon générale, le retour n'est pas un processus automatique, ce n'est pas une conséquence directe d'une variante externe (comme un changement de régime ou la chute d'un dictateur) ; il implique un processus complexe de prise de décisions et d'évaluations personnelles et familiales.

Enfin, il y a une composante liée au genre dans la décision du retour : on sait à partir d'observations dans différents contextes que les hommes tendent généralement au retour alors que les femmes tendent à l'établissement. Il est très probable que les processus d'adaptation soient plus efficients et viables dans le cas des femmes. Les hommes *s'adaptent* au marché du travail tandis que les femmes *adoptent* le rythme de la quotidienneté tout en intégrant ses nuances. Et c'est aussi, dans de nombreux cas, la première occasion pour les femmes d'une intégration au marché du travail. À l'heure du bilan entre coûts et bénéfices, les femmes migrantes ont beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans le retour. Paul S. Taylor le notait déjà magistralement quand il s'entretenait avec un couple de migrants mexicains obligés de revenir à l'époque de la grande dépression :

« J'ai dit à Paulino qui était en train de construire une cruche : Paulino, que crois-tu qui est le mieux, être là-bas à Bethléem, Pennsylvanie ou bien ici à San José Tateposco ? Et pendant qu'il continuait à faire sa cruche, il m'a répondu : Monsieur, je crois qu'il est mieux d'être ici à Tateposco. Et quand je lui ai demandé pourquoi il pensait cela, il m'a répondu qu'il y avait ici davantage de liberté. Ensuite, j'ai demandé la même chose à son épouse, qui malaxait la glaise pour Paulino. Et sans cesser de travailler, elle m'a répondu que pour elle c'était mieux de vivre à Bethléem, Pennsylvanie. Et alors j'ai demandé pourquoi ? Et elle m'a immédiatement répondu que là-bas il y avait davantage de liberté, qu'il fallait seulement tourner le bouton pour allumer le gaz et qu'ici il fallait aller chercher du bois de chauffage dans la colline. Et tous les deux comprenaient parfaitement la réponse que chacun avait donnée. De cette manière, avec la même question j'ai obtenu la même réponse, mais avec des argumentations complètement opposées selon le genre. » (cité dans DURAND, 2000).

Approche théorique du phénomène du retour

La théorie néoclassique affirme que l'une des raisons principales qui motivent la migration tient aux disparités régionales, qui s'observent principalement dans la disparité salariale (TODARO, 1969). Toutefois, cette situation peut changer et s'il est difficile de sortir d'une situation de sous-développement et de pauvreté, beaucoup de pays ont réussi à le faire. Le différentiel salarial peut se réduire de telle sorte que celui-ci ne soit plus un argument significatif. Deux exemples contemporains peuvent illustrer cette situation : les cas de l'Irlande et de Porto Rico, où l'on a constaté un processus significatif de migration de retour (*Migration News*, 22, 1-2, 2000). Bien que, dans ces cas, il existe encore une certaine disparité salariale, celle-ci n'est pas suffisante pour continuer à provoquer une migration massive ; elle soutient au contraire des processus de retour.

Dans sa version micro, la théorie néoclassique affirme que la décision de migrer est une détermination rationnelle, faite en accord avec un calcul coûts et bénéfices (BORJAS, 1989). Lorsqu'un migrant se pose la question du retour, on est en présence d'un mécanisme semblable. Mais la perspective, le moment, l'accumulation d'informations et la situation de ce migrant sont totalement différents. Le changement de perspective, de l'un ou de l'autre côté d'une frontière ou d'un océan, donne pour la première fois au migrant l'occasion de faire un calcul coûts et bénéfices en connaissance de causes : il sait par expérience directe ce que signifie vivre et travailler à l'étranger ; il est conscient du coût personnel que rester de manière définitive implique. En somme, le coût psychologique de l'absence, la nostalgie, la solitude et les difficultés que suppose l'adaptation à un environnement étranger ne peuvent être compris dans leur totalité que lorsque l'individu les a éprouvés en personne.

Par ailleurs, la perspective qui est envisagée dans le pays de destination influence aussi le calcul coûts et bénéfices du point de vue économique. Depuis le pays d'origine, la disparité salariale est évidente, mais devant l'alternative de rester à vivre dans le pays de destination, ce facteur cesse d'être significatif, parce que le lieu d'origine cesse d'être le point de référence. La logique éco-

nomique du migrant mexicain, illustrée par le dicton « gagner en dollars et dépenser en pesos » n'a pas de sens quand on reste vivre aux États-Unis. À partir d'un salaire minimal, les migrants doivent payer le loyer, le transport et le repas en dollars. S'ils peuvent avoir, au moment du retour, de la mobilité sociale dans leur pays d'origine, ils seront presque toujours situés aux niveaux les plus faibles de l'échelle sociale dans le lieu de destination. Mais l'argument va plus loin : pour le migrant, la possibilité d'augmenter son salaire et d'améliorer sa condition de vie à l'étranger reste limitée. Même avec des efforts importants, la majorité des migrants ne parviennent pas à dépasser le salaire minimal. Et lorsqu'ils parviennent à le dépasser, ils arrivent rapidement à une limite quasi impossible à surpasser.

Cette situation est précisément expliquée par la théorie du marché du travail segmenté (PIORE, 1979). La majeure partie de la population migrante se trouve dans le secteur secondaire, où la limite salariale est facilement atteinte et où il est très difficile de sortir du contexte étroit dans lequel les migrants se trouvent pris. Pour sa part, le marché du travail tertiaire ou ethnique permet à quelques migrants de trouver des options de mobilité sociale (PORTES et BACH, 1985), mais ce n'est pas un phénomène généralisé. Les enclaves ethniques permettent le développement de multiples opportunités et petites affaires, mais même dans des situations de succès économique, l'option du retour est toujours présente (DURAND, 1996 ; ESPINOSA, 1998).

Pour la majorité des migrants, la seule option viable de mobilité sociale se situe dans le retour. Il s'ensuit que cet argument est décisif au moment de faire un calcul coûts et bénéfices. Une fois qu'il a réuni une épargne significative ou qu'il a réalisé un ensemble d'investissements dans son lieu d'origine, le migrant peut, au niveau individuel ou familial, échapper à la dépendance structurelle (SASSEN, 1988). Même lorsque le pays d'origine se trouve dans la même situation de dépendance et de sous-développement, le migrant peut accéder dans son environnement individuel à un processus de mobilité sociale, exprimé par un ensemble d'indicateurs externes : maison, voiture, activité, vêtements, éducation des enfants, niveau de consommation, etc.

Par ailleurs, il faut indiquer que plus le différentiel salarial entre le pays d'origine et celui de destination est élevé, plus la possibilité

d'atteindre les objectifs prévus est grande et, par conséquent, plus l'option du retour est possible. De ce point de vue, le taux de change entre les deux pays peut stimuler autant la migration que le retour. Une dévaluation peut favoriser le retour des migrants qui ont des économies et qui peuvent profiter des altérations du marché de change pour vivre confortablement dans leur pays d'origine. Ainsi les disparités régionales, surtout entre des pays voisins, peuvent aussi bien être la cause d'un départ que d'un retour rapide.

Il y a lieu de différencier deux types de migrants au moment du départ. Celui qui a déjà commencé le compte régressif du retour, et dont le seul objectif est alors de revenir, et celui qui, au moment d'arriver dans son lieu de destination, brûle les navires et décide de manière abrupte de ne plus jamais rentrer. Les uns optent pour la temporalité de l'expérience migratoire quand d'autres font le choix du définitif. Même si les réalités peuvent changer, cela n'invalide pas l'importance de cette décision préalable : les choix ont leur transposition dans la pratique pour le travailleur migrant, sous la forme d'efforts et de sacrifices de la vie quotidienne et à travers les choix d'usage des transferts monétaires. On peut considérer qu'une immense majorité des migrants se situent dans la première catégorie, celle évoluant dans une perspective de retour.

N'ayant pas de projet de retour, le migrant qui rompt les relations qu'il entretenait avec son lieu d'origine cesse par conséquent d'avoir intérêt à maintenir un certain type de contact. Dans d'autres cas, les relations personnelles ne sont pas rompues alors que celles avec le pays le sont. De nombreux Péruviens ont par exemple pris, avant même de quitter leur pays, la décision de ne pas rentrer : les années de crise et de désespoir sont si nombreuses qu'aucune perspective n'est envisagée localement, donc aucune possibilité de retour.

À l'inverse, les migrants qui pensent au retour maintiennent leurs liens avec le lieu d'origine, ils entretiennent leurs relations et augmentent avec le temps leur capital social. Il est utile de signaler ici que le capital social peut servir autant à entreprendre une aventure migratoire (MASSEY *et al.*, 1987 ; MASSEY *et al.*, 1994) qu'à revenir au lieu d'origine. En ce sens la théorie du capital social explique la faisabilité du retour. Il est possible, bien que cela n'ait pas été étudié de cette manière, que la théorie de la cau-

salité cumulative (MASSEY *et al.*, 1987 ; MASSEY *et al.*, 1994) opère aussi dans le contexte du retour : plus l'expérience accumulée de retour est grande dans la famille, la communauté ou le pays d'origine, plus les probabilités de retour au niveau personnel sont élevées. Un retour réussi peut être aussi mobilisateur que l'est le succès des migrants à l'étranger pour induire de nouvelles migrations. Pour le moins, c'est un argument qui est sans doute mobilisé au moment d'une discussion familiale ou lorsqu'une réflexion personnelle est entreprise.

Une ethnographie du retour

On pourrait dire qu'il existe une *stratégie du retour*, qui se matérialiserait par une certaine façon de se fixer des limites, se donner des objectifs, s'obliger à revenir. Le travailleur migrant a généralement, au moment de partir, certains objectifs précis outre l'objectif évident de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. Ces objectifs sont fréquemment l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers qu'il est très difficile de se procurer avec les salaires du lieu d'origine : construire ou acheter une maison, acheter un lot ou un terrain, acheter une automobile, monter une affaire. Dans d'autres cas, il peut s'agir de payer une dette, d'économiser de l'argent pour le mariage, de faire face aux frais relatifs à une maladie, de payer l'éducation de ses enfants. Ces objectifs peuvent varier ou augmenter, mais il arrive un moment où ces objectifs ont soit été atteints, soit les délais fixés pour les atteindre ont été dépassés.

C'est le cas de Miguel Gutiérrez, issu d'une famille mexicaine de migrants, qui a expérimenté à différentes reprises l'aventure vers *le Nord*, avec pour objectif d'économiser de l'argent et de poursuivre des études d'agronomie. Lorsqu'il a été diplômé d'agronomie, il a décidé de migrer une nouvelle fois afin d'économiser de l'argent pour pouvoir acheter ses propres terres. Il a débuté comme travailleur agricole avant de devenir employé de l'université de Californie au moment où celle-ci conduisait des projets agricoles dans le comté de Monterrey. Sa situation était très bonne, il avait des documents migratoires et un bon travail. Mais il avait décidé de revenir, ayant accompli son objectif : « Heureusement ou mal-

heureusement, j'ai décidé de rentrer, parce que le délai s'était terminé » (DURAND, 1996 : 247). Selon l'enquêté, le bilan est imprécis, mais peu importe, il a la satisfaction d'avoir tenu son propre engagement.

Ce fut également la décision de Timoteo, migrant provenant d'Ameca (Jalisco), qui avait travaillé de nombreuses années dans les casinos de Lake Tahoe et avait pu monter une affaire dans son village. Est alors arrivé le moment où il a dû décider de rentrer et son raisonnement fut celui-ci : « Bon, je veux bien travailler jusqu'à un certain point, mais pourquoi continuer, si le magasin nous donne de quoi vivre ? » (DURAND, 1996 : 190).

Dans d'autres cas, l'objectif est d'obtenir les documents migratoires. Beaucoup de migrants rentrent à partir du moment où ils obtiennent leur titre de résident, parce qu'ils considèrent que ce document leur permet d'aller et de venir quand ils veulent. Il constitue comme une espèce d'assurance-vie ou d'assurance-chômage en cas de nécessité. Il arrive même que l'objectif soit plus ambitieux : la famille M., originaire de San José de Gracia (Michoacán), est rentrée la semaine qui suivit l'obtention de la citoyenneté américaine[3]. Le migrant connaît parfaitement la valeur qu'a un document de cette nature. Pour cette raison, il pense faire usage de celui-ci seulement quand ce sera strictement nécessaire. Dans d'autres cas, il s'agit d'une question plus pragmatique encore, liée au fait de pouvoir entrer et sortir sans difficulté pour rendre visite à la famille, faire du commerce, superviser des affaires diverses dans les deux pays. Quelques migrants font même l'essai d'un retour au village pour voir s'il leur est possible de s'adapter, tout en maintenant leurs relations et intérêts des deux côtés de la frontière, comme une mesure de précaution.

La raison du retour est aussi à mettre, dans certains cas de figure, en relation avec le capital social et humain dont dispose le migrant. Lorsqu'une personne maintient des liens avec sa communauté d'origine et avec sa famille étendue, elle dispose d'un système d'appuis qui lui facilite le retour et rend moins risquée

[3] Entretien effectué en septembre 2000 à San José de Gracìa, Michoacán. Cet entretien a été dans une certaine mesure à l'origine de l'écriture de cet article. La difficulté initiale à comprendre ce cas et la logique qui explique la décision du retour ont été les stimulants pour commencer à travailler sur ce thème.

l'aventure. Le séjour à l'étranger est l'occasion pour le migrant d'acquérir certains savoir-faire qui permettent de réaliser le retour au pays dans de meilleures conditions. Les migrants mexicains qui ont appris l'anglais, par exemple, peuvent obtenir de meilleurs emplois dans certains secteurs éducatifs, dans le commerce et les services. D'autre part, le séjour à l'étranger permet au migrant de se familiariser avec des outils et des machines de pointe qui lui permettent d'obtenir un meilleur emploi ou de mettre en place sa propre activité lors de son retour. C'est le cas des mécaniciens automobiles qui réparent les transmissions automatiques, métier fort spécialisé au Mexique puisque la majorité des voitures sont à changement de vitesse manuel. On observe des logiques semblables avec le maniement des systèmes d'irrigation, la conduite des machines lourdes, etc. Le capital humain acquis pendant le séjour hors du pays d'origine peut se transformer en facteur stimulant le retour, facilitant l'obtention d'un meilleur emploi ou la création de son propre emploi.

Quoi qu'il en soit, les exemples de retour les plus nombreux sont sans doute ceux des travailleurs retraités. Le migrant étend alors son séjour jusqu'à ce qu'il atteigne son objectif : être retraité. Et à ce moment-là, il rentre parce que la pension qu'il perçoit ne suffit pas pour vivre décemment aux États-Unis. C'est le cas d'Antonio, originaire d'Ixtlán (Nayarit), qui raisonne de la manière suivante : « Mon idée est d'attendre. J'ai 50 ans. Voyons si je peux tenir jusqu'à ce qu'ils me donnent ma pension, à 62 ans je pense m'en aller au Mexique... » (DURAND, 1996 : 94). Comme on le sait, cette option est aussi beaucoup utilisée par les retraités nord-américains qui viennent au Mexique à la recherche d'un meilleur climat, d'une meilleure qualité de vie et des prix de marchandises et de services plus attractifs.

La situation inverse peut également se produire, c'est-à-dire que les objectifs n'aient pu être atteints et que le migrant soit dans l'obligation de rentrer. Le cas le plus récurrent est celui de la maladie. Le migrant qui ne dispose pas d'une assurance appropriée ne peut pas affronter une hospitalisation aux États-Unis. Ismael C., migrant d'origine péruvienne qui travaillait comme berger de brebis en Californie et au Nevada, a dû repartir parce que le climat et le type de travail qu'il effectuait, soumis aux intempéries, lui produisaient de l'arthrite et il n'avait pas une assurance médicale adé-

quate pour faire face à ses frais[4]. Une autre cause qui provoque le retour est le chômage dans le pays de destination. Dans les pays industrialisés, les chômeurs vivent de l'assurance chômage, mais dans le cas des migrants la solution n'est pas aussi facile. Dans le cas mexicain, par exemple, il y a certaines barrières de type culturel qui empêchent les migrants de recourir à l'assurance. Celle-ci est perçue comme une aumône et comme une pratique à laquelle recourent seulement les Afro-américains ou les personnes qui se trouvent dans une situation désespérée. Dans le cas où ces migrants sont sans papiers, ils postulent rarement pour l'assurance chômage, du fait même de leur situation de précarité. Le chômeur migrant peut survivre un certain temps avec ses économies ou avec l'appui de personnes de sa famille ou de son entourage, mais tout cela a une limite. Dans les cas de récession et de crise économique, le retour est la seule option pour beaucoup de migrants qui ont de meilleures possibilités de faire face à ce type de situation dans leur pays d'origine. Dans ce cas, ce sont les conditions structurelles qui les obligent au retour, même si finalement il y a un processus de prise de décision, de retour volontaire.

Pour un certain nombre de migrants, le retour ne signifie en aucun cas un drame, c'est au contraire plutôt un soulagement. Les migrants temporaires qui attendent que le travail se termine pour retourner chez eux tiennent le décompte des jours et des heures qui les séparent de ce moment-là. C'est le cas de Juan P., migrant du Michoacán qui travaillait dans la culture de la fraise à Salinas, en Californie. Celui-ci comptait les jours qui lui restaient pour rentrer chez lui en frottant ses mains calleuses et pleines de blessures dues à l'acide. Ses compagnons se moquaient amicalement de lui et disaient que ce qu'il voulait, c'était rentrer pour dormir accompagné de son épouse. Juan P. acquiesçait en riant et en remuant la tête. Le premier prix que le migrant a à payer est seulement celui de devoir dire au revoir !

Dans le cadre familial, il y a également une relation directe entre le retour, la durée du séjour et les coûts que doit supporter la famille

[4] Entretien effectué à Jarpa, département de Junín (Pérou), le 3 janvier 2001. Les bergers péruviens ont remplacé les bergers basques qui pendant des années sont allés travailler comme bergers de brebis aux États-Unis. Beaucoup sont rentrés, d'autres sont restés vivre de manière permanente, notamment en Idaho et au Wyoming.

du migrant. Il a été démontré qu'il y a une relation directe entre le cycle familial et les départs et retours des migrants. Plus le nombre de personnes dépendantes est élevé dans un foyer, plus la nécessité d'opter pour la migration est élevée ; celle-ci débutant généralement quand les enfants sont jeunes et ne contribuent pas aux revenus familiaux. Mais une logique inverse peut être observée lorsqu'une famille doit faire face à des problèmes conjugaux et familiaux (MASSEY *et al.*, 1987). Dans le cas mexicain, par exemple, un migrant peut choisir le retour quand les enfants entrent dans l'adolescence. Il s'agit souvent alors d'une demande de l'épouse qui exige la présence paternelle pour contrôler les enfants dans cette étape difficile. Dans le cas des migrants établis avec leur famille dans le lieu de destination, le moment crucial pour le retour se situe lorsque le premier enfant atteint l'âge de 12 ou 13 ans. Après cette date, il est rare que les enfants veuillent rentrer. De nombreux migrants mexicains ont à faire face au dilemme du retour parce qu'ils ne veulent pas que leurs fils et filles adolescents soient exposés aux drogues, à la violence et aux pratiques sexuelles qui règnent dans les quartiers pauvres des États-Unis. Dans d'autres cas, les pères choisissent d'envoyer leurs fils adolescents vivre avec les grands-parents ou des oncles, avec le prétexte qu'ils étudient l'espagnol.

Quoi qu'il en soit, le dilemme peut être résumé dans beaucoup de cas à un choix entre le niveau de vie ou la qualité de vie, entre des revenus économiques plus importants ou un rythme et une pression de travail moindres, davantage de temps de repos, un environnement connu et le contact avec la famille.

Le principe du rendement décroissant

Des différents types de migration de retour analysés ici, plusieurs d'entre eux s'expliquent par eux-mêmes en fonction du type de retour. Le migrant temporaire revient parce que le contrat de travail s'est terminé ; le migrant transgénérationnel rentre au pays de ses parents ou de ses grands-parents en raison de l'avantage comparatif qu'il a à partir de son capital social pour s'insérer et de son capital humain pour obtenir la nationalité ou, au moins, un visa ;

le migrant déporté peut attribuer son échec à la malchance, mais ce sont finalement les lois du pays d'accueil qui expliquent son cas. Enfin le retour de celui qui a échoué est expliqué par sa propre condition de chômeur donc d'échec dans son expérience migratoire. Le seul cas qui n'est pas expliqué par lui-même est celui du retour volontaire. Le cas des migrants de longue durée, dont beaucoup ont rencontré le succès, disposent de documents et même de la nationalité du pays de destination, requiert une explication plus large, appuyée sur une analyse analytique et une perspective théorique.

C'est ici qu'entre en jeu la réflexion sur les *rendements décroissants* comme une possible explication pour le cas des migrants de retour volontaire. Comme on le sait, les chercheurs s'intéressant au phénomène migratoire ont, depuis les premières réflexions théoriques et analytiques, recouru à des métaphores et à des explications en provenance d'autres branches de la connaissance. Le célèbre principe d'attraction-répulsion, plus connu comme le modèle *push-pull*, trouve son origine dans la théorie économique du marché (GONARD, 1928). Comme le signale Y. ARANGO (2003), nombre des théories migratoires ne sont pas *ad hoc* pour expliquer le phénomène migratoire, mais elles sont néanmoins très utiles, notamment les théories néoclassiques des disparités régionales (TODARO, 1969) et des décisions rationnelles (BORJAS, 1989).

La *loi des rendements décroissants* a été à l'origine formulée par l'économiste français A. R. J. Turgot (1727-1781) qui a analysé les rendements *non proportionnels, d'abord croissants et ensuite décroissants de la production* (SELDON et PENNANCE, 1994). Ses travaux ont été ensuite repris par une infinité de penseurs et d'illustres économistes. Parmi eux Karl Marx, qui utilise une terminologie différente et introduit un certain nombre de nuances significatives dans le cas de la migration. Dans ce cas, la *baisse tendancielle du taux de profit* est en relation directe avec le facteur temps. Dans le contexte de la migration, il s'agirait d'un processus où, en paraphrasant Marx, il y aurait une tendance à la baisse dans les rendements que les migrants espèrent obtenir.

En d'autres termes, dans les premiers mois de travail, le migrant est ébloui par le salaire qu'il gagne, parce qu'il réfléchit dans les termes de la monnaie nationale d'origine. Vient ensuite une étape de réalisme et finalement le désenchantement, parce qu'il est très

difficile de sortir du marché du travail migrant. Finalement, le migrant doit se résoudre à réaliser que le salaire, tant apprécié dans un premier temps, joue une fonction sociale et lui confère un certain statut dans le lieu d'arrivée (PIORE, 1979), dans son cas celui d'appartenir au plus bas niveau de l'échelle sociale. Il retarde le moment d'arriver à cette conclusion, mais finalement y arrive. D'autant plus qu'entre en jeu la référence au lieu d'origine, où existent en comparaison des opportunités de mobilité sociale et d'acquisition de prestige.

Cependant, le rendement décroissant n'est pas seulement économique, il est aussi social, politique et culturel. L'intégration à la société de destination présente une limite difficile à dépasser, le rythme d'apprentissage de la langue et des traits culturels tend à être décroissant alors même que les efforts et le stoïcisme initial perdent de leur raison d'être. Pour le migrant, le moment de la prise de conscience d'être arrivé à une limite – soit parce qu'il a obtenu le succès, soit parce qu'il n'est plus possible de recevoir des revenus plus importants – le place devant un dilemme où il doit à nouveau évaluer les coûts et les bénéfices économiques, familiaux, sociaux et personnels de sa situation. Le migrant dispose, après avoir travaillé de longues années à l'étranger, d'un nouveau capital humain, d'un nouveau capital social et d'un capital monétaire qu'il peut utiliser soit pour rester, soit pour rentrer. Mais il prend aussi conscience des limites que lui imposent l'âge, le quartier où il vit, la société à laquelle il prend part et son degré d'intégration.

Évidemment, l'analyse en termes de coûts et bénéfices a à voir avec l'investissement initial que le migrant a dû effectuer. Plus l'investissement et les coûts sont importants, plus les possibilités de retour sont faibles. Dans le cas des migrants d'origine chinoise, en provenance de la province de Fujian, qui dépensent environ 40 000 dollars pour arriver aux États-Unis (*New York Times*, 22 juillet 2001), il est évident que les possibilités de retour sont très éloignées. Ce principe explique aussi la situation contraire, celle que représente par exemple la migration historique mexicaine, faite d'allers et retours permis par des coûts qui étaient minimaux. Maintenant, la situation est très différente, et les migrants essayent d'allonger les durées de séjour puisque les coûts et les risques au moment de traverser la frontière ont sensiblement augmenté (MASSEY *et al.*, 2002 ; DURAND et MASSEY, 2003).

Un autre élément qui entre en jeu, évidemment, est le rendement décroissant en rapport avec l'âge du migrant. Ce n'est pas la même chose d'avoir 20 ou 40 ou 50 ans. La dose d'énergie, la capacité d'adaptation et la volonté de sacrifice sont inversement proportionnelles à l'âge. Cela est particulièrement significatif sur le marché du travail migrant, où on demande des jeunes gens, forts, avec une pleine disposition pour apprendre et une bonne détermination pour occuper des postes physiques ou pour assurer des journées supplémentaires de travail.

Finalement, le sujet du retour est aussi vieux que la tradition espagnole du retour des Indiens qui construisaient des hôtels particuliers dans leur village d'origine et ne parlaient que des exploits qu'ils avaient réalisés en Amérique. La catégorie du rendement décroissant, définie par Turgot, est, elle aussi, fort ancienne. Le retour fait encore et toujours partie de l'histoire de l'humanité et les rendements décroissants sont autant une loi de l'économie qu'une expérience vécue.

Références bibliographiques

ARANGO J., 2003 – La explicación teórica de las migraciones. Luces y sombras. *Migración y Desarrollo*, 1 : 4-22.

BORJAS G. J., 1989 – Economic Theory and International Migration. *International Migration Review*, 23 : 457-485.

DURAND J. (coord.), 1996 – *El norte es como el mar*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara.

DURAND J., 2000 – Un punto de partida. Los trabajos de Paul S. Taylor sobre la migración mexicana a Estados Unidos. Tijuana, El Colegio de la Frontera Norte, *Frontera Norte*, 12 (23) : 51-64.

DURAND J., MASSEY D. S., PARRADO E., 1999 – The new era of Mexican migration to the United States. *The Journal of American History*, 86 (2) : 518-536.

DURAND J., MASSEY D. S., 2003 – *Clandestinos. Migración México Estados Unidos en los albores del siglo XXI*. México DF, Universidad de Zacatecas y Editorial Porrua.

ESPINOSA V., 1998 – *El dilema del retorno: migración género y pertenencia en un contexto transnacional*. Zamora, El Colegio de Michoacán.

GONARD R., 1928 – *Essai sur l'histoire de l'émigration*. Paris, Librairie Valois.

JOFRE A., 2003 – *La migración de argentinos a Mallorca (1900-2002)*. Manuscrito. Primer Premio de Investigación por la Fundación Cátedra Iberoamericana de la Universitat de les Illes Balears.

MÁRMORA L., 1997 – *Las políticas de migraciones internacionales*. Madrid, OIM/Alianza Editorial.

MASSEY D. S., ALARCÓN R., DURAND J., GONZALEZ H., 1987 – *Return to Aztlan*. Berkeley, University of California Press.

MASSEY D. S., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUA A., PELLEGRINO A., 1994 – An evaluation of international migration theory: the North American Case. *Population and Development review*, 20 (4) : 699-751.

MASSEY D. S, DURAND J., GOLDRING L., 1994 – Continuities in Transnational Migration: An Analysis of 19 Communities. Chicago, The University of Chicago Press. *American Journal of Sociology* 99, 6 May : 1492-1533.

MERINO A., MERINO H., 2002 – *Historia de los inmigrantes peruanos en España*. Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas.

PORTES A., BACH R., 1985 – *Latin Journey*. Berkeley, California University Press, 387 p.

SASSEN S., 1988 – *The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow*. Cambridge, Cambridge University Press, 224 p.

SASSEN S., 1999 – *Guest and Aliens*. New York, The New York Press.

SELDON A., PENNANCE F. G., 1994 – *Diccionario de economía*. Barcelona, Oikos.tau.

TAKENAKA A., 1977 – Toward 'Nikkeism'?: Japanese (Nikkei)-Peruvian Migrants a New Ethnic Minority. *Beyond Borders, Selected Papers on Refugee and Migration Issues*, American Anthropological Association.

TODARO M. P., 1969 – A model of labor migration and urban unemployment in developed countries. *American Economic Review*, 59 : 138-48.

Tornos A., Aparicio R., Labrador J., García M., Muñoz H., 1997 – *Los peruanos que vienen*. Madrid, Universidad Pontificia de Comillas, 134 p.

Varela B., 2002 – *La migration Armenia en Argentina: la ruptura del mito del retorno*. Buenos Aires, Editorial Dunken.

Partie 4

Mise en projets et stratégies

Abdelmalek Sayad (1998) à la recherche d'une définition susceptible de comprendre l'ensemble des formes contemporaines de migration en appelle à la métaphore selon laquelle « l'ordre de la ville s'est toujours nourri de l'ordre de la campagne, et l'ordre de l'usine [ou du chantier] s'est toujours nourri de l'ordre des champs ». Il pousse la métaphore jusqu'à considérer les pays du Sud comme relevant de l'ordre des champs, les pays du Nord de celui de la ville.

Genèse commune ne signifie pas pour autant identification, chaque migration possède des caractéristiques spécifiques. Ainsi de l'Inde vers les États-Unis, du Népal vers l'Inde, du Mexique vers les États-Unis, les allers et retours procèdent de causes communes sans jamais se confondre. Les stratégies des migrants varient en fonction des moments et des lieux, des situations de départ, des opportunités à l'arrivée ou tout au long du parcours, des réseaux existants. Les trois textes présentés dans cette partie en témoignent. Alberto Del Rey Poveda et André Quesnel abordent la question des dynamiques intrafamiliales en milieu rural dans l'État du Veracruz au Mexique ; Tristan Bruslé celle des âges de la migration autour du cycle de vie, des projets et des rapports à l'espace des migrants népalais en Inde ; enfin David Giband s'interroge sur les effets des stratégies scolaires concernant la circulation des néo-immigrants dans les banlieues étasuniennes et prend l'exemple de la région de Philadelphie.

Mettre en perspective des thématiques relevant d'approches disciplinaires si différentes, des parcours se déroulant sur des espaces recomposés sans commune mesure, selon des temporalités variables, pourrait relever du pur exercice de rhétorique.

Néanmoins, lus sous l'angle des stratégies de mobilité déployées par les migrants, les trois textes réunis dans cette partie, bien que spécifiques à chaque situation, mettent en évidence trois facteurs qui ordonnent les parcours et permettent, par leur mise en regard, l'amorce d'une typologie, l'énoncé de corrélations récurrentes : d'une part entre le capital économique de départ, social ou de formation, d'autre part les relations intergénérationnelles au sein des familles, enfin les rapports entre migrants et politiques migratoires des pays de départ et ceux d'installation. Chacune de ces relations articule à sa manière espace et

mémoire collective telle que définie par M. Halbwachs, aucune n'est indépendante de l'autre ; elles convergent dans l'organisation des projets, des stratégies des migrants, pour donner sens aux départs, aux absences, aux retours.

Trois types de stratégies sont analysés ou simplement évoqués dans chacun des textes, auxquels il faut ajouter les projets contrariés, les mobilités entravées. Nous nommerons les premières « stratégies sécuritaires ou de survie ». Elles concernent principalement les migrants d'origine rurale ne bénéficiant pas de réseaux multipolaires propres à la valorisation de la mobilité. Elles intéressent l'ensemble de la famille, articulent une économie agricole déficiente ou l'absence d'opportunité de travail en ville et les ressources provenant de la migration.

Les deuxièmes sont des « stratégies de transition négociée » ; elles témoignent de la capacité des familles ou des villages à gérer au mieux la rente migratoire à des fins de transformation de l'économie agricole familiale ou locale. Elles intègrent, de manière efficiente, sans conflits majeurs, le passé au présent en vue d'un avenir meilleur (QUIMINAL, 2001).

Tout autres sont les « stratégies de rupture/assimilation ». Pensées dans la durée, orientées vers l'avenir, y compris celui des enfants, elles s'accompagnent d'une relative autonomie des migrants par rapport à la famille laissée au pays. Elles requièrent un capital, pécule ou haute qualification, capital acquis dans le pays de départ susceptible d'être investi avec profit dans le pays d'installation.

Les stratégies sécuritaires ou de survie

Il s'agit, comme le suggère Tristan Bruslé, à propos de paysans du Népal, de migrants contraints à passer les frontières menant vers l'Inde en quête de travaux la plupart du temps réservés à des travailleurs non qualifiés, mal rémunérés. Une partie des salaires contribue au maintien du système familial d'exploitation agricole et à la survie du groupe quitté pour un temps plus ou moins long.

Ce sont là des stratégies de repli sur le seul espace collectivement maîtrisé par-delà l'enchevêtrement des contraintes économiques et politiques nationales et internationales que les familles subis-

sent par ailleurs. Le système ne supporte que les changements contraints par la misère (l'immigration en fait partie). La dette comprise dans le départ instruit la fidélité au système.

Seuls la terre, les savoir-faire éprouvés par plusieurs générations offrent un minimum de sécurité confortant l'idée que le malheur ne peut être évité qu'en respectant l'ordre, les hiérarchies et les pratiques ancestrales, pivots organisateurs de la famille, voire de la communauté villageoise. Face aux vicissitudes du présent, aux incertitudes de l'avenir, les paysans ont recours à des conduites qui s'inspirent de la recherche de la plus grande sécurité possible que seule la tradition peut offrir. Économie de l'urgence, stratégie de repli conservant des rythmes temporels et spatiaux, charpente de toute existence sociale, à l'abri de toute innovation, maintenant en leur forme, avec la rigidité qu'impose la menace de la faim, les unités familiales, les hiérarchies, les pouvoirs contre les migrations aussi nécessaires que menaçantes.

Les États, trop souvent, face à ces situations n'ont pas de projet d'ensemble sur lesquels pourraient s'appuyer des stratégies plus ouvertes au changement.

Les déplacements répondent à des besoins de première nécessité de l'unité domestique détentrice d'un patrimoine foncier insuffisant pour assurer la reproduction de la famille. Ils sont acceptés, voire encouragés par des États peu soucieux ou dans l'incapacité d'améliorer la situation des paysans pauvres ; ils s'intègrent aux stratégies de survie du groupe. La migration est une parenthèse qu'il faut ouvrir de manière réitérée. La mémoire collective accompagnant les parcours est celle du groupe quitté, pour un temps, par le migrant.

Les stratégies de transition négociée

Les projets migratoires ont d'autant plus de probabilité de se réaliser qu'ils sont arrimés à un capital économique et (ou) social accumulé avant le départ.

Pour une première catégorie de migrants d'origine rurale le capital valorisable est la terre. Plusieurs conditions président à une transformation positive de la situation qui a requis la migration et rendra le retour possible.

André Quesnel et Alberto Del Rey, à partir d'une approche démographique des migrations rurales du sud de l'État du Veracruz au Mexique démontrent le rôle central du patrimoine foncier dans la structuration et la signification des projets migratoires. Les migrants, sauf à s'installer dans la migration ou de l'autre côté des frontières, inscrivent alors leurs déplacements dans des dynamiques intrafamiliales, acceptant, en vue d'une amélioration de leur statut dans le futur, de répondre aux demandes du chef de famille, propriétaire des terres. La migration relève d'un projet familial mobilisant ressources locales et externes, connaissance de la situation agraire locale, voire nationale, maîtrise des savoir-faire de la migration, minoration des coûts et des risques, liens avec les réseaux et les pôles jalonnant l'espace migratoire.

Enfin, la construction d'une « économie familiale d'archipel » n'est pas sans rapport avec les politiques agricoles et foncières locales ou nationales.

Les stratégies de rupture/assimilation

Les stratégies de rupture/assimilation concernent plus particulièrement, mais pas exclusivement, les migrants originaires des villes. Les contraintes imposées par la famille en raison du maintien ou de l'accroissement du patrimoine foncier ne pèsent plus sur les migrants. Leurs stratégies s'organisent autour de trois types de ressources : économiques, éducatives ou associatives, la possession d'un capital accumulé au pays ou en migration, la formation ou la capacité à négocier collectivement leur présence sur un territoire étranger afin de bénéficier de services sociaux.

Le texte de David Giband propose une approche comparée des stratégies scolaires des migrants asiatiques et latino-américains dans la région de Philadelphie. Ces stratégies s'inscrivent dans un temps long. Les migrants possèdent une haute qualification, parfois acquise dans des universités américaines, des compétences reconnues à intervenir dans la vie politique et sociale locale (le cas des Indiens) ou une expérience migratoire déjà ancienne, concernant une population numériquement importante dotée d'un mouvement associatif influent (les Mexicains). Ils sont dans les deux cas en capacité de négocier leur présence, leur altérité.

On notera dans ce cas de figure l'importance des politiques du pays d'accueil dans la réalisation des projets. Politiques de recrutement d'étudiants étrangers par les universités, encouragées par certaines entreprises, politiques scolaires et du logement permettant l'accès aux ressources éducationnelles de qualité, à un logement non ségrégué, contractualisation entre associations de migrants et districts scolaires, voire avec certaines autorités scolaires mexicaines pour favoriser l'ascension sociale. Soulignons-le, attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée et intégrer les moins nantis a un prix que les États ne sauraient ignorer.

Le texte de Tristan Bruslé interroge aussi cette stratégie dans des conditions plus aléatoires que précédemment. La possession d'un petit capital permet à certains artisans exclus du droit à la terre dans le système hiérarchique des villages d'origine (au Népal) d'acquérir des terres, grâce à un accord entre le Népal et l'Inde qui reconnaît le droit à la terre pour les citoyens des deux pays quelle que soit leur place dans la hiérarchie sociale de leur pays d'origine. Elle permet également d'investir dans des petits commerces, souvent « ethniques ». La rupture avec le village d'origine va de pair avec un projet d'intégration concernant la famille restreinte et plus particulièrement la scolarisation des enfants, leur avenir sur place. L'installation à l'étranger correspond à un changement de statut.

Ce type de stratégie inclut un lien plus symbolique que pratique avec le pays d'origine. Les parcours migratoires sont toujours, à des degrés différents, des ruptures et ils sont toujours animés par l'espoir d'une condition meilleure, même s'ils sont souvent semés d'embûches et de souffrances. Ils peuvent aussi installer le migrant et plus souvent la migrante dans un entre-deux du malheur, rendant illégitime le départ, suspecte l'absence, clandestine la présence.

Les stratégies des femmes migrantes retiennent d'ailleurs désormais l'attention des chercheurs d'autant plus que leur mobilité semble constituer un nouveau système migratoire à l'échelle de la planète. Femmes diplômées, étudiantes, célibataires ou mères de familles, en quête d'ascension sociale, d'indépendance ou tout simplement de moyens de subsistance pour leur famille,

participent d'une nouvelle figure de l'immigrée au féminin venant combler une forte demande dans le secteur des services. Les situations dans lesquelles se retrouvent ces femmes sont souvent précaires et pénibles, les emplois sous-rémunérés n'offrant aucune des garanties sociales liées au salariat.

Au-delà des stratégies d'acteurs, individuels et collectifs et des captations des ressources, il convient donc d'étudier également les restrictions faites à la mobilité des hommes et des femmes, leur mode de gestion par les États, instrument de perpétuation des inégalités, selon des processus qui limitent les initiatives et fragmentent les solidarités : ethnicisation, discrimination, assignation à des origines qui renvoient les migrants dans un surinvestissement des oppressions identitaires.

Catherine QUIMINAL

Chapitre 14

Dynamiques intrafamiliales et migration internationale

Oligations et ancrages des migrants du Veracruz (Mexique)

Alberto DEL REY POVEDA

André QUESNEL

Contexte et démarche analytique

Au Mexique, dans les régions du Centre-Ouest et de l'Ouest du pays, la migration internationale vers les États-Unis est un processus qui s'est développé tout au long du XXe siècle. Il commence au début du siècle, puis connaît une accélération durant le programme intergouvernemental de contrats de travail – *Programa Bracero* (1942-1964). La politique plus permissive des États-Unis, en permettant la constitution de réseaux et la structuration des lieux d'implantation des migrants, favorise aussi, durant les décennies 1970-1980, la massification du phénomène (BUSTAMANTE, 1977 ; ALBA, 1978 ; MASSEY *et al.*, 1987 ; DURAND, 1996 ; CANALES, 1999 ; ESCOBAR LATAPÍ *et al.*, 1999).

À l'opposé, l'État du Veracruz, dans la zone tropicale humide, riche de son agriculture et de ses ressources pétrolières, reste à l'écart de ce processus jusqu'au début des années 1990 (DELAUNAY, 1999). Il est le siège, d'une part, d'un croît démographique plus important

Figure 1.
Situation de l'État du Veracruz et du Sotavento.

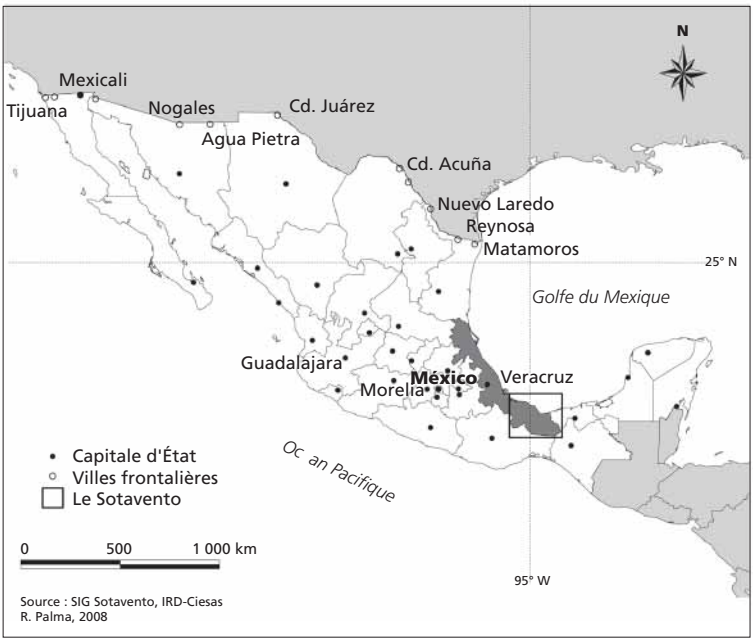

que la moyenne nationale[1], dû à une forte immigration et, d'autre part, d'une intense redistribution spatiale de la population en son sein (PALMA et *al.*, 2000). Ce n'est qu'à la fin des années 1980, quand les politiques économiques libérales et les réformes institutionnelles – en particulier la Réforme foncière de 1992 – visant l'intégration du Mexique à l'Alena provoquent une restructuration des espaces économiques, que les migrations vers la frontière nord et les États-Unis commencent à se manifester dans le Veracruz[2] et que les espaces migratoires des familles, rurales notamment, se redéfinissent, tout particulièrement dans la région sud de l'État (fig. 1).

[1] Entre 1930 et 2000, la population mexicaine a été multipliée par 6 (de 16,5 à 97,5 millions d'habitants) mais par 9 dans le Sotavento (le sud de l'État) pour atteindre plus de 1,5 million d'habitants.

[2] En 1992, l'État du Veracruz était l'un des huit États, parmi les 32 de la Fédération, les moins touchés par la migration internationale, et l'avant-dernier pour l'incidence de la migration en général (ENADID, 1992). En 2000, il est situé parmi les six premiers États pour le volume de la migration internationale (4,9 %), et seulement dépassé par le DF (district fédéral) pour l'intensité de la migration interne : 12,8 ‰ de 1995 à 2000.

Cette région, dénommée Sotavento, située entre les vallées du Papaloapan et de l'Uxpanapa, est caractérisée par un très faible peuplement jusqu'au début du XXe siècle, par une importante redistribution foncière dans le cadre de la Réforme agraire des années 1930 jusqu'à la fin des années 1970 et enfin, par un fort dynamisme industriel et commercial autour de l'industrie pétrochimique jusqu'à la fin des années 1980 (PALMA *et al.*, *ibid.*). Dans ce contexte, les déplacements depuis les localités rurales s'effectuent presque exclusivement dans l'ensemble régional du golfe du Mexique. La reproduction sociale et familiale s'organise autour de la production agricole et reste inscrite dans cet espace régional. Il en va autrement à partir du milieu des années 1990, quand la migration aux États-Unis s'impose comme un élément, puis un référent de la reproduction matérielle et sociale, pour les familles comme pour les localités, et que les transferts financiers opérés par les migrants s'avèrent plus importants que les ressources issues des exploitations agricoles. Cette situation de circulation des individus les plus jeunes, des biens financiers mais aussi symboliques, renvoie aux organisations en archipel (BONNEMAISON, 1996), mais aussi tout particulièrement au concept d'économie d'archipel (VELTZ, 1996) exigeant de prendre en compte les différents lieux où sont installés les membres de la famille et de la localité, ainsi que les relations de tout ordre qui s'établissent entre ces lieux.

Aussi, l'objectif de cette contribution est-il d'analyser les dynamiques familiales et intergénérationnelles qui s'établissent au cours de la migration aux États-Unis des membres de certaines familles rurales du sud de l'État du Veracruz. Nous considérons la mobilité des individus à travers leurs déterminations, leurs modalités et leurs impacts aux niveaux de différentes instances spatio-temporelles et politiques comme la localité et la famille et, en ce qui concerne le milieu rural mexicain, les instances agraires, *ejido* et *colonia*[3]. Sont appréhendés, d'une part, la mobilité des individus (plus particulièrement la nature de cette mobilité, c'est-à-dire les conditions qui la déterminent, la soutiennent, la perturbent, la

[3] L'*ejido* est une institution agraire en charge d'un patrimoine foncier attribué à un groupe d'individus, les *ejidatarios*. Ils bénéficiaient d'un droit agraire jusqu'à la Réforme foncière de 1992, où ils ont obtenu un titre de « propriété » sur les parcelles exploitées. La *colonia* correspond à un espace foncier attribué en propriété à titre individuel à un groupe d'individus.

freinent, voire l'interrompent), d'autre part les acteurs qui y participent, la contrôlent ou bien la subissent. L'analyse porte sur les familles vivant dans des localités de moins de 15 000 habitants[4], différenciées en quatre catégories ; selon, d'une part, leur appartenance à un *ejido* ou une localité sous le régime de la propriété sociale ou bien à une localité ou *colonia* où domine un régime privé et, d'autre part, leur statut foncier considéré à travers l'accès ou non à une parcelle du chef ou d'un autre membre de la famille, dans chacune de ces entités[5].

Pour chacune d'elles, familles et localités, notre attention s'est portée sur les lieux où les différentes générations ont résidé et où elles se sont déplacées au cours de leur vie ; chacun de ces lieux pouvant, selon le cas, devenir une ressource d'ordre économique, politique, communautaire, familial, et s'intégrer à leur espace migratoire en constituant, en quelque sorte, l'archipel de ces familles[6]. En effet, dès lors qu'un nombre croissant de membres de la parentèle s'installe à l'extérieur de la région du Golfe (et pour certains aux États-Unis pour des durées de plus en plus longues, du fait des difficultés d'entrée et du coût élevé du déplacement), les familles, mais aussi les tenants des pouvoirs locaux, sont soumis à la nécessité de construire une économie d'archipel, pour maintenir leur contrôle sur les

[4] L'étude « Mobilité et recomposition sociale des familles rurales » au sud de l'État du Veracruz (région dénommée Sotavento) repose sur : 1) une enquête démographique auprès de 947 familles dans 36 localités rurales de moins de 15 000 habitants, 18 *ejidos* (propriété sociale) et 18 *colonias* (propriété privée) considérant trois sous-régions ou contextes socio-historiques, selon le processus de peuplement, le niveau d'intégration régionale et le développement agricole (Moreso, 1999) ; 2) une enquête de suivi et d'entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon de 70 familles en 1999 (Moreso, 2002).

[5] Dans les *colonias* la dotation initiale est importante, elle dépasse généralement 50 hectares par famille. Ce patrimoine n'est pas divisé entre les enfants avant le décès des parents. Au contraire, dans l'*ejido* les enfants de l'*ejidatario* peuvent cultiver individuellement une partie de la parcelle du père ; cependant, la réforme agraire de 1992, selon la volonté des responsables de l'*ejido*, soit légalise la dotation initiale, soit entérine la « parcellisation » réalisée au cours du temps ; les parcelles sont alors de taille variable, de 3 à 20 hectares.

[6] La référence à l'archipel signifie que l'on prend en considération les processus localisés de la mobilité, de la circulation des individus et des biens (financiers, matériels, et symboliques) entre les différents territoires et la recomposition territoriale et sociale qui en découle dans l'espace de référence. C'est-à-dire que l'on privilégie l'approche territoriale de la mobilité par rapport à son approche réticulaire, démarche proche de celles adoptées par d'autres auteurs, entre autres pour le Mexique (KEARNEY, 1996 et FARET, 2003).

générations les plus jeunes et s'assurer leur soutien sur le long terme (LÉONARD et *al.*, 2004 ; QUESNEL et DEL REY, 2005).

En référence à une économie d'archipel et des nouveaux espaces de reproduction sociale, comment se distinguent les différents « projets migratoires », selon la situation des familles et la relation intergénérationnelle ? Et comment, en conséquence, se définit le positionnement des migrants internationaux en relation à leur famille d'origine ? La situation familiale définit une échelle de nécessités et un horizon de possibilités qui conditionnent les objectifs du déplacement, son financement, la durée du séjour, le profil du migrant, ainsi que son retour (ou non-retour). En même temps, la situation familiale détermine l'intervention des parents, du père tout particulièrement, pour élaborer le projet et organiser le déplacement. Cette intervention est primordiale dans l'établissement de relations intergénérationnelles qui vont conditionner tant la circulation des individus et des biens matériels et symboliques que le processus de retour et de patrimonialisation des revenus migratoires. Au centre de la réflexion se trouve la question de l'ancrage[7] ou du « désancrage » des migrants autour de la relation d'obligation/désengagement des enfants vis-à-vis de leur groupe d'origine, relation totalement renouvelée avec le développement de la migration internationale. Autrement dit, le déplacement international s'insère t-il dans un projet familial partagé entre les différentes parties, supposant un renforcement des relations entre le migrant et le reste de sa famille d'origine ? Ou au contraire, conduit-il, à plus ou moins long terme, sinon à une rupture, tout au moins à un désengagement vis-à-vis de la famille ?

Détermination (d'échelles) des nouveaux espaces migratoires

Quelles sont les déterminations à l'échelle locale, familiale et individuelle qui pèsent sur les migrants et font qu'ils se dirigent vers les

[7] L'ancrage selon les auteurs recouvre des notions et des approches diverses (HIRSCHHORNE et BERTHELOT, 1996). On renvoie ici à la notion d'ancrage territorial des migrants mais aussi des projets migratoires dont ils sont porteurs, comme l'a abordé, entre autres, G. CORTES (2000).

marchés du travail émergents, en distinguant la frontière nord et les États-Unis, plutôt que vers les marchés traditionnels de la région du Golfe et de l'État du Veracruz (DEL REY et QUESNEL, 2006 ; DEL REY, 2007) ? Notre étude montre que la situation de l'individu en termes d'âge, d'éducation et d'état civil favorise avant tout les déplacements vers les marchés traditionnels ; en revanche, le contexte historique et agraire de la localité, puis en second rang les antécédents migratoires de la famille, apparaissent significativement déterminer les déplacements vers les États de la frontière nord. Quant aux déplacements vers les États-Unis, ils sont d'abord liés à la détention d'un patrimoine foncier ; les antécédents migratoires de la famille et le statut agraire de la localité (propriétés, *colonia ou ejido*) n'étant significativement déterminants qu'en deuxième et troisième rang respectivement. En d'autres termes, la détention d'un patrimoine foncier augmente la probabilité de migration aux États-Unis car il permet entre autres, grâce à sa mise en gage, d'obtenir directement des prêts pour le financement d'un premier voyage. On mesure ainsi l'impact, encore largement à venir, de la Réforme foncière de l'*ejido* de 1992 et de son programme de titularisation des parcelles agricoles et urbaines sur l'accélération des déplacements vers les États-Unis. On comprend également qu'ils se dessinent de nouveaux enjeux autour de la gestion et la transmission des biens fonciers, tant au niveau des familles que des localités, afin de pouvoir canaliser toutes les ressources extra-locales : les revenus migratoires internationaux, entre autres. Parmi les familles des propriétaires terriens, qui vivent dans les *colonias*, la migration internationale des plus jeunes hommes s'intègre comme une ressource qui permettra de renforcer le patrimoine familial, comme nous le verrons plus loin. Pour une instance agraire comme l'*ejido*, et pour les familles qui en dépendent, la migration internationale s'impose tant comme une ressource politique au niveau de la localité et de la municipalité[8] que comme une ressource alimentaire liée aux besoins quotidiens de subsistance (LÉONARD et *al.*, 2004). Dès lors qu'ils n'ont pas de patrimoine foncier ou qu'ils ne sont pas inté-

[8] Les familles les mieux dotées en capital foncier dans l'*ejido* et (ou) les plus proches des instances du pouvoir local ont pu rapidement contrôler – au niveau de la localité – des éléments de la filière migratoire (accès au prêt, aux intermédiaires, aux emplois dans les lieux de destination, etc.) et surtout les possibilités de canalisation sinon de patrimonialisation de la « rente » migratoire.

grés dans les réseaux, nombre de familles et d'individus, célibataires ou chefs de familles dans l'*ejido*, ne sont donc pas en mesure d'adopter une telle démarche ; ils viendront d'ailleurs grossir le flux de ceux qui rejoignent les États de la frontière nord du Mexique, les localités de ces États devenant des lieux d'installation plus encore que de transit pour les migrants du Veracruz, comme l'a révélé le recensement de 2000. Alors qu'une intense circulation d'individus, hommes et femmes, s'établit entre l'État du Veracruz et les États du Nord et du Nord-Ouest mexicain à la fin des années 1990, la migration internationale au Veracruz naît à un moment de restriction de l'entrée sur le territoire des États-Unis (CORNELIUS, 2001) ; les migrants manquant de réseaux établis doivent faire appel aux groupes organisés (les *coyotes, polleros* et autres intermédiaires) pour le passage et leur insertion sur le marché du travail, et assumer ainsi un coût très élevé de la migration[9].

Circulation entravée et projets migratoires : l'installation dans la durée aux États-Unis

Les conditions actuelles de la migration vers les États-Unis – notamment celles d'un contrôle accru des frontières – se caractérisent par une entrave à une forte circulation entre les lieux plus ou moins consolidés et aux séjours de courte durée (Conapo, 1999 ; 2004), phénomène particulièrement notable pour les migrants ruraux du Veracruz. Aujourd'hui, pour les individus qui s'incorporent à ce flux de la migration internationale, il en résulte un coût élevé et une absence prolongée de plusieurs années de « l'autre côté » de la frontière, loin de leur famille et de leur localité d'appartenance[10] ; cependant, tant la durée que les coûts vont différer selon le statut agraire de ces dernières.

[9] Dans les localités étudiées entre 1999 et 2002, ce coût se situait entre 1 000 et 2 000 dollars alors que le salaire local d'un journalier agricole était de l'ordre de 5 à 6 dollars par jour (Moreso, 1999 ; 2002).

[10] Alors que dans l'Ouest mexicain les durées de séjours n'atteignent pas un an, les jeunes migrants du Sotavento peuvent demeurer aux États-Unis deux à trois ans sans revenir (Moreso, 2002 ; QUESNEL et DEL REY, 2004).

Dans le cadre de la localité, nous l'avons dit, la situation familiale renvoie implicitement à une échelle de besoins et de possibilités qui conditionnent les différents profils migratoires (destination, financement et durée des déplacements ; modalités d'insertion sur le marché du travail et dans la localité d'accueil, etc.). L'ensemble de ces facteurs affecte au bout du compte le retour, qui renvoie lui-même aux conditions de réinstallation du migrant dans la famille, la localité sinon dans la région, et détermine donc les projets et les trajectoires migratoires. Or les individus se présentent comme porteurs de projets migratoires très différenciés liés à la situation agraire de leur famille et à la place qu'ils y occupent (tabl. 1).

Les mouvements à destination des États-Unis touchent d'abord les familles de propriétaires des colonies agricoles, dans des proportions trois fois plus élevées que pour les familles non détentrices d'un patrimoine foncier (26,2 % contre 8,5 %), celles-ci se dirigeant plutôt vers la frontière nord. Dans le cadre de l'*ejido*, les déplacements à longue distance se font sensiblement vers les mêmes destinations, que les familles soient détentrices d'un patrimoine foncier ou non. Cette situation peut être attribuée au fait, d'abord, que l'*ejido* est une entité supra-familiale contrôlant la circulation des biens fonciers et leur exploitation, et en second lieu que, jusqu'à la Réforme de 1992, la terre était inaliénable.

La détention, la gestion et la transmission d'un patrimoine foncier s'avèrent donc déterminantes pour définir le déplacement des membres de la famille et leur intégration (ou non) dans une dynamique familiale. Et du même coup, les projets migratoires s'avèrent pertinents pour appréhender le nouveau jeu de relations familiales et intergénérationnelles, lié à la migration internationale. En découlent, d'une part, les processus d'ancrage et de retour ou, d'autre part, les processus de désengagement et de dispersion des générations de migrants les plus jeunes. On voit ainsi se dessiner différents profils de migrants selon le statut qu'ils occupent dans l'ordre familial (tabl. 2).

Ainsi les chefs de famille, s'ils représentent près d'un 1/3 des migrants au total, se recrutent principalement parmi les familles ne possédant pas de patrimoine foncier. Leur déplacement répond clairement aux nécessités matérielles de l'unité domestique en matière d'alimentation, de santé et d'éducation des

Tableau 1.
Destinations depuis 1995 des migrations de travail*
à partir du sud de l'État du Veracruz selon le statut agraire.

	EJIDOS		*COLONIAS/ Petits propriétaires*		
	Ejidatarios	Sans titre foncier agricole	*Colonos*	Sans titre foncier agricole	Total
Municipe	0,0 %	13,3 %	2,4 %	5,1 %	4,2 %
Région du Sotavento	6,8 %	16,7 %	16,7 %	15,3 %	13,2 %
État du Veracruz	5,1 %	10,0 %	11,9 %	11,9 %	9,5 %
Autres États	18,6 %	6,7 %	23,8 %	23,7 %	19,5 %
Mexico	15,3 %	3,3 %	7,1 %	20,3 %	13,2 %
États de la frontière nord	45,8 %	40,0 %	11,9 %	15,3 %	27,9 %
États-Unis	8,5 %	10,0 %	26,2 %	8,5 %	12,6 %
Total des déplacements	**59**	**30**	**42**	**59**	**190**

* Migration d'une durée d'au moins un an de séjour.
Source : Moreso, 1999, IRD-Ciesas.

Tableau 2.
Profils migratoires. Situation familiale du migrant vers les marchés émergents selon la situation agraire. Dernier déplacement de travail (1998-1999)*.

	EJIDOS		*COLONIAS/ Petits propriétaires*		
	Ejidatarios	Sans titre foncier	*Colonos*	Sans titre foncier	Total
Chef de famille	15,0 %	52,8 %	17,5 %	41,7 %	29,1 %
Fils célibataire	48,3 %	33,3 %	65,0 %	44,4 %	48,3 %
Fille célibataire	20,0 %	8,3 %	7,5 %	2,8 %	11,0 %
Fils marié	5,0 %	0,0 %	7,5 %	5,6 %	4,7 %
Fille mariée	3,3 %	5,6 %	0,0 %	0,0 %	2,3 %
Autres personnes	8,3 %	0,0 %	2,5 %	5,6 %	4,7 %
Nombre de cas	**60**	**36**	**40**	**36**	**172**

*Déplacement de moins d'un an au moment de l'enquête.
Source : Moreso, 1999, IRD-CIESAS.

enfants. Le retour, inscrit dans le déplacement et la durée du séjour, est plus ou moins envisagé explicitement. Ces individus sont, pour la majorité, jeunes et descendants des *ejidatarios*[11] : ils n'ont pu accéder à une parcelle. En revanche, dans les familles dotées d'un patrimoine foncier, les migrants se recrutent surtout parmi les enfants célibataires et, dans certains cas, parmi les enfants mariés vivant dans l'unité domestique ; à noter parallèlement l'importance du déplacement des filles – notamment des filles d'*ejidatarios* – vers les marchés du travail émergents. On n'est pas étonné, ici comme ailleurs, qu'un chef de famille, détenteur d'un bien foncier, responsable de l'exploitation agricole, ne puisse s'absenter trop longtemps ; aussi une migration de longue durée sur la frontière nord ne convient-elle pas, vu le temps nécessaire à la constitution d'une épargne conséquente ; alors qu'une migration aux États-Unis pour améliorer très sensiblement ses conditions de vie est envisageable, comme le révèle la physionomie des flux récents. Mais dans ces familles, les enfants célibataires se déplaçant le plus souvent sous le contrôle de leur père, responsable de l'unité domestique, vont s'inscrire soit dans une dynamique familiale d'ensemble, soit dans une stricte relation d'obligation vis-à-vis de leur père.

Planification et gestion du projet migratoire : la mise en jeu des relations intergénérationnelles

Force est de constater que les trois quarts (76 %) des déplacements aux États-Unis bénéficient d'appuis familiaux, contre un peu plus de la moitié (54 %) pour les migrations vers la frontière nord du pays et 41 % pour la région du Golfe ou la ville de Mexico (Moreso, 1999).

[11] Selon notre enquête, les chefs de famille ont 34 ans en moyenne. Les enfants migrants ont un peu plus de 23 ans en moyenne, les enfants célibataires ont un an de moins en moyenne mais, parmi eux, 40 % ont moins de 20 ans. À noter également que le père des migrants, chefs de familles sans-terre, dans les *ejidos* était *ejidatario*, c'est-à-dire détenteur d'un bien foncier, au contraire de ceux qui provenaient des *colonias* (Moreso, 1999).

Il s'avère que le soutien du père est déterminant dans la mise en œuvre et le déroulement du déplacement aux États-Unis. Sa capacité à créer une relation d'obligation/protection vis-à-vis de ses fils est liée à la détention d'un patrimoine foncier dont la transmission n'est pas encore déclarée, ou bien, au contraire, assez clairement explicitée au sein de la famille pour que cette relation d'obligation soit connue par tous. Cette situation est la seule qui permet de construire un projet de capitalisation. Ainsi le père qui s'implique totalement dans le projet migratoire de ses fils, en mettant en gage son titre foncier, pourra avoir accès à une partie des revenus de la migration afin d'améliorer ses conditions d'existence, mais surtout de s'assurer, à travers une capitalisation familiale, une certaine sécurité dans le cas où ses enfants s'installeraient dans les lieux de la migration, qu'elle soit nationale ou internationale.

L'implication du père dans la construction du projet migratoire prend plusieurs formes et achève ainsi de le définir. S'agissant d'une migration internationale, elle porte sur la gestion du déplacement (financement, appuis familiaux) et de l'absence du migrant ; les modalités des trajectoires migratoires ; la construction du retour avec la destination de l'épargne réalisée par le migrant et, dans quelques cas, la mise en œuvre d'un processus de patrimonialisation familiale des revenus migratoires. Examinons ces trois registres.

La gestion du déplacement

La gestion commence avec la décision de se déplacer. Elle est liée aux différents intervenants qui participent de cette décision et qui circonscrivent les attentes du déplacement. L'engagement du père, et le plus souvent du reste des membres de la famille, place le migrant dans une situation d'obligation se traduisant en termes de dette (BLOCH et *al.*, 1989 ; ROUSSEL, 1991 ; GODARD, 1992), cela d'autant plus lorsque le titre foncier est mis en gage auprès d'un prêteur pour financer le déplacement. Mais en le plaçant dans une situation d'obligation, le père le fait bénéficier du même coup de sa protection pour atteindre les objectifs fixés (ROSENZWEIG, 1988). La famille se voit contrainte à une mobilisation de ses ressources afin que le déplacement soit une réussite. Elle va en assu-

mer les frais, en prenant en charge la femme et les enfants du migrant si celui-ci est marié, et en faisant face aux risques liés à la maladie, à l'interruption des envois pour payer les intérêts, etc. L'obligation du migrant marié est double, d'une part vis-à-vis de ses parents et, d'autre part, de son propre groupe domestique. Elle soutient dès lors toute la trajectoire migratoire ; c'est elle qui peut contraindre le migrant à prolonger son séjour aux États-Unis en dépit des difficultés rencontrées. Ce sentiment d'obligation s'inscrit dans l'ordre hiérarchique du système familial paternel, alors que vis-à-vis de son propre groupe domestique, le migrant qui y détient l'autorité peut être plus facilement défaillant. Le contrôle du père est cependant plus facile quand le migrant est célibataire, la relation d'obligation s'établit de manière plus immédiate et dans un rapport de réciprocité plus sécurisé. Toutefois, elle se construit véritablement quand le père est impliqué dès le début de la mise en œuvre du déplacement, et qu'il a les moyens matériels, financiers et relationnels de l'assurer (accès aux prêteurs, à l'information concernant le voyage, le passage, le marché du travail, etc.), voire de l'impulser. De façon significative d'ailleurs, les enfants qui souhaitent un départ aux États-Unis et dont le père bénéficie d'un patrimoine foncier important, sollicitent son appui et ressentent le besoin de son approbation : il convient qu'ils inscrivent leur déplacement dans l'ensemble des actions de la famille, afin de rester, en cas d'absence prolongée, partie prenante de son ordre patrimonial.

Cependant, dans de nombreux cas où le patrimoine foncier s'avère insuffisant, la migration suivante peut être libre de toute obligation, en particulier si le migrant a réussi à payer sa « dette » : l'emprunt, la construction ou l'amélioration de la maison, l'achat de petit bétail et, surtout, les dépenses occasionnelles pour lesquelles il a été sollicité (de santé, pour les fêtes, mariage, etc.). Il dispose alors de toutes les ressources, en particulier informationnelles, pour entamer une seconde migration sans l'appui paternel. Le migrant est libre dans son déplacement ; il est, pour reprendre une expression utilisée par les populations indiennes, « desobligado » (désobligé) ; il se dirige vers des destinations lui permettant de se désengager de la constitution du patrimoine du père. Cela entraîne, en même temps, un risque élevé de relâchement des liens vis-à-vis de la famille, qu'il reste dans le lieu de

migration ou qu'il vive à son retour dans la localité, en marge de l'unité familiale[12].

Les modalités des trajectoires migratoires

Les trajectoires migratoires sont marquées par des moments importants qui sont constitutifs de cette relation d'obligation/protection ; ces moments révèlent du même coup le jeu des relations intergénérationnelles, ainsi que les conditions d'ancrage dans la famille, la localité ou la région. Ces moments analysés en regard de la situation du migrant dans le cadre familial et du statut agraire de sa famille au sein de la localité permettent de distinguer différentes trajectoires et d'appréhender les conditions de cet ancrage, c'est-à-dire la construction du retour.

Un premier type de trajectoire migratoire peut être qualifié de « sûr » ; les objectifs familiaux sont relativement bien définis et, pour le moins, le financement du voyage est assuré sans risque de déstabilisation économique de la famille ; le voyage et l'insertion sur le marché de travail sont réalisés dans les meilleures conditions possibles en mobilisant les réseaux relationnels ou en payant le prix au cas où ce type d'appui ferait défaut[13]. Les conditions de travail rencontrées permettent d'atteindre rapidement les objectifs fixés, voire de diminuer la durée du séjour et pour autant d'assurer au mieux les conditions du retour. C'est le cas des migrants qui, avec leur père doté d'un patrimoine foncier relativement important, se sont fixé un objectif clair dans le domaine de l'élevage : mise en pâturage des parcelles de cultures,

[12] Ces migrants se distinguent cependant de ceux qui se rendent dans les villes de la frontière nord avec l'intention de passer aux États-Unis, avec un minimum de ressources et d'information. Le passage est extrêmement risqué dès lors qu'ils ont recours à des *coyotes* inconnus, ou non reconnus au village dans le cadre d'accords préétablis pour l'ensemble du déplacement. De plus, nombre d'entre eux restent du côté mexicain de la frontière et finissent par grossir les rangs de ceux qui s'y installent pour des durées plus ou moins longues.

[13] Ces migrants ont un travail assuré auprès d'un employeur, cela fait partie du contrat de passage. Dans le cas contraire du migrant parti sans assurance de travail, ou bien ayant quitté son travail pour cause de licenciement ou parce que les conditions n'étaient pas satisfaisantes (faible salaire, pénibilité, etc.), le migrant peut être amené à connaître une période de chômage pouvant atteindre deux à trois mois, le temps de se déplacer à l'intérieur des États-Unis et de retrouver un autre travail stable (Moreso, 2002).

voire achat ou location de terres dans ce but, achat de bétail ou prise de bétail en métayage, etc.

À l'autre extrémité, on observe une trajectoire moins ou pas du tout structurée, sans appui paternel, et sans objectifs clairement définis. C'est celle empruntée le plus souvent par de jeunes migrants qui, par quelques contacts, se « construisent » leur voyage. En prenant plus ou moins de risques, ils réussissent à convaincre leur père ou un parent de les aider à partir afin d'améliorer leur condition de vie, sans autre objectif clairement défini sinon celui hautement symbolique de la construction de la maison « en dur » (*casa de material*). Nombre d'aléas vont intervenir, selon que les contacts avec le *coyote* auront été faits depuis le village ou bien à la frontière, que le temps nécessaire à trouver du travail de l'autre côté ne sera pas très long, etc. ; autant d'éléments qui peuvent accroître le temps de l'absence d'autant plus que le remboursement est sans fin quand l'emprunt a été contracté à intérêt élevé. Cette incertitude du déplacement, placée au cœur des relations intergénérationnelles et intrafamiliales, débouche sur une variété de situations : de la réussite la plus évidente, marquée par l'achat de terres, de bétail ou d'un commerce, à l'échec le plus dramatique, de ceux qui reviennent sans avoir pu rembourser le prix du voyage.

Enfin, à mesure que les déplacements se développent, on voit apparaître de plus en plus souvent cette migration « de la seconde fois », la migration sans obligation. Les obligations, contractées à l'occasion de la première migration, ont été remplies. Riche de son expérience, le migrant ne nécessite plus d'appui particulier, d'autant qu'il peut disposer de biens (maison, terrain, bétail) qui peuvent garantir le prêt si besoin est. Lors de cette seconde migration, le jeune d'origine rural cherche à travailler dans un autre secteur d'activité que celui qu'il a connu la première fois. Il peut gagner plus, mais aussi dépenser plus pour de meilleures conditions de séjour. Dans certains cas, cette migration est l'occasion d'un nouveau contrat avec le père et la famille afin de mettre en œuvre un processus de capitalisation ou de construction patrimoniale dans la localité ou la région. Dans le cas contraire, surtout quand le déplacement à l'étranger, voire sur la frontière nord, se fait sans obligation, le migrant peut se désengager vis-à-vis de sa famille.

L'organisation du retour

Le retour après un séjour aux États-Unis n'est pas simplement la dernière étape de la trajectoire migratoire. Il fait partie intégrante du projet migratoire. En effet, il dépend d'abord des conditions qui ont présidé au déplacement international et au projet migratoire à savoir : la situation agraire de la famille, l'intervention du père dans la mise en œuvre et le déroulement du déplacement et, enfin la situation matrimoniale du migrant. La perspective du retour, et le retour lui-même, supposent sa construction tout au long du séjour à l'étranger. Autrement dit, le retour considéré comme l'ancrage dans la localité se construit en référence au projet migratoire et aux obligations qui l'accompagnent (CORTES, 2000). L'installation plus ou moins prolongée de « l'autre côté de la frontière » en dépend également, dès lors que les conditions rencontrées sont évaluées à l'aune des conditions du retour. De même, lorsque le migrant revient chez lui et qu'il compare sa situation à celle qu'il avait aux États-Unis, à l'exception de ceux qui ont eu des problèmes graves, il se trouve devant l'expectative d'effectuer un nouveau départ (ARIZPE, 1980 ; BUSTAMANTE et MARTÍNEZ, 1979 ; MASSEY et *al.*, 1987 ; MASSEY et ESPINOZA, 1997 ; CURRAN et RIVERA-FUENTES, 2003).

Rares sont les cas où le migrant de retour dans sa localité écarte la probabilité d'un autre déplacement aux États-Unis. D'ailleurs, la plupart réussissent à construire la « casa de material », symbole de l'objectif réalisé et de l'obligation accomplie, et prennent conscience que la migration internationale est une ressource à laquelle ils pourront recourir pour améliorer leurs conditions d'existence. Aussi, peut-être à l'exception de ceux dont la famille d'origine bénéficie d'une assise patrimoniale importante (et qu'ils ont contribué à renforcer grâce aux revenus de leur migration), la majorité construit son retour à travers de nouveaux projets migratoires.

Finalement, on assiste à la mise en œuvre d'un processus d'ancrage dans la localité quand le migrant a construit directement son propre patrimoine en liaison avec sa famille, ou bien en parallèle. En cela, la migration à la frontière nord se différencie de la migration aux États-Unis : les capacités d'épargne ne permettent, dans le premier cas, qu'un renforcement de l'unité de production, la sienne ou celle de son père. Lorsque le patrimoine familial est insuffisant et que la migration n'a pas permis d'appuyer un retour

dans de bonnes conditions, le migrant prolonge son absence tout en assurant l'amélioration de son habitat et celui de ses parents, nouant des liens de solidarité inédits qui se traduisent par la prise en charge des petits-enfants. Dans ce maintien en migration, l'idée d'un retour est présente mais lointaine. À l'inverse, quand le déplacement s'est effectué sans autre obligation que de nourrir sa propre famille, le retour devient indépendant de la situation familiale de départ. Il se réalise sans que s'établissent ou se renouent les liens avec la famille d'origine. Enfin, un dernier cas est celui où le non-retour accompagne le désengagement de la famille : qu'il possède ou non un patrimoine foncier, le migrant se maintient à l'écart de sa localité d'origine, qu'il passe la frontière ou non.

Une nouvelle problématique familiale dans le cadre de la migration internationale

Les migrants ruraux, en provenance du sud de l'État du Veracruz, sont contraints à des séjours de longue durée aux États-Unis, du fait du manque de maturité de leurs réseaux migratoires face aux difficultés d'entrée qu'ils rencontrent. Mais la durée de migration dépend d'autres contraintes. Comme on vient de le voir, elle est liée tout d'abord aux objectifs, implicites ou explicites, du projet migratoire établi sur une certaine échelle de temps. Cependant, une fois construite la « casa de material » une gamme de possibilités va également déterminer la durée d'absence : acheter de la terre et (ou) du bétail, payer les études des jeunes (ses enfants et ses frères), régler les dépenses de santé, etc. Pour les célibataires, la durée d'absence est liée strictement aux objectifs à atteindre alors que, pour ceux ayant des responsabilités domestiques, les objectifs de départ sont sacrifiés à la durée globale d'absence ; elle ne peut s'étendre indéfiniment.

L'absence, avec la durée qui la constitue, s'impose, d'une part, comme un nouvel espace de socialisation pour les migrants et, d'autre part, comme un espace de reconstruction des rapports sociaux avec la famille, la communauté et les institutions politiques de sa région d'origine.

La migration aux États-Unis, avec les opportunités qu'elle offre, transforme la relation entre le migrant et sa famille, et tout particulièrement entre les fils et les pères. L'absence requiert une nouvelle organisation et d'autres rapports sociaux de production ; elle appelle une transformation du cadre matériel de la reproduction sociale, à l'intérieur duquel se réalise le jeu de relations familiales. Le marché du travail aux États-Unis offre également à certains la possibilité d'être indépendants des moyens de production de la famille et de se désengager de l'unité domestique du père pour construire leur propre patrimoine, ou bien de s'inscrire de manière permanente dans la migration.

La migration internationale s'impose comme une ressource que quelques familles, déjà dotées d'un important patrimoine foncier, savent gérer d'abord à leur profit et à celui de leurs membres, puis à celui des autres familles, afin de renforcer leur position et leur pouvoir auprès des institutions locales. La diffusion de la migration internationale, comme ressource offerte à tous, a surtout mis à jour la fragilité du plus grand nombre de familles. Elle accélère l'interdépendance générationnelle en relation avec le cycle familial : nombre de parents sont, non seulement incapables d'assurer le futur de leurs enfants, mais sont dépendants de leur aide à un âge de plus en plus précoce. La migration de longue durée et à longue distance émerge comme un facteur intervenant dans la reproduction familiale et transformant le cadre des relations intergénérationnelles, entre déshérence et renforcement. Elle permet que d'autres enfants, comme les filles célibataires ou plus encore les filles mariées, habituellement mis à l'écart de la famille du jeu de succession, retrouvent une place et établissent de nouvelles relations avec leurs parents ; alors que d'autres, qui étaient clairement inscrits dans l'ordre successoral par des accords conclus au moment de leur union, se trouvent en position marginale.

Face à cette incertitude générée par la migration internationale au sein des familles, parents et enfants établissent un nouveau cadre de relations. Les termes des accords passés, le plus souvent implicitement, vont varier en fonction de la capacité de négociation du père ; celle-ci étant elle-même fonction, d'une part, de son patrimoine et de son pouvoir d'anticiper la trajectoire de ses enfants, en offrant opportunités et alternatives selon les caractéristiques du migrant – âge, état civil, niveau scolaire – et, d'autre part, de

l'étape de cycle où se trouve la famille. La « contractualisation » devrait permettre d'éviter le désengagement des enfants et le désancrage familial, et éviter aussi que le père reste sans appui et à la merci de ses enfants. Lorsqu'il peut impliquer l'ensemble de la descendance dans un projet familial, le père crée ainsi une véritable économie familiale d'archipel, c'est-à-dire une économie où la migration de l'un au moins des enfants génère des revenus suffisamment importants pour être redistribués à l'intérieur de la famille avec le souhait d'assurer le futur de tous hors de l'activité agricole. Seules les familles qui disposent d'un patrimoine relativement important et sont à une étape relativement précoce de leur cycle (la majorité des enfants dépend de l'unité domestique) sont capables de faire face aux perturbations que provoque la migration. Dans ce cas, en effet, le chef de famille est en mesure d'anticiper, de financer le déplacement des enfants et de définir un projet de capitalisation des revenus migratoires où le migrant doit trouver sa place. Il assure en même temps, d'une part, la redistribution des revenus entre les frères et sœurs, et d'autre part, le retour du migrant comme son successeur désigné. Selon ce scénario, d'un côté les relations intergénérationnelles sont renforcées, et de l'autre, le chef de famille assure son avenir dans le cas où les enfants ne reviennent pas. Il se construit ainsi une organisation où le père se met au centre des échanges entre les différents membres, même si ceux-ci habitent des lieux distincts. Par lui, les ressources et les informations circulent entre les différents lieux. On passe alors d'une économie territorialisée centrée sur la production agricole à une économie familiale diversifiée et distribuée dans des lieux éloignés, en réseau.

Pour la majorité des familles qui ne peuvent construire ce type d'économie familiale d'archipel, c'est au contraire l'incertitude liée à l'absence de longue durée qui est au cœur des relations familiales. C'est pourquoi le déplacement de longue durée des jeunes hommes, qu'ils soient célibataires ou mariés, signifie aussi un bouleversement profond de la place et du rôle de la femme, qu'elle soit la mère, l'épouse ou la sœur dans l'organisation de l'unité domestique et dans le processus de reproduction sociale. L'absence de contrat explicite ou, pour le moins insuffisamment reconnu, entre le migrant et le chef de famille, conduit ce dernier à désigner son épouse comme héritière, ou bien à différer la dési-

gnation d'un héritier, afin qu'elle ne pâtisse pas des aléas du comportement des enfants, ou tout au moins, que tous les autres enfants ne se sentent pas libres de toute obligation vis-à-vis de leurs parents. L'épouse du migrant, quant à elle, est tenue d'assumer seule la responsabilité de l'éducation des enfants et, si le mari possède une parcelle, la responsabilité de la production agricole, ainsi que la représentation de la famille dans les institutions locales et les travaux mis en œuvre par la communauté. Enfin, face à l'incertitude qui pèse sur le devenir de leur relation avec leurs fils, nombre de chefs de famille sont enclins à instaurer des relations privilégiées avec une de leurs filles, qu'elle reste au foyer ou s'installe à proximité. Les filles célibataires qui auront pu ainsi émigrer avec l'accord paternel ne manqueront pas d'envoyer régulièrement de l'argent d'autant plus que, célibataires, mariées ou divorcées, elles seront amenées à confier leurs enfants à leurs parents afin de pouvoir se déplacer et continuer à travailler.

Conclusion

En moins d'une dizaine d'années, à la suite des réformes économiques et institutionnelles néo-libérales, notamment la Réforme foncière de 1992, le développement de la migration internationale, comme ressource familiale, mais aussi de son avatar – la migration de longue durée à la frontière nord – a profondément transformé les familles rurales du Veracruz. Elle a affecté le système de transmission de la terre et des biens productifs, qui fondait l'organisation de la famille et assurait la succession des générations sur une base territoriale. Aujourd'hui, les temporalités et les acteurs de la succession sont bouleversés. Les détenteurs d'un patrimoine foncier se voient obligés, le plus souvent, d'anticiper la désignation d'un successeur et de formaliser la relation avec leurs enfants en migration, afin de s'assurer la pérennité de leur aide sinon de leur retour. Devant l'incertitude qui pesait sur les relations intergénérationnelles, plus du tiers des *ejidatarios* et la moitié des *colonos,* au moment de notre enquête, avaient désigné leur femme comme unique héritière du patrimoine foncier. Aujourd'hui, l'ancrage des jeunes migrants dans la communauté paysanne est devenu un enjeu central des sociétés rurales ; il

passe par le contrôle d'une économie déterritorialisée et la canalisation de ressources migratoires, éléments qui sont loin d'être à la portée de tous. Enfin, si les parents jouent toujours un rôle central dans la formulation et la coordination des projets patrimoniaux de leurs enfants en migration, les différents processus d'ancrage dépendent encore, et plus aujourd'hui que naguère, de la manière dont les institutions locales amplifient ces projets en ouvrant des opportunités d'accès aux programmes publics de développement des infrastructures de la localité et de la région, tant en matière de santé, d'éducation que d'accès à de nouveaux secteurs économiques non agricoles.

Références bibliographiques

ALBA F., 1978 – Mexico's international migration as a manifestation of its development patterns. *International Migration Review*, 12 : 502-513.

ARIZPE L., 1980 – *La migración por relevos y la reproducción social del campesinado*. México, El Colegio de México.

BUSTAMANTE J. A., 1977 – Undocumented immigration from Mexico: Research report. *International Migration Review*, 11 (2) : 149-177.

BUSTAMANTE J. A., MARTÍNEZ G. G., 1979 – Undocumented immigration from Mexico: Beyond borders but within system. *Journal of International Affairs*, 33 : 265-284.

CANALES A., 1999 – Migración circular y procesos de asentamiento. Las nuevas modalidades de la migración de mexicanos a Estados Unidos. Ineser, Universidad de Guadalajara, *Carta economía regional* (año 11), 64 : 39-46.

Conapo, 1999 – *Presente y futuro de la migración México-Estados Unidos*. México.

Conapo, 2004 – *Población de origen mexicano residente en Estados Unidos 1900 - 2002*. México, D.F., Consejo Nacional de Población (www.conapo.gob.mx).

CORNELIUS W. A., 2001 – Death at the border: Unintended consequences of US migration control policy. *Population and Development Review,* 27 (4) : 661-685.

CURRAN S. R., RIVERA-FUENTES E., 2003 – Engendering migrant networks: The case of Mexican migration. *Demography*, 40 (2) : 289-307.

DELAUNAY D. 1999 – La dimensión regional de la emigración mexicana hacia los Estados Unidos. *Estudios demográficos y urbanos*, 14 (1) : 117-163.

DEL REY A., QUESNEL A., 2006 – « Migración interna y migración internacional en las estrategias familiares de reproducción. El caso de las poblaciones rurales del sur del estado de Veracruz, México » *In* Canales A. : *Panorama de las migraciones internacionales en América Latina* : 427-453.

DEL REY POVEDA A., 2007 – Determinants and consequences of internal and international migration. The case of rural populations in the south of Veracruz, Mexico. *Demographic Research*, 16 (10) : 287-314.

DURAND J., 1996 – *Migrations mexicaines aux États-Unis*. Paris, CNRS-Éditions.

ESCOBAR LATAPÍ A., BEAN F. D., WEINTRAUB S., 1999 – *La dinámica de la emigración mexicana*. México, D.F., Ciesas-Miguel Angel Porrúa.

KEARNEY M., 1996 – *Reconceptualizing the Peasantry: Anthropology in Global Perspective*. Boulder, Colorado, Westview Press.

LÉONARD E., QUESNEL A., DEL REY A. 2004 – De la comunidad territorial al archipiélago familiar: movilidad, contractualización de las relaciones inter-generacionales y desarrollo local en el sur del estado de Veracruz. *Estudios Sociológicos*, 22 (66) : 557-589.

MASSEY D. S., ESPINOZA K. E., 1997 – What´s Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis. *American Journal of Sociology* 102 (4) : 939-999.

MASSEY D. S., ALARCÓN R., DURÁN J. *et al.*, 1987 – *Return to Aztlan. The Social Process of International Migration from Western Mexico*. Berkeley, University of California Press.

PALMA R., QUESNEL A., DELAUNAY D., 2000 – « Una nueva dinámica de poblamiento rural en México: el caso del sur de Veracruz (1970-1995) ». *In* Léonard E., Velázquez E. : *El Sotavento veracruzano. Procesos sociales y dinámicas territoriales*, México, Ciesas-IRD : 83-108.

QUESNEL A., DEL REY A., 2004 – Mobilité, absence de longue durée et relations intergénérationnelles en milieu rural mexicain (Veracruz, Mexique). *Cahiers d'Amérique latine*, 45 : 75-90.

QUESNEL A., DEL REY A., 2005 – La construcción de una economía familiar de archipiélago. Movilidad y recomposición de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano. *Estudios demográficos y urbanos*, 20 (59) : 197-228.

Sources statistiques

Recensement général de population, 2000 – Inegi, México.

Enadid, 1992 – Enquête nationale de la dynamique démographique. Inegi, México.

Enadid, 1997 – Enquête nationale de la dynamique démographique. Inegi, México.

Moreso, 1999 – Enquête démographique et foncière auprès de 947 familles, *Poblamiento, movilidad y reproducción social de las familias rurales del Sotavento, Veracruz, Mexico*, IRD-Ciesas (Quesnel A. dir.).

Moreso, 2002 – Entretiens en 2002 auprès de 70 familles, *Poblamiento, movilidad y reproducción social de las familias rurales del Sotavento, Veracruz, Mexico*, IRD-Ciesas (Quesnel A. dir.).

Chapitre 15

Les âges de la migration
Cycle de vie, projets et rapports à l'espace des migrants népalais en Inde

Tristan BRUSLÉ

À Pithoragarh, petite ville indienne de l'État himalayen de l'Uttarakhand, les Népalais en quête de travail sont nombreux. À propos de ses allers et venues, l'un d'entre eux, Gopal Bahadur D., âgé de 22 ans, affirmait en 2003 : « avant le mariage, je pouvais aller n'importe où. Mais je me suis marié ; [depuis mon mariage] je suis comme attaché. Il faut que je m'occupe d'elle [sa femme], il faut que je m'occupe de moi. Une seule personne doit prendre soin de deux personnes. Il faut être responsable ». Migrant temporaire depuis l'âge de 10 ans, marié sans qu'on lui demande son avis, il a choisi de rompre avec l'habitude familiale du travail saisonnier en Inde. Las des allers-retours et des tâches pénibles auxquelles sont cantonnés les Népalais, il a décidé de monter un restaurant. Accompagné de sa jeune épouse, il est en voie d'installation en Inde où il a l'espoir de sortir de la situation de survie dans laquelle il se trouve. Le cas de Gopal n'est cependant pas tout à fait emblématique de l'attitude des migrants temporaires de l'ouest du Népal vers l'Inde du Nord. Rares sont ceux qui franchissent, en effet, le pas de l'installation à plus long terme en Inde.

Le Népal et l'Inde forment un couple migratoire majeur et ancien en Asie du Sud. En 2001, 77 % des migrants népalais travaillaient en Inde (Central Bureau of Statistics, 2001), entre autres grâce au traité indo-népalais de Paix et d'Amitié de 1950 qui donne aux citoyens des deux pays le droit de passer les frontières légalement sans papiers, de travailler, d'acheter de la terre et de s'établir dans le pays voisin. Mais l'absence de contrôle des mouvements de population rend les décomptes aléatoires, d'autant plus que la distinction entre migrants temporaires et Népalais installés en Inde depuis des décennies, dont le nombre varie selon les sources de 2 à 6 millions, n'est pas facile. Toujours est-il qu'en 2001, au moins 600 000 Népalais se trouvaient en Inde, à travailler comme gardiens de nuit, portefaix, ouvriers, cantonniers ou petites mains dans les restaurants des villes indiennes. Ces migrations peuvent être expliquées par la petite taille des exploitations agricoles[1], dont seulement 20 % sont autosuffisantes (SEDDON et HUSSEIN, 2002), par l'absence d'un marché du travail suffisamment étendu au Népal et par la perpétuation de stratégies familiales de diversification des ressources hors du village dans le cadre de systèmes de complémentarité typiques des milieux montagnards. Depuis une trentaine d'années, la crise de l'économie agricole et la pression démographique croissante – la population a doublé de 1971 à 2001 et atteint aujourd'hui 24,7 millions de personnes – ont fait des migrations temporaires de travail une donnée majeure du fonctionnement des systèmes agraires népalais. Enfin, la rébellion maoïste (1996-2006) a entraîné des départs toujours plus nombreux, à la fois vers l'Inde, destination des pauvres, et vers les nouvelles destinations que sont la Malaisie et le golfe Persique. Au total, le pays est de plus en plus dépendant des remises migratoires, qui représentent au moins un milliard d'euros et 16 % du PIB de l'année 2005-2006 (Nepal Rastra Bank, 2007).

La migration temporaire, telle qu'elle est vécue et racontée par les Népalais, semble répondre à un schéma immuable se déroulant tout au long de leur vie. Pourtant les lieux fréquentés et les occupations changent, de même que la conception qu'en ont les migrants. En

[1] La superficie moyenne des exploitations agricoles est de 0,79 ha au niveau national et de 0,4 à 1 ha dans les districts de l'Ouest (Central Bureau of Statistics, 2001).

lien avec le cycle de vie, l'approche diachronique permet alors de reconstituer les différentes étapes de leur trajectoire migratoire, de la première expérience au retour définitif au village[2]. Comme l'a montré B. BACCAINI (1994 : 65) dans le contexte français, « un processus de substitution des motifs de migration » existe au cours de la vie des migrants népalais. À chaque étape du cycle migratoire (errance, *tunnel migratoire* et retour), leur présence en Inde s'explique de manière différente, de même que les hommes établissent des rapports particuliers aux lieux dans lesquels ils travaillent (CORTES, 1998). Nous poserons comme hypothèse que ces rapports aux lieux doivent être étudiés en fonction de l'intentionnalité des individus (STOCK, 2004) et de leurs pratiques : « un lieu ne peut pas se définir en dehors de l'expérience qui est toujours contingente et circonstanciée » (RETAILLÉ, 1997 : 120). Cela est particulièrement valable en situation migratoire (FARET, 2003 ; CORTES, 1999) où les migrants, pour « faire leur » l'espace étranger, le mettent en sens grâce à leurs pratiques spatiales et sociales (TARRIUS, 1992). Pour cerner le ressenti de la migration, qui évolue en fonction de l'âge des migrants et de leur position en Inde, il importe donc d'étudier les valeurs attribuées aux lieux qu'ils fréquentent. Le recueil des discours des migrants et l'observation de leurs pratiques permettent de comprendre la force variable des liens que les hommes tissent avec les lieux, et les différents sens qu'ils leur attribuent.

La vie des migrants népalais de l'Ouest s'opère dans les cadres de la famille et de l'exploitation agricole, la migration répondant avant tout à une logique de reproduction de cette dernière[3]. La

[2] Il s'agit d'une sorte de reconstitution théorique d'un parcours. Elle s'appuie sur les témoignages de migrants de tous âges, originaires de l'Ouest népalais, rencontrés en Inde (à New Delhi et en Uttaranchal) et au Népal (dans les districts de l'Extrême-Ouest), lors de deux séjours de 5 mois au Népal et en Inde, et d'un séjour de 3 mois en Inde. Les enquêtes sont basées sur 94 entretiens approfondis menés en népali auprès des migrants et de 17 entretiens avec des employeurs indiens. Des dizaines d'autres migrants ont été rencontrés de manière plus informelle. En revanche, l'échantillon ne peut pas être considéré comme statistiquement représentatif étant donnée l'absence de données socio-économiques globales sur les migrants népalais. Le travail s'appuie aussi, pour une grande part, sur l'observation des migrants dans leurs lieux de vie. 95 % des migrants rencontrés sont des hommes seuls venus en Inde pour des périodes de temps allant de quelques semaines à quelques années. Ils sont paysans au Népal et ouvriers en Inde.

[3] C'est un des angles d'analyse de la Nouvelle Économie des Migrations (STARK, 1991 ; MASSEY *et al.*, 1998).

première période du cycle de vie migratoire des Népalais concerne les jeunes garçons avant leur mariage. La seconde, qui peut durer 30 à 40 ans, est celle des hommes devenus chefs de famille dont certains développent des stratégies de survie qui s'expriment par des séjours courts tandis que d'autres suivent des logiques d'accumulation qui entraînent de longues expatriations. Enfin, avant de se retirer de la vie active, les migrants effectuent quelques visites en Inde, comme pour s'éloigner en douceur de leur vie de travailleur.

La première fois en Inde : l'espace ouvert des jeunes en errance[4]

Dans tous les villages de l'ouest du Népal, l'environnement migratoire est tel que les garçons savent qu'un jour ou l'autre, leur tour viendra d'aller chercher pitance en Inde. Bercés par les récits enjolivés des migrants à leur retour, sans responsabilité familiale, ils sont désireux d'affronter l'inconnu et de parcourir ce « grand pays développé »[5] qu'est l'Inde à leurs yeux. L'errance sans contrainte des premiers séjours en Inde est alors synonyme de liberté et d'autonomie. La logique migratoire est ici strictement individuelle, la première fois en Inde (sans les parents) constituant un rite de passage[6]. Dans ce cadre-là, l'espace est ouvert à toutes les opportunités.

[4] La carte du cycle de vie migratoire de Bir Ram représente les différents lieux de migration d'un homme au destin comparable à celui de ses compatriotes.

[5] Sauf précision, l'ensemble des termes et expressions entre guillemets est la traduction de propos tenus par des migrants rencontrés en Inde ou au Népal.

[6] J.-C. MULLER (1991 : 633) définit ainsi le rite de passage : « expression employée pour la première fois par A. VAN GENNEP (1909). Selon lui, tout individu passe par plusieurs statuts au cours de sa vie et les transitions sont fréquemment marquées par des rites diversement élaborés selon les sociétés. […] Tous ces rites présentent, d'un point de vue formel, une structure ternaire associant une phase de séparation où l'individu sort de son état antérieur, une phase de latence, où l'individu est entre deux statuts, et une phase d'agrégation, où la personne acquiert son nouvel état ». On retrouve la structure ternaire dans la migration des Népalais.

L'entrée dans un monde inconnu

Les récits de première fois sont largement reconstruits par les migrants, surtout s'ils sont racontés après de longues années. Ils concordent néanmoins avec ceux que j'ai pu récolter auprès de jeunes garçons arrivés récemment en Inde.

Dès l'âge de 9-10 ans parfois, vers 13-15 ans plus souvent, quand leur parcours scolaire est chaotique, certains garçons sont emmenés travailler en Inde par un parent. D'autres, contre la volonté parentale, prennent la fuite pour réaliser leur désir d'étranger. Cette pratique, considérée comme une « tradition », est pour beaucoup la première expérience d'émancipation vis-à-vis de la famille. De nuit, après le vol de quelques roupies et de provisions dans la maison familiale, les garçons d'un même village partent ensemble, à pied jusqu'à la route où ils prendront un bus en direction de la frontière indo-népalaise. La première fois qu'ils sortent du Népal, la destination est aléatoire. Les réseaux des migrants villageois ne sont pas mobilisés car il s'agit justement de se soustraire à l'autorité des hommes de leur village. Ils disent « allons à Bombay » car le nom leur est familier. Ne pas savoir où se trouve la ville, ni comment s'y rendre, n'est pas un frein. La destination est un prétexte car seule la découverte de l'Inde compte. Enfin, ils pourront confronter les récits entendus avec la réalité et prendre personnellement la mesure d'un environnement différent de celui du village. Étonnés par les routes, les voitures, la hauteur des immeubles, l'approvisionnement des magasins ou les lumières de la ville qui ne s'éteignent jamais (« la nuit et le jour sont pareils »), les jeunes migrants vivent les premiers jours dans la joie et le sentiment de possibilités infinies. Pour certains cependant, c'est rapidement la fin de l'aventure, quand un parent anxieux le ramène au bercail. Pour les autres, c'est le début d'une période d'errance pendant laquelle les contacts avec la famille peuvent n'être qu'épisodiques, voire inexistants. Mais des difficultés peuvent surgir : « au bout de deux-trois jours en Inde, je pensais au village. Nuit et jour je me remémorais la maison. C'était dur » (Mahesh Datt B., New Delhi). Faire sien un espace étranger n'est pas chose simple.

L'errance du travail et des plaisirs

Les jeunes garçons s'embarquent sur des sentiers parfois risqués, prêts à affronter le monde. Sans stratégie spatiale établie, ils passent

Carte 1.
Cycle de vie et migration : les destinations de Bir Ram (46 ans en 2002).

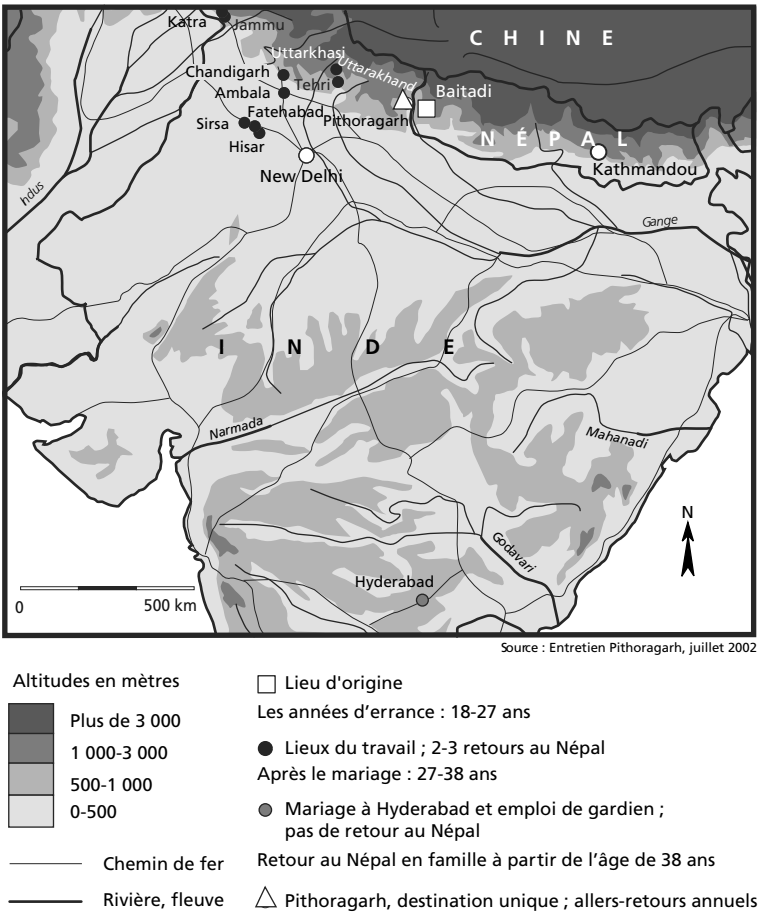

Source : Entretien Pithoragarh, juillet 2002

d'une ville à l'autre, au gré des opportunités, « cueillant le travail de-ci de-là », comme Bir Ram parcourant au moins neuf villes en une dizaine d'années (carte 1). Les lieux n'ont pas d'importance. Ce qui compte, c'est d'y trouver du travail. En Uttarakhand, le marché du travail est largement ouvert aux Népalais, en particulier dans les niches les moins qualifiées. Plongeurs ou cuisiniers dans les restaurants, cantonniers sur les chantiers de construction ou domestiques, les jeunes hommes sont une main-d'œuvre corvéable à merci qui fait rapidement l'expérience de l'exploitation. Le premier séjour est, en effet, l'apprentissage de la condition de travailleurs népalais en Inde. « Qu'est-ce qu'on se fait engueuler » disent-ils en concédant qu'il faut baisser la tête et joindre les mains en signe d'humilité. Leurs employeurs soulignent l'extrême mobilité des

jeunes Népalais qui restent un ou deux mois, épargnent un peu et reprennent la route d'un jour à l'autre, souvent sans demander leur dû. La direction à prendre ? Elle dépend de bribes d'informations données par des compatriotes. La simple indication « on trouve du travail à Almora ; il y a des Népalais là-bas » suffit à les faire partir. Quitte à marcher le long de la route au lieu de prendre le bus si les poches sont vides. L'espace s'ouvre devant eux. Ses limites sont floues car finalement « peu importe le lieu pourvu qu'on ait du travail ». Dans les auberges les plus simples, assis par terre entre amis de passage, ils se racontent des histoires de travail, de patrons mauvais payeurs. Ils fument des cigarettes, boivent ou mangent des nourritures impures loin du regard des parents. Ils se vantent, pavoisent avec leur nouveau baladeur, fiers de leur indépendance passagère. Les difficultés de leur vie quotidienne, rarement évoquées, sont apparemment compensées par un sentiment de liberté et un accès, limité toutefois, à la société de consommation.

Expérience commune à de nombreux jeunes, l'escapade en Inde sans parents est constructrice d'un certain rapport à l'espace. Bien qu'elle s'apparente à une errance, puisqu'il n'y a pas de contrainte de lieu (Retaillé, 1998 : 47), elle n'est cependant pas « sans finalité et sans fin » (*ibid.*). Elle est utile car elle est décodage et sémiotisation (Raffestin, 1986) de l'espace indien, mise en sens de signes *a priori* étrangers. C'est une étape essentielle à la constitution d'un éventuel *territoire*, au sens d'espace approprié porteur de valeurs et – pourquoi pas ? – d'identité. Les lieux sont associés au travail car il faut bien vivre. Ils sont aussi l'occasion de nouvelles expériences, but ultime du voyage. C'est d'ailleurs pour cela que l'errance des jeunes hommes est jugée sévèrement par les plus vieux et par certains de leurs contemporains que les parents envoient travailler en Inde. Pourquoi se promener ainsi ? Seuls les « fous » vont de lieux en lieux, sans but et sans famille[7]. La mobilité ne devrait pas être une fin en elle-même. D'autant plus qu'elle comporte des risques, comme la rupture totale avec la famille et le village d'origine. Le « montagnard noir », établi en Inde loin des siens avec lesquels il

[7] Ici s'impose l'analogie avec les renonçants hindous (*saddhus*) qui parcourent les routes de l'Inde de lieux saints en lieux saints. Les *saddhus* sont à la fois craints et respectés. Sans attaches, sans famille, sans biens matériels, ils errent en demandant l'aumône.

ne veut plus avoir de contacts, souvent marié hors de sa caste, est aux yeux de ses anciens compagnons un homme dont il est difficile de parler. Le tabou de l'abandon de la patrie n'est pas facile à briser.

Se promener et travailler au gré des opportunités, voilà ce qui fonde pour beaucoup une expérience de l'espace indien. Ils en reparleront plus tard avec une pointe de nostalgie. Après cette phase migratoire de durée variable, la majorité des jeunes célibataires retrouvent la maison familiale. Ils rentrent dans le rang et sont rapidement incités à se marier. L'entrée dans une nouvelle phase de leur cycle de vie se traduit aussi par l'adoption d'un nouveau style de migration.

Contraintes et logiques de survie : l'entrée dans le « tunnel migratoire »[8]

Comme les paroles de Gopal Bahadur le rappelaient en introduction, le mariage, imposé la plupart du temps, marque l'entrée dans le monde des responsabilités. Que le fils reste chez son père ou qu'il prenne son « indépendance foncière » (ayant accès à ses propres terres), l'obligation de nourrir les siens pèse sur lui d'un poids important. Il n'est plus question de partir en Inde pour se divertir. Au contraire, la migration acquiert une dimension d'autant plus contraignante qu'elle est le moyen le plus simple et le plus intériorisé pour parvenir à nourrir et à vêtir sa famille, à envoyer ses enfants à l'école. Pour plus des deux tiers des migrants rencontrés, le projet migratoire s'inscrit alors dans une logique de subsistance. Leur présence en Inde est déterminée par des objectifs de reproduction simple de l'exploitation agricole. On migre pour survivre, peu pour s'enrichir.

Un tunnel migratoire sans histoire ?

Pour une grande proportion de migrants, l'entrée dans le nouveau cycle de vie migratoire peut être comparée à l'entrée dans un tun-

[8] Le tunnel migratoire peut être défini comme l'entrée dans une phase du cycle de vie caractérisée par la répétition incessante d'allers-retours entre l'espace de résidence et l'espace de travail. *A posteriori*, la singularité des différents séjours à l'étranger disparaît au profit d'une indifférenciation des lieux d'installation, comme si, une fois le cycle de migration commencé, les repères temporels s'effaçaient.

nel dans lequel le temps s'efface, de sorte que les allers-retours entre le village et l'Inde se font dans une sorte d'atemporalité. Année après année, alors qu'ils sont bien familiarisés avec les villes indiennes (ils disposent de contacts pour travailler, d'un logement assuré et ils y ont leurs repères et leurs habitudes), les migrants ont tendance à stabiliser leur destination. Cela est particulièrement vrai pour les migrants vers New Delhi. La perpétuation des migrations repose non seulement sur l'existence de réseaux migratoires, renvoyant à la théorie de la *cumulative causation* (MASSEY *et al.*, 1998)[9] mais aussi sur la territorialisation des lieux du travail. Pour la majorité des migrants donc, les différences entre les périodes de migration s'estompent. Rares sont ceux qui parlent de leur expatriation en se référant à leur histoire personnelle ou à des événements politiques[10]. Avec la fixation des destinations, l'espace du possible, qui paraissait ouvert lors du premier séjour en Inde, se ferme pour se limiter à une ou deux villes. Parfois cependant, si la ville habituelle de travail n'offre aucune opportunité d'emploi, les migrants s'en vont ailleurs. La souplesse et l'adaptation sont des qualités indispensables pour parvenir à ses objectifs, fussent-ils de survie.

Une hiérarchie des lieux inamovible

À partir du moment où les migrants pénètrent dans le tunnel migratoire, ils fréquentent de manière répétée les mêmes villes. Mais au bout du compte, même si leur appréhension de l'espace est bouleversée, la hiérarchie des lieux fréquentés, classés selon des valeurs purement subjectives, n'évolue que marginalement. L'aspect contraignant du travail en Inde[11], assorti d'autres valeurs négatives relevant du sentiment d'exploitation, de l'indignité ou de l'impureté, est tellement prégnant qu'il empêche la plupart des

[9] Correspondant à l'idée qu'une série de facteurs (connaissance des conditions de travail et des lieux, constitution de réseaux, etc.) produit un « effet cumulé » contribuant, au-delà des effets de conjoncture du marché du travail, à entretenir la migration.

[10] Les migrants se souviennent du passé en termes de pouvoir d'achat et de salaire.

[11] Pour paraphraser G. CORTES (2000), s'ils partent, ce n'est pas tant pour rester au village et y acheter des terres que pour manger. « Il faut bien se remplir le ventre et celui de ma famille » est la principale justification à l'expatriation temporaire.

Népalais d'attribuer d'autres valeurs que la nécessité économique à leur lieu de migration. La question du chercheur, relative à la préférence du migrant entre les villes indiennes qu'il fréquente, se révèle vaine. Invariablement, il répond : « le lieu que je préfère est celui où j'ai un travail ». Même si les villes indiennes sont avant tout des lieux de travail, elles portent des valeurs différentes. Il existe, en effet, une dichotomie majeure entre deux grands espaces de migration : la plaine (dont New Delhi) et la montagne (de multiples villes dans les États de l'Uttarakhand et de l'Himachal Pradesh). À chaque espace correspondent des activités dont la dignité, la réputation, la difficulté et la rémunération sont variables. Être gardien de nuit à New Delhi est plus prestigieux que de porter des charges sur le marché de Pithoragarh. Travailler dans un restaurant est plus méprisable que d'être cantonnier ou collecteur de pommes en Himachal. Le lieu du travail est donc essentiellement attaché à la valeur de l'activité que l'on peut y trouver. Ce lieu reflète aussi la capacité différentielle des individus à affronter un monde qui est différent du leur. Pour des paysans à l'identité montagnarde affirmée, le passage dans la plaine induit une confrontation difficile avec un climat, un environnement, des populations et une langue synonymes d'étrangeté. De fait, 80 % des travailleurs népalais rencontrés en Uttarakhand n'ont jamais franchi la barrière invisible entre la montagne et la plaine.

Dans ce contexte de faible appréciation des lieux indiens, le monde des Népalais est résolument polarisé par le village, qui reste le lieu de référence absolu car « il est le lieu de [leur] naissance ». Dans cette perspective, le Népal et le village d'origine, bien qu'ils ne parviennent pas à assurer la survie de ses habitants, restent les « bases spatiales » (CLAVAL, 1996 : 102) de leur identité. Le rapport à l'espace de ces paysans, prolétaires pendant plus de six mois par an, est marqué par le lien à la terre. « Quand j'étais petit, je jouais sur le sol et dans la poussière de mon village. C'est pour ça que ça me plaît beaucoup là-bas. » (Bhanubhakta P., Derhadun). Au Népal, l'agriculture représente la « relation concrète [qui] se noue entre l'homme et la terre, [leur] *géographicité* » (DARDEL, 1990 : 1-2). En Inde, ce lien est brisé. Ils sont obligés de travailler, non plus pour eux-mêmes comme l'ordre des choses le commanderait, mais pour d'autres comme des « esclaves ». Bien que la terre nourricière soit

l'Inde et non plus celle du village, le pas de la simple gratitude envers l'espace indien à l'identification n'est pas franchi. Les liens avec le village restent importants. L'envoi d'argent et les allers-retours au moment des semis ou des moissons sont des moments clés pour affirmer son appartenance au village et son identité de paysan[12]. Le passage à une migration de plus longue durée, imposant une forte rupture avec le village, n'est envisagé que par certains migrants dont les objectifs ne sont plus uniquement de l'ordre de la subsistance.

Le passage à des logiques d'accumulation : lieux du travail, lieux de l'espoir

Pour un petit nombre de migrants dont le nombre est en croissance constante[13], l'espace indien est porteur d'espoir et, parfois même, de valeurs proches de celles du village d'origine, lieu le plus valorisé s'il en est.

L'accumulation comme objectif migratoire

Les migrants en logique d'accumulation bénéficient dans leur village d'origine de situations socio-économiques plus favorables que les migrants suivant des logiques de survie. Ils ne sont pas forcément plus éduqués. En revanche, le fait d'être d'une famille nombreuse permet au migrant de passer de longs mois à l'extérieur sans avoir l'obligation de rentrer au village pour assurer la gestion de l'exploitation. Pour certains, dont la production pour l'autoconsommation est suffisante, l'argent de la migration constitue une épargne utilisée à des fins productives. D'autres facteurs, d'ordre plus individuel, peuvent expliquer la propension à

[12] Le même phénomène est noté par G. Cortes (1999) : le retour quasi annuel au village est « la clé de la cohésion économique et socio-culturelle du groupe familial et communautaire ».

[13] J'ai pu la mesurer lors d'un deuxième passage dans la ville de Pithoragarh, un an après le premier. Le nombre de Népalais ayant monté un commerce en ville était passé de 5-6 à une dizaine.

dépasser le stade de la survie. Environ 20 % des migrants rencontrés en Inde sortent du lot des Népalais dont la migration n'est qu'un pis-aller. Ils ont connu les mêmes débuts que tous mais à la suite de leur mariage, ils ont choisi de prendre une voie différente. Grâce à une projection dans le futur au-delà de l'immédiate survie, leur appréhension du présent change. Le métier choisi est plus stable et plus rémunérateur. Les séjours s'allongent.

L'éducation des enfants est la première motivation avancée par ces migrants. « Mon but est de travailler pour le futur de mes enfants, de les envoyer à l'école ici. Ensuite, je retournerai au Népal » dit par exemple Nripesh S., gérant d'une gargote à Pithoragarh depuis quelques années. Pour mener à bien son projet, il a amené sa femme et ses enfants sur son lieu de travail. Parce que son métier lui rapporte suffisamment, il a pu louer deux pièces pour loger sa famille. Il lui a fallu passer outre les préjugés tenaces quant à la place de la femme népalaise en Inde, dans un contexte où le trafic des Népalaises vers les maisons de passe indiennes est chose connue. Son épouse est cantonnée aux tâches domestiques et ne se montre que rarement dans l'espace public, hormis quand elle accompagne ses enfants dans l'une des nombreuses écoles privées de Pithoragarh.

L'achat de terres est rarement formulé comme objectif migratoire parce qu'en raison de l'incertitude fondamentale de la migration et de la vie, tous savent que la réussite de leur projet est incertaine. Grâce à des conditions favorables au village (main-d'œuvre et nourriture suffisantes), la moitié des migrants rencontrés à New Delhi a tout de même pu acheter de la terre dans le Téraï, la partie népalaise de la plaine gangétique. Seuls ou accompagnés de leur famille, ils sont gardiens de nuit, domestiques ou serveurs dans des restaurants huppés. Pour eux, la migration temporaire en Inde entraîne à terme une migration définitive au sein de leur propre pays, des montagnes vers le Téraï, où posséder de la terre productive est un signe de succès.

En sortant du schéma habituel des migrations temporaires, les migrants en logique d'accumulation instrumentalisent leur déplacement au profit d'objectifs plus ambitieux. En individualisant leur parcours et en prenant des risques, ils imaginent d'autres voies que celles prises par l'ensemble des hommes de leur village et font ainsi preuve de capacité d'initiative et d'indépendance.

Vers un brouillage de la valeur des lieux ?

Le projet migratoire de ces migrants, s'il est réussi ou en voie d'accomplissement, confère au pays étranger (*bidesh*) un statut plus élevé. L'Inde devient un espace grâce auquel la situation matérielle de la famille peut s'améliorer. Si l'on admet qu'un ensemble de lieux fréquentés forme un territoire[14], au sens d'espace des pratiques mis en sens par les expériences répétées de la vie en migration, la question de la polarité du territoire des migrants se pose. Les lieux indiens et népalais sont-ils valorisés de la même manière ? Sont-ils substituables ?

Ces migrants manifestent une forte reconnaissance vis-à-vis de l'Inde. Ainsi, la femme de Khem Raj N. compare le Népal à une mère qui ne pourrait pas nourrir ses enfants. Au dénigrement de son propre pays, elle ajoute une gratitude vis-à-vis de l'Inde qui lui permet « de manger du pain, d'élever ses enfants » et d'acheter de la terre au Népal. Dans son désir d'explication de sentiments coupables, elle insiste pour dire que son « pays est son lieu de naissance », « qu'elle l'aime » mais que maintenant « c'est ici [l'Inde] son pays ». Cette affirmation, sans doute excessive aux oreilles des autres Népalais, est caractéristique des sentiments ambivalents existant envers le Népal, à qui les migrants se doivent d'être fidèles mais qui leur offre peu de moyens d'améliorer leur sort. Pour celui qui arrive à accomplir le projet qu'il s'est fixé, le village et l'Inde deviennent équivalents. Ainsi, Nripesh S. affirme que « les deux endroits sont égaux. La maison [au Népal], c'est comme ma mère ; l'Inde, comme mon père ». Si l'Inde peut être leur pays et New Delhi leur « village », habitent-ils pour autant leur maison ? Les migrants nomment très rarement le logement loué qu'ils occupent en Inde du nom qu'ils lui donnent au Népal, *ghar.* Dans le contexte népalais, ce terme désigne « un ensemble résidentiel où habitent de façon permanente un maître de maison et sa famille » (GABORIEAU, 1981 : 36). Mais le logement indien n'est qu'un lieu de résidence provisoire (*dera*) qui ne porte pas les mêmes valeurs

[14] Conception partagée par des géographes comme DEBARDIEUX (1995), DI MÉO (2001) ou RETAILLÉ (1998).

d'enracinement dans une généalogie et dans une localité que la maison villageoise. En Inde, louer n'est pas habiter.

Même si le logement ne devient pas une maison, ceux qui s'installent en famille font de l'étranger un « chez soi » en s'appropriant les lieux de manière plus significative. À New Delhi ou à Almora, les migrants temporaires habitent des chambres spartiates dans lesquelles ils s'entassent, dormant et cuisinant à même le sol. Quelques cartons font office de matelas, une ampoule au plafond suffit à éclairer la pièce. L'intérieur du logement de Prem Singh B. est très différent. Installé depuis une douzaine d'années à Pithoragarh avec sa femme et ses trois enfants, il dirige deux gargotes destinées aux travailleurs népalais. Les deux pièces qu'il loue dans la rue principale de la ville sont décorées avec soin et équipées en hi-fi et électroménager, loin du dépouillement des maisons villageoises népalaises. Son projet d'éduquer ses enfants en Inde l'a donc conduit à fortement investir l'espace d'accueil, même s'il n'envisage pas de s'y installer définitivement. Le brouillage des lieux n'est en effet pas total. Le village natal, au-delà des discours qui le placent sur un pied d'égalité avec Pithoragarh, reste l'endroit préféré, celui où les migrants désirent finir leur vie. La migration est toujours décrite comme « douloureuse », « sans joie » et, même si elle permet un certain enrichissement, elle reste vécue comme une contrainte.

Au total pour ces migrants, deux types de rapports à l'espace s'articulent. L'un, en Inde, est placé sous le sceau du provisoire mais au profit d'une amélioration du futur de la famille. Ainsi, un marchand de tissu népalais installé à Pithoragarh depuis 22 ans affirmait : « nous sommes arrivés hier, nous partons demain ». L'autre est un rapport à l'espace d'ordre essentiel et identitaire, qui n'a cours qu'au village. Parce que les migrants acceptent d'être coupés de leur terre à un moment donné de leur vie, ils pourront retrouver ce lien dans le futur.

Fin de vie migratoire et retour au village

Quand les filles sont mariées, que les fils ont pris les rênes de l'exploitation agricole et qu'ils vont et viennent à leur tour, le père de famille pense à sa retraite. Souvent fatigué d'une vie de travail, il passe en douceur le témoin à ses descendants. Les dernières

années de migration sont un effacement progressif de l'habitude marqué par quelques retours effectués comme autant de rappels d'un temps qui se termine. Une certaine nostalgie s'empare de ceux qui viennent se rappeler leur « dure vie », lors de promenades en forme de pèlerinages qui ne sont pas sans rappeler les errances de la jeunesse. Ils passent chez les uns et les autres et portent une dernière charge pour « tuer le temps ». Ils prennent des nouvelles du fils absent depuis longtemps et tentent de le ramener à la maison. Le passage est plus court, moins pesant aussi. Jusqu'au jour où ils se rendent compte qu'ils n'iront plus à l'étranger et que finalement le retour définitif au village est un retour à l'ordre des choses. Le village devient, cette fois-ci de manière non plus idéale mais réelle, le lieu d'habitation premier qui n'aurait jamais dû être quitté. Dès lors, les décennies de travail en Inde deviennent des souvenirs dont l'évocation n'est pas agréable, dont aucune fierté n'est tirée. Comme pour les Gurkhas des armées indiennes, la période centrale de leur vie n'est pas celle des allers-retours ininterrompus (Des Chene, 1992). La migration devient hiatus temporel. Les lieux indiens disparaissent de l'expérience pour entrer dans la mémoire.

Conclusion : paysans-travailleurs et universalité des rapports à l'espace

« Quand j'étais enfant, je n'étais pas bien malin, je ne savais pas comment c'était d'aller à l'étranger. Au tout début, je venais avec plaisir. Ensuite, ça ne me plaisait plus, je n'aimais plus l'étranger. [Mais aujourd'hui] Pithoragarh c'est bien » (Gopal Bahadur D., Pithoragarh). Au fur et à mesure de l'évolution de ses projets migratoires, les valeurs que Gopal attribue aux lieux du travail ont évolué. Adolescent en errance, il était fasciné par l'Inde. Homme marié contraint de partir, il ne supportait pas Pithoragarh. Restaurateur depuis 2002, il apprécie l'Inde qui lui permet de vivre de manière confortable avec sa femme.

L'étude des migrants népalais permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle la valeur des lieux est fonction du projet dans les

lieux. Elle est la validation, entre autres, de ce que dit M. STOCK (2004) dans un énoncé qui semble être destiné au monde occidental : « le rapport aux lieux n'existe pas en lui-même, indépendamment d'un projet de vie (…), il est toujours relié à la question des pratiques ». Si l'on suit R. KNAFOU (1998 : 11) selon qui « le rapport des individus à l'espace n'est plus défini par un seul lieu, à la différence de ce qui se passait dans les sociétés traditionnelles où dominait une identité entre l'homme et le sol et par là, un idéal de fixation territoriale », nous pouvons affirmer que les paysans-travailleurs népalais, en développant leurs pratiques dans des lieux multiples, remettent en question « la conception traditionnelle de l'espace-étendue » (*ibid.*). Bien que ces migrants nous prouvent que la mobilité n'est pas antinomique avec la construction d'un véritable territoire de la migration, constitué de lieux aux valeurs différentes en fonction du cycle de vie des individus, ils nous montrent aussi par leurs pratiques et par leurs représentations que l'espace primordial reste le village de naissance. Les migrants népalais différencient bien « l'espace de la fonctionnalité sur le lieu de travail » de « l'espace de l'affectivité, de l'attache familiale » (PÉRON, 1998 : 203), même si pour les plus ambitieux d'entre eux, un certain brouillage momentané des valeurs peut exister. Le va-et-vient entre les « sociétés post-industrielles mobiles » (*ibid.*) et les sociétés du monde émergent nous montre, qu'en termes de rapport à l'espace, l'universalité n'est peut-être pas encore atteinte. Les postulats théoriques en géographie doivent donc prendre en compte, non pas seulement les classes aisées du monde occidental mais aussi l'ensemble des hommes et femmes de la planète dont les capacités innovantes ne sont plus à démontrer.

Enfin, l'intérêt de l'étude diachronique des projets individuels doit être souligné. À chaque âge de la vie correspondent des situations familiales, des aspirations et des comportements qui déterminent les rapports à l'espace. L'espace, *via* la migration, est considéré comme une ressource mobilisable pour atteindre un objectif à un moment donné du cycle de vie familial. En tant qu'espace transitionnel, l'Inde représente un moyen d'accomplir un dessein à court terme (survivre) ou à long terme (s'enrichir). Les valeurs utilitaires qu'elle symbolise sont variables à l'échelle d'une vie et n'empêche pas une dimension affective de s'exprimer.

La contrainte des débuts peut se transformer en espoir. Pour les chefs de famille, la gageure est alors de transformer une obligatoire complémentarité entre deux espaces en substitution totale de l'espace indien à l'espace népalais. Ne plus retourner en Inde, ne jamais y envoyer ses enfants, voilà un projet réussi.

Références bibliographiques

Central Bureau of Statistics, 2001 – *Nepal Population Census 2001*. National Planning Commission Secretariat, site consulté le 20 juin 2004, disponible sur www.cbs.gov.np,

Des Chene M., 1992 – Traversing Social Space: Gurung journeys. *Himalayan Research Bulletin*, 12 (1-2) : 1-10.

Gaborieau M., 1981 – « La maison indo-népalaise au Népal central. Construction, symbolique sociale et religieuse ». *In* Toffin G. : *L'homme et la maison en Himalaya. Écologie du Népal*, Paris, CNRS Éditions : 35-59.

Nepal Rastra Bank, 2007 – *Macroeconomic Indicators of Nepal*, site consulté le 20 mai 2007, disponible sur www.nrb.org.np/red/publication/Macroeconomic_Indicators_of_Nepal - January 2007-NEW.pdf

Seddon D., Hussein K., 2002 – *The consequences of conflict: livelihoods and development in Nepal*. Londres, Overseas Development Institute, Working paper 185, 53 p.

Van Gennep A., 1969 [1909] – *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement*. Paris, La Haye, Mouton ; New-York, Johnson reprint corporation ; Wakefield, England, S. R. Publishers Ltd, 317 p.

Chapitre 16

Stratégies scolaires et circulation des néo-immigrants dans les banlieues étasuniennes

David GIBAND

Depuis le début des années 1990, les États-Unis sont l'objet d'un important regain migratoire, comparable en intensité aux années 1880-1920. Les modifications apportées à la législation en matière d'immigration bouleversent l'ordre géographique et social des nouveaux entrants, autorisant l'arrivée en nombre de travailleurs qualifiés. Une part prépondérante des flux s'oriente vers des lieux sans tradition d'accueil. À l'échelle nationale, la dispersion semble être la norme, alors qu'à l'échelle métropolitaine, les banlieues sont un support inédit d'installation.

Loin des circuits habituels, un examen des modes de résidentialisation des néo-immigrants révèle de nouvelles pratiques sociales. Parmi celles-ci, les attitudes et les stratégies développées face à l'école jouent un rôle déterminant dans les interactions entre espaces de départ et d'arrivée. Les choix en matière scolaire influent sur la reconfiguration de la circulation migratoire à destination des États-Unis et au sein des métropoles. La mobilisation des ressources éducationnelles locales comme stratégie migratoire se pose comme l'une des clefs dans la compréhension des rapports entre espaces d'arrivée et de départ.

À partir d'investigations menées dans la région de Philadelphie, on s'intéressera aux pratiques, représentations et stratégies scolaires des nouveaux entrants, à leurs effets sur les dynamiques circulatoires à différentes échelles. Loin d'induire la présence d'un modèle explicatif dominant, les explications sont à moduler en fonction des groupes d'origine et permettent de déterminer des stratégies d'interaction différenciées.

Ce travail est le fruit de plusieurs enquêtes conduites dans la région de Philadelphie depuis 1998. La méthodologie repose sur des entretiens menés auprès d'associations d'immigrants, de responsables de districts scolaires et de parents d'élèves. Des statistiques recueillies auprès du Homeland Security Office et de l'US Immigration and Naturalization Service, et auprès des services des ministères de l'Éducation de Pennsylvanie et du New Jersey complètent le travail de terrain.

Le renouveau migratoire et la question de la qualification

L'accroissement des flux de néo-immigrants[1] s'accompagne d'une diversification nationale et sociale rendue possible par l'*Immigration and Naturalization Act* (1965), ouvrant les portes de l'immigration aux pays en voie de développement. L'*Immigration Act* de 1990 élargit les perspectives dans le champ circulatoire (BORJAS, 1999), en triplant les quotas d'immigration de travail ; alors que l'*American Competitiveness and Workforce Improvement Act* (1998) facilite l'arrivée des travailleurs hautement qualifiés, les *H1 B Workers,* dont le nombre ne cesse de progresser : 65 000 en 1990, 115 000 en 1999 et 217 000 en 2003[2].

L'immigrant, la métropole et l'école : une approche territoriale renouvelée

Un mode de dispersion dans les banlieues caractérise l'installation des néo-immigrants. Quel que soit le groupe, la dispersion

[1] 47 % des étrangers recensés sont entrés après 1990, US Census, 2003.

[2] US Department of Homeland Security, 2004.

prévaut à la formation d'enclaves. Cette disposition suburbaine s'explique par le niveau d'éducation, une qualité de vie jugée meilleure en banlieue et une connaissance affinée de la société américaine. Le néo-immigrant arrive avec un processus d'assimilation avancé et des attentes sociales clairement formulées. Indépendamment du statut social, les attentes dans le domaine scolaire arrivent en tête des préoccupations. Bien qu'elles varient en fonction des origines nationales, ethniques et de composantes propres à chaque foyer, l'école de banlieue constitue aux yeux des nouveaux entrants un gage d'intégration. Alors que 62 % des étrangers vivent en banlieue, deux enfants étrangers sur trois y sont scolarisés. Représentant 12 % des effectifs scolaires en 1998, leur part s'élève en 2003 à 20 % et est estimée à 50 % pour 2030.

Les modes de résidentialisation des néo-immigrants questionnent les modèles dominants de type assimilationniste (LEY et MURPHY, 2001 ; WRIGHT et ELLIS, 2000), pour lesquels la mobilité résidentielle des immigrants reste associée à la mobilité sociale (ALBA et LOGAN, 1991). Ils ne rendent plus compte du comportement sociospatial des entrants, caractérisé par une dispersion résidentielle en banlieue et une demande sociale renouvelée qui s'opère moins en services sociaux de base[3] qu'en services d'accompagnement (programme d'intégration linguistique et culturelle, d'accompagnement scolaire).

Les singularités migratoires de la région métropolitaine de Philadelphie

Un temps délaissée par l'immigration, la région de Philadelphie capte une part croissante et singulière des flux d'arrivants.

Des flux nationaux déterminés par la qualification des entrants

La singularité des flux migratoires est d'abord déterminée par le niveau de qualification des entrants. 14e pour les volumes d'immigrants, la région se situe au 1er rang pour le niveau de qualification des entrants : 13,3 années d'études en moyenne contre moins de

[3] Dans l'ensemble des métropoles du pays, 4,9 % des immigrants ont recours à l'aide sociale contre 6,6 % pour la population américaine.

Tableau 1.
Nombre moyen d'années d'études des entrants.

Région métropolitaine	Nombre moyen d'années d'études (2003)
Philadelphie	13,35
Washington DC	12,45
Boston	12,62
San Francisco	12,45
Chicago	11,50

Source : US Immigration and Naturalization Services, 2003

11 pour l'ensemble des entrants dans le pays (tabl. 1). Plus d'un entrant sur deux est titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire et plus du tiers d'une licence d'université. Chaque année, près de 6 000 diplômés étrangers et 3 000 *H1 B Workers* s'installent dans le Grand Philadelphie[4].

Les spécificités tiennent ensuite à l'origine récente des flux qui minore la part des Hispaniques. Un immigrant sur deux est un asiatique, groupe dominé par les Indiens et les Chinois, tendance qui s'accélère depuis 1997, date de l'élévation du quota de *H1 B Workers*. Une bonne part des entrants a déjà suivi une partie de son cursus dans une université régionale (67 % des Indiens et 58 % des Chinois). 34 % sont titulaires d'une licence d'université (32,8 % à l'échelle nationale), les deux tiers sont Chinois, Indiens ou Philippins.

Les stratégies d'ouverture des universités régionales

L'origine asiatique des flux de diplômés prend corps dans la stratégie d'ouverture des universités régionales. À la fin des années 1980, l'University of Pennsylvania, Penn State ou Drexel University élargissent leurs cursus aux étudiants chinois et indiens. Ils pallient les carences en personnels qualifiés dans de nombreux domaines (médecine, informatique et architecture). Alors que les étudiants étrangers représentent 4 % du total des inscrits, leur part s'élève à 14 % en 3e cycle. Ils représentent plus de 40 % des diplômés des filières attractives comme le droit international à Penn State ; part qui s'élève à 65 % pour les diplômes d'ingénieurs et 70 % pour ceux de médecine et des biotechnologies.

[4] Sur une moyenne annuelle de 11 000, US Immigration and Naturalization Services, 2003.

La part des diplômés (57 %) n'est pas exclusive : 23 % des entrants n'ont aucun diplôme. Les Hispaniques arrivent avec un faible niveau de qualification et forment le gros des travailleurs peu qualifiés.

Une diffusion en banlieue : le « designer migrant »

À l'instar d'autres métropoles, on relève une installation immédiate d'une majorité des entrants en banlieue (66 %) plutôt que

Figure 1.
La répartition des étrangers dans le Grand Philadelphie (2000).

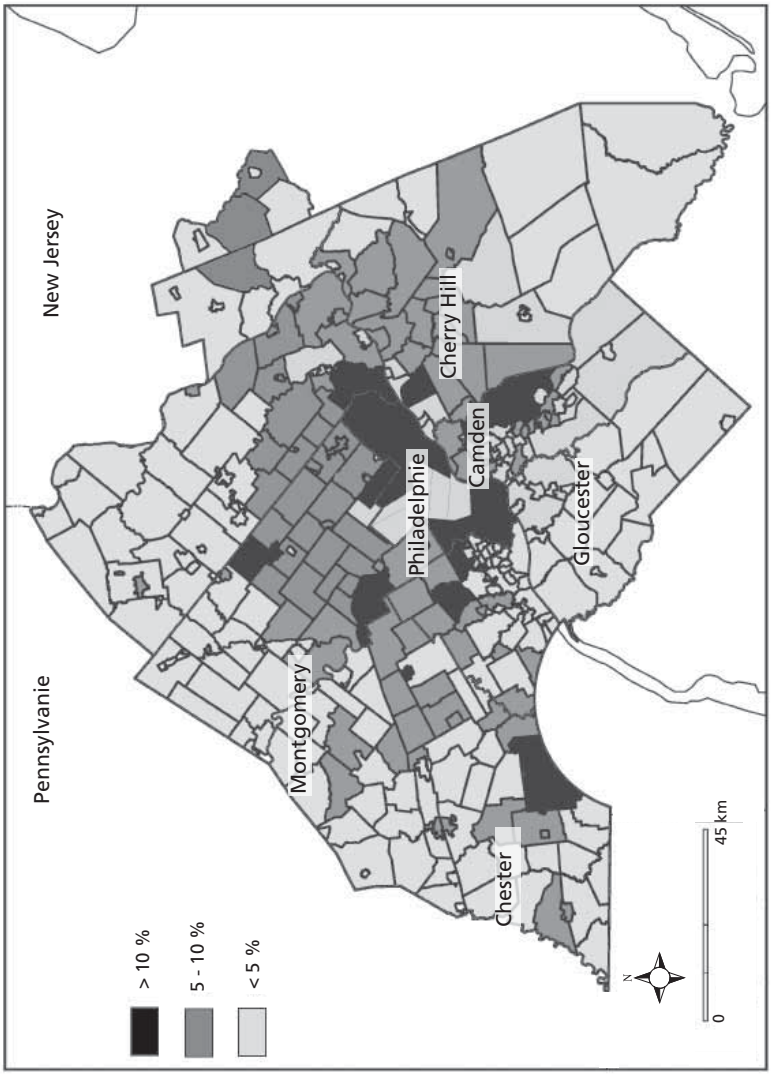

dans les quartiers ethniques centraux (37 %). Cette diffusion suburbaine s'accompagne d'une dilution des installations résidentielles pour l'ensemble des groupes nationaux (fig. 1). Les étrangers sont plus nombreux en banlieue (267 000) qu'en centre-ville (137 000). Non seulement, ces groupes d'entrants asiatiques et hispaniques évitent les anciennes enclaves ethniques (Chinatown, quartiers hispaniques), mais ils privilégient une installation dans des quartiers racialement mixtes (peuplés d'autres minorités) des premières couronnes de banlieues. Ils privilégient la dispersion à l'enclave, jusqu'aux banlieues résidentielles blanches de Pennsylvanie qui accueillent plus d'immigrants (36,6 %) que les vieilles banlieues industrielles pluriethniques du New Jersey (29,5 %). Les concentrations les plus importantes sont à chercher au voisinage des quartiers des classes moyennes de banlieue (Bensalem, Cheltenham ou Riverside), et dans les zones résidentielles éloignées à forte croissance des comtés de Camden, Chester et Montgomery. La présence d'Asiatiques dans les banlieues aisées de Pennsylvanie reflète les changements opérés dans le champ migratoire en faveur des populations éduquées : les *designer migrants* (LEY et MURPHY, 2001).

La mobilisation des ressources éducationnelles comme stratégie migratoire

Nous partons de l'hypothèse que les possibilités de mobilisation de l'offre éducationnelle locale déterminent les conditions d'installation des néo-immigrants. En fonction des cultures éducatives nationales, du niveau d'instruction, des ressources familiales, des stratégies individuelles, les choix scolaires jouent un rôle plus ou moins décisif. Articulée avec l'offre résidentielle et de transports, l'offre éducationnelle est une des clefs présidant à l'installation des néo-immigrants. Elle détermine en retour l'inscription métropolitaine des flux et les interactions avec les pays de départ.

Plus que pour les précédentes vagues d'immigration, les néo-immigrants utilisent l'école de banlieue comme un outil d'intégration.

La mobilisation différenciée des ressources éducationnelles

Les ressources éducationnelles correspondent à l'ensemble de l'offre éducative scolaire et périscolaire fournie par la société locale, et mobilisable par les enfants et parents de l'immigration au sein d'un district scolaire. Figurent l'offre académique, les programmes spécifiques destinés aux enfants et parents de l'immigration (cours bilingue, classes de primo-arrivants, programmes éducatifs hors cursus, programmes d'anglicisation comme l'ESL[5]) et les possibilités de participation à l'espace scolaire institutionnel. Selon les groupes, la mobilisation de l'offre éducationnelle peut être plus ou moins large. Pour les groupes les moins qualifiés, il s'agit des ressources éducatives de base (offre académique des établissements primaires et secondaires). Pour les plus qualifiés, les ressources éducationnelles s'inscrivent dans des réseaux éducatifs locaux qui vont de la maternelle à l'université et incluent la gamme de services périscolaires (programme d'anglicisation, ESL, éducation sportive et culturelle).

La mobilisation de l'offre éducationnelle dépend de facteurs structurels et comportementaux. Ils désignent la composition familiale, les revenus et les ressources familiales. Celles-ci correspondent aux pratiques d'encadrement parental comme l'engagement dans l'établissement ou le district scolaire (délégué des parents, membres du conseil d'administration ou du district scolaire), la communication régulière entre parents et enfants. Ces ressources varient en fonction de déterminants socio-économiques : structure de la famille, moyens financiers, niveau d'éducation des parents et connaissance du système scolaire américain.

Les facteurs comportementaux, liés aux groupes d'origine, déterminent pour partie les stratégies éducatives observées. Certains groupes manifestent peu d'attentes face à l'école. Il s'agit de groupes marqués par l'esclavage ou la colonisation (Haïtiens) pour lesquels le système scolaire est assimilé à l'échec. Les groupes issus de l'immigration récente présentent une attitude positiviste à l'égard de la scolarisation. Originaires de cultures nationales qui portent un intérêt à la réussite scolaire, ils manifestent de grandes

[5] *English Second Language*.

attentes éducatives. C'est le cas des enfants issus de l'immigration asiatique dont les parents diplômés encouragent la poursuite d'études longues. Ces attentes se poursuivent sur le plan de l'engagement parental dans la vie scolaire et périscolaire locale : mise en place de stratégies éducatives élaborées, primauté de l'encadrement parental et de l'investissement au sein de l'espace scolaire.

En fonction de la mobilisation des ressources éducationnelles observée, nous avons identifié deux stratégies. Les stratégies de mobilisation par connaissance informée du système interviennent dans une structuration de type informelle des flux (modèle asiatique). Les stratégies de mobilisation pragmatique servent de socle à la contractualisation des interactions entre espaces de départ et d'arrivée (modèle hispanique).

De la mobilisation informée des ressources à la structuration informelle des interactions

Parmi les Asiatiques, les Indiens forment le groupe aux motivations scolaires et éducatives les plus fortes. Celles-ci interviennent dans les choix résidentiels et se formalisent par un activisme politique, socle d'une structuration des interactions entre territoires de départ et d'accueil.

En lien avec les stratégies de recrutement des grandes universités, leur nombre s'est singulièrement accru (111 % entre 1990 et 2000). Ils associent une bonne connaissance du système scolaire régional à des revenus élevés. Les stratégies d'inscription territoriale des Indiens s'effectuent en deux temps. Une première génération de diplômés ou de travailleurs qualifiés (souvent célibataires) s'installe en banlieue. Elle privilégie la proximité avec l'ancien campus (où fonctionnent des réseaux associatifs, amicaux, professionnels) ou une installation dans les quartiers des classes moyennes blanches. Lorsque la seconde génération arrive, quelques années plus tard, au titre du regroupement familial, les choix effectués par la première génération leur permettent de s'adapter facilement aux systèmes sociaux et administratifs. Celle-ci apporte un soutien dans la phase d'acclimatation culturelle et académique des enfants, voire des parents.

Le choix d'une résidentialisation au sein de réseaux scolaires suburbains (où priment la qualité de l'enseignement, la réussite aux diplômes et les capacités d'intégration aux grandes universités) est

Figure 2.
La maîtrise de l'espace scolaire au cœur des stratégies migratoires indiennes.

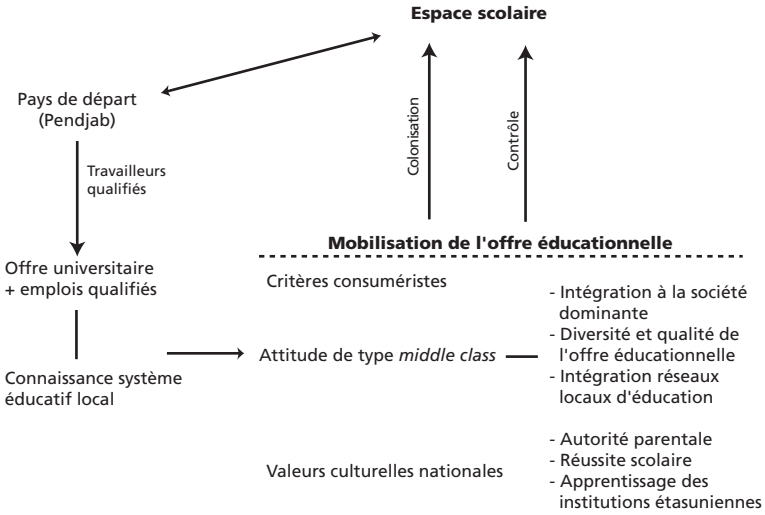

clairement formulé comme une priorité. En cela, les Indiens adoptent une attitude *middle class* : la dispersion résidentielle au gré de l'offre éducationnelle plutôt que la proximité communautaire. Cette disposition face à l'école reflète la volonté des foyers de maintenir les valeurs culturelles du groupe d'origine (intérêt pour la réussite et la promotion scolaire, importance d'une bonne éducation), l'autorité parentale en éloignant l'enfant des influences néfastes de la société urbaine (gangs, violence scolaire, sous-encadrement professoral). Pour les Indiens du Grand Philadelphie, le système de valeurs associé à l'école, l'attitude familiale (représentations du territoire scolaire comme bon ou mauvais à l'épanouissement de l'enfant) et la culture éducative des parents (connaissance des réseaux et du fonctionnement scolaire américain et local) jouent un rôle aussi important que les revenus, la position sociale ou la qualification des parents.

Les valeurs attachées à l'espace scolaire[6] (fig. 2) sont déterminantes dans l'inscription des flux en banlieue. Dans les discours

[6] On entend par ce terme le territoire institutionnel (district scolaire) susceptible de rattacher l'enfant à un nombre précis et identifié d'établissements du primaire et du secondaire, ainsi que de fournir une gamme de services extra-scolaires (cours de rattrapage, de langues optionnelles, activités sportives et culturelles).

comme dans les représentations, l'espace scolaire de banlieue est assimilé à un réseau éducatif local porteur de valeurs traditionnelles (facilitant l'ascension sociale, garantissant l'autorité parentale) et nationales (l'école comme processus d'américanisation, lieu d'apprentissage des institutions du pays).

Ces stratégies reposent sur une connaissance informée du système scolaire et des possibilités offertes par les réseaux éducatifs. La superposition des cartes de scolarisation et de l'offre éducative montre une homothétie entre la scolarisation des Indiens et les bons districts ; ceux offrant des taux élevés de réussite aux diplômes, des salaires plus élevés aux enseignants ou encore une gamme élargie de services extra-scolaires. La mobilisation des ressources éducationnelles intervient à deux niveaux. Au niveau éducatif, elle se rapproche de l'attitude *middle class* où les choix consuméristes et élitistes priment (résultats aux diplômes, palette d'options). Au niveau social, la gamme de services d'accompagnement pour parents ou proches intervient, particulièrement pour l'offre de cours aux adultes (programmes ESL ou de civilisation indienne).

Au travers de la mobilisation et du contrôle des ressources éducationnelles transpirent des revendications communautaires et identitaires, tout autant que se forge une imagerie du groupe ; celle d'une communauté historiquement anglophone, qualifiée et prête à assumer des responsabilités locales (gestion des districts scolaires, participation à la vie politique).

Dans plusieurs districts de banlieue, les attentes scolaires dépassent le registre de l'engagement parental et stigmatisent des situations de colonisation et d'activisme politique. Plusieurs conseils de districts sont passés sous contrôle indien : Millbourne, Edison, Cherry Hill. Ce contrôle se double d'un activisme politique où l'espace scolaire sert à afficher la place de la communauté indo-américaine dans l'espace régional. Ce qui permet l'homogénéisation des interventions dans le domaine scolaire et facilite l'installation de nouveaux venus qui y trouvent des repères identitaires et politiques.

La fixation de flux s'effectue par l'activation de réseaux familiaux ou claniques qui s'additionnent localement pour donner prise à des liens durables avec l'espace de départ. C'est le cas du district scolaire de Millbourne où se sont installés de jeunes diplômés originaires du Pendjab (attirés par la qualité de l'offre éducative et la proximité des centres d'emploi). Les pratiques de regroupement

familial permettent d'accueillir la famille élargie puis de systématiser de façon informelle des liens entre jeunes diplômés sur place et travailleurs qualifiés du Pendjab souhaitant émigrer avec leurs familles. Le contrôle du district de Millbourne autorise l'élargissement des cursus scolaires à la culture indienne, ainsi que l'introduction de programmes destinés aux adultes (cours d'anglais, de civilisation américaine), facilitant la mise en place de flux migratoires entre le district de Millbourne et de jeunes travailleurs qualifiés et leurs familles au Pendjab.

Mobilisation pragmatique et contractualisation des interactions

À la fin des années 1980, l'essor des activités ludiques et hôtelières de Camden à Atlantic City facilite l'installation d'une main-d'œuvre mexicaine peu qualifiée dans l'hôtellerie, la restauration et les centres commerciaux.

Les premières années de scolarisation des enfants hispaniques dans les districts scolaires du comté de Camden ont été difficiles. L'inscription en nombre d'enfants non anglophones dans des établissements fragilisés par la présence d'une majorité afro-américaine paupérisée induit de graves problèmes budgétaires (GIBAND, 2003). Dans les districts de Pine Hill et de Mullion Hill, ces contraintes, s'ajoutant à d'anciennes (base fiscale déclinante, problèmes sociaux), conduisent à la mise en faillite des districts.

Les foyers mexicains expriment ouvertement au sein des conseils des districts scolaires des revendications sociales (bourses d'études, bilinguisme des documents, renforcement des *free lunch programs*[7]) et scolaires élaborées (embauche d'enseignants hispanophones, cours ouverts à la culture sud-américaine, cours d'anglais). Ce qui suscite des conflits avec les Afro-Américains. Pour ces derniers, le contrôle des districts est un outil de maîtrise politique et sociale (embauche de personnel afro-américain, priorité aux enfants noirs pour les *free lunch programs*). L'accroissement des revendications scolaires des Hispaniques et les blocages au sein des districts facilitent une importante mobilité scolaire d'enfants hispaniques vers des établissements déconnectés des lieux de résidence. En dépit des difficultés financières et linguistiques, les Hispaniques

[7] Mesures de gratuité des repas pris dans les cantines.

n'hésitent pas à mobiliser l'offre éducationnelle d'un district extérieur à leur zone résidentielle. La fréquentation d'établissements scolaires éloignés s'accompagne de l'adoption de critères consuméristes plus que sociaux : taux de réussite du district aux diplômes nationaux, probabilité d'intégration dans les universités, gamme de services périscolaires. La mobilité des enfants hispaniques, supérieure à la moyenne régionale et à celle des autres minorités (fig. 3), alimente une fuite en ordre dispersé des établissements du comté de Camden vers ceux de la banlieue résidentielle. En 2001, 50 % seulement des enfants hispaniques étaient scolarisés dans leur district de résidence contre plus de 70 % en 1990. La dimension communautaire dans la pratique de l'espace scolaire semble faiblement enracinée dans le local. Elle est subordonnée à d'autres impératifs comme l'évitement des établissements difficiles, la qualité de l'offre éducative ou la diversité des ressources éducationnelles.

Loin de participer de stratégies de groupe, la dimension communautaire relève de l'approche individuelle reposant sur une mobilisation pragmatique des ressources éducationnelles locales. Au gré des opportunités, les parents scolarisent leurs enfants dans des établissements privés catholiques de banlieue ou de Philadelphie ou dans des établissements publics éloignés de leur domicile. Le choix d'un établissement hors zone de résidence semble motivé par deux facteurs. Les parents hispaniques se révèlent très attentifs aux possibilités de circuits de scolarisation. À l'instar des Asiatiques, l'élaboration de circuits de scolarisation englobant une dimension prospective (à terme l'intégration dans un bon collège universitaire) paraît importante.

Les choix de scolarisation dépendent aussi des services sociaux que propose l'école ou le district scolaire. En partenariat avec les associations d'immigrés, plusieurs districts scolaires proposent aux parents une gamme étendue de services afin de faciliter leur intégration. Cela va des cours d'alphabétisation ou d'anglicisation à des formations au système bancaire américain (demande de prêts, ouverture d'un compte, utilisation de cartes de crédit). Animés par la première génération d'immigrants hispanophones, ces services participent à la fixation des flux de la seconde génération.

La mobilité scolaire de type individuel alimente par ricochet une mobilité résidentielle de groupe vers les districts scolaires bénéficiant d'une meilleure réputation. Le redéploiement résidentiel s'ef-

Figure 3.
Mobilité scolaire et résidentielle des populations hispaniques du Grand Philadelphie.

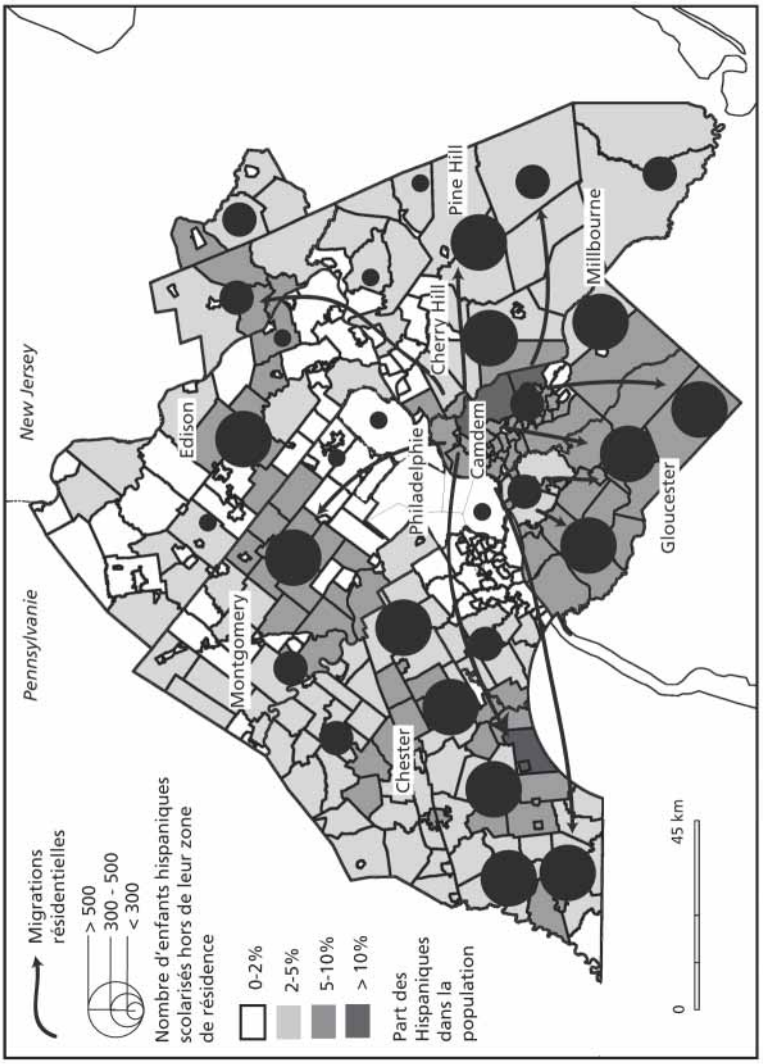

fectue au bénéfice des comtés de Gloucester (migration résidentielle de voisinage) et de Chester (migration résidentielle lointaine, fig. 3). Dans les districts du comté de Gloucester, l'installation des foyers hispaniques dans des zones résidentielles blanches accompagne la mise en place du plan de reconstruction des établissements. Sous l'impulsion des autorités locales, les for-

mes initiales de mobilisation pragmatique prennent l'allure d'une contractualisation. Celle-ci concerne la participation des parents aux conseils d'administration des districts et la refonte de l'offre éducative locale. En partenariat avec des associations, a été mis en place un système scolaire adapté aux demandes hispaniques. À la définition de quotas d'embauche d'enseignants mexicains s'ajoutent des cursus pédagogiques orientés sur la culture et l'histoire sud-américaine, des classes de primo-arrivants, ainsi que des programmes d'anglicisation ouverts aux membres de la famille. La réussite dans la mise en place d'un système pédagogique efficace et adapté aux demandes des Hispaniques est telle que le district scolaire de Gloucester attire depuis 2001 une majorité d'enfants immigrés non hispanophones. Le succès a inspiré d'autres districts voisins comme celui de Cherry Hill dont le système scolaire est ouvert aux attentes des différents groupes étrangers. Avec 67 % de sa population scolaire issue de l'immigration récente et les meilleurs taux d'intégration de la région aux grandes universités[8], Cherry Hill est une des premières destinations des nouveaux entrants dans le Grand Philadelphie. En misant sur le repositionnement des ressources éducationnelles locales, les responsables du district de Gloucester participent à la réorientation métropolitaine des flux migratoires. Ce comté, à la démographie déclinante, voit dans l'afflux d'enfants immigrés l'opportunité de maintenir et de renouveler équipements et offre éducative. Les districts, ayant effectué une « reconversion scolaire » (contractualisation, élargissement de l'offre éducative à la demande hispanique), bénéficient des apports migratoires.

Dans le comté de Chester, les formes de contractualisation entre autorités locales et associations d'immigrants paraissent plus élaborées et ouvertes à des partenaires institutionnels mexicains réunissant associations d'immigrés, districts scolaires, département de l'éducation de Pennsylvanie et certaines autorités scolaires mexicaines à Guadalajara et dans la province du Yucatan. Elles consistent dans la mise en place d'un réseau d'échanges d'informations pédagogiques (mise en conformité des programmes scolaires), d'échanges et d'embauches de personnels enseignants et

[8] Classement fait par le *Philadelphia Inquirer* du 04/09/04.

éducatifs mexicains, d'un plan de formation des enseignants mexicains aux méthodes américaines et du suivi des primo arrivants entre enseignants mexicains et américains.

Ces choix scolaires, et les formes de contractualisation qui en découlent, influent sur la structuration des flux migratoires vers et à l'intérieur du Grand Philadelphie. Alors qu'en 1990, le comté de Camden était la principale destination des Hispaniques, en 2003 le comté de Chester accueille deux nouveaux arrivants hispaniques sur trois, avec une prédilection pour ceux en provenance des provinces du Yucatan et de Guadalajara. Les possibilités de mobilisation des ressources éducationnelles apparaissent comme un élément décisif dans l'installation de la seconde génération de Mexicains. À partir de l'école, se structure un réseau d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Les districts scolaires, en partenariat avec les associations d'immigrés, ont ouvert des bureaux d'emploi et d'orientation. Ils proposent emplois et logements, facilitent les démarches administratives et offrent des programmes d'anglicisation aux membres de la famille.

Loin d'être une question annexe, les possibilités de mobilisation de l'offre éducative locale figurent au cœur des stratégies résidentielles et migratoires des Hispaniques pourtant peu éduqués.

Le rôle des circuits de scolarisation et des processus de colonisation scolaire

Deux éléments interviennent dans la mobilité et la fixation des immigrants à l'échelle métropolitaine.

En premier lieu, la notion de circuits de scolarisation s'avère pertinente dans la mesure où elle permet d'analyser des pratiques où la dimension spatiale est très présente. Les stratégies résidentielles se calquent souvent sur les stratégies scolaires, déterminant la constitution de circuits de scolarisation qui, selon les groupes nationaux, sont plus ou moins affirmés. Deux cas de figure sont à distinguer.

Les circuits relevant de stratégies collectives (hispaniques) constituent un premier type. À l'origine pragmatique et individuel, le

circuit (de la banlieue industrielle vers la banlieue pavillonnaire) prend une allure collective et induit un repositionnement des stratégies résidentielles du groupe qui modifie les conditions de la circulation migratoire à l'intérieur de l'espace métropolitain.

Les circuits peuvent relever de stratégies individuelles, non plus pragmatiques mais informées pour des circuits plus élaborés. Plus le niveau d'éducation des parents est élevé, plus les circuits sont élaborés. Les Indiens fournissent un exemple caractéristique de stratégies scolaires individuelles où, au gré des attentes scolaires, le circuit se structure. Dans ce cas, les incidences en matière de redistribution des flux d'immigrants sont moins stigmatisables. À la contractualisation donnant prise à une inscription volontaire des flux répond une diffusion complexe en fonction d'attentes familiales et des liens interpersonnels tissés.

En second lieu, la notion de colonisation dépeint une partie des pratiques scolaires des groupes d'immigrants. On entend par colonisation, la forte implication des familles issues d'un même groupe national dans le fonctionnement d'un établissement ou d'un district scolaire. Dans de nombreux quartiers de banlieue, les familles issues de l'immigration récente témoignent d'un intérêt militant pour le fonctionnement de l'institution scolaire locale ; intérêt qui parfois s'étend à d'autres structures (conseil de quartier, comités de planification et d'urbanisme). Des parents actifs établissent des parcours protégés pour leurs enfants qui vont jusqu'à la contractualisation de liens avec les pays ou régions d'origine. Le contrôle des formes de mobilisation des ressources éducationnelles locales ne sert plus seulement des stratégies familiales mais des stratégies de groupe dans les champs migratoires et politiques.

Conclusion : stratégies éducatives et figure de la dispersion

La montée en puissance de la néo-immigration tend à modifier l'ordre ethno-spatial hérité de la ville industrielle. La grande diversité sociale et nationale des entrants conduit à une étonnante diversification des modes de résidentialisation et de la com-

position ethnique en banlieue, non sans conséquence sur le plan social, politique et sur la configuration des schémas migratoires transnationaux. L'examen des modes de scolarisation et de l'utilisation des ressources éducatives minore la figure de l'enclave ethnique comme paradigme explicatif dans l'installation des nouvelles minorités, au profit de la figure de la dispersion résidentielle au gré de stratégies individuelles et collectives diversement élaborées dans lesquelles l'éducation occupe une place centrale. Les formes de mobilisation de l'espace scolaire et les réponses offertes par la société locale aux demandes éducatives de ces groupes participent à la modification des flux de néo-immigrants au sein de la métropole comme aux interactions avec les espaces de départ.

Références bibliographiques

ALBA R., LOGAN J., 1991 – Variation on two themes: racial and ethnic patterns in the attainment of suburban residence. *Demography*, 28 : 431-453.

BORJAS P., 1999 – *Heaven's Door: Immigration policy and the American economy*. Princeton University Press, 300 p.

GIBAND D., 2003 – L'école et la métropole américaine à l'épreuve de la gouvernance. Nouvelles minorités, pratiques de l'espace scolaire et fragmentation métropolitaine. *Annales de Géographie*, 632 : 382-401.

GIBAND D., 2006 – *Géographie sociale des États-Unis*. Paris, Ellipse, collection carrefour, 150 p.

GLICK J., WHITE M., 2004 – Post secondary school participation of immigrant: the role of family resources and educational expectations. *Social Science Revue*, 33 : 272-299.

LEY D., MURPHY P., 2001 – Immigration and gateway cities: Sydney and Vancouver in a comparative perspective. *Progress in planning*, 55 : 119-194.

LOUIE V., 2001 – Parent's aspiration and investment, the role of social class and the educational experience of second generation Chinese American. *Harvard Educational Review*, 71 (3) : 438-474.

PENNSYLVANIA DEPARTMENT OF EDUCATION, 2004 – *Colleges and Universities*. Harrisburg, Education Digest, 111 p.

VAN ZANTEN A., 2001 – *L'école de la périphérie*. Paris, PUF, 424 p.

WRIGHT R., ELLIS M., 2000 – Race, region and the territorial politics of immigration in the US. *International Journal of Population Geography*, 6 (3) : 197-211.

Partie 5

Cultes et rituels en mouvement

La diversité actuelle des migrations de l'orientation des flux et des modes circulatoires invite plus que jamais à interroger les transformations culturelles et identitaires des migrants. L'ampleur des migrations a accentué la dispersion spatiale des peuples en même temps qu'elle sollicitait chez les migrants un double effort, une capacité conjointe à la mobilité et à la stabilité. D'une part, savoir circuler, savoir voyager, savoir passer, savoir survivre, savoir s'installer en terre étrangère ; d'autre part, savoir rester soi-même, conserver une fidélité à la terre d'origine, rester fidèle à son histoire. Établir un lien avec les autres, ici, là-bas, ailleurs. La problématique des migrations doit pouvoir enregistrer cette dynamique globale aux forces contraires. *Ici*, un lieu d'arrivée parfois instable, *là-bas* un pays d'origine devenant lointain et fantasmé, *ailleurs* un lieu d'installation de proches, membres de la famille ou du groupe, qui représente l'horizon d'une migration toujours possible. À l'instar des diasporas, la séparation géographique touche dans certains cas quasiment toutes les familles et aiguise la volonté unitaire des migrants. Rester uni malgré la dispersion, « garder tout à la fois »[1], est une caractéristique des migrations dont il faut prendre la mesure[2].

Les trois chapitres de cette partie montrent que les mobilisations communautaires et les réseaux peuvent être compris en ce sens. Maud Laëthier travaille sur les liens entre espaces et mémoire, le cas des Haïtiens en Guyane française ; Susana María Sassone appréhende la migration bolivienne en Argentine et la religiosité populaire par l'analyse des réseaux et de la cohésion sociale à partir des pratiques culturelles ; Françoise Lestage interroge les pratiques liées aux défunts chez les migrants mexicains au sein d'un système qui articule circulation et territorialisation. L'échelle d'observation est essentiellement celle de la famille, réelle ou inventée, restreinte ou élargie, et des pratiques microsociales inscrites dans la dynamique des réseaux sociaux constitutifs de liens territoriaux.

Ces réseaux sont à la fois l'expression de cette solidarité avec d'autres, une ressource de vie et d'intégration dans les lieux d'arrivée,

[1] Pour reprendre l'expression d'Albert Memmi, cité par BORDES-BENAYOUN (2002).

[2] Cette définition renvoie à celle de la diaspora, caractérisée par la dialectique de la dispersion et de l'unité. Voir notamment : BORDES-BENAYOUN et SCHNAPPER (2006).

et le cas échéant la base d'un redéploiement vers d'autres horizons qui peut signifier à l'extrême la sortie du groupe d'origine. La présence d'une « communauté » ou du moins d'un nombre significatif de migrants de même origine en un lieu semble favoriser tour à tour la perpétuation des traditions, la fidélité à soi, et l'intégration parmi d'autres. Le groupe exerce un contrôle social plus ou moins formel sur ses membres. Il arrive aussi que son influence les ramène vers une conception plus rigoureuse et conformiste de l'identité collective, surtout quand celle-ci se fonde, comme on le verra dans cette partie, sur une affiliation religieuse. Plus il est structuré et plus il peut intervenir dans les décisions individuelles ou familiales, comme de nombreuses études le montrent à propos des activités économiques et dans le domaine des pratiques religieuses. La religion est de ce point de vue particulièrement éclairante. Relevant de la sphère privée, elle fait aussi l'objet d'une activité collective innovante et structurante en migration, qui demande de plus en plus à s'exprimer dans l'espace public. Qu'il s'agisse de l'organisation et des lieux de culte, des rites de passage, des célébrations et pèlerinages, tout doit être, pour être maintenu, revu, réorganisé et réinterprété dans le cadre migratoire. La dimension religieuse et spirituelle des échanges prend alors un relief particulier. Loin de constituer seulement la manifestation d'une solidarité avec le passé et la terre d'origine, une fidélité aux traditions qui équivaudrait à une sorte de mesure conservatoire, elle constitue aussi une ressource, utilisée selon des modalités des plus modernes, dans le parcours migratoire et dans les relations du migrant avec les sociétés d'installation.

Le religieux apparaît d'abord comme un moyen de restaurer une continuité spirituelle et émotionnelle entre les fragments territorialement séparés du peuple. Elle inscrit le groupe migrant dans une lignée d'origine, quand tout semble précisément défait, et lui offre au besoin une grille de lecture de sa propre trajectoire, dépourvue de sens ou brisée. Elle est pourvoyeuse de sens et offre un refuge face aux épreuves de l'exil. Dans le cas des Boliviens en Argentine, « la discrimination, le racisme, la marginalisation ou la xénophobie se diluent quand les migrants communiquent par l'intermédiaire de leurs dévotions catholiques » comme l'écrit Susana María Sassone. La circulation des objets de culte, la transposition des rituels, la reproduction « à l'identique »

de certaines pratiques, au risque du reste de dérives ritualistes et fondamentalistes, sont parfois mises en avant comme une nécessité pour sauvegarder l'identité. Elles permettent de garder le contact avec le territoire d'origine. La continuité spatiale est rétablie par la navette des hommes et à défaut des objets et symboles cultuels. Le choix d'un lieu de culte ou de sépulture pour les exilés en est un exemple fort. Le retour des défunts au Mexique revêt la forme d'un dénouement apaisé de l'expérience migratoire du point de vue de ceux qui en ont exprimé le vœu de leur vivant autant que du point de vue de leurs proches, comme nous l'explique Françoise Lestage. La sérénité acquise par le retour et les rituels qui l'accompagnent s'oppose, pour les émigrés qui en font le choix, à la dureté de l'exil. Cette ultime et définitive reterritorialisation rompt avec la mobilité et met fin à l'incertitude spatiale propre aux populations dispersées. Mourir au pays devient l'ultime projet d'un parcours migratoire inachevé et atténue le sentiment d'incomplétude qu'il peut nourrir.

À défaut d'un déplacement souvent coûteux, la « télé-religion » offre une alternative à la distance. Elle n'impose pas la circulation matérielle des hommes et autorise la présence immatérielle aux cérémonies, fêtes et rituels. Elle assure ainsi symboliquement l'abolition de la distance et de la séparation avec la société d'origine et l'ensemble des éléments de la diaspora, par le jeu de la transmigration supposée des âmes et par la circulation des images, des icônes nécessaires à la célébration du culte, des cassettes vidéo ou la fréquentation des sites internet. Dans les maisons des expatriés, la photographie de la sépulture des proches inhumés au Mexique et le culte qui leur est dédié manifestent cette proximité au quotidien. Grâce à cette ubiquité symbolique, la circulation des pratiques entre tous les territoires de la dispersion mais aussi la perpétuation de la religiosité populaire se trouvent facilitées. Parfois, le caractère insaisissable des flux cybernétiques et la concomitance des cérémonies ajoutent à la magie de cette dernière. L'émergence de nouveaux chefs religieux dans les espaces de l'exil, dotés de pouvoir de guérison ou d'intercession auprès du divin, semble se développer fortement dans ce contexte comme l'explique Maud Laëthier à propos du culte vaudou. Ce penchant pour l'irrationnel et le surnaturel est une caractéristique forte de la religion populaire qui paraît connaître un essor

en situation migratoire, probablement en relation avec la précarité et l'incertitude des lendemains qui lui sont propres.

Comme pour les diasporas les plus anciennes, la référence religieuse produit le ciment de l'appartenance commune et tend à redonner une cohérence sémantique à l'histoire collective. Elle participe à l'invention d'une identité ethnique qui prend appui sur une tradition ancestrale et historique, au besoin réinventée. Cette appartenance se revendique de ce fait comme légitime, d'autant que la foi qui s'y rattache en garantirait le caractère aussi incontestable que sacré. Elle inspire la conscience communautaire construite autour de ses codes et valeurs. « Ressource symbolique », elle peut opérer le cas échéant dans le sens d'une cohésion et d'un durcissement identitaires, servis par un discours sur la valeur et l'authenticité de la tradition, comme le montre dans les pages suivantes l'exemple haïtien en Guyane et le culte du vaudou. La terre d'origine représente le siège de l'authenticité religieuse et culturelle, pour des migrants dont le retour ponctuel et le pèlerinage organisé manifestent à la fois la fidélité et le particularisme. Elle incline aux cristallisations communautaires et aux micro-territorialisations. Le mimétisme par rapport au pays d'origine traduit la volonté de reconduire les pratiques religieuses originelles, parfois avec plus d'exigence d'imitation et de reproduction que ne le feraient ceux qui sont demeurés au pays. Cette volonté semble accompagner le sentiment d'étrangeté qu'a développé au fil du temps l'éloignement, pour contrebalancer en quelque sorte les effets de la dilution de l'identité ressentie à distance et souvent confirmée lors du retour au pays, quand l'émigré devient l'étranger.

L'invention de nouveaux lieux de spiritualité ou de pèlerinage en terre d'exil, la reconstruction à l'identique de temples où sont transposés les moindres gestes et usages sont des exemples de ces inscriptions spatiales. Cette territorialité religieuse est lieu de rassemblement communautaire, mais aussi lieu de signalement public, de publication au sens littéral, de la présence de la communauté dans le pays d'installation. Elle « parle » autant du lieu d'origine qu'elle s'adresse au lieu d'arrivée. L'un des exemples les plus marquants est à cet égard celui de la procession de rue qui, transplantée dans le contexte de la société d'accueil, signale à tous, « étrangers » ou « autochtones », la présence du groupe de

fidèles dans son particularisme culturel. Dans divers quartiers de Buenos Aires où ils sont installés, les migrants boliviens ont aménagé des lieux de dévotion qui leur sont propres et les manifestations publiques de ferveur religieuse marquent désormais le paysage urbain, à l'instar de nombreuses expressions contemporaines du religieux qui se développent aujourd'hui dans les grandes métropoles urbaines en général. La distribution des sphères privée et publique s'en trouve fortement modifiée.

Mais en même temps, les réinterprétations successives des rituels et des pratiques dans le cadre des possibilités du moment et selon les codes de la société réceptrice, leur transmission à distance grâce aux technologies modernes, leur circulation entre tous les espaces de la migration révèlent de fait une capacité d'adaptation, d'innovation et de changement. Ainsi, malgré leur propension au conservatisme, les pratiques se transforment au gré des circulations. Elles sont souvent retraduites dans les termes de la société d'installation et utilisées non seulement comme activité endogène du groupe, mais aussi comme possibilité d'échange avec d'autres. À Buenos Aires ou dans les Caraïbes, les fêtes et les cérémonies sont susceptibles de rassembler non seulement les fidèles de même origine mais aussi d'attirer un plus vaste public. Signe de l'adaptation aux usages locaux, le vocabulaire change : dans l'exemple des migrations haïtiennes, le prêtre vaudou devient un « médium » ou un « voyant » et renforce son statut et son audience au-delà du groupe. De même, les objets nécessaires à la célébration du culte sont parfois refaits dans d'autres matériaux et en fonction des possibilités locales. La transformation des pratiques alimentaires, si importantes pour assurer l'identité ethnico-religieuse, est observée dans la plupart des cas. Les ingrédients sont transformés ou remplacés en fonction des possibilités d'approvisionnement local et les goûts et les codes alimentaires changent. Les pratiques intègrent progressivement les modèles diététiques ou les modes culinaires de la société locale qui sont alors réinvestis dans les rituels. Quant aux pratiques funéraires, elles semblent évoluer avec le degré d'intégration des migrants, la stabilisation sociale dans le pays d'intégration favorisant le choix d'une sépulture et l'adoption des normes locales. Les temporalités sont également modifiées en fonction des conditions migratoires. L'essor et la multiplication

des fêtes religieuses dans le pays d'installation, qui traduit le désir de manifester son appartenance ethnique, ont abouti dans le cas bolivien par exemple à des aménagements du calendrier. Ces changements sont significatifs d'une impossibilité à reproduire *stricto sensu* les pratiques, les lieux et les moments des cérémonies. Ils révèlent la construction de nouvelles pratiques à distance raisonnée du centre originel.

Les migrants espacent leurs visites au pays d'origine pour créer là où ils se sont finalement installés des pratiques religieuses qui tendent à se naturaliser dans le nouveau contexte sociétal, culturel et religieux. Nul doute que le partage de la référence au catholicisme dans le cas latino-américain favorise ce processus. Dans le même contexte de religion majoritaire, l'altérité religieuse nourrit plus longtemps méfiance et rejet. De plus, les frontières entre le groupe d'origine et la société d'installation se brouillent du fait de la propension au prosélytisme religieux. Les conversions et autres phénomènes d'acculturation religieuse tendent à estomper le sentiment d'hétérogénéité qui les opposait au départ. Dans la société d'installation, la piété et la perpétuation religieuse sont aussi source d'activités et d'interactions sociales qui tendent à dépasser largement le cadre habituellement dévolu à l'administration du sacré. Au-delà de leur vocation initiale, les lieux de culte tendent à devenir de fait des espaces communautaires. Participer à la vie de la communauté, devenir clerc, peuvent procurer un prestige social et compenser le statut défavorable lié à la migration. Dans le temple dédié au culte du vaudou, la gestion de la vie sociale, sanitaire, économique et politique paraît aussi importante que la prière. D'une manière générale, c'est pour beaucoup dans ces espaces que s'organisent la solidarité interne, mais aussi les échanges avec l'environnement. Ils favorisent l'émergence de nouveaux acteurs qui, au-delà des fonctions pastorales proprement dites, ont un poids dans l'organisation interne du groupe et dans l'interaction avec la société d'installation. Nombre de notables religieux sont reconnus par cette dernière comme porte-parole de la communauté et acquièrent une fonction politique. L'imbrication du religieux et de l'ethnique en migration est une problématique qui mérite plus que jamais toute l'attention scientifique.

Chantal BORDES BENAYOUN

Chapitre 17

Espaces et mémoire
Circulation du *vodou* haïtien à partir de la Guyane

Maud LAËTHIER

« Qu'est-ce, en somme, que le vaudou ? » s'était un jour demandé Alfred Métraux. « Un ensemble de croyances et de rites d'origine africaines qui, étroitement mêlés à des pratiques catholiques, constituent la religion de la plus grande partie de la paysannerie et du prolétariat urbain de la république noire d'Haïti. Ses sectateurs lui demandent ce que les hommes ont toujours attendu de la religion : des remèdes à leurs maux, la satisfaction de leur besoin et l'espoir de se survivre » (Métraux, 1998 [1958] : 11). De cette définition, on peut d'ores et déjà retenir l'aspect syncrétique du *vodou* (selon la graphie créole admise en Haïti), un carrefour où se mêlent les apports et les transformations de ce que l'on appellera une religion créole. On peut aussi retenir le caractère spatial, territorial du culte. Le *vodou*, attaché à un territoire, serait animé d'un double paradigme : politique et anthropologique, une religion « nationale » (Bastide, 1996 [1967] : 144), en sorte.

Mais, c'est avec ces lignes que s'ouvre l'étude de A. Métraux : « Certains mots exotiques sont chargés d'une grande puissance évocatrice. "Vaudou" est l'un d'eux. Il suggère habituellement des

visions de morts mystérieuses, de rites secrets ou de saturnales célébrées par des nègres "ivres de sang, de stupre et de Dieu" » (*ibid.* : 11). Comme le rappelle Michel Leiris dans la préface de cet ouvrage, si A. Métraux souligne le pouvoir évocateur des mots, c'est pour s'en distancier.

Près de cinquante ans nous séparent de la publication de ces lignes. Pourtant, aujourd'hui encore, la description d'Haïti et de *son vodou* continue d'associer les deux termes d'étrangeté et de mystère. Cette mystérieuse étrangeté haïtienne, produit de l'articulation de discours littéraires, scientifiques et politiques, a participé à la construction d'une mémoire dont la « dés-historicisation » a assuré la performance. L'exemplarité du cas haïtien et de son improbable religion se condense autour d'images que l'on s'est attaché à dépeindre tour à tour naïves, monstrueuses, glorieuses, poétiques. Le côté spectaculaire d'une « religiosité sauvage » (JAMIN et WILLIAMS, 2001 : 14) n'a cessé d'alimenter des récits mettant en scène un monde effrayant avant de devenir respectable[1]. Outre qu'il atteste du crédit symbolique porté au premier pays à avoir vécu « la victoire historique de la négritude debout » (DEPESTRE, 2005 : 29), ce tableau janusien a mis les Haïtiens en possession d'une position en même temps que d'une ubiquité dans l'histoire des sociétés de la Caraïbe. L'image d'un réservoir caribéen d'une africanité diabolisée puis enchantée fait partie du *topos* haïtien, digne d'un mythe qui fonctionne à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales.

Or, sur une carte de l'exotisme qui n'est plus à tracer, aujourd'hui, Haïti est l'une des îles d'où on fuit le plus. Les *moun dyaspora*, les migrants, seraient près de trois millions à vivre « à l'extérieur » du pays, de « l'autre côté » (*lot bò dlo*)[2]. Aux neuf départements qui composent la république d'Haïti s'est joint un « dixième département » créé par la somme des territoires occupés par des personnes se réclamant de la « nation haïtienne ». Le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger, institutionnalisant ce prolongement extraterritorial et légitimé par la revendication d'une appartenance nationale, signale l'importance des relations économiques, poli-

[1] C'est avec Jean PRICE-MARS, et son ouvrage *Ainsi parla l'oncle* (1928), qu'un mouvement de valorisation du *vodou* en tant que religion nationale a pu être amorcé.

[2] On compte près de huit millions d'habitants en Haïti (7 925 233 habitants, selon IHSI, Résultats préliminaires du IVe RGPH 2003).

tiques et culturelles qu'Haïti entretient avec ses émigrants[3]. Dans la géographie migratoire qui s'est ainsi dessinée et qui pourrait être problématisée sous l'angle d'un modèle de « communauté transnationale » ou d'une nation déterritorialisée, la Guyane française est devenue une destination pour les migrants haïtiens[4]. Même si, dans l'onirisme de la migration, ce département est loin de représenter ce qu'incarnent les États-Unis, le Canada ou la France, depuis les années 1970, le nombre de migrants haïtiens s'y installant n'a cessé de croître. L'estimation officielle avance le chiffre d'environ 15 000 Haïtiens sur une population totale de 150 000 personnes (Insee, 1999). Étant donnée l'importance des situations irrégulières, ce chiffre mérite d'être revu à la hausse et peut probablement être doublé : en Guyane, les Haïtiens comptent parmi les groupes de migrants les plus nombreux.

La diversité culturelle est un fait constitutif de l'histoire de la Guyane. Mais depuis une trentaine d'années, les bouleversements démographiques ont conduit à une transformation du contexte sociologique. Sous l'effet d'une accélération des flux migratoires, la population a presque triplé. Actuellement, Amérindiens, Métropolitains, Noirs Marrons, Créoles guyanais, Martiniquais, Guadeloupéens, Sainte-Luciens, Chinois, Indiens, Libanais, Indonésiens, Brésiliens, Haïtiens, Hmongs, Surinamais, Guyanéens, Dominicains, Péruviens, Colombiens coexistent[5]. Le groupe des Créoles, majoritaire jusque dans les années 1970, a perdu de sa prééminence numérique au point d'être devenu une minorité parmi les autres, même s'il reste politiquement dominant

[3] La création d'un nouveau département, au cours de l'année 2005, à l'intérieur des frontières nationales, a fait de ce « dixième département » le onzième. Le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger a été mis en place par le premier gouvernement de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

[4] Aujourd'hui, les migrations des populations des Caraïbes, plus particulièrement en direction des anciennes métropoles coloniales, conduisent certains chercheurs à parler de « rediasporisation » (GILROY, 1993 ; HALL, 1994), par référence à la traite esclavagiste, entendue comme première dispersion. Cette « rediasporisation » confèrerait aux Caraïbes une importance paradigmatique dans la redéfinition des identités et des liens communautaires. Sur l'utilisation de la catégorie d'analyse « diaspora » pour désigner l'ensemble du monde afro-américain, dont l'unité serait à rechercher dans la traite posée comme origine commune, voir également les travaux de Christine CHIVALLON (2004).

[5] Sur la socio-genèse de la société guyanaise et les constructions identitaires des Créoles guyanais, voir les travaux de Marie-José JOLIVET (1982, 1997).

(JOLIVET, 1997). Dans cette configuration originale, des dynamiques identitaires nouvelles sont donc apparues. Couramment employés pour décrire ce contexte, les termes « multiculturalité » et « interculturalité », loin d'être synonymes, ont ici un même pouvoir de révélation : celui de nous dévoiler un espace de contacts où émergent des signes de reconnaissance et d'appartenance de groupe. En effet, la mobilisation discursive d'une appartenance « ethnique » et l'idée de « communauté » sont devenues des supports agissant dans les relations individuelles et collectives.

Dans ce contexte d'ethnicisation, entendu en tant que processus où les traits culturels sont posés comme *caractéristiques* constitutives de dissemblances prétendument immuables entre groupes, la « culture haïtienne » se représente par un ensemble de stéréotypes marquant une différence. Au prisme national s'ajoute un substrat culturel imaginé *autre*, auquel fait écho une marginalisation économique qui relègue les migrants dans les coulisses de l'économie informelle, faisant parallèlement d'un grand nombre d'entre eux une main-d'œuvre « bon marché ». Dans le champ religieux local, les représentations des cultes liés au *vodou* reproduisent, en bien des points, celles véhiculées sur l'ensemble du groupe haïtien. Souvent synonyme de « sorcellerie », de « magie noire », le *vodou*, et corrélativement Haïti, sont l'objet d'une relation ambivalente qui relie crainte, pouvoir et savoir.

Pour parler du *vodou* en Guyane, je partirai de l'expérience d'un prêtre *vodou* établi ici depuis plus de vingt ans et qui, chaque année, emmène en Haïti ses « initiés » guyanais et martiniquais. Les connaissances empiriques présentées sont le résultat d'enquêtes de terrain, conduites par observations et entretiens depuis l'année 2001. Ces enquêtes ont été réalisées en Guyane, sur une période allant de 2001 à 2004, dans l'agglomération de Cayenne, et en Haïti, en décembre 2002 et décembre 2003, dans la région de Port-au-Prince et de Fonds-des-Nègres. La question du rapport entre espace et mémoire sera ici illustrée par le lien problématique entre la « tradition religieuse » et la « rencontre interculturelle », telle que la construction identitaire des « acteurs migrants » (TARRIUS, 1992, 1996) se servant d'un capital culturel lié au *vodou* et à Haïti et le met en œuvre.

Les logiques et les conditions d'installation des migrants, les modalités des cultes liés au *vodou* en Guyane, le pèlerinage en

Haïti : tels sont les trois axes qui retiendront successivement l'attention. Le premier introduit l'analyse et permet de soulever un questionnement autour des productions identitaires à l'œuvre dans le contexte guyanais. Le deuxième s'intéresse aux stratégies mémorielles individuelles qui s'agencent autour d'une tradition religieuse relevant d'une mémoire « autorisée ». Le troisième axe, qui nous fait cheminer de la Guyane à Haïti, pose la question de la territorialisation des cultes dans son articulation avec les créations identitaires permises par l'union de deux territoires.

Présence haïtienne en Guyane française

L'arrivée des migrants haïtiens en Guyane débute au milieu des années 1960. Selon les périodes, les vagues d'entrées se sont plus ou moins intensifiées. Mais, à partir des années 1980, la présence haïtienne commence à être numériquement significative. L'augmentation du nombre de migrants est allée de pair avec une transformation de la composition de la migration. Au début principalement le fait d'hommes venus travailler seuls, l'immigration s'est ensuite progressivement féminisée. Aujourd'hui, les arrivées concernent essentiellement des enfants et de jeunes adultes cherchant à rejoindre des parents. Ces entrées s'effectuent parfois dans le cadre d'un regroupement familial, mais relèvent souvent de la clandestinité.

La majeure partie de ces migrants vient du sud d'Haïti (départements du Sud, de Nippes et de la Grande Anse). Dans certaines communes haïtiennes, la migration figure comme un élément essentiel dans les stratégies de promotion sociale de nombreuses familles. À cet égard, les conditions socio-économiques apparaissent de manière récurrente dans la décision de quitter Haïti. Néanmoins, si le contexte social haïtien est responsable de la migration de milliers de personnes, il faut prendre en considération le fait que la composition sociale de la population migrante diffère de celle de la société haïtienne originaire. Les dollars nécessaires pour sortir du pays ne sont pas accessibles à tous. Ce ne sont pas les plus pauvres – si j'ose dire – qui partent. Issus néanmoins

de milieux défavorisés, les candidats et les élus au départ mobilisent leurs réseaux de connaissance à l'intérieur et à l'extérieur de la famille et du pays. Les réseaux de parents et d'amis déjà partis constituent un des paramètres qui permet la réalisation du voyage et oriente le choix de la destination. De ce fait, les migrants présents en Guyane se connaissent souvent les uns les autres.

C'est dans l'île de Cayenne que les Haïtiens se concentrent[6]. Cadre urbain de la Guyane par excellence, cette île regroupe les principales activités économiques du département. Dans le paysage urbain, la présence haïtienne se caractérise par une certaine marginalisation spatiale : les lieux habités se situent à l'intérieur de quartiers périphériques, occupés par de nombreux autres migrants, où l'habitat informel est devenu une norme. À Cayenne et dans sa périphérie, l'implantation des migrants s'organise à partir de la connaissance de ces espaces où les nouveaux arrivés rejoignent des parents, des amis, des compatriotes avec lesquels peuvent se nouer des liens de solidarité. Ces lieux, à la fois imposés et réappropriés, dévoilent la forme et le fonctionnement des relations au sein des réseaux qui permettent à chacun de tirer parti de ses divers liens, notamment dans la recherche d'un emploi (ou plutôt d'un « job », c'est-à-dire d'un travail à la tâche). Malgré la saturation économique de l'espace guyanais, l'utilisation de ces réseaux facilite l'accès à certaines activités : tandis que les hommes sont, le plus souvent, jardiniers, préposés à l'entretien des maisons ou maçons, les femmes font, quant à elles, des travaux domestiques pour des employeurs le plus fréquemment métropolitains et créoles.

À cette situation qui relègue les migrants à la marge de la société guyanaise – mais à laquelle s'est jointe la mise en place d'un système de subsistance parallèle (agriculture, élevage, commerce) –, fait écho un sentiment d'appartenance qui passe par l'idée de nationalité. À la différence des Créoles guyanais, les Haïtiens sont peu sensibles à une référence identitaire en termes de créolité. C'est plutôt à travers leur commune origine nationale – sans toutefois ériger le principe en idéologie dominante – que les migrants se reconnaissent comme faisant partie d'un même ensemble. Cependant, le recours au registre identitaire de la nationalité se

[6] L'île de Cayenne regroupe trois communes : la commune de Cayenne, chef-lieu du département, la commune de Rémire-Montjoly et celle de Matoury.

comprend à condition d'être replacé dans le contexte des rapports avec la société guyanaise. La référence à la nation ne porte pas en elle l'idée d'une communauté unitaire, et c'est davantage l'origine et l'expérience migratoire communes qui unifient. Le rapport entre soi et les autres prend ici un relief particulier, dans lequel on retrouve la distinction proposée par R. BRUBAKER (2001) entre « auto-identifications », qui ne figurent pas un tout homogène, et « identifications externes ». De ce point de vue, l'application d'une caractérisation identitaire doit être envisagée dans une double dimension. D'une part, « l'Haïtien » occupe, en Guyane, une place de premier choix dans la constitution d'un imaginaire de l'exotisme et dans un imaginaire de l'Autre qui puise dans la persistance d'une représentation restant attachée à une vision « sur-réalisante » d'un sujet collectif haïtien. D'autre part, cette identification trouve un prolongement dans la situation de marginalisation sociale et économique vécue par les migrants. Dès lors, les auto-définitions, c'est-à-dire les réponses que cette caractérisation ou identification occasionnent, entraînent une économie singulière de l'identité où la mémoire est différemment mobilisée. Parmi les différentes déclinaisons identitaires, nous retiendrons ici celle qui mobilise une appartenance « ethnique » dans un projet d'affirmation individuelle, à travers une expérience particulière liée au *vodou*. Cette construction identitaire, qui utilise la distance, la frontière et l'espace d'origine pour la revendication d'une spécificité par incorporation d'un « héritage », éclaire la manière dont sont transformés les rapports identité/altérité entre les individus se rattachant à des groupes culturels voulus différents.

Mobilité, mémoire et pratiques religieuses liées au *vodou*

Parmi les migrants, on peut certainement repérer plusieurs discours qui favorisent une logique de rupture ou de maintien, voire de renforcement, de la relation avec Haïti. Mais en matière de *vodou*, il semble qu'un consensus se fasse jour : celui d'un discours qui promeut les idées d'authenticité et de tradition, où la terre d'origine, Haïti, devient un lieu de mémoire et un référent majeur. En Guyane, le *vodou* est peu développé, mais les migrants haïtiens,

associés aux cultes *vodou*, sont considérés parmi les plus puissants en termes de connaissance des pratiques magiques et thérapeutiques. Or, face à ces discours homogénéisants qui englobent « religion », « tradition » et « culture », la réticence à parler du *vodou* est grande. Questionnés sur leurs éventuelles pratiques, dans un premier temps, les intéressés répondent souvent par la négative. Ce rapport difficile, et presque confidentiel, avec cet « héritage » culturel et religieux s'explique par la crainte d'y être identifié de manière exclusive. En outre, en Guyane, les expériences religieuses des Haïtiens sont largement dominées par des cultes protestants. En une dizaine d'années, de nombreuses « Églises » ou « assemblées religieuses » protestantes, de taille variable, sont apparues. Sous la responsabilité de pasteurs haïtiens, ces Églises, dont les implantations suivent la géographie résidentielle des migrants, regroupent de nombreuses personnes, dont l'adhésion est rendue signifiante par le sentiment d'appartenir à une « communauté religieuse » qui s'oppose aux autres cultes connus : catholique et *vodou*. À ce sujet, les protestants reprennent les discours, véhiculés dans le contexte guyanais, qui identifient la réalité haïtienne à la religion et à la « magie » *vodou*.

Le *vodou* est un culte rendu aux entités appelées *lwa*, *mistè* ou encore *saints*. Ces entités figurent des esprits protecteurs, auxquels correspond une personnalité codifiée grâce à laquelle s'effectue leur identification à un saint catholique. On honore les *lwa* par des cultes que l'on appelle des *sevis* (services). Ces *sevis* prennent la forme de dons, de libations, de prières ou encore de sacrifices effectués par des *ounsi* (initiés) et des *sevitè* (serviteurs). Les cultes peuvent être privés et domestiques, lorsqu'ils s'effectuent à l'abri des regards, entre les membres d'une même famille ou d'un même *lakou*, (le *lakou,* qui vient du français « la cour », étant un ensemble d'unités domestiques vivant groupées). Les autels (« oratoire », « bureau » ou « buffet purgatoire »), installés dans les maisons, servent alors à honorer les *lwa.* Lorsque les cultes se déroulent dans un lieu consacré, le *oumfò* (ou *kay mistè* : « maison des mystères »), sous l'autorité d'un prêtre, un *ougan*, ou d'une prêtresse, une *manbo*, ils ne revêtent pas le même caractère privé, sans pour autant pouvoir être définis comme étant publics : y participer nécessite d'y être autorisé. Durant les cérémonies, les prières et les chants catholiques sont associés aux cantiques et aux danses *vodou*, mais la possession constitue le moyen favori de communication entre le fidèle

et le *lwa*[7]. C'est à ce moment que l'on « voit ». Pendant la possession, les *lwa* transmettent aux *ougan* leurs recommandations, leurs conseils et les traitements pour les maladies.

C'est à partir des années 1990 que quelques migrants se font connaître en Guyane en tant que *ougan*. Mais, ces prêtres *vodou* ne s'auto-désignent pas toujours par les mêmes termes : si entre compatriotes, on utilise les termes haïtiens de « *ougan* », face à un membre d'un autre groupe culturel, le choix pour l'auto-désignation se porte sur les termes de « médium » ou de « voyant ». Ces personnes, exclusivement des hommes, n'ont pas investi dans une divulgation massive des services qu'ils proposent : s'ils sont connus de beaucoup de leurs compatriotes installés dans le département, le principal moyen reste le bouche-à-oreille.

Partons de l'expérience de l'un d'entre eux, Wilner, établi en Guyane depuis près de vingt ans. Âgé aujourd'hui de plus d'une quarantaine d'années, originaire de la commune de Fonds-des-Nègres en Haïti (département du Sud), Wilner n'était pas *ougan* lorsqu'il est arrivé en Guyane en 1982 ; il était alors maçon. Ce n'est que plus de cinq années après son arrivée, que Wilner s'est installé en tant que médium. En situation régulière, il est aujourd'hui marié à une Créole guyanaise. Ce *ougan* revendique ses activités en insistant sur leur caractère bienfaisant et en mettant en avant son origine haïtienne. Conscient de la stigmatisation des Haïtiens dans la société locale et de la confusion entre « magie » et *vodou*, Wilner veille à répéter qu'il est là « pour apprendre le bien ». Il n'hésite d'ailleurs pas à opposer les pratiques *vodou* aux pratiques maléfiques que les Créoles guyanais appellent *piaille* et les Martiniquais *kenbwa*.

Le *ougan* officie dans un temple proche de Cayenne. C'est là que, par les traitements, les bains, les remèdes et les prières, préparés grâce aux indications communiquées par les *lwa*, sont soignées les personnes qui viennent le voir. Sa clientèle se compose d'Haïtiens, en majorité, mais aussi de Guyanais, d'Antillais et de Brésiliens. Le rétablissement de la santé, la conquête amoureuse, la réussite économique ou la mise à l'écart d'un ennemi sont les

[7] Lorsque le *lwa* s'incarne dans le fidèle, ce dernier devient le « cheval » du *lwa*. C'est alors la personnalité du *lwa* qui s'exprime à travers son comportement et ses paroles. On dit que la personne est « montée » par le *lwa*.

principaux désordres qui justifient le recours au *ougan*. Si les autels présents dans le temple se composent des mêmes accessoires (bougies, bouteilles de parfum, de tafia, encens, statues, lithographies de saints, sirops, remèdes, foulards…) que ceux que l'on trouve dans les *oumfò* en Haïti, spatialement, leur reconstitution diffère. Ici, plusieurs pièces, et dans chacune d'elle un autel représente les *lwa* avec lesquels Wilner travaille et « fait les visites ». Dans la première pièce, l'autel est le lieu d'*Ezili*[8]. Sont ici effectués les bains rituels qui permettent d'acquérir, de garder, ou de récupérer l'être aimé. La deuxième pièce accueille les *Gede*[9], consultés en cas de maladies envoyées à la suite d'une *espedisyon* (expédition)[10]. Une troisième pièce est dédiée aux problèmes avec la justice, tandis qu'une quatrième constitue le « bureau » de Wilner. C'est là qu'il communique avec les *lwa*, même si, ici, la possession n'est pas donnée à voir aux « clients », de même qu'aucun sacrifice n'est effectué. Le *vodou* se décline d'abord à travers ses actions curatives et les autels viennent figurer les différents « traitements » possibles.

Le *ougan* est aidé d'un groupe d'assistants : ce sont les *ounsi* haïtiens. En Haïti, ils travaillaient dans le *oumfò* de Fonds-des-Nègres où se fait le pèlerinage annuel. Entrés illégalement en Guyane, avec l'aide d'un passeur et l'argent de Wilner, ils sont aujourd'hui en situation irrégulière, et entièrement dépendants de ce dernier qu'ils servent.

[8] Le genre féminin est représenté par deux *lwa* : *Ezili Freda* et *Ezili Dantò*. *Ezili Freda*, encore appelée *Grand Ezilie* ou encore *Metress Ezili*, incarne la déesse de l'amour et la féminité (symbolisée par un cœur dans les dessins rituels que sont les *veve*). Assimilée à la Vierge Marie, elle peut être aussi identifiée à la Mater Dolorosa, à Altagracia ou encore à Notre Dame du Mont Carmel. *Ezili Dantò,* représentée sous les traits de la Vierge Noire tenant dans ses bras un bébé, incarne la maternité et la fertilité.

[9] Les *Gede* occupent, par rapport aux autres *lwa*, une position spéciale : ils sont les esprits de la morts. *Bawon Samedi*, *Bawon Lacwa*, *Bawon Simityè* et *Madanm Brigit* sont les plus connus des représentants de cette famille de *lwa*. *Baron Samedi*, père des *Gede*, qui a la croix tombale pour emblème, est associé à Saint Expédit ou parfois à Saint Gérard.

[10] Ces maladies sont appelées des « maladies malédiction ». Elles sont envoyées par des personnes ayant acquis des *pwen* (« points »), c'est-à-dire une puissance qui, dans d'autres cas, permet de se protéger contre d'éventuelles attaques mais qui, ici, résulte d'une alliance passée avec un esprit maléfique, et est utilisée pour commettre des exactions contre autrui.

Wilner est également entouré de ses « initiés » guyanais. En effet, une fois résolus les problèmes de santé, les problèmes sentimentaux ou encore d'ordre économique, certaines personnes continuent de fréquenter le temple. Il s'agit principalement de Créoles et essentiellement de femmes dont l'objectif est de devenir médium à leur tour. Ces personnes n'ont pas effectué l'initiation spécifique au *vodou*, appelée *kanzo*, mais elles se sont « mariées » avec certains *lwa*. Le « mariage mystique » est, en effet, l'autre rituel, après le *kanzo*, qui permet de s'assurer l'aide et la protection des *lwa*. Ce mariage est calqué sur le mariage civil : les paroles rituelles d'amour, de fidélité et d'aide, le port d'une bague, les devoirs et les responsabilités du *sevitè* et du *lwa*, symbolisent l'alliance. C'est toujours en Haïti que le *ougan* organise les mariages de ses « initiés » guyanais et, en Guyane, leur fréquentation quotidienne du temple se justifie par l'obligation de « servir » les *lwa* par des offrandes et des prières[11].

Bien que ces personnes n'aient pas été initiées selon la « tradition » *vodou*, elles sont tout de même considérées par le *ougan* comme ses *ounsi*. Elles sont des *pitit fey* (littéralement des « enfants de feuilles »), c'est-à-dire des personnes qui, en tant que favorites des *lwa*, connaissent les remèdes par les plantes et l'organisation des rituels[12]. Leur aide et leur participation aux « visites », aux côtés du *ougan*, complètent leur apprentissage et leur permettent d'incorporer progressivement les codes et les comportements du *vodou*. Mais, nous verrons qu'en Haïti, le *ougan* ne présente plus ses « initiés » comme des *pitit fey* mais, comme des médiums, donc des *ougan* et des *manbo*.

Wilner jouit d'une grande réputation. Si la proximité avec les *lwa* est invariablement évoquée pour justifier ses capacités, les mécanismes de sa légitimation s'appuient également sur la revendication de

[11] Si le mariage mystique est moins contraignant, en termes de temps, que l'initiation, les dépenses occasionnées sont tout aussi et parfois plus importantes. À chaque mariage (puisque l'on peut épouser plusieurs *lwa,* dont les alliances sont signifiées au moyen du nombre de bagues portées), les robes, les parfums, les bougies, les bijoux, les foulards, les cigarettes, la nourriture, ou encore les boissons réclamés par les *lwa*, nécessitent des dépenses importantes.

[12] « Pitit fey » semble avoir plusieurs significations. Dans d'autres contextes, cette expression peut aussi désigner des personnes malades que le *doktè fey* (« docteur feuille ») ou le *ougan* soignent par les plantes.

son « identité haïtienne », sa filiation, ses « clients », et corrélativement sur l'aisance matérielle dans laquelle il vit. L' « identité haïtienne » qu'il revendique, en puisant à la ressource symbolique du *vodou* en tant qu'élément qui lui est constitutif, se décline aussi à travers une appartenance régionale qui permet de faire valoir un pouvoir, certaines régions en Haïti étant connues pour une plus grande connaissance et maîtrise rituelles. Cette efficacité rituelle est également associée à une autre origine, énoncée cette fois, dans l'ascendance : son père a été lui-même, en Haïti, un célèbre prêtre *vodou* dont les connaissances et les compétences ont été renforcées par un séjour de sept années sous l'eau. La présentation de cette ascendance s'accorde ainsi avec une norme qui suppose que les plus puissants *ougan* aient séjourné dans l'eau pour y être instruits par les *lwa* symbolisant le contact avec l'Afrique (*lwa ginen,* esprits hérités de la Guinée). De ce point de vue, il convient de préciser que l'on peut devenir *ougan* par charge héréditaire, (dans ce cas on sert les *lwa héritaj, lwa rasin* ou *lwa ginen* qui se transmettent), par choix des *lwa*, ou bien, en achetant des *pwen* auprès d'un *ougan* ou *bòkò* (ce dernier se différencie du *ougan* en raison de la capacité qui lui est prêtée de servir des esprits malveillants). En fonction de l'origine d'après laquelle on sert les *lwa*, les *ougan* n'ont pas le même prestige : les *lwa ginen*, en tant que patrimoine familial, sont connus pour être les plus forts. À cet égard, en Guyane, même s'ils ne sont pas nombreux à déclarer leurs pratiques, les relations entre *ougan* n'échappent pas à ces rapports de pouvoir. Les discordes concernent la détention de la « vraie » connaissance des pratiques rituelles ou encore du « vrai *vodou* ». Mais, les stratégies de légitimation de Wilner ne passent pas par des prétentions à une orthodoxie. Il n'apparaît aucune conception intellectuelle de la pratique rituelle qui s'appuierait sur une connaissance livresque en tant que processus de valorisation. C'est la formulation de *son* identité haïtienne qui agit comme support de légitimation et d'efficacité, efficacité d'autant mieux établie que des « étrangers », principalement des Créoles, participent au rituel. En mobilisant sa pratique et son appartenance « ethnique », Wilner attire des personnes qui, non seulement, sont des non-Haïtiens, mais qui sont surtout, dans le contexte local, les membres d'un groupe socialement valorisé. Source de fierté, leur participation est interprétée comme un signe en direction d'une reconnaissance, qui devient une dimension légitimante. Mais, le

vodou est aussi une histoire d'argent. Alors que la majeure partie des Haïtiens présents en Guyane a un horizon social limité et connaît des situations financières médiocres, le statut de *ougan* permet d'accéder à un confort économique qui contribue au prestige. Les cultes représentent un véritable investissement financier pour ceux qui y prennent part. Le séjour annuel en Haïti est, à cet égard, révélateur. Sa présentation auprès des « clients » comme étant une nécessité à la fin de leur infortune, posée bien au-delà d'une fréquentation assidue du temple, s'appuie sur la posture traditionaliste du *ougan* qui fait l'apologie d'Haïti par la représentation d'une authenticité culturelle : là-bas seulement, le *vodou* peut être vrai. Ce séjour illustre comment la notion de tradition, labile s'il en est, est associée à celle de légitimité, devenant une source de profit. En regroupant un ensemble de compétences qui lui permettent d'asseoir une identité qui se veut la continuité d'une tradition, le *ougan* mobilise un système de lecture où Haïti devient un ailleurs significatif.

Cultes vodou et logique territoriale : pèlerinage en Haïti

Le voyage en Haïti est un moment attendu par tous. Il a lieu chaque année au mois de décembre. Le calendrier des fêtes dans le *vodou*, comme dans bon nombre de cultes qu'il est convenu d'appeler afro-américains, est calqué sur le calendrier catholique, mais décembre est le mois pendant lequel les *lwa* sont habituellement honorés.

Le temps passé en Haïti peut varier de dix à quinze jours en fonction des disponibilités de chacun. Ceux qui effectuent ce pèlerinage sont les « initiés » guyanais, (les *ounsi* haïtiens en situation irrégulière ne peuvent pas sortir légalement du territoire), certains des « clients » que le *ougan* soigne, et des membres de sa famille. Au groupe ainsi constitué s'associent des Martiniquais qui vivent en Martinique et sont du voyage depuis plusieurs années. L'organisation du séjour est gérée par le *ougan* qui demande à chaque personne une somme de l'ordre de 1 500 euros. Cette somme sert à couvrir les dépenses nécessaires aux cérémonies, à la nourriture et la rétribution du *ougan*. Tous font le voyage afin de

remercier et de prier les *lwa* qui les protègent, mais il est évident que le coût du séjour détermine la participation : ceux qui y prennent part économisent toute l'année l'argent nécessaire.

Avant le départ, une réunion a lieu afin que soient énoncées les règles de conduite à tenir. À cette occasion, est également communiqué ce qui doit impérativement être apporté : bouteilles d'alcool, parfum, bougies, argent pour les dépenses occasionnées par les sacrifices et, bien sûr, les tenues de cérémonies que chacun aura pris soin de confectionner.

L'arrivée en Haïti s'effectue dans un souci sécuritaire extrême. Des policiers et des gardes privés attendent à l'aéroport et ne quitteront pas, tout le temps de leur séjour, les « étrangers » que sont devenus ici les Guyanais et les Martiniquais. À ce sujet, il est à noter que durant ce séjour, les « étrangers » ne se déplacent pas. Le mot d'ordre donné par le *ougan* n'est contré par aucune curiosité, car les difficiles conditions de déplacement apparaissent insupportables. Attendre l'arrivée d'un taxi collectif pour s'y retrouver entassé, patienter dans une fournaise poussiéreuse, se mêler à la foule d'anonymes qui se pressent le long des routes : mieux vaut circuler dans le 4x4 privé du *ougan* et bénéficier de la garde rapprochée.

C'est à Carrefour, près de Port-au-Prince, que se déroule la première cérémonie. Elle est un appel aux *lwa* et marque le retour du *ougan*. Bien que ne revêtant pas l'allure des suivantes, cette première cérémonie s'effectue néanmoins dans un fort souci d'ostentation. Il s'agit de montrer, à ceux qui sont du voyage pour la première fois, qu'ici, non seulement, les *lwa* ne se manifestent pas de la même manière qu'en Guyane, mais aussi que le *ougan* dispose d'un crédit beaucoup plus important. L'arrivée dans une vaste maison, construite sur deux étages, en dur, au milieu d'un quartier misérable coiffé d'habitations sommaires, renforce et accentue le prestige dont s'auréole le *ougan* : il est accueilli comme un « ministre » aime-t-il à répéter, et cet accueil impressionne les « étrangers » comme les « locaux », c'est-à-dire les habitants du quartier qui, ce premier soir, sont autorisés à regarder la cérémonie. Les offrandes aux *lwa*, que chacun a pris soin d'amener, sont déposées et exposées aux yeux de tous. Et pendant plusieurs heures, les performances de danseurs et de musiciens, qui par la suite accompagneront chaque cérémonie, rythment la soirée donnée en l'honneur du *ougan*, qui choisit pourtant la dis-

crétion : il se recueille dans son « bureau », pièce réservée où il communique avec les *lwa.*

Les autres cérémonies ont lieu à Fonds-des-Nègres, village d'origine du *ougan*, où se trouve le *oumfò*, patrimoine légué de génération en génération. Chaque soir, pendant une dizaine de jours, les rituels, composés de prières, de danses et de sacrifices d'animaux, se succèdent. En fonction du *lwa* honoré, que le *ougan* aura reçu en songe, on effectue une cérémonie particulière : cérémonie blanche, cérémonie noire, cérémonie madras. De là une tenue spécifique. On reconnaît aisément les « étrangers » à leurs parures : les robes et les bijoux rivalisent d'éclat. À chaque cérémonie, le même rapport entre rite et esthétique est établi, et les moments rituels prennent l'allure de manifestations théâtrales. À cet égard, les processions qui précédent les rituels à l'intérieur de l'*oumfò* sont significatives. Parés, *ougan* et *ounsi* guyanais marchent en tête d'un défilé qui fait plusieurs fois le tour du village. Les *ounsi* portent des chromolithographies, des statues, des gerbes de fleurs, des bougies et sont suivis par les danseurs et les musiciens. On voit alors, dans la nuit, un spectacle remarquable qui ne manque pas d'attirer les villageois, lesquels bientôt se joignent au cortège.

La venue annuelle du *ougan* et de *ses* étrangers constitue un moment rituel majeur, mais de manière inséparable, elle est une ressource économique fondamentale pour les locaux qui prennent part de différentes manières aux manifestations. Les membres de la famille vivant en Haïti, les *ounsi* du *oumfò,* les cuisinières, les musiciens, les danseurs, les gardes et les policiers en tirent un bénéfice matériel. Or, le déséquilibre social et économique entre les Haïtiens restés en Haïti et ceux vivant à l'extérieur du pays qui y reviennent accompagnés d'« étrangers », et surtout la manière dont est manifestée ostensiblement cette inégalité, dévoilent une partie du fonctionnement de la rencontre interculturelle et de la « rencontre » ethnographique. Les relations que le *ougan* entretient avec ceux du pays sont animées d'une hiérarchie rigide, que personne ne remet en cause ; ils sont là pour le servir, lui et ses « étrangers ». Mais, tout au long du séjour, cet ordre hiérarchique qu'impose le *ougan* ne structure pas seulement les relations avec les Haïtiens qui l'entourent. Il est aussi, quoique différemment, constitutif des rapports qu'il instaure entre les participants « étrangers ». Parmi les Guyanais et les Martiniquais, une hiérar-

chie existe entre les « initiés », les personnes qui ne maîtrisent pas les codes rituels et celles qui sont du voyage pour la première fois. Les « initiés » accompagnent le *ougan* dans les récitations de prières au début des cérémonies, le suivent dans chacun de ses déplacements, et marchent en tête de procession. À cet égard, les autres participants se doivent de leur montrer du respect. En outre, étant donné que le *ougan* se garde de transmettre des explications sur le déroulement des cérémonies, ces derniers doivent se conformer à ce qui leur est dit de la part des « initiés », dont ils attendent des conseils prescriptifs ou proscriptifs. Les connaissances rituelles des participants ne sont effectivement pas homogènes ; elles sont, en outre, dépendantes de la bonne volonté du *ougan*, lequel ne les dispense pas de manière égale à tous. Cette remarque pose la question de la transmission du savoir-faire rituel. Ainsi, pour les chants qui accompagnent chacune des phases cérémonielles, le *ougan* s'est toujours refusé à ce que les paroles soient consignées par écrit[13]. L'apprentissage doit se faire par imitation phonique. Cette logique se reproduit au niveau des pratiques corporelles et vient renforcer la hiérarchie entre « étrangers », dont se sert le *ougan*. Au cours des cérémonies, les « initiés » dansent et incorporent les esprits plus souvent que les novices, et leur vécu émotionnel semble davantage engagé. L'apprentissage de la danse des *lwa*, qui possèdent chacun des postures et des pas spécifiques, est mis en acte à travers leur manifestation au moment de la possession des « initiés » et permet qu'un savoir-faire corporel s'exprime, révèle celui qui sait, et devienne signe légitimant une position de pouvoir entre eux et les novices. Or, ceux-ci, qui disent volontiers qu'il est « normal » qu'un Haïtien soit possédé plus souvent qu'un Guyanais, puisque c'est sa « culture », ne manquent pas d'être surpris, voire apeurés, lorsqu'ils voient un Guyanais, un des leurs, entrer en transe. Leur sentiment oscille entre l'étonnement, l'incompréhension et l'admiration et souligne les positions hiérarchiques autour desquelles s'organisent les relations entre individus dans le *vodou* que le *ougan* fabrique. Sans le recours à un modèle verbal de transmission, et en privilégiant l'implication du corps

[13] La plupart des chants, en créole haïtien, consistent, d'un point de vue formel, en phrases courtes et brèves, suivies d'un refrain. Une traduction littérale de ces chants montre qu'ils n'ont pas une grande importance rituelle, entendue au sens strict. Les paroles insistent sur la personnalité du *ougan*.

dans l'apprentissage, la connaissance se fonde sur la plus ou moins grande proximité avec les *lwa*, donc avec le *ougan*.

L'acquisition de connaissances rituelles, ou plutôt leur incorporation, s'effectue donc graduellement et individuellement, mais l'existence de divers paliers de connaissance déterminant la hiérarchie des fidèles passe, non seulement par le nombre de séjours en Haïti, la qualité du lien établi avec le *ougan* et avec les *lwa*, mais aussi par la fréquentation de certains lieux. Car, au cours de chaque séjour, on effectue des visites sur des « lieux saints » où la proximité avec les *lwa* est plus grande. Ces déplacements, qui nécessitent de longues heures de marche, sont difficiles et laborieux, mais sont intégrés par les participants comme le prix à payer. La découverte de ces lieux de prière, révélant l'existence d'un endroit où le monde naturel et le monde surnaturel se rejoignent, passe par une expérience sensible et concrète. Censés actualiser une émotion par cette relation directe, ces lieux apparaissent ainsi voués au maintien d'une expérience intransmissible et viennent authentifier le récit du *ougan*.

Sans prétendre explorer toutes les dimensions des faits exposés ici, certaines remarques peuvent être énoncées.

La pratique religieuse du *vodou* et son expansion hors de ses frontières nationales autorisent à parler d'adaptation. Cette mobilité religieuse dévoile des stratégies qui oscillent entre dissimulation (auto-désignation), intégration (participation des autres groupes) et adaptation (dans la ritualité attachée aux cultes). Mais, les cultes *vodou* tels qu'il sont pratiqués en Guyane conservent une image : celle du génie autochtone qui fonde une authenticité. L'authenticité de la religion *vodou* est l'apanage d'Haïti. La circulation de ces expressions religieuses et la légitimité de leur autorité se fondent sur une quête inventive qui puise dans une tradition liée à la notoriété d'Haïti. Nous sommes dès lors renvoyés à la problématique de la mémoire « traditionnante » comme production de subjectivité et d'historicité[14], dans laquelle la « tradition » *vodou* correspond, selon les termes de J. POUILLON (1975), à un « point de vue » élaboré en fonction d'une utilité qui s'inscrit dans un présent. Dans cette perspective, les voyages en Haïti deviennent un instrument

[14] Cette mémoire « traditionnante » obéit aux mécanismes mis en lumière par É. HOBSBAWM (1995).

d'accumulation de prestige et une ressource identitaire pour le *ougan* comme pour les « initiés » guyanais.

Ce processus d'appropriation d'une tradition censée perpétuer une continuité ininterrompue entre dans la revendication d'une autorité personnelle et prend effectivement sens dans la rencontre interculturelle. Par les modalités de leur auto-représentation, le *ougan* comme les « initiés » guyanais instituent tour à tour, et selon les lieux, la présence de l'étranger et de l'étrangeté comme références fondatrices d'une identité.

En se servant de la particularité de la position et de la représentation des migrants haïtiens en Guyane, le *ougan* se construit une visibilité identitaire, dans laquelle les liens construits entre la Guyane et Haïti fournissent les moyens d'affirmer une différence. Par la déterritorialisation des cultes qui lui sont associés, l'espace d'origine est fabriqué comme un point d'enracinement garantissant une identité : « on est haïtien à condition de pouvoir tirer bénéfice d'une mémoire et d'agir dans une tradition ». La construction de ce discours identitaire, centrée sur une altérité posée comme constitutive, renverse la hiérarchie culturelle dominante en contexte guyanais.

Pour les Guyanais, le secret, la valorisation de la relation directe et privilégiée avec le *ougan*, la proximité avec les *lwa*, le respect du catholicisme, la hiérarchie stricte qui les consacre et un projet d'avenir sont autant d'éléments de l'offre cultuelle élaborée par le *ougan*, qui permettent de comprendre l'adhésion. Certes, la première raison pour laquelle ces personnes se sont adressées au *ougan* tient à un souci d'efficacité pour trouver une réponse à l'infortune dont l'explication prolonge un système de pensée partagé. Mais, leur participation aux cultes *vodou* s'inscrit dans un travail personnel qui vise une revalorisation individuelle. Bien qu'en Guyane ils se gardent d'afficher leur adhésion aux cultes *vodou*, leur participation leur permet de se forger une nouvelle identité où une réalisation individuelle, souvent affichée par une réussite sociale, est pensée. Or, pour cela, Haïti doit continuer de faire signe en direction d'une authenticité. Cette quête de « l'altérité authentique » (le *vodou*), poursuivie sur une base individuelle, s'effectue dans un mouvement où la consommation des symboles des autres (les Haïtiens) peut permettre une singularité personnelle.

De là, une question se pose : « qui est, finalement, l'autre de qui ? ». Une réponse semble se profiler : la rencontre se lit ici à la fois comme événement et avènement de l'altérité. Ces faits illustrent comment, de manière contradictoire, les processus d'ethnicisation peuvent renvoyer à une « communication interculturelle ». S'ils tendent à consolider les stéréotypes qui font, dans une économie générale de l'autre, des pratiques des procureurs intégrant une image ethnologiquement centrée sur une nature postulée, parallèlement, ils attestent de la production, par certains migrants, d'une historicité, entendue en tant que construction d'orientations culturelles et sociales, permettant de s'affirmer comme sujets de leur propre histoire (DE CERTEAU, 1985).

Références bibliographiques

BASTIDE R., 1996 [1967] – *Les Amériques Noires*. Paris, L'Harmattan, 236 p.

CHIVALLON C., 2004 – *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*. Paris, CNRS Éditions, 258 p.

DEPESTRE R., 2005 – *Encore une mer à traverser*. Paris, la Table Ronde, 200 p.

GILROY P., 1993 – *The Black Atlantic. Modernity and Double Consciousness*. Londres, Verso, 261 p.

JAMIN J., WILLIAMS P., 2001 – Présentation. Jazzanthropologie. *L'Homme*, 158-159 : 7-28.

JOLIVET M.-J., 1982 – *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris, Orstom, collection Mémoires 96, 503 p.

JOLIVET M.-J., 1997 – La créolisation en Guyane. Un paradigme pour une anthropologie de la modernité. *Cahiers d'Études Africaines*, 37 (4) : 813-837.

MÉTRAUX A., 1998 [1958] – *Le vaudou haïtien*. Paris, Gallimard, 357 p.

PRICE-MARS J., 1973 [1928] – *Ainsi parla l'oncle*. Lemeac, coll. Caraïbe, 316 p.

Chapitre 18

Migration bolivienne en Argentine et religiosité populaire

Pratiques culturelles, réseaux et cohésion sociale

Susana María SASSONE

La religion est l'un des principaux vecteurs de diffusion de valeurs culturelles, surtout quand celles-ci accompagnent les migrants. Les manifestations de foi, et en particulier de religiosité populaire des migrants, sont mêlées aux pratiques de la vie quotidienne, construisant sentiment d'appartenance et identité ethnique, et rendant possibles de nouvelles territorialités. De ces données surgissent quelques questions : que deviennent les territoires quand les pratiques religieuses font partie de la circulation des migrants et s'intègrent aux flux matériels et immatériels ? À quels cycles et quels rythmes, dans le temps et l'espace, répondent les pratiques de dévotion, tant sur le lieu d'origine que sur le lieu d'arrivée, mais aussi et surtout entre ces deux lieux ? Comment se transforment les territoires d'arrivée quand les migrants y apportent leurs dévotions ? Dans cette étude, nous cherchons à comprendre la territorialisation des pratiques religieuses catholiques des migrants boliviens dans la métropole de Buenos Aires et les modalités de circulation des cultes amenés depuis la Bolivie. Sans doute, nous trouvons nous face à une explosion de « lieux » dans la ville, que la géographie postmo-

derne qualifie de « lieux multilocalisés » (CORTES, 2002 ; SASSONE, 2002 a, 2004), ou « multiterritorialité » (HAESBAERT, 2004). Il s'agit de la transcription spatiale – localisée et localisable – de la diversité des relations et interactions sociales, de cycles, de rythmes et d'échelles, générés à partir de la religiosité, qui se juxtaposent et coexistent, comme un amalgame complexe d'actions humaines sur le territoire.

La communauté des migrants boliviens en Argentine a vu croître ses expressions de religiosité populaire depuis le début des années 1960, en particulier dans l'Aire métropolitaine de Buenos Aires (Amba). La fête de Nuestra Señora de Copacabana a été la première manifestation collective de foule ; elle est célébrée depuis plus de trente ans dans le quartier Charrúa[1]. Ces dernières années, cette célébration catholique s'est étendue à d'autres quartiers de l'Amba, à des dates distinctes. D'autres ont également surgi, comme celle de la Vierge de Urkupiña, de Nuestro Señor de Maica, de San Bartolomé, de Nuestra Señora del Carmen, etc.

La reproduction de la religiosité populaire sur le lieu d'arrivée s'inscrit dans la perspective de la transnationalisation de l'espace migratoire. Dans une autre recherche[2] nous avions inclus la religiosité populaire au sein de ce que l'on appelle les stratégies culturelles transnationales, au même titre que les fêtes, les bals, les repas et les aliments, les moyens de communication ethniques, comme les journaux et les radios, et les associations ethniques (SASSONE, 2002 b). La circulation de personnes, de biens,

[1] Ce quartier, appelé « Charrúa » en raison de la rue centrale qui le traverse, réunit à peine plus de quatre pâtés de maisons, où, dans les années 1960, s'est formée l'une des nombreuses « *villas de emergencia* » (bidonville d'invasion) du sud de la ville de Buenos Aires (quartier Nueva Pompeya) (Cf. CORTES, 2001 ; SASSONE, 2002 b ; DAGUERRE, 2004). En raison de la domination de la population bolivienne, il est considéré depuis son apparition comme un quartier bolivien, un modèle de quartier ethnique, mais aussi comme le centre symbolique de la communauté bolivienne en Argentine.

[2] Nous renvoyons à des publications scientifiques relatives à l'étude des festivités religieuses des migrants boliviens en Argentine, comme les travaux de LAUMONIER *et al*. (1983) ; LAUMONIER (1990) ; GRIMSON (1999) ; GIORGIS (1998, 2004 a, b) ; SASSONE (2002 a, b) ; VALIENTE (2002). Nous renvoyons aussi à notre travail de terrain dont la méthodologie a reposé sur des observations participantes et des entretiens qualitatifs (menés avec des gardiens, des « pasantes », des religieux catholiques de la pastorale migratoire, ainsi qu'avec des membres de cette communauté qui sont eux-mêmes migrants).

mais aussi d'usages, de valeurs et de représentations relève des mécanismes structurels de la migration bolivienne, où les réseaux sociaux acquièrent une force évidente dans le champ du transnationalisme. Cette communauté de migrants s'étoffe par la construction culturelle d'une identité territoriale dans le lieu d'arrivée, rétroalimentée par des flux permanents, répétés, vers les lieux d'origine, par des cycles de va-et-vient – visites, retours ponctuels ou plus durables.

Ces données, tout comme les questions posées, nous amènent à poursuivre les objectifs suivants : a) identifier les modèles de territorialité des pratiques religieuses à différentes échelles, depuis l'espace privé jusqu'à l'espace public ; b) comprendre les transformations territoriales liées au déplacement des icônes permettant de refonder sur le lieu d'arrivée des dévotions issues du lieu d'origine ; et c) comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux (surtout ceux du compérage, de la paroisse, et du système des *pasantes*[3]) qui favorisent la cohésion sociale à travers la religiosité.

D'un point de vue méthodologique, nous avons réalisé des entretiens en profondeur orientés vers les trajectoires ethniques-migratoires. L'utilisation de récits de vie en tant que technique spécifique s'est révélée adaptée pour analyser les processus de rupture et de crise, individuelles et collectives, qui supposent des modifications significatives tant du comportement que des systèmes de valeur de la part des groupes sociaux impliqués. Les entretiens, 70 au total, ont été menés dans cinq secteurs de l'Aire métropolitaine de Buenos Aires connaissant une forte concentration de Boliviens : deux dans la ville même de Buenos Aires – Charrúa et Villa de emergencia 20 (Lugano) ; deux dans la première couronne suburbaine – Morón et Gregorio de Laferrere (municipalité de La Matanza) et le dernier dans la seconde couronne périurbaine, dans la localité de Mariano Acosta (municipalité de Merlo). Le travail de terrain a aussi permis le suivi de quatre festivités grâce à l'observation participante – trois dédiées à Nuestra Señora de Copacabana (quartier « Charrúa », González Catán et Morón) et une dédiée à Nuestra Señora del Carmen à Mariano Acosta.

[3] Intraduisible. Ce système des *pasantes* (*pasantazgo*) consiste en une prise en charge des frais de la fête par l'un des membres du groupe, selon un principe de rotation annuelle des responsabilités.

La religiosité populaire, fondement de multiterritorialités métropolitaines

On reconnaît aujourd'hui le rôle important de la religion dans l'adaptation de groupes migrants sur les lieux d'arrivée, et dans la formation de communautés transnationales. Selon A. PORTES (2004) : « les religions elles-mêmes génèrent rarement des flux migratoires mais elles les accompagnent et facilitent souvent l'adaptation de leurs communautés, en les aidant à vaincre les difficultés majeures auxquelles elles sont confrontées ». De même, dans la publication spécialisée *International Migration Review* (numéro 3, 2004), sous le titre *Conceptual and methodological developments in the study of international migration*, est abordé le thème de la religion et de l'incorporation des migrants aux pays de destination. On peut en déduire l'importance de la religiosité populaire, qui contribue à la sauvegarde de la culture d'origine, ainsi qu'au maintien de la cohésion sociale et de l'intégration des migrants dans les lieux d'arrivée. Or la religiosité populaire ne joue pas toujours ce rôle dans les situations migratoires, ce qui en fait un enjeu de premier ordre (y compris géopolitique) pour nombre de gouvernements (cf. l'islamisme dans le champ politique européen). Il s'agit ici d'aborder le déplacement vers l'Argentine de certaines dévotions catholiques – les fêtes patronales – pratiquées en Bolivie. Dans une certaine mesure, il s'agit d'une reproduction du modèle de dévotion des immigrants espagnols et italiens arrivés en Argentine au cours du XXe siècle, qui eut un effet positif sur leur processus d'intégration.

Selon le *Document de Puebla* (D.P. donné par la Celam – Conférence épiscopale latino-américaine), la religiosité populaire est la forme culturelle de la religion chez un peuple donné. Le catholicisme populaire en est l'expression la plus caractéristique en Amérique latine (D.P, Auza y colab., 1994). Le pape Jean-Paul II disait que « quand il est pur, issu de la foi, il doit être apprécié et encouragé ». Chez les migrants boliviens, certaines pratiques ancestrales coexistent avec le catholicisme ; par exemple, les cérémonies de sacrement ou de bénédiction du prêtre sont accompagnées d'une offrande à la « Pachamama » – la Terre mère dans la culture andine (cf. SANTILLO, 1999).

La religiosité populaire, comme les autres stratégies culturelles transnationales, se traduit par des pratiques spatiales, des matérialisations, des représentations, qui rythment le quotidien et ses activités tout au long de l'année, et permettent de vivre bolivien et andin dans une grande ville telle que l'Aire métropolitaine de Buenos Aires. Grâce à ces stratégies, les migrants construisent un espace homogène, refuge face à l'extérieur. Nous pensons avec I. LAUMONIER *et al.* (1983) que l'« ethos paysan » s'installe et se projette en milieu urbain par l'intermédiaire de ces pratiques.

Les icônes vénérées par les migrants boliviens en Argentine sont le symbole matériel de la dévotion. Dans le cas des Boliviens en Argentine, le culte à l'une des invocations de la Vierge Marie, à la figure de Jésus-Christ, ou à certains saints, trouve généralement son origine au sein d'une famille dévote possédant une icône. Une fois intronisée sur un autel domestique, commencent à venir des voisins, puis des gens d'autres quartiers issus de la région de Bolivie où cette invocation de Marie est célébrée. Dans la mesure où les migrants développent un grand esprit communautaire, ils déplacent aussi les expressions de foi depuis l'espace privé vers l'espace public. La célébration des fêtes votives (à Jésus Christ, à la Vierge Marie ou aux Saints) s'est accentuée avec le temps : les dévotions pratiquées par les migrants boliviens dans l'Aire métropolitaine de Buenos Aires se sont multipliées, tout comme les espaces concernés. La fête de la Vierge de Copacabana[4], patronne de Bolivie, peut – comme le reste des dévotions ramenées de Bolivie – être analysée selon la logique de la géographie des religions. En ce sens, soulignons que pour la collectivité, cette fête est le principal moment de rencontre ethnique lors d'une manifestation publique bolivienne en Argentine. Chaque année en octobre, la fête centrale de toute la collectivité est célébrée dans le Barrio General San Martín « Charrúa », et depuis des années, cet événement est relayé par les journaux nationaux.

Comme le montre la carte 1, cette fête est annuellement célébrée dans un peu plus d'une trentaine de lieux de la métropole, ce qui montre clairement la flexibilité du contrôle social, mais aussi sa mul-

[4] L'icône est celle de la Vierge de la Candelaria. Elle porte dans un bras l'enfant Jésus tenant dans sa main une bougie (la lumière du monde), et dans l'autre un petit panier avec deux tourterelles.

Carte 1.
Distribution des principales fêtes patronales des migrants boliviens dans l'Aire métropolitaine de Buenos Aires.
Source : informations de l'archidiocèse de Buenos Aires (1997 et 2000) et de l'équipe de la pastorale migratoire (Conférence épiscopale argentine), 1997 et 2002.

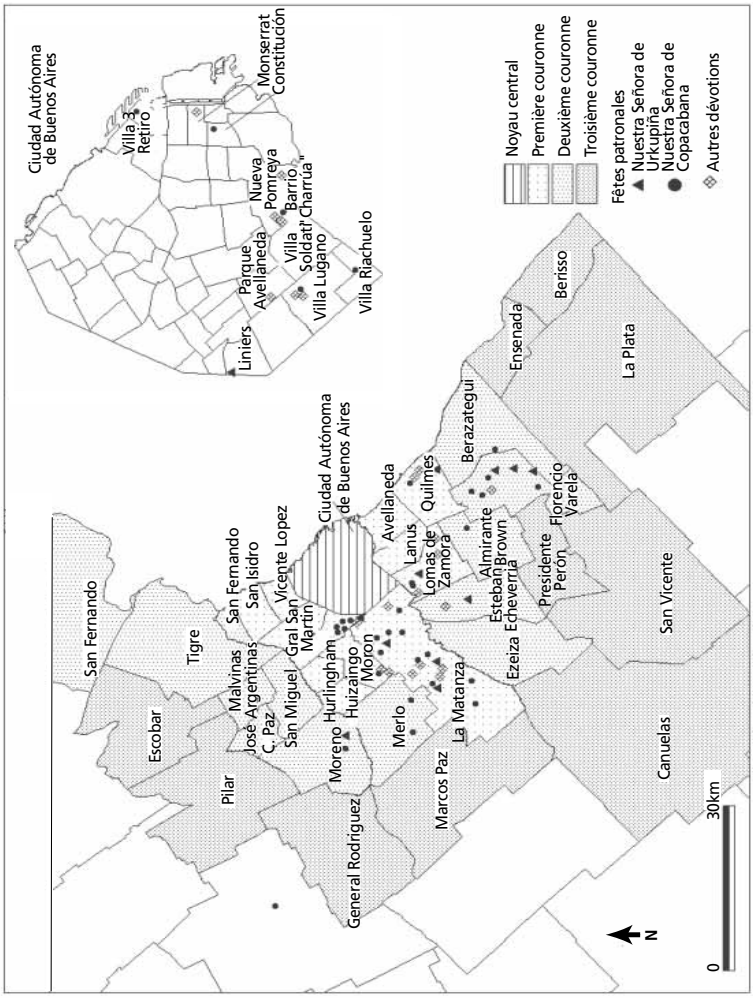

titerritorialité. Ces festivités trouvent leur raison d'être dans le besoin d'expression d'appartenance ethnique, qui tend à ressurgir de façon ponctuelle. Grâce à la religion populaire, on peut dépasser les barrières symboliques que la société d'accueil impose aux communautés migrantes. Dans plusieurs localités de l'Amba, cette dévotion est célébrée à d'autres moments de l'année : en février dans la localité de Pontevedra (municipalité de Merlo) et en juillet dans le quartier La Sirena (municipalité de Florencio Varela). Le mois d'août est particulièrement intéressant, car la fête y a lieu en de nombreux endroits

de l'Amba. Souvenons-nous que c'est aussi le mois de la commémoration de l'indépendance de la république de Bolivie. Tout au long de l'année se succèdent des fêtes à Ciudadela (municipalité de Tres de Febrero), dans le quartier Villa Lugano du centre de Buenos Aires, à Isidro Casanova (municipalité de La Matanza), à Morón Laferrere (municipalité de La Matanza), dans le quartier San Jorge (municipalité de Florencio Varela), à Villa Mitre (municipalité de Berazategui), dans le quartier Constitución ou la Villa 31, dans le quartier Retiro (centre de Buenos Aires), à Quilmes, etc. Les mois suivants ont lieu des célébrations similaires dans d'autres localités comme González Catán et Villa Celina (toutes deux dans la municipalité de La Matanza), à Moreno ou à Villa Albertina (municipalité de Lomas de Zamora) et à Claypole (municipalité de Almirante Brown), pour n'en énumérer que quelques-unes. Cette succession dans le temps de ces célébrations révèle une identité ethnique territorialisée, et un besoin de maintenir vivante la pratique votive dans le quartier où se concentrent les migrants boliviens. Selon l'équipe pastorale bolivienne, dépendante de la Conférence épiscopale argentine, les fêtes patronales suivantes sont célébrées chaque année dans l'Amba :

Fêtes patronales
Nuestra Señora de Copacabana
Nuestra Señora del Carmen
Nuestra Señora de Urkupiña
Nuestra Señora de Sujumi
Nuestra Señora de Chaguaya
Nuestra Señora de la Candelaria
Nuestra Señora de Cotoca
Nuestra Señora de Luján
Medalla Milagrosa
Nuestra Señora del Sovacón
Nuestra Señora de La Paz
Inmaculada Concepción
Nuestra Señora de Chaguaral Señor de la Buena Esperanza
San Severino
Santa Vera Cruz
San Bartolomé
Justo Juez
Señor de la Exaltación
Señor de Quillacas
Señor de Maica
Tata Laguna
Tata Santiago
San Marcos
Señor de Toco

Les fêtes patronales et la reproduction culturelle

Les fêtes patronales renvoient à une longue tradition dans l'histoire de la piété chrétienne, qui remonte au Moyen Âge, et consistent en des cultes spéciaux, parfois destinés au Christ et plus généralement à la Vierge Marie et aux Saints. La fête – ici religieuse – marque une rupture collective, particulièrement claire et significative, dans le déroulement du quotidien ordinaire (Duvignaud, 1974 *in* CLAVAL, 1999) ; elle donne du rythme aux moments importants de la vie familiale, naissances, mariages, décès, etc. Elle marque le pouls de la vie collective, religieuse ou civique et peut permettre de libérer des tensions. Ce type de fêtes se présente comme des réalités complexes (STOFFEL, 1999) où participent et se mêlent les éléments religieux et profanes ou folkloriques ; elles ont tant d'importance que quand elles font défaut dans certains quartiers ou localités, on va les chercher dans d'autres. La communauté bolivienne a instauré, depuis plus de trente ans, la célébration des fêtes votives catholiques commémorées en Bolivie. En général, les pratiques religieuses en Argentine regroupent des Boliviens issus de différentes régions, départements et villages du pays andin, surtout quand il s'agit de la célébration de Nuestra Señora de Copacabana – patronne de Bolivie. D'autres fêtes correspondent plus à celles des lieux d'origine ; par exemple, Nuestra Señora de Urkupiña est une fête patronale de Quillacollo[5], et en Argentine, la fête principale a lieu à Villa Celina (municipalité de La Matanza) ; la fête de San Bartolomé regroupe les Boliviens originaires de Potosí et une célébration très importante a lieu à Gregorio de Laferrere (municipalité de La Matanza) ; celle de Tata Laguna à Oruro est fêtée dans la Villa 20 à Lugano (ville de Buenos Aires), etc. Comme l'indique M. SANTILLO (1999), « ces manifestations produisent un réel rituel unitaire... En prenant de l'importance, le culte privé devient public. On peut dire qu'à partir de là, on passe, d'une

[5] Quillacollo est une ville de quelque 100 000 habitants, située dans la partie basse de la vallée de Cochabamba. Bien que la ville connaisse une intense activité commerciale, une bonne partie de ses habitants travaille à Cochabamba. Sa fête religieuse, dédiée à la Vierge d'Urkupina, est célébrée entre le 14 et le 16 août et attire une multitude de fidèles et de visiteurs venus de tout le pays. Elle a été appelée la fête de l'intégration nationale. Voir sur internet, http://www.prefecturacochabamba.gov.bo

certaine façon, du culte familial au culte institutionnel que l'on observe à l'église ». L'analyse d'une fête patronale, selon la tradition bolivienne, peut prendre plusieurs formes. Sans doute, c'est l'organisation des migrants eux-mêmes qui donne le ton. DAGUERRE (2004) parle de trois moments : religieux, culturel, et convivial. Pour sa part, GIORGIS (2004 a) se réfère à des critères basés sur la temporalité de la fête : le *rodeo*[6], la neuvaine, la veillée, puis le jour de la fête. Nous pensons qu'il y a en réalité une organisation complexe qui doit concilier les gestes des participants, les acteurs de la fête, le calendrier, le chronogramme, la distribution des tâches, la célébration liturgique, les rituels, la fête et les offrandes – matérielles, mais aussi sous forme de danses et de cantiques. Nous proposons, pour l'analyse des phases de la célébration, la systématisation suivante :

a) Organisation : l'organisation de chaque fête commence durant la célébration de l'année précédente, lors de laquelle on désigne officiellement les *pasantes* de l'événement à venir. Une coutume ancestrale facilite l'entraide au sein de la communauté : elle consiste en une donation que le *pasante* de l'année en cours reçoit de la part de celui de l'année antérieure. Elle se met en place au sein de familles réunies pour coopérer et se formalise en un comportement social nourri par les réseaux sociaux.

b) Acteurs principaux : gardien de l'icône (*custodio), pasantes* de la fête et *pasantes* de moindre importance, compères et responsable de l'autel (*altarera).*

c) Phases de la fête : *rodeo,* neuvaine, veillée, fête – qui comprend la liturgie, la procession et la fête, ainsi, parfois, qu'une *féria* – et marché public.

d) La procession accompagnée de groupes de musique et de danseurs comme expression de l'identité ethnique : à cette occasion sont offerts des couronnes de fleurs (*arcos),* des « chargements »[7].

[6] Selon I. LAUMONIER (1990), le *rodeo* est la tournée que le *pasante* effectue pour solliciter une participation aux frais qu'il doit assumer et pour s'enquérir de la participation du futur responsable de la fête pour l'année à venir. Cette cérémonie se répète avec des voisins de grande confiance, auxquelles on offre une « tournée » (un *rodeo*) en leur donnant quelques bouteilles tout en sollicitant leur aide.

[7] Le propriétaire d'un camion ou d'une voiture peut offrir un « chargement » (*cargamento*) en signe d'engagement ou comme marque de reconnaissance. Les véhicules sont recouverts d'*aguayos* où sont disposés toutes sortes d'objets liés à la culture bolivienne : objets en argent, fleurs, etc. Traditionnellement, on y chargeait les animaux avec les richesses issues de la terre et on les faisait défiler devant la Vierge en gage de reconnaissance.

Quelques mots sur la procession : elle commence dès que la messe est finie, emmenée par les groupes de danseurs, suivis de l'icône de la Vierge, des sacerdotes, des *pasantes* et du cortège. Les « chargements » ferment la marche, parfois suivis de petits groupes de musique. Quand la procession se termine, après que la Vierge ait été intronisée sur son autel, tous les invités font une ronde ; au centre y dansent d'abord les *pasantes* et les organisateurs, puis les futurs *pasantes*. C'est le bal cérémonial. Tous trinqueront ensemble et offriront une libation (« *ch'allaran* ») pour la Pachamama. Quant aux groupes de danseurs, ils sont pour la plupart formés de jeunes et d'enfants qui promettent à la Vierge de danser pour elle (la coutume veut que l'on s'engage à danser trois années consécutives). Ces groupes représentent des danses issues de différentes régions de Bolivie, parmi lesquelles les Llameradas, Caporales, Morenadas, Diabladas, etc.

Circulation, territoire et dévotions

Le déplacement des icônes depuis les villages de Bolivie pour la reproduction culturelle des pratiques de dévotion en Argentine semblerait constituer l'un des traits distinctifs de ces modalités de circulation qui unissent lieux d'origine et de destination. En ce sens, il ne s'agit pas de vénérer ce que l'on a quitté, mais de refonder des pratiques culturelles ; le déplacement territorial des icônes se fait en gardant les usages et les coutumes, les rituels et les valeurs, qui continuent à être vécus et ressentis comme sur la terre d'origine. Les célébrations religieuses participent des expériences de vie des migrants et contribuent ainsi à l'ancrage territorial de la communauté, alimenté par la cohésion sociale, forgé par la valeur et la représentation de la foi catholique.

Phases de l'installation du culte

Phase 1 : retours dans le lieu d'origine au moment de la fête

Les périodes de retours ou de visites dépendent du contexte résidentiel de l'émigré. S'il habite en ville, ces retours ont lieu fin décembre et au mois de janvier, en lien avec les fêtes de Noël et

de fin d'année, époque de congés habituelle en Argentine. Si l'on observe les migrants travaillant dans l'agriculture, ces retours coincident avec des périodes de vacance des calendriers agricoles, durant l'hiver, étant donné les conditions climatiques. Mais, si la circulation est liée à la célébration religieuse sur le lieu d'origine, elle peut aussi avoir lieu à un autre moment de l'année. À la question relative à la récurrence des retours en Bolivie et à leurs motifs, nous avons recueilli des témoignages tels que :

> « J'y allais avant quand j'étais petit ... j'y allais tous les ans ; ... ma mère économisait toujours, elle épargnait sou après sou, et nous partions, entre juin et juillet, parce que nous devions être en Bolivie parce que c'était le jour de la Virgen del Carmen, parce que c'est le 17 juillet, alors nous devions y être, toujours... ».
>
> La durée de séjour de ce retour-visite oscille entre quinze jours, un mois et deux mois :
>
> « Et selon l'argent dont on disposait, si nous avions assez nous restions un mois et demi, et si nous avions peu nous revenions tout de suite, après quinze, vingt jours ».

Nous avons rencontré, dans les cas étudiés, un exemple clair de télescopage espace-temps. En effet, les migrants font plus de 3 000 km en général – trois jours de voyage aller et autant au retour –, mais quand ils font le récit de leur voyage, cela devient un élément négligeable : le voyage ne fait pas l'objet de discours critique, mais, au contraire, il se transforme en un vécu positif, alors que le passage de la frontière peut prendre des heures, voire une journée (en cas de problème avec les autorités frontalières). Dans ce cas, la traversée de la frontière est vécue comme une situation de crise, de représentation négative dans leur expérience de l'espace.

Phase 2 : déplacement des icônes

Le lieu d'origine, le village où l'on est né et où l'on a grandi, constitue une source de liens à l'espace : le retour a toujours lieu en direction de son village, de sa ville. La mort de la mère (ou éventuellement du père) peut provoquer, selon les témoignages, une rupture de ces liens, mais pas une rupture territoriale. Plus encore, la figure de la mère a une telle force qu'en disparaissant physiquement, elle devient parfois le motif du déplacement de

l'icône, propriété de la famille, puis de sa célébration dans le foyer argentin. On y fait venir au début les compatriotes d'autres quartiers, puis viennent ceux qui résident dans des secteurs plus éloignés, à deux ou trois heures de route. Le culte du Señor de Toco (issu d'une localité du même nom à Cochabamba) est célébré dans la localité de Morón. C'est une icône très ancienne, taillée par des artistes de Cuzco ; selon ses gardiens, elle aurait environ 300 ans et aurait été transmise par les enfants aînés de la famille. Le culte doit d'ailleurs être transmis par la fille aînée du couple, qui décrit ainsi son déplacement :

> « Parce que moi, mon père l'a dit ; fille, tu vas amener le Saint… Cela te revient puisque tu es ma fille aînée, et je lui dis : je viendrai l'année prochaine, je ne peux pas vous amener seule… soyez fort… Nous avons fait ainsi, je le lui ai promis, parce que je lui parle comme s'il faisait partie de ma famille, je lui parle au Saint… je lui parle comme s'il était vivant, je lui dis : Señor, tu m'attends jusqu'à l'année prochaine ? Je te promets que je viendrai… et ainsi… avec toute ma dévotion je l'ai amené… maintenant tu vas venir avec moi, je lui ai dit… ».

Phase 3 : refondation des pratiques religieuses

Une fois l'icône dans le foyer, on peut commencer à faire venir les compatriotes. On commence les célébrations. On demande l'aide du prêtre de la paroisse locale. Quand il accepte, on commence à organiser la fête annuelle avec tous les rituels, comme en Bolivie.

Dans l'un des cas étudiés, l'interlocuteur raconte comment a commencé, puis s'est développée la pratique votive à Nuestra Señora de Copacabana, avec une icône amenée de Bolivie, dans une localité de la périphérie métropolitaine, Mariano Acosta (municipalité de Merlo) :

> « ...À l'origine, c'est parce que j'étais très pratiquant, j'allais tous les jours aux groupes de catéchèse, et ils m'ont demandé si je voulais former une communauté, mais les gens ne participent pas… ça prend son temps… »
>
> Il continue en évoquant la nécessité de former une communauté et de réunir un groupe d'individus. Il fallait :
>
> « ...essayer d'avoir notre chapelle… nous essayions de travailler pour construire une chapelle… puis essayer de réunir quelques sous pour pouvoir acheter du matériel… »

Le quartier dispose déjà d'une chapelle, et tous les Boliviens pratiquants, depuis 1990, ont commencé à participer, en travaillant, en épargnant, à la construction d'une nouvelle chapelle. Le prêtre les a soutenus :

« ...Et je lui ai dit que nous fêtions les fêtes de tous les Saints… et je me suis souvenu que nous approchions de la fête de Copacabana, en août, et il me dit : tu vas en faire une ?… pas de panique, je lui ai dit, mais nous avions six jours… et on l'a fait, et je t'aide… les compatriotes sont venus… la seconde fois, il n'y avait plus de place dans la chapelle… depuis lors nous avons une fête patronale de Copacabana… en six jours nous avons fait la fête… à partir de ce moment-là mes compatriotes se sont joints à nous, de toutes parts… ».

La fête du quartier Mariano Acosta a été déclarée d'intérêt municipal par la municipalité.

Il peut aussi arriver que les cultes se déplacent avec les familles de migrants. C'est ce qui s'est passé avec la dévotion à Tata Laguna, fête traditionnelle de Villa Lugano, amenée depuis la Bolivie. Lugano étant dans les années 1970 une *villa de emergencia* qui fut détruite par le gouvernement, et la majorité de ses habitants boliviens se sont déplacés vers Gregorio de Laferrere, une banlieue de la métropole, alors à peine urbanisée. Une personne interrogée raconte :

« ...J'ai été *pasante* en 1985… alors j'ai amené le Señor de Laguna ici dans ma maison, j'ai tout préparé… le lendemain je l'ai amené à la messe, ici, puis j'ai fait la fête là-bas, le 25 juin… ensuite je l'ai ramené chez moi à la maison, et quand ça a été fini je l'ai rendu à Lugano, d'où il est vraiment… La grande fête a toujours eu lieu à Lugano, et la petite fête ici, à Laferrere… ».

Phase 4 : diffusion dans l'espace public

Il importe de souligner que les dévotions passent de la célébration privée au quartier. Nous assistons à une sacralisation d'un espace plus étendu, ce qui n'est pas si fréquent dans les pratiques catholiques habituelles de la société d'accueil. À une autre échelle, cela rappelle les pèlerinages ; comme le dit B. FRITSCHY (2002), « ils mobilisent les foules, traversent des frontières, transforment temporairement l'espace… et construisent une forme de vie sociale différenciée ». Les rues à proximité de la chapelle ou paroisse du

quartier où a lieu la célébration se peuplent de migrants boliviens, immergés dans leur ferveur religieuse. Le sentiment d'être bolivien, même pour ceux qui sont de nationalité argentine, est très profond, ce qui traduit une identité ethnique vécue à travers l'expérience religieuse qui se projette dans une territorialité émergente.

Interactions sociales, échanges et territoire

Être *pasante*, compère ou participer aux activités de la paroisse donne un certain prestige au sein de la communauté. Les réseaux sociaux ont toujours joué un rôle crucial dans la mobilisation de nouveaux migrants. Une jeune mariée compare l'importance de cette participation à une forme de mobilité sociale. Elle et son mari ont été *pasantes* de la dévotion du Señor de la Exaltación, dont le gardien vit à San Alberto (municipalité de Moreno), en 2004. Elle racontait avec émotion :

> « … nous l'année prochaine nous sommes les *pasantes* de la fête, alors nous devons vider cet espace pour y mettre le petit saint et toutes les choses… ».

Les réseaux de compérage fonctionnent activement dans certains groupes pratiquants. On peut être parrain de l'étendard[8], de l'autel, de la salle, de l'orchestre, des fleurs, du chapelet, des cadeaux-souvenirs, d'un groupe de danse, etc. Presque tout vient de Bolivie ; certains font le voyage exprès pour effectuer ces achats, mais d'autres biens se trouvent à Liniers et Pompeya, quartiers commerciaux de Buenos Aires spécialisés dans le commerce ethnique bolivien. Ainsi, les dévotions religieuses motivent la circulation de biens destinés aux célébrations entre l'Argentine et la Bolivie.

Conclusion

Les migrants organisent le territoire selon de nouvelles dynamiques, structurées par des contrôles, des fonctions et des représentations autour de l'identité ethnique, mais aussi par la force

[8] Les processions sont ouvertes par un porte-étendard, dont le drapeau reproduit l'image de la dévotion, son nom, les noms des *pasantes* et la date de l'événement.

identitaire des racines boliviennes. Dans le « génome » culturel des migrants, la religiosité est un élément transcendant, de valeur sentimentale, qui provoque une certaine façon de s'incorporer à la société d'accueil, au-delà des géographies de l'exclusion. Discrimination, racisme, marginalisation ou xénophobie se diluent quand les migrants s'expriment par leurs cultes catholiques. Les pratiques religieuses constituent de puissantes stratégies géographiques, à la fois pour les personnes et les biens, « amplifiant souvent le contrôle sur des territoires que la religion structure en tant qu'institution » (ROSENDHAL, 1999).

La territorialisation de la religiosité populaire des migrants induit la contraction de leurs perceptions de la circulation, des trajets et des itinéraires qu'ils effectuent et qui soutiennent leurs pratiques votives en termes d'usages, de valeurs, de représentations. Ces processus se jouent au travers de plusieurs niveaux hiérarchisés d'interactions sociales, et réactivent des modèles de consommation. Comme le dit Vincent BERDOULAY (2002) : « le monde contemporain n'a fait qu'accroître les tensions qui ont pour origine les pluri-appartenances et la fragmentation consécutive des espaces de référence. Ces sources de tension exigent un investissement accru du sujet. C'est lui qui doit donner à son monde sa cohérence, et, de même, construire et reconstruire son identité. Il n'est plus possible d'étudier séparément le sujet, la culture, et l'espace. C'est pour cela que l'on peut réhabiliter la notion de lieu, pour ne pas les dissocier, pour les capter en un même mouvement. La résolution des tensions permet une cofabrication du sujet et du lieu. Culture et action sont inscrites dans la même dynamique ».

Dans la grande ville, les migrants boliviens développent différentes stratégies résidentielles, de travail, de loisir, de consommation et de religiosité, et semblent être voués à leur condition d'hommes mobiles, puisqu'ils ont la capacité de circuler dans le territoire, ou de générer des flux renouvelés par une représentation de la distance qui n'est pas physique, mais vécue. Ainsi s'affirme leur territorialité, et plus encore leur multiterritorialité, qui semble exister uniquement grâce à cette force de circulation, à ce système d'allers-retours, cette dialectique du « là-bas » dans le « ici ». Les croyances religieuses modèlent les expériences, et pèsent sur la construction des espaces de vie, de l'espace vécu ; en atteste la multiplication de ces lieux de rencontre religieuse dans un certain nombre de quartiers à

forte concentration de migrants boliviens de première et seconde génération. On peut ainsi parler d'une stratégie multilocale et affirmer que chaque célébration signifie rencontrer la Bolivie en Argentine. N'est-ce pas là la construction culturelle d'une identité territoriale sur une nouvelle terre ? Territorialité, sociabilité, et temporalité se combinent pour encourager la circulation de flux matériels et intangibles entre l'origine et la destination des migrants.

Références bibliographiques

Arquidiócesis de Buenos Aires, Departamento de Migraciones, 1996-1997 – *Guía del Migrante*. Buenos Aires, Aica, 319 p.

Arquidiócesis de Buenos Aires, Departamento de Migraciones, 2000 – *Guía de Recursos para Migrantes*. Buenos Aires, 95 p.

AUZA N. T., 1994 – « La Pastoral de las peregrinaciones y santuario ». *In* Auza N. T. *et al.* : *El éxodo de los pueblos. Manual de Teología y Pastoral de la Movilidad,* Santa Fé de Bogota, Celam Consejo Episcopal Latinoamericano : 279-296.

BERTONE DE DAGUERRE C. V., 2004 – « El Barrio Charrua: centro religioso de la comunidad boliviana: La fiesta Nuestra Señora de Copacabana ». *In :* Contribuciones Científicas GAEA, Congreso Nacional de Geografía, 64 Semana de Geografía, Santa Fe de la Vera Cruz, GAEA Sociedad Argentina de Estudios Geográficos : 133-153.

CORTES G., 2001 – Les Boliviens à Buenos Aires : présence dans la ville, repères de la ville. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17 (3) : 119-146.

CORTES G., 2002 – « Sistemas de movilidad y circulación migratoria de los campesinos bolivianos: ¿hacia una neo-territorialidad andina? ». *In* Salman T. et Zoomers A. (eds.) : Cuadernos del Cedla *The Andean Exodus. Transnational Migration from Bolivia, Ecuador and Peru,* Amsterdam, Centre for Latin American Research and Documentation, Department of Social and Cultural Anthropology of the Vrije Universiteit Amsterdam : 53-76.

Equipo Pastoral Boliviana, 1997 – *Novenario para Fiestas Patronales*, año XV, 62, 60 p.

Equipo Pastoral Boliviana, 2002 – *Novenario para Fiestas Patronales*, año XX, 68, 72 p.

FRITSCHY B., 2002 – « La peregrinación a San Cayetano del año 2002-Santa Fe de la Vera Cruz, Rca. Argentina ». *In :* Buenos Aires, Contribuciones Científicas GAEA, Congreso Nacional de Geografía, 63 Semana de Geografía, Buenos Aires, GAEA Sociedad Argentina de Estudios Geográficos : 133-153.

GIORGIS M., 1998 – *Y hasta los santos se trajeron. La fiesta de la Virgen de Urkupiña en el boliviano gran Córdoba.* Tesis de maestría en Antropología Social, Universidad Nacional de Misiones, 104 p. (inédito).

GIORGIS M., 2004 a – « Urkupiña, la Virgen Migrante. Fiesta, Trabajo y Reciprocidad en el Boliviano Gran Córdoba ». *In* Hinojosa Gordonava A. (comp.) : *Migraciones transnacionales. Visiones del Norte y de Suramérica*, La Paz, Ceplag-UMSS/ Universidad de Toulouse/PIEB, Centro de Estudios Fronterizos/ Plural Editores : 141-166.

GIORGIS M., 2004 b – *La virgen prestamista. La fiesta de la Virgen de Urkupiña en el boliviano Gran Córdoba.* Buenos Aires, Editorial Antropofagia, 160 p.

GRIMSON A., 1999 – *Relatos de la diferencia y la igualdad. Los bolivianos en Buenos Aires.* Buenos Aires, EUDEBA, 201 p.

LAUMONIER I., 1990 – *Festividad de Nuestra Señora de Copacabana.* Buenos Aires, Centro de Estudios Migratorios Latinoamericanos, 40 p.

LAUMONIER I., ROCCA M. M., SMOLENSKY E. M., 1983 – *Presencia de la tradición boliviana en Buenos Aires.* Buenos Aires, Editorial de Belgrano, 96 p.

SANTILLO M., 1999 – « Más allá de las fronteras culturales y religiosas: religiosidad popular de los inmigrantes bolivianos en las comunidades católicas de Buenos Aires ». *In :* Coloquio Internacional Geografía de las Religiones, Grupo de Estudio Aproximación Cultural en Geografía UGI, Santa Fe de la Vera Cruz, Universidad Católica de Santa Fe, Facultad de Ingeniería, Geoecología y Medio Ambiente : 551 -567.

SASSONE S. M., 2002 a – « Espacios de vida y espacios vividos. El caso de los inmigrantes bolivianos en el Area Metropolitana de Buenos Aires » (Chapter 5). *In* Salman T., Zoomers A. (eds.) : Cuadernos del Cedla *The Andean Exodus. Transnational Migration from Bolivia, Ecuador and Peru,* Amsterdam, Centre for Latin American Research and Documentation, Department of Social and Cultural Anthropology of the Vrije Universiteit Amsterdam : 91-121.

SASSONE S. M., 2002 b – *Geografías de la Exclusión. La Inmigración Limítrofe Indocumentada en la Argentina. Del Sistema-Mundo al Lugar.* Mendoza, Universidad Nacional de Cuyo, Facultad de Filosofía y Letras, 745 p.

SASSONE S. M., 2003 – « El sur de la Ciudad de Buenos Aires: lógicas espaciales de los migrantes limítrofes ». Contribuciones científicas GAEA, Congreso Nacional de Geografía, 64 Semana de Geografía, Bahía Blanca, GAEA Sociedad Argentina de Estudios Geográficos : 619-639.

SASSONE S. M., 2004 – « Identidad Cultural y Territorio: La construcción del "lugar" en la comunidad de migrantes bolivianos en la Zona Sur de la Ciudad de Buenos Aires ». *In* Dembicz A. (ed.) : *Interculturalidad en América Latina en ámbitos locales y regionales*, Warszawa, Universidad de Varsovia, CESLA : 177-197.

STOFFEL E. G., 1999 – « La inmigración europea y su impacto sobre la vida religiosa y pastoral santafesina ». *In :* Coloquio Internacional Geografía de las Religiones, Grupo de Estudio Aproximación Cultural en Geografía UGI, Santa Fe de la Vera Cruz, Universidad Católica de Santa Fe, Facultad de Ingeniería, Geoecología y Medio Ambiente : 551 -567.

VALIENTE S. C., 2002 – *La trascendencia de las fiestas religiosas en la cultura andina y en la tradición quichua-aymara en el marco de la globalización económica de los territorios latinoamericanos. El caso de los inmigrantes bolivianos residentes en la ciudad de Córdoba.* Santiago, 8e Encuentro de Geógrafos de América Latina, CD-ROM, 5 p.

Chapitre 19

Vivants et morts dans les migrations mexicaines

Un système de relations inscrit dans la mobilité[1]

Françoise LESTAGE

Jusqu'à quel point peut-on mettre l'accent sur l'aspect circulatoire des pratiques et rites relatifs aux défunts, qu'il s'agisse du transfert des restes du migrant ou des rituels auxquels la famille satisfait dans le lieu d'origine et de migration ? Si l'on s'attache à l'emplacement de la sépulture, n'est-il pas plus pertinent de considérer qu'il s'agit là de sédentarisation, puisque le corps lie objectivement la personne à un seul lieu ?

Au Mexique, cadre de la recherche présentée ici, l'emplacement de la sépulture est en principe définitif, dans la mesure où il n'existe pas de rituel d'exhumation répétée, à ma connaissance du moins. Tout en posant avec acuité la question du lieu auquel le défunt sera rattaché, l'inhumation met fin à la multipolarité des espaces occupés jusque-là par le migrant. L'irrévocabilité de la « dernière demeure » interroge-t-elle pour autant la notion de circulation ?

[1] Je remercie El Colegio de la Frontera Norte (Tijuana, BC, Mexique) pour son appui dans la collecte des données présentées dans cet exposé.

Ou ne convient-il pas plutôt d'envisager comme un ensemble les pratiques et rites relatifs aux défunts, y compris le choix de l'emplacement de la sépulture ?

Je propose de penser l'articulation de ces divers éléments dans un système global qui régit les relations entre les vivants et les morts, quel que soit l'emplacement des résidences des premiers et des sépultures des seconds ; un système qui fonctionne aujourd'hui dans un espace social dominé par une mobilité généralisée qui le structure et qu'il structure.

Les données utilisées

Je développerai cet argument en m'appuyant sur des données recueillies depuis le milieu des années 1990 auprès d'une population de migrants mexicains aux États-Unis, notamment en Californie, et au Mexique, en particulier à Tijuana, ville frontalière de l'État de Baja California. Les Mexicains migrent en effet dans leur propre pays et dans le pays voisin et il me paraît plus pertinent de présenter en parallèle ces deux situations migratoires qui se font écho. Des informations obtenues auprès du ministère des Affaires étrangères mexicain et du consulat mexicain à San Diego, détenteurs de chiffres sur les transferts des cadavres d'un pays à l'autre, sont également utilisées. Notons que les éléments ainsi obtenus sont de nature différente (statistiques nationales ou régionales, entretiens et observation de situation vécue) et qu'ils se réfèrent à des populations hétérogènes.

D'une part, ils concernent à la fois des migrants mexicains et des migrants mexicains indiens, notamment « mixtèques », c'est-à-dire considérés et se considérant comme appartenant à un groupe ethnique spécifique originaire du sud du Mexique[2]. Or les représentations du monde, et notamment de la mort et des défunts chez les Indiens mixtèques, diffèrent de celles des autres

[2] Au Mexique, les recensements détectent une soixantaine de groupes ethniques différents dont le critère de définition est la langue parlée. Les migrants mixtèques parlent le mixtèque. Ils sont également originaires d'une région appelée la Mixtèque et s'étendant sur trois États (Guerrero, Oaxaca et Puebla).

Mexicains : la plupart d'entre eux sont généralement plus attachés au culte des défunts et le jour des morts constitue le rituel le plus central de l'année pour ceux qui vivent dans les campagnes, et une sorte de « fête nationale mixtèque » mettant en scène et renforçant l'identité mixtèque pour ceux qui ont émigré dans les villes hors de leur territoire d'origine (LESTAGE, 2008 : 142-145).

D'autre part, ces données concernent migrants mexicains nationaux – résidant dans la région frontalière qui jouxte la Californie – et migrants mexicains internationaux, établis aux États-Unis pour une courte période ou toute une vie. Elles seront distinguées les unes des autres afin de souligner les similitudes et les différences entre la migration nationale et internationale, car les logiques du choix du lieu de la sépulture, les coûts des obsèques et les aides de l'État varient selon que le migrant décède dans son propre pays ou aux États-Unis.

Les transferts des défunts en quelques chiffres

L'emplacement de la sépulture définitive, et par conséquent le transfert des cadavres et des cendres des migrants, se trouve au cœur du système familial qui relie les vivants et les morts parce qu'il constitue un des éléments de la cérémonie qui assure également le repos à l'âme du défunt et marque le début de la période de deuil. C'est aussi l'élément le plus visible et le plus lourd, symboliquement, psychologiquement et économiquement. Avant de s'attacher à étudier ce système, voyons d'abord quelle est l'ampleur nationale et internationale de ce phénomène central afin de ne pas le réduire à des choix individuels ou familiaux, mais de l'inscrire dans un vaste contexte social.

Depuis le milieu du XXe siècle, la population mexicaine connaît une mobilité croissante et massive, autant à l'intérieur du pays que vers l'extérieur. À l'intérieur du Mexique, personnes et familles se déplacent des campagnes vers les villes ou des campagnes vers des zones d'agriculture plus productives que d'autres. Parallèlement, d'autres personnes et familles, parfois les mêmes, se déplacent vers les États-Unis. Dans les deux cas, il s'agit soit de

mouvements saisonniers, soit de migrations dont la durée englobe les plus temporaires aux plus permanentes.

Au cours de ces déplacements, naissances et décès continuent de se produire, bien entendu. Mais les statistiques ne tiennent pas toujours compte de cette évidence : elles saisissent aussi mal les personnes décédées au loin dont le corps est transporté dans le lieu d'origine, que les enfants nés au cours des périodes migratoires de leurs parents. Or, combien de fois ai-je rencontré des personnes nées à Culiacan, zone agricole, se disant originaires d'Oaxaca, État pourvoyeur de migrants, et résidant en Baja California, à plusieurs milliers de kilomètres des deux autres États ! À l'heure de choisir un lieu pour la sépulture, cette pluralité d'origines, et souvent de résidences, doit être résolue concrètement. Ce qui entraîne alors des choix socio-spatiaux, c'est-à-dire des choix qui reflètent un rapport aux personnes et aux réseaux sociaux, mais des personnes et des réseaux inscrits dans des espaces donnés.

Les transferts des défunts à l'intérieur du Mexique[3]

En milieu migrant, naissances et décès sont donc fréquemment comptabilisés hors de l'endroit où ils ont lieu. Ou bien ils sont comptés plusieurs fois : là où l'événement se produit ; là où l'événement est enregistré sur le registre civil ; et/où là où repose le mort quand il s'agit de décès. Bien que l'expérience du terrain prouve la récurrence de ces situations, il reste difficile d'obtenir des chiffres qui les confirmeraient à un niveau régional ou national, la plupart des recensements étant prévus pour saisir une origine – celle de la naissance – et un lieu de décès – celui de l'inscription sur le registre civil avec mention de la place de la sépulture. Seules de petites enquêtes locales préparées à cet effet permettent de détailler ce point ; à ce jour, je ne dispose pas encore de résultats de cet ordre.

[3] Pour les migrants mexicains décédés au Mexique, ce sont en général les agences des pompes funèbres effectuant le transfert du corps qui se chargent des démarches auprès des autorités sanitaires. C'est le département de Régulation sanitaire, dépendant du ministère de la Santé, qui rédige le permis de transfert depuis mai 2004, mais chaque État fédéral conserve ses propres statistiques, ce qui rend leur collecte difficile.

Par conséquent, les chiffres exposés ici pour présenter un cadre général des transferts de défunts à l'intérieur du Mexique sont ceux fournis par l'Institut national de statistiques, géographie et informatique du Mexique, l'Inegi, qui distingue les « décès enregistrés », des « décès ayant eu lieu », des « décès par résidence habituelle du défunt »[4]. Au niveau national, les totaux de chacun de ces trois types de décès sont équivalents : 473 417 en 2004, 472 140 en 2003, 459 687 en 2002, etc. En revanche, au niveau régional (de chaque État fédéré), ils diffèrent. Les « décès enregistrés » et les « décès ayant eu lieu » présentent des chiffres presque identiques à quelques décès près, alors que la dernière catégorie s'en éloigne et varie selon les États, allant jusqu'à près de 6 % en plus ou en moins selon les années.

Or ce décalage semble avoir une logique : dans les États récepteurs de migrants, les décès de résidents sont moins nombreux que les décès inscrits ou enregistrés, alors que l'inverse se passe dans les Etats expulseurs de migrants où il y a davantage de défunts résidents que de défunts effectivement décédés ou inscrits sur les registres. On fera l'hypothèse que les défunts supplémentaires (non inscrits, dont le décès n'a pas eu lieu dans l'État, mais dont on considère qu'ils en étaient « résidents ») ou les défunts manquants (inscrits, dont le décès a eu lieu dans l'État mais qui n'y résident pas) étaient soit des malades, soignés dans des États où les centres de soins sont plus accessibles ou réputés[5], soit des personnes en voyage, ou migrantes, donc mobiles[6].

Dans quels États trouve-t-on un total de défunts plus élevé que le nombre de défunts résidents ? Dans les États frontaliers avec les États-Unis comme le Nuevo León, où, en 1999, 5,6 % des décès enregistrés (948 défunts) sont ceux de personnes qui ne résident pas habituellement dans cet État ; en 2004, ce chiffre s'élève à 3,6 %

[4] Il établit ces distinctions à travers trois documents : le certificat de décès, document principal ; l'acte de décès, utilisé si le premier n'existe pas ; et le formulaire de mort violente établi par le médecin légiste, utilisé en lieu et place des deux autres (*Cuadernos* n° 17, Estadísticas demográficas, 2005 : 90).

[5] Hypothèse suggérée par l'Inegi (*Cuadernos* n° 17, Estadísticas demográficas, 2005 : 90).

[6] Ce sont là des hypothèses provisoires, qui seront prochainement vérifiées dans une enquête de terrain.

(652 défunts) ; la moyenne de 1999 à 2004 étant de 4,7 % de défunts non résidents. De même dans celui de Baja California, également frontalier avec les États-Unis, la différence représente 3,3 % (393 défunts) en 1999, 2,1 % (271 défunts) en 2004, la moyenne de 1999 à 2004 s'élevant à 2,4 %. On remarque que si le décalage se maintient dans ces deux États, il diminue progressivement au cours des six dernières années. Dans le Tamaulipas, au sud du pays, le décalage reste constant : 3,3 % (402) des défunts résidaient ailleurs en 1999, 3,5 % (462) en 2004, 3,6 % en moyenne de 1999 à 2004.

Dans les États où l'on trouve plus de résidents que de défunts, soit des défunts « en trop », les pourcentages restent plus stables au cours des ans. Dans l'État d'Oaxaca, en 1999, ce sont 384 défunts supplémentaires qui apparaissent dans les statistiques de l'Inegi, soit 2,2 % des décès enregistrés ou ayant eu lieu dans l'État ; en 2004, ce sont 404 défunts de plus, ce qui représente 2,3 % ; la moyenne étant de 2,2 % de 1999 à 2004, un chiffre stable. Dans l'État du Chiapas, les pourcentages sont équivalents : on note 329 défunts supplémentaires en 1999 et 462 en 2004, soit respectivement 2,2 % et 2,8 % de plus que de décès certifiés ; la moyenne de 1999 à 2004 étant de 2,3 %. Dans celui de Veracruz, ce sont 732 défunts de plus en 1999, soit 2,3 %, et 662 en 2004, soit 1,9 %, pour une moyenne de 2 %.

D'où viennent ces défunts « en trop » ? Nécessairement d'autres États du Mexique puisque le chiffre pour tout le pays s'équilibre dans les trois types de décès. Du reste, les décès enregistrés par les consulats mexicains à l'étranger ne sont pas répertoriés dans les États originaires des migrants, mais dans le District Fédéral, qui est l'État de la ville de Mexico[7]. Pour l'instant, on conclura que ces défunts supplémentaires, dont le certificat de décès n'a pas été rédigé dans l'État, et qui n'y sont pas morts non plus, sont majoritairement des migrants résidant dans d'autres États de la république mexicaine. Il y aurait donc des transferts de défunts réguliers entre les États. Le nombre de ces transferts fluctue au cours des ans, très nettement dans les États frontaliers du Nord, comme le Nuevo León ou la Baja California dont la population migrante vieillissante est bien enracinée aujourd'hui.

[7] Sauf cas particuliers qu'il faudrait étudier dans les registres et dans les cimetières même.

Les transferts des défunts des États-Unis au Mexique[8]

Qu'en est-il des migrants résidant aux États-Unis, soit l'immense majorité des migrants internationaux mexicains ? En six ans, de 2000 à 2005 inclus, une moyenne de plus de 8 000 corps ont été transférés des États-Unis au Mexique[9]. Ces chiffres ne reflètent pas le nombre exact de défunts transférés car les urnes funéraires ne sont pas comptabilisées par le ministère des Affaires étrangères du Mexique. Seuls les consulats mexicains aux États-Unis en connaissent le nombre : pour celui de San Diego, le transfert des urnes funéraires oscille entre 10 et 20 % de celui des cadavres, pourcentage qu'il faut rajouter aux chiffres du ministère pour approcher le nombre des transferts de défunts contrôlés par les consulats. Il faut encore y ajouter ceux qui utilisent les services étatsuniens, et pas les consulats mexicains. On peut donc l'estimer, très globalement, à environ 10 000 par an (sur une population d'environ 10 millions).

Ces défunts proviennent de cinquante comtés, le plus grand nombre étant issu de celui de Los Angeles (une moyenne de presque 1 300 entre 2000 et 2005 inclus), suivi par celui de Chicago (environ 650 en moyenne pour la même période) puis de San Diego (488) et de Dallas (478). Alors que le comté d'Omaha dans le Nebraska affiche une moyenne de 32, toujours pour la même période. Cette distribution permet de se faire une idée des lieux de résidence de ces défunts mexicains, mais elle ne constitue pas une bonne mesure pour obtenir des chiffres absolus car elle reflète autant la répartition des migrants mexicains aux États-Unis que l'activité consulaire, inégale selon les comtés.

[8] Les données sur les transferts de cadavres du Mexique aux États-Unis ont été obtenues auprès de la sous-direction de Coordination et de Lien interinstitutionnel du ministère des Affaires étrangères à Mexico dont je remercie le responsable, Oliver Contla. Je remercie également pour leur aide et leur efficacité Marco Antonio Frayre, responsable de la Direction générale de protection et affaires consulaires (DGPAP) de ce ministère, et Rosa Maria Leyva, employée de la DGPAP. Pour les données du consulat de San Diego, je remercie le consul général, Luis Cabrera, le consul de protection, Mario Cuevas, la vice-consul Laura Quintanilla et le responsable du département de transferts des restes humains, Juan Carlos Sanchez pour leur gentillesse et leur coopération.

[9] En 2000, 9,2 millions de personnes nées au Mexique étaient recensées aux États-Unis.

Du côté mexicain, la diffusion des défunts en provenance des États-Unis est tout aussi étendue puisqu'elle touche les trente-trois États de la république mexicaine, avec, là encore, des différences importantes. On y retrouve les États expulseurs de migrants vers le pays voisin, aussi bien les « vieux » États de migrants où plus de quatre générations se sont déjà succédé que les plus jeunes (1 à 2 générations). Si l'on fait la moyenne des trois années de 2003 à 2005, 388 transferts ont eu lieu vers le Michoacán, 270 vers le Guanajuato, mais aussi 318 vers le Guerrero et 244 vers l'Oaxaca, tous étant en augmentation constante. Du reste, depuis 2004, et surtout 2005, l'État fédéral offre une aide aux familles de migrants qui souhaitent rapatrier le corps d'un défunt, alors qu'auparavant seuls quelques États fédérés collaboraient aux frais de ces transferts[10].

On constate à la lecture de ces chiffres que les transferts des restes des migrants défunts ne se réduisent pas à des exceptions familiales dues à quelques choix individuels, mais qu'il s'agit bien d'une tendance générale, accompagnée par des politiques publiques en sa faveur. Si les rapports entre vivants et morts concernent avant tout les proches, et donc les familles plus ou moins étendues, ils rejaillissent aussi sur les relations des migrants avec leur nation d'origine ainsi que sur l'économie des pays concernés. Bien que ce chapitre s'attache avant tout à l'échelle familiale, il convenait de signaler que la question des migrants défunts se pose à l'échelle nationale et internationale, et d'en brosser le contexte.

Le système familial de relations entre vivants et morts

Le système familial de relations entre les vivants et les morts se compose d'un ensemble d'actes (pratiques et rites), reposant sur des croyances et des émotions (HERTZ, 1970 [1928]) qui prennent place à des moments précis que l'on peut découper en plusieurs périodes : celle qui va du décès à la cérémonie destinée à séparer

[10] 1 831 familles ont été aidées en 2004, 2 755 en 2005.

le mort des vivants (soit les obsèques, soit un rituel plus tardif) ; celle du deuil ; celles des hommages aux défunts ou des « rencontres » entre vivants et morts, selon la conception qu'en ont les sociétés. Chacune correspond à une série de pratiques ou de rites. Dans le cas des migrants, se pose la question des lieux : les lieux où sont célébrés les rites, où se font les pratiques, où repose le défunt. Or, on l'a souligné, si l'usage des lieux reste flexible quand il s'agit de rites et de pratiques, la dépouille du défunt ne peut avoir qu'une sépulture et contraint donc à un choix.

Le choix de l'emplacement de la sépulture

Qui choisit l'emplacement de la sépulture et pour quelles raisons favorise-t-on un lieu ou un autre ? Ce choix peut être personnel ou familial. Il s'exerce entre les lieux de résidence de la famille et ceux où elle a établi des liens sociaux au cours des années. La question se pose de façon similaire quand le migrant mexicain se trouve hors de sa région d'origine au Mexique ou aux États-Unis. Ce choix dépend de celui qui le fait : soit le migrant qui décède, soit certains membres de sa famille.

Un choix personnel

En effet, tous les migrants n'organisent pas leur dernier départ. Généralement, seuls les malades ou les plus âgés s'en soucient et prennent leurs dispositions pour en contrôler les conséquences. Certains disent ouvertement qu'ils quittent le pays où ils ont travaillé et vécu pour prévenir une mort au loin :

Un migrant d'une cinquantaine d'années, de retour dans son village d'origine après avoir travaillé au Texas et que j'interrogeais sur les raisons pour lesquelles il ne voulait plus s'éloigner de son village me répondit spontanément : « On ne veut pas laisser sa peau là-bas[11] »

D'autres s'y préparent et achètent une concession sur le lieu de migration, comme le fit Juvencio à 64 ans, alors qu'il avait vécu près de quarante ans à Tijuana (État de Baja, California). D'autres encore, lors d'une maladie, demandent à leurs proches de les ramener dans leur village d'origine pour y mourir :

[11] *Uno no quiere dejar su pellejo alla* (Oaxaca, 1998).

La grand-mère de Juana, 30 ans, vendeuse de rues, était venue à Tijuana avec son plus jeune fils en 1997, celui-ci ayant la charge de ses parents comme cela se fait habituellement dans la Mixtèque et souhaitant lui aussi émigrer. Mais elle n'aimait pas Tijuana. En 2001, elle est tombée malade et a souhaité retourner dans son village, en accord avec ses deux plus jeunes fils qui l'y ont accompagnée. Elle y est décédée trois ans après ce retour, le 10 janvier 2004, à l'âge de 100 ans.

Un choix familial

Mais la mort survient parfois plus abruptement, à la suite d'une maladie soudaine ou d'une complication :

Ce fut le cas de Guillermo, venu se faire soigner à Tijuana en 1999. Guillermo décède sur place à la suite d'une opération. Ce sont alors ses deux cousins germains, notamment celui qui l'hébergeait lors de son séjour, qui vont transférer son corps dans son village d'origine.

Ou dans le cas d'un accident ou du décès d'un jeune :

Après un accident de la circulation en Californie, le corps d'un jeune garçon de 13 ans, a été transféré à Tijuana par ses parents afin d'y être inhumé, alors que ceux-ci sont originaires du sud du Mexique, mais résident à Tijuana. À l'inverse, le corps d'un autre jeune garçon accidenté dont les parents résident en Californie a été enterré sur place, là où les parents résident depuis une quinzaine d'années[12].

On voit que ce sont alors les membres de la famille du défunt qui prennent la décision. Qu'entend-on par famille ? Dans les transferts de corps, ce sont généralement les parents très proches qui en font la demande. Du reste, la loi internationale impose une hiérarchie dans le choix du « parent le plus proche » (« *familiar más cercano* » au Mexique, « *legal next of kin* » aux États-Unis) : dans l'ordre prioritaire, le/la conjoint/e ; le/la concubin/e ; les enfants ; les parents ; les frères et sœurs ; etc.

Au bout du compte, quand il s'agit de migrants anciens, résidant depuis longtemps dans le lieu de migration, les membres de la famille sont généralement nombreux autour de lui et s'occupent à

[12] Notes de terrain, consulat de San Diego, février 2006.

la fois des formalités et du choix de la sépulture. S'il s'agit d'un migrant récent aux États-Unis, le plus proche parent sur place se chargeant des formalités pourra être un cousin au premier ou au deuxième degré, mais la décision est prise par d'autres parents qui résident au Mexique, les communications se faisant par téléphone : Quand Julio, 35 ans, est décédé en janvier 2003, écrasé par un train, dans un comté de Californie, à peine quinze jours après avoir traversé la frontière et avant d'envoyer le moindre sou à sa femme et à ses enfants qui vivent à Tijuana depuis environ quatre ans, c'est son fils aîné, un adolescent d'une quinzaine d'années, qui l'avait accompagné, qui a signé les documents nécessaires ; et c'est sa femme qui a décidé, en accord avec les frères et sœurs du défunt, travaillant dans un autre État du nord du Mexique, le Sinaloa, de transférer le corps dans le village où était né son mari.

L'extrême dispersion des parents proches de Julio ne représente pas un obstacle dans la mesure où elle est compensée par l'usage de moyens de communication modernes qui permettent des conseils de famille téléphoniques entre deux pays et quatre lieux différents : la Californie (US) où se trouve le défunt et son fils ; la Baja California (MX) où est son épouse ; le Sinaloa (MX) où travaillent les frères et sœurs du défunt ; le Guerrero (MX) où se trouvent une partie de la famille et le cimetière.

Les « ici » et les « là-bas » : autant de tombes possibles que de maisons

Le choix de l'emplacement de la sépulture ne se fait pas entre « ici » ou « là-bas ». Il se révèle plus complexe dans le cas des migrants mexicains, puisqu'il arrive fréquemment que les familles (nucléaires) se partagent entre plusieurs lieux de résidence où elles construisent des maisons et établissent des liens sociaux. Ces différentes résidences se répartissent entre le village d'origine, les villes que l'on peut dire « relais » où la famille a vécu suffisamment longtemps pour souhaiter y maintenir des liens et une maison, et le lieu d'habitation au moment du décès. Dans le cas de la population d'Indiens migrants que je considère, il s'agit souvent, comme dans l'exemple ci-dessus de Julio, du village d'origine, d'une ville mexicaine proche de la frontière mexico-étatsunienne ou d'une zone d'agriculture industrielle et d'une autre aux États-Unis.

Toujours dans le cas de Julio, la disparition pose la question du rapatriement du corps et de l'endroit où rapatrier ce corps : le lieu de résidence de la femme et des enfants ou bien le village d'origine où se trouve la tombe des parents et des ancêtres ? Ce cas est loin d'être une exception puisque beaucoup d'hommes partent travailler aux États-Unis et laissent femmes et enfants dans un lieu-relais de la migration, souvent sans aucune ressource, pensant qu'ils subviendront mieux à la vie de la famille une fois aux États-Unis, comme le fit Julio.

Les critères du choix[13]

Les raisons avancées le plus fréquemment par les familles des migrants décédés pour transférer les corps sont relatives au traitement du cadavre, ainsi qu'à la nécessité de s'inscrire dans un lieu et dans une lignée, mais elles évoluent aussi au cours de la vie d'une personne. De plus, il convient de tenir compte du biais existant dans les discours entre les normes et les pratiques. De façon générale, quand je pose la question à des migrants mixtèques établis à Tijuana, la réponse est unanime : *nous envoyons tous nos défunts à Oaxaca*. Pourtant dans les faits que j'ai pu noter au cours des années, certains défunts sont enterrés sur place. Cela donne à penser que le discours sur la sépulture, tout comme le discours sur les projets de vie des migrants, contient toujours la dimension mythique du retour, même quand on contrevient régulièrement à la règle de rapatriement des défunts dans le village d'origine.

Un choix dans lequel n'apparaissent jamais les raisons économiques

L'argument économique n'est jamais avancé par les migrants mexicains aux États-Unis. Il devrait pourtant être pris en considération car dans ce pays les obsèques coûtent entre 4 000 et 6 000 dollars, alors que le transfert du cadavre au Mexique revient deux fois moins cher : il s'élève à environ 2 300 dollars, auxquels il faut

[13] L'état de mon enquête ne me permet pas de donner des réponses chiffrées à ce type de questions, mais seulement de les poser en insistant sur la complexité du choix de cette ultime territorialisation entre plusieurs « ici » et plusieurs « là-bas », anciens ou nouveaux lieux de vie.

rajouter la prise en charge jusqu'au lieu de sépulture et l'achat de la concession, sachant que celle-ci est souvent gratuite dans les campagnes. Mais ce n'est pas cela qui décide les personnes à transférer le corps de leurs défunts, comme me le confirme la personne chargée des dossiers d'aide au transfert au consulat de San Diego. Du reste, l'attitude des agences de pompes funèbres spécialisées dans les transferts de cadavres des États-Unis vers le Mexique, ainsi que celle des compagnies vendant des assurances de rapatriement des restes des défunts renforcent la vacuité d'un tel argument car elles ne l'utilisent pas non plus dans leur publicité qu'elles axent sur le retour vers « la terre d'origine » et sur une image mythifiée du Mexique.

Au Mexique, l'argument économique est rarement avancé, excepté pour quelques migrants originaires de villages où les concessions sont gratuites. Du reste, le coût du transfert par avion réduit le poids de l'argument économique, même si l'achat d'un terrain au cimetière revient cher pour des catégories sociales modestes[14].

Un choix fait en fonction de l'investissement social dans un lieu

Les proches des défunts sont préoccupés par l'ancrage du défunt dans un lieu donné qui rattache aussi ses descendants à ce lieu. L'inhumation dans le lieu du décès – que l'on peut qualifier de « territorialisation » ou « reterritorialisation » selon l'endroit choisi – est fonction d'un ensemble de facteurs liés à la migration, comme l'emploi ou encore le nombre de migrants de même origine présents dans le lieu de migration. L'emploi occupé par le défunt et par son entourage proche conditionne pour partie sa migration et le choix de la sépulture : un emploi stable dans une usine, dans un bureau ou dans une école semble pousser à une sépulture locale ; un emploi temporaire, comme ouvrier agricole ou un emploi informel, comme jardinier, à une sépulture dans le lieu d'origine. Par ailleurs, le nombre de migrants originaires d'un même village et résidant sur place joue aussi un rôle sur le choix de la sépulture, en incitant à inhumer les défunts dans le lieu

[14] À Tijuana, de 35 000 pesos (2 400 euros environ) dans un mur à 50 000 pesos en terre (3 400 euros) pour une concession de quatre personnes dans un cimetière paysager de la ville, payable à crédit.

d'origine, tant par les possibilités d'aide financière qu'il représente que par l'influence sociale que le groupe conserve ainsi sur les familles et les individus. J'ai souligné ailleurs le rôle joué par cette forte présence sur le maintien de pratiques traditionnelles, telle la langue indigène notamment, et la reproduction de structures familiales et villageoises, par exemple le mariage entre jeunes dont les familles sont originaires du même village, même quand ils sont nés au cours de la migration[15].

Un choix fait en fonction de l'inscription dans une lignée

Les restes du défunt ancrent ses descendants géographiquement dans un lieu, mais aussi symboliquement dans une lignée. De ce point de vue, le choix de la sépulture aboutit le plus souvent à privilégier soit les ascendants, soit les descendants, comme le souligne aussi A. PETIT (2004 : 1180-81), puisque le défunt est enterré dans le lieu d'origine (auprès de ses ancêtres) ou dans le lieu de résidence (où vivent souvent ses enfants). Il est du reste clairement explicité par certaines des personnes que j'ai interrogées : « ma mère me dit "quand je mourrai, je veux rester ici, là où toi tu es." » (Valeria, 24 ans, 2005).

Cependant l'inscription dans la lignée, que ce soit dans le sens ascendant ou descendant, est parfois difficile à réaliser quand les familles sont éclatées, comme on le constate dans le cas de Juvencio ci-dessous. Il a finalement choisi une inhumation loin de son fils – réside aux États-Unis – et loin de la sépulture de ses parents – qui se trouve dans son village d'origine, mais près de sa femme, de la nièce qu'il a élevée et de tous les frères de sa femme et de leur famille.

Un choix qui évolue au cours de la vie du migrant

Le nouvel ancrage de la personne par le biais de la sépulture doit également être mis en relation avec la biographie du migrant, notamment quand il se préoccupe lui-même du lieu de sa sépulture.

[15] Cela ne signifie pas que la forte présence du groupe social d'origine empêche l'« intégration » sociale et économique des personnes dans la société locale ; bien au contraire, il aurait plutôt tendance à la faciliter. Mais les apports de cette intégration servent également au renforcement du groupe.

Juvencio, décédé en mai 2003 à Tijuana où il vivait depuis plus de quarante ans, était originaire d'un village de l'État d'Oaxaca au sud du Mexique, à 2 000 km de là, village dont il gardait un souvenir ému de son vivant, tant qu'il n'y était pas retourné.

Quand je l'interrogeais avant 1998, date à laquelle il prit sa retraite et retourna dans son village d'origine, il me disait souhaiter être enterré dans ce village lointain.

Après y être retourné une seule fois pour ne pas perdre la jouissance des terres revenant à sa famille (une loi coutumière locale), il en revint très déçu, constatant « qu'il ne s'y retrouvait plus » (*no me hallo*).

En 2002, J. décida d'acheter une concession perpétuelle de quatre places à Tijuana pour lui, sa femme et deux autres personnes, favorisant ainsi clairement le lieu où il avait eu une vie sociale très active pendant plus de quarante ans, relativement proche de la ville où réside son fils unique depuis une quinzaine d'années en Californie, à environ 500 km au nord de la frontière mexicaine, tout en travaillant en Alaska plusieurs mois par an.

On remarque ici que le mythe du retour dans le village d'origine peut perdre de son attrait à la suite d'un retour réel et faire pencher la balance vers le temps passé dans le lieu de migration, les liens qui y sont noués prenant le pas sur l'attachement à la région natale, qui est davantage de l'ordre du mythe et du souvenir transcendé que du réseau social.

Un choix fait en fonction des traitements du corps et de la sépulture

Pour une partie de la population, celle des migrants mexicains indiens, les réticences les plus profondes concernent les techniques de traitement du corps et de l'inhumation dans les agences funéraires et dans les cimetières. D'une part, elles sont interprétées comme un manque de respect de l'intégrité du cadavre. En ville, « le corps n'est pas entier, on lui enlève les dents, le cœur… » m'explique une des personnes interrogées, alors que dans le village il est « enterré entier ». Le corps est effectivement embaumé et subit un traitement, mais il l'est, inévitablement, pour un transfert par avion, ce que mes interlocuteurs paraissent ignorer.

D'autre part, elles sont perçues comme un obstacle au repos du défunt alors que, dans la société d'origine des migrants, les rites funéraires visent au contraire à préserver son repos et à assurer ainsi la tranquillité des vivants. Dans les cimetières urbains, « on déplace les morts » m'explique Abelardo (*se mueven los muertos*) car on met plusieurs morts les uns sur les autres dans la tombe et il faut souvent en bouger certains pour caser les nouveaux. Dans le village, chaque mort a son emplacement et on ne le déplace plus. Par ailleurs, on l'enterre très profond dans la terre (mon interlocuteur me montre la hauteur du toit de la maison à côté et me dit « cette hauteur-là »). Ici, dit-il, à Tijuana, on ne creuse pas si profond, à peine un peu, et on met ensuite du ciment.

Mes interlocuteurs ne mentionnent pas l'impossibilité de pratiquer des rites spécifiques comme le signalent Jean-Pierre HASSOUN pour les Hmong (1997 : 68-72), Agathe PETIT pour les migrants musulmans (2004 : 1177) ou comme le note Michèle TRIBALAT (1996 : 138) à propos des migrants originaires d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire établis en France dont les souhaits en matière d'enterrement reflètent « l'attachement à des rites difficiles à pratiquer en situation d'exil ».

Les rites funéraires

Un deuxième élément fondamental du rapport entre les vivants et les morts est le rite : il permet la communication entre les uns et les autres ou encore l'annulation temporaire de la distance qui les sépare. Au Mexique, on satisfait à deux séries de rites : les rites entourant le décès et les rites du jour des morts.

Les rites entourant le décès

Les rites entourant la période du décès établissent clairement la séparation avec les vivants. Ils accompagnent le mort dans l'autre monde et garantissent qu'il y restera et ne reviendra pas troubler les vivants. Une fois l'enterrement passé, au bout d'un délai de moins de trois jours après le décès, les obsèques ne sont pas terminées. Il faut attendre neuf jours, la neuvaine (*novenio*), qui s'achève avec « la levée de la croix » (*levantamiento de la cruz*) et consacre le départ de « l'âme » (*anima*) du défunt (KATZ, 2007). La croix est en effet couchée sur le sol pendant une semaine. On la « lève » le

9e jour pour l'amener au cimetière et la planter sur la tombe. Après cela, le défunt est considéré comme étant tout à fait séparé des vivants. Un nouveau rituel a lieu à la date anniversaire du décès, au moment où son « ombre » (*sombra*) quitte enfin le corps (KATZ, 2007), puis durant trois années consécutives.

Soit ces rituels sont suivis à distance par les migrants :
Herminia dont la tante vient de mourir dans son village de l'État d'Oaxaca, perd une journée de travail pour assister à une messe donnée en l'honneur de la défunte, le jour de la levée de la croix, à 2 000 km du lieu du décès, à Tijuana.

Soit les migrants se déplacent pour l'enterrement et la neuvaine, notamment quand il s'agit du décès des ascendants directs, même s'ils hésitent avant de prendre ce congé imprévu économiquement lourd :
Un nouvel instituteur envoyé d'Oaxaca est revenu pour l'enterrement de sa mère il y a quelques jours. Quand il était parti à Tijuana, sa propre mère lui avait demandé de ne pas revenir à Oaxaca en aucun cas, son travail étant à Tijuana. Il fallait qu'il s'y consacre, même au cas où quelqu'un mourait, raconte mon interlocuteur. Et c'est ce qui s'est passé. C'est elle qui est morte. Le nouvel instituteur renonça à aller à Oaxaca pour l'enterrement. Finalement ses collègues se sont cotisés et il est parti jusqu'à ce que la neuvaine soit terminée (Tijuana, 1995).

Les migrants se déplacent aussi pour être présents lors du jour des morts dans le village d'origine. Cela affecte leur rythme migratoire soit temporairement car ces événements jouent sur les dates des déplacements des membres de la famille (novembre pour le jour de défunts, par exemple), soit définitivement car ils peuvent infléchir le cours de la vie et provoquer de nouveaux choix migratoires, en provoquant le retour des enfants qui accompagnent le mourant ou viennent à l'enterrement et décident de ne plus repartir[16] :
Roberto, 58 ans, était jardinier quand il vivait à Tijuana. Depuis qu'il est reparti dans son village natal avec son plus jeune frère

[16] Cela se produit dans d'autres lieux qu'au Mexique, comme le signale A. DUMONT (2005) à propos d'un migrant originaire du Maroc et établi en France qui, parti pour deux mois au moment du décès de son père, reste finalement trois ans dans son village d'origine, jusqu'à ce que la pression policière le contraigne à repartir.

quand sa propre mère est tombée malade en 2001, Roberto ne va plus à Tijuana que temporairement, trois mois de temps en temps pour gagner un peu d'argent et rendre visite à ses enfants. Sa mère a été malade pendant trois ans et ce retour a rompu une dynamique migratoire qui, par ailleurs, le fatiguait. Pourtant, n'étant pas le cadet, mais l'avant-dernier, il n'était pas tenu de rester auprès de sa mère (Mes notes, février 2005).

Par ailleurs, la migration massive dans certaines régions et l'absence qui s'ensuit entraînent des modifications des rites funéraires du lieu d'origine.

Teofilo me raconte un événement récent qui l'a profondément choqué. Pour l'enterrement de sa grand-mère maternelle de près de 100 ans, le cercueil n'a pas pu être porté par des habitants du village de la maison à l'église, comme le voulait la coutume jusqu'à maintenant parce que toutes les personnes présentes étaient bien trop âgées et n'avaient pas la force physique suffisante. Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de la défunte – qui vivent tous hors du village – arrivèrent une fois le cortège dans l'église et purent ensuite porter le cercueil sur leurs épaules de l'église au cimetière.

L'abandon pour des raisons mécaniques, en quelque sorte, de ce dernier rite d'accompagnement du défunt par sa famille et par le groupe social dans lequel il a vécu dérange l'ordonnancement de la séparation entre vivants et morts telle qu'elle se pratiquait jusqu'à aujourd'hui. Elle est choquante pour mon interlocuteur car elle introduit un élément de chaos dans la représentation des rapports établis entre les vivants et leurs défunts.

Les rites du jour des morts

Une seconde série de rites funéraires préside au retour orchestré des morts, un retour contrôlé et souhaité[17], dans une « visite » annuelle rendue aux vivants, avec lesquels ils fument, trinquent et mangent par le biais d'un autel élevé dans l'intimité des maisons, orné de fleurs, de fruits, d'images saintes et de produits qu'aimaient les défunts de la famille de leur vivant, suivi d'une visite des vivants sur la tombe des défunts, quand cela est possible.

[17] « La présence des morts est désirée, mais seulement au moment convenable et de la manière convenable » souligne R. HERTZ reprenant les termes d'un autre auteur (1970 [1928] : 53).

Chez les migrants mixtèques, au cours de ce rituel, les proches du défunt (descendants, collatéraux, ascendants) l'honorent, où que se trouve la sépulture. L'inscription symbolique dans la lignée que marque matériellement la tombe peut alors être actualisée dans le rituel de l'autel des morts et de la consommation du plat traditionnel, le *mole* (poulet dans une sauce aux piments et au cacao), un autel qui a pour fonction d'annuler la barrière habituelle entre vivants et morts, en partageant nourriture, boisson et cigarettes. De fait, ce rituel annule également l'espace entre le lieu de l'inhumation du défunt et le lieu de résidence des vivants.

Lors du jour des morts, alors qu'elle me montrait son autel et m'offrait des produits qu'elle y avait exposés, une migrante mixtèque originaire d'Oaxaca et résidant à Tijuana, doña Catalina, m'expliqua que le fait que tous ses défunts soient enterrés à Oaxaca, n'avait aucune incidence sur le rituel de l'autel des morts puisque « les morts viennent là où on se trouve[18] ».

Elle raconta alors que peu de temps après la mort de sa mère, elle avait fait l'autel des morts et l'avait vue, là, dans la cuisine où nous nous trouvions. Sa mère était debout, les bras le long du corps et la regardait. Mais quand doña Catalina voulut la prendre dans ses bras, la morte s'en est allée, elle a disparu en s'envolant (d'après ce qu'elle dit et montre avec ses bras, je comprends qu'elle a disparu comme de la fumée).

Ainsi, les rites funéraires post-mortem compensent l'ancrage du défunt dans un lieu précis en permettant aux manifestations de son âme de rendre visite aux vivants où qu'ils résident.

Du reste, l'éloignement des villages d'origine et l'urbanisation progressive d'une grande partie de la population mexicaine au cours du dernier demi-siècle (des trente dernières années pour les Indiens mixtèques) ont probablement renforcé certains de ces rituels, ou certains aspects de ces rituels, par un souci d'affirmer et de fortifier l'attachement au lieu d'origine, ainsi que celui de se conformer autant que possible à la figure idéale du villageois tel que se l'imagine chaque migrant ou certains leaders migrants.

C'est ce que remarque Norberto, instituteur bilingue de 43 ans arrivé en 1982 à Tijuana, quand il affirme qu'il n'aurait pas spon-

[18] *Ya ve que los muertos vienen donde está uno* (novembre 2005).

tanément observé la coutume d'hommage aux défunts des premiers jours de novembre s'il n'avait pas eu l'exemple d'un migrant plus âgé de son quartier, très soucieux de reproduire dans son lieu de migration les rites de son village d'origine. Cette personne, sorte de leader rituel, sans pouvoir politique ni syndical, mais considéré et se considérant comme le dépositaire d'une « tradition » originale et lointaine à faire vivre et revivre chez les migrants, était par ailleurs guérisseur et très respecté par ses voisins qui firent de lui maintes fois leur parent rituel.

C'est ainsi en effet que « se reproduisent » les coutumes en milieu migrant : elles sont répétées ou réinventées ou réadaptées dans l'intimité des familles et des maisons, puis, par mimétisme, par souci d'identification, elles se propagent dans les familles et les maisons des voisins et des amis, migrants eux aussi.

Conclusion

Chez les migrants mexicains, les rites et pratiques funéraires s'inventent ou se reproduisent dans une société où règne la mobilité : toutes les familles du pays ont au moins un membre qui est allé aux États-Unis à un moment donné, ou qui y réside aujourd'hui, et au moins un membre – généralement davantage – qui a quitté son lieu de naissance pour une autre destination.

Certes la sépulture représente une territorialisation inévitable et irréversible qui inscrit symboliquement les proches du défunt tant dans l'espace que dans la lignée. Mais elle peut aussi ouvrir une nouvelle lignée dans un nouveau lieu, par suite de la mobilité des membres de la famille sans pour autant cesser d'inscrire les individus dans la permanence.

Par ailleurs, il ne faut pas limiter l'inscription symbolique à son ancrage dans le territoire. D'une part, parce qu'il existe des moyens de manipuler la fixité du lieu, par exemple en prenant la tombe en photo et en transportant la photo avec soi : les photos des tombes des défunts sont parfois exposées avec les photos des défunts dans la pièce principale de la maison. D'autre part, parce que les relations avec les défunts se poursuivent par-delà la mort, notamment par les visites au cimetière qui représentent un des objectifs des

retours temporaires des migrants, avec celui des fêtes familiales ou, chez les migrants indiens, par le biais de l'autel des morts, y compris quand les vivants résident loin de leur terre d'origine.

On a vu que les pratiques relatives aux défunts peuvent être considérées comme un ensemble de « flux ». Ceux-ci contribuent à produire de la mobilité : le déplacement des vivants pour les obsèques des défunts ou pour les honorer lors du jour des morts ; le transfert des cadavres. Ces flux contribuent également à structurer cette mobilité car ils unifient l'espace et le temps en « multi-territorialisant » les événements ou certains de leurs éléments, comme cela se passe aussi avec les mariages ou les fêtes patronales. En effet, les rituels funéraires sont soit accomplis dans plusieurs lieux simultanément, soit transposés dans les lieux de migration : la messe dite au moment de la levée de croix à des milliers de kilomètres de la sépulture ; la tombe dans le lieu d'origine et la photo de la tombe, dans la maison du migrant, qui duplique la sépulture.

Parallèlement, le rapport entre vivants et défunts est lui-même structuré par la mobilité des personnes aux niveaux individuel, familial et collectif : il est endommagé quand l'enterrement de la grand-mère de T. ne se fait pas selon les règles à cause de l'absence de jeunes pour porter le cercueil ; il est modifié par le choix de J. qui a renoncé à être le descendant d'une lignée pour en amorcer une nouvelle dans un autre contexte familial et social ; il est renforcé par la migration et par l'isolement socioculturel des migrants mixtèques dont certains sont plus attachés à la reproduction des rites du jour des morts que s'ils avaient continué à vivre dans leur région d'origine.

Quelles que soient les distances qui séparent les vivants entre eux, et les vivants des sépultures des défunts, bref quelle que soit la mobilité des personnes, les rites et pratiques funéraires affirment ou réaffirment des appartenances familiales et socioculturelles. Les pratiques funéraires sont étroitement dépendantes des pratiques sociales et des relations familiales au cours de la vie du migrant et elles reflètent avant tout un rapport aux personnes, aux liens et aux réseaux sociaux – et mobilisent donc des solidarités – plus qu'aux lieux comme purs espaces ou à un lien sentimental avec la terre natale. Il n'y a pas de contradiction avec la territorialisation dont il a été question plus haut, mais celle-ci n'a de sens que dans un espace social et socialisé.

Références bibliographiques

DUMONT A., 2005 – « Circuler pour militer. Trajectoires individuelles et réseaux associatifs des migrants marocains en France ». Communication présentée au colloque *Circulations et territoires dans la migration internationale*, Toulouse, 16-18 mars.

HASSOUN J.-P., 1997 – *Hmong du Laos en France. Changement social, initiatives et adaptations. De l'autre côté du monde*. Paris, PUF, 215 p.

HERTZ R., 1970 [1928] – « Contribution à une étude collective de la représentation de la mort ». *In* : *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, PUF : 1-83. Éd. électronique par G. Paquet, http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

KATZ E., 2007 – « Rites de vie, rites de mort (enfants mixtèques du Mexique) ». *In* Bonnet D., Pourchez L. : *Du soin au rite dans l'enfance*, Paris, IRD Éditions/Érès : 281-300.

LENOIR F., DE TONNAC J.-P., 2004 – *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*. Paris, Bayard, 1692 p.

LESTAGE F., 1997 – À la croisée des identités. Les aménagements de l'alliance chez les migrants mixtèques (Frontière nord du Mexique). *Cahier des Amériques Latines,* 25 : 97-113.

LESTAGE F., 2001 – La construction des différences chez les migrants à la frontière mexico-étatsunienne. *Études rurales*, 159-60 : 189-204.

LESTAGE F., 2008 – *Les indiens mixtèques dans les Californies contemporaines. Migrations et identités collectives*. Paris, PUF, coll. Ethnologies, 184 p.

PETIT A., 2004 – « Mourir en terre d'immigration. Conception et traitement de la mort chez les immigrés en France ». *In* Lenoir F., De Tonnac J.-P. (dir.) : *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard : 1173-1184.

PETIT A., 2005 – « Circulation des morts, des dons et des biens cérémoniels : un versant inexploré de la circulation migratoire ». Communication au colloque *Circulations et territoires dans la migration internationale*, Toulouse, 16-18 mars, 9 p.

TRIBALAT M., 1996 – *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*. Paris, La Découverte/Ined, 302 p.

Conclusion générale

Virginie BABY-COLLIN

Hélène GUETAT-BERNARD

Le constat est récurrent dans les études contemporaines sur les migrations internationales : celles-ci se complexifient et se diversifient dans un contexte de mondialisation accélérée et de détérioration de certaines situations économiques nationales au cours des vingt-cinq dernières années, dont le corollaire est une multiplication du nombre de migrants internationaux. Cet ouvrage a permis de démêler un certain nombre d'expressions de ces migrations, dans des contextes spatiaux variés, ayant pour point commun de caractériser des mouvements issus des Suds, à destination d'autres Suds ou de pays des Nords.

Avec le choix d'une entrée portant sur les acteurs migrants eux-mêmes plus que sur les déterminants macro-économiques ou les contextes démographiques et géopolitiques des flux, l'ouvrage a mis en lumière la très grande variété de stratégies activées dans la migration, cet ensemble de pratiques qui « donnent sens aux départs, aux absences, aux retours » (C. Quiminal). Dans ce livre, on a voyagé en compagnie de migrants aux statuts et aux profils très divers, depuis les migrants « classiques », jeunes hommes actifs déployant des stratégies de survie ou d'amélioration de leur condition économique familiale, légaux ou illégaux, jusqu'aux migrants très jeunes, portés dans certains cas par l'élan de « l'aventure migratoire » et la curiosité de la découverte ou ceux plus âgés, inscrits dans des rythmes de circulation ancrés dans la longue durée. On a aussi rencontré des migrantes, pour raisons économiques ou de regroupements familiaux, parties prenantes de systèmes familiaux transnationaux traversés par des mobilités croisées.

On a suivi enfin les itinéraires de migrants qualifiés, aux stratégies professionnelles et familiales ciblées, concernant notamment la scolarisation et plus généralement l'avenir de leurs enfants.

La « nouveauté de la forme migratoire » (S. De Tapia), mais aussi la grande diversité des projets migratoires sont ainsi au cœur du débat. Or ces derniers, pour beaucoup, vont au-delà de la stricte variable économique ; des logiques plurielles à caractère social, culturel et symbolique se recoupent, révélant aussi bien des stratégies patrimoniales ou éducatives, de quête de prestige ou de prise de pouvoir dans les sphères locales d'appartenance, de reconstruction identitaire, d'initiation et d'apprentissage, etc. La migration devient alors une culture, un mode d'existence, elle peut aussi être l'expression d'« un train de vie » (K. Kaurinkoski).

Expériences, temporalités et systèmes migratoires

Au-delà de la variété accrue des profils et des stratégies d'acteurs migrants, les expériences de mobilité observées ne se comprennent qu'au sein de systèmes migratoires complexes et, en ce sens, les choix des acteurs sont à repositionner au sein des différentes forces faisant pleinement partie de la mise en œuvre de la migration. Les migrants ne sont pas seuls, leurs trajectoires de mobilité s'inscrivent dans des stratégies qui évaluent et négocient en permanence les multiples éléments des contextes dans lesquelles elles s'inscrivent, pesant opportunités, contraintes, désirs de mieux-être et souffrances.

Le système migratoire enchâsse ainsi les projets personnels dans des contextes familiaux et sociaux, dans des réseaux relationnels toujours essentiels à la préparation des voyages et à la mise en relation des lieux. Il fait intervenir la gestion de contraintes et d'opportunités relatives tant aux environnements des régions de départ qu'à ceux des lieux de destination. On peut y repérer des facteurs récurrents, mais c'est toujours de leur combinaison particulière, déclinée localement, que résulte la compréhension des logiques de la migration.

Les facteurs macro-économiques, tels les différentiels de développement entre pays et régions de départ et de destination, les situations économiques et politiques spécifiques des zones de

départ, les politiques migratoires des pays d'origine et de destination, jouent bien sûr un grand rôle dans la construction des trajectoires, leur accélération dans certains contextes de crise (comme dans le cas du vaste mouvement de retour des Burkinabé en Côte d'Ivoire) ou d'ouverture (comme dans le cas de la migration des Grecs de l'ex-Union soviétique), leur décélération dans des contextes de durcissement politique ou de crise économique (comme dans le cas des Boliviens en Argentine, suite à la crise de 2001).

Les situations familiales, les relations intergénérationnelles au sein des familles, tout comme les cycles de vie des migrants, les réseaux établis au cours des histoires migratoires, le capital économique, social et le niveau de formation ont également une importance considérable dans la compréhension de ces systèmes. Ces combinaisons s'inscrivent bien sûr dans des temporalités plurielles. La circulation des migrants, les mouvements de retour, de reprise de migration, l'élargissement de la migration à de nouveaux membres des familles ou des groupes sociaux (regroupement familial, fonctionnement actif des réseaux) jouent sur des temporalités diverses, qui se comprennent en fonction des évolutions de l'une ou l'autre composante des systèmes observés. La perspective des acteurs migrants permet ainsi de mesurer le poids relatif de chacun de ces facteurs et d'en observer l'articulation dans le contexte de la trajectoire étudiée.

Des territorialités construites dans l'interdépendance

Les migrants des Suds contribuent à faire évoluer les espaces dans lesquels s'inscrivent leurs trajectoires et leurs expériences de migration, apparaissant en cela comme de véritables acteurs de la transformation des territoires, dans les lieux d'origine, de destination comme dans les espaces traversés, notamment les espaces « intermédiaires » frontaliers (C. Mendoza), les espaces « relais et de tremplin » (R. Poli), de transit, de passage, etc. Les modes d'analyse des impacts spatiaux de la migration en sont ainsi à la fois pluriscalaires et pluriels. La mise en relation des lieux par la migration rend nécessaire la prise en compte de ces liens pour comprendre les territorialités locales et leurs évolutions.

Si la migration tend à produire des « économies déterritorialisées » (A. Del Rey, A. Quesnel), une autre lecture des territoires traverse l'ouvrage ; celle qui renvoie à des logiques discontinues et réticulées, plutôt qu'inscrites dans une continuité spatiale, à la manière de territorialités en archipel. La circulation des migrants, mais aussi des capitaux, des biens, les échanges tant matériels que symboliques qui s'opèrent dans la mise en relation de plusieurs lieux en sont les supports essentiels. Que l'on observe le rôle des migrants dans les transformations des espaces de départ au Mexique, en Argentine, en Côte d'Ivoire ou au Mali, les stratégies de leur insertion dans les lieux d'arrivée aux États-Unis, en Italie, en Argentine, à Chypre ou encore l'évolution des espaces frontaliers sous l'effet de leur mobilisation dans la migration, il est difficile de comprendre les transformations territoriales sans prendre en considération l'articulation entre ces différents « segments » spatiaux du champ migratoire. L'interdépendance des territoires traversés par les migrants, d'autant plus complexe que les mobilités supportent des circulations diverses et qu'elles s'inscrivent dans la longue durée (faites d'allers et de retours qui peuvent concerner plusieurs membres d'un groupe familial), nécessite cette prise en considération de l'ensemble des lieux qui peuvent conduire à parler de territoires transnationaux. C'est ainsi que les trajectoires des footballeurs africains, par exemple, rendent compte d'espaces aux statuts différenciés, dont la valeur dépend de leur rôle en tant qu'espaces ressources dans la carrière footballistique (espace relais, tremplin, aboutissement), dépassant ainsi la simple dualité origine/destination.

Mais même dans des cas de mobilités moins complexes en termes d'articulation de lieux, les évolutions des espaces de départ, qui concernent les localités rurales vidées de leurs forces vives, les économies familiales dépendantes des flux de transferts financiers, les systèmes familiaux recomposés (où le rôle des femmes est accru suite au départ des conjoints), les systèmes productifs restructurés suite aux évolutions techniques et aux apports financiers permis par les circulations, ne se comprennent que dans l'observation des dynamiques relationnelles d'échange qui les lient, plus ou moins directement, et par le biais de circulations tant matérielles que symboliques, aux espaces de destination des migrants. La discussion, au cœur des textes de la quatrième partie, sur le potentiel de développement généré par la migration

dans les espaces de départ, et à laquelle les réponses sont diverses et nuancées, fait entrer en jeu tant les spécificités des contextes locaux, en termes fonciers, en termes d'accompagnement politique et économique, que les modalités de la migration (qui migre et selon quelles temporalités) et les modes d'articulation des espaces d'origine et d'arrivée des migrants.

L'observation des stratégies migratoires dans les lieux d'installation des migrants fait intervenir le rôle de l'espace comme ressource migratoire, et là encore les modalités du rapport au territoire d'accueil nécessitent la prise en considération des projets des migrants qui impliquent bien souvent aussi les territoires d'origine. De la variété de ces projets découle aussi la diversité des relations aux lieux dans les espaces d'arrivée. Pour exemple, les stratégies résidentielles des migrants qualifiés aux États-Unis sont liées aux « ressources éducationnelles » des lieux (D. Giband), permettant une scolarisation choisie pour leurs enfants. De même, les modalités d'intégration diverses des Grecs issus de différentes républiques de l'ex-Union soviétique à Chypre, ou la relation des migrants népalais dans les espaces d'accueil en Inde qui varie en fonction des cycles de vie, révèlent des positionnements dans le lieu d'arrivée qui dépendent fortement du rapport au pays d'origine et des projets que les migrants peuvent y avoir construit. Ces derniers peuvent eux-mêmes évoluer au cours de la vie ou de l'histoire du groupe familial élargi, sur plusieurs générations. Enfin, les turbulences qui affectent les espaces frontaliers sont éminemment liées aux acteurs migrants qui les traversent ou qui s'y installent, les rendant en cela particulièrement sensibles aux évolutions des mouvements, des politiques migratoires de l'un comme de l'autre pays, de stratégies recomposées de migrants qui peuvent aussi être des migrants nationaux avant (ou au lieu) de traverser les frontières.

Entre tiraillements et recompositions identitaires

La focalisation sur les acteurs de la migration met à jour la complexité des recompositions identitaires et culturelles générées par la mobilité. Celles-ci affectent avant tout les migrants, mais elles contribuent aussi à modeler les pratiques et identifications culturelles des groupes avec lesquels ils sont en relation.

Les questionnements identitaires se jouent en effet dans la gestion du tiraillement entre l'ici et le là-bas, dans le balancement entre pôles parfois générateurs d'une certaine instabilité, de l'entre-deux des sentiments d'appartenance de ceux qui sont en mobilité. Les situations sont bien sûr fort diverses, dépendant là encore de la combinaison particulière des différents éléments du système migratoire, des temporalités de la migration, des projets individuels aussi. Que prédomine la projection dans les territoires d'origine, en fonction desquels et à partir desquels se construisent les projets migratoires, ou que l'investissement dans les lieux d'arrivée prenne le dessus, pouvant contribuer à une progressive rupture des liens avec les espaces d'origine et des risques « d'acculturation » des tissus locaux (H. Mimche, Z. Tourère), les questionnements et les positionnements identitaires traversent les acteurs et leurs environnements, dont les références bougent avec le mouvement. Pour autant, « l'espace social transnational » (C. Mendoza) n'affaiblit pas le concept territorial ; il rappelle qu'il ne se limite pas non plus à l'association trop étroite entre une localité, des valeurs et une communauté mais traduit aussi les prises de place multiples des migrants dans des contextes mis en lien.

Outre la variabilité de son contexte et de ses modalités, le retour probable ou effectif au pays, au lieu d'origine (celui des réfugiés burkinabé de Côte d'Ivoire dans leur pays, ou l'ultime retour, au travers de la gestion de la mort des Mixtèques installés aux États-Unis, ou encore celui qui s'exprime dans l'attachement à la terre d'origine dans le cas des Népalais migrant en Inde, ou par les réinvestissements des antiquaires camerounais en terre bamoun) surgit comme une question cruciale qui renvoie tout autant à cette « puissante force centripète » de l'appartenance (F. Mestries) qu'au repositionnement des migrants dans la société dont ils sont un temps partis. Les relations au pays d'accueil des migrants, elles aussi, impliquent la gestion de la relation à l'autre dans des sociétés inégalement ouvertes aux étrangers, où la question des origines n'est pas exempte de crispations identitaires ou de tensions raciales, parfois relayées par les politiques locales, comme le montrent l'accueil différencié réservé aux migrants issus de l'ex-Union soviétique à Chypre, l'inégale réussite scolaire des migrants asiatiques et hispaniques aux États-Unis, ou la montée en force de l'ivoirité dans les réflexions consacrées aux Burkinabé.

Au-delà des tiraillements identitaires qui affectent les acteurs migrants, ou du « travail identitaire » qu'ils mettent en œuvre (S. Bredeloup), les recompositions concernent aussi plus largement les pratiques culturelles des territoires affectés par les migrations : la circulation des modes, des techniques, des savoirs, des pratiques religieuses, accompagne les mobilités des personnes, et celles-ci sont inévitablement ré-agencées, tant dans les espaces de destination que dans les lieux d'origine. Les échanges religieux liés à la présence bolivienne à Buenos Aires, les circulations des pratiques de vaudou entre Guyane française et Haïti, les rites funéraires des Mixtèques morts aux États-Unis, ou encore les innovations architecturales des antiquaires camerounais dans leurs régions d'origine, trouvent leur fondement dans la puissance des valeurs symboliques en même temps qu'ils contribuent à remodeler les pratiques, les lieux et les paysages, bref cette « topologie » migratoire (L. Cambrézy). On touche là une autre composante essentielle des territorialités construites par les migrations, qui relève du mélange, du syncrétisme, du métissage, de la modification des pratiques culturelles. Les mobilités matérielles, de personnes et de biens, sont toujours articulées aux circulations des symboles et des représentations, génératrices de porosité et de fluidité, pas toujours incompatibles, pourtant, avec des processus de crispation identitaire et « d'ethnicisation » conflictuelle (Bonnassieux), néanmoins révélatrices elles-mêmes de la tangibilité des ré-agencements qui accompagnent les migrations, leurs acteurs, leurs sociétés et leurs territoires.

Des cadres territoriaux à déconstruire, une « gouvernance migratoire » à inventer

Les migrations internationales posent ainsi aujourd'hui la question de la pertinence des échelles territoriales où s'élaborent les politiques, auxquelles conduisent aussi les lectures scientifiques des processus sociaux inscrits dans des espaces déterminés. Alors que s'accentue la « dureté des frontières » (L. Cambrézy) – certaines devenues des lieux d'abus et de violences meurtrières –, alors que le migrant est plus que jamais « le bouc émissaire idéal des gouvernements en échec » (H. Domenach), les États-nations n'ont qu'une prise partielle sur des processus qui relèvent de logiques et de

réseaux transnationaux, échappant en grande partie à leur contrôle. Les analyses localisées ne suffisent plus à rendre compte des changements socio-territoriaux impliquant la prise en compte de plusieurs lieux, de plusieurs contextes. Le hiatus existe bel et bien entre des stratégies individuelles, familiales, de groupes, fonctionnant au sein de territoires réticulés et en archipel, et des cadres politiques qui, d'un côté, demeurent contraints par des limites administratives et politiques figées et, de l'autre, sont remis en cause par une nouvelle « géopolitique des intégrations régionales » (L. Médina). C'est là un des défis essentiels que l'observation des trajectoires des acteurs migrants souligne : il s'agit bien de la déconstruction des cadres établis et des modalités de leur possible recomposition. En partant des acteurs, la traversée des frontières et la mise en relation des espaces sont plus aisées. En se faufilant dans les circuits des pratiques, des stratégies, des trajectoires, on comprend mieux la fluidité comme la pluralité de territoires et de sociétés réticulées ; on n'en résout pas pour autant la question de la toujours prégnante intangibilité des cadres d'intervention sur les territoires, au cœur des politiques. La dimension politique est ainsi réaffirmée : dans les lieux de départ, les transferts des migrants ne peuvent suppléer à la déficience des politiques d'encadrement du développement par l'État. Dans les lieux d'arrivée, l'absence d'intervention publique fait reposer sur les seuls migrants le coût social, psychologique, humain et économique de la migration.

Bibliographie générale

ALAN B. S., 1995 – « Migrations internationales et capitalismes global : examen critique des théories ». *In* Gérard H., Piché V. (sous la direction) : *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/Aupelf/Uref : 341-364.

AMSELLE J.-L. (sous la direction), 1976 – « Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique ». *In* : *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 126 p.

APPADURAI A., 1996 – *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 229 p.

BACCAINI B., 1994 – Comportements migratoires et cycles de vie. *Espace, populations, sociétés*, 1 : 61-74.

BERDOULAY V., 2002 – Sujeto y acción en la geografía cultural: un cambio sin concluir. *Boletín de A.G.E.,* 34 : 51-61.

BLOCH F., BUISSON M., MERMET J.-C., 1989 – *Dettes et filiation. Analyse des inter-relations entre activité féminine et vie familiale*. Lyon, CNRS-Cnaf.

BONNEMAISON J., 1996 – *Gens de pirogue et gens de la terre. Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu. Livre 1*. Paris, Éditions Orstom, 462 p.

BORDES-BENAYOUN C., 2002 – Revisiter les diasporas. *Diasporas, Histoire et sociétés,* 1 : 11-21.

BORDES-BENAYOUN C., SCHNAPPER D., 2006 – *Diasporas et nations*. Paris, Odile Jacob, 222 p.

BRUBAKER R., 2001 – Au-delà de l'identité. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, L'Harmattan, 139 : 66-85.

BRUNEAU M., 2004 – *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris, Anthropos, 249 p.

CANALES A., 2004 – « The role of remittances in the making of transnational family relations ». *In* Guerassimoff É. (éd.) : *Migrations internationales, mobilités et développement*, L'Harmattan : 194-222.

CERTEAU M. (DE), 1985 – L'actif et le passif des appartenances. *Esprit*, 6 : 155-171.

CHALÉARD J.-L., 1996 – *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala, 661 p.

CHAREF M., 1999 – *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*. Rabat, Édition Sud Contact, 312 p.

CLAVAL P., 1996 – Le territoire dans la transition à la postmodernité. *Géographie et cultures*, 20 : 93-113.

CLAVAL, P., 1999 – *La Geografía Cultural*. Buenos Aires, Eudeba, 374 p.

CORTES G., 1998 – Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles. *L'espace géographique*, 3 : 265-275.

CORTES G., 1999 – « Mobilités paysannes et identités territoriales dans les Andes boliviennes ». *In* Bonnemaison J., Cambrézy L., Quinty-Bourgeois L. : *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 1*, Paris, L'Harmattan, Géographie et Cultures : 259-268.

CORTES G., 2000 – *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Cochabamba, Bolivie)*. Paris, IRD Éditions, coll. À Travers Champs, 413 p.

DARDEL E., 1990 [1952] – *L'homme et la terre*. Paris, Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 201 p.

DEBARDIEUX B., 1995 – Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. *L'espace géographique*, 2 : 97-112.

DI MÉO G., 2001 – « De l'effet de lieu au territoire : la question du sujet et de la territorialité ». *In* Fournier J.-M. : *Faire la géographie sociale aujourd'hui. Colloque de géographie sociale de Caen, 18-19 novembre 1999*, Caen, Presses universitaires de Caen, MRSH Caen, Les documents de la MRSH, 14 : 69-80.

DOMENACH H., 1996 – De la migratologie. *Revue européenne des Migrations internationales*, 12 (2) : 73-86.

DUFOIX S., 2003 – *Les diasporas*. Paris, PUF, Que sais-je ?, n° 3863, 128 p.

FAIST T., 1999 – « Developing transnational social spaces: The Turkish German example ». *In* Ludger Pries (ed.) : *Migration and Transnational Social Spaces*, Aldershot, Ashgate : 36-72.

FAIST T., 2000 a – Transnationalization in international migration: implications for the study of citizenship and culture. *Ethnic and Racial Studies*, 223 (2) : 189-222.

FAIST T., 2000 b – *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*. Oxford, Clarendon Press, 380 p.

FARET L., 2003 – *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés de migrants entre le Mexique et les États-Unis*. Paris, CNRS Éditions, coll. Espaces et Milieux, 351 p.

FGHOUL K., BOUTIER J., 1995 – Inventing traditions. *Enquête*, 2 : 171-189.

FIBBI R., 2002 – « L'approche transnationale dans l'étude des migrations ». *In* Nedelcu M. (dir.) : *La mobilité internationale des compétences : situations récentes, approches nouvelles*, Paris, L'Harmattan : 61-75.

GEORGES E., 1990 – *The Making of a Transnational Community: Migration, Development, and Cultural Change in the Dominican Republic*. New York, Columbia University Press, 270 p.

GLICK SCHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C., 1992 – « Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration ». *In* Basch L., Szanton Blanc C., Glick Schiller N. (eds.) : *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*, New York, New York Academy of Sciences : 1-24.

GLICK SCHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C., 1995 – From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly*, 68 (1) : 48-63.

GODARD F., 1992 – *La famille, affaire de générations*. Paris, PUF, 206 p.

GOLDRING, L., 1992 – *Diversity and Community in Transnational Migration: A Comparative Study of Two Mexico-US Migrant Circuits*. Cornell University, non publié, 342 p.

GRASMUCK S., PESSAR P. R. 1991 – *Between Two Islands: Dominican Intermational Migration*. Berkeley, University of California Press, 247 p.

GREEN N., 2002 – *Repenser les migrations*. Paris, PUF, 138 p.

GUARNIZO, L. E., 1997 – The emergence of a transnational social formation and the mirage of return migration among Dominican transmigrants. *Identities*, 4 (2) : 281-322.

GUPTA A., FERGUSON J., 1992 – Beyond «culture»: Space, identity and the politics of difference. *Cultural Anthropology*, 7 (1) : 6-23.

HAESBAERT R., 2004 – *O mito da desterritorilização. Da « Fim dos Territórios à Multiterritorlidade »*. Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, 395 p.

HALL S., 1994 – « Cultural Identity and Diaspora ». *In* Williams P., Chrisman L. (eds.) : *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory. A Reader*, London, Harvester-Wheatsheaf : 392-403.

HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.-M., 1996 – *Mobilités et ancrages*. Paris, L'Harmattan, 157 p.

HOBSBAWM É., 1995 – Inventer des traditions. Présentation et traduction par A. Mary, K. Fghoul, J. Boutier, « Inventing traditions ». *Enquête*, 2 : 171-189.

KEARNEY M., 1991 – Borders and boundaries of state and self at the end of empire. *Journal of Historical Sociology,* 4 (1) : 52-74.

KEARNEY M., 1995 – The local and the global: The anthropology of globalization and trasnationalism. *Annual Review of Anthropology*, 24 : 547-565.

KIVISTO P., 2001 – Theorizing transnational immigration: A critical review of current efforts. *Ethnic and Racial Studies,* 24 (4) : 549-577.

KLOOSTERMAN R., RATH J. (sous la direction de) 2003 – *Immigrant entrepreneurs. Venturing abroad in the age of globalization*. Oxford, Berg, 224 p.

KNAFOU R., 1998 – « Vers une géographie du rapport à l'autre ». *In* Knafou R. : *La planète « nomade », les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin : 7-13.

MA MUNG E., DORAI K., HILY M.-A., LOYER F, 1998 – La circulation migratoire. *Migrations Études,* 84 : 1-12.

MASSEY D. S., 1990 – Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration. *Population Index,* 56 : 3-26.

MASSEY D. S., ARANGO J., GRAEME H., KOUAOUCI A., PELLEGRINO A., TAYLOR J. E., 1998 – *Worlds in Motion. Understanding International Migration at the End of the Millenium*. Oxford, Clarendon Press, International Studies in Demography, 362 p.

MASSEY D. S., DURAND J., MALONE N., 2002 – *Beyond Smoke and Mirrors*. New York, Russel Sage Foundation, 216 p.

MONSUTTI A., 2004 – *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*. Paris et Neuchâtel, Institut d'ethnologie et Maison des sciences de l'Homme (recherches et travaux de l'Institut d'ethnologie), 364 p.

MULLER J.-C., 1991 – « Rite de passage ». *In* Bonte P., Izard M. : *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France : 633-634.

PÉRALDI M. (dir.), 2001 – *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.

PÉRON F., 1998 – « Sortir d'une vision nostalgique ». *In* Knafou R. : *La planète « nomade », les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin : 198-210.

PIORE M., 1979 – *Birds of passage*. Cambridge University Press, EUA.

POLLACK R. A., 1985 – A transaction cost approach to families and households. *Journal of Economic Literature*, 23 : 581-608.

PORTES A. 1995 – « Economic Sociology and the Sociology of Immigration: A Conceptual Overview ». *In* Portes A. (dir.) : *The Economic Sociology of Immigration. Essays on networks, Ethnicity, and Entrepreneuship*, New York, Russell Sage Foundation.

PORTES A., 1999 – La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales. *Actes de la recherche en sciences sociales,* 129 : 15-25.

PORTES A., 2004 – *Un diálogo trasatlántico: el progreso de la investigación y la teoría en el estudio de la migración internacional*. The Center for Migration and Development, Working Papers Series, Princeton University, CDM w.p., 41 p.

PORTES A., 2005 a – « Un diálogo norte-sur: el progreso de la teoría en el estudio de la migración internacional y sus implicaciones ». *In :* Congreso internacional *Perspectivas mexicana y estadounidense en el estudio de la migración internacional,* IIS-Unam/Univ. of Princeton, Taxco, México, Enero : 27-29.

PORTES A., 2005 b – Convergencias teóricas y evidencias empíricas en el estudio del transnacionalismo de los inmigrantes. *Migración y desarrollo*, 4 : 2-19.

PORTES A., SENSENBRENNER J., 1993 – Embeddedness and immigration: Notes on the social determinants of economic action. *The American Journal of Sociology*, 98 (6) : 1320-1350.

PORTES A., GUARNIZO L. E. LANDOLT P., 1999 – Introduction: Pitfalls and promise of an emergent research field. *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2) : 217-237.

POTOT S., 2003 – *Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*. Nice, université Sophia Antipolis, 351 p.

POUILLON J., 1975 – « Tradition: transmission ou reconstruction ». *In* Pouillon J. : *Fétiches sans fétichisme*, Paris, Maspero : 155-173.

QUIMINAL C., 1991 – *Gens d'ici, gens d'ailleurs*. Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 222 p.

QUIMINAL C., 2001 – Tradition, migration, innovation. La construction d'un marché dans la région de Kayes. Anthropologie et économie, *Journal des Anthropologues*, 84 : 61-76.

RAFFESTIN C., 1986 – « Écogénèse territoriale et territorialité ». *In* Auriac F., Brunet R. : *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, Fondation Diderot. Nouvelle encyclopédie des sciences et techniques : 173-185.

RETAILLÉ D, 1997 – *Le monde du géographe*. Paris, Presses de Science Po, 285 p.

RETAILLÉ D., 1998 – « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts ». *In* Knafou R. : *La planète « nomade », les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin : 37-58.

ROSENDHAL Z., 1999 – « Una propuesta temática ». *In* : Coloquio Internacional Geografía de las Religiones, Grupo de Estudio Aproximación Cultural en Geografía UGI, Santa Fe de la Vera Cruz, Universidad Católica de Santa Fe. Facultad de Ingeniería, Geoecología y Medio Ambiente : 77 -91.

ROSENZWEIG M. R., 1988 – Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries. *The Economic Journal*, 98 : 1148-1170.

ROUSE R., 1991 – Mexican migration and the social space of post-modernism. *Diaspora*, 1 (1) : 8-23.

ROUSSEL L., 1991 – « Les relations intergénérationnelles ». *In* Bawin-Legros B., Kellerhals J. : *Relations intergénérationnelles : parenté-transmission-mémoire*, Liège-Genève, université de Genève et université de Liège : 11-26.

RUSSELL STANTON S., 1996 – « La migration internationale ». *In* Foote A. K., Hill H. K., Martin G. L. (éd.) : *Changements démographiques en Afrique subsaharienne,* Paris, PUF, Ined, National Academy of Sciences, Cahiers n° 135 : 297-338.

SANDER C., 2003 – *Migrant Remittances to Developing Countries: a scoping study*. Bannock Consulting, UK Department of International Development (DFID), 44 p.

SAYAD. A., 1998 – Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré. *Migrations et Sociétés*, 57 : 9-45.

SAYAD A., 1999 – *La double absence*. Paris, France, Le Seuil, 448 p.

SIMON G., 2002 – Penser globalement les migrations. Ceras-revue *Projet*, n° 272, http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1735

SIMMONS A. B., 1995 – « Migration internationale et capitalisme global : examen critique des théories ». *In* Gérard H., Piché V. : *Sociologie des populations,* Montréal, PUM/Aupelf-Uref : 341-364.

SIMMONS A. B., 2002 – Mondialisation et migrations internationales : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie,* 31 (1) : 7-33.

STARK O., 1991 – *The migration of labor*. Oxford, Basil Blackwell, 406 p.

STARK O., LUCAS R., 1988 – Migration, remittances, and the family. *Economic Development and Cultural Change*, 36 (3) : 465-481.

STOCK M., 2004 – « L'habiter comme pratique des lieux géographiques ». EspacesTemps.net, Textuel, site consulté le 5 janvier 2005, disponible sur http://espacestemps.net/document1061.html, 18.12.2004

TARRIUS A., 1989 – *Anthropologie du mouvement*. Caen, Paradigme, 185 p.

TARRIUS A., 1992 – *Les fourmis d'Europe : migrants riches et migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris, L'Harmattan, 208 p.

TARRIUS A., 1994 – Territoires circulatoires des entrepreneurs commerciaux maghrébins de Marseille : du commerce communautaire aux réseaux de l'économie souterraine mondiale. *Sociétés contemporaines*, 17 : 15-35.

TARRIUS A., 1995 – *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*. La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 219 p.

TARRIUS A., 1996 – « Territoires circulatoires des migrants et espaces européens ». *In* Hirschorn M., Berthelot J.-M.(dir) : *Mobilités et ancrages*, Paris, L'Harmattan, 157 p.

TARRIUS A., 2001 – Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 17 (2) : 37-61.

TARRIUS A., 2002 – *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris, Balland, 220 p.

TARRIUS A., 2004 – Voyages, migration, mobilité. *Sciences Humaines*, 145 : 24-26.

VELTZ P., 1996 – *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 288 p.

VERTOVEC S., 1999 – Conceiving and researching Transnationalism. *Ethnic and Racial Studies*, 22 (2) : 447-462.

VERTOVEC S., 2003 – Migration and other Modes of Transnationalism. Towards Conceptual Cross-fertilization. *International Migration Review*, 37 : 641-665.

Résumés

Espace frontalier et articulation d'espaces sociaux transnationaux entre Mexique et États-Unis

Cristóbal Mendoza

Ce chapitre s'intéresse au rôle de l'espace et des lieux comme éléments d'interprétation et de compréhension des processus migratoires dans un débat qui reste en grande partie à conduire, notamment dans la littérature démographique. La discussion théorique autour de l'espace, qui a impliqué dans plusieurs cas une forme de négation de celui-ci, s'est vue enrichie au cours de la dernière décennie par les études empiriques réalisées dans le champ de l'anthropologie et de la sociologie sur le transnationalisme. En ce sens, bien que l'anthropologie préfère le concept de « communauté », non délimitée par des limites territoriales précises sinon comme un ensemble de relations sociales et d'identités communes, la grande majorité des études empiriques se centrent sur des localités concrètes, situées dans des États-nations différents et marquées par des caractéristiques spécifiques. Dans ce contexte, ce chapitre s'interroge plus spécifiquement sur la place de l'espace frontalier dans la construction des trajectoires et des espaces de migration dans le cas des flux entre le Mexique et les États-Unis. Des données de l'Enquête de migration à la frontière nord (Emif) sont utilisées afin d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques des migrants sont révélatrices des trajectoires et de leur recomposition. Ce chapitre a pour ambition de conduire à une réflexion sur l'insertion des dynamiques observées dans les espaces frontaliers comme élément constitutif des espaces transnationaux en cours de formation.

La circulation migratoire de footballeurs en Europe

Flux transnationaux de joueurs africains

Raffaele POLI

Dans ce chapitre, la circulation migratoire des footballeurs exerçant leur métier en Europe est analysée comme l'une des facettes des mobilités migratoires contemporaines. Dans un premier temps, le fonctionnement du « marché des transferts » et l'évolution des logiques économiques de ce secteur du monde sportif professionnel sont décrits pour mettre en exergue les facteurs à l'origine d'une forte mobilité des footballeurs, tant à l'échelle nationale qu'internationale. L'analyse est ensuite centrée sur les footballeurs recrutés en Afrique par des clubs européens. Dans une perspective longitudinale, l'étude quantitative de la circulation intra-européenne de ces joueurs permet d'opérer une distinction entre espaces plate-forme, espaces d'aboutissement, espaces tremplin et espaces relais. À la lumière de cette analyse, la circulation migratoire des footballeurs professionnels peut être définie comme une séquence de courts séjours dans différentes villes effectués dans le contexte d'un environnement économique structurellement organisé pour la rendre rentable, au sein duquel les transferts s'accompagnent d'un échange de capitaux, dont profitent en grande partie les intermédiaires isolés ou organisés en sociétés de placement qui dirigent les flux.

Circulations migratoires des élites économiques dans l'ouest du Cameroun

Le cas des « antiquaires »

Honoré Mimche

Zénabou Tourère

La globalisation des économies et les changements socio-économiques qui ont cours depuis la fin de la décennie 1990 en Afrique se sont accompagnés d'une intensification des flux migratoires entre les pays du continent et, plus largement, entre le Sud et le Nord, diversifiant par ailleurs les formes de circulation migratoire. Dans la partie occidentale du Cameroun, on assiste depuis plus d'une décennie à la constitution d'une néo-bourgeoisie spécialisée dans la commercialisation et l'exportation des objets d'art ancien. Les processus de mobilité de ces *antiquaires* s'accompagnent de transferts de biens, de capitaux, de technologies et de modèles architecturaux qui contribuent à d'importantes dynamiques de recomposition socio-spatiale et d'acculturation. Dans les villes comme dans les campagnes des Grassfields du Cameroun, les territoires et les sociétés sont façonnés par la mobilité de ces élites économiques. Ce chapitre est une réflexion sur les formes d'organisation de cette circulation migratoire et sur la façon dont elle contribue à déstructurer et restructurer les espaces sociaux locaux.

Processus historiques urbains et réseaux migratoires marocains à Turin, Italie

Giovanni SEMI

L'histoire urbaine turinoise est une histoire de multiples mouvements migratoires et de circulations. Le développement économique de la principale ville fordiste italienne a été rendu possible par l'arrivée de populations extérieures, piémontaises d'abord puis du reste de l'Italie, en particulier du Sud. Ces dernières décennies, l'attractivité migratoire de la ville s'est élargie vers l'Europe de l'Est et la région du Maghreb. Pour autant, les formes « anciennes » de migration et d'insertion urbaine s'opposent-elles aux « nouvelles » ou peut-on parler d'une continuité des processus historiques ? Quelles sont les dynamiques économiques qui sous-tendent ces mobilités et comment se traduisent-elles dans les transformations de l'espace urbain ? L'analyse porte ici sur l'exemple du quartier central de Turin, Porta Palazzo, qui abrite depuis 1853 le principal marché régional. Autour de la place du marché, un véritable quartier marchand s'est établi. Celui-ci a été investi dans les quinze dernières années par les commerçants marocains qui, dans le contexte de la crise du système fordiste local, ont remplacé les Italiens et ont développé des activités basées sur des formes de circulation migratoire élargies. Si l'insertion dans les marchés du travail, les conditions de logement ou les modalités de rejet par la population turinoise ne sont pas spécifiques à cette vague migratoire, des discontinuités apparaissent quand on s'intéresse au secteur commercial et au développement de l'économie de bazar. La mobilisation des réseaux marocains en Europe repose notamment la question des « cosmopolitismes » affichés et pratiqués et de la nature des relations entretenues avec les institutions nationales.

Les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre

Politiques des États et projets des migrants

Kira Kaurinkoski

Il y a aujourd'hui environ 15 000 Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre. La majorité des migrants sont des Grecs pontiques originaires de Géorgie ou de Russie, mais il y a aussi des Grecs de Mariupol en Ukraine. Parmi les résidents permanents, 80 % ont la citoyenneté grecque et, de ce fait, le droit de séjour et de travail permanents à Chypre. En ce qui concerne les projets d'avenir, il apparaît que l'incorporation dans la nation chypriote concerne surtout les Grecs de Géorgie. Une partie des migrants vont certainement tenter de s'installer en Grèce. Dans ce contexte, les programmes d'installation mis en place par l'État grec dans les années 1990 et en 2002 sont des stimulants importants. La migration de retour concerne essentiellement la Russie et dans la longue durée aussi l'Ukraine. La mobilité circulatoire avec des allers-retours fréquents entre Chypre et le pays d'origine en CEI ou la Grèce concerne une partie de la population migrante.

Les impacts de l'opération *Guardián* (États-Unis) sur les flux et modèles migratoires mexicains

Luis Miguel RIONDA
Boris MARAÑÓN

Ce chapitre propose une analyse de l'impact de la nouvelle politique migratoire des États-Unis, marquée par un net renforcement des contrôles frontaliers, sur les formes de la migration depuis le Mexique. Il s'agit d'évaluer les incidences sur les profils migratoires, les formes et temporalités de déplacement et de mettre à jour les réponses familiales et sociales mises en place par les migrants pour faire face à ce nouveau contexte. Plus spécifiquement, nous cherchons à voir comment l'opération *Guardián (Gatekeeper)*, mise en œuvre sur la frontière californienne à partir de 1994, a conduit à une réorganisation des flux à la frontière et un accroissement sensible des risques auxquels sont exposés les migrants lors de leur traversée. À partir d'études de cas de familles et le suivi d'expériences de mobilité entre le centre-ouest du Mexique et la Californie, une interprétation des stratégies communautaires et familiales de contournement est proposée. Celles-ci passent par le renforcement d'un capital social spécifique et la mobilisation de ressources organisationnelles basées sur la solidarité et les réseaux sociaux.

« Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire

Réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires

Sylvie Bredeloup

En dépit des exactions commises en Côte d'Ivoire en pleine guerre civile à l'encontre des étrangers, le retour au pays des Burkinabé n'a pas pris la forme d'un exode massif. Ils étaient plus nombreux à rester en terre ivoirienne qu'à regagner le pays de leurs ancêtres. L'opération de rapatriement bien que fortement médiatisée par le gouvernement burkinabé n'a touché qu'une infime minorité. Si les uns particulièrement traumatisés procèdent à une réinstallation durable dans les villes ou les campagnes du Burkina Faso, s'efforçant de mettre à profit les savoir-faire acquis en migration, d'autres sont déjà repartis, intensifiant leurs circulations entre les deux pays et donnant à voir de nouvelles formes migratoires ou explorant de nouvelles destinations.

Vers le nord ou vers le sud : les chemins de l'émigration nicaraguayenne

Lucile MÉDINA-NICOLAS

L'Amérique centrale se présente comme une région traditionnelle de forte émigration internationale. L'accroissement des mouvements enregistrés au cours des dernières années place le phénomène au premier plan de diverses discussions dans la région de l'Isthme. Dans ce chapitre, la dynamique migratoire est analysée à partir du cas du Nicaragua. La migration est ici une réponse à une situation profonde de crise dont les éléments sont variés : pauvreté, violences politiques, catastrophes naturelles. Au cours de la période récente, le champ migratoire nicaraguayen est caractérisé par une bipolarité nette, entre des flux orientés traditionnellement vers le Costa Rica et des mouvements en augmentation rapide vers les États-Unis. Ces flux migratoires, largement clandestins et source de tension dans les pays d'accueil, constituent un mouvement dont le traitement s'avère particulièrement complexe car il donne lieu à de fortes tensions politiques, économiques et sociales, sur place dans les pays récepteurs mais aussi entre ceux-ci et le pays de départ. Cela étant, le regard porté sur cette migration est aujourd'hui en cours de modification. Les nouvelles formes de mobilisation sociale des migrants à l'étranger et les rapports que ceux-ci entretiennent avec les autorités nationales conduisent à une attention renouvelée du phénomène et à une transformation des discours sur les liens entre migration, intégration et développement.

Migrations internationales et mobilisation des ressources

Les Maliens de l'extérieur et la problématique du développement

Seydou Keïta

Le Mali, pays sahélien enclavé, connaît un mouvement migratoire de ses populations vers l'extérieur depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours. Le mouvement s'est amplifié ces dernières décennies à cause de la sécheresse endémique, la crise économique et les problèmes politiques. En effet, l'émigration malienne ou ce que nous appelons aujourd'hui les Maliens de l'extérieur, s'est distinguée par la réalisation de certains projets de développement, au-delà de la simple satisfaction des besoins domestiques. Cette migration comporte aujourd'hui des enjeux éminemment économiques et politiques que la création du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur après la révolution de mars 1991 a contribué à mettre au jour.

Transferts migratoires, trajectoires de mobilité et développement

Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique

Virginie BABY-COLLIN

Geneviève CORTÈS

Laurent FARET

Dans le cadre d'une réflexion sur les impacts des migrations sur le développement des espaces d'origine, ce chapitre propose une analyse comparée des liens entre transferts monétaires de la migration, systèmes de mobilité et trajectoires de migration en Bolivie et au Mexique. À partir d'une proposition méthodologique sur la mesure des transferts monétaires et leur usage, l'objectif est de mettre en évidence deux modèles différenciés des usages de l'argent de la migration, réalisés au niveau individuel et familial dans les lieux d'origine (usage productif ou non). Si ces modèles sont liés à des contextes de ruralité différenciés, ils varient également selon des éléments qui tiennent à l'intensité et aux rythmes de mobilité (degré de circulation, durée migratoire, etc.). À partir de cette analyse, les auteurs proposent une lecture des stratégies plurielles d'investissements productifs et des dynamiques de pluriactivité dont on observe un développement significatif dans les lieux d'émigration. Les parcours d'ascension socio-économique des acteurs qui les mettent en place sont significatifs de la forte imbrication des logiques de développement socioéconomique local et des dynamiques de migration/circulation à l'échelle internationale. La création d'activités nouvelles associée au maintien de l'ancrage des migrants dans leur espace d'origine font de ceux-ci des acteurs clés du développement local. Mais plus largement, la question est posée de l'articulation sur le long terme des dynamiques de circulation avec les processus et modèles de développement des régions concernées.

Circuits, projets migratoires et envois d'argent des migrants mexicains du Veracruz

Francis Mestries

Ce chapitre analyse les projets migratoires des migrants mexicains aux États-Unis, et plus particulièrement ceux d'origine paysanne de la région de Veracruz ruinés par la crise du café, en relation avec les pratiques de l'envoi d'argent. Il présente des trajectoires migratoires différentes selon la phase d'émigration de la communauté, le cycle vital de la famille du migrant et sa possession de capital social (réseaux) ; de là, on en déduit une hiérarchie des besoins, des dépenses et des investissements de ces mandats. Finalement, est abordée la question de la représentation de la migration par les migrants eux-mêmes, concluant qu'elle est ambivalente et qu'ils la considèrent comme une étape nécessaire mais transitoire de leur vie, ayant l'espoir de pouvoir revenir définitivement et vivre au pays.

L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabé en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires

Alain BONNASSIEUX

Plusieurs centaines de milliers de Burkinabé sont revenus dans l'urgence dans leur pays depuis 1999 à cause de la crise en Côte d'Ivoire. Bien que la situation soit restée très tendue jusqu'en 2007, beaucoup sont repartis. Les difficultés de réinsertion des rapatriés qui ont peu d'attaches au Burkina Faso expliquent en partie cette attitude. Mais au-delà, l'enracinement ancien de la diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire, la diversité des positions que ses membres occupent, jouent un rôle déterminant. La mobilité accrue des migrants sur un territoire qui englobe la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a aussi une influence importante parce qu'elle contribue à la reproduction sociale des populations confrontées à l'insécurité économique. La mobilisation de réseaux familiaux et ethniques, si elle a été un des facteurs clés de l'affirmation des positions de la diaspora burkinabé dans l'économie, surtout en milieu rural, la fragilise aussi à cause des frustrations qu'elle accroît dans un contexte de tensions.

Le principe du rendement décroissant

La migration de retour comme une nouvelle émigration ?

Jorge Durand

Le phénomène migratoire est analysé en profondeur depuis plus d'un siècle. À travers le temps, les contributions théoriques pour comprendre et expliquer le phénomène se sont multipliées. Toutefois, on a peu étudié le retour des émigrés. Dans ce chapitre, nous prétendons analyser cette phase finale du processus migratoire à la lumière des théories en vigueur, proposer une typologie des émigrés rentrés dans leur pays et énoncer une nouvelle approche et une nouvelle catégorie analytique permettant de comprendre et d'expliquer le phénomène.

Dynamiques intrafamiliales et migration internationale

Obligations et ancrages des migrants du Veracruz (Mexique)

Alberto DEL REY POVEDA

André QUESNEL

Les auteurs analysent ici les dynamiques familiales et intergénérationnelles en milieu rural dans l'État du Veracruz au Mexique, dynamiques liées à l'intensification des migrations vers la frontière nord et les États-Unis au cours des années 1990. Replacée dans le cadre des réformes économiques et institutionnelles, notamment la Réforme foncière de 1992, la situation agraire des familles renvoie à une échelle de possibilités qui conditionnent les projets migratoires (destination, financement, durée, modalités d'insertion sur le marché du travail, retour). La détention d'un patrimoine foncier augmente la probabilité d'un déplacement aux États-Unis, mais plus particulièrement sa gestion et sa transmission s'avèrent déterminantes dans la définition en continu du projet migratoire dans lequel s'inscrivent les nouvelles générations.

Ils examinent tout particulièrement la position du père, son implication dans le projet migratoire du migrant, sa gestion au cours du déplacement, l'organisation du retour et la patrimonialisation possible dans le contexte local dès lors que la migration aux États-Unis s'impose comme une ressource très inégalement répartie entre les différentes familles.

Sont alors analysées les capacités des familles à organiser – implicitement – une économie familiale d'archipel qui exige une redéfinition des relations intergénérationnelles et de genre au sein de celles-ci pour tous leurs membres, à travers le système de transmission des terres. L'ancrage des jeunes générations suppose en effet aujourd'hui le contrôle d'une économie familiale déterritorialisée et la canalisation des ressources migratoires, et plus généralement des ressources extra-locales. Ainsi, en contrepoint, pour la majorité des familles, l'incertitude liée à l'absence de longue durée des jeunes générations questionne-t-elle leur ancrage, leurs obligations et leur rôle dans l'organisation domestique et le processus de reproduction sociale.

Les âges de la migration

Cycle de vie, projets et rapports à l'espace des migrants népalais en Inde

Tristan Bruslé

Ce chapitre s'intéresse à la construction des rapports à l'espace en situation migratoire en lien avec le cycle de vie, en suivant l'exemple des migrants temporaires népalais en Inde. En partant de l'hypothèse que la valorisation des lieux est fonction des projets des migrants dans le lieu, les auteurs montrent que les valeurs de l'espace évoluent à chaque étape du cycle migratoire. Sans responsabilité familiale et découvrant la liberté loin des contraintes imposées par les parents, le jeune migrant passe d'une ville à l'autre au gré des opportunités : les lieux de la migration se valent tant qu'ils procurent du travail. Après le mariage, la migration de travail devient une obligation à laquelle il n'est pas possible d'échapper. Pendant une grande partie de leur vie active, les destinations se stabilisent. Comme le travail en Inde, effectué sous le sceau de l'exploitation et de l'indignité, ne permet à la plupart des migrants que de survivre, les lieux indiens sont très dévalorisés. La migration temporaire ne remet pas en cause les liens au village, seule « base spatiale » de leur identité. Seuls les migrants passant à des logiques d'accumulation, en sortant des niches habituellement réservés aux Népalais, valorisent positivement les lieux indiens, qui deviennent des lieux de l'espoir et peuvent même porter des valeurs jusque-là réservées au village.

Stratégies scolaires et circulation des néo-immigrants dans les banlieues étasuniennes

David GIBAND

La montée en puissance de la néo-immigration modifie l'ordre ethno-spatial des métropoles américaines. Dans la région de Philadelphie, l'examen des modes de résidentialisation des nouveaux entrants témoigne de l'émergence de nouvelles pratiques sociospatiales. Parmi celles-ci, les stratégies éducatives jouent un rôle déterminant dans les interactions entre espaces de départ et d'arrivée. Les choix scolaires et la mobilisation des ressources éducatives locales interviennent dans la structuration des flux transnationaux comme dans les choix d'une dispersion résidentielle en banlieue plutôt qu'une installation dans une enclave ethnique. Partant de l'analyse des stratégies éducatives des Indiens et des Hispaniques de Philadelphie, il s'agit de comprendre en quoi les stratégies scolaires influent sur la circulation des néo-immigrants aux échelles transnationales et locales.

Espaces et mémoire

Circulation du *vodou* haïtien à partir de la Guyane

Maud LAËTHIER

À partir de recherches effectuées en Guyane et en Haïti, cette contribution s'intéresse à l'agencement des registres de l'ethnicité et du religieux en centrant l'analyse sur la problématique de la « tradition » religieuse et de la « rencontre interculturelle ». Les cultes sont ici envisagés comme étant l'une des sources des différents types de positionnements identitaires qui se dégagent de la situation migratoire des Haïtiens en Guyane. La ressource matérielle et symbolique que constitue le territoire d'origine, Haïti, en tant qu'espace de référence d'une mémoire religieuse introduit la question des stratégies identitaires qui se prêtent au jeu de la hiérarchisation et de l'imbrication des appartenances permises par l'union de deux territoires.

Migration bolivienne en Argentine et religiosité populaire

Pratiques culturelles, réseaux et cohésion sociale

Susana María Sassone

La communauté des migrants boliviens en Argentine a vu croître ses expressions de religiosité populaire depuis le début des années 1960, en particulier dans l'Aire métropolitaine de Buenos Aires (Amba). L'exposé aborde la territorialisation de leurs pratiques religieuses catholiques et les modalités de circulation des cultes amenés depuis la Bolivie. Les croyances religieuses modèlent les expériences et pèsent sur la construction des espaces de vie, de l'espace vécu ; en atteste la multiplication des lieux de rencontre religieuse dans un certain nombre de quartiers à concentration de migrants boliviens de première et seconde génération. On peut ainsi parler d'une stratégie multilocale, chaque célébration signifiant rencontrer la Bolivie en Argentine. La multiterritorialité semble exister uniquement grâce à cette force de circulation, à ce système d'allers-retours, cette dialectique du « là-bas » dans le « ici ». La reproduction de la religiosité populaire sur le lieu d'arrivée s'inscrit dans la perspective de la transnationalisation de l'espace migratoire.

Vivants et morts dans les migrations mexicaines

Un système de relations inscrit dans la mobilité

Françoise LESTAGE

Chez les migrants, le choix de l'emplacement de la sépulture pose question dans la mesure où il rompt avec la multi-territorialisation et la circulation en sédentarisant à jamais le défunt et en le rattachant à une partie de sa lignée. Cette irrévocabilité de la sédentarisation et de l'identité sociale post-mortem tranche donc, apparemment, avec les complexes et subtiles identifications des vivants. Cependant, ce n'est là qu'un aspect du système global qui régit les vivants et les morts, quel que soit l'emplacement des résidences des premiers et des sépultures des seconds. Cette contribution postule qu'il convient en effet de considérer les pratiques et rites relatifs aux défunts comme un ensemble et de penser leur articulation au sein d'un système fonctionnant dans un espace social dominé par une mobilité généralisée : il est structuré par cette mobilité autant qu'il la structure.

Abstracts

Border space and transnational social spaces between Mexico and the United States

Cristóbal Mendoza

Cristóbal chapter focuses on the role of space and places to interpret and understand the migratory processes as part of a debate which remains largely to be led, particularly in the demographic literature. The theoretical discussion about space, which involved in several cases a negation of it, has been improved during the last decade with the empirical studies carried out in the anthropology and sociology of transnationalism. Actually, although anthropological approaches prefer the concept of «community», not bounded by precise territorial limits otherwise defined as a set of social relationships and common identities, a wide majority of the empirical studies focuses on concrete places, situated in different nation-states and specifically characterized. More especially, this chapter addresses the question of the border space in the construction of trajectories and migration spaces in the case of migratory flows between Mexico and the United States. Data from the Migration Survey on the Northern Border of Mexico (EMIF) are used to estimate to what extent the characteristics of the migrants are relevant to stress their trajectories and reorganization. The chapter aims to consider the dynamics of border spaces as constitutive elements of the transnational spaces in their process of formation.

The migratory circulation of soccer players in Europe

Transnational flows of African soccer players

Raffaele Poli

In this chapter, the migratory circulation of the soccer players practicing in Europe is analysed as one of the aspects of contemporary migratory mobilities. At first, the «transfer market» and the development of the economic logics in this sector of the professional sports are described to highlight factors at the origin of a large mobility of the soccer players, on a national as well as on an international basis. Then, the analysis focuses on the football players recruited in Africa by European clubs. According to a longitudinal perspective, the quantitative study of the intra-European circulation of these players allows to make a distinction between platform spaces, conclusion spaces, springboard spaces and relay spaces. Based on this analysis, the migratory circulation of the professional players can be defined as a series of short stays in various cities in the context of an economic environment structurally organized to make it profitable. In this environment, transfers come along with capital flows that mainly benefit the isolated intermediaries or those who are organized in investment companies, both leading to a flow management activity.

Migratory circulations of the economic elite in Western Cameroun

The case of the "antiquaires"

Honoré Mimche

Zénabou Tourère

The economic globalization and socioeconomic changes that have been affecting Africa since the end of the 1990's come along with increasing migratory flows between the countries of the Continent and, more widely, between the South and the North, thus diversifying the types of migratory circulation. In the western part of Cameroon, the emergence of a neo-bourgeoisie specialized in the marketing and the export of ancient art products has been observed for more than a decade. The mobility of those *antiquaires* leads to transfers of goods, capital, technologies and architectural models that contribute to considerable socio-spatial reorganization and acculturation. In cities as in the Cameroonian Grassfields, territories and societies are affected by the mobility of these economic elites. This chapter is a discussion on the organisation forms of this migratory circulation and on how it contributes to disorganise and restructure the local social spaces.

Urban historical processes and Moroccan migration networks in Turin, Italy

Giovanni SEMI

The urban history of Turin is characterized by multiple migration streams and circulations. The economic development of the main Fordist city of Italy was made possible by the arrival of outside populations, from Piedmont region at first then from all over Italy, in particular from the south regions. During the last decades, the migratory attractiveness of the city widened towards Eastern Europe and the Maghreb region. But may "former" forms of migration and urban insertion be opposed to the "new" ones or should we speak about a continuity of the historical processes? What are the economic dynamics that underlie those mobilities and how do they affect the transformation of urban space? The chapter focuses on the example of the central district of Turin, Porta Palazzo, where the main regional market has been settled since 1853. Around the marketplace, a real trade district has been built up and invested for the last fifteen years by Moroccan store-keepers. In the context of the crisis of the local Fordist system, the Moroccans replaced the Italians and developed activities based on widened migration circulation. If the insertion in the labour markets, the housing conditions or the phenomenon of rejection by the local population are not specific to this migratory wave, there are discontinuities concerning the trading sector and the development of the "bazaar" economy. The mobilization of the Moroccan networks in Europe raises again the question about the displayed and practised "cosmopolitanism" and the relations maintained with the national institutions.

The Greek of the former Soviet Union in Cyprus

State policies and migrant projects

Kira Kaurinkoski

Today there are approximately 15,000 ethnic Greeks from the former Soviet Union in Cyprus. Most are Pontian Greeks from Georgia or Russia, but there are also Mariupol Greeks from Ukraine. Among the permanent residents, 80% have Greek citizenship, and thus the right to live and work in Cyprus. As far as the future plans of migrants are concerned, it would seem that incorporation into the Cypriot nation concerns mainly Georgian Greeks. Some migrants will certainly try to settle down in Greece. In this context, the settlement programs that were started by the Greek state in the 1990s and in 2002 are big incentives. Return migration concerns mainly Russia and in the long term, Ukraine. Circular mobility with frequent journeys between Cyprus and the countries of origin in the CIS or Greece is characteristic of part of the migrant population.

The impacts of the Operation Gatekeeper (United States) on the Mexican migratory flows and patterns

Luis Miguel RIONDA

Boris MARAÑÓN

This chapter analyses the impact on the Mexican migration of the new migration policy of the United States, marked by a sharp intensification of the border controls. It aims at evaluating the effects of border controls on the migratory profiles and temporal movements, and highlights the family and social strategies developed by migrants to deal with this new situation. It tries to explain how the Operation Gatekeeper which has been implemented on the Californian border since 1994, led to a reorganization of border migration flows and to a substantial increase in the cross-border risks to which migrants are exposed. Based on case studies of families and follow-up assessment of mobility between the west central region of Mexico and California, an interpretation is given of the community and family strategies implemented to bypass border controls. These strategies are based on the intensification of a specific social capital and the mobilization of organizational resources supported by solidarity and social networks.

Repatriation of Burkinabe nationals from the Ivory Coast

Return to their country and new migration projects

Sylvie Bredeloup

Despite the acts of violence against foreigners during the civil war in Ivory Coast, most people from Burkina Faso stayed there. Comparatively few of them chose to go back to Burkina Faso. Even though the Burkinabe government gave considerable media coverage to the repatriation process, few people were affected. Some of them particularly traumatized by violence move back to towns or countryside in Burkina Faso on a long-term basis and try to use know-how acquired during migration. Others are already on the way back to Ivory Coast, thus intensifying migratory movements between the two countries and giving birth either to new migratory routes or new destinations.

Towards north or south: the Nicaraguan immigration

Lucile MÉDINA-NICOLAS

Central America is considered as a traditional region of large international immigration. As increasing movements have been registered during the last years, the phenomenon is nowadays a key point in different discussions in the Isthmus region. In this chapter, the migratory dynamics is analysed starting from the case of Nicaragua. Migration is here an answer to a deep situation of crisis based on varied elements as poverty, political violence and natural disasters. Currently, the Nicaraguan migratory field is characterized by a net bipolarity, with streams traditionally headed towards Costa Rica and fast-increasing movements towards the United States. Dealing with those migration flows, widely illegal and source of tension in host countries, turns out to be particularly complex. Strong political, economic and social tensions are observed as well in host countries as between the latter and the country of origin. Anyway, the focus on migration is changing. New forms of social mobilization of the migrants abroad and relations between them and the national authorities lead to reconsider the phenomenon and to transform the discourse on the links between migration, integration and development.

International migrations and resource mobilization

Malians Abroad and the question of development

Seydou Keïta

Mali, a landlocked Sahelian country, has been experiencing migratory movements since the pre-colonial time. The phenomenon increased over the last decades due to endemic drought, economic crisis and political problems. In fact, the Malian immigration or what is called Malians Abroad is distinguished by some development projects, which go beyond mere satisfaction of domestic needs. The High Council for Malians Abroad created after the March, 1991 Revolution contributed to reveal the economic and political implications related to this migration.

Migrant remittances, mobility trajectories and development

Comparative analysis in Bolivia and Mexico

Virginie BABY-COLLIN

Geneviève CORTES

Laurent FARET

As part of a reflection on the impacts of migration on the development process in emigration regions, this chapter offers a compared analysis of the links between migrant remittances, mobility and migration trajectories in Bolivia and Mexico. Starting with a methodological proposition on the measure of remittances and their use in receiving localities, the objective is to highlight two differentiated models of remittance use, developed at the individual and family level (productive or unproductive use). If these models are the expression of differentiated rural contexts, they also include elements that deal with the intensity and the rhythm of mobility (degree of circulation, migratory duration, etc.). On the basis of this analysis, the authors focus on the significant development of plural productive investment strategies and dynamics of pluriactivity in the places of origin. The socioeconomic advancement of the migrants who implement such strategies reveals the strong interaction between the logics of local socioeconomic development and the dynamics of migration/circulation on an international level. The creation of new activities related to the migrants taking roots in their places of origin turns these migrants into key actors of the local development. But more widely, the question about the relations in the long term between the migration dynamics and the development processes and models in the regions concerned is raised.

Migration trajectories, projects and remittances: the case of the Mexican migrants from Veracruz

Francis MESTRIES

This chapter analyses the immigration projects to the United States of Mexican people as related to the use of remittances. Migrants are mainly peasants from the Veracruz area who were made bankrupt by the coffee crisis. The various trajectories of migrants are discussed according to the migration tradition of their community, their family life and their social networks; hence a hierarchy of needs, spending and investing strategies of these remittances is inferred. Then, this paper deals with the ambivalent description made by the migrants about the migratory process, which is considered both as a mandatory but transient period in their life, in the hope of returning home and living there permanently.

The migratory strategies developed by the Burkinabé in the Ivory Coast and the role of social networks

Alain Bonnassieux

Several hundred thousand Burkinabé have returned to their home country since 1999 due to the crisis in the Ivory Coast. Many of them went back to the Ivory Coast even though the situation was unstable up to 2007. This behaviour is explained partly by the difficulty of reintegration experienced by those who have few family ties in Burkina Faso. Furthermore, the old settlement patterns characteristic of the Burkinabé diaspora in Ivory Coast and the various positions held by his (her) members play a decisive role. The increasing mobility displayed by migrants on a territory including Ivory Coast and Burkina Faso is also highly significant because it contributes to the social reproduction of populations confronted with economic and social insecurity. Even though the mobilization of family and ethnic networks has been one of the key factors in consolidating the positions held by the Burkinabé diaspora in the economy especially in rural areas, it makes it vulnerable due to the increasing frustrations caused in a tense situation.

The principle of decreasing return

The return migration as a new immigration?

Jorge Durand

The migration phenomenon has been analyzed in detail for more than a century. Throughout time, several theories have been developed to explain and understand such event. However, we know little about return migration. In this chapter, we analyze this final phase of the migration experience considering all the migration theories. We also propose a typology for return migrants and we develop a new interpretation and a new analytical category to understand and explain this phenomenon.

Intrafamily dynamics and international migration

Migrants from Veracruz (Mexico): obligations and ties

Alberto Del Rey Poveda

André Quesnel

This chapter analyses family and intergenerational dynamics in a rural setting in the State of Veracruz, Mexico. These dynamics are linked to an increase in migration towards the northern border and the USA during the 1990s in the context of institutional and economic reforms, including the 1992 Land Reform. The agrarian situation of families can be linked to the nature of their migration projects (destination, financing, duration, labour market integration and return). The ownership of land property increases the probability of a move to the United States, but it is the management and transfer of that property that appear to be crucial in the definition of the migration projects adopted by younger generations.

First, this chapter focuses especially on the position of the father, on his involvement in the migration project of the migrant, his management of the journey, the organization of the return and the possible investment in the local community or "patrimonialisation". Migration to the USA becomes a resource unevenly shared between families.

Second, it analyzes family capacities to – implicitly – organize a new family economy, an «archipelago economy» which requires a redefinition of intergenerational and gender relationships for each member of the family through the land transfer system. The foothold gained by younger generations today implies the control of a non-territorialized family economy and the development of migratory resources, and more generally of extra-local resources. Thus, in contrast, to most families the uncertainty linked to the long-term absence of younger generations questions their ties, their obligations and their role in domestic organisation and the process of social reproduction.

The ages of migration

Life cycle, projects and spatial relations of Nepalese migrants in India

Tristan BRUSLÉ

This chapter deals with the spatial relations developed by migrants, in relation to their life cycle, through the example of Nepalese temporary migrants in India. Taking into account the hypothesis that the value of places depends on the migrants' projects, it is shown that the value of space changes with the migratory cycle. Young bachelor migrants, free from constraints imposed by their parents, go freely from town to town: migration places have the same value as long as work is available. After getting married, working in India becomes compulsory. Migrants do not wander anymore but tend to go every year to the same town. As temporary migration only enables migrants to fulfil their family's basic needs and as feelings of shamefulness and exploitation are strong, Indian places are very much underrated. Temporary migration does not challenge its relations to the village which remains the only spatial foundation of their identity. Only more successful migrants, who can accumulate economic or social capital, turn Indian places into places of hope that can also bear some village-like values.

School strategies and new immigrants in the suburbs of the United States

David GIBAND

The significant growth of new immigration leads to modifications to the ethno-spatial relations in US metropolitan areas. In Philadelphia, the examination of settlements for newcomers reveals new socio-spatial patterns. Among the latter, educational strategies play a decisive role in the interplay between places of departure and arrival. School choices and local educational opportunities are involved in the structuring of transnational flows and in the suburban sprawl of newcomers instead of concentrations in ethnic enclaves. On the basis of the educational strategies developed by Indian and Hispanic communities in Philadelphia, the aim is to understand to what extent school strategies interact on both transnational and metropolitan migrations.

Places and memory

The Haitian *vodou* from French Guiana

Maud LAËTHIER

Based on research conducted in French Guiana and Haiti, this paper deals with the ethnic and religious practices by focusing on the religious "tradition" and the "intercultural encounter". The vodou cults are considered here as one of the sources for different kinds of identities resulting from the migratory situation of Haitians in French Guiana. Haiti, the place of origin, becomes a place of memory and a major reference. It raises the question of identity strategies which adapt to the hierarchy and overlapping of relationships resulting from the association of two territories.

Bolivian migration in Argentina and popular religiosity

Cultural practices, social networks and cohesion

Susana María SASSONE

The popular religiosity of the Bolivian migrants in Argentina has been increasing since the early 1960s, especially in the Metropolitan Area of Buenos Aires (MABA). This chapter deals with the territorialization of their catholic religious practices and the spread of Bolivian cults. Spaces of life and real-life experiences are shaped by religious beliefs, as is shown by the numerous religious meeting places in a number of districts with first and second generation Bolivian migrants. It is a multiple local strategy, each celebration meaning that Bolivia and Argentina meet. Multiple forms of territoriality seem to exist only through these back and forth movements and the dialectic of here and there. The reproduction of popular religiosity in the places of arrival is part of the transnational migration space.

The living and the dead in Mexican migrations

A system of relationships characterized by mobility

Françoise LESTAGE

The migrant's choice concerning the burial place breaks with the multi-territorialisation and the circulation which characterized migration because it settles the deceased for ever and attaches him to a party of its lineage. Therefore, this irrevocable settlement and post-mortem identity are in stark contrast to the complex and subtle identifications of the living. However, this is only one aspect of the general system that governs the living and the dead, wherever the residences of the first and the burial places of the second are located. This chapter shows that it is necessary to consider funeral practices and rites as a whole and to link them to a social space characterized by generalized mobility and structured by it.

59, Av. Émile Didier
05003 Gap Cedex
Tél. 04 92 53 17 00

Dépôt légal : 304
Juin 2009
Imprimé en France

Toutes les encres et les vernis utilisés sont certifiés d'origine végétale.
Les eaux de mouillage des machines, les plaques, les produits
de développement et les chutes de papier sont recyclés.

Imprimerie certifiée IMPRIM'VERT.

Les migrations internationales constituent un véritable défi pour le monde contemporain. Bien que le constat ne soit pas nouveau, la croissance des flux dans le contexte actuel géopolitique, économique et environnemental appelle de nouveaux regards. Face à la diversification des destinations, des foyers de départ ou encore des profils des migrants, l'ouvrage privilégie la parole de « l'acteur migrant » et accorde une large place à ses stratégies et ses trajectoires.

Sans sous-estimer les déterminants macro-économiques ou géo-politiques, les auteurs éclairent les initiatives des populations en migration et révèlent l'épaisseur sociale de leurs expériences. Ils mettent l'accent sur les logiques des organisations collectives et des réseaux sociaux, sur le rôle des migrants dans le développement ou encore sur les dynamiques culturelles associées au fait migratoire.

Selon une perspective pluridisciplinaire, et à partir d'exemples africains, sud-américains ou asiatiques, l'ouvrage met en valeur la construction de nouveaux territoires de mobilité et montre la diversité des trajectoires migratoires depuis les pays du Sud vers ceux du Nord mais aussi, et de plus en plus, entre pays du Sud.

Avec des contributions de Virginie Baby-Collin, Alain Bonnassieux, Chantal Bordes-Benayoun, Sylvie Bredeloup, Tristan Bruslé, Luc Cambrézy, Geneviève Cortes, Stéphane De Tapia, Alberto Del Rey Poveda, Hervé Domenach, Jorge Durand, Laurent Faret, David Giband, Hélène Guétat-Bernard, Kira Kaurinkoski, Seydou Keïta, Maud Laëthier, Françoise Lestage, Boris Marañón, Lucile Médina-Nicolas, Cristóbal Mendoza, Francis Mestries, Honoré Mimche, Raffaele Poli, André Quesnel, Catherine Quiminal, Luis Miguel Rionda, Susana María Sassone, Giovanni Semi, Zénabou Tourère.

IRD
44, bd de Dunkerque
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr

PULM
17 rue Abbé-de-l'Épée
34090 Montpellier
publications@univ-montp3.fr
www.PULM.fr

Diffusion
IRD
32, av. Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex
tél. : 01 48 02 56 49
diffusion@ird.fr

42 €

9 782709 916684

ISBN IRD 978-2-7099-1668-4
ISBN PULM 978-2-84269-866-9
ISSN 1958-0975